économies Africaines

N°13 – Sept/Nov 2021

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – www.economiesafricainesmagazine.fr

ENTRETIEN EXCLUSIF

Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso



Spécial Burkina Faso

RÉSOLUMENT DÉMOCRATE

DOSSIERS

UEMOA
Une nouvelle dynamique

BOBO-DIOULASSO
L'essor économique promet un bel avenir

RÉCONCILIATION NATIONALE
Pas de « prime à l'impunité »

MINES
L'or du Burkina attire toujours les investisseurs

M 06547 - 13 - F: 6,00 € - RD



2021

Groupe SONAR, Construire avec vous le futur de l'assurance !

Innoprox Management : +226 25 40 28 58

SOCIETE NATIONALE d'ASSURANCES et de REASSURANCES
SONAR
VIE

Toute réussite a un secret !

Société Nationale d'Assurances et de Réassurances - VIE
Siège 284, Avenue de Loudun - 01 BP 406 Ouagadougou 01
Tél. : +226 25 49 69 87/88 - Courriel : sonarvie@sonar.bf - Site web : www.sonar.bf

BLOOMFIELD INVESTMENT
Note A, perspective posivitive

Membre du réseau international
AXA

Membre du réseau Panafricain d'assurances
globus

sommaire

Spécial Burkina Faso

19 – ENTRETIEN EXCLUSIF
Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso



RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET SÉCURITÉ : UNE DÉPENDANCE MUTUELLE

15 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

17 Politique intérieure – Processus de réconciliation nationale : pas de « prime à l'impunité »
19 Entretien exclusif – Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré
27 Assemblée nationale – 7e législature – 231 lois adoptées en cinq ans
28 Répartition des sièges dans l'hémicycle – Un Parlement riche de 15 partis politiques
29 Entretien – Président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé
32 Primature – Gouvernement Dabiré II : la continuité dans l'action
35 Réconciliation nationale – Le processus est en marche
36 Entretien – Ministre d'État, ministre de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale, Zéphirin Diabré
38 Entretien – Président du Haut Conseil du dialogue social, Jean-Marc Palm
39 Entretien – Président du Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale, Léandre Bassolé
41 Lutte contre le terrorisme – Les Forces spéciales en renfort
42 Défense/Sécurité – De nouvelles têtes pour lutter contre le terrorisme
44 Coopération/Lutte anti-terrorisme – La mue de l'opération Barkhane
46 Entretien – Ambassadeur de la République populaire de Chine au Burkina Faso, Jian Li
48 Entretien – Président du Mouvement du peuple pour le progrès, Simon Compaoré
50 Opposition – L'opposition peut-elle réellement inquiéter le pouvoir ?

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

53 Infrastructures sanitaires – Des réalisations à la hauteur des attentes
55 Nutrition et Santé – L'initiative salutaire du président Kaboré
56 Entretien – Ministre de la Santé, le Pr Charlemagne-Marie Ragnag-Newendé Ouédraogo
59 Association des centrales d'achat africaines de médicaments essentiels – Vers la centralisation des achats
60 Entretien – Directrice générale de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux, Dre Anne Maryse K'haboré
62 Entretien – Secrétaire exécutif de la Fondation Orange Burkina Faso, Ibrahim Hema
65 Fonction publique – Le défi de la modernisation
66 Entretien – Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, le Pr Séni Mahamadou Ouédraogo

Yelen Assurance
Parce que vous avez de la valeur
www.yelen-assurance.com



L'assurance pour tous.
Avec Yelen Assurance, regardez le futur avec confiance !
Réalisez vos projets agricoles en toute **quiétude** avec une assurance permettant de **sécuriser** vos récoltes contre les aléas climatiques.

COUVERTURE: Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso – © AFP

GROUPE CORIS



Au service du développement des économies africaines

La Banque Autrement
https://burkina.coris.bank

CORIS BANK INTERNATIONAL



42 – DÉFENSE/SÉCURITÉ
De nouvelles têtes pour lutter contre le terrorisme



50 – OPPOSITION
L'opposition peut-elle réellement inquiéter le pouvoir ?

69 Caisse nationale de Sécurité sociale – Des sessions pour réduire les accidents du travail
70 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale de Sécurité sociale du Burkina Faso, Lassané Savadogo
72 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle, Dr Yves Justin Kinda
75 Emploi – Objectif : au moins 600 000 emplois en 5 ans
76 Entretien – Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'Emploi, Salifo Tiemtoré
78 Entretien – Directrice générale du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi, Karidiatou Dao-Ouédraogo
81 Réformes foncière et immobilière – Le foncier et la promotion immobilière assainis
82 Entretien – Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville, Me Bénéwendé Stanislas Sankara
85 Logement – Quels défis attendent le nouveau patron du CEGECI ?
86 Entretien – Directeur général du Centre de gestion des cités, Boureima Thiombiano
88 Entretien – Directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains, Souaré Goro
90 Entretien – Maire de la ville de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Béouindé
92 Entretien – Directrice de publication déléguée d'*Aujourd'hui au Faso*, Ariane Bamouni
93 Économie verte – Le Burkina s'engage fortement
94 Entretien – Ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique, Siméon Sawadogo

DOSSIER - UEMOA

97 **Une nouvelle dynamique**
L'avant-propos par Paul de Manfred
98 Entretien – Président du Conseil des ministres de l'UMOA, Sani Yaya
101 Banque ouest-africaine de développement – La BOAD de demain avec le Plan Djoliba
102 Entretien – Président de la Banque ouest-africaine de développement, Serge Ekué
105 Banque mondiale au Burkina Faso – Après le pôle de croissance de Bagré, d'autres projets structurants en vue
106 Entretien – Représentante résidente de la Banque mondiale du Burkina Faso, Maimouna Mbow Fam

Yelen Assurance
Parce que vous avez de la valeur
www.yelen-assurance.com
Notre couverture est nationale
On assure ceux qu'on aime.
Avec Yelen Assurance, l'optimisme se vit au présent !
Offrez la sérénité à votre famille avec nos solutions d'assurances santé et prévoyance adaptées à votre budget.

La fibre d'Orange est à



+ Rapide + Stable + Fiable

orange™

Vous rapprocher de l'essentiel

Plus d'informations au 333
ou sur www.orange.bf/business

VOODOO · Mai 2021



97 – DOSSIER UEMOA
Une nouvelle dynamique



158 – DOSSIER SPÉCIAL BOBO-DIOULASSO
L'Essor économique promet un bel avenir à Bobo-Dioulasso

109 Chambre consulaire régionale-UEMOA – Comment Abdoulaye Sory a renforcé les capacités de la CCR-UEMOA
110 Entretien – Président sortant de la Chambre consulaire régionale-UEMOA, Abdoulaye Kouafilann Sory
112 Entretien – Fondateur du Groupe RACECO et directeur de OUEST-TV, Ibrahim Soumaré

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

113 Sommet de Paris sur le financement des économies africaines – Attirer les investissements en Afrique
114 Référentiel national de développement – Le RND remplace le PNDES
116 Entretien – Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, Lassané Kaboré
119 Douanes – Vers un renforcement de la coopération douanière régionale
120 Entretien – Directeur général des Douanes, Élie Kalkoumdo
123 Trésor et Comptabilité publique – Un fonds de 100 milliards de FCFA au profit des PME et TPE
124 Entretien – Directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, Célestin Santéré Sanon
127 Loterie nationale burkinabè – Un gagnant récolte plus de 175 millions de FCFA
128 Entretien – Directeur général de la Loterie nationale burkinabè, Patin Deba Naza
130 Entretien – Directeur général de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales, Bruno S. Dipama

INVESTISSEMENTS

132 Climat des affaires – L'Énergie verte et les mines remportent la palme de l'investissement
134 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, Mahamadi Savadogo
136 Entretien – Président du Conseil national du patronat burkinabè, Appolinaire Compaoré
139 Maison de l'entreprise du Burkina Faso – Les bailleurs de fonds soutiennent les femmes et les jeunes

Yelen Assurance
Parce que vous avez de la valeur
www.yelen-assurance.com



L'assurance pour tous.
Avec Yelen Assurance, regardez le futur avec confiance !
Réalisez vos projets agricoles en toute **quiétude** avec une assurance permettant de **sécuriser** vos récoltes contre les aléas climatiques.



ellever

par Ecobank

Créé pour les entreprises axées sur les femmes

Conçu sur mesure pour vous apporter les outils qu'il vous faut
pour réussir et vous proposer :

Une meilleure gestion de trésorerie | Des financements à coût réduit | Des services à valeur ajoutée

Pour en savoir plus, cliquez ici ou contactez-nous au +226 25 49 64 00

BANQUE COMMERCIALE

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine



188 – MINES
L'or du Burkina attire toujours les investisseurs



214 – ÉLECTRICITÉ
Projet de renforcement de la centrale de Kossodo : 50 MW pour accroître les capacités de production de la SONABEL

140 Entretien – Président du conseil d'administration de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso, Oumarou Yugo
142 Entretien – Directeur général de la Banque Commerciale du Burkina, Ali Bashir Karwa
144 Entretien – Administrateur et directeur général du groupe Fidelis, Abdoulaye Kouafilann Sory
146 Commerce & Industrie – L'artisanat représente près de 30 % du PIB
148 Entretien – Directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures, Hilaire Kaboré
150 Entretien – Directeur général de CFAO Motors Burkina, Camille Wassom Ndessoko
152 Infrastructures – Plus de 105 milliards de FCFA pour les projets routiers en 2021
154 Entretien – Administrateur directeur général de KABERTO GROUP, Bernard Bazongo

DOSSIER SPÉCIAL - BOBO-DIOULASSO

158 **L'essor économique promet un bel avenir à Bobo-Dioulasso**
L'avant-propos par Louise Bibalou-Durand
159 Conseil régional des Hauts-Bassins – En quête de financements
160 Entretien – Président du Conseil régional des Hauts-Bassins, Boyo Jean Célestin Koussoubé
162 Portrait – El Hadj Dianguinaba Barro – « Le Baobab de Bobo-Dioulasso », un homme doué pour le succès
164 Entretien – Président de la Délégation consulaire régionale des Hauts-Bassins de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso – Bobo-Dioulasso, Lassiné Diawara
166 Coton – Á la recherche d'une meilleure rentabilité
169 Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina – Augmenter la productivité pour améliorer la vie des producteurs
170 Entretien – Président de l'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina, Bambou Bihoun



Orabank

Avec WeCollect,

vos fonds sont disponibles là où vous le souhaitez !


DANS TOUT LE RÉSEAU ORABANK EN ZONE UEMOA

Vous êtes un client Entreprise d'Orabank Burkina ? Avec WeCollect, considérez-vous comme un client des filiales Orabank de l'UEMOA. Effectuez vos opérations en toute tranquillité avec votre compte ouvert dans l'une de nos banques dans l'UEMOA. Vous êtes unique, nous mettons à votre disposition cette offre exceptionnelle.

Pour plus d'informations, rendez-vous à votre agence Orabank ou appelez le 00 (226) 25 49 60 00 à 06.

www.orabank.net

Orabank, un partenaire à votre écoute

WeCollect



225 – BARRAGE DE SAMENDÉNI
Presque 2% de croissance du PIB imputables au PDIS

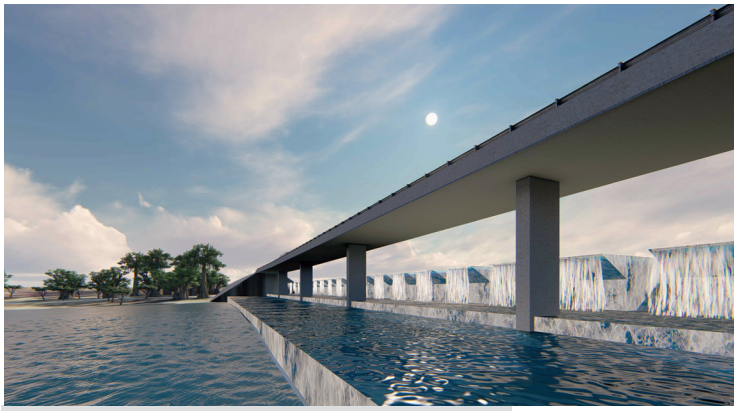

229 – BARRAGES HYDRAULIQUES
Quel perspectives ouvre le futur barrage de Sanguin ?

172 Entretien – Directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles, Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yaméogo
174 Entretien – Directeur général de la Filature du Sahel, Abdoulaye Nabolé
177 Hygiène publique – Saphyto a adapté son outil industriel pour lutter contre le Covid-19
178 Entretien – Directeur général de la Société africaine de produits phytosanitaires et d'insecticides, Jonas B. Bayoulou
180 Groupe SOBA – Le groupe SOBA, une réussite burkinabè
182 Entretien – Président directeur général du groupe Tropic Agro, El Hadj Al Hassane Sienou

AGRICULTURE

185 Mécanisation agricole – L'Iran et la Turquie proposent leur expertise
186 Entretien – Ministre de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation, Salifou Ouédraogo

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

188 Mines – L'or du Burkina attire toujours les investisseurs
192 Entretien – Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo
195 Mines – En quête de diversification des ressources minières
196 Entretien – Directeur de la recherche géologique et minière du BUMIGEB, Abdoulaye Ouédraogo
198 Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées – L'ANEEMAS rayonne sur l'or
200 Entretien – Président sortant de la Chambre des mines du Burkina, Tidiane René Barry
202 Entretien – Directeur exécutif de la Chambre des mines du Burkina, Toussaint Bamouni
204 Entretien – Président directeur général du groupe Endeavour Mining, Sébastien de Montessus
206 Entretien – Vice-président Affaires publiques pour le Burkina Faso du groupe Endeavour Mining, Adama Soro
208 Entretien – Directeur pays du groupe IAMGOLD au Burkina Faso, Tidiane Barry
210 Entretien – Directeur général d'Orezone Bomboré SA, Ousseni Derra

CARURE
Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering
Études • Suivi • Contrôle • Design • Expertise • Conseils
10 BP 720 – Ouagadougou 10 – Avenue de l'Europe
BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 30 46 75 – E-mail : carure@fasonet.bf
Concevoir l'Avenir !



Vous êtes Entrepreneur, Chef d'Entreprise, Dirigeant de Société ou de Coopérative?

Vous aspirez à mieux.

Fidelis finance vous accompagne dans l'acquisition de vos équipements productifs ; quelque soit votre secteur d'activité : industrie, commerce, services, transport, BTP, profession libérale, médicale ou agricole.

Parce que pour vous les réponses de demain résident dans les solutions d'aujourd'hui, nos formules de financement vous offrent l'opportunité de vous équiper avec simplicité et rapidité pour saisir de nouvelles opportunités.

Fort de notre longue expérience du métier de leasing, nos conseillers prendront vite la mesure de vos ambitions et vous orienteront à porter dans la durée, vos performances de productivité.

Fidelis Finance Burkina Faso
1043, Avenue du Dr. Kwamé N'Krumah
01 B.P. 1913 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél : +226 25 30 01 01

Fidelis Finance Côte d'Ivoire
Tél : + 225 27 22 44 88 00
e mail : courrier.direction @fidelis-finance.com
Cocody Danga, Route du Lycée Technique,
Angle rue de la cannebière, Abidjan Côte d'Ivoire

www.fidelis-finance.com

Fidelis FINANCE BURKINA FASO



238 – ROUTES
Priorité au développement des infrastructures routières



263 – BANQUES
Un total bilan global à 6 615 milliards de FCFA en 2020

213 Électricité – « Faire du Burkina Faso le leader de l'Énergie solaire en Afrique de l'Ouest »
214 Projet de renforcement de la centrale de Kossodo – PRCK : 50 MW pour accroître les capacités de production de la SONABEL
217 Électrification rurale – L'Énergie, moteur de développement socio-économique
218 Entretien – Directeur général de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale, Ismaël Somlawendé Nacoulma
220 Eau & Assainissement – L'accès à l'eau, une nécessité absolue
222 Entretien – Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Ousmane Nacro
225 Barrage de Samendéni – Preque 2 % de croissance du PIB imputables au PDIS
226 Entretien – Coordonnateur national du Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni, Abdoulaye Ouédraogo
229 Barrages hydrauliques – Quelles perspectives ouvre le futur barrage de Sanguin ?
230 Entretien – Directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural, Ibrahim Yanogo
233 Eau et Assainissement – Quel bilan du PAEA presque à mi-parcours ?
234 Entretien – Coordonnateur du Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement, Jean Mathieu Bingbouré
236 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement, G. Frédéric François Kaboré

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

238 Routes – Priorité au développement des infrastructures routières
240 Entretien – Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, Éric Wendenmanegha Bougouma
242 Entretien – Ex-directeur général du Fonds spécial routier du Burkina, Adama Ouédraogo
245 Commémoration du 11 décembre – L'Agetib veille au grain
246 Entretien – Directeur général de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina, Mathieu Lompo
248 Entretien – Ex-directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics, Daouda Zongo
251 Programme sectoriel des transports – Un flux d'actions prioritaires pour le SP-PST en 2021
252 Entretien – Secrétaire permanent du Programme sectoriel des Transports, Daouda Diabaté
254 Globex Construction trace sa route

CARURE
Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering
Études • Suivi • Contrôle • Design • Expertise • Conseils
10 BP 720 – Ouagadougou 10 – Avenue de l'Europe
BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 30 46 75 – E-mail : carure@fasonet.bf
Concevoir l'Avenir !

CNAMU
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE



Notre priorité, la mise en œuvre du Régime d'assurance maladie universelle !

Caisse nationale d'assurance maladie universelle

Boulevard Muammar Kaddafi
OUAGA 2000 – BURKINA FASO

La Caisse nationale d'assurance maladie universelle est un établissement public de prévoyance sociale (EPPS).

La **CNAMU** a pour mission la gestion du régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso en assurant l'accès des populations aux prestations de soins de santé. Á ce titre, elle est chargée, notamment :

- De l'affiliation des employeurs et de l'immatriculation des assurés,
- De l'encaissement et du recouvrement des cotisations,
- Du conventionnement,
- Du contrôle de la qualité des prestations de soins,
- Du paiement des prestations rendues.

Économies AFRICAINES

ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE

LLB Afrique

SIÈGE SOCIAL:
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax: +33 142 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Cyrille MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF
Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Annie JUNJAUD

RÉDACTION
Andju ANI
Adissa COMPAORÉ
Louise BIBALOU-DURAND
Patrick Kader KARANTAO
Paul de MANFRED
Serge-Henri MALET
Ali TRAORÉ
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS
Assane OUÉDRAOGO
Guy Roland TRAORÉ

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ
Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
clecuziat@economiesafricaines.com

REPRÉSENTANTE NATIONALE BURKINA FASO
Murielle BOSSUYT

FABRICATION
Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER
Jean OTIS

IMPRIMEUR
2GCA'pari.s – 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2021©Economies Africaines - Dépôt légal Septembre 2021
Commission paritaire en cours – Presstaliss 6547

suite sommaire

SPÉCIAL BURKINA FASO

256 Pistes rurales – Des pistes rurales pour améliorer la mobilité
259 Cabinet d'architecture SATA Afrique – Un design futuriste pour le siège du Parlement
260 Entretien – Gérant de SATA Afrique, Souleymane Zerbo

BANQUES & ASSURANCES

263 Banques – Un total bilan global à 6 615 milliards de FCFA en 2020
266 Entretien – Président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso, Diakarya Ouattara
268 Entretien – Directeur général d'Ecobank Burkina Faso, Moukaramou Chanou Alao
270 Entretien – Directeur général de Société Générale Burkina Faso, Harold Coffi
272 Entretien – Directeur général d'Orabank Burkina, Étienne Konan
274 Entretien – Directrice générale de Wendkuni Bank International, Jeanne Marie Christine Tani
276 Groupe Coris – CMF SA: la mésofinance au service du tissu économique burkinabè
277 Assurances – Le marché burkinabè est le 5e de la zone CIMA
278 Entretien – Directeur général du groupe SONAR, Thomas Zongo
280 Entretien – Directeur général du groupe UAB ASSURANCES, Jean Damascène Nignan
282 Entretien – Président directeur général de Yelen Assurance, Joel Bamogo

TIC

284 Téléphonie mobile – Les trois opérateurs ont réalisé un CA global de 358 milliards de FCFA
288 Entretien – Ministre de l'Économie numérique, des Postes et de la Transformation digitale, Hadja Fatimata Ouattara/Sanon
290 Entretien – Directeur général d'Orange Burkina Faso, Mamadou Coulibaly
292 Entretien – Directeur général adjoint de Telecel Faso, Boris Compaoré

CULTURE & SPORTS

294 Jeux olympiques de Tokyo – Le Burkina remporte sa première médaille
295 Coupe du Faso 2021/Football – Des clubs aux fortunes diverses
296 Culture – Les masques bwa, fleuron de Boni

297 LES INCONTOURNABLES DE OUAGADOUGOU
298 LES INCONTOURNABLES DE BOBO-DIOULASSO



294 – JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO
Le Burkina remporte sa première médaille

CARURE
Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering
Études • Suivi • Contrôle • Design • Expertise • Conseils
10 BP 720 – Ouagadougou 10 – Avenue de l'Europe
BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 30 46 75 – E-mail : carure@fasonet.bf
Concevoir l'Avenir !

diacfa

ACCESSOIRES AUTOMOBILES HIGH-TECH LIBRAIRIE MATERIAUX

Le meilleur rapport qualité prix












MITSUBISHI MOTORS · HYUNDAI · RENAULT Passion for life · RENAULT TRUCKS

Airwell Residential · Sika · xerox · Canon · hp

BOSCH · Vachette · HILTI · legrand · SKF · CANSON

Valeo · berfoli srl Generators · Schneider Electric · Clairefontaine · PILOT · Maped

SERVICE APRÈS-VENTE SAV

www.diacfa.com
info@diacfa.com
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

édito



Par Serge-Henri Malet

Résilience économique et sécurité : une dépendance mutuelle

La plupart des économies des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont en phase de relance. Après l'avènement brutal de la pandémie de Covid-19 au début de l'année 2020, puis des effets de la crise sanitaire mondiale qu'elle a générée, la reprise économique est en marche. En attestent les chiffres du premier trimestre 2021, selon lesquels la croissance s'établit à 3,1 % au Burkina Faso et 3,5 % en Côte d'Ivoire. Autant de raisons qui incitent les chefs d'entreprise et le gouvernement burkinabè à rester optimistes. Le président Roch Marc Christian Kaboré, dans l'entretien exclusif qu'il a accordé à *Économies Africaines*, précise même que l'activité économique post-Covid-19 devrait aboutir à un taux de croissance moyen de 5,7 % sur la période 2021-2025. Des indicateurs d'ailleurs proches de ceux du Référentiel national pour le développement (RND), le projet de société du second mandat présidentiel qui remplace le PNDES 2015-2020.

Néanmoins, le président du Faso sait que l'embellie économique est tributaire d'une accélération de la digitalisation des services de l'État pour consacrer *« l'économie numérique comme moteur de croissance »*. Il convient aussi d'accélérer l'industrialisation dans l'agriculture, le textile et la filière pharmaceutique afin de *« capturer la valeur ajoutée, intégrer de nouvelles chaînes d'approvisionnement et répondre à une demande nationale et africaine plus importante »*. Cependant, le président Kaboré n'ignore pas que tous ces objectifs seront pleinement atteints à la seule faveur d'un climat de réconciliation – un nouveau ministère d'État est même dévolu à cette question –, de cohésion sociale, de paix et de sécurité. Une sécurité intimement liée aux conditions de vie, donc aux questions économiques, d'où l'engagement du chef de l'État à *« offrir aux populations, dans les zones à défis sécuritaires, des conditions pour un mieux-être »*.

En effet, la sécurité reste l'une des plus grandes priorités du président. Après les sentiments d'horreur et de sidération consécutifs à l'attaque qui s'est soldée par plus de 130 morts les 4 et 5 juin dernier dans le village de Solhan, au nord du Burkina Faso, le président a décrété un deuil national de trois jours et pris la ferme décision de remanier son gouvernement en limogeant les ministres de la Défense et de la Sécurité. Ainsi, deux nouveaux ministres ont fait leur entrée, mais le président est monté en première ligne en devenant lui-même, et pour la seconde fois, ministre de la Défense. Il est secondé par un ministre délégué, le colonel-major Aimé Barthélémy Simporé qui, avant cette nomination, dirigeait le Centre national d'études stratégiques du Burkina Faso. Concernant son profil, une évidence s'impose : qui mieux qu'un militaire de haut rang, respecté et fort d'une carrière étoffée à l'international, serait à même de rassurer vraiment tous ceux qui réclamaient un militaire au ministère de la Défense ?

Par ailleurs, outre la parole donnée par notre magazine à douze ministres du gouvernement de Christophe Joseph Marie Dabiré – Économie et Finances, Santé, Agriculture, Économie numérique, Eau, etc. –, chacun détaillant sa feuille de route pour 2021, les projecteurs ont été braqués sur Bobo-Dioulasso, véritable poumon économique où siègent de nombreuses sociétés industrielles. Les chefs d'entreprise – Saphyto, SOFITEX, Tropic Agro, etc. – nous ont dévoilé leurs objectifs en termes d'investissements visant à renforcer leur outil de production pour un rendement optimal. Quant aux responsables d'institutions – Chambre de commerce, Conseil régional, etc. –, chacun est à pied d'œuvre pour relancer l'économie de la région, où l'on compte de nombreux projets en cours de réalisation. Enfin, nous avons aussi voulu mettre en lumière les institutions de la zone UEMOA, au premier rang desquelles figurent la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Chambre consulaire régionale (CCR) ou encore le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA).

CNAMU
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE





La carte d'assuré CNAMU devient une réalité !

Caisse nationale d'assurance maladie universelle

Boulevard Muammar Kaddafi
OUAGA 2000 – BURKINA FASO

PROCESSUS DE RÉCONCILIATION NATIONALE : PAS DE « PRIME À L'IMPUNITÉ »

Dans l'entretien exclusif qu'il a accordé à Économies Africaines*, le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré répond sans détour à toutes les questions, précisant notamment que l'une de ses priorités est la réconciliation nationale et qu'il n'y a aucune antinomie entre justice et réconciliation.*

Que tous les Burkinabè le sachent, leur président Roch Marc Christian Kaboré ne briguera pas un troisième mandat. Même s'il évite de *« porter un jugement de valeur sur ce qui se passe ailleurs »*, il a tenu à préciser que la prochaine Constitution qui signera l'avènement de la Ve république n'autoriserait pas davantage que la précédente un président à se faire élire trois fois. Toutefois, lui qui a été confortablement réélu avec 57,74 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle du 22 novembre 2020 ne peut pas se prévaloir d'une majorité absolue au Parlement, qui compte 127 députés pour une population de 20,4 millions d'habitants. Le MPP, sa propre formation, a pu conserver sa position de première force politique à l'Assemblée nationale grâce à ses alliés UNIR/PS, NTD et UPC, dont les leaders sont tous ministres du gouvernement.

Par ailleurs, dans ses nouveaux habits de président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UEMOA, Roch Marc Christian Kaboré succède à son homologue ivoirien Alassane Ouattara, qui l'a été pendant cinq ans, de septembre 2016 à mars 2021. Le président burkinabè rappelle pourquoi il est très attaché au processus d'intégration communautaire au sein de l'UEMOA, mais aussi de l'espace CEDEAO et de l'Union africaine. En effet, il lui paraît important pour ces trois organisations d'œuvrer à l'accélération des grands projets d'intégration, notamment dans le domaine des infrastructures, qui reste l'une des réponses à la question de la mobilité des populations.

En outre, l'une des grandes priorités du président Kaboré pour son second mandat demeure la réconciliation de tous les Burkinabè. Pour lui, la tenue d'un forum national sur cette question est au centre de ce processus. Si les Sud-Africains avaient instauré une Commission vérité et réconciliation assortie d'une amnistie à la fois personnelle et conditionnée à la reconnaissance de la vérité, le président du Burkina Faso a, lui, opté pour la création d'un ministère d'État auprès de la Présidence, en charge de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale. Confié à l'ancien chef de l'opposition Zéphirin Diabré, ce département devient la cheville ouvrière d'un processus de réconciliation qui a pour ligne directrice le triptyque vérité-justice-réconciliation. Dans ce processus, le président nous a affirmé qu'il n'y aurait pas de *« petits arrangements entre politiques »* ni de *« prime à l'impunité »*.

Par ailleurs, le président Kaboré est conscient du fait que le fléau de la corruption menace de prendre de l'ampleur dans son pays et qu'il *« sape le développement dans ses fondements »*. C'est pourquoi il a aussi érigé la lutte contre la corruption au rang de priorité pour son gouvernement. Le président encourage et salue dans ce domaine le rôle joué par la société civile via des structures comme le Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC), mais loue également l'action des dispositifs institutionnels de lutte contre la corruption que sont la Cour des comptes, l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (l'ASCE-LC) ou l'Inspection générale des finances. Lutter contre la corruption fait partie des engagements présidentiels et, pour gagner cette bataille, l'élaboration d'un plan de moralisation de l'administration publique est envisagée. Avec cette volonté de transparence, obligation sera faite aux *« services publics d'afficher leurs résultats en termes de qualité de prestations au public »*, annonce le président Kaboré.

Quant à la lutte contre le terrorisme, le chef de l'État regrette que l'accalmie observée avant les élections n'ait pas prospéré. Le massacre de paisibles populations à Solhan dans la nuit du 4 au 5 juin 2021, qui s'est soldé par plus de 100 morts, renforce la détermination du président Kaboré à neutraliser ces terroristes.

Paul de Manfred



Matériel routier - Aéroport de Maputo (Mozambique)

FAYAT

fayat.com


Metal - Pont de Lom (Cameroun)


Bâtiment - Fondation Imagine, Paris (France)

Architectes Jean Nouvel et Valero Gadan



Matériel routier - Poste mobile sur chantier en Afrique


Réseau d'énergie - Barrage de la Mefou (Cameroun)


Fondations - Barrage hydraulique de Tabellout (Alge

FAYAT

Un groupe international à la hauteur de vos ambitions

- Razel-Bec
  Au cœur des grands projets

RAZEL-BEC
FAYAT

razel-bec.com

Présidence du Faso



Entretien exclusif

« La lutte contre le terrorisme n'est pas seulement une question militaire »

Troisième mandat, réconciliation nationale, lutte contre le terrorisme, chantier et défis de l'intégration au sein de l'UEMOA, relance de la machine économique en 2021 et nouvelle Constitution pour une Ve République, autant de sujets abordés dans cet entretien avec le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré, qui se dit déterminé à œuvrer pour « le renforcement de la démocratie » *dans son pays.*

Vous avez été réélu pour un second mandat avec 57,74 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle du 22 novembre 2020. Après avoir passé le cap des 100 jours, vous êtes attendu par les Burkinabè sur des questions telles que la réconciliation nationale, la relance de l'économie et l'emploi. Mais avant toute chose, dans quel esprit allez-vous gouverner ce quinquennat ?

Roch Marc Christian Kaboré : Je dois dire que ce quinquennat est celui de la continuité et de la poursuite de notre rêve commun, celui de bâtir pour tous une société de démocratie, de progrès, de justice sociale ▸(*suite p. 20*)



Présidence du Faso

Depuis le 25 mars 2021, le président burkinabè assume la présidence de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UEMOA, en remplacement du président ivoirien Alassane Ouattara, resté à ce poste pendant cinq ans.

▸ et de prospérité partagée. La République exemplaire que nous appelons de tous nos vœux a pour substrat une gouvernance fondée sur la redevabilité. Nous allons poursuivre avec détermination la lutte contre le terrorisme, en faveur de la restauration de la paix et de la stabilité du pays, de la cohésion sociale, du renforcement de la démocratie et de la réconciliation de tous les Burkinabè.

« Le triptyque vérité-justice-réconciliation est pour moi un impératif. »

Pourquoi avoir renouvelé votre confiance au Premier ministre Christophe Dabiré ?
Le gouvernement, avec à sa tête le Premier ministre, assure la mise en œuvre de mon programme politique. Christophe Dabiré a apporté une contribution importante dans l'atteinte de nos objectifs depuis que j'ai placé en lui ma confiance en 2019, au sortir de mon premier mandat. C'est pourquoi j'ai jugé utile de faire à nouveau appel à lui pour entamer ce deuxième mandat que le peuple m'a confié à l'issue du scrutin présidentiel de novembre 2020.

Quelle idée vous faites-vous de la réconciliation nationale ? Doit-elle porter sur le retour au pays de certains exilés et de grandes figures comme l'ancien Premier ministre Yacouba Isaac Zida, ou doit-elle plutôt prendre en compte les victimes et conduire les Burkinabè vers une nouvelle unité refondatrice du pays ?
La réconciliation nationale est une priorité de mon second mandat et je me suis engagé devant les Burkinabè à la tenue d'un forum national sur la question. Á la formation du gouvernement, j'ai créé un poste de ministre d'État auprès de la Présidence du Faso, chargé de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale. Ce département est la cheville ouvrière du processus de réconciliation entamé. Le triptyque vérité-justice-réconciliation est pour moi un impératif, car je n'envisage pas cette réconciliation comme de petits arrangements entre politiques. C'est une question qui transcende les individus, et qui ne saurait non plus constituer une prime à l'impunité.
La réconciliation ne concerne donc pas seulement ceux qui ont quitté le pays, elle ne se résume pas à ce que l'on pourrait considérer comme des dossiers emblématiques mais se rapporte à toutes les situations dans lesquelles notre vivre-ensemble a été mis à mal, du fait notamment de violences exercées par des Burkinabè sur d'autres Burkinabè, qu'ils soient ou non détenteurs de prérogatives de la puissance publique.
En ce qui concerne le retour au pays de certains exilés, nous n'avons jamais interdit à quiconque de revenir au Burkina Faso. Celui qui veut rentrer peut le faire à tout moment et en toute liberté, et certains l'ont déjà fait, et de longue date. Cependant, si la personne a des dossiers en justice, elle devra y faire face en toute responsabilité. Cela doit être clair pour tout le monde.

La réconciliation est en marche avec comme tête de proue dans ce processus Zéphirin Diabré, ancien chef de file de l'opposition politique, au moment où dans le cadre du futur procès sur l'assassinat du président Thomas Sankara, la justice vient d'inculper formellement l'ancien président Blaise Compaoré. La justice et la réconciliation ne sont-elles pas deux démarches antinomiques ?
La justice est indépendante, et nous œuvrons au renforcement de cette indépendance dans le respect de la séparation des pouvoirs. L'œuvre de justice doit viser à

faire la lumière sur les dossiers de crimes de sang. Telle est notre vision de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, fondée sur le triptyque vérité-justice-réconciliation. Il faut, par devoir de vérité pour les victimes, que la lumière soit faite sur ce qui s'est passé, que les responsabilités soient situées et que justice leur soit rendue afin que les Burkinabè puissent amorcer la réconciliation par le pardon et l'apaisement des cœurs meurtris. Il n'y a donc aucune antinomie entre justice et réconciliation. Nous devons suivre ce processus si nous voulons aboutir à un pardon vrai.

« Difficile d'envisager la construction d'une UEMOA des peuples si l'on ne résout pas la question de la mobilité des populations. »

Vous venez de succéder au président ivoirien Alassane Ouattara à la présidence de l'UEMOA. Vous héritez ainsi du leadership de la coordination des efforts d'intégration régionale et surtout de la gestion de la crise sanitaire. Á ce propos, l'approche concernant les vaccins contre le Covid-19 au sein de l'UEMOA est-elle régionale ou chaque pays met-il en place sa propre campagne de vaccination ?

En succédant au président Alassane Ouattara comme président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UEMOA, je me suis engagé à œuvrer avec mes pairs pour une UEMOA des peuples dans une Afrique de l'Ouest forte et prospère, et pour un continent plus uni.

Sur la question du Covid-19, dès son apparition dans l'espace communautaire, chaque pays a pris des mesures en interne pour juguler la crise et amoindrir son impact sur la vie socioéconomique des populations. Mais il est essentiel de savoir que les pays ne vivent pas cloisonnés, et qu'au regard des divers liens qui les unissent – historiques, géographiques, économiques et commerciaux entre autres –, certaines décisions doivent tenir compte de cette réalité pour être efficaces. Du reste, dans une situation pareille, des concertations sont menées et des décisions communes adoptées. C'est dans ce cadre que nous avons, au plan communautaire, procédé à la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes des pays membres de l'UEMOA au temps fort de la pandémie. C'est dans le même esprit que nous avons décidé de la réouverture des frontières aériennes.

S'agissant des vaccins contre le Covid-19, chaque pays a adopté un calendrier qui tient compte de sa politique sanitaire et des paramètres liés à la disponibilité du vaccin et des ressources. Dans la plupart des États, vous noterez que les campagnes de vaccination ont commencé. Par ailleurs, nous avons engagé les démarches pour une réouverture concertée des frontières terrestres.

Quelles initiatives allez-vous prendre pour renforcer les grands chantiers d'intégration sous-régionale ? Á ce sujet, comment réagissez-vous à la volonté du nouveau président de la BOAD de renforcer les capacités de cette banque en doublant son capital ?

Il n'y a pas de salut pour nos peuples en dehors de l'intégration. C'est la raison pour laquelle je suis profondément attaché à nos processus d'intégration communautaire, aussi bien au sein de l'UEMOA ▸(*suite p. 22*)


Présidence du Faso

En matière de réconciliation, le président du Faso plaide pour que la justice soit rendue et que les Burkinabè amorcent la réconciliation par le pardon et l'apaisement des cœurs meurtris.

▸que dans l'espace CEDEAO et dans l'Union africaine. Il me paraît important que nous puissions œuvrer à l'accélération des grands projets d'intégration, notamment dans le domaine des infrastructures. Il est difficile d'envisager la construction d'une CEDEAO ou d'une UEMOA des peuples si l'on ne résout pas la question de la mobilité des populations de ces espaces. Il s'agit donc de faire avancer les dossiers relatifs à la réalisation des grandes infrastructures régionales dans le domaine des transports, des TIC et de l'énergie.
Le renforcement de la coopération au sein de l'Union ainsi qu'entre les pays membres de l'UEMOA et les autres espaces économiques et monétaires en Afrique fait partie de nos priorités. Je salue et soutiens l'initiative du président de la BOAD d'accroître les capacités de la banque afin d'offrir de nouvelles possibilités d'investissement et de financement à nos projets intégrateurs. Cela participera également au renforcement des économies des pays membres, à leur résilience face aux chocs économiques endogènes et exogènes, et enfin à la lutte contre l'insécurité dans son ensemble.

Même s'il est évident que votre gouvernement ne peut pas mettre un policier derrière chaque Burkinabè, comment éviter d'autres massacres du type de Solhan, dont le bilan s'est soldé par plus de 100 morts civils ?


AFP

Le Premier ministre chinois Li Keqiang et le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré lors du Sommet de Beijing le 1er septembre 2018.

Au-delà de la montée en puissance de nos forces de défense et de sécurité (FDS), de l'action des volontaires pour la défense de la patrie et des opérations concertées dans le cadre du G5-Sahel, nous avons sollicité l'implication des personnes ressources – notabilités coutumières et religieuses –, afin de lancer un message à ceux de nos compatriotes qui se sont égarés en empruntant la voie sans issue du terrorisme : qu'ils déposent les armes et reveniennent à la maison. Ce sont autant de choses qui ont permis l'accalmie que nous avons constatée avant les élections de novembre 2020. Malheureusement, cette accalmie n'a pas prospéré longtemps, car ces derniers temps, les activités terroristes ont connu un regain. Le massacre de paisibles populations à Solhan dans la nuit du 4 au 5 juin 2021 en est une illustration, mais notre détermination à vaincre ces forces obscures reste intacte.

« L'accalmie n'a pas prospéré longtemps car ces derniers temps, les activités terroristes ont connu un regain. »

Nous sommes conscients du fait que la lutte contre le terrorisme n'est pas seulement une question militaire. C'est pourquoi nous allons poursuivre et intensifier le développement des infrastructures socioéconomiques afin d'offrir aux populations, dans les zones à défis sécuritaires, des conditions pour un mieux-être. Il s'agira aussi dans ces zones de travailler à faire revenir l'administration, tout en œuvrant en faveur du retour des personnes déplacées.

Depuis l'adoption au Parlement, en 2020, d'une loi sur le quota de 30 % de femmes sur les listes électorales, qu'en est-il réellement de son application dans un pays où les femmes représentent 52 % de la population ?
Cette loi visait à accroître la représentativité des femmes dans les sphères de décision, notamment à l'Assemblée nationale et dans le gouvernement. Elle préconise un positionnement alterné femme-homme ou homme-femme des candidats, aussi bien pour la liste des titulaires que pour les suppléants aux législatives. La proposition d'un quota de 30 % sur les candidatures de l'ensemble des listes a été élaborée pour les élections législatives de novembre 2020. Cependant, force est de constater que la loi n'a pas produit les résultats attendus, car elle ne comporte pas de dispositions contraignantes pour les partis politiques. De ce fait, la majorité des partis politiques n'a pas respecté scrupuleusement non seulement la lettre, mais aussi l'esprit de la loi telle que votée. Il est donc nécessaire, pour l'ensemble des

acteurs politiques, de poursuivre la réflexion si nous voulons réaliser des avancées significatives sur cette question de la représentativité des femmes.

La relance de l'économie, qui fait d'ailleurs partie de vos grandes priorités, est attendue. Des experts projettent un taux de croissance du PIB de 3,9 % et d'autres, comme le FMI, tablent sur un rebond de 2 % en 2021. Quels facteurs vont sérieusement contribuer à cette embellie de la conjoncture ?
Malgré la situation difficile au plan sécuritaire et sanitaire avec la pandémie de Covid-19 et les différentes mesures que nous avons dû prendre pour y faire face, le taux de croissance de notre pays était établi à 2,5 % en 2020. Après cette phase de stabilisation, les projections se fondant sur une relance de l'activité économique post-Covid-19 ont pour objectif un taux de croissance moyen de 5,7 % entre 2021 et 2025. Pour cela, nous devons entre autres accélérer la digitalisation de l'économie et des services de l'État pour positionner l'économie numérique comme moteur de croissance et renforcer les infrastructures économiques et financières, notamment dans les secteurs de l'énergie, du transport et des télécommunications mobiles. Il nous faut aussi accélérer l'industrialisation au niveau de l'agriculture, du textile et de l'industrie pharmaceutique pour capturer la valeur ajoutée, intégrer de nouvelles chaînes d'approvisionnement et répondre à une demande nationale et africaine plus importante. Enfin, nous avons à renforcer le capital humain afin de créer un cercle vertueux vers la croissance et la réduction de la pauvreté. Toutes ces actions ne pourront produire des effets sans un climat de résilience, de sécurité, de cohésion sociale et de paix. De plus, leur bonne mise en œuvre nécessite une forte mobilisation des ressources internes, mais aussi le soutien de nos partenaires techniques et financiers pour permettre de relancer l'économie et de soutenir nos efforts de développement.

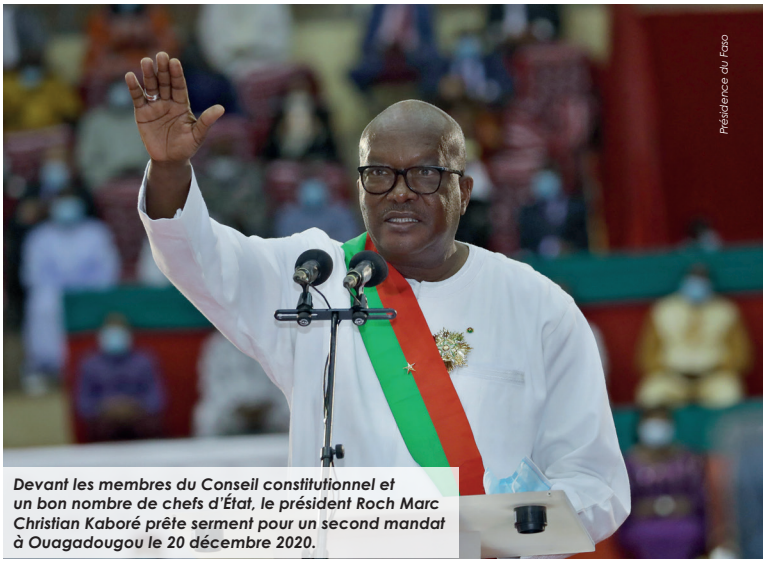
Présidence du Faso

Devant les membres du Conseil constitutionnel et un bon nombre de chefs d'État, le président Roch Marc Christian Kaboré prête serment pour un second mandat à Ouagadougou le 20 décembre 2020.

« La nouvelle Constitution qui sera adoptée ne m'autorise pas à briguer un autre mandat. »

Près de trois ans après la reprise des relations diplomatiques officielles entre le Burkina Faso et la Chine, quel bilan peut-on tirer de la coopération sino-burkinabè ?
Je salue la qualité des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et la Chine car, grâce au premier accord-cadre entre nos deux pays, d'importantes ressources ont été injectées en trois ans au Burkina Faso par le biais des projets et programmes. Depuis le rétablissement des relations sino-burkinabè, la Chine nous a beaucoup apporté, entres autres dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de la formation professionnelle. C'est une relation récente, et beaucoup de choses restent certainement à faire. Ce que nous attendons surtout de la Chine, c'est un partage d'expérience dans la lutte contre le sous-développement et la pauvreté.

Doit-on s'attendre, durant votre deuxième mandat, à des actions fortes visant à lutter contre la corruption au Burkina Faso, ce qui serait un signal envoyé aux bailleurs de fonds ? Rappelons qu'en 2019, le rapport du Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC) avait indexé des secteurs où la corruption était avérée et en arrivait à la conclusion qu'elle prenait de l'ampleur. Cette question est-elle inscrite comme priorité du gouvernement Christophe Dabiré ?
La lutte contre la corruption est l'une de nos priorités. En ce sens, je dirai que le Premier ministre, à qui j'ai renouvelé ma confiance, a intégré la lutte contre ce fléau qui sape le développement dans ses fondements. La participation de la société civile à cette lutte est à saluer. C'est pourquoi je remercie le REN-LAC, qui participe à ce combat au moyen de ses rapports sur la perception de la corruption au Burkina Faso et concourt ainsi à la sensibilisation sur le sujet.
Je me suis engagé, dans mon programme politique, à réformer l'État, ce qui implique de moderniser et de professionnaliser l'administration publique. L'un des enjeux est d'améliorer l'efficacité du service public et d'élargir le champ de la participation citoyenne. ▸ (*suite p. 24*)

▸Ce faisant, nous allons élaborer et mettre en œuvre un plan de moralisation de l'administration publique et, dans une volonté de transparence, demander à tous les services publics d'afficher leurs résultats en termes de qualité de prestations au public. Je voudrais également indiquer que nous avons un dispositif approprié de lutte contre la corruption porté par la Cour des comptes, par l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (l'ASCE-LC), par l'Inspection générale des finances et par les inspections générales de services. En outre, la digitalisation, que nous avons déjà évoquée, pourrait constituer un rempart à même d'endiguer le fléau de la corruption. Enfin, le président du Faso, le Premier ministre, les membres du gouvernement, les parlementaires, les directeurs généraux de certaines structures publiques pu encore des hauts représentants de l'État sont également soumis à la déclaration de patrimoine avant leur entrée en fonction et à la fin de leur mandat. Nous allons renforcer ce dispositif, et les contrevenants ou auteurs de faits avérés de corruption devront répondre devant la loi.

L'adoption d'une nouvelle Constitution est en vue. Le Burkinabè s'attend à entrer dans une Ve République, comme en France. Quels sont les aspects ou les dispositions fortes espérées dans cette nouvelle loi fondamentale ?
La Constitution de la Ve République que nous projetons n'est pas une copie conforme de celle de la Ve République française. Je voudrais vous rappeler que la nouvelle Constitution procède d'une volonté d'enraciner la démocratie dans notre pays, et de donner plus de force aux institutions. Ainsi, le passage effectif à la Ve République posera les nouvelles bases institutionnelles pour notre pays.
En termes de dispositions fortes, il faut noter la limitation des mandats, qui était déjà consacrée, la suppression des juridictions d'exception, le rééquilibrage des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire, la rationalisation des institutions de l'État, le renforcement des capacités opérationnelles de l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE-LC), et enfin la garantie et le renforcement du pluralisme politique. C'est un chantier sur lequel nous sommes bien avancés.

On sait que vous n'avez pas l'intention de briguer un troisième mandat. Mais les Burkinabè peuvent-ils vous faire confiance, quand on sait que certains de vos pairs africains sont revenus sur leur parole ?
Je m'en voudrais de porter un jugement de valeur sur ce qui se passe ailleurs. S'agissant du Burkina Faso, je suis constant dans ma position sur le respect de la loi fondamentale de notre pays. La nouvelle Constitution qui sera adoptée ne m'autorise pas à briguer un autre mandat. L'ancienne, sur la base de laquelle j'ai d'ailleurs été réélu, ne me le permet pas non plus. Dans mon message à la Nation à l'occasion du Nouvel An 2021, je disais ceci : « *L'année nouvelle annonce l'an I de mon second et dernier quinquennat* ». Je voudrais que l'on s'en tienne à cet engagement.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**



Redevenu ministre de la Défense à la faveur du remaniement du 30 juin dernier, le président du Faso est en première ligne et s'emploie à motiver l'armée burkinabè.

231 LOIS ADOPTÉES EN CINQ ANS

De grandes lois ont marqué la législature 2015-2020 du Parlement burkinabè, dont la loi de programmation militaire pour la période 2018-2022 et le code de justice militaire rénové pour l'adapter au climat sécuritaire tendu.

Le mandat des 127 députés de la 7e législature a officiellement pris fin le 22 décembre 2020. Au moment de faire leur bilan, tous les députés, conduits par leur président Alassane Bala Sakandé, ont été reçus en audience au palais de Kosyam par le président du Faso. Au nom de tous les parlementaires, Alassane Bala Sakandé a présenté au chef de l'État un « bilan synthétique » portant sur les cinq dernières années. Á cette occasion, le chef du Parlement a précisé que les députés avaient voté 231 lois, pris 54 résolutions, posé 235 questions d'actualité, et enfin organisé 11 missions d'information et 7 commissions d'enquête parlementaires. « *Au-delà de nos prérogatives, nous avons toujours été aux côtés du peuple* », a ajouté le président Sakandé.

La pratique du vote électronique est désormais d'usage dans l'institution parlementaire.

Quant au bilan de sa propre expérience en tant que président du Parlement, Alassane Bala Sakandé a avoué face à la presse locale avoir été comblé par ces trois années passées à la tête de l'Assemblée nationale. Il a indiqué avoir travaillé dans la concorde et la convivialité avec l'ensemble des députés pour l'atteinte des objectifs assignés aux élus du peuple. « *Je puis vous dire qu'un président de l'Assemblée nationale ne peut rien faire sans les autres députés. Le travail de fond est réalisé par l'ensemble des députés, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Depuis 5 ans, nous avons travaillé de telle sorte qu'il y ait un consensus dans tout ce que nous faisons* », s'est-il réjoui.

De manière concrète, l'année 2017, celle de l'élection au perchoir d'Alassane Bala Sakandé à la suite du décès brutal de Salif Diallo, président de l'Assemblée nationale, a été principalement marquée par l'adoption de la loi de programmation militaire pour la période 2018-2022 et du code de justice militaire rénové pour l'adapter au climat sécuritaire tendu. En 2018, des innovations sont à relever, notamment au niveau du fonctionnement de l'Assemblée nationale. Cette dernière a revu son règlement en procédant à la création de quatre structures : la Commission de la jeunesse, de l'éducation, de l'emploi et de la culture, la Commission du genre, de l'action sociale et de la solidarité nationale, la Commission du développement rural, de l'économie et des changements climatiques, et enfin la Commission de l'évaluation des politiques publiques et du suivi des recommandations. Toujours au rang des innovations introduites dans le règlement et l'organisation du Parlement, la pratique du vote électronique est désormais d'usage dans l'institution parlementaire.

En 2019, dans la série des lois examinées et adoptées par les députés au cours de la session figurent celle portant sur la protection de la propriété littéraire et artistique, celle ayant trait à l'accord de coopération judiciaire avec le Mali, le Niger et le Tchad, celle relative au nouveau statut de l'agent judiciaire de l'État, celle établissant la réglementation des réseaux de communication électroniques, ou encore celle consacrée à la modification du code pénal.

En 2020, la session du Parlement s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire due au Covid-19, et les députés ont été éprouvés par le décès de la 2e vice-présidente du Parlement Rose-Marie Compaoré. Par ailleurs, cette session a connu le déploiement de deux commissions d'enquête parlementaires, l'une sur le système de téléphonie mobile et l'autre sur le système et les pratiques de la promotion immobilière, ainsi que trois missions d'information parlementaires : l'une sur l'opérationnalisation des fonds miniers, la problématique de l'emploi des nationaux dans les sociétés minières et l'effectivité du paiement de la contribution financière en matière d'eau par les sociétés minières, l'autre sur l'état d'exécution de la loi de programmation militaire quinquennale 2018-2022, et enfin la troisième sur la gestion de la pandémie de Covid-19.

Serge-Henri Malet

Un Parlement riche de 15 partis politiques



L'actuel Parlement burkinabè dirigé par Alassane Bala Sakandé compte 127 députés issus de 15 partis et formations politiques. Comment l'Assemblée nationale est-elle organisée ? La majorité parlementaire est-elle sous la pression de l'opposition ?

Pour sa 8e législature, le nouveau Parlement burkinabè issu des élections du 22 novembre 2020 compte huit femmes élues, soit 6,29 %. Sur les 127 députés, ils sont 41, soit 32,28 %, à avoir déjà siégé, en partie ou en totalité, sous la 7e législature, ce qui équivaut à un renouvellement à plus des 2/3.

En revanche, le coup KO à la présidentielle réussi par le président Roch Marc Christian Kaboré ne s'est pas confirmé par une majorité absolue en faveur du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), son parti. Conséquence : pour s'assurer une majorité parlementaire, le président réélu du Burkina Faso a été conduit à composer à nouveau avec des alliés. Certes, le MPP est arrivé en tête des législatives du 22 novembre avec 56 sièges sur 127 à l'Assemblée nationale, soit un siège de plus que dans la précédente Assemblée, mais ce n'est pas suffisant pour obtenir la majorité absolue. Le MPP étant loin des 64 sièges nécessaires, il a donc fait alliance avec de petits partis, comme lors de la précédente législature. Ainsi, pour s'assurer cette majorité confortable, le parti s'est appuyé sur une douzaine de sièges de formations alliées : cinq de l'Union pour la renaissance-Parti sankariste (UNIR-PS) de l'avocat Bénéwendé Sankara, qui avait déjà rejoint la majorité lors du premier mandat du président Kaboré, quatre du Mouvement pour le Burkina du futur (MBF) de Daouda Simboro et trois du Parti pour le développement et le changement (PDC) de Saran Séré/Sérémé.

Six groupes parlementaires

De même, afin de faciliter le fonctionnement du Parlement, six groupes parlementaires ont été constitués. Quatre partis politiques sont réunis au sein du premier groupe dominé par le MPP au pouvoir et composé de 56 députés, avec pour président le député Alexandre Tapsoba. Les trois autres groupes parlementaires appartiennent respectivement au RDJ, qui compte 21 députés dont cinq de l'UNIR/PS, au NTD avec 13 députés et à l'UPC qui en affiche 12. Ces quatre groupes parlementaires constituent la majorité parlementaire, donnant ainsi au MPP une majorité confortable à l'Assemblée nationale.

Les deux autres groupes parlementaires rassemblant l'opposition sont le groupe du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), représenté par 15 députés et présidé par le député Achille Marie Joseph Tapsoba, et le groupe PJRN, présidé par le député Gilbert Noël Ouédraogo et comptant 11 députés : trois du parti ADF/RDA, trois d'AGIR Ensemble et cinq du CDP.

L'intérêt général avant tout

Á l'entame de leur mission, le président de l'Assemblée nationale Alassane Bala Sakandé *(lire son interview p. 30-31)* a invité en ces termes les 127 députés provenant des 15 partis et formations politiques à oublier leur provenance et appartenance politiques et à mettre l'intérêt général au cœur de leurs actions : *« Bien que désigné par les citoyens d'une circonscription électorale et sur une liste de sa formation politique, le député, une fois installé, est contraint au devoir d'ingratitude à l'égard de son électorat et de sa famille politique. Le parlementarisme de proximité auquel j'appelle de tous mes vœux et qui doit être le leitmotiv de cette 8e législature implique que les élus soient en contact avec leurs concitoyens et fassent remonter les préoccupations des citoyens vers les sphères de décisions nationales. Le député, une fois installé, ne doit pas être prisonnier des intérêts particuliers, locaux ou catégoriels. Dans l'exercice de sa mission, il ne doit se déterminer que par rapport à sa vision de l'intérêt général. »*

Pour cette 8e législature, le président de l'Assemblée nationale dit attendre, dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19, une nouvelle impulsion à *« la diplomatie parlementaire en plus du parlementarisme de développement et de proximité »*, afin d'aboutir à la consolidation de la crédibilité du Burkina Faso au sein des Parlements à l'international.

Adissa Compaoré



Assane Ouédraogo

Alassane Bala Sakandé, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

Entretien – Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso

« Les personnes marginalisées retiendront toujours et encore notre attention »

La 8e législature de l'Assemblée nationale issue de l'élection de décembre 2020 s'accomplira sous la conduite du même président, Alassane Bala Sakandé, qui nous livre sa vision de la nouvelle ère démocratique à animer et orienter : parlementarisme de développement, proximité, poursuite des réformes, réconciliation nationale et idéal démocratique souverain des peuples en sont les maîtres-mots.

Lors de l'élection du 29 décembre 2020, vous avez été reconduit à la tête du Parlement avec 123 voix sur 127. Quel bilan dressez-vous de votre premier mandat ?

Alassane Bala Sakandé : Reconnaissez avec moi qu'il est difficile d'être à la fois juge et partie. L'auto-évaluation est un exercice qui comporte toujours sa part de tentation à l'autosatisfaction. Mais puisqu'il est question de bilan et qu'il ne saurait être exhaustif ici, je me contenterai de quelques chiffres relatifs aux missions constitutionnellement dévolues au Parlement : le vote de la loi, le contrôle de l'action gouvernementale et les enquêtes parlementaires.

Au plan quantitatif, nous sommes parvenus, au terme de la 7e législature dont j'ai assuré la présidence à partir de septembre 2017, après le décès de Salifou Diallo, à adopter 226 textes de loi. S'agissant du contrôle de l'action gouvernementale, nous avons usé de 114 questions orales, 118 questions écrites et 16 questions d'actualité pour interpeller l'exécutif à propos de la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques ▸(*suite p. 30*)

▸publiques. Á tout cela s'ajoutent les enquêtes parlementaires que nous avons ordonnées et conduites dans divers secteurs, qu'il s'agisse d'activités publiques ou privées. Au plan qualitatif, la 7e législature a fait de la proximité et de la redevabilité des démarches pertinentes pour améliorer l'efficacité du travail parlementaire. Ainsi, au niveau institutionnel, des réformes ont été engagées pour mieux adapter le mode de fonctionnement de l'Assemblée aux exigences de bonne gouvernance et de transparence.

Bien sûr, tout n'a pas pu être fait au cours de ces cinq dernières années, et d'ailleurs tout ne pouvait pas être fait. Mais l'ensemble des députés, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, a donné le meilleur de soi-même pour que la 7e législature puisse s'acquitter de ses missions. Je suis reconnaissant à chacun d'entre eux.

« Nous ne nous enfermons pas dans la logique de la règle de la majorité mais nous privilégions la logique consensuelle. »

Pour la 8e législature, vous avez placé votre mandat notamment sous le signe de la poursuite des réformes. Á quelles réformes spécifiques vous référiez-vous ?

La première session annuelle de la 8e législature s'est ouverte le 3 mars dernier en présence du président de l'Assemblée nationale du Bénin Louis Vlavonou et du président du Conseil national de la Transition du Mali Malick Diaw. Durant cette 8e législature, nous mettrons un point d'honneur à poursuivre et à renforcer les réformes initiées par la précédente, sous-tendue par le concept de « parlementarisme de développement » ou « parlementarisme de proximité ».

L'institution s'engage à organiser régulièrement des journées de redevabilité pour rendre compte du bilan du travail parlementaire. Cette démarche inclut l'opérationnalisation progressive du « Bureau des citoyens » dans les régions, qui rapprochera encore le Parlement de nos mandants. Conçu comme une interface entre l'institution et les citoyens, le « Bureau des citoyens », en plus de favoriser les échanges entre les populations, leur Parlement et leurs députés, permettra au peuple d'être à l'initiative des lois par voie de pétition constituant une proposition rédigée conformément à l'article 98 de la Constitution.

Vous le savez, la démocratie représentative est de plus en plus contestée, et cela inclut ses fondements originels comme la règle de la majorité. Face à cette réalité, depuis la 7e législature, nous ne nous enfermons pas dans la logique politique de la règle de la majorité mais nous privilégions très souvent la logique consensuelle, et cela concerne aussi bien les prises de décisions politiques que la mise en place des organes dirigeants de l'Assemblée nationale ou nos rapports aux lois et aux citoyens. Ainsi, il faut savoir que les personnes marginalisées retiendront toujours et encore notre attention. Et parmi ces personnes qui attendent le déploiement de dispositifs et d'actions volontaristes pour leur permettre de donner le meilleur d'elles-mêmes figurent en bonne place les femmes et les jeunes.

La 8e législature poursuivra aussi les initiatives de la précédente relativement à la promotion et à la protection de la « préférence nationale » sur le plan économique. Par ailleurs, si la législature précédente a été dynamique dans le contrôle de l'action gouvernementale, l'examen et le vote des projets de lois ou encore le renforcement de sa proximité avec les citoyens, il apparaît que sa production de lois d'initiative parlementaire a été faible. Même si cette faiblesse n'est pas propre à notre Parlement, nous nous engageons à nous attaquer aux causes pour que les parlementaires soient plus en phase avec leurs missions et les préoccupations de nos concitoyens. Évidemment, ce renforcement des capacités et des performances des députés doit s'accompagner de la construction d'un cadre de travail approprié.

Enfin, convaincus de ce qu'il n'y a point de démocratie sans démocrates, nous renforcerons nos moyens d'information et de formation des citoyens à la vie publique. Ainsi, nous souhaitons faciliter l'accès à l'information publique parlementaire, et en particulier à l'information budgétaire.

Vous êtes un ardent défenseur du « parlementarisme de proximité », une thématique qui va être renforcée durant votre second mandat. Quelles actions nouvelles allez-vous promouvoir pour matérialiser cet objectif déjà poursuivi lors de votre mandat précédent ?

Je me réjouis d'abord du fait que le concept de « parlementarisme de proximité », dont je suis l'un des défenseurs et non le concepteur, ait eu un écho favorable au sein de l'hémicycle. Pour parvenir à sa matérialisation, qui du reste a commencé sous la 7e législature, c'est avec l'ensemble des députés que nous allons en définir les moyens. Déjà, l'organisation des premières Journées de redevabilité de l'Assemblée nationale tenues à Bobo-Dioulasso du 30 juin au 4 juillet 2021 sur le thème « Culture de la redevabilité, un impératif pour un Parlement de proximité » procède de notre volonté de donner corps à cette notion de « parlementarisme de proximité ». Ce fut un grand événement politique car c'était la première fois dans l'histoire du Parlement burkinabè que l'ensemble des députés se retrouvait hors de Ouagadougou, siège de l'Assemblée nationale, pour soumettre ses actions à l'évaluation citoyenne.

Nous allons poursuivre le même exercice dans les douze autres chefs-lieux de région, mais sous d'autres formats. D'autres initiatives comme la mise en place du « Bureau des citoyens » à l'échelle locale pour servir d'interface entre le Parlement et les populations seront bientôt déployées. La culture de la proximité doit impérativement faire partie de nos mœurs politiques.

Pour cette 8e législature, qu'en est-il du financement et du coût du plan stratégique de l'Assemblée nationale jusqu'en 2025 ? Les bailleurs de fonds pour le premier plan ont-ils renouvelé leur contribution ou avez-vous fait appel à de nouveaux soutiens financiers ?
Pour la mise en œuvre de son plan stratégique 2016-2020, l'Assemblée nationale avait bénéficié du soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers, dont trois avaient convenu avec nous du Programme commun d'appui à l'Assemblée nationale du Burkina Faso (PROCAB) d'un montant de 4 230 922 000 FCFA : la Suède, l'Union Européenne et la Suisse. Le Japon et le Canada ont aussi soutenu la conception et l'exécution de ce plan stratégique.
Le nouveau plan en cours d'élaboration couvrira la période 2022-2025. En dépit de la pandémie de Covid-19 qui a sensiblement perturbé le déroulement des différentes activités du plan qui vient de s'achever, nous sommes satisfaits des résultats obtenus. C'est pourquoi je fonde l'espoir que ces résultats ainsi que l'importance et le rôle du Parlement dans la gouvernance démocratique inciteront nos partenaires à apporter au nouveau plan des appuis plus consistants.

Pourquoi estimez-vous que le processus de réconciliation est « *une démarche collective douloureuse* » ? À l'issue du débat national sur cette question, les Burkinabè parviendront-ils à s'entendre sur une « vision commune » ?
La réconciliation engage toujours deux parties séparées par un passé qui, de prime abord, ne « passe » pas. Elles sont appelées à affronter un épisode ou une histoire qui cristallise des ressentiments individuels ou collectifs. La démarche de réconciliation met face à face deux protagonistes : d'un côté la victime, qui doit publiquement extérioriser la douleur due au préjudice qu'elle a subi, de l'autre l'auteur dudit préjudice, qui doit reconnaître ses actes. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un exercice de catharsis qui requiert une grande force morale afin de revisiter un passé douloureux et de revivre une expérience traumatisante. La réconciliation est toujours précédée d'une vérité tout aussi douloureuse. Cela étant posé, je ne doute pas un instant que nous puissions parvenir à l'apaisement des cœurs. L'histoire politique a montré que notre peuple a toujours su relever les défis qui engagent la cohésion sociale et l'avenir de toute la nation. J'ai foi en notre capacité de panser les stigmates du passé pour mieux scruter l'avenir.

Pensez-vous que les acquis démocratiques des trois pays voisins d'Afrique subsaharienne que sont le Bénin, le Mali et le Burkina Faso soient véritablement consolidés ?
La démocratie est une quête permanente. Même pour les nations qualifiées de « vieilles démocraties » ou citées comme des exemples de raffinement démocratique, rien n'est définitivement acquis. L'histoire politique récente d'une démocratie dite avancée le montre bien. Rappelez-vous la prise d'assaut, pour ne pas dire la profanation du temple de la démocratie américaine par les partisans d'un candidat qui refusait sa défaite à une élection présidentielle. Il nous faut donc, partout, continuer à cultiver inlassablement les valeurs qui ont toujours fondé l'État de droit et la démocratie. Cela passe, entre autres, par la tenue d'élections régulières, ouvertes et transparentes, par la séparation des pouvoirs ainsi que par la garantie des droits et des libertés individuelles et collectives.

« La 8e législature poursuivra la promotion et la protection de la « préférence nationale » sur le plan économique. »

Je pense que le Bénin, le Mali et le Burkina Faso, puisque vous citez ces trois pays, et bien d'autres États africains, sont engagés dans cette dynamique, avec parfois des convulsions politiques ou des retours en arrière dictés par des aléas sociopolitiques dont on aurait souhaité faire l'économie. On parle aujourd'hui de mondialisation de l'économie, de mondialisation de la finance, mais on parle peu de ce processus de mondialisation des aspirations légitimes des peuples à des gouvernements vertueux. Les Béninois, les Maliens ou les Burkinabè, comme les autres citoyens du monde entier, entendent vivre dans des environnements politique, économique et social à même de leur garantir un épanouissement personnel et collectif, et veiller dès à présent à celui des générations futures. Et ils s'en donneront les moyens. C'est un processus irréversible, c'est un idéal immarcescible.

Pour 2021, comment se décline votre feuille de route et quelles sont vos priorités ?
Les réformes que j'ai énoncées donnent un aperçu de l'ordre de mouvement de nos actions. L'élaboration participative du nouveau plan stratégique nous permettra de mieux préciser nos priorités et une feuille de route consensuelle.

Propos recueillis par **Andju Ani**

Gouvernement Dabiré II : la continuité dans l'action

Le Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré a été reconduit dans ses fonctions en début d'année. À la gestion des dossiers traditionnels s'ajoutera une mission : œuvrer à la réconciliation nationale.

Réélu pour un second mandat, le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré a renouvelé sa confiance à Christophe Marie Joseph Dabiré. Alors que les spéculations allaient bon train sur son éviction, l'économiste de 72 ans a été reconduit au poste de Premier ministre le 5 janvier. Comme le prévoyaient certains observateurs, le chef de l'État a donc préféré la stabilité au chamboulement.

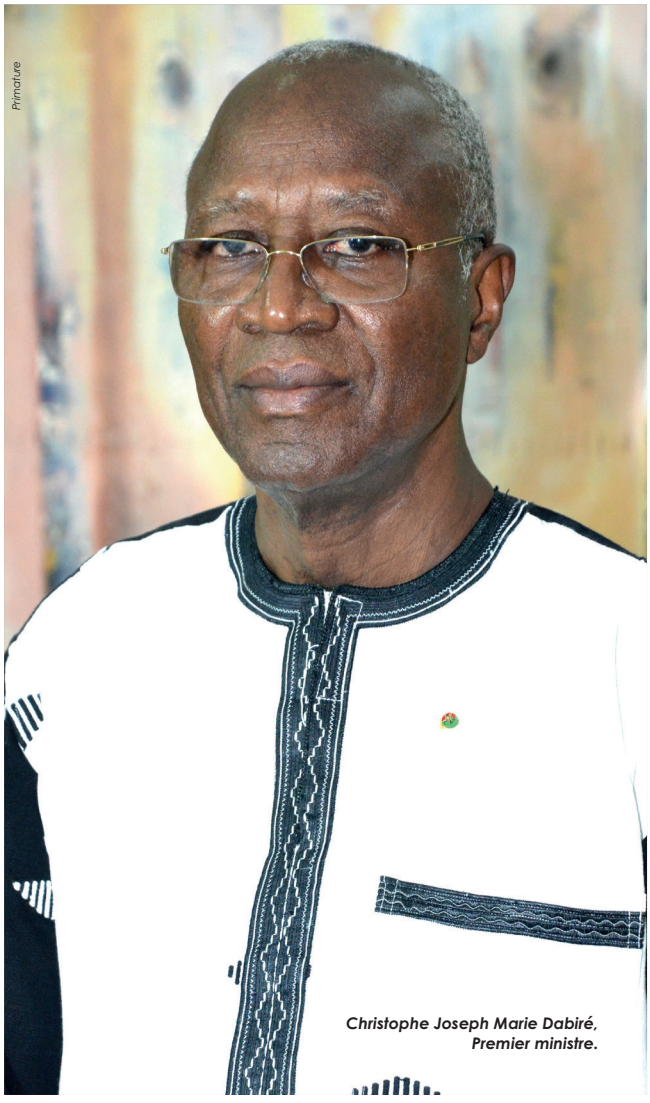

Christophe Joseph Marie Dabiré, Premier ministre.

Cette reconduction a donné lieu au maintien, au sein de l'équipe gouvernementale, de près d'une vingtaine de ministres, dont celui des Affaires étrangères Alpha Barry et des Infrastructures Éric W. Bougouma. Quatorze autres ont quitté le navire, parmi lesquels le ministre de la Communication Rémis Fulgance Dandjinou et de la Culture Abdoul Karim Sango. Composé de 33 membres dont 9 femmes, le gouvernement Dabiré II inscrit son action dans la continuité, avec les mêmes défis sécuritaires, économiques et sociaux. Seul changement, la feuille de route du chef du gouvernement comporte un nouveau dossier : la réconciliation nationale.

En effet, conformément à sa promesse de campagne, Roch Marc Christian Kaboré en a fait son cheval de bataille. « *C'est un enjeu majeur* », a pour sa part indiqué le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale (DPG) prononcée le 4 février et sanctionnée par un vote positif de l'Assemblée nationale : 105 voix sur 127. Dans le nouveau gouvernement formé le 10 janvier, cet aspect de la mission a été pris en compte avec la nomination d'un ministre d'État auprès de la Présidence du Faso chargé de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale. Ce portefeuille a échu à l'ex-chef de file de l'opposition Zéphirin Diabré, qui a rejoint la majorité. Celui-ci a multiplié les rencontres pour dessiner les contours du champ d'application de la réconciliation nationale, une démarche volontariste qui, à son avis, se justifie par rapport à « *un passé lointain de l'histoire du pays, mais aussi une actualité récente marquée par des crimes, des violations de droits, des conflits divers, des ressentiments d'injustice et des frustrations* ».

La réconciliation nationale, une priorité

Le ministre d'État a ainsi pu dégager cinq catégories de problèmes qui doivent être résolus par la réconciliation nationale. Dans la première catégorie figurent les crimes de sang ainsi que le sort des exilés politiques et des victimes de l'insurrection populaire d'octobre 2014. La seconde catégorie regroupe les différents conflits communautaires,*« moins visibles en apparence mais plus perfides »*. La troisième catégorie concerne les attaques terroristes ainsi que les situations de stigmatisation et de repli communautaire. La quatrième catégorie se rapporte aux litiges entre l'État et ses administrés. Enfin, la cinquième catégorie s'attache à prendre en compte *« le ressenti de la gouvernance globale de l'État »*. Selon le ministre Diabré, les Burkinabè doivent se réunir autour d'une table pour discuter de ces questions, et c'est d'ailleurs tout le sens du Forum national sur la réconciliation annoncé par le chef de l'État, qui a affiché son attachement au triptyque vérité-justice-réconciliation. Cela étant dit, *« il ne sera pas question de prime à l'impunité »*, a averti le ministre en charge de la question. La date de cette importante rencontre qui devrait permettre de poser les jalons d'un nouveau départ pour le pays n'a pas encore été fixée. Dans le même esprit, une Stratégie nationale pour la promotion de la cohésion sociale est en cours d'élaboration et devra déboucher sur l'institution d'une journée dédiée au vivre-ensemble. Mais bien sûr, la réconciliation nationale ne doit pas occulter les autres défis : lutte contre l'insécurité, Covid-19, relance économique, renforcement de la justice, réforme de l'administration, etc.

Préserver la sécurité

Loin d'être stable, la situation sécuritaire retient l'attention de l'exécutif. En cinq ans, plus de 1 650 civils et militaires ont été tués, selon un rapport de l'Observatoire pour la démocratie et les droits de l'homme (ODDH) publié en juin 2020. En dépit d'une accalmie, des attaques sporadiques sont toujours perpétrées par des groupes armés. Huit volontaires pour la défense de la partie (VDP) enrôlés dans la lutte contre le terrorisme ont péri le 14 avril sous les balles assassines de l'ennemi à Gorgadji, dans la région du Sahel. Une semaine plus tard, quatre éléments d'un détachement militaire sont tombés dans une embuscade à Yirgou, dans la région du Centre-Nord. Et des victimes continuent d'être enregistrées, tout comme des déplacés internes. Au 31 décembre 2020, ce sont 1 074 993 déplacés qui ont été dénombrés par le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR). Le Premier ministre mise sur le retour volontaire de ces personnes après la libération progressive des zones sous menace.

La préservation de la sécurité constitue donc un impératif pour l'exécutif, qui projette des actions dans ce sens : entre autres, la continuation de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire 2018-2022, l'amélioration de la contribution des VDP à la lutte contre le terrorisme, et enfin la poursuite des actions communes du G5-Sahel. Christophe Dabiré a indiqué au cours de sa DPG que l'adoption de la Stratégie de sécurité nationale devrait favoriser le déploiement d'une *« réponse holistique dans la prise en charge des défis sécuritaires »*.

Renforcer l'institution judiciaire

Autre préoccupation : la crise sanitaire du Covid-19. Si le Burkina Faso a connu deux vagues de la maladie, la situation reste *« sous contrôle »*, d'après les autorités sanitaires. Au 1er mai 2021, le pays comptait 13 324 cas confirmés – 4 992 femmes et 8 332 hommes – pour 157 décès. Outre la promotion constante des mesures barrière, les autorités sanitaires disent travailler à l'introduction du vaccin, qui n'était pas encore arrivé dans le pays à la date du 4 mai 2021. Un plan de vaccination a été élaboré, avec une première phase qui permettra d'administrer 1 380 000 doses, selon le Pr Charlemagne Ouédraogo, ministre de la Santé. *« C'est un vaccin que nous n'achetons pas. Il est donné gratuitement par le mécanisme GAVI. Nous ne savons pas quand il arrivera au Burkina »*, a-t-il confié à la presse le 17 avril. L'épidémie de Covid-19 a entraîné en 2020 une « légère » récession de l'économie, ce qui oblige l'exécutif à travailler à sa relance. Selon les prévisions des experts de la Banque mondiale, le taux de croissance devrait atteindre 3,9 % en 2021, contre -2 % l'année dernière.

Par ailleurs, le renforcement de la justice constitue une autre priorité pour le gouvernement, qui devra poursuivre son appui aux juridictions en vue du traitement des dossiers emblématiques. Parmi ceux-ci, l'affaire Thomas Sankara, qui devra bientôt faire l'objet d'un procès après la mise en accusation de l'ancien président du Faso Blaise Compaoré et de 13 autres personnes. Enfin, la réforme de l'administration, dans ce contexte d'insécurité, préoccupe aussi le Premier ministre. Il compte procéder à une réorganisation pour pallier la faible couverture du territoire national par les structures régaliennes de l'État. Dans les prochains mois, l'exécutif devra soumettre à l'Assemblée nationale un projet de redécoupage du territoire burkinabè pour assurer un meilleur maillage sécuritaire et favoriser un développement socio-économique à la base.

Comme on le voit, les fronts sont nombreux et les attentes pressantes…

Patrick Kader Karantao

Les Editions Sidwaya

Le journal de tous les Burkinabè

PREMIER GROUPE DE PRESSE AU BURKINA FASO

Carrefour Africain
23 mars 1959



Mensuel d'informations thématiques

Sidwaya Quotidien
05 avril 1984



Quotidien d'informations générales

Sidwaya Sport
08 août 2000



Hebdomadaire d'informations sportives

Sidwaya Mobile
01 juin 2014



Alerte informative via les téléphonies en instantané

Sidwaya Numérique
14 avril 2015



Les differentes publications en numerique sur sa nouvelle interface «visiteur»

Sidwaya, *le journal de tous les Burkinabè*

01 BP 507 OUAGADOUGOU 01
Télex : 5327 BF AIB 5,
rue du marché

Tél. : (+226) 70 20 05 62
(+226) 25 30 63 06/07
Fax : (+226) 25 31 03 62

LE PROCESSUS EST EN MARCHE

Dans l'agenda du président du Faso Roch Marc Christian Kaboré, la réconciliation nationale figure en bonne place. Le processus est sur les rails et devrait poser les jalons d'un nouveau départ pour le pays.

La réconciliation nationale constitue l'un des défis majeurs du second mandat du président du Faso Roch Marc Christian Kaboré. Cette question qui fait couler beaucoup d'encre et de salive est étroitement liée à l'histoire du pays. Pour le ministre d'État Zéphirin Diabré en charge du dossier auprès du président du Faso, la réconciliation nationale se fonde sur un passé lointain et une actualité récente marqués, entre autres, par des crimes, des violations de droits, des conflits divers, des ressentiments d'injustice et des frustrations. Dès sa prise de fonction, le ministre a cerné le sujet en prenant langue avec des organisations de la société civile et des institutions impliquées dans le processus. Au nombre de celles-ci, le Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN) créée en 2015 et qui s'était déjà saisie de plus de 5 000 dossiers litigieux. Cette institution dirigée par l'ancien ambassadeur Léandre Bassolé a remis au chef de l'État son rapport de fin de mandat le lundi 19 avril. Le HCRUN a donc balisé le terrain à Zéphirin Diabré : son rapport de consultations des différentes composantes de la société a été adopté en Conseil des ministres le 21 avril.

À en croire son auteur, ce document dont nous n'avons pas obtenu copie liste les différents besoins de réconciliation, leur type ainsi que le cheminement à suivre pour développer les instruments propres à les combler. Zéphirin Diabré devra maintenant œuvrer à ce que se tienne le Forum national sur la réconciliation initié par le chef de l'État, même si aucune date n'a encore été avancée. Cette rencontre sera précédée de tournées régionales et provinciales pour donner aux citoyens l'occasion d'apporter leur contribution à la question de la réconciliation. Un organe d'orientation devrait aussi voir le jour, avec l'objectif de guider l'exécutif sur la démarche à adopter.

Une « comédie institutionnelle » ?

Le processus de réconciliation est sur les rails, mais le schéma à définir pour y parvenir pourrait alimenter des divergences. À l'issue du Conseil des ministres qui a tablé sur son rapport, Zéphirin Diabré a souligné l'attachement du gouvernement au triptyque vérité-justice-réconciliation, réaffirmant le principe selon lequel rien ne donnera à penser qu'il s'agit d'une prime à l'impunité, alors que des leaders de l'opposition plaident pour une justice transitionnelle.

Déjà, certains d'entre eux semblent être contrariés par la mise en accusation de l'ancien président du Faso Blaise Compaoré le 13 avril dernier dans le dossier Thomas Sankara. Exilé en Côte d'Ivoire depuis sa chute, l'ex-locataire du palais de Kosyam devra répondre des faits d'atteinte à la sûreté de l'État, de complicité d'assassinat et de recel de cadavre dans la disparition tragique de son prédécesseur le 15 octobre 1987. Au lendemain de la décision de justice, Eddie Komboïgo, nouveau chef de file de l'opposition et président du CDP, ex-parti au pouvoir, s'est fendu d'un commentaire face à la presse. « *Il semble y avoir un paradoxe entre le langage des gouvernants qui disent « allons à la réconciliation » et l'ouverture tous azimuts de dossiers auxquels on pensait pouvoir trouver une solution intelligente* », a-t-il déclaré.

> ***« Il n'y a pas de recette toute faite pour nous amener à la réconciliation nationale. Il faut établir un mécanisme propre au Burkina Faso. »***

Mais existe-t-il un chemin conventionnel pour conduire à la réconciliation nationale ? La question fait débat. « *Il n'y a pas de recette toute faite pour nous amener à la réconciliation nationale. Il faut établir un mécanisme propre au Burkina Faso* », a indiqué le Pr Serge Théophile Balima, expert en communication, lors d'un panel organisé le vendredi 23 avril par le Réseau des mouvements du Burkina Faso (RM/BF). Dans les rangs de la société civile, certaines organisations ne voient pas la nécessité d'une réconciliation nationale. Pour le mouvement Le Balai citoyen par exemple, il s'agirait d'une « *comédie institutionnelle* ». « *Le peuple burkinabè n'a pas de problème de réconciliation nationale. Qui veut-on réconcilier avec qui ? De quoi parlent ces agitateurs de la réconciliation nationale ?* », s'est interrogé, le 16 février lors d'un point de presse, l'un de ses responsables, Éric Ismaël Kinda.

Patrick Kader Karantao

« Nous devons établir un nouveau pacte du vivre-ensemble »

Une mission « hante les nuits » *de Zéphirin Diabré, ex-chef de l'opposition devenu ministre d'État en charge de la Réconciliation : il doit préparer un Forum national de la réconciliation où* « rien ne sera fait qui puisse donner le sentiment que l'on cherche à promouvoir l'impunité ».

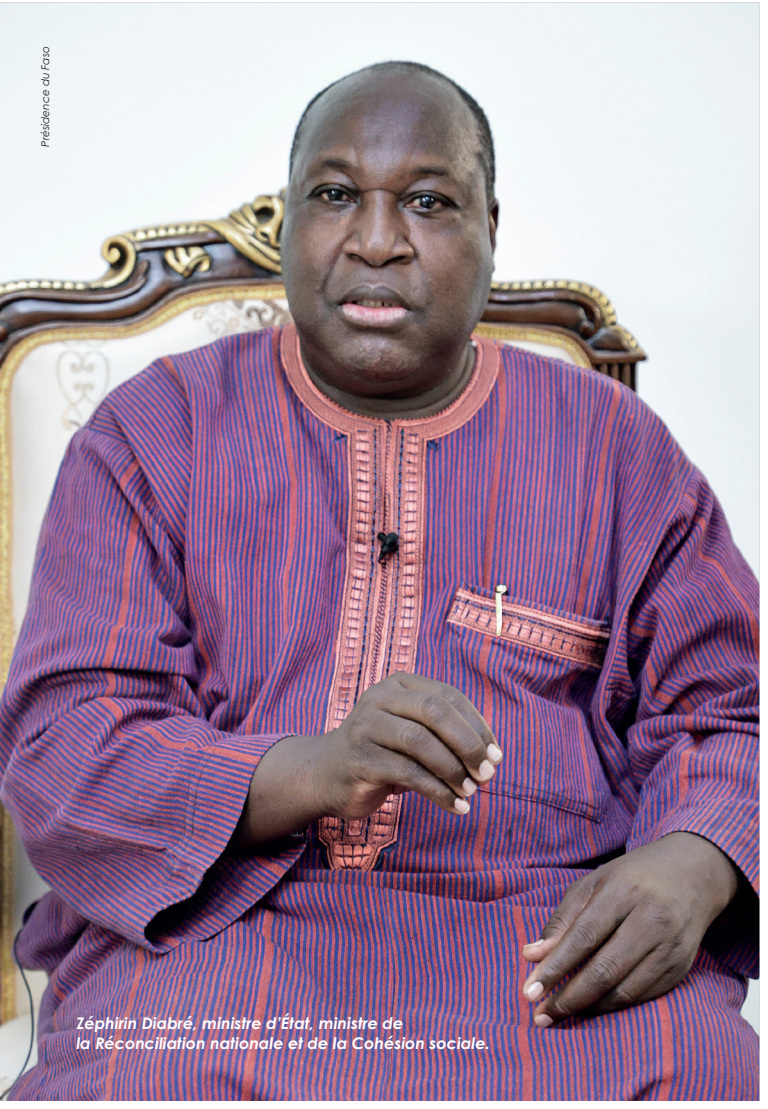
Présidence du Faso

Zéphirin Diabré, ministre d'État, ministre de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale.

En votre qualité de leader de l'UPC, poids lourd de cette opposition dont vous étiez encore le chef de file en 2020, quel sens donnez-vous à votre alliance avec la majorité présidentielle ?

Zéphirin Diabré : Les alliances entre partis politiques font partie de la dynamique du jeu démocratique. Notre loi a même intégré cette donne puisque, au lendemain de chaque élection législative, les partis sont invités à déclarer leur appartenance à la majorité ou à l'opposition. Si les positions devaient être figées, cette disposition n'aurait pas été écrite. Dans le cas particulier que vous évoquez, je veux d'abord saluer l'esprit d'ouverture de Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso qui, au lendemain de sa réélection à la tête du pays, après une analyse avisée des défis que doit relever le pays, a pris langue avec une partie de l'opposition pour nouer une alliance de gouvernement. Notre alliance, même si elle concerne forcément tous les compartiments de la gestion du pays, est mise en exergue par la mission de réconciliation nationale que le président du Faso a bien voulu me confier, et pour laquelle je lui exprime toute ma gratitude. Dans l'étape actuelle de la vie de notre nation, c'est une mission de salut public qu'aucun homme politique soucieux de l'avenir de ce pays ne peut refuser.

Cela dit, je n'appartiens plus au club des hommes politiques qui doivent faire une carrière ministérielle pour se construire. Dieu m'a déjà comblé dans ce domaine, et même au-delà. Aujourd'hui, j'ai un objectif important à court terme : réussir la tenue du Forum national de réconciliation qui marquera un nouveau départ pour notre pays. C'est cela qui me fait courir, et rien d'autre.

Le président Kaboré s'est prononcé en faveur de la tenue d'un grand forum de réconciliation en 2021. Avez-vous une idée du calendrier de cet événement ? L'ancien président Blaise Compaoré sera-t-il présent ? Et quelle sera l'importance de cette rencontre politique ?

Le président du Faso a effectivement décidé de la tenue du Forum national de réconciliation. Le Conseil des ministres vient d'en discuter. Le principe est acté. Les préparatifs vont bientôt commencer. La date sera communiquée en temps opportun. Ce forum rassemblera toutes les forces vives de la nation. Son importance politique va de soi : c'est l'instant solennel où les Burkinabè vont sceller la réconciliation et se donner les instruments pour panser leurs plaies, pour raffermir leur cohésion, et enfin pour éviter la répétition des faits générateurs de besoins de réconciliation. À ce stade, je ne peux pas vous dire si l'ancien président Blaise Compaoré sera présent ou pas. Du reste, sa présence ou non au Burkina Faso n'est pas forcément liée au calendrier du forum.

« La démarche de réconciliation s'appuie sur le triptyque vérité-justice-réconciliation. »

La réconciliation ne risque-t-elle pas de donner un sentiment d'impunité alors que les victimes de la période Blaise Compaoré, y compris celles du soulèvement populaire d'octobre 2014 et du coup d'État de septembre 2015, réclament justice ?

La démarche de réconciliation s'appuie sur le triptyque vérité-justice-réconciliation. Le dernier Conseil des ministres l'a réaffirmé avec force. Rien ne sera fait qui puisse donner le sentiment que l'on cherche à promouvoir l'impunité. Nous sommes conscients de la forte soif de vérité et de justice de notre peuple. Les Burkinabè peuvent être rassurés : cette soif sera étanchée.

Cela dit, il est important que les uns et les autres comprennent que la réconciliation nationale ne se limite pas aux crimes de sang ou aux questions purement politiques, même si ceux-ci en constituent la dimension la plus dramatique. Les besoins de réconciliation dans notre pays couvrent un large spectre de problématiques. Nous devons les traiter toutes, et nous allons le faire.

Le 28 janvier 2021, vous avez rencontré le Mogho Naaba Baongo dans son palais. Quel rôle peut-il jouer dans la réconciliation nationale ? D'autres souverains traditionnels du pays ont-ils aussi été consultés sur ce sujet sensible ?

Le Mogho Naaba est une institution qui occupe une place très spéciale dans notre histoire et notre culture. La réconciliation fait partie de son ADN et de son quotidien. Il était donc indiqué que je lui rende une visite de courtoisie à l'entame de ma mission. Ses avis et conseils sont nécessaires pour imaginer l'architecture des mécanismes de réconciliation. Et son engagement apporte indiscutablement une crédibilité fortement utile au succès de la démarche du gouvernement. Comme lui, d'autres souverains et chefs traditionnels à travers le pays ont été consultés. Ils ont tous indiqué leur disponibilité à accompagner le gouvernement dans cette démarche de réconciliation nationale.

En 2021, quels sont votre feuille de route et vos objectifs ?

Dans les mois de 2021 qui restent, nous devons entre autres écrire, finaliser et faire adopter par le Conseil des ministres quatre documents de stratégie : une stratégie nationale de réconciliation, une stratégie nationale de cohésion sociale, une stratégie nationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, et enfin un nouveau pacte du vivre-ensemble. Nous devons aussi déployer un instrument d'orientation et de suivi de toute la démarche.

Il nous faut également mener des concertations à la base pour recueillir les sentiments et les propositions des populations sur la question de la réconciliation nationale, puis organiser le Forum national de réconciliation. En plus de sceller solennellement la réconciliation, ce forum adoptera les quatre stratégies annoncées et mettra en place l'organe devant dérouler les mécanismes de réconciliation. S'il y a bien un objectif important qui hante mes nuits, c'est celui-là.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

Bio

Zéphirin Diabré, né le 16 août 1959 à Ouagadougou et originaire de Foungou, dans la province du Zoundwéogo, est ministre d'État en charge de la Réconciliation nationale.

Après un baccalauréat série C obtenu en juin 1978, il part faire ses études supérieures en France, décrochant en 1982 un diplôme de l'École supérieure de commerce de Bordeaux. Chargé de cours dans la même école en 1984, il valide en 1987 son doctorat en sciences de gestion de l'université de Bordeaux, ville où il se fait connaître en co-créant le Comité anti-apartheid à l'origine de campagnes très actives pour la libération de Nelson Mandela et le boycott des produits sud-africains.

Le 1er mars 2010, il crée avec des camarades l'Union pour le progrès et le changement (UPC), parti politique d'opposition militant pour l'alternance démocratique. Aux élections de décembre 2012, ce jeune parti crée la surprise en obtenant 19 députés, 19 maires et 1600 conseillers municipaux. Zéphirin Diabré prend alors les rênes de l'opposition politique burkinabè. À la présidentielle de 2015, il obtient 29,65% des voix comme candidat, et l'UPC gagne 33 sièges de députés. Candidat en novembre 2020, il sera 3e à la présidentielle, et l'UPC, avec seulement 12 députés, rejoindra la majorité présidentielle.

Les bienfaits de la négociation

Le Haut Conseil du dialogue social (HCDS), officiellement créé le 5 mai 2017, compte 60 membres élus le 3 mai 2018 pour un mandat de 3 ans. Jean-Marc Palm, président de cette institution, nous explique son fonctionnement.


Jean-Marc Palm, président du Haut Conseil du dialogue social.
Asane Ouédraogo

Qui sont les membres du HCDS, comment est-il structuré et quel est son rôle ?

Jean-Marc Palm : Les membres du HCDS viennent du gouvernement, du patronat et des organisations syndicales de travailleurs, à raison de 10 titulaires et 10 suppléants par composante. Le HCDS comprend deux instances, l'Assemblée plénière et les Commissions spécialisées. L'Assemblée plénière, soit l'ensemble des membres titulaires, est l'instance suprême. Il y a trois Commissions spécialisées. La Commission de médiation et du dialogue social, dirigée par le vice-président de la composante gouvernementale, traite des questions relatives au dialogue social, à la négociation collective, aux cadres de dialogue, etc. La Commission formation, sensibilisation et relations professionnelles, dirigée par le vice-président de la composante des travailleurs, a en charge le renforcement des capacités en médiation sociale. Enfin, la Commission économique et sociale du travail, dirigée par le vice-président de la composante des employeurs, s'occupe des questions économiques et de la protection sociale. Au quotidien, le HCDS s'appuie sur trois organes administratifs et techniques : le bureau, le cabinet du président et le secrétariat général. Le bureau, organe exécutif du HCDS, compte cinq membres : le président, les trois vice-présidents désignés par chaque composante et le secrétaire général. Le budget de l'institution est alimenté par celui de l'État, et, pour certaines activités, par des partenaires techniques et financiers (PTF) comme les ambassades ou le Bureau international du travail (BIT). Enfin, le rôle du HCDS est de promouvoir le dialogue social et le règlement des conflits sociaux dans tous les secteurs d'activité, même informels.

Le premier mandat présidentiel a connu de nombreuses contestations. Comment avez-vous abouti à l'apaisement ?

Lors des conflits, le HCDS rencontre tour à tour les différents protagonistes, jusqu'aux premiers responsables des structures concernées. Après une synthèse des revendications, il leur propose des solutions. Cette démarche a conduit à un apaisement du front social, et nous œuvrons actuellement à l'instauration d'une trêve. Des rencontres de cadrage ont même eu lieu avec plusieurs acteurs du monde du travail. Cependant, si le HCDS donne des avis, c'est l'autorité qui décide.

Les plaidoyers déployés auprès du BIT pour obtenir une trêve vont-ils être érigés en méthode de négociation ?

Le BIT nous a aidés à renforcer les capacités des conseillers pour négocier une trêve sociale, ainsi que celles des membres du gouvernement en matière de dialogue social. La poursuite du processus nous incombe. Certaines conditions doivent être remplies par les autorités pour l'aboutissement du processus. Selon les syndicats, il faut faire le point sur les accords signés depuis 2017. Le vrai problème est de restaurer la confiance entre gouvernement et travailleurs. Notre méthode consiste, nous l'avons dit, à rencontrer tous les protagonistes et à les amener à discuter pour trouver un compromis. Le HCDS est surtout un médiateur, un conciliateur qui aide à aplanir les différends et à nouer un dialogue fécond.

Comment allez-vous renforcer les capacités des 60 membres du HCDS dans les techniques de résolution de conflits ?

Pour le HCDS, il va de soi que le dialogue et la négociation sont les meilleures voies. Au Burkina Faso, la culture syndicale dominante est d'inspiration française : le bras de fer semble avoir pris le dessus sur la négociation, même si la France s'est désormais dotée d'un Haut Conseil du dialogue social. Pour la promotion d'une culture du dialogue social, nous prônons la formation des conseillers, mais aussi des travailleurs et des membres de la société civile.

Propos recueillis par **Andju Ani**

« Le but ultime est la réconciliation nationale »

Léandre Bassolé, président du Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN), évoque les contours de son rapport général sur la période 2016-2020 ainsi que ses recommandations.



Léandre Bassolé, président du Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale.

Assane Ouédraogo

En votre qualité de président du HCRUN, vous avez remis le 19 avril dernier au président du Faso votre rapport général 2016-2021 sur le bilan des actions de votre institution en matière de réconciliation nationale et de cohésion sociale. Quels en sont les contours ?
Léandre Bassolé : Les contours du rapport sont un condensé des prescriptions effectuées dans le cadre de la mission légale du HCRUN : création de conditions favorables à la réconciliation, activités de sensibilisation et d'information des populations, traitement des 5 065 dossiers globaux.

Quelles recommandations faites-vous ?
Les enseignements tirés du cheminement du HCRUN ont conduit à des recommandations relatives aux réparations des préjudices, aux garanties de non-répétition des erreurs du passé, à l'éducation aux valeurs endogènes, à une implication patente de toutes les autorités religieuses, coutumières et traditionnelles, à la dépolitisation des organisations sectorielles, et enfin à l'implication des femmes et des jeunes dans le processus. Au vu des résultats obtenus au terme d'une action menée avec abnégation et dont le but ultime est la réconciliation nationale, le HCRUN estime avoir réalisé ce qui pouvait l'être avec les moyens dont il disposait et nonobstant les difficultés qui ont émaillé son parcours.

Qui sont les membres du HCRUN, comment est-il financé et comment définissez-vous le rôle qui vous est assigné ?
Le HCRUN est une autorité administrative indépendante rattachée à la présidence du Faso, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Ses membres sont choisis pour leur probité, leur intégrité, leurs compétences techniques et professionnelles ainsi que leur capacité à transcender les clivages de toute nature. Au nombre de vingt et un, ils ont été choisis par tiers par la présidence du Faso, le Conseil national de la Transition et la Primature de la Transition. Le HCRUN est financé essentiellement par une dotation de l'État et, subsidiairement, par des privés nationaux et par différents bailleurs de fonds.

Votre pays entre dans un processus de réconciliation et de dialogue entre les Burkinabè. Quel rôle entend y jouer le HCRUN, notamment pour l'organisation du Forum national sur la réconciliation ?
L'entame véritable du processus de réconciliation nationale ne date ni des calendriers en cours, ni même du début du HCRUN, mais des recommandations du Collège des Sages en 2001 et de la Commission de réconciliation nationale et des réformes en 2015, auxquelles s'ajoutent celles du HCRUN, dont c'est le rôle. S'agissant du Forum national sur la réconciliation, le HCRUN tiendra le rôle qui lui sera attribué par les organisateurs, habitué qu'il est à accompagner et à encourager toutes les entités venues à lui pour offrir leur participation à la réconciliation nationale dont l'institution est la faîtière. Parce qu'il s'agit de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, le HCRUN estime, au nom de l'inclusivité qu'il prône, que tous les Burkinabè pressentis pour faire aboutir le processus peuvent y trouver leur place, et pas seulement les personnalités telles que l'ancien Premier ministre Isaac Zida ou l'ancien président Blaise Compaoré.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Office National d'Edition et de Presse

LEADER DE LA PRESSE ECRITE AU NIGER

www.lesahel.ne



Zakari Alzouma Coulibaly, DG ONEP



De **1958** à nos jours, nous avons évolué ! Du **"Temps du Niger"** au quotidien **"LE SAHEL"**, et de l'hebdomadaire **"LE NIGER"** au **"SAHEL DIMANCHE"**, que de métamorphoses !
Un potentiel de plus **d'un demi siècle d'expérience** au service du Niger.
Et l'information continue...

Place du Petit Marché
BP: 13 182 Niamey
Fax: (00227) 20 73 30 90 / Tel: (00227) 20 73 34 87 / Email: onep@intnet.ne

Lutte contre le terrorisme

Les Forces spéciales en renfort

Le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré multiplie les initiatives pour contrer l'hydre terroriste, d'où la création des Forces spéciales, une nouvelle unité de l'armée.

La situation sécuritaire est préoccupante au Burkina Faso. Depuis 2015, le pays est la cible d'attaques terroristes avec leur lot de morts, de blessés et de déplacés. Á quand la fin de cette barbarie ? Même les experts en sécurité se perdent en conjectures. Selon un rapport de l'Observatoire pour la démocratie et les droits de l'homme (ODDH), 1 650 civils et militaires ont été tués dans les attaques terroristes entre le 4 avril 2015 et le 31 mai 2020. Et, vu l'évolution de la situation sécuritaire ces derniers mois, ce bilan est à réactualiser. Car après la période indiquée, des attaques ont encore été perpétrées avant que ne soit observée une accalmie de six mois, d'octobre 2020 à mars 2021.

Une « trêve » hélas de courte durée, puisque depuis avril 2021, les actes terroristes ont repris avec une animosité accrue malgré les efforts des forces de défense et de sécurité constituées des militaires, gendarmes et policiers. Dans la nuit du 4 au 5 juin dernier, selon le bilan officiel du gouvernement, une horde de terroristes a massacré 132 personnes et en a blessé 40 autres à Solhan, dans la région du Sahel.

Face aux menaces terroristes, le président du Faso déploie des initiatives pour ramener la paix dans le pays. Á cet effet, il a créé par décret le 2 juin 2021 une entité au sein de l'armée baptisée Forces spéciales (FS), un projet qui, d'après certaines indiscrétions, était déjà dans les tuyaux. Il est mentionné dans ce décret que les membres des FS seront spécialement sélectionnés parmi les officiers, les sous-officiers et les militaires du rang volontaires, qu'ils seront ensuite entraînés et équipés, et enfin qu'ils auront des modes d'action particuliers.

Appelé à intervenir sur le territoire national et hors des frontières, ce corps d'élite aura des missions et opérations « classifiées ». Les Forces spéciales seront composées d'un organe de commandement, d'un centre d'entraînement et de formation, et enfin d'unités opérationnelles. Il faudra patienter quelques semaines, voire des mois, avant de voir cette unité se mettre en place et engranger des victoires face aux terroristes, plus que jamais déterminés à semer le chaos au Burkina Faso. Ensuite seulement, on pourra commenter ses actions sur le terrain : *« Á l'œuvre, on connaît l'artisan »*, disait Jean de la Fontaine.

Pourtant d'ores et déjà, la création des FS a suscité des réactions contrastées dans l'opinion. Parmi les positions les plus encourageantes, citons la tribune publiée dans la presse courant juin par l'enseignant chercheur Jérémie Yisso Bationo, où il soutient que la création des FS est une réponse *« appropriée »* aux défis de l'heure. *« Aucune stratégie n'étant jamais parfaite dans l'absolu, l'enjeu aujourd'hui, c'est d'envisager de nouvelles options au regard de la nature de l'ennemi et de ses modes opératoires. En ce sens, le recours à des FS est tout à fait indiqué »*, écrit-il. Un avis que certains responsables de la société civile ne partagent malheureusement pas…

Patrick Kader Karantao


Ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants

De nouvelles têtes pour lutter contre le terrorisme

Suite à l'attaque meurtrière de Solhan qui s'est soldée par plus de 130 morts, un remaniement ministériel a été opéré. Le président du Faso prend les commandes de la Défense nationale, secondé par le colonel-major Aimé Barthélémy Simporé, à la carrière bien étoffée. Le département de la sécurité a, lui, été confié à Maxime Koné, expert en questions sécuritaires.

Dans son discours à la nation du dimanche 27 juin dernier, le président Roch Marc Christian Kaboré a promis des mesures fortes suite à l'attaque meurtrière attribuée aux groupes djihadistes survenue dans la nuit du 4 au 5 juin à Solhan, dans le nord-est du pays, et qui s'est soldée, selon les autorités, par plus de 130 morts. Il a donc remanié une partie de son gouvernement et limogé Oussèni Compaoré, ministre de la Sécurité, ainsi que Chérif Sy, ministre de la Défense nationale. Dans la nouvelle équipe gouvernementale, le président du Faso prend lui-même le portefeuille de la Défense et des Anciens Combattants. Ce n'est pas la première fois que le chef de l'État assume cette fonction, car il l'avait déjà fait durant quelques mois en 2015, dès son arrivée au pouvoir. Á ses côtés, le colonel-major Aimé Barthélémy Simporé, ministre délégué en charge de la Défense et des Anciens Combattants. Avant cette nomination, il dirigeait le Centre national d'études stratégiques du Burkina Faso. Fait apprécié par les populations : en se faisant seconder à ce département sensible par un ministre délégué, qui plus est militaire de haut rang respecté, le président prive de critiques tous ceux qui réclamaient naguère à cor à cri le retour des militaires au gouvernement, notamment au ministère de la Défense. Le colonel-major Aimé Barthélemy Simporé, réputé pour sa droiture et sa carrière nationale et internationale bien étoffée dans le domaine sécuritaire, a travaillé au sein de plusieurs missions onusiennes et participé à l'élaboration de la politique de sécurité du pays. Il reste à espérer que les expériences de cet homme rompu au maniement des armes constituent des atouts pour réussir cette mission nouvelle confiée par le président du Faso.

Le trio sait bien que sa nouvelle responsabilité est loin d'être une sinécure.

L'autre personnalité de poids à faire son entrée dans ce gouvernement en qualité de ministre de la Sécurité se nomme Maxime Koné. Bénéficiant d'un état de grâce, il gère son nouveau département avec les faveurs d'une bonne partie de l'opinion publique. En effet, l'on reconnaît à Maxime Koné sa jeunesse ainsi qu'une pugnacité remarquée lorsqu'il était député à l'Assemblée nationale. Á son actif, une expertise sur les questions sécuritaires acquise avec ses diplômes ainsi que grâce à ses travaux pour l'ECOMOG, force armée de la CEDEAO qui a joué un rôle de surveillance dans des cessez-le-feu relatifs à les conflits armés ouest-africains. Les Burkinabè s'attendent à ce que le nouveau ministre de la Sécurité Maxime Koné

Bio

Maxime Lomboza Koné a été nommé ministre de la sécurité le 30 juin 2021, alors qu'il était ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'étranger depuis janvier.

Titulaire d'une maîtrise en droit public option relations internationales de l'université Cheick Anta Diop de Dakar et d'un DEA en droit de l'intégration de l'École doctorale régionale africaine (EDRA) de Dakar, c'est un civil averti des questions sécuritaires : son mémoire de maîtrise portait sur l'intervention de l'ECOMOG dans les conflits armés ouest-africains et son DEA sur les organisations régionales et le règlement des conflits dans la CEDEAO. Titulaire d'un diplôme du Centre d'études diplomatiques stratégiques (CEDS) de Paris et d'un certificat en prévention des conflits du Koffi Annan International Peace Keeps Center (KAIPTC) d'Accra, il a été membre du Comité scientifique qui a rédigé la Nouvelle Politique de sécurité nationale et il a publié en septembre 2020 un ouvrage sur les attaques terroristes de 2019.

Son engagement politique commence en 1997 comme président-fondateur de l'Union nationale des étudiants du Faso (UNEF). Élu conseiller municipal dans son village natal de Kéména puis au secteur 5 de Nouna, il siège ensuite au Conseil régional de la Boucle du Mouhoun puis en devient président. Réélu en 2013, il dirigera l'Association des Régions du Burkina Faso. Membre du Conseil des Collectivités territoriales de l'UEMOA, il sera élu député de la Kossi en 2015 sous la bannière du MPP et réélu aux législatives de 2020. Il présidera la Commission des affaires générales institutionnelles et des droits humains (CAGIDH) de 2017 à 2020.



AFP

et son homologue délégué chargé de la Défense nationale le colonel-major Aimé Barthélémy Simporé, qui se connaissent bien pour avoir travaillé ensemble lors de la rédaction de la nouvelle politique de sécurité nationale, prennent sous la tutelle du président du Faso des initiatives fortes à même de porter aux terroristes des coups décisifs. Le trio sait bien que sa nouvelle responsabilité est loin d'être une sinécure. Ajoutons que ce remaniement intervient suite à la pression populaire, car au lendemain des attaques sanglantes de Solhan, des milliers de personnes étaient descendues dans la rue à Kaya et à Titao, villes du centre et du nord du pays, pour crier leur ras-le-bol face à l'insécurité. De leur côté, les partis de l'opposition avaient suspendu leur participation au dialogue politique et projeté des marches dans tout le pays pour dénoncer eux aussi *« l'absence de sécurité »* face aux attaques. Sur son propre compte Twitter, le président a quant à lui indiqué que ce remaniement devait *« donner un nouveau souffle à l'engagement du gouvernement face aux défis majeurs de la nation »*, tout en demandant *« le soutien de l'ensemble des fils et des filles du Burkina Faso »*.

Louise Bibalou-Durand

Bio

Le colonel-major Aimé Barthélémy Simporé est depuis le 2 juillet 2021 ministre délégué auprès du président du Faso chargé de la Défense nationale et des Anciens Combattants. Officier d'infanterie des forces armées nationales diplômé en 2009 de l'École supérieure internationale de guerre du Cameroun, il termine en 1988 sa formation initiale d'officier à l'Académie militaire Georges Namoano de Pô, au Burkina Faso, puis enchaîne sur des stages de perfectionnement en Côte d'Ivoire, au Mali, au Cameroun, en Allemagne, en Russie et aux États-Unis.

Au plan professionnel, il intègre durant 11 ans, de 1988 à 1999, la Mission des Nations unies en Centrafrique (MINURCA). De 2011 à 2014, il est chef de la division opérations de l'état-major général des armées, collaborant à ce titre à la planification opérationnelle de l'intervention de la Force en attente de la CEDEAO au Mali en 2012-2013. Ayant publié en 2013 une étude sur la crise malienne, il apportera d'ailleurs en mars 2016 sa contribution à une consultation internationale des Nations unies sur le Mali post-crise. De 2014 à 2019, il exerce comme attaché de défense auprès de l'ambassade du Burkina Faso à Washington, aux États-Unis. Membre du comité scientifique de la Commission d'élaboration de la politique de sécurité nationale du Burkina Faso dans la cellule de coordination pour la finalisation de la Stratégie de sécurité nationale, il était jusqu'à sa nomination à ses responsabilités actuelles directeur général du Centre national d'études stratégiques du Burkina Faso depuis février 2020.

La mue de l'opération Barkhane

En première ligne dans la lutte contre le terrorisme au Sahel avec l'opération Barkhane, la France veut reconsidérer son engagement militaire pour permettre aux armées africaines de prendre leurs responsabilités.

Ancienne puissance coloniale, la France entretient des relations plus ou moins complexes avec plusieurs pays d'Afrique francophone, considérée à bien des égards comme son pré carré. Ces dernières années, le pays du général Charles De Gaulle, qui a implanté des bases militaires sur le continent, est devenu un partenaire de premier plan dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Ainsi, l'Hexagone a lancé depuis le 1er août 2014 l'opération militaire Barkhane, qu'elle a dotée de 5 100 hommes pour combattre les groupes djihadistes endeuillant des pays comme le Mali, le Niger, le Burkina Faso ou le Tchad. Cette opération fait suite à celles, ponctuelles, baptisées Serval en 2013 et Épervier en 1986.

L'engagement militaire de la France, qui a déjà perdu 50 soldats au combat, a certes permis d'engranger des victoires contre l'État islamique au grand Sahara (EIGS) et les organisations affiliées à Al-Qaïda réunies au sein du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), mais n'a pas pour autant enrayé les menaces terroristes. Les attaques continuent, voire se multiplient, atteignant désormais les pays côtiers comme la Côte d'Ivoire. De 2016 à 2021, près de 40 morts ont été enregistrés en terre d'Éburnie, moins touchée que ses voisins le Mali et le Burkina Faso où, selon un rapport de l'Observatoire pour la démocratie et les droits de l'homme (ODDH), 1 650 civils et militaires ont été tués dans des attaques terroristes

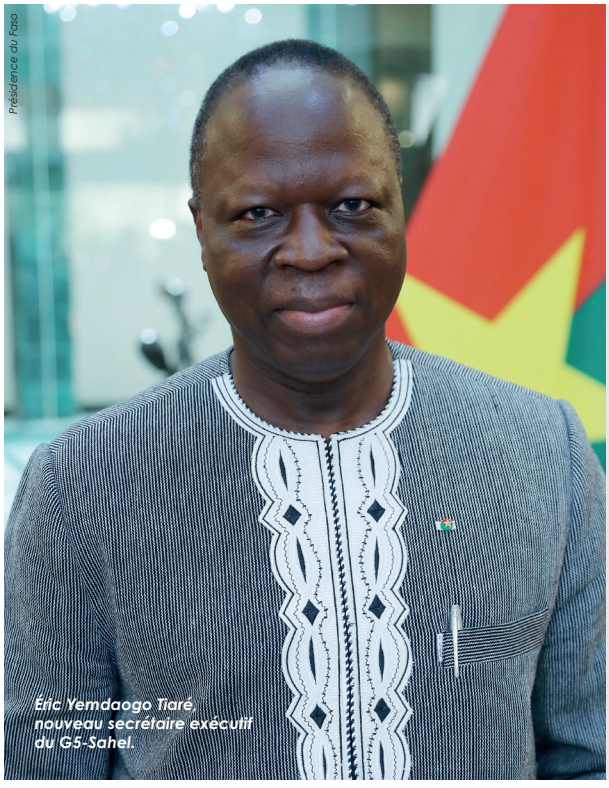
Présidence du Faso

Éric Yemdaogo Tiaré, nouveau secrétaire exécutif du G5-Sahel.

G5-Sahel : Éric Yemdaogo Tiaré, nouveau secrétaire exécutif

Ambassadeur et représentant permanent du Burkina Faso auprès des Nations unies depuis décembre 2015, le diplomate Éric Yemdaogo Tiaré, la soixantaine assumée, s'est vu confier une nouvelle mission plus complexe en lien avec la lutte contre le terrorisme : il a été désigné le 9 juillet dernier lors du sommet extraordinaire des chefs d'État du G5-Sahel comme nouveau secrétaire exécutif de l'organisation, en remplacement du Nigérien Maman Sambo Sidikou, nommé haut représentant du président de la commission de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel.

Éric Yemdaogo Tiaré, qui avait déjà dirigé le groupe des ambassadeurs et représentants permanents des pays du G5-Sahel auprès des Nations unies sous la présidence du Burkina Faso, n'est pas en terrain inconnu. Ce titulaire d'un DESS en administration internationale de l'université du Québec qui a occupé plusieurs fonctions administratives et diplomatiques au ministère burkinabè des Affaires étrangères devra défendre les intérêts de cette coalition institutionnalisée contre le terrorisme, soutenue par la France et d'autres partenaires internationaux, et formée de cinq pays : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. *«C'est une grande responsabilité et j'en suis conscient, mais je sais compter sur l'engagement des chefs d'État et du Conseil des ministres»*, a déclaré ce haut commis de l'État réputé très humble et passionné de sport, de lecture et de musique.


Présidence du Faso

Luc Hallade, ambassadeur de France au Burkina Faso.

Une nouvelle mission pour Luc Hallade

Ambassadeur de France au Burkina Faso depuis près de deux ans, Luc Hallade, 64 ans, est le 18e ambassadeur de la diplomatie française en poste à Ouagadougou. Arrivé dans un contexte d'attaques terroristes où la France intervient militairement avec l'opération Barkhane, il s'est retrouvé au cœur de la gestion de la crise sécuritaire qui mine son pays d'accueil depuis 2015.

La politique visant à réduire la présence des forces françaises au Sahel engagée par le président Macron fait que Luc Hallade devra accompagner le processus de démantèlement de Barkhane tout en travaillant à maintenir la coopération militaire. Il lui faudra œuvrer à ce que la nouvelle formule basée sur l'appui-conseil et la formation des forces sahéliennes devienne une réalité dans sa circonscription. *«La lutte armée est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante pour vaincre l'hydre terroriste. C'est pourquoi la France, avec d'autres partenaires, notamment européens et américains, se tient aux côtés des autorités burkinabè, non seulement pour les appuyer dans ce combat, mais aussi pour contribuer au développement du pays»*, a-t-il déclaré le 14 juillet dernier dans un discours prononcé à l'occasion de la fête nationale française.

Ce diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École du commissariat de la Marine connaît bien les réalités économiques et militaires africaines : il a été ambassadeur de France en Union des Comores de 2008 à 2011 et en RDC de 2011 à 2015. Entre 1993 et 2007, il fut conseiller de coopération culturelle en République centrafricaine et au Cameroun, et 1er conseiller à Kinshasa.

entre le 4 avril 2015 et le 31 mai 2020.

Malgré la puissance de feu de la France, les menaces sécuritaires demeurent au Sahel, ce qui a fait naître un climat de suspicion dans les pays bénéficiaires de l'opération Barkhane. Bon nombre de ressortissants de ces États estiment en effet, sans preuves tangibles, que le « sauveur » est complice avec les groupes terroristes. Cette lecture de la situation a renforcé le sentiment antifrançais déjà perceptible au Sahel, avec des appels au retrait des bases militaires et des soldats français dans les pays où ils interviennent.

Fermeture de bases et réduction des effectifs

C'est dans ce contexte de méfiance et de défiance que le président Emmanuel Macron s'est engagé à réduire la présence militaire française au Sahel. « *La France n'a pas vocation à rester éternellement au Sahel (...)* », a-t-il indiqué en juin dernier après l'annonce d'une « *profonde transformation* » de Barkhane. « *Cette transformation se traduira par un changement de modèle. Elle impliquera le passage à un nouveau cadre, c'est-à-dire la fin de l'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure, pour permettre une opération d'appui, de soutien et de coopération aux armées des pays de la région qui le souhaitent* », a ajouté le chef de l'État français. L'idée qui sous-tend cette réforme est de passer d'une « *opération militaire à un dispositif de coopération* » pour encourager les armées africaines à s'affirmer.

Si alors le chef de l'État français n'avait pas donné de détails sur le démantèlement de Barkhane, il l'a fait le 13 juillet, cinq jours après avoir réaffirmé sa position lors d'un sommet par visioconférence avec les dirigeants du G5-Sahel, qui s'est doté d'un nouveau secrétaire exécutif *(lire l'encadré)*. Emmanuel Macron a indiqué que le processus de fermeture des bases de Barkhane débuterait au second semestre de l'année 2021. Une réduction « *progressive* » des effectifs militaires français au Sahel devra également être opérée au profit d'un dispositif allégé de 2 500 à 3 000 hommes à terme.

Suivant ce schéma, Barkhane devrait prendre fin début 2022, mais cela ne signifie pas un départ définitif de la France, puisque le pays devra continuer à conseiller et à former les armées sahéliennes pour les aider à faire face aux menaces terroristes et pour soutenir la stabilisation des États. De quoi maintenir la polémique…

Patrick Kader Karantao

« La Chine appelle à combler le fossé vaccinal »

Á l'occasion du 3e anniversaire du rétablissement des relations sino-burkinabè, Jian Li, ambassadeur de la République populaire de Chine au Burkina Faso, a répondu à nos questions sur l'évolution de la relation entre les deux pays et l'aide de Pékin aux pays africains via le programme COVAX.

Depuis octobre 2018, vous êtes en poste en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine au Burkina Faso. Depuis votre arrivée, quelle est votre analyse sur l'évolution des relations entre la Chine et le Burkina Faso ?

Jian Li : Depuis le rétablissement des liens diplomatiques entre la Chine et le Burkina Faso il y a trois ans, les relations sino-burkinabè se sont développées rapidement. La coopération bilatérale s'est approfondie et a engrangé beaucoup de fruits dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, des infrastructures, du commerce, etc. Des mécanismes de collaboration ont été établis. Un cadre de coopération divers, riche et ouvert est déjà en place. Les peuples chinois et burkinabè sont comme des frères qui se font mutuellement confiance, qui relèvent ensemble les défis actuels et qui marchent main dans la main pour un développement partagé. Les relations sino-burkinabè suivent la tendance du développement sino-africain. Nous avons redémarré le train de la coopération il y a seulement trois ans, et nous travaillons à rattraper le temps perdu. Au fil du temps, plusieurs caractéristiques se sont dégagées.

Premièrement, la coopération sino-burkinabè bénéficie de la confiance politique et de l'orientation au plus haut niveau. Sous la direction du président chinois XI Jinping et du président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, et grâce à leurs soins particuliers, la coopération entre les deux pays maintient une vision et des planifications vers l'avenir. Les efforts portent sur les domaines et les secteurs prioritaires pour que cette coopération puisse concrétiser, étape par étape, le consensus de nos deux chefs d'État. Deuxièmement, cette coopération est basée sur l'adhésion et le soutien solide du peuple. La reprise des relations diplomatiques reflète la tendance de l'histoire, mais aussi et surtout la volonté profonde des deux peuples. Cette coopération correspond aux intérêts de développement des deux pays. Elle est visible, tangible et apporte des bénéfices concrets à la population locale. Elle est porteuse d'espoir pour l'amélioration de la qualité de vie et renforce ainsi le sentiment d'attachement et l'adhésion de nos deux peuples. Troisièmement, cette coopération convaincue et déterminée vise à surmonter toutes les difficultés. Le contexte actuel marqué par la pandémie de Covid-19 n'a jamais affaibli notre enthousiasme, et encore moins l'élan de notre coopération. Plusieurs projets ont d'ailleurs connu des avancées majeures et, en luttant ensemble contre le Covid-19, nous avons montré une solidarité qui vaut plus que l'or.

La Chine a décidé de fournir 300 millions de doses de vaccin au COVAX, principalement pour les besoins urgents des pays en développement. Á ce jour, êtes-vous en mesure de nous dire quand ces doses de vaccin seront disponibles, notamment au Burkina Faso ?

Sur ce point, la Chine défend toujours les principes de la justice et de l'équité pour combler le fossé vaccinal et rejeter le nationalisme vaccinal. Il faut surtout résoudre les problèmes de production et de distribution, ainsi que renforcer l'accessibilité du vaccin pour les pays en développement. Il y a quelques jours, le président chinois XI Jinping a annoncé au Sommet mondial sur la santé qu'en plus des 300 millions de doses déjà fournies, la Chine fournirait davantage de vaccins au reste du monde. Elle soutient ses entreprises de vaccins dans le transfert des technologies vers les autres pays, et la levée des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins contre le Covid-19. La Chine propose également de créer un forum international sur la coopération en matière de vaccins pour promou-

« La Chine propose de créer un forum international sur la coopération en matière de vaccins pour promouvoir leur distribution juste et équitable. »


Ambassade de la République populaire de Chine au Burkina Faso

Jian Li, ambassadeur de la République populaire de Chine au Burkina Faso.

voir leur distribution juste et équitable dans le monde. Récemment, l'Organisation mondiale de la santé a approuvé l'usage d'urgence pour les vaccins chinois de Sinopharm et de Sinovac. Beaucoup de spécialistes et de médecins africains ont salué cette démarche. En réalité, la Chine a déjà fourni des vaccins à plus de 20 pays africains comme le Sénégal, la Guinée équatoriale, le Zimbabwe, l'Égypte, etc. Par rapport aux vaccins que vous évoquiez tout à l'heure, nous sommes actuellement en discussion avec la partie burkinabè.

La Chine a envoyé plusieurs missions médicales en Afrique, dont une au Burkina Faso en juillet 2020, pour aider à lutter contre le Covid-19. Quelles étaient les missions spécifiques de ces experts médicaux et quel est le bilan de l'évolution de la pandémie de Covid-19 au Burkina Faso ?

Sur l'invitation du président du Faso S.E.M. Roch Marc Christian Kaboré et du gouvernement burkinabè, une équipe médicale chinoise est arrivée à Ouagadougou le 16 avril 2020 pour appuyer le pays dans la lutte contre le Covid-19. Elle a séjourné et travaillé au Burkina Faso jusqu'au 30 avril. Il s'agissait du premier groupe d'experts chinois envoyés en Afrique pour soutenir la lutte contre le Covid-19. L'équipe comprenait 12 spécialistes et couvrait des domaines tels que les maladies respiratoires, les soins intensifs, la médecine interne, le contrôle des infections nosocomiales, la médecine traditionnelle chinoise, l'imagerie médicale, les tests de laboratoire, l'épidémiologie, etc. Ils ont beaucoup d'expérience et certains ont combattu la maladie à Wuhan pendant les moments les plus durs en Chine. Ils ont accumulé une riche expérience pratique en matière de prévention et de contrôle du Covid-19, de classification et de traitement de la maladie, et d'autoprotection des agents sanitaires. Leur mission était de partager sans réserve leur expérience avec les spécialistes burkinabè, d'appuyer le Burkina Faso dans l'amélioration de son système de prévention et de contrôle, et enfin de renforcer la capacité de l'équipe médicale burkinabè dans sa riposte contre la pandémie. Certains de leurs conseils professionnels ont été adoptés par les spécialistes burkinabè, et le plan de traitement et de contrôle national contre la maladie a été renforcé.

Peu après leur arrivée, les experts chinois se sont rapidement mis au travail, se rendant au ministère de la Santé, aux CHU de Tengandogo et de Yalgado et au bureau de représentation de l'OMS au Burkina Faso pour connaître la situation réelle, déceler les insuffisances et trouver des solutions. En quelques jours, avec l'aide de l'ambassade, ils ont organisé plus de dix séminaires et échanges académiques, partageant leur expérience en matière de contrôle et de traitement, et donnant leur avis sur le traitement des cas difficiles. De plus, ils ont apporté un lot de matériels médicaux et d'équipements de lutte contre le Covid-19. Les experts burkinabè ont exprimé à plusieurs reprises leurs appréciations positives pour les contributions et les efforts de l'équipe chinoise. Ils ont estimé que l'expérience partagée par les experts chinois était très précieuse et répondait à beaucoup de leurs questions. Cela les a aidés à mieux comprendre le virus et à maîtriser les mesures pour le vaincre.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« L'OPPOSITION N'EST PAS AFFAIBLIE »

Simon Compaoré est président du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti au pouvoir dont l'influence s'est renforcée avec l'arrivée de nouveaux alliés comme l'UPC, que dirige l'ex-chef de file de l'opposition. L'hypothèse d'une fusion et de la création d'un grand parti n'est pas taboue, mais Simon Compaoré reste prudent à ce propos.

Avant la présidentielle, vous avez expliqué à qui voulait l'entendre que votre candidat passerait au premier tour. Et ce fut le cas. En revanche, aux législatives, le MPP a obtenu 56 sièges, soit un de plus qu'en 2015 mais loin des 64 requis pour une majorité. Peut-on parler de contre-performance ?

Simon Compaoré : Votre question comporte des insinuations relevant votre perception du verre à moitié vide et à moitié plein. Mais dites-vous bien qu'au MPP, nous retenons seulement que les urnes ont parlé à la suite de l'expression libre et responsable des électeurs qui ont renouvelé leur attachement au président du Faso, Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré (57,74 % de suffrages exprimés) et au MPP (56 députés) en leur confiant les rênes du pays pour un nouveau contrat de cinq ans, conformément aux dispositions de la Constitution burkinabè. La démocratie pluraliste, sincère et transparente s'est manifestée de façon apaisée le 22 novembre 2020. De même, nous apprécions positivement le déroulement de la campagne qui a donné à tous les candidats et partis politiques l'opportunité d'aller au contact des électeurs pour exposer et expliquer leur projet de société. Á l'instar des autres concurrents politiques qui ont pris une part active aux élections de fin novembre 2020, le MPP s'assume et prend acte des résultats sortis des urnes, proclamés et validés par le Conseil constitutionnel. C'est aussi la preuve éclatante de la sincérité du scrutin, qui dédouane le MPP de tout soupçon de tripatouillage ou de malveillance. En politique, les alliances sont possibles et souhaitables, et nous avons une majorité qui travaillera à faire passer les projets de lois soumis à l'appréciation des 127 députés du Parlement burkinabè.

« L'école MPP ambitionne d'ouvrir une représentation à Bobo-Dioulasso. »

Comment comptez-vous accompagner le gouvernement ?

Pour la mise en œuvre du référentiel présidentiel, le MPP ne ménagera ni ses efforts ni les capacités de ses cadres. D'ores et déjà, la direction politique du MPP a commis des groupes de réflexion sur certains aspects des dix chantiers du programme présidentiel, et les conclusions des travaux seront la contribution de notre parti à la mise en œuvre du programme du chef de l'État.

L'arrivée d'un nouvel allié de poids, l'UPC de Zéphirin Diabré, ainsi de la Nouvelle Alliance du Faso (NAFA) n'affaiblissent-elles pas durablement l'opposition en renforçant le poids de la majorité présidentielle ?

Je pense plutôt que ce sont les ressorts de la démocratie qui donnent l'opportunité aux partis de se décider sans aucune contrainte. Ainsi, il a plu à l'UPC, à la NAFA et à bien d'autres de rejoindre la majorité présidentielle, et nous les accueillons à bras ouverts pour consolider ensemble le processus démocratique en marche depuis 2015 et accompagner le président Roch Marc Christian Kaboré dans la mise en œuvre du programme présidentiel 2021-2025. L'opposition n'est pas affaiblie. Elle peut toujours donner de la voix, surtout à l'Assemblée nationale où ses critiques et recommandations peuvent trouver une oreille attentive. Notre jeune démocratie continue de prendre de la vitalité.

Aujourd'hui, si l'on considère tous les alliés politiques du MPP, l'hypothèse d'une fusion et de la création d'un grand parti peut-elle être imaginée dans la perspective de futures batailles politiques ?

Allez savoir ! Qui peut lire l'avenir à part le Tout-Puissant ! En fait, c'est le dialogue politique initié en juillet 2019 par le chef de l'État Roch Marc Christian Kaboré qui a rapproché les partis politiques burkinabè et leurs leaders. Dès qu'on se parle, qu'on s'écoute, on peut se comprendre et s'accorder. Sur le code électoral, le consensus a primé et ainsi, les élections se sont déroulées dans la sérénité. Maintenant, dire si cela peut aboutir à terme à une fusion des partis cités,



Assane Ouédraogo

Simon Compaoré, président du Mouvement du peuple pour le progrès.

c'est un pas que je ne saurais franchir. *Wait and see*, comme disent les Anglais.

Le MPP a procédé à l'exclusion de plus de 200 militants. Quelles en étaient les raisons ?
C'est pour des raisons disciplinaires, de manquements graves et de nomadisme que les personnes incriminées se sont vu infliger des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion en passant par le blâme et la suspension. Du reste, le Bureau politique du parti a tenu deux sessions essentiellement axées sur la discipline au sein du parti et a, au cours de ses travaux, recommandé la fermeté, invitant la direction politique du parti à plus de vigilance et de réactivité contre tous ceux qui transgressent les règles ou posent des actes qui nuisent à l'image de notre grand parti. Auparavant, il faut savoir que les indélicats ont été entendus par la commission de contrôle et de vérification du parti pour les faits à eux reprochés. C'est au terme de ces auditions, et conformément aux textes du parti, que les sanctions ont été prises et soumises à l'approbation du Bureau politique. Nous avons agi dans la transparence et même offert la possibilité aux fautifs de s'expliquer devant la commission de contrôle et de vérification. Néanmoins, conformément aux textes du parti, les punis peuvent faire appel de leurs sanctions auprès de la direction politique du parti.

Le centre international de formation politique Kwamé N'Krumah (CIFP KNK) créé le 31 janvier 2014 est considéré comme l'école du MPP. À part la formation des militants du parti sur ses textes fondamentaux en vue de renforcer l'unité de pensée, d'organisation et d'action, qu'enseigne-t-on dans cet établissement, comment est-il organisé et qui le finance ?
Le Centre international de formation politique Kwamé N'Krumah est une initiative des premiers fondateurs du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP). La mission essentielle de l'école du parti est de dispenser une formation politique à tout Burkinabè et à tout parti politique qui souhaite s'y former. Le Centre international de formation politique est une école de sciences politiques animée par des professeurs expérimentés supervisés par un conseil scientifique que dirige le Pr Basile Laetare Guissou. Le centre international est subdivisé en plusieurs départements, dont ceux des Sciences politiques, Sciences juridiques et institutionnelles, Économie politique, Communication politique, Genre et politique, Relations internationales, Défense et sécurité et le département chargé des questions sociales. Le Centre international de formation est une école de sciences politiques dirigé par le Dr Emile Paré, membre du Bureau exécutif national (BEN). La structure est coiffée par un conseil d'administration présidé par le président du parti. Le Centre fonctionne grâce au financement du parti et à l'aide de partis alliés. En perspective, le centre ambitionne de créer une représentation décentralisée à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

L'opposition peut-elle réellement inquiéter le pouvoir ?

Depuis le 5 mars 2021, l'opposition politique, composée de 32 partis, a un nouveau chef en la personne d'Eddie Komboïgo, président du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), parti arrivé 2e aux législatives de novembre 2020 avec 20 députés et qui veut rester fidèle à sa ligne politique dans son combat pour le changement.

Eddie Komboïgo, nouveau chef de file de l'opposition politique au Burkina Faso (CFOP-BF), a été installé officiellement dans ses fonctions le 5 mars 2021 au siège de l'institution, quartier de la Zone du bois à Ouagadougou. Celui qui a remplacé Zéphirin Diabré entend imprimer sa marque à l'institution, dans un esprit républicain. Après les élections de novembre 2020, trente-deux partis et formations politiques se sont déclarés au CFOP aux côtés d'Eddie Komboïgo pour mener ce combat pour le changement. Mais quelle est la réalité du terrain ? Ces partis et formations politiques pèsent-ils assez pour faire peur à la majorité présidentielle composée de 82 partis ? L'opposition politique burkinabè est-elle solide au point d'influencer la gouvernance au Pays des hommes intègres ?
En vérité, en dehors du CDP, l'ancien parti au pouvoir qui est un « baobab » avec des racines dans tout le pays, les autres sont considérés comme des micro-partis, et ils tentent de survivre : l'Alliance pour la démocratie et la Fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF-RDA) de Gilbert Noël Ouédraogo compte trois députés, le Mouvement Agir ensemble de Kadré Désiré Ouédraogo n'en compte qu'un et le Mouvement pour le changement et la renaissance (MCR) de Tahirou Barry aucun, pas plus que l'Union nationale pour la démocratie et le développement (UNDD) de Hermann Yaméogo et Le Faso autrement d'Ablassé Ouédraogo. Ce sont donc des formations qui ne pèsent pas lourd sur l'échiquier politique, et qui n'existent que par leur nom et le bruit qu'elles font sur les réseaux sociaux.

Une opposition amaigrie

Le nouveau CFOP burkinabè est donc contraint de se contenter d'une opposition qui fait face à deux formations de poids, l'Union pour le progrès et le changement (UPC) de Zéphirin Diabré et le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), actuellement unis et au pouvoir. Au final, l'opposition à Roch Marc Christian Kaboré s'est réduite aux partis qui soutenaient la révision de l'article 37 de la constitution : le CDP et l'ADF/RDA avec le mouvement Agir ensemble, considéré comme le « petit-fils du CDP » et qui n'était pas encore né en ces temps de braise. En clair, l'on se retrouve dans la situation de départ, l'ancien parti au pouvoir et ses alliés contre ceux de ses affiliés qui ont changé de camp. Le tout avec une opposition amaigrie, à la recherche de ses repères. Et cela n'a rien d'étonnant, car avant qu'Eddie Komboïgo ne prenne les rênes du CFOP, plusieurs de ses membres avaient rejoint par vagues successives le parti au pouvoir.
De surcroît, pour rendre à Eddie Komboïgo la tâche encore plus ardue, il existe au Faso une opposition dans les rangs mêmes de l'opposition. Ainsi, contrairement à M. Diabré qui a su rassembler le CFOP, M. Komboïgo doit, s'il veut réussir, arrondir les angles avec les autres partis de son groupe. Pour le moment, on constate plutôt que les dissensions ont donné naissance à une troisième voie dans le landernau politique au Burkina Faso. Du coup, la scène politique burkinabè qui, jadis, comptait seulement deux mouvances, la majorité présidentielle (APMP) et les partis ralliés au chef de file de l'opposition (CFOP), s'est agrandie avec la création de l'Opposition non affiliée (ONA). Et selon son coordonnateur le Pr Abdoulaye Soma, *« l'ONA, qui existe et qui est représentée désormais publiquement, a un positionnement structurel substantiel »*.
Les premiers responsables de l'ONA définissent ce mouvement comme « *un regroupement de partis politiques non affiliés qui se sont vus rejetés par les classes politiques burkinabè jadis limitées à deux. Ainsi donc, tout parti politique n'appartenant ni à la majorité présidentielle, ni à l'opposition, appartient d'office à l'ONA* ».



AFP

Eddie Komboïgo, nouveau chef de l'opposition et président du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), prononce un discours le 3 juillet 2021 à Ouagadougou après la marche appelée par l'opposition pour protester contre l'aggravation de la situation sécuritaire du pays.

Pour montrer qu'ils sont bel et bien là, les membres de l'ONA ont donné de la voix le 15 juillet 2021 lors d'une conférence de presse, s'offusquant contre leur non-prise en compte dans les questions d'intérêt national. *« L'ONA continuera à réclamer désormais, par tous les moyens, la légalité et la légitimité de sa prise en compte, en tant qu'entité autonome, dans la gestion des affaires politiques nationales. L'ONA rejette la désignation unilatérale du représentant de l'opposition à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) »*, a déclaré le Pr Abdoulaye Soma face à la presse. C'est donc avec une opposition bigarrée que son chef de file, Eddie Komboïgo, entend mener la lutte au Burkina Faso. Car pour lui, *« ce qui est important, c'est l'intérêt supérieur de la nation »*.

Défi relevé

À peine installé comme nouveau chef de file de l'opposition politique burkinabè, Eddie Komboïgo a annoncé la couleur avec de fortes critiques sur la gouvernance actuelle et l'énoncé de ses priorités : la réconciliation nationale et le retour de la sécurité au Burkina Faso. Ainsi, il a eu une séance de travail avec le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré afin d'échanger sur les grandes questions qui touchent la vie de la nation. Et l'un de sujets qui tient à cœur du CFOP est bien évidemment la question de la réconciliation nationale qui permettrait aux exilés politiques de revenir au Burkina Faso.

Le second aspect des échanges entre le chef de file de l'opposition politique et le président du Faso concernait la situation sécuritaire, notamment l'équipement des forces de défense et de sécurité. Et c'est cette même question sécuritaire qui pollue actuellement l'atmosphère politique burkinabè, car l'opposition politique a non seulement suspendu sa participation au dialogue politique en cours mais aussi appelé à des manifestations sur l'ensemble du territoire national les 3 et 4 juillet 2021 face à la situation sécuritaire difficile du pays. Une occasion rêvée pour Eddie Komboïgo de tester sa popularité en faisant sortir les mécontents dans la rue. Quoi qu'il en soit, l'opposition politique, regroupée autour de son chef de file après avoir quitté la table du dialogue politique, ne fait plus de la réconciliation nationale son tube préféré : la priorité des priorités, c'est désormais la sécurité des Burkinabè. Et il faut l'admettre, l'opposition politique burkinabè a relevé le défi. Pour une première, la marche a été un franc succès à Ouagadougou. Mais au final, ce succès est-il réellement à mettre à l'actif d'Eddie Komboïgo ? Même si ce dernier peut surfer sur cette vague, l'honnêteté oblige à attribuer cette réussite à plusieurs sensibilités. Dans ces marches, toutes les obédiences étaient représentées, et chacune d'elles avait ses convictions et ses motivations. Tous ceux qui ont participé à ce mouvement de contestation – quinze personnes dans certains chefs-lieux de province – n'étaient pas forcément du CDP ou de l'ADF/RDA…

Les 3 et 4 juillet 2021 ont donc servi à vérifier si l'opposition politique burkinabè pouvait mobiliser. Ainsi, Eddie Komboïgo et ses amis sont descendus dans la rue avec les masses populaires. Le chef de file de l'opposition nouveau format a testé son poids dans le paysage politique. Certes, il n'est pas si léger, mais il a besoin d'être mieux organisé s'il veut véritablement inquiéter le pouvoir en place à Ouagadougou. Et c'est loin d'être le cas…

Adissa Compaoré et Ali Traoré

SIBIRI HOLDING

6 sociétés réparties en Afrique de l'Ouest

SDHL
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION D'HYDROCARBURES ET DE LUBRIFIANTS

Société de transport de produits pétroliers

Etalon Energy Burkina SA

Entreprise de distribution de produits pétroliers

SO.MEH.AL Sarl
SOCIETE MEHDY ALVIN
REPRESENTATION - NEGOCE INTERNATIONAL - IMPORT-EXPORT

Importateur exclusif des produits d'entretien et d'insecticides de la marque ORO au Bénin et au Togo

VAL-Constructions Sarl Burkina Faso
VAL-Constructions S.A Côte d'Ivoire

Entreprises de Bâtiments et Travaux publics (BTP) et de promotion immobilière

SIBIRI Bio Médical Services

Société de distribution de consommables médicaux et de maintenance d'équipements médicaux en milieu hospitalier

SIBIRI HOLDING :
68 Av. Gérard Kango Ouedraogo - Ouaga 2000 - Secteur 54
01 BP 5096 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél : +226 25 37 69 44 Fax : +226 25 37 69 46

www.sibiri.group

Des réalisations à la hauteur des attentes

Ces cinq dernières années, le système sanitaire burkinabè a été renforcé par divers projets de construction d'infrastructures achevés ou en cours de réalisation.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Roch Marc Christian Kaboré, plusieurs infrastructures sanitaires ont été construites ou ont accédé à des niveaux supérieurs, alors que d'autres sont en cours de réalisation. De 2016 à juin 2020, ce sont 191 centres de santé et de promotion sociale (CSPS) qui, selon un rapport de performance à mi-parcours du Plan national de développement économique et social (PNDES) daté de septembre dernier, ont été édifiés, pour un montant d'environ 80 milliards de FCFA. Sur la même période, 309 CSPS ont été normalisés et 32 transformés en centres médicaux (CM), le centre hospitalier régional (CHR) de Ouahigouya devenant quant à lui un centre hospitalier universitaire régional (CHU-R) sur les 6 prévus.

Le développement des infrastructures sanitaires devrait se poursuivre, comme l'a réaffirmé le 20 mai dernier à l'Assemblée nationale le Premier ministre Christophe Dabiré. En la matière, le pays a fait un pas historique en se dotant d'un centre de radiothérapie pour traiter les cancers. Implanté à Ouagadougou, équipé aux normes internationales et d'une capacité de prise en charge de 1 500 patients par an, l'établissement a été inauguré le 9 avril 2021 par le chef de l'État. Dans un contexte où la radiothérapie constitue la première cause d'évacuation hors du pays, il pourra traiter plusieurs cancers : col de l'utérus, prostate, poumon… D'un coût de 8 milliards de FCFA, le centre de radiothérapie a été réalisé grâce au partenariat entre l'État burkinabè et le Fonds qatari pour le développement. *« Il vient révolutionner l'univers de la prise en charge médicale du cancer au Burkina Faso en apportant un profond soulagement à notre système de santé »*, avait confié le président Kaboré lors de l'inauguration. Grâce à l'appui constant de ses partenaires, le Burkina Faso a acquis d'autres infrastructures d'importance, parmi lesquelles le Centre national de référence en médecine physique et réadaptation, fruit de la collaboration avec plusieurs entités, dont Wallonie Bruxelles International (WBI). Il a coûté plus de 550 millions de FCFA et ses portes ont été officiellement ouvertes le 14 mai dernier.

Le Burkina Faso a également obtenu récemment des États-Unis un hôpital mobile de niveau I et d'une capacité d'au moins 50 lits. D'autres infrastructures déjà achevées ou toujours en cours de réalisation vont consolider l'existant. Le chantier de construction du Centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés est arrivé à son terme, comme l'a constaté lors d'une visite en mars le Pr Charlemagne Ouédraogo, ministre de la Santé. Le Centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie n'est pas encore sorti de terre, mais les travaux sont avancés. La création du CHU de Bobo-Dioulasso, un acquis de la coopération sino-burkinabè *(lire l'interview de l'ambassadeur de Chine p. 46-47)*, retient aussi l'attention. Les travaux ont été lancés le 20 octobre dernier et devraient coûter plus de 60 milliards de FCFA. Tous ces efforts consentis par le gouvernement concourent indéniablement à l'amélioration de l'offre de santé.

La construction du nouveau CHU à Bobo-Dioulasso est un acquis de la coopération sino-burkinabè.

Patrick Kader Karantao





Le siège de la BISC Burkina
à Ouagadougou



Le siège de la BSIC Togo à Lomé

SATA AFRIQUE S.A.R.L.

Services - Agencements - Technologie - Aménagement



Bloc Pédagogique de l'URF/ST de l'université
Thomas Sankara de Ouagadougou



Le complexe immobilier de la CCRAE-UEMOA
à Abidjan en cours d'achèvement



Un des bâtiments du centre d'hébergement des
étudiants de l'Université Thomas Sankara

BÂTISSONS ENSEMBLE L'AVENIR

www.satafrique.com

01 BP 3610 – Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 30 27 11 / Fax : (+226) 25 30 27 12
Email: infos@satafrique.com

L'INITIATIVE SALUTAIRE DU PRÉSIDENT KABORÉ

L'engagement présidentiel à « Assurer à chaque enfant en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour » a été lancé en juin dernier par le chef de l'État Roch Marc Christian Kaboré.

Au fil des années, l'État burkinabè et ses partenaires déploient des efforts pour accompagner le système scolaire avec la création de cantines en vue de soulager les nombreux ménages pauvres. Selon la Banque mondiale, au Burkina Faso, plus de 40 % de la population vivrait toujours sous le seuil de pauvreté. C'est dans ce contexte que l'initiative « Assurer à chaque enfant en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour » a été développée par le président du Faso. Il a lui-même lancé le 17 juin dernier dans la région du Plateau central ce projet étalé sur la période 2021-2025 dans l'objectif d'améliorer l'alimentation des enfants en âge scolaire et, partant, leurs performances à l'école. Le coût de cette initiative soutenue par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est estimé à 488 297 250 000 FCFA. Le financement est assuré à hauteur de 52 % par le budget de l'État, de 47 % par les partenaires techniques et financiers (PTF), les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations de développement, et enfin de 1 % par les bénéficiaires, notamment les communes et les communautés de base.

Ce projet doit établir un *« lien important »* entre les cantines scolaires et la production endogène des denrées alimentaires et promouvoir ainsi le concept « Consommons burkinabè ». Selon le président Kaboré, il est question d'associer les cantines et les producteurs locaux de sorte à développer des chaînes de valeur dans chaque zone du pays. *« C'est une initiative stratégique en termes de renforcement de capacités du capital humain, parce que les enfants, c'est notre avenir. Cela va aussi renforcer la capacité de production agricole de légumes et de lait dans les différentes régions »*, a-t-il déclaré lors de la mise en route du projet.

Un approvisionnement en produits locaux

Le chef de l'État a également précisé que les cantines scolaires seraient en permanence approvisionnées en produits locaux et que, en prime, des investissements seraient consentis afin d'aménager dans chaque commune des champs dédiés à la production et équipés d'un système d'irrigation. Il considère par ailleurs que bénéficier d'un repas équilibré *« n'est pas un luxe mais une nécessité »* concernant chaque enfant en âge d'aller à l'école.

Au lancement de l'initiative, le chef de file des PTF du secteur production agro-sylvo-pastoral Thomas Piras a salué son arrimage à la production locale. Une manière, selon lui, de soutenir l'économie. Tout comme les autres acteurs impliqués, celui-ci avait reçu en son temps des mains du Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré le document expliquant la stratégie de mise en œuvre de l'initiative présidentielle.

Pour mener à bien ce projet qui permettra d'améliorer le fonctionnement des cantines scolaires, un secrétariat permanent a été mis en place et sera dirigé par la Dre Alice Sidibé/Anago. L'ex-représentante du Burkina Faso auprès de la FAO entend œuvrer entre autres à l'intégration de l'initiative dans la programmation budgétaire des ministères impliqués, à la prise de mesures propres à réguler la chaîne des cantines scolaires et à l'élaboration d'une feuille de route des activités à mener dans la chaîne d'approvisionnement.

Patrick Kader Karantao



« De nouvelles infrastructures sanitaires à venir »

Le Pr Charlemagne-Marie Ragnag-Newendé Ouédraogo, ministre de la Santé, confirme que son pays a souscrit au mécanisme de facilités COVAX pour bénéficier de vaccins contre le Covid-19 et qu'il a reçu les premières doses pour entamer la mise en œuvre du plan de vaccination.

Pourquoi avez-vous tenu à afficher dès votre prise de service, le 14 janvier 2021, une certaine fermeté avec les différents services de votre département, rappelant les termes du président du Faso pour qui être ministre n'est pas un métier mais une mission, *a fortiori* s'agissant d'un ministre de la Santé en période de pandémie ?
Pr Charlemagne-Marie Ragnag-Newendé Ouédraogo : J'ai tenu à afficher cette fermeté pour traduire toute la rigueur qui va guider ma gouvernance durant la mission que S.E.M. le président du Faso m'a confiée. Il était important de rappeler qu'être ministre est une mission pour faire comprendre à toute l'équipe que nous serons jugés sur les résultats selon la feuille de route de cette mission. Si le ministre est en mission à son poste, alors, par déclinaison, les différents responsables nommés le sont également, et chacun d'eux sera évalué sur la base des indicateurs de performance de sa lettre de mission. La situation permet de dire que la pandémie est assez bien contrôlée au Burkina Faso, comparativement à certains pays de l'espace communautaire. C'est le fruit de l'action gouvernementale contre la pandémie de Covid-19.

Quand le Burkina Faso pourra-t-il vacciner sa population pour la prémunir contre le Covid-19, à l'instar du Sénégal ou de l'Afrique du Sud ?
Le Burkina Faso a souscrit au mécanisme de facilités COVAX pour bénéficier de vaccins contre le Covid-19. Un plan de vaccination a été établi, avec une première phase portant sur l'administration de 1 380 000 doses. Le Burkina Faso, qui a une expérience solide en matière de vaccination, a reçu 115 200 doses d'Astra Zeneca le lundi 31 mai dernier pour une campagne de vaccination démarrant le mercredi 2 juin. La priorité sera accordée, entre autres, aux agents de santé, aux personnes ayant une comorbidité et aux candidats au pèlerinage à la Mecque.

Lors d'une visite de courtoisie, l'ambassadeur du Japon au Burkina Faso Masaki Kato a évoqué le projet de construction d'une trentaine de CSPS (centres de santé et de promotion sociale) et du pôle mère-enfant du CHU pédiatrique de Charles-de-Gaulle à Ouagadougou. Quelle sera la portée de ces installations ?
Je me réjouis de cette volonté du Japon d'accompagner le Burkina Faso pour renforcer le système de santé à travers la construction d'infrastructures sanitaires. Les CSPS supplémentaires vont augmenter la capacité d'accueil et vont réduire la distance qui sépare les populations du premier niveau de soins du système de santé. Le pôle mère va compléter le dispositif du CHU pédiatrique Charles-de-Gaulle, qui deviendra ainsi un

Riposte au Covid-19 : le Burkina en bonne posture

Malgré son système sanitaire précaire, le Burkina Faso s'illustre dans la lutte contre le Covid-19. En effet, la pandémie est sous contrôle dans le pays. Rappelons que la maladie due au coronavirus a touché le Burkina Faso le 9 mars 2020 avec deux premiers cas positifs. Le nombre de malades a ensuite évolué, sans toutefois donner l'impression d'une situation hors de contrôle. Au 30 mai 2021, le pays comptait 13343 cas confirmés et 166 décès. Dès l'apparition de la pandémie, les autorités l'ont appréhendée *«sous l'angle purement sanitaire.»*, comme l'a récemment rappelé le Premier ministre Christophe Dabiré.
Un plan de préparation et de riposte d'environ 160 milliards de FCFA a alors été élaboré pour limiter la propagation du virus et prendre en charge les cas graves. La promotion des gestes barrière s'est imposée de fait, de même que des mesures de restriction : couvre-feu, mise en quarantaine de villes... Elles ont été levées par la suite à cause des contraintes économiques.
Car le Covid-19 a impacté l'économie du pays, qui a connu une légère récession en 2020, en témoigne le taux de croissance de -2%. Cette réalité avait conduit le président du Faso à instruire la création d'un Comité national de gestion de la crise du Covid-19. Et c'est ainsi qu'un plan national de riposte au Covid-19 de 391 milliards de FCFA couplant réponse sanitaire et relance économique a été développé. Loin des ratés du début, le Burkina Faso a pris de l'assurance et procédé à l'ouverture de plusieurs centres de soins et de dépistage dotés de nombreux équipements médicaux offerts par ses partenaires. C'est dans ce contexte que le nouveau ministre de la Santé, le professeur Charlemagne Ouédraogo, a pris ses fonctions en janvier 2021. **P.K.K.**



Le Pr Charlemagne-Marie Ragnag-Newendé Ouédraogo, ministre de la Santé.

Assane Ouédraogo

Bio

Le docteur Charlemagne-Marie Ragnag-Néwendé Ouédraogo, ministre de la Santé depuis de 14 janvier 2021, est gynécologue-obstétricien et professeur titulaire de gynécologie obstétrique.

Né en 1969, il devient interne titulaire des Hôpitaux de Ouagadougou en 1995 avant d'obtenir en 1997 son doctorat d'État en médecine. De 2000 à 2003, sa spécialisation en gynécologie obstétrique commence en Côte d'Ivoire et se poursuit en France, à Tours et à Bordeaux. Titulaire depuis 2004 d'un certificat de formateur, il parachève son cursus en 2012 avec une attestation de formation sur le contrat pédagogique et le cours magistral et une agrégation en médecine, option gynécologie obstétrique, du CAMES. Ainsi se dessine le profil d'un soignant doublé d'un pédagogue.

Avant d'être appelé à ses nouvelles fonctions, il fut assistant en gynécologie obstétrique à l'UFR/SDS, externe des hôpitaux, interne des hôpitaux au CHU Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou, faisant fonction d'interne au CHU Bretonneau de Tours, chef de service de gynécologie obstétrique au Centre médical avec antenne chirurgicale du district sanitaire du secteur 30 de Ouagadougou, assistant chef de clinique, chef de clinique au CHU Yalgado Ouédraogo et enfin chef de service de gynécologie obstétrique et médecine de la reproduction au CHU Bogodogo. Parallèlement, il assuma maintes fonctions administratives, d'enseignement et, bien sûr, de recherche. Depuis 1997, il est l'auteur ou le co-auteur de plus de 80 publications scientifiques parues dans une vingtaine de prestigieuses revues internationales.

pôle mère-enfant. Il s'agit donc d'une contribution de haut niveau et d'une portée importante.

Au Burkina Faso, le niveau de performance du système d'approvisionnement en médicaments essentiels génériques et en consommables médicaux est-il en adéquation avec le plan stratégique pharmaceutique 2019-2023 ?

Notre politique pharmaceutique de médicaments essentiels et génériques est mise en œuvre grâce à la Centrale d'achat des médicaments essentiels et génériques (CAMEG) qui, depuis de nombreuses années, accompagne l'offre de soins à travers des médicaments de qualité et à moindre coût pour la population. Le niveau de performance est parfaitement en adéquation avec le plan stratégique, malgré les effets pervers de la pandémie de Covid-19.

En termes d'actions, quelles sont vos priorités en 2021 ?

Nos chantiers, cette année, vont porter sur la construction d'infrastructures sanitaires nouvelles (CSPS, hôpitaux de district, CHR) et sur l'achèvement des infrastructures sanitaires en cours, dont certaines sont en souffrance par insuffisance de financement. Nous allons aussi rendre opérationnelles les infrastructures sanitaires achevées.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

CAMEG
La santé pour tous !



AVEC **LA CERTIFICATION DE NOTRE SYSTÈME DE GESTION**, NOUS POURSUIVONS **L'EXCELLENCE DANS LA PRESTATION DE NOS SERVICES**.

LA CAMEG ADMISSIBLE A LA **CERTIFICATION ISO** 9001 : 2015

CAMEG *La santé pour tous !* ⇉ ISO

ENSEMBLE, NOUS GAGNONS TOUJOURS !



Notre **VISION**

En 2025, la CAMEG est reconnue dans le système national de santé pour sa performance et à l'échelle régionale pour son expertise.

Notre **MISSION**

Rendre disponibles et accessibles les produits de santé de qualité sur toute l'étendue du territoire aux populations.

Nos **VALEURS**

Responsabilité
Solidarité
Innovation
Professionnalisme
Esprit d'équipe

Notre **POLITIQUE QUALITE**

Pour remettre le patient au cœur de toutes nos actions et pour assurer l'efficacité, la fiabilité et la sécurité de notre chaîne d'approvisionnement, la CAMEG s'est dotée d'un système de management de la qualité comme outil de pilotage stratégique.

Notre politique qualité vise à :

- prendre en compte la satisfaction de nos parties intéressées et des exigences légales et réglementaires dans une démarche d'amélioration continue,
- harmoniser nos pratiques,
- documenter ce qu'on fait.

Nous sommes tous invités à nous impliquer et à nous engager dans la mise en œuvre de cette politique qualité au sein de la CAMEG.

Association des centrales d'achat africaines de médicaments essentiels

VERS UNE CENTRALISATION DES ACHATS

L'ACAME (Association des centrales d'achat africaines de médicaments essentiels) ambitionne de mutualiser significativement les achats des produits de santé. Sa secrétaire permanente, la Dre Anne Maryse K'haboré, souligne les avantages de cette démarche.



Des camions de livraison devant un entrepôt de la CAMEG à Ouagadougou.

La CAMEG est l'un des membres de l'ACAME regroupant les centrales d'achat de 22 pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre, du Maghreb et de l'Océan indien. Cette association dont le siège est basé à Ouagadougou est administrée depuis 2018 par une secrétaire permanente, la docteure Anne Maryse K'haboré, actuelle directrice générale de la CAMEG *(lire son interview p. 60-61)*.

Rappelons que cette institution a vu le jour après les plans d'ajustements structurels et la dévaluation du franc CFA auxquels ont été confrontés les pays africains en 1994. Dans ce contexte économiquement difficile pour les États, les gouvernements se sont alors engagés dans une politique pharmaceutique commune durablement orientée vers l'approvisionnement du secteur public en médicaments essentiels génériques.

Cette politique commune recommandait, entre autres, de mettre en place un groupement d'achats des produits pharmaceutiques. Une démarche innovante que va concrétiser l'ACAME très prochainement. Et les avantages sont nombreux, comme le confirme la secrétaire permanente : *« Le mécanisme des achats groupés dans le domaine de la santé en Afrique permettra pour la première fois à plusieurs pays de l'ACAME de mutualiser significativement leurs achats pour obtenir des produits de santé aux prix les plus bas possibles grâce à l'effet volume tout en garantissant un prix minimum commun d'achats. »*

Paul de Manfred

Une gouvernance agile et participative

Dès sa prise de fonction le 4 juin 2018 à la tête de la CAMEG, la Dre Anne Maryse K'haboré a mis au cœur de ses principaux défis des chantiers portant sur l'apaisement du climat social interne, les réformes organisationnelles pour structurer et pérenniser l'institution, ainsi que la reconquête de la confiance de ses partenaires. *«Nous avons instauré un management participatif intégrant des cadres de concertation réguliers avec le personnel, les partenaires et les autres parties prenantes»*, indique-t-elle.

Dès la première année, la réalisation d'audits financier, social et organisationnel ont abouti à plus de justice et d'équité dans la gestion de la carrière des agents. En effet, la nouvelle directrice générale a procédé à la révision des statuts, du règlement intérieur et de la grille salariale, mis en place une cantine et instauré une assurance santé publique pour les travailleurs et leur famille.

À cela s'ajoute l'adoption d'un nouvel organigramme en cohérence avec les ambitions de la CAMEG. *«Ces éléments nous ont permis d'instaurer une culture d'entreprise fondée sur les valeurs de responsabilité, de solidarité, d'innovation, de professionnalisme, d'esprit d'équipe, et axée sur la performance»*, plaide la dirigeante. Autrement dit, l'introduction de ces méthodes de management par la Dre K'haboré a contribué à remotiver le personnel.

P. de M.

« La CAMEG admissible à la certification ISO 9001 version 2015 »

Avec la Dre Anne Maryse K'haboré, directrice générale de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG), un vent nouveau souffle sur le système national d'approvisionnement en produits de santé : démarche qualité, renforcement du mode de gouvernance ou encore déploiement d'un process de contrôle global des médicaments.

La CAMEG a-t-elle été affectée économiquement par la pandémie de Covid-19 ? Avez-vous pu maintenir l'accès aux médicaments à des prix raisonnables pour que les Burkinabè puissent se soigner ?

Dre Anne Maryse K'haboré : Dès l'apparition des premiers cas en Chine en décembre 2019, nous avons procédé à une analyse du risque et mis en place un plan d'urgence et de résilience dont l'objectif principal était de disposer d'un mécanisme de sécurisation des approvisionnements pharmaceutiques de la CAMEG à court, moyen et long termes. Ce plan a permis à la CAMEG de renforcer son niveau de stock malgré ce contexte pandémique marqué par le confinement, les fermetures des frontières et le ralentissement de la production et des flux commerciaux. Le surcoût induit par ce plan d'urgence, qui s'élève à plusieurs millions de FCFA, a été entièrement supporté par la CAMEG qui, du reste, n'a pas de vocation mercantile. Elle a ainsi répondu à sa vocation de santé publique à finalité sociale voulue par les membres fondateurs. À titre indicatif, le taux de disponibilité des produits traceurs est passé de 75 % à fin janvier 2020 à 79 % en fin d'année 2020 et 79 % à fin mai 2021. Avoir pu maintenir ces taux de disponibilité des produits traduit une performance appréciable dans ce contexte difficile.

Pourquoi la CAMEG s'est-elle lancée dans une démarche qualité qui vise une certification ISO 9001 ?

Notre engagement dans la démarche qualité vise à apporter des garanties à la qualité de notre organisation, à réduire les dysfonctionnements et à instaurer une culture d'amélioration continue de nos performances. La mise en œuvre de notre système de management de la qualité a abouti à l'admissibilité de la CAMEG à la certification ISO 9001 version 2015 le 28 mai 2021. Cela consacre notre engagement pour la satisfaction des exigences de nos clients et nous permet d'accroître la confiance de ces derniers dans l'amélioration de nos performances opérationnelles et économiques. Elle confirme aussi notre place de centrale de référence en Afrique subsaharienne. D'ailleurs, en termes de perspectives, nous envisageons

Bio

Anne Maryse K'haboré, directrice générale de la CAMEG, est docteure en pharmacie de l'université Paris V (France) et titulaire d'un mastère en management des industries de santé et des biotechnologies de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP-Europe).

Venue du secteur privé international, elle cumule 15 ans d'expérience en industries pharmaceutiques et en gestion officinale pour de grands laboratoires pharmaceutiques dans diverses multinationales telles que Sanofi Aventis, Pfizer, Astra Zeneca et Novartis. Une riche expérience venue affermir le leadership de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) et la hisser à un niveau de performance qui côtoie l'excellence en matière d'approvisionnement en produits pharmaceutiques de qualité pour toutes les structures sanitaires du Burkina Faso, voire au-delà. La CAMEG est l'instrument stratégique de mise en œuvre des différentes politiques d'accès aux produits de santé, ainsi que des politiques présidentielles de gratuité telles que celle des médicaments pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans implémentée depuis 2015 et celle de la planification familiale débutée en juillet 2020.

Cumulativement à sa fonction de directrice générale de la CAMEG, la Dre Anne Maryse K'haboré est la première femme à assumer les fonctions de secrétaire permanente de l'Association africaine des centrales d'achats de médicaments essentiels (ACAME), une faîtière regroupant 22 pays africains.

de continuer vers un management intégré basé sur les normes 45001 et 14001, respectivement pour le management de la santé et de la sécurité au travail ainsi que pour celui de l'environnement.

« Le plan stratégique 2021-2025 va contribuer au rayonnement de la CAMEG à l'échelle nationale et régionale. »

Rapprocher les patients des médicaments pourrait être le slogan de votre politique de décentralisation. Comment est-elle organisée et pourquoi n'avoir pas choisi l'entrepôt de Ouagadougou comme pivot de la distribution du médicament pour l'ensemble du pays ?
Dans notre politique de distribution, nous avons pris l'option de la décentralisation de nos services afin de rapprocher géographiquement les médicaments des populations. Ce qui est un modèle quasi unique dans la sous-région ouest-africaine. Ainsi, dix agences commerciales couvrent aujourd'hui l'ensemble du pays, permettant de livrer nos produits chez les clients dans des délais très courts suivant leur demande. C'est un maillage complet du territoire national qui est ainsi réalisé, et j'en profite pour saluer l'ensemble de mes prédécesseurs pour leur vision ainsi que pour le travail abattu dans cette structure. L'optimisation de notre chaîne d'approvisionnement orientée vers la performance pour garantir la disponibilité et l'accessibilité de nos produits repose sur notre modèle de décentralisation, qui rapproche nos produits des patients, précisément *a contrario* du concept de magasin pivot, qui présente plus de lenteur et de lourdeur logistiques, moins de flexibilité, et surtout des risques de ruptures artificielles dans la chaîne de distribution.

Comment s'articule votre plan stratégique 2021-2025, notamment dans la mise en place d'un process de contrôle global des médicaments ?
La CAMEG s'est dotée pour les 5 prochaines années (2021-2025) d'un plan stratégique bâti autour d'une vision : *« En 2025, la CAMEG est reconnue dans le système national de santé pour sa performance, et à l'échelle régionale pour son expertise. »* Cette vision s'articule autour de cinq valeurs essentielles pour nous : la responsabilité, la solidarité, l'innovation, le professionnalisme et l'esprit d'équipe. Stratégiquement, cette vision repose sur la performance organisationnelle, le renforcement de la capacité de la chaîne d'approvisionnement, l'intensification de l'action commerciale et marketing pour améliorer la satisfaction de nos clients, et enfin la communication et le rayonnement de la CAMEG à l'échelle nationale et régionale. Le processus de contrôle global découle de cette stratégie qui veut que nos médicaments passent par une assurance-qualité de la chaîne d'approvisionnement totalement maîtrisée, conforme au référentiel mondialement reconnu et édicté par l'OMS, à savoir le MQAS, pour lequel nous sommes régulièrement audités afin de nous assurer de notre niveau de conformité à ce référentiel. À terme, la mise en œuvre de ce plan stratégique va donc permettre de garantir une organisation optimale et pérenne de la CAMEG, avec une disponibilité et une accessibilité des produits de santé de qualité sur toute l'étendue du territoire conformément aux standards internationaux de référence, en vue de consolider nos différents partenariats et, ainsi, d'assumer pleinement notre responsabilité sociétale.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**



Dre Anne Maryse K'haboré, directrice générale de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux.

CAMEG

« Le nombre d'Écoles numériques va plus que doubler en 2021 »

Ibrahim Hema, secrétaire exécutif de la Fondation Orange Burkina Faso, évoque les actions de cette institution dans les domaines de la santé, de la culture, de l'éducation et de la solidarité. Il rappelle aussi que la Fondation Orange Burkina Faso a créé un Fonds d'aide à la formation aux métiers du numérique et du futur.

Comment mesurez-vous la valeur ajoutée de la Fondation Orange vis-à-vis de la société commerciale Orange Burkina Faso en termes d'image et de visibilité auprès des populations ?

Ibrahim Hema : Á travers ses actions de mécénat dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et de la solidarité, la Fondation Orange participe pleinement à l'ancrage national d'Orange au Burkina Faso. Quelques années après sa création, il faut dire que la Fondation Orange Burkina Faso jouit d'une bonne réputation auprès des populations et des institutions burkinabè. Cette bonne réputation renforce la notoriété nationale d'Orange, qui est de plus en plus reconnue comme une société citoyenne.

« En deux ans, 110 étudiants ont déjà bénéficié des bourses d'excellence Orange. »

La Fondation Orange a-t-elle intégré dans son programme l'accompagnement de la population burkinabè touchée par la crise sécuritaire depuis 2020 ?

La solidarité, c'est l'essence même de la Fondation Orange. Dès le début de la crise sécuritaire que traverse notre pays, avec pour corollaire le déplacement interne de nos populations, la Fondation est venue en appui à l'État burkinabè afin d'offrir une meilleure prise en charge. Passée cette première étape, il est important d'accompagner ces populations dans la création d'activités génératrices de revenus. Nous avons entamé des échanges avec des associations spécialisées dans le soutien aux déplacés pour le déploiement d'un mécanisme d'autonomisation des populations s'appuyant sur la monnaie mobile.

Quand votre programme de bourse d'excellence a-t-il été lancé et combien de bacheliers ou d'étudiants burkinabè en ont bénéficié ? Comment fonctionne-t-il ?

Le programme dénommé Fonds d'aide à la formation aux métiers du numérique et du futur a été lancé en 2019 par M. Alioune Ndiaye, directeur général d'Orange Middle East and Africa. C'est un programme quinquennal doté d'un budget de 375 millions de FCFA. Il est réservé aux étudiants burkinabè méritants qui ont eu un parcours scolaire remarquable et qui rêvent d'exercer des métiers nouveaux dans le domaine du numérique. Pour les deux premières années académiques, 110 étudiants ont bénéficié de ce fonds. Nos boursiers sont répartis dans une dizaine de pays et ils sont inscrits dans 40 universités. Pour postuler au Fonds d'aide de la Fondation Orange Burkina Faso, il faut être burkinabè, avoir réussi au baccalauréat avec une mention Bien,





Fondation Orange Burkina Faso

Cérémonie de lancement du programme école numérique de la Fondation Orange Burkina Faso à l'école primaire Balkuy C.

Très bien ou Excellent, remplir les conditions d'âge et s'inscrire sur une plate-forme dédiée au fonds.

Comment est financée la Fondation Orange Burkina Faso ?
Les activités de la Fondation Orange Burkina sont financées pour l'essentiel grâce aux subventions qui lui sont accordées par Orange Burkina Faso et Orange Money Burkina Faso. Cette subvention est calculée sur la base d'un taux fixe appliqué au chiffre d'affaires. La Fondation Orange Groupe contribue de façon substantielle à des projets dans le domaine de l'éducation avec le programme Écoles numériques et les Villages Orange, de la santé avec la lutte contre le Covid-19 et la santé maternelle et infantile, et enfin la culture avec les festivals de musiques urbaines et le Prix Orange du livre en Afrique.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route pour l'année en cours ?
Les priorités de l'année en cours s'inscrivent dans des domaines qui font notre ADN : l'éducation, la santé et la culture. Dans le domaine de l'éducation, nous continuerons à investir dans notre Fonds d'aide à la formation aux métiers du numérique et du futur ainsi que dans la promotion de l'éducation scientifique dispensée par les lycées scientifiques Orange. Pour le préscolaire, notre programme Écoles numériques est également une priorité, et le nombre d'écoles bénéficiaires de ce programme passera de 27 à 55, soit une progression de plus de 100 %. En d'autres termes, le nombre d'Écoles numériques va plus que doubler en 2021.


Ibrahim Hema, secrétaire exécutif de la Fondation Orange Burkina Faso.
Assane Ouédraogo

Dans le domaine de la santé, la Fondation Orange Burkina Faso fera de la santé de la mère et de l'enfant sa priorité. C'est ainsi qu'elle s'est inscrite comme principale donatrice aux côtés des Lions Clubs du district 403 A3 pour l'extension du service d'oncologie pédiatrique du Centre hospitalier universitaire de Ouagadougou. Au cours de cette même année, la localité de Tchériba sera dotée d'une maternité entièrement rénovée et équipée.
Dans le domaine de la culture, nous apporterons notre soutien à plusieurs festivals de musiques urbaines qui œuvrent à la détection et à la promotion de jeunes talents.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Aujourd'hui au Faso

Quotidien burkinabè d'information générale, d'analyse et de débat

11 **BP** 529 Ouagadougou CMS 11- **Tél.** : 25 30 27 37/70 93 57 57/76 76 69 20/
78 80 90 74 **Site web** : www.aujourd8.net - **Email** : aujourd8@aujourd8.net, aujourd8aufaso@gmail.com





L'info au jour le jour

LE DÉFI DE LA MODERNISATION

Le gouvernement a engagé des réformes pour moderniser l'administration publique afin de répondre aux exigences des usagers

La modernisation de l'administration publique est une priorité pour le gouvernement burkinabè. Des réformes sont menées dans ce sens depuis plus de deux décennies, notamment avec l'apport des technologies de l'information et de la communication (TIC). La mise en œuvre de la Réforme globale de l'administration publique (RGAP) à partir de 1998 et du Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration (PSDMA) entre 2011 et 2020 a généré des résultats satisfaisants. La Stratégie nationale de modernisation de l'administration publique (SNMAP) pour la période 2021-2025 a été adoptée en vue de consolider les acquis. Estimée à plus de 55 milliards de FCFA, elle va contribuer à changer plus encore le visage de la Fonction publique burkinabè. En matière d'organisation des concours, des innovations importantes ont été introduites ces dernières années, à la satisfaction du constitutionnaliste qu'est le Pr Séni Mahamoudou Ouédraogo, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale depuis janvier 2019. Il a pris le relais concernant la correction électronique des concours instaurée en 2018 pour faire face aux problèmes d'effectifs croissants des candidats à l'emploi. Grâce à l'apport de la diaspora, un logiciel multifonctionnel de correction électronique a été mis au point.

Des innovations majeures

La correction à la machine n'étant pas exempte de critiques, le ministère de la Fonction publique permet aux candidats non satisfaits de leurs notes de poser des recours judiciaires. Le chef du département veille à la bonne marche de ce système, tout comme il le fait pour la plate-forme d'inscription en ligne aux concours directs et professionnels, www.econcours.gov.bf. Conçu par un Burkinabè vivant au Japon, le Dr Moïse Convolbo, ce mécanisme avait été expérimenté pour la première fois en 2015 lors de l'unique concours de la magistrature afin de réduire les longues files d'attente auxquelles étaient soumis les candidats. Les autres concours ont été progressivement inscrits sur la plate-forme, pour couvrir la totalité en 2019. Malgré cette facilité d'inscription aux concours, des usagers continuaient de se plaindre, amenant le ministère à perfectionner la plate-forme pour la session de 2020 en la rendant fluide, simple et sécurisée. « *Le candidat est guidé tout au long du processus de création de son compte d'inscription et du téléchargement des documents. Il renseigne ses informations personnelles une seule fois, donc peut postuler à plusieurs concours sans les saisir à nouveau* », avait confié lors de la présentation de la plate-forme rénovée l'un des ingénieurs, le Burkinabè vivant au Canada Carlos Ziba. Un centre d'appels a par ailleurs été mis en place pour assister les candidats qui éprouvent des difficultés à s'inscrire en ligne. Enfin, la session 2020 des concours a connu une révolution : la composition en ligne. Une première fois dans l'histoire du pays. Ce nouveau dispositif a été renforcé pour la session 2021, avec 124 concours professionnels composés en ligne sur 154 dans le centre unique de Ouagadougou, contre 87 concours en 2020, soit un taux d'accroissement de 42,52 %, selon des informations émanant du ministère de la Fonction publique. Avec la plate-forme de composition en ligne, jugée « *fiable* » et « *simple* » par nombre de candidats, les résultats de certains concours professionnels, comme ceux des ingénieurs d'élevage et des techniciens supérieurs en hydraulique, ont été proclamés le jour même, ce qui n'était pas possible les années antérieures.

Plus de facilités pour les retraités

En plus du développement du e-concours, le ministère de tutelle a conduit d'autres réformes, dont le Système d'inspection du travail automatisé (SITA), la plate-forme de gestion des plaintes et suggestions des usagers www.plaintes.gov.bf et la Plate-forme de retraite informatisée simplifiée et centralisée pour les actes (PRISCA) accessible à l'adresse www.maretraite.gov.bf. Pour le ministre Ouédraogo, il faut « soulager » les Burkinabè en saisissant les opportunités offertes par les TIC. Parallèlement aux actions évoquées, une nouvelle loi sur la Sécurité sociale a été adoptée en avril dernier. Un projet de révision du Code du travail doit également être soumis à l'Assemblée nationale.

Patrick Kader Karantao

« Une administration publique plus moderne et performante »

Le Pr Séni Mahamadou Ouédraogo, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, décrit la Stratégie nationale de modernisation de l'administration publique pour la période 2021-2025, ajoutant que la réforme des salaires des agents de l'État s'appliquera dès cette année.



Assane Ouédraogo

Le Pr Séni Mahamadou Ouédraogo, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale.

Le chantier de la réforme de l'État qui consiste à moderniser et à professionnaliser l'administration publique reste une priorité du président du Faso. Comment cette réforme s'articule-t-elle et quel est son calendrier ?

Pr Séni Mahamadou Ouédraogo : La réforme de l'État, qui implique la modernisation et la professionnalisation de l'administration, constitue en effet une priorité du programme présidentiel 2021-2025. La principale mission dévolue au ministère en charge de la Fonction publique en matière de modernisation de l'administration est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques en lien avec cette priorité. D'où l'adoption de la Stratégie nationale de modernisation de l'administration publique (SNMAP) 2021-2025, qui représente désormais le référentiel national en matière de modernisation, et qui s'inscrit dans la perspective de rendre notre administration publique plus moderne et performante, aussi bien au niveau central que déconcentré, et capable de répondre de façon permanente aux exigences de qualité du service public.

Cette stratégie est articulée autour de quatre axes. Tout d'abord, le renforcement du capital humain, avec pour objectif d'améliorer la gestion des ressources humaines et de promouvoir les valeurs républicaines dans l'administration publique. Ensuite, l'implémentation d'une administration électronique visant à optimiser le cadre juridique et sécuritaire de l'administration relativement à l'utilisation des TIC, à renforcer les infrastructures de communication et de connectivité de l'administration, et enfin à rendre accessibles les prestations de service public aux usagers/clients à travers les TIC. Le troisième axe porte sur l'impulsion des réformes organisationnelles et institutionnelles dont le but est de rationnaliser la gestion des structures publiques et d'améliorer leur architecture conformément aux réformes. Enfin, le quatrième axe concerne le pilotage de la stratégie afin de coordonner et de communiquer

Bio

Séni Mahamadou Ouédraogo est ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale depuis février 2018. Né en 1975 à Divo, en Côte d'Ivoire, il fera ses études supérieures dans d'autres pays : une maîtrise et un DEA en droit public à Ouagadougou, un doctorat à Bordeaux, une agrégation en droit public, spécialité finances publiques, à Brazzaville, un diplôme de droit international et de droit comparé des droits de l'homme ainsi qu'un certificat en droit des réfugiés à Strasbourg, et enfin un diplôme de droit constitutionnel à Tunis.
Sorti de l'École nationale des régies financières (ENAREF), option fiscalité, il sera inspecteur des impôts jusqu'en mars 2008. Il assumera aussi les fonctions de directeur général de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Ouagadougou, étant lui-même inscrit au barreau du Burkina Faso depuis 2016. Enseignant chercheur à l'Unité de formation et de recherche en sciences juridique et politique de l'université Thomas Sankara à Ouagadougou, il continue à dispenser des cours dans les universités au Burkina Faso et dans la sous-région ouest-africaine ainsi qu'à encadrer des doctorants. Auteur de maints ouvrages et articles scientifiques, il dirige la *Revue burkinabè de droit public* et fait partie du comité de gestion de la revue africaine *Vénégré*.

sur ses actions ainsi que de renforcer les capacités des acteurs en charge de la coordination.

S'agissant de la réforme du système de rémunération, un avant-projet de loi organique était en cours en 2020. La mouture finale comporte-t-elle les propositions émises notamment par les forces syndicales ?
Conformément aux instructions du chef de l'État, la rationalisation du système de rémunération des agents publics de l'État sera effective cette année. Des concertations sont en cours tant sur le volet technique que sur la conduite sociale de la problématique.

Sur la période 2016-2020, combien d'emplois ont été créés ?
Sur la période 2016-2020, le nombre de personnes recrutées dont les résultats sont disponibles au 31 décembre 2020 est de 51 429. Certains résultats de 2020 sont toujours en délibération et publication. Dans le cadre de la promotion de l'emploi des personnes vivant avec un handicap, 36 concours ont été ouverts uniquement à leur attention, avec un besoin de 135 personnes. Á l'issue du recrutement, 85 personnes sont admises au test, sachant que les résultats de 2020 sont en attente de délibération.

Le régime d'assurance maladie universelle (RAMU), fort marqueur social du quinquennat 2015-2020 inscrit dans le PNDES (Plan national de développement économique et social), a-t-il atteint ses objectifs de couverture de 25 % de la population burkinabè ?
Ouvert depuis 2009, le dossier a connu une avancée notable avec la création de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) et la mise en place des organes d'administration et de direction, l'élaboration de plusieurs projets de textes dont le panier de soins, les prestations, l'élaboration d'un plan stratégique de mise en œuvre du RAMU, et enfin l'enrôlement de plus de 30 354 indigents dans quatre zones pilotes : Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun, Centre et Nord. Cependant, la cible de couverture de 25 % n'est pas encore atteinte. Face aux préoccupations des populations, plusieurs défis se sont posés, contraignant le gouvernement à revoir ou à moduler la progressivité des actions et à réorienter ses priorités, notamment en matière de sécurité. De même, la crise du Covid-19 a entravé plusieurs actions en 2020.

Quelle est la suite du calendrier de mise en œuvre du RAMU pour le reste de la population ?
Pour les années à venir, l'opérationnalisation de l'AMU est une priorité. Ainsi, il s'agira dès 2021 de poursuivre la signature de conventions avec les organismes délégués, de renforcer et d'organiser les mutuelles sociales, d'élaborer et d'adopter les textes urgents du RAMU tels que le panier de soins, le taux de cotisation et les prestations, d'assurer l'offre de prestations, et enfin de signer des conventions. Il s'agira également de réviser le plan stratégique pour prendre en compte toutes les actions à mener. Pour rappel, le plan stratégique se décline en quatre objectifs stratégiques ou actions : le pilotage du RAMU, la couverture de la population par le RAMU, la viabilité financière du RAMU, et enfin l'achat de prestations de soins de santé.

En 2021, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?
Les priorités se résument à l'amélioration des performances de l'administration par l'automatisation accélérée des procédures administratives, la modernisation du cadre de travail par l'implémentation de nouvelles méthodes d'organisation, le renforcement de la protection sociale, l'optimisation de la gouvernance du marché du travail, et enfin la consolidation de la formation des élèves fonctionnaires avec la poursuite de la formation expérientielle.

« Sur la période 2016-2020, le nombre de personnes recrutées dont les résultats sont disponibles est de 51 429. »

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

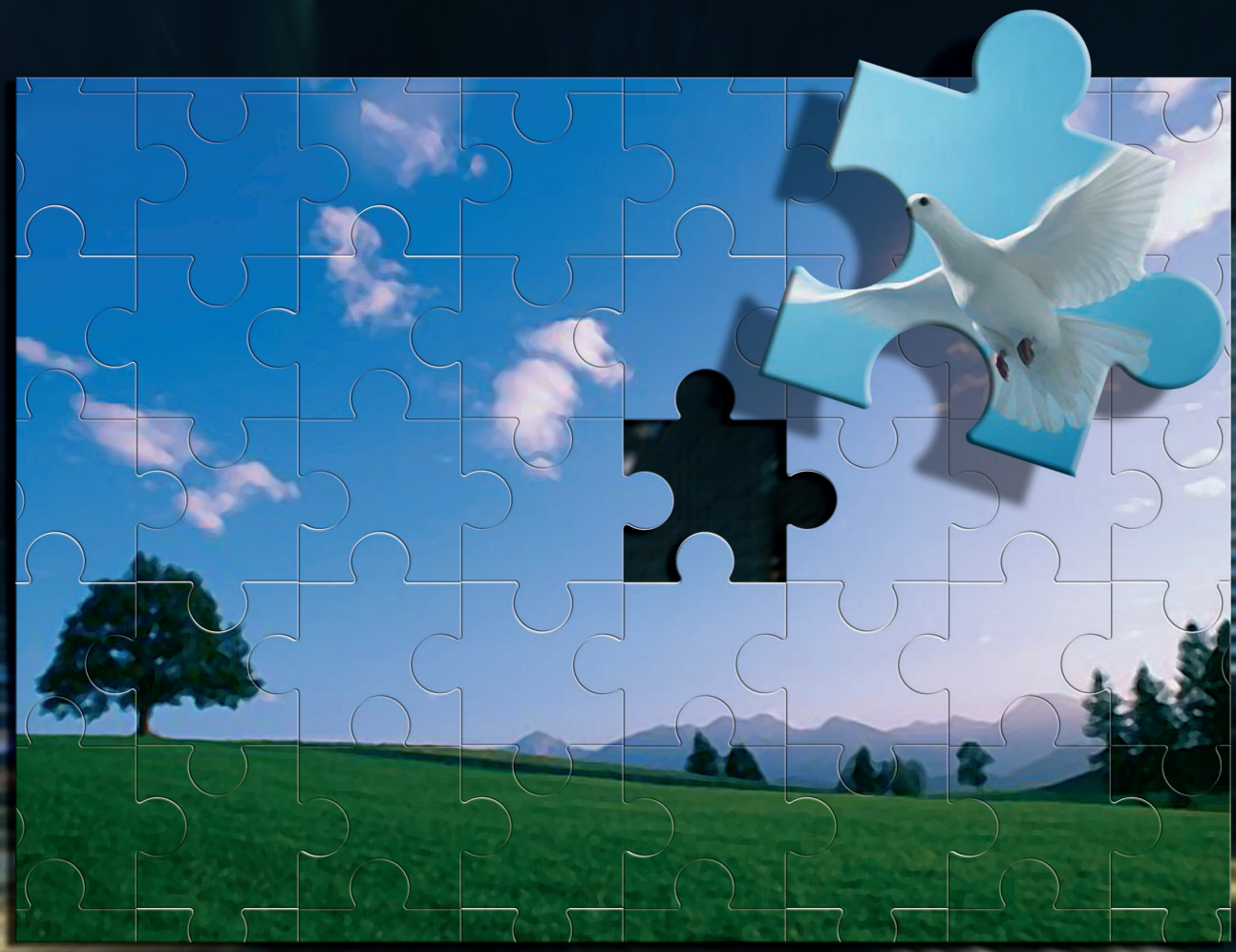

Vous allez comprendre l'Actualité !

L'INTELLIGENT D'ABIDJAN

www.lintelligentdabidjan.ci

Depuis 2007, l'Intelligent d'Abidjan nouvelle formule est arrivé.
Plus clair, plus précis, plus dense, plus beau, en somme plus INTELLIGENT que jamais : nouvelles rubriques, plus de loisirs, plus d'investigations.
Découvrez-le dès maintenant dans vos kiosques.

Le Quotidien dont vous avez rêvé.

■ Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Des sessions pour réduire les accidents du travail

Par le biais de sessions de formation dédiées aux chefs d'entreprise, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Burkina Faso s'emploie depuis onze ans à les sensibiliser aux risques d'accidents du travail en vue d'améliorer la productivité de leurs entreprises en optimisant les performances d'un personnel bien portant et compétent.

Les 1er et 2 octobre 2020 à Ouagadougou, la CNSS a organisé une formation sur la prévention des risques professionnels au profit des chefs d'entreprise œuvrant dans les différents secteurs économiques. Dans le même esprit, une autre rencontre s'est déroulée du 27 au 29 janvier dernier à Koudougou, troisième ville du pays, dans le cadre de la 11e édition des « 72 heures de la prévention » des risques professionnels. Quel est l'intérêt de ces manifestations ? *« La CNSS organise des formations périodiques portant sur des thèmes spécifiques liés à la prévention des risques professionnels, avec toujours un même objectif : réduire les sinistres sur les lieux de travail »*, précise Lassané Savadogo, directeur général de la CNSS.

L'autre but poursuivi par la CNSS est de sensibiliser les dirigeants d'entreprise en leur fournissant les clés pour mieux comprendre les risques en milieu de travail et les aider à mettre en place des mesures préventives propres à améliorer la productivité de leurs entreprises. À la direction générale de la CNSS, on a toujours en mémoire les statistiques de 2018 montrant que les frais de prise en charge générés par 1 408 accidents du travail s'étaient chiffrés à 1 160 000 000 FCFA, soit un coût moyen de plus d'un demi-million de FCFA par accident. En outre, la CNSS estime que ces sinistres sont à l'origine de multiples préjudices causés non seulement aux travailleurs et aux employeurs, mais aussi au pays.

« La CNSS organise des formations périodiques portant sur des thèmes spécifiques liés à la prévention des risques professionnels. »

« Les 72 heures de la prévention » : une 11e édition pour améliorer les conditions de travail

Rappelons que la prévention des risques professionnels constitue l'une des missions importantes de la CNSS. Les formations ciblées font donc partie des activités annuelles de cette institution, *« et elles se poursuivront chaque année avec des thématiques spécifiques au profit des entreprises afin de réduire de façon drastique les accidents du travail et de prévenir les maladies professionnelles »*, indique le directeur général de la CNSS. C'est le cas depuis onze ans, sans discontinuer.

Ainsi, la CNSS organise au profit des entreprises « Les 72 heures de la prévention », qui constituent un cadre d'information, de partage d'expériences et de mutualisation des bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail. Une occasion pour cette institution d'intensifier la communication sur le respect des mesures de prévention, tant sur les plans organisationnel et technique que sur le plan humain. Ayant fait sien l'adage « Mieux vaut prévenir que guérir », la CNSS vise avec ces assises annuelles l'amélioration des conditions de travail, facteur essentiel de réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les entreprises.

Louise Bibalou-Durand

Covid-19 : la CNSS engagée dans la riposte

Au Burkina Faso, parmi les institutions qui apportent leur contribution à la lutte contre la pandémie due au coronavirus, la CNSS s'est illustrée par son engagement dans plusieurs actions. Le 17 avril 2020 par exemple, elle a fait un don d'environ 421 millions de FCFA : 50 millions au profit du ministère de la Santé et à destination du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation, 20,375 millions sous forme de vivres au secteur informel, et enfin 350,685 millions au bénéfice de 23 379 pensionnés dont la pension mensuelle est inférieure ou égale au SMIG, ce qui représente 15000 FCFA par pensionné. *«Ces actions sont la traduction de la mission dévolue à la CNSS, qui doit être l'une des sentinelles en matière de protection sociale de nos populations»*, explique le directeur général Lassané Savadogo.

« Notre CA a enregistré un excédent de plus de 16,511 milliards de FCFA en 2020 »

En 2021, Lassané Savadogo, directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, va mettre en œuvre le projet d'inclusion financière par un service de transfert d'argent via les plates-formes de paiement électronique des pensions des assurés sociaux situés dans les zones difficiles d'accès ou en proie au terrorisme.

Á la tête de la CNSS depuis 2016, vous n'avez cessé de faire progresser le chiffre d'affaires (CA) de cette institution. Entre 2019 et 2020, quelle a été la hausse des résultats obtenus ?
Lassané Savadogo : Tout comme en 2016 et 2018, le résultat de la CNSS a progressé entre 2019 et 2020. En effet, selon les chiffres provisoires, le résultat net de plus de 63,975 milliards de FCFA en 2019 a enregistré en 2020 un excédent de plus de 16,511 milliards en valeur absolue en passant à plus de 80,487 milliards, soit 25,81 % en valeur relative. Il faut noter que cet excédent résulte d'une comptabilité d'engagement qui prend en compte la différence entre les produits attendus (cotisations, loyers…) et les charges constatées (prestations, charges de fonctionnement…). C'est dire que depuis 2016, nous sommes dans une dynamique d'accroissement continu de nos performances. Les résultats, nous les devons aux efforts fournis par le personnel et nos différents partenaires sociaux pour augmenter les recettes et contenir les charges de fonctionnement.

Quelles sont vos projections pour 2021 ?
Au cours de 2021, nous pensons que nous pourrons encore faire mieux et nous projetons une hausse du chiffre d'affaires d'au moins 15 %.

Quelle est l'importance de la dernière loi adoptée au Parlement le 6 avril dernier pour les retraités du secteur privé ?
Effectivement, le 6 avril dernier, la loi sur la gestion du régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés a été adoptée au Parlement. Les retraités relevant du champ de cette loi verront sans doute une amélioration de leur pension. En effet, il faut noter que la pension plafond jusque-là servie par la CNSS, qui était de 480 000 FCFA, passera à 640 000 FCFA par le biais du déplafonnement partiel de l'assiette de cotisation, qui passe de 600 000 à 800 000 FCFA. S'inscrivant dans la logique d'amélioration continue du niveau des pensions, cette nouvelle loi consacre aussi, pour la première fois dans l'histoire de la sécurité sociale, l'assurance vieillesse complémentaire.

Cette loi qui comporte quatre titres, onze chapitres, huit sections et 142 articles met-elle sur un plan d'égalité les employés du secteur privé et ceux du public ?
La loi adoptée ne concerne que les travailleurs salariés relevant du champ du code du travail et ne touche pas les agents publics de l'État, dont le régime est géré par la CARFO, dont la loi a également été révisée et adoptée le 31 mars 2021. S'agissant de deux régimes distincts avec des cibles différentes, il ne saurait y avoir d'égalité de traitement entre employés du secteur privé et du secteur public dans la mesure où le paramétrage de chaque régime est fonction de ses réalités.

Aux termes de cette loi, une subvention spéciale appelée « prime d'excellence » devrait être octroyée aux meilleurs employeurs. Peut-on en savoir plus sur cette disposition ?
Justement, avec cette nouvelle loi, la CNSS-BF entend moraliser le risque social en matière d'accident du travail et de maladie professionnelle en incitant les employeurs à respecter les prescriptions de sécurité et de santé au travail. Les employeurs respectueux de ces prescriptions se verront, selon une modalité bien déterminée par un arrêté du ministre en charge de la

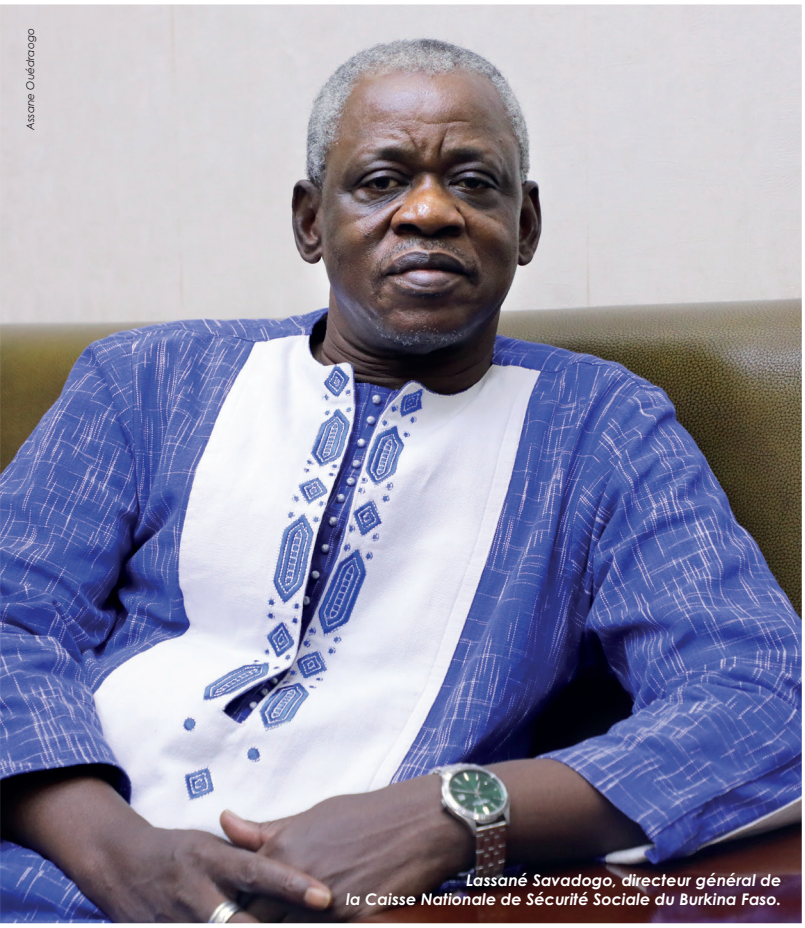
Assane Ouédraogo

Lassané Savadogo, directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Burkina Faso.

Protection sociale, accorder une subvention. La loi n'ayant pas été pour l'instant promulguée par le chef de l'État ni publiée au *Journal officiel du Faso*, je ne saurais vous donner davantage de précisions sur le contenu dudit arrêté d'application. Je tiens seulement à vous assurer que les employeurs seront éligibles au bénéfice de cette prime d'excellence sur une base objective et transparente.

La 11e édition des 72 heures de la prévention des risques professionnels s'est déroulée du 27 au 29 janvier 2021 à Koudougou. Ces échanges ont-ils permis de mieux positionner la gestion de la prévention des risques professionnels dans les entreprises qui ont pris part à l'événement ?

La prévention des risques professionnels constitue une mission importante dévolue à la CNSS-BF. C'est pour nous une occasion d'intensifier la communication sur le respect des mesures de prévention tant sur le plan organisationnel et technique que sur le plan humain. Comme le dit l'adage, « mieux vaut prévenir que guérir ». Á travers ces assises annuelles, la CNSS vise l'amélioration des conditions de travail car elles constituent un facteur essentiel de réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les entreprises de notre pays.

Quelles sont vos priorités pour 2021 ?

Après la réélection de Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, nous souhaitons que le pays retrouve la stabilité pour un rayonnement de l'économie nationale. Cette stabilité aura également un impact positif sur les activités de la CNSS. Les priorités que nous nous sommes fixées sont axées sur la poursuite des réformes engagées. Il s'agit notamment d'accélérer les chantiers enclenchés de la modernisation de la gestion de la CNSS par la digitalisation des processus, avec la mise en œuvre effective de la plate-forme eCNSS et des projets de gestion électronique des documents et du courrier, l'implémentation du projet d'inclusion financière par la prise en compte par la Banque mondiale du transfert d'argent via les plates-formes de paiement électronique des pensions de nos assurés sociaux qui sont dans les zones difficiles d'accès ou en proie au terrorisme, l'amélioration continue des conditions de vie et de travail des agents par l'achèvement des réformes engagées au niveau de la gestion des ressources humaines (implémentation des outils de gestion des ressources humaines, valorisation du capital humain), la poursuite de la vulgarisation de l'assurance volontaire auprès du secteur informel et des professions libérales en vue de la mise en œuvre parfaite de la nouvelle loi sur la sécurité sociale adoptée par l'Assemblée nationale, et enfin l'accentuation de la performance au sein de l'institution en renforçant notre résilience.

Nous sommes en train de construire une CNSS contribuant efficacement à la concrétisation de la politique du gouvernement en matière de protection sociale avec des performances et des accroissements continus, dans le respect des principes de la bonne gouvernance. Ces objectifs ne peuvent être atteints sans une amélioration constante des conditions de vie des agents, une communication optimale entre la CNSS et ses assurés et partenaires sociaux, et enfin un renforcement du cadre juridique. Pour clore mon propos, c'est l'occasion pour moi de souhaiter à tous les Burkinabè une année empreinte de paix, de santé, de succès économique et de prospérité.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

« La stratégie de prise en charge est la progressivité jusqu'à atteindre l'universalité »

Le Dr Yves Justin Kinda, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU), précise qu'après la prise en charge des personnes indigentes des régions du Centre, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Nord, les assurés des autres régions bénéficieront progressivement des prestations du RAMU.

La Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) a été créée en 2018. Depuis cette date, quelles activités a-t-elle menées dans le cadre de la mise en œuvre du régime d'assurance maladie universelle (RAMU) et quel bilan pouvez-vous en dresser ?

Dr Yves Justin Kinda : La CNAMU a été créée en 2018 par décret n° 2018-0265/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS). Elle a commencé ses activités par la couverture sanitaire des personnes indigentes dans quatre régions : le Centre, les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun et le Nord. Le lancement officiel de la couverture des personnes indigentes par l'assurance maladie a eu lieu dans la commune rurale de Pabré, dans la région du Centre, le vendredi 25 septembre 2020. Pour la couverture des personnes indigentes, la CNAMU a signé des conventions de délégation de fonctions avec des organismes de gestion déléguée. Cette prise en charge a nécessité des activités de mobilisation sociale, d'enrôlement, de production des cartes et de formation du personnel de santé. Ainsi, la mobilisation sociale dans toutes les régions concernées a permis d'enrôler plus de 65 000 personnes indigentes devant bénéficier des prestations du RAMU. Les activités d'enrôlement ont été suivies de la production et de la remise progressives des cartes d'assurés. Afin de garantir la réussite de la prise en charge sanitaire des bénéficiaires, plus de 660 agents de santé ont été formés sur le RAMU et le processus de prise en charge. Toutes ces activités s'inscrivent dans un processus de couverture progressive de la population et sont donc des activités continuelles.

« Plus de 660 agents de santé ont été formés sur le RAMU et le processus de prise en charge. »

Au regard des objectifs à court terme que nous nous sommes fixés, et en récapitulant nos activités, nous pouvons dire que le bilan est assez satisfaisant même si les chantiers à venir sont assez vastes et que nous espérons faire mieux en termes de couverture de la population.

Le régime d'assurance maladie universelle (RAMU) est géré par deux caisses, la CNAMU pour les populations civiles et la CAMA pour les forces armées nationales. Comment la CNAMU, dont vous êtes le premier responsable, a-t-elle vécu l'apparition de la pandémie de Covid-19 ?

Le processus d'opérationnalisation du RAMU a connu évidemment des difficultés résultant de la diffusion de la maladie due au coronavirus. Cette situation a entraîné une suspension des opérations d'enrôlement ainsi que de l'édition des cartes des personnes indigentes dans les régions de démarrage. Cependant, la CNAMU s'est adaptée en réorganisant son mode de fonctionnement et de travail, d'où l'adoption du télétravail. Cette réorganisation a permis de suivre les dossiers à distance afin de respecter les mesures barrière édictées par le gouvernement. Actuellement, les opérations d'enrôlement et d'édition des cartes ont repris dans le respect de ces mesures.

Par ailleurs, pour accompagner le ministère de la Santé dans la gestion de cette crise sanitaire, la CNAMU a mené des actions de sensibilisation à travers la réalisation de spots audiovisuels et d'affiches invitant au respect des mesures barrière ainsi que de distribution de lave-mains et de masques de protection. Ces lave-mains et masques ainsi que d'autres matériels d'hygiène et de protection ont été remis au Centre des opérations de réponse aux urgences en santé (CORUS).

En 2021, comment va évoluer le processus de prise en charge de toutes les personnes indigentes partout dans le pays ?

L'année 2020 a connu le démarrage effectif de la prise en charge des personnes indigentes par la CNAMU.


Assane Ouédraogo

Dr Yves Justin Kinda, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle.

Les assurés enrôlés et détenteurs de la carte d'assuré CNAMU des régions du Centre, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun bénéficient déjà de la prise en charge des prestations de soins. Le processus évolue bien et à ce jour, des soins de santé sont offerts gratuitement aux bénéficiaires. Selon la vision générale de la loi portant RAMU, la stratégie de prise en charge est la progressivité. Il s'agit de couvrir progressivement la population jusqu'à atteindre l'universalité. En 2021, des contrôles de l'effectivité de la prise en charge ont été effectués par la direction en charge des prestations et du contrôle de la CNAMU. Ces contrôles ont permis de s'assurer de l'effectivité du processus de prise en charge des personnes indigentes. On peut donc dire que le processus de prise en charge évolue bien.

Qu'en est-il du renforcement des capacités des agents de santé ? Vous êtes-vous assuré qu'ils comprennent bien le processus de mise en œuvre du RAMU au cours de cette phase de couverture des personnes indigentes ?
Pour réussir la mise en œuvre du RAMU, la CNAMU a organisé avec ses organismes de gestion déléguée (OGD) plusieurs sessions de formation sur le RAMU et les outils de gestion des mutuelles de santé au profit de certaines institutions sanitaires. Il s'agit des institutions sanitaires avec lesquelles des conventions ont été signées pour la prise en charge des personnes indigentes. Elles ont permis de former entre autres des agents de santé et les gérants de dépôts de médicaments essentiellement génériques (DMEG) des centres de santé et de promotion sociale (CSPS) sur le RAMU. Ces formations portaient sur le processus de prise en charge des bénéficiaires dans le cadre de l'assurance maladie universelle ainsi que sur les principes de base de la mutualité. Elles ont touché 420 personnes dans la région de la Boucle du Mouhoun, 150 dans les Hauts-Bassins et 90 dans la région du Centre, soit au total 660 participants. Ces formations ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des prestataires de soins et ont permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance du RAMU.

Quels sont les grands défis et priorités de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle en 2021 ?
Les principaux défis de la CNAMU sont l'extension de la couverture aux autres cibles de la population et la résolution des problèmes de financement. Afin de relever ces défis, la priorité pour la CNAMU est de travailler à ce que les décrets d'application de la loi portant RAMU soient adoptés. Il s'agit prioritairement des projets de décrets portant définition d'un panier de soins, d'un taux d'appel à cotisation, et enfin de l'approbation des modèles types de conventions régissant les rapports entre la CNAMU et les prestataires de soins de santé ainsi que des modalités et conditions d'affiliation et d'immatriculation des assujettis.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**



BURKINA FASO
UNITÉ – PROGRÈS – JUSTICE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET DE L'EMPLOI

FAPE
Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi

« Amener le citoyen à être un véritable acteur de développement »

ORGANES DE GESTION

Le FAPE est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. Placé sous les tutelles technique du ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes et de l'Emploi et financière du Ministère de l'Économie, des Finances, et du Développement, le FAPE est administré par 3 organes qui sont :

- Le Conseil d'Administration
- Le Comité de Prêt
- La Direction Générale du Fonds

FORMES D'INTERVENTION

Les interventions du Fonds peuvent revêtir les formes suivantes :

- Financement direct
- Préfinancement des marchés
- Co-financement

LIMITES D'INTERVENTION

Les crédits accordés par le FAPE sont fixés comme suit :

- Montant plancher : 1 500 000 FCFA
- Montant plafond : 10 000 000 FCFA

La durée de remboursement est de cinq ans maximum. Les échéances sont mensuelles, trimestrielles, voire semestrielles. un différé de 1 à 6 mois peut être accordé.

SECTEURS D'ACTIVITES	TAUX D'INTERETS APPLIQUES
Agriculture Élevage	8 %
Artisanat et Transformation des produits locaux	10 %
Commerce Prestations de services Transport Bâtiment et Travaux Publics	12 %
Projets présentés par les Personnes handicapées	4 %

PUBLIC CIBLE

- Toute personne physique âgée de 18 ans au moins et de 64 ans et plus ;
- Les personnes morales : entreprises, sociétés ;
- Les associations ;
- Les groupements.

CONDITIONS D'OCTROI DE PRÊT

Les financements du FAPE sont accessibles aux conditions suivantes :

1- Adresser au Directeur Général du Fonds une demande précisant l'objet et le montant de la requête ;

2- Déposer un projet de création ou d'extension d'entreprise, rédigé conformément au canevas du FAPE ;

3- Joindre au dossier une copie de la garantie proposée (titre foncier, carte grise de véhicule, bulletin de salaire de l'aval, caution solidaire, nantissement...) ;

4- Participer aux actions de formation et d'encadrement proposées par le Fonds.

DIRECTION GÉNÉRALE

Ouagadougou – 01 BP 6496
Tél. : + 226 25 31 51 78
E-mail : fape@fasonet.bf
Site web : www.fape.bf
Facebook : Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi officiel

REPRÉSENTATIONS

Bobo Dioulasso	Tél. : + 226 20 98 55 30
Kodougou	Tél. : + 226 25 44 17 88
Ziniaré	Tél. : + 226 25 30 97 44
Tenkodogo	Tél. : + 226 24 71 07 75
Ouahigouya	Tél. : + 226 24 55 34 62
Fada N'Gourma	Tél. : + 226 24 77 17 80
Kaya	Tél. : + 226 24 45 19 81
Dori	Tél. : + 226 24 46 06 42
Banfora	Tél. : + 226 20 91 09 55
Dédougou	Tél. : + 226 20 52 11 93
Gaoua	Tél. : + 226 20 90 09 08
Manga	Tél. : + 226 25 40 02 28

OBJECTIF : AU MOINS 600 000 EMPLOIS EN 5 ANS

Afin d'insuffler à la jeunesse burkinabè une nouvelle dynamique en matière d'emploi, plusieurs dispositifs ont été mis en place par le gouvernement avec l'appui de l'Union européenne ainsi que des Coopérations norvégienne, hollandaise et autrichienne.

Le ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'Emploi Salifo Tiemtoré a fait de la promotion d'emplois décents l'une des priorités de son département. Il rappelle à cet effet que plusieurs projets, dont Job Booster Burkina Faso (JBBF) [1], sont spécifiquement appelés à apporter des solutions à la problématique de l'emploi des jeunes. Au 31 décembre 2020, JBBF a créé 16 563 emplois au profit des jeunes, formé 20 422 d'entre eux en entrepreneuriat, élaboré 1 500 plans d'affaires à leur profit et réhabilité ou construit 13 salles dans des centres de formation professionnelle. Au regard de ces données, on estime au ministère de l'Emploi que l'action de JBBF est fort appréciable.

Il n'empêche que le ministre Tiemtoré a aussi sa propre feuille de route, qu'il détaille en soulignant que les visées de son département en 2021 sont *« d'accompagner le programme du président du Faso dans l'atteinte de son objectif, qui est de créer au moins 600 000 emplois pour le quinquennat en cours. C'est pourquoi mon département est à pied d'œuvre dans la recherche de financements pour le déploiement de nouveaux projets et programmes qui contribueront à donner un nouveau souffle à la jeunesse burkinabè en matière de création d'emplois »*

Parmi ces nouveaux dispositifs d'emploi figurent notamment le Projet d'appui à l'emploi des jeunes (PAEJ), qui porte l'ambition de créer 16 500 emplois directs et de consolider 4 500 emplois de l'économie informelle, le Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF) visant l'accès à l'emploi de 300 000 jeunes et femmes des milieux urbains et ruraux, et enfin le Programme GOLIMA, d'ailleurs mis en œuvre par Job Booster avec l'objectif de créer 600 000 emplois. Á cela s'ajoute le Programme d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes déplacés internes (PAIS-JFDI) des régions du Nord et de l'Est, qui comprend deux volets : d'une part le soutien des déplacés internes au retour volontaire et à l'insertion socioprofessionnelle dans les zones sécurisées, d'autre part le soutien aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes. Notons également, au profit des jeunes ruraux, le Projet d'appui à la création de 20 000 emplois verts liés à l'exploitation et à la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL), qui financera 100 acteurs du domaine en 2021, ainsi que le projet TUUMA (Appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes) cofinancé par le gouvernement du Burkina Faso, l'Union européenne et la coopération autrichienne, et qui devrait aboutir à la création de centaines d'emplois dans des régions rurales du Burkina Faso : Cascades, Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun, Nord et Sahel.

Louise Bibalou-Durand

[1] *ONG financée par l'Agence norvégienne de développement (Norad) et l'ONG hollandaise Woord en Daad.*

Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes

Dans le cadre des activités du FESTIVAC (Festival des vacances), la structure Leader Group a organisé une conférence le 9 juillet dernier à Ouagadougou. *«L'objectif visé par cette rencontre était de présenter aux jeunes d'autres facettes de l'entrepreneuriat et de leur faire connaître les investissements numériques»*, précise Haouda Sawadogo, président de Leader Group.

Plusieurs jeunes entrepreneurs ont répondu à cet appel pour rencontrer des jeunes, dont Eldaa Koama, PDG d'Improv'you. Elle a partagé son expérience et donné des conseils autour du thème «Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes». L'un des conseils d'E. Koama est de résoudre d'abord l'équation suivante : *«Qui suis-je ? Qu'est-ce qui m'intéresse ? Que sais-je faire et qu'est-ce que je peux offrir ? Qui est-ce que je connais et qui peut faire quoi ?»*. Les réponses à ces interrogations font économiser de l'énergie et du temps, assure-t-elle.

Á l'issue des échanges, les organisateurs ont exprimé leur satisfaction au regard de la mobilisation et promettent de *«parfaire»* les prochaines conférences dédiées à l'entrepreneuriat des jeunes. **L.B.-D.**

« La formation doit être guidée par une volonté d'insertion professionnelle »

Salifo Tiemtoré, ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'Emploi, revient sur les enjeux de la 38e Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie. Il décrit également les initiatives prises par le gouvernement en vue de stimuler le développement de la formation professionnelle.



Salifo Tiemtoré, ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'Emploi.

Assane Ouédraogo

Après Marrakech (Maroc), Ouagadougou a abrité du 23 au 27 février 2021 la 38e Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES). Quel a été le bilan des activités de l'année 2020 et sur quelle programmation a débouché cette rencontre ?

Salifo Tiemtoré : Du 23 au 27 février 2021, le Burkina Faso a accueilli la 38e Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES). Cette rencontre a réuni une quarantaine de participants venus des pays membres de la CONFEJES. Elle a été précédée d'une réunion des experts, qui a examiné l'ensemble des documents soumis à l'ordre du jour, notamment le rapport de bilan de la mise en œuvre des activités de l'année 2020, le projet de programmation de l'année 2021, les réformes institutionnelles et l'élection du secrétaire général de la CONFEJES. Il ressort que malgré le contexte de la crise sanitaire, la CONFEJES a pu réaliser plus de 80 % de ses activités. Cela a été possible grâce à la mise en place du télétravail et de la visioconférence. Pour ce qui est de la programmation de l'année 2021, l'accent est mis sur le renforcement de l'employabilité des jeunes, l'éducation permanente des jeunes, le développement du sport d'élite, et enfin la participation des jeunes filles et femmes aux activités de jeunesse et de sport.

En termes d'initiatives, quelles réformes institutionnelles importantes ont été envisagées lors de cette rencontre ?

Les propositions de réformes ont porté sur la possibilité de recrutement local pour pourvoir le poste de directeur administratif et financier, jusque-là confié à un intérimaire, car les résultats du recrutement international ont été infructueux à deux reprises. Il a aussi été proposé de créer un programme « Promotion des loisirs » pour compléter les trois programmes existants : jeunesse, sport et gouvernance. Mais l'enjeu majeur de la 38e Conférence de la CONFEJES était

l'élection du secrétaire général. Pour rappel, Monsieur Ali Boureima Harouna, ancien secrétaire général, est décédé début août 2020 avant la fin de son mandat, rendant le poste vacant. Pour pourvoir ce poste, cinq candidatures ont été enregistrées, dont celle du Burkina Faso représenté par Monsieur Alexandre Yougbaré, ancien directeur des Programmes sports de la CONEJES. Après plusieurs concertations, c'est finalement Madame Louisette-René Ndédi, de nationalité camerounaise, qui a été élue secrétaire générale de la CONFEJES pour un premier mandat de 4 ans. C'est une première dans l'histoire de la CONFEJES. Précisons qu'à partir de cette 38e Conférence, le Burkina Faso assure la présidence en exercice de la CONFEJES pour un mandat de deux ans, après avoir assuré la vice-présidence de 2019 à 2021. Ainsi, il appartient désormais à notre pays de coordonner l'ensemble des activités de la CONFJES et du secrétariat général et d'en rendre compte aux États et gouvernements membres. C'est donc une opportunité pour le pays de faire implémenter des programmes innovants en faveur de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs.

« L'État s'engage à mettre à la disposition du FAFPA 9 milliards de FCFA sur la période 2019-2021. »

Quelle est la politique du Burkina Faso en matière de formation professionnelle ?
En 2008 a été adoptée la Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN/EFTP), qui a pour vision de *« faire du Burkina Faso un pays émergent possédant une expertise qualifiée, suffisante et disponible dans tous les corps de métiers, et susceptible de valoriser le potentiel économique du pays »*. Depuis l'adoption de la PN/EFTP, des initiatives ont été prises en vue de stimuler la place et le rôle de la formation professionnelle dans l'édification d'une société de la connaissance reposant sur les compétences de la main-d'œuvre. De ce fait, au plan opérationnel, la politique en matière de formation professionnelle met l'accent notamment sur l'élargissement de l'accès à la formation professionnelle grâce à la construction de centres publics de formation professionnelle, à la délivrance d'autorisations pour la création de centres privés de formation professionnelle, à la future mise en œuvre des unités mobiles de formation (UMF), à l'octroi de bourses et subventions diverses aux jeunes ainsi qu'aux efforts de réduction des coûts de formation, à la consolidation de la qualité de la formation professionnelle en mettant en place une nouvelle architecture de programmes de formation selon l'approche par les compétences (APC), à la formation des gestionnaires et personnels de direction des centres de formation professionnelle (CFP), à la modularisation de l'offre de formation, et enfin à l'élaboration des programmes de formation suivant l'APC. Le point axial de cette gouvernance nouvelle est l'inclusion, avec l'implication du privé dans la gestion du système national de développement des compétences techniques et professionnelles.

Comment se traduit dans les faits la participation du privé aux processus de formation professionnelle ?
La Charte de partenariat public-privé en matière de formation et d'insertion professionnelles a été signée en 2018. De même, l'État a consenti à lui laisser la gestion du Programme d'appui à la formation et à l'apprentissage par le biais d'une approche duale adaptée au Burkina Faso (PAFPA-Dual) au Conseil national du patronat burkinabè (CNPB), de la mise en place d'un financement adapté et soutenable qui prend essentiellement appui sur la réforme du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), de la mise en œuvre du contrat-plan par lequel l'État s'engage à octroyer au FAFPA 9 milliards de FCFA sur la période 2019-2021, et enfin de la rénovation de la certification professionnelle, qui apparaît comme une nécessité d'élévation du niveau de compétences de la main-d'œuvre et d'une plus grande promotion des titres professionnels.

Justement, en quoi consiste la réforme de la certification professionnelle en cours d'élaboration ?
La réforme de la certification professionnelle en cours vise principalement à mettre en place un système de certification professionnelle qui prenne en compte l'ensemble des éléments du système d'éducation et de formation d'un pays menant à la délivrance d'une certification. La création d'un lien plus étroit entre formation et insertion professionnelle répond au postulat que la formation doit être guidée par une volonté d'insertion professionnelle. Cela suppose que l'on passe d'une logique d'offre de formation à une logique de demande de formation. Ce changement paradigmatique impose à l'institution d'anticiper les besoins en compétences du monde productif afin d'y répondre efficacement, de développer la formation professionnelle continue et la reconversion professionnelle afin de répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs désireux d'évolution professionnelle ainsi qu'à la nécessité d'offrir une chance de réinsertion professionnelle aux travailleurs ayant perdu leur emploi consécutivement à des fermetures d'entreprises.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« En 2020, nous avons financé 1 635 projets et promu 16 802 emplois »

Acteur des mesures de relance économique annoncées par le président du Faso, le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) dirigé par Karidiatou Dao-Ouédraogo lance une opération de refinancement pour les personnes économiquement affectées par le Covid-19.

Quel est le bilan du FAPE en 2020 et quelles sont les filières porteuses en matière d'entrepreneuriat ?
Karidiatou Dao-Ouédraogo : Pour 2020, nos actions se sont portées sur les principaux secteurs de l'activité économique. Nous avons financé 1 635 projets et promu 16 802 emplois, contre 304 financements et 2 479 emplois en 2019. Nous notons une nette évolution positive de nos actions, principalement en faveur de ceux qui exercent dans les secteurs de l'élevage et du commerce, qui représentent 70 % de nos promoteurs. Bien que nos interventions soient effectives sur l'ensemble du territoire, le plus grand nombre de demandes provient des régions les plus peuplées que sont le Centre, où se situe Ouagadougou, et les Hauts-Bassins, où se trouve Bobo-Dioulasso.

En 2021, quelles sont les tendances en matière de création d'emplois et d'incitation à l'auto-emploi ?
Sur l'année en cours, nos interventions vont se maintenir, avec un appui spécifique aux entreprises négativement impactées par la pandémie de Covid-19. Nous ambitionnons aussi de renforcer nos actions de suivi et d'appui-conseil en vue d'améliorer le recouvrement. Dans le constat que nous faisons, les jeunes en zones urbaines semblent plus réactifs qu'en zones rurales face à des actions d'incitation à l'auto-emploi. En zones rurales, même s'il y a du chômage, la plupart des actifs ont une occupation, mais elle n'est pas forcément formelle. De plus, le niveau scolaire étant souvent moins élevé, ces jeunes demeurent plus longtemps dans l'informel. Dans les zones urbaines par contre, on rencontre aussi des diplômés en quête d'emploi. L'information circulant plus vite du fait des réseaux sociaux et de la promptitude des jeunes à rechercher les informations sur l'emploi, cela les rend plus réactifs.

« Nous envisageons de multiplier les échanges de suivi de nos promoteurs pour les aider à faire fructifier leurs activités. »

Face à la crise sanitaire mondiale, quelles mesures de soutien ont été prises par le gouvernement et par le FAPE pour relancer l'économie ?
Le monde entier a connu une crise sans précédent en raison de la pandémie de Covid-19, et le Burkina Faso n'a pas été épargné. Bien que le taux de prévalence de la maladie ne soit pas élevé sous nos cieux, la paralysie économique mondiale qu'elle a occasionnée a durement impacté l'économie nationale. Aussi Son Excellence Monsieur le président du Faso a-t-il annoncé au mois d'avril un éventail de mesures de relance des activités économiques dans lesquelles devait s'inscrire le FAPE, spécifiquement pour le volet de refinancement des personnes négativement impactées par le Covid-19. Le coup d'envoi est prévu à partir du 3 septembre par un appel à projets. Au terme de cette phase, 9 023 demandes ont été reçues pour un montant global de plus de 35,313 milliards de FCFA, et 1 101 bénéficiaires déjà sélectionnés, pour un financement global de plus de 2,295 milliards de FCFA. Á ce jour, plus de la moitié des financements accordés est aux mains des bénéficiaires, et le processus de remise de chèque se poursuit. Il reste toutefois une demande résiduelle que nous espérons combler au mieux si le gouvernement consent à nous accorder une enveloppe supplémentaire.

Où en est le FAPE dans l'éligibilité à des guichets internationaux ou régionaux visant à renforcer ses capacités ?



Assane Ouédraogo

Karidiatou Dao-Ouédraogo, directrice générale du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi.

Le FAPE demeure éligible dans les guichets internationaux, bien sûr, conformément au dicton *« On ne change pas une équipe qui gagne »*. Les partenariats que nous avons noués avec la BADEA et la BAD par l'entremise du gouvernement se sont avérés fructueux puisque nous avons réussi à financer en cinq ans 5 116 projets pour plus de 8 milliards de FCFA, soit plus de la moitié des financements octroyés depuis la création du Fonds. La demande est si forte qu'il serait dommage de ne plus pouvoir répondre, même au plus faible nombre de demandeurs. Ainsi, nous envisageons de renforcer nos partenariats en présentant des rapports de bonnes performances, mais surtout en étendant le niveau de partenariat à nos services non financiers pour obtenir plus de lignes de crédit ou des budgets plus substantiels. Depuis le début de nos relations, nos partenaires techniques et financiers nous accompagnent de façon plus poussée. Le gouvernement nous a renouvelé sa confiance en nous rétrocédant à nouveau un prêt avec la BADEA. La collaboration avec la BAD va bon train et connaît une bonne avancée. Nous voulons remercier ici ces partenaires pour l'accompagnement dont bénéficient, à travers nous, les Burkinabè.

Comment se déroule le recouvrement des créances et quel est le montant injecté dans le financement depuis 2016 ?

Le recouvrement repose d'abord sur la tenue de fiches individuelles actualisées en permanence quant au solde du promoteur. Chaque bénéficiaire de prêt est soumis à un échéancier de paiement à respecter, partie intégrante de son contrat. Pour les remboursements, il peut soit payer à la caisse du FAPE, soit souscrire à un ordre de virement permanent, soit verser les traites sur un compte du Trésor contre délivrance d'un reçu. En cas d'irrégularités, nous avons recours aux voies légales : lettres de rappel, convocations, descentes sur le terrain, mises en demeure et réalisation de la garantie. Pour le recouvrement, nous relançons souvent nos promoteurs, même si certains respectent les échéances, et nous les invitons à rembourser de façon régulière afin d'aller de l'avant dans la lutte contre le chômage et pour la réduction de la pauvreté. Ils doivent savoir que nous comptons sur ces remboursements pour assurer le financement d'autres projets.

Les actions de suivi-évaluation renforcent la proximité du FAPE avec ses promoteurs en permettant de s'assurer de la bonne utilisation des fonds prêtés et de mieux faire connaître nos services non financiers. Les bénéficiaires peuvent évoquer aussi bien les difficultés qu'ils rencontrent que les effets de nos financements sur l'évolution de leurs activités et de leur vie quotidienne. La confiance née de ces échanges favorise le recouvrement. Les rapports de suivi-évaluation font état d'une amélioration substantielle du niveau de vie des bénéficiaires : panier de la ménagère, taux de scolarisation des enfants, renforcement des commodités de transport des familles…

Pour ce qui est du montant injecté dans le financement de 2016 à 2020, nous sommes à 8 781 750 000 FCFA grâce auxquels nous avons financé 5 116 projets et créé/consolidé 38 844 emplois.

En 2021, quelles sont vos priorités ?

Pour cette année, nos priorités sont particulièrement orientées vers le recouvrement de nos créances et le suivi des fonds octroyés aussi bien dans le cadre du FRE Covid que de nos financements ordinaires. Nous espérons ainsi avoir une enveloppe suffisante pour faire face à la demande résiduelle. Nous envisageons en outre de multiplier les échanges de suivi pour nous assurer de l'amélioration des conditions de vie de nos promoteurs ainsi que pour les aider à faire fructifier leurs activités.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

togomatin



La neutralité positive

Le Togo en un seul endroit.
Togo Matin, quotidien d'informations générales et d'analyses.

atogomatin@gmail.com

Bihebdomadaire privé,
d'analyses et d'informations générales



@TogoMatin

www.togomatin.tg

Cacavéli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com
Banque Atlantique Compte Direct Média N° 41439740006 - Rib 21

LE FONCIER ET LA PROMOTION IMMOBILIÈRE ASSAINIS

Bénéwendé Stanislas Sankara, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville, est déterminé à lancer de grandes réformes foncières et immobilières en vue de mettre fin aux dérives, tensions et conflits constatés. Une nouvelle politique du logement, plus équitable, est vivement attendue.

Le ministre Bénéwendé Stanislas Sankara rappelle que la loi portant sur la réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso, unique référentiel en matière de gestion foncière dans son pays depuis 1984, a été au fil du temps vidée de sa substance avec l'adoption de plusieurs textes sectoriels pas toujours en cohérence. D'où, selon lui, la nécessité de lancer de grandes réformes en matière foncière et immobilière. Car, ajoute-t-il, *« la question foncière est devenue effectivement une préoccupation majeure du fait des différentes tensions, conflits et dérives constatés dans la pratique »*.

« La promotion immobilière doit participer à la politique publique d'accès au logement décent pour les citoyens »

En effet, les contradictions entre les acteurs de la chaîne foncière dans leurs différentes formalités d'intervention entraînent des incompréhensions qui, à leur tour, entraînent des tensions et des conflits. De plus, la promotion immobilière organisée à partir de 2008 pour contribuer à la politique nationale de logement est aujourd'hui au centre des critiques du fait de l'accaparement des terres favorisé par le nouveau cadre juridique, la loi n° 034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural et la loi n° 034-2012/AN du 2 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso ayant libéralisé la possession foncière.

Le ministre évoque aussi les engagements présidentiels où figure en bonne place la nécessité d'opérer des réformes afin d'assainir le domaine du foncier en général et la pratique de la promotion immobilière en particulier pour une gouvernance plus vertueuse et efficace. Sur le foncier, *« il s'agit d'opérer une refonte globale des textes législatifs et réglementaires afin de supprimer les contradictions et les incohérences à l'origine des dysfonctionnements »*, indique Bénéwendé Sankara. Cependant deux questions non résolues sont au centre des réflexions : faut-il revenir à un texte unique régissant la gestion foncière ou faut-il reconsidérer la répartition actuelle du domaine foncier national pour replacer l'État au cœur de la possession foncière ? Cependant une chose est certaine, la réforme foncière doit permettre de faciliter l'intervention de la puissance étatique dans la mise en œuvre des projets d'utilité publique ou d'intérêt général.

Quant à la promotion immobilière, la relecture des textes vise principalement à mieux encadrer les conditions d'exercice de l'activité, la mobilisation du foncier par les promoteurs immobiliers et les conditions de réalisation du projet immobilier. *« Il s'agit d'œuvrer à ce que cette activité participe réellement à la politique publique d'accès au logement décent pour les citoyens, tout en jugulant ses effets pervers, sources de déstructuration socio-spatiale »*, fait observer le ministre.

Paul de Manfred

Un second programme de logements sociaux en préparation

En 2017, le gouvernement burkinabè a entrepris la concrétisation du Programme national de construction de logements (PNCL) en lançant la construction de logements pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Malgré les nombreuses difficultés liées au financement d'un projet d'une telle envergure, et surtout un contexte national marqué par la double crise sécuritaire et sanitaire, le PNCL a pu engranger à ce jour d'importants acquis en mobilisant plus de 2256,93 ha de foncier, dont 946,87 ha aménagés. *« Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction le développement effectif de cités dans plusieurs villes de notre pays comme Gaoua, Banfora, Koudougou, Tenkodogo, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou ou encore Zorgho, avec un total de 5852 logements de divers standings »*, se réjouit le ministre Bénéwendé Stanislas Sankara. Pour ce qui est de ce nouveau quinquennat, le président du Faso s'est engagé entre autres à élaborer et à mettre en œuvre un second programme de production de logements en privilégiant les habitats à loyers modérés.

« Mon parti a adhéré à la majorité présidentielle sur la base d'une alliance stratégique »

Me Bénéwendé Stanislas Sankara, leader de l'UNIR/PS et ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville, explique que la nouvelle dénomination de « ministère de la Ville » marque la volonté de sortir de la logique sectorielle de l'aménagement urbain pour aller vers des projets structurants et intégrés.



Me Bénéwendé Stanislas Sankara, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville.

En quoi la participation au gouvernement de l'allié du MPP au pouvoir qu'est l'UNIR/PS (Union pour la renaissance/Parti sankariste) montre-t-elle que c'est un gouvernement d'ouverture ?

Me Bénéwendé Stanislas Sankara : L'expression qui sied au gouvernement actuel du Premier ministre Dabiré est plutôt celle de « gouvernement d'alliance ». Souvenez-vous que dès son accession au pouvoir par le suffrage démocratique en 2015, le MPP, Mouvement du Peuple pour le Progrès, avait entamé des consultations politiques afin d'asseoir sa majorité parlementaire. C'est dans ce sens que mon parti, après examen interne par les instances habilitées, a adhéré à la majorité présidentielle – donc au gouvernement – sur la base d'une alliance stratégique. Le MPP est un parti social-démocrate, nous sommes un parti d'obédience révolutionnaire : nous appartenons tous à la grande gauche politique. Donc pour nous, à l'UNIR/PS, il ne s'agit pas d'un gouvernement d'ouverture.

Á travers cette alliance, êtes-vous associé à la réussite ou à l'échec du gouvernement ?

Tous ceux qui ont rejoint la majorité présidentielle en ce second quinquennat s'alignent de fait derrière le programme pour lequel le peuple a confié sa destinée au président Roch Marc Christian Kaboré. Du reste, ce second quinquennat est la suite logique du premier au regard des résultats engrangés au profit du peuple dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile. Nous sommes donc solidaires dans le cadre du travail gouvernemental non seulement vis-à-vis des réponses structurelles et conjoncturelles aux aspirations des populations, mais aussi des insuffisances relevées dans la même période. Étant membres du gouvernement, la solidarité gouvernementale s'impose à nous.

Comment vivez-vous votre première expérience gouvernementale après avoir été vice-président au Parlement lors du premier quinquennat ?

Á titre personnel, je considère ma position de membre de

l'exécutif comme un défi supplémentaire dans ma longue période d'engagement pour servir les intérêts supérieurs du peuple burkinabè. C'est juste un changement de positionnement qui n'enlève rien à ma détermination à rester aux côtés du peuple dans la co-construction à partir des stratégies endogènes, conformément aux idéaux du président Thomas Sankara : *« Oser inventer l'avenir »*. Mais le département de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville dont j'ai la charge ne m'est pas totalement étranger. D'abord, l'expérience révolutionnaire est inédite en ce qu'elle a contribué à donner sa fière allure à la capitale burkinabè jusqu'à une époque récente. Ensuite, l'Assemblée nationale, quand j'y étais, a conduit trois enquêtes parlementaires ayant trait au foncier. Enfin, la réforme du foncier fait partie des dix priorités du programme présidentiel dans ce mandat. J'hérite donc du département au moment où la majorité des Burkinabè pense qu'il faut donner un coup de pied dans la fourmilière. C'est vous dire que la volonté politique y est, et que nous sommes déterminés, avec le peuple, à conduire le processus vers la réalisation de notre ambition : favoriser pour tous les Burkinabè l'accès à un logement décent.

« Pour rendre compte de l'évolution et de l'état des villes de notre pays, un observatoire urbain national sera mis en place. »

Pourquoi la dénomination du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat inclut-elle désormais la notion de ville ?
La ville est le champ d'interventions simultanées de plusieurs acteurs. Pour son développement harmonieux et pour une optimisation des ressources et des énergies, ces interventions doivent être mieux articulées. Ainsi, en incluant dans l'appellation du ministère la notion de ville, les plus hautes autorités de notre pays ont exprimé leur attachement à une meilleure prise en charge du devenir des villes du Burkina Faso, principalement par le biais de la coordination des interventions sectorielles. Dorénavant, qu'il s'agisse des départements ministériels, des collectivités territoriales, des organisations non gouvernementales, des acteurs du privé ou de la population, mon département aura à donner un avis sur les actions majeures projetées sur les villes avant leur implémentation. Pour ce faire, un dispositif est en gestation.

Sachant qu'en raison du climat sécuritaire, certaines localités reçoivent des déplacés, allez-vous lancer des projets structurants dans chaque grande ville du Burkina Faso ?
Cette nouvelle appellation marque aussi la volonté d'aller de plus en plus vers des projets urbains structurants et intégrés sortant de la logique sectorielle de l'aménagement urbain. C'est pourquoi dans le programme présidentiel, vous noterez des actions d'aménagement de zones d'activités économiques dans les villes, des pôles urbains secondaires à Bobo-Dioulasso et des pôles d'activités économiques du Grand-Ouaga : hub économique, pôle sportif, zones industrielles… Les grands projets urbains, c'est aussi la mise en œuvre de la réhabilitation des quartiers anciens de Ouagadougou et du centre-ville de Bobo-Dioulasso, la restructuration des zones d'habitats spontanés dans les treize capitales régionales et à Pouytenga, etc. Par ailleurs, cette évolution toponymique conduit mon département à prendre en charge un volet fondamental de la dynamique d'urbanisation éclipsé jusque-là : les modalités de création, d'érection et de classification des villes du Burkina Faso. En effet, bien que nos localités soient en constante évolution, le statut de ville au Burkina Faso est demeuré arrimé à des critères administratifs statiques, au point que depuis 1996, le nombre de villes est resté de 49, alors que des études, notamment celle sur l'armature urbaine nationale du Burkina Faso, indiquent clairement que des localités naguère rurales ont aujourd'hui, par leur dynamisme, les caractéristiques de villes. Pour rendre compte régulièrement de l'évolution et de l'état des villes de notre pays, un observatoire urbain national sera bientôt mis en place.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Bio

Maître Bénéwendé Stanislas Sankara, leader de l'Union pour la renaissance/Parti sankariste (UNIR/PS) né en 1959 à Toessin, est ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville du nouveau gouvernement Dabiré. Entre 1984 et 1986, lorsque Thomas Sankara est au pouvoir, il participe au Comité de défense de la révolution (CDR). Avocat de formation titulaire d'un DEA en droit privé et inscrit au barreau depuis 1993, il fonde l'UNIR/PS en novembre 2000 et sera élu député en juin 2002. Lors de l'élection présidentielle du 13 novembre 2005, il se classe deuxième derrière Blaise Compaoré avec 4,88 % des suffrages. Pour celles du 21 novembre 2010, il obtient 6,34 % des voix, au troisième rang derrière Blaise Compaoré et Hama Arba Diallo du PDS. Enfin, il se présente à la présidentielle de 2015 sous la bannière de son parti.
En sa qualité de premier vice-président de l'Assemblée nationale élu par les membres du bureau le 12 janvier 2016, il en sera le président par intérim du 19 août au 8 septembre 2017 suite au décès de Salifou Diallo, le président en exercice.

MMA
CORPORATE
COMMUNICATION | AUDIT | STRATÉGIE

Votre Agence de Communication Globale

Conseiller, Créer, Réaliser

COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE
Soirée d'entreprise, lancement de produits, animations commerciales

IDENTITÉ VISUELLE ET GRAPHIQUE
Charte graphique, logotype, packaging, tous supports imprimés (brochure, dépliant, PLV, etc.)

RELATION MEDIA
Contact media, médiaplanning, achat d'espace média et hors média, conférence de presse, suivi de retombées médiatiques

CONSEIL, STRATÉGIE
Conseil en communication, conception et mise en oeuvre de la stratégie

INTERNET
Site internet, marketing et référencement Internet, hébergement web

MULTIMÉDIA
Spot publicitaire (TV et Radio), publi-reportage

AUDIT
Diagnostic des supports de communication, tous médias confondus

01 BP 2133 Ouagadougou 01 - E-mail : mma.corporate@yahoo.com
Tél. : +226 78 03 58 07 / +226 64 68 56 56 / +226 70 04 81 69

Choisir notre Agence, c'est faire la différence !

Logement

QUELS DÉFIS ATTENDENT LE NOUVEAU PATRON DU CEGECI ?

Satisfaire les bénéficiaires de logements s'étant acquitté du paiement de la construction de leur maison et examiner les plaintes dues aux commodités décriées dans certaines cités, tels sont les deux défis de gouvernance pour Boureima Thiombiano, directeur général du Centre de gestion des cités.

Dès sa nomination aux fonctions de directeur général du Centre de gestion des cités (CEGECI) en Conseil des ministres le 14 avril dernier, Boureima Thiombiano *(lire son interview p. 86-87)* n'a pas fait mystère de ses ambitions pour l'atteinte de ses objectifs, ne manquant jamais d'y associer l'ensemble du personnel du CEGECI. *« Comme je l'ai maintes fois répété à mes collaborateurs, il n'y a pas de héros solitaire, c'est dans la conjugaison de nos énergies que nous y parviendrons tous ensemble »*, a-t-il souvent indiqué.

Justement, l'un de ses objectifs consiste à satisfaire les bénéficiaires de logements qui, bien qu'ayant honoré la totalité de leurs échéances de paiement pour la construction de leur maison, n'ont hélas pas accès à leur titre de propriété, pas plus qu'à la remise de leurs clés. Par quels moyens compte-t-il résoudre cette situation récurrente ? Car le sujet est brûlant depuis bon nombre d'années. La nouvelle direction de la CEGECI, déterminée à mettre fin à cette situation anormale, rappelle que cette lenteur dans la remise des titres de propriété est essentiellement *« liée à des lourdeurs de procédures bureaucratiques et à un goulot d'étranglement administratif »*. Pour remédier à ce dysfonctionnement manifeste, le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville actuellement dirigé par Bénéwendé Stanislas Sankara a créé un comité interministériel dont l'une des missions est de suivre ces cas de lenteur dans la remise des titres de propriété. *« Nous saluons la mise en place de ce comité par notre ministre de tutelle. Cette structure va étudier les difficultés des futurs propriétaires afin d'y apporter des solutions adéquates. Nous pensons que cela facilitera les démarches et les approches pour l'obtention des titres de propriété »*, se réjouit le directeur général du CEGECI.

Le comité interministériel permettra de faciliter les démarches et les approches pour l'obtention des titres de propriété.

Autre objectif qui fait aussi partie des priorités du patron du CEGECI, examiner les plaintes dues aux commodités décriées dans certaines cités. Sur ce cas précis, B. Thiombanio relève que les difficultés s'expliquent par le fait que certaines cités *« n'ont pas connu de viabilisation avant d'être érigées »*. Raison pour laquelle le CEGECI s'engage à veiller désormais à ce qu'aucune cité ne soit construite avant les aménagements et viabilisations nécessaires.

Louise Bibalou-Durand

Le logement de type HLM inscrit dans le nouveau plan stratégique

Pour renforcer son efficacité, le CEGECI avait adopté pour la période 2015-2019 un plan de développement stratégique (PDS) par lequel il entendait jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre du Programme 40 000 logements du gouvernement lancé en 2018.

Il revient à Boureima Thiombanio, pour ce second PDS 2020-2025, de renforcer la principale mission du CEGECI, qui est de se positionner en *«leader national en gestion immobilière locative au Burkina Faso»*. Selon le dirigeant, le nouveau PDS, conformément au *« contrat social conclu avec le chef de l'État et notre peuple en matière de logement ainsi qu'à la lettre de mission reçue par mon ministre de tutelle et axée sur la politique de location mixte »*, doit conduire le CEGECI à œuvrer à la construction de logements de type pavillonnaire et HLM en privilégiant la location-vente assortie de modalités de paiement allongées et plus souples. Dans l'objectif de renforcer sa capacité financière, l'organisme va aussi s'atteler à la construction d'immeubles administratifs et de logements pour la location simple. Cette politique relative au nouveau PDS nécessitera une bonne collaboration d'autres acteurs tels que le ministère de tutelle ainsi que le Secrétariat permanent du programme national de construction de logements (SP/PNCL), la SONATUR et l'ACOMOD. **L.B.-D.**



Boureima Thiombiano, directeur général du Centre de gestion des cités.

Assane Ouédraogo

« L'ACCÈS AUX LOGEMENTS EST NOTRE PRIORITÉ »

Boureima Thiombiano, directeur général du Centre de gestion des cités, doit relever le défi de l'accessibilité à la propriété d'un logement pour les jeunes salariés par un système de location-vente assoupli. Il compte s'appuyer sur la législation du travail qui, après 15 années de cotisation sociale, permet d'être éligible à la pension de retraite.

Nommé à la tête du Centre de gestion des cités (CEGECI) à l'issue du Conseil des ministres le 14 avril dernier, mesurez-vous l'ampleur des défis qui vous attendent ?

Boureima Thiombiano : Je voudrais traduire une fois de plus à travers votre tribune ma reconnaissance aux plus hautes autorités de mon pays, en particulier au ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville, pour la confiance qu'ils ont bien voulu placer en ma modeste personne en me désignant pour conduire désormais la destinée du CEGECI. Je voudrais aussi saluer ici les efforts consentis et le travail abattu par mes prédécesseurs à ce poste, qui ont œuvré sans répit pour donner à l'institution cette image de structure leader dans le domaine de l'accès au logement au Burkina Faso.

Pour revenir à votre question, oui, je mesure combien la tâche est immense et l'ampleur de la mission qui m'a été confiée, car j'accède à la direction du CEGECI à un moment où non seulement les attentes de nos populations sont encore plus grandes en matière de logements, mais aussi et surtout où il faudra trouver les solutions idoines pour répondre positivement à un engagement ferme et sans équivoque de Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré de disposer pour ces populations de 40 000 logements décents et abordables d'ici la fin de son mandat. Et, cela s'entend, à des prix accessibles, à des conditions souples et en qualité appréciable. La tâche peut certes sembler ardue, mais pour moi elle n'est pas insurmontable car je bénéficie d'une part d'une volonté politique très affichée, et d'autre part de l'accompagnement de tout le ministère et de collaborateurs engagés depuis fort longtemps dans la perspective de l'atteinte des objectifs assignés au CEGECI.

Vous avez promis trois choses : promouvoir l'accès aux logements, bien gérer les cités déjà réalisées, et enfin renforcer les capacités et l'efficacité de votre

Bio

Boureima Thiombiano est directeur général du CEGECI depuis le 21 avril 2021. Titulaire d'une licence en marketing et management des entreprises, d'un master en leadership, option gouvernance générale, et d'un master 2 en management de projets, il prépare un doctorat en sociologie des organisations et de la gouvernance.

Il débute sa carrière en 2004 comme aide comptable au Programme d'appui au monde associatif et communautaire de lutte contre le sida, la poursuit en tant que gestionnaire comptable de la Maison des associations de lutte contre le sida, puis intègre l'ONG Tree Aid d'abord au poste de chargé de la gestion des fonds et de l'audit interne du projet Entreprise forestière villageoise au Burkina Faso et au Mali, puis aux fonctions de Finance and Support Assistant.

En 2011, il devient chef du service administratif et financier de l'institution du chef de file de l'opposition politique. En 2013, il crée le cabinet Jérija Afrique Consulting (JA Consulting) et y assume les responsabilités de directeur général, travaillant parallèlement dès 2014 pour le Réseau accès aux médicaments essentiels (RAME) en qualité de responsable de la gestion de subventions, notamment pour la sécurisation des stocks des intrants de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et pour le renforcement du système de santé, puis comme chargé de la coordination de la subvention et de l'audit interne du projet OCASS, et enfin comme responsable administratif et financier. Juste avant sa nomination au CEGECI, il était coordonnateur administratif et financier du CIC Doc, chargé de la gestion de la subvention TB/VIH du Fonds mondial.

En 2020, il est fait chevalier de l'ordre de l'Étalon par l'État burkinabè.

institution. Comment comptez-vous vous y prendre ?
Ces trois éléments relèvent du contrat d'objectifs qui m'a été confié pour cette année 2021 par le conseil d'administration du CEGECI. Sur le premier point, en tant que société immobilière de l'État et afin de relever les défis, il nous semble indispensable de faire de l'accès aux logements notre priorité. Pour cela, nous avons d'abord à relever le défi de la mobilisation de la ressource foncière, qui est notre matière première, et de celle des ressources financières. Ensuite, nous devrons nous ouvrir aux partenaires financiers au niveau interne, sous-régional et international afin d'inciter à l'investissement dans les différents projets de construction de logements dont nous serons porteurs. En ce qui concerne la gestion des cités existantes, nous allons poursuivre la bonne dynamique déjà mise en œuvre en procédant à un inventaire exhaustif de l'existant et des demandes en cours pour avoir une idée réelle de l'état des lieux. Une organisation des résidents des cités en Comité de gestion nous permettra aussi de garantir la propriété et la sécurité des cités. Enfin, en matière de renforcement des capacités de l'institution, nous fonctionnerons sur la base des résultats, donc de l'engagement total et permanent du personnel, que nous n'hésiterons pas à accompagner dans le renforcement de ses capacités et pour son plein épanouissement.

« Les conditions de négociation avec les banques doivent nous garantir des prix de loyers raisonnables. »

Allez-vous pouvoir mettre en adéquation les revenus des bénéficiaires de logements, les conditions des banques et les objectifs commerciaux de votre structure ?
Rappelons tout d'abord la mission sociale de notre structure avant toute ambition lucrative. Cela étant, je pense que toute la problématique va résider dans la durée du crédit offerte aux acquéreurs. C'est pour cela nous avons évoqué la location-vente des logements, avec des durées de paiement allongées. Pour avoir été nous-même longtemps en location, nous connaissons les réalités de la location dans notre pays et les coûts souvent inaccessibles auxquels font face tous les locataires, surtout les jeunes travailleurs qui aspirent à se loger décemment tout en bâtissant leur jeune famille. Nous pensons que les conditions de négociation avec les banques et/ou autres partenaires financiers doivent nous garantir des prix de loyers raisonnables dont les populations s'accommodent déjà, avec une période de paiement un peu plus longue afin de réaliser cette adéquation entre les revenus de nos bénéficiaires et nos conditions d'accès à nos logements. Á titre d'illustration, la législation du travail permet, après 15 années de cotisation sociale, d'être éligible à la pension de retraite, et nous pensons qu'après ces 15 ans, un jeune travailleur peut aussi être propriétaire de son logement dans un système de location-vente assoupli. C'est un défi et nous nous donnerons les moyens de le relever.

Quelles vont être vos toutes premières décisions en tant que nouveau manager du CEGECI ?
J'ai besoin de connaître tous les rouages, pratiques et modes de fonctionnement, de m'imprégner du climat social et d'apprendre un peu plus sur la maison, ses partenaires, ses contraintes et ses opportunités. Á l'issue de cette période qui ne saurait être longue, je déciderai des premières actions après concertation avec mon staff managérial, en toute collégialité mais résolument et en toute responsabilité, selon la lettre de mission et le contrat d'objectifs fixés par le CA.

***Propos recueillis par* Paul de Manfred**

« Des produits innovants pour redessiner le paysage urbain »

Souaré Goro, directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR), revient sur les orientations du nouveau plan stratégique 2021-2025 et détaille les actions qu'il souhaite déployer afin d'assurer une gouvernance vertueuse en toute transparence.

Les prévisions budgétaires de la SONATUR pour 2020 se chiffraient à 3 001 592 746 FCFA. Quel a été le niveau de réalisation au 31 décembre et quel bilan pouvez-vous dresser ?

Souaré Goro : Á la clôture de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires (CA) a atteint 3 957 644 279 FCFA sur un CA prévisionnel de 3 001 592 746 FCFA, soit un taux de réalisation de 131,85 %, et le résultat net ressort bénéficiaire de 1 100 553 599 FCFA. Ainsi, entre 2018 et 2020, nous avons enregistré une croissance moyenne du CA de 4,78 %. L'analyse des grandes masses du bilan de l'exercice 2020 montre une amélioration des ressources stables de 120 millions de FCFA entre 2019 et 2020. La structure financière de la société est équilibrée, avec des ressources stables qui couvrent les actifs immobilisés sur l'ensemble de la période considérée. La trésorerie de la société a connu une amélioration entre 2019 et 2020 grâce à une bonne gestion et aux actions de recouvrement des créances menées en 2020. Le bilan est donc satisfaisant au regard des objectifs assignés et du contexte socioéconomique et sanitaire.

Dans le portefeuille de la SONATUR sont identifiés trois types de produits : les parcelles viabilisées, les plateaux résidentiels et les réserves foncières. Réfléchissez-vous à la possibilité d'enrichir votre portefeuille immobilier avec des produits innovants ?

Tout d'abord, il faut préciser que cette segmentation de nos produits était une orientation du plan stratégique de développement (PSD) 2014-2018. Elle consistait à produire des parcelles viabilisées où seraient érigés des plateaux résidentiels et des réserves foncières destinées à être valorisées par des promoteurs immobiliers. Malheureusement, le plan n'ayant pas été totalement mis en œuvre, la SONATUR a poursuivi la commercialisation des parcelles viabilisées tout en constituant des stocks de réserves foncières en vue d'un développement immobilier ultérieur, raison pour laquelle les parcelles viabilisées constituent le produit phare de la SONATUR. Avec l'actualisation du PSD, on assistera à une diversification progressive du portefeuille de la SONATUR grâce au développement immobilier. Des produits innovants de tout type tels que des plateaux de bureau et des plateaux résidentiels seront mis à la disposition de la clientèle. Sur chaque site sera édifié un « cœur de vie » pour améliorer la vie des populations résidentes. Ces nouveaux espaces contribueront d'une part à apporter une réponse à la demande de logements en contenant l'étalement des villes et d'autre part à redessiner le paysage urbain.

Bio

Souaré Goro, né le 6 mars 1963 à Safané, dans la Province du Mouhoun, économiste-inspecteur des impôts, marié et père de 5 enfants, est directeur général de la SONATUR depuis juin 2020.

Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques option planification et développement obtenue en 1989 à l'ESSEC de l'université de Ouagadougou et d'un diplôme d'inspecteur des impôts décroché en 1993 à l'École nationale des régies financières (ENAREF), il débute son parcours professionnel dès la fin de ses études à la Direction générale des impôts (DGI) en tant qu'inspecteur-vérificateur affecté à la Brigade de vérification et des enquêtes de l'Ouest à Bobo-Dioulasso, puis y assume les fonctions de receveur des brigades de 1998 à 2000. Ensuite, durant 10 ans, il se spécialise dans les questions foncières comme receveur des Domaines et de la publicité foncière à la DRI des Hauts-Bassins à Bobo-Dioulasso, avant d'y être promu en 2009 premier directeur du guichet unique du foncier de Bobo-Dioulasso et d'en assurer la mise en place et le fonctionnement. En 2012, il intègre la Direction régionale des impôts de la Boucle du Mouhoun et y occupe le poste de directeur régional jusqu'en 2017, année où il est nommé directeur des services fiscaux à la DGI à Ouagadougou, responsabilités qu'il quittera en 2020 pour entrer à la SONATUR. Parallèlement à cette carrière à la DGI, il a enseigné la fiscalité des entreprises à l'École supérieure des sciences appliquées (ESSA) de Bobo-Dioulasso de 1995 à 2005 et le système fiscal burkinabè ainsi que la fiscalité des entreprises à l'Institut universitaire de technologie de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso de 1995 à 2017.

En tant que nouveau manager de la SONATUR, que comptez-vous faire de particulier en matière de gouvernance et de transparence ?
En tant que société d'État, la SONATUR est assujettie aux règles de bonne gouvernance et de transparence. L'organisation actuelle de la structure a déjà internalisé les outils du code de bonnes pratiques et de gouvernance des sociétés d'État, un référentiel édicté par l'Assemblée générale des sociétés d'État. Je travaillerai donc à les dynamiser et à les faire appliquer dans tous les domaines d'activité de la société, l'objectif étant de mettre en place une veille permanente, gage d'instauration d'une culture d'entreprise orientée vers la satisfaction client exempte de corruption. Je veillerai aussi au bon fonctionnement de notre dispositif de contrôle interne par le renforcement du service d'audit interne, en charge de sa surveillance. Pour dynamiser nos performances, je compte également engager la société dans la migration de son système de management de la qualité ISO 9001 version 2008 vers la version 2015. Les partenaires sociaux, éléments essentiels à une bonne gouvernance sociale et économique, seront consultés périodiquement et à chaque fois que de besoin. Tous ces maillons mis ensemble devront nous permettre d'assurer une gouvernance vertueuse en toute transparence.

Après le plan stratégique 2014-2018 adopté par votre conseil d'administration avec l'ambition de «*faire de la SONATUR un leader national en matière d'aménagement et un catalyseur du développement immobilier au Burkina Faso à l'horizon 2018*», quelles sont les orientations contenues dans le nouveau plan stratégique 2021-2025 ?
Élément prépondérant pour la gestion et le développement maîtrisés d'une société, le PSD 2014-2018 avait une vision ambitieuse. Malheureusement, pour diverses raisons, ce plan n'a pas été intégralement mis en œuvre. Au regard de l'importance de cette boussole pour la société, j'ai entrepris une actualisation de ce document cadre à l'horizon 2021-2025. La vision projetée est de consolider la position actuelle de la SONATUR dans le domaine de l'aménagement et d'intégrer progressivement le domaine du développement immobilier. Voilà principalement les grandes orientations de ce nouveau PSD de la SONATUR.

Quelles sont vos priorités en 2021 ?
L'une de mes priorités est d'une part l'actualisation et la mise en œuvre du PSD et d'autre part la poursuite de la mobilisation foncière, notamment la prospection des nouveaux sites que sont Ouagadougou (Silmiougou, Ponsomtenga et Yimdi), Bobo-Dioulasso (route de Ouaga), Dédougou et Pô. Pour maintenir la société dans une dynamique d'innovation, véritable catalyseur de développement de toute structure organisée, j'engagerai aussi la SONATUR dans la démarche d'obtention de la norme ISO 9001 version 2015. Enfin, l'année 2021 verra le renforcement des capacités des différents collaborateurs afin de faire face au défi que représente la mise œuvre du PSD 2021-2025, gage de notre pérennité.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**


Souaré Goro, directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains.

Assane Ouédraogo

« 2021 EST L'ANNÉE CHARNIÈRE DE LA FIN DE NOTRE MANDAT »

Le budget de fonctionnement de la capitale Ouagadougou s'élève à 40 milliards de FCFA en 2021, contre 38 milliards en 2020. Le maire de la ville, Armand Roland Pierre Béouindé, détaille son programme d'actions 2021 portant sur un grand nombre d'investissements tels que la construction d'infrastructures sanitaires et d'établissements scolaires ou encore le déploiement des transports collectifs.

Les élections législatives couplées à la présidentielle ont pu avoir lieu malgré la forte opposi tion des députés pour raisons sécuritaires. En revanche, quels sont les motifs qui ont conduit le Conseil des ministres à reporter d'un an les élections municipales ? Pour la majorité municipale MPP, ce report est-il justifié ?
Armand Roland Pierre Béouindé : Je suis très heureux de vous accueillir à Ouagadougou et de pouvoir partager avec vous la chaleur et l'énergie de notre chère capitale. Le report des élections municipales est une décision qui a été naturellement prise par nos autorités au regard de la nécessité de les organiser de façon optimale. En effet, il y a des réformes préalables à engager pour consolider la décentralisation et la démocratie locale. Nos autorités ont aussi souhaité prendre en compte le nouveau paysage politique résultant des élections présidentielle et législatives du 22 novembre 2020.

Á combien s'élève le budget 2021 de la mairie de Ouagadougou qui a été adopté ? Est-il plus élevé que celui de 2020 ?
Un budget est toujours lié à un programme, lui-même décliné en un plan d'action. Pour une métropole comme Ouagadougou, qui est en mouvement et en pleine expansion, il va de soi que le budget évolue d'année en année. De manière logique, cette évolution est plus souvent à la hausse qu'à la baisse. Nous effectuons un arbitrage serré et transparent pour optimiser les charges. Nous menons aussi un travail important de mobilisation de partenaires et de plaidoyer auprès du gouvernement pour nous permettre de financer le budget de la mairie de Ouagadougou. Pour cet exercice, notre budget est de 40 milliards de FCFA. Il était de 38 milliards l'année précédente.

« Nos investissements porteront sur de nouveaux collèges d'enseignement général et des centres de santé à Tampouy et Wayalghin. »

Avez-vous des raisons de vous réjouir du bilan de votre municipalité en 2020 par rapport à 2019 ? Toutes les infrastructures (écoles, lycées, centres sportifs, etc.) qui étaient prévues dans la commune ont-elles effectivement été érigées ?
Pour nous, il est moins question de se réjouir qu'il n'est question d'améliorer sans cesse notre bilan. Nous devons, dans une logique de redevabilité, tenir nos engagements vis-à-vis des populations de Ouagadougou et améliorer sans cesse les services de la commune à leur endroit. Qui dit service dit aussi infrastructures, installations, prestations administratives, etc. La grande majorité des projets prévus a été réalisée et nous sommes même allés au-delà de ce qui avait été planifié. Notre baromètre de satisfaction réside dans le retour que nous font nos administrés. Pour l'instant, ce retour est essentiellement positif.

Au niveau politique, le ralliement du premier parti de l'opposition au MPP conforte-t-il la majorité municipale dans la gestion de la commune ?
Il est important d'éviter de confondre la gestion de l'administration publique de la commune de Ouagadougou avec les intérêts partisans. Il est vrai que je suis cadre militant du MPP. Toutefois, en tant que maire, je suis au service des intérêts de tous les habitants de Ouagadougou, quelle que soit leur appartenance politique. La gestion de la commune est effectuée par des femmes et des hommes de qualité avec lesquels j'ai plaisir à travailler. La compétence d'abord. En tant que cadre du MPP, je me réjouis naturellement de ce ralliement de taille au sein de la majorité politique et je le vois comme un point positif pour le pays. C'est la preuve que le programme de développement proposé


Balasko Nikiema

Armand Roland Pierre Béouindé, Maire de la ville de Ouagadougou.

par le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré n'est pas partisan mais national et patriotique.

Concernant les municipales de 2022, comment analysez-vous l'apport de ce nouvel allié dans la bataille des élections locales à venir ?
Sur un plan purement politique, il va sans dire que tout ralliement à notre formation politique est un avantage électoral significatif. Mais je demeure attaché au service et engagé pour la satisfaction de l'ensemble de la population ouagalaise. J'ai une culture du résultat que je partage avec mon équipe et nous sommes sur le terrain, au travail, pour les habitants de Ouagadougou.

En 2021, quels sont les investissements prioritaires que vous allez mener dans la commune de Ouagadougou ?
L'année 2021 est l'année charnière de la fin de notre mandat, mais nous avions constitué un portefeuille actif de projets inscrits dans le programme d'activité. Tout d'abord, le démarrage du projet d'aménagement des voiries de Ouagadougou sur 145 km, dont les études techniques ont été entièrement financées par la mairie de Ouagadougou et qui connaîtra un début : 10 km dans les arrondissements 5 et 6, le bitumage des voiries dans les arrondissements 3, 7, 8 et 9 avec le soutien du ministère des Infrastructures, et enfin le pavage des rues dans l'arrondissement 12 sur 5 km environ. Ensuite le Projet mobilité urbaine du Grand Ouaga (PMUGO), qui va doter notre territoire de 300 bus modernes et d'infrastructures urbaines favorables aux transports collectifs. Enfin, le bouclage des études et du financement pour la réalisation du 3e pont de Tanghin ainsi que le lancement des travaux du canal de Tanghin, long de 5 km environ, qui va assainir les quartiers nord de la ville.
En termes de construction d'infrastructures, nos investissements porteront sur de nouveaux collèges d'enseignement général et des centres de santé dans les centralités secondaires de Tampouy et de Wayalghin, un centre d'incubation d'entreprise pour la jeunesse (start-up de la mairie de Ouagadougou) et la construction de 3 commissariats de police municipale d'arrondissement. Nous allons aussi valoriser la ceinture verte grâce à l'aménagement de plus 100 hectares et l'érection de cette zone en pôle de croissance d'économie verte de la ville. En outre, nous allons mettre en œuvre le projet d'appui institutionnel à la gouvernance métropolitaine du Grand Ouaga (PAGO) qui accompagne le développement intercommunal de projets d'infrastructures, et aménager des espaces sportifs pour la jeunesse : centre de fitness, parcours sportifs et plateau omnisport. Enfin, nous allons mettre en service les gares routières de Ouagainter et de la gare de l'Ouest ainsi que des voiries dans les centralités secondaires de Cissin et de Tanghin, déployer le projet Système de collecte des taxes (SYCOTAX) qui promet une mobilisation exceptionnelle de ressources en 2021, poursuivre plusieurs réformes dans les différents programmes du conseil municipal, et bien d'autres actions menées dans les arrondissements de la ville.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Nous avons pour ambition de réussir notre passage à la digitalisation »

Après sept ans d'existence, Aujourd'hui au Faso *souhaite passer au digital en 2022. L'objectif visé par la direction est d'augmenter le nombre d'annonceurs et de recruter plus de journalistes.*


Assane Ouédraogo

Ariane Bamouni, directrice de publication déléguée d'Aujourd'hui au Faso.

Voici déjà sept ans que votre quotidien, fondé en 2014, paraît de façon ininterrompue. S'est-il imposé en gagnant du galon ou plus de parts de marché devant les trois autres quotidiens anciens que sont *Sidwaya*, *Le pays* et *L'Observateur Paalga*, qui totalisent chacun plus de vingt ans d'existence ?

Ariane Bamouni : Le quotidien *Aujourd'hui au Faso*, dont le numéro zéro est paru le 21 février 2014, n'a connu jusqu'à ce jour aucune interruption. Arrivé dans un contexte médiatique déjà bien occupé par ses aînés, le journal s'efforce de s'imposer. Nous n'irons pas jusqu'à avoir la prétention d'affirmer que nous raflons les parts de marchés de nos prédécesseurs, mais nous les bousculons puisque nous sommes un concurrent et que nos colonnes intéressent les annonceurs. Si nous avons pu tenir sept ans auprès de ces anciens que sont *Sidwaya*, *Le pays* et *L'Observateur Paalga*, c'est parce que notre traitement de l'information présente une singularité qui séduit les Burkinabè.

Comment est structurée votre équipe rédactionnelle, quel est le volume du tirage d'*Aujourd'hui au Faso* et est-il disponible dans toutes les grandes villes du pays ?

Á ce jour, notre équipe rédactionnelle n'est pas encore assez fournie pour nous permettre de nous subdiviser en desk. Nous avons un rédacteur en chef avec qui nous coordonnons la rédaction, un secrétaire de rédaction et un correcteur. Une dizaine de personnes assurent le bon fonctionnement de la rédaction. Le journal compte 12 pages, même si quelquefois nous allons jusqu'à 16 ou 20. Le volume de tirage est d'environ 2 000 par jour. Le journal est, grâce aux moyens de transport, acheminé dans les grandes villes du pays. La demande pour les abonnements en ligne est de plus en plus grande.

En sept ans d'existence, avez-vous enfin une visibilité et attirez-vous les annonceurs, qu'ils soient du secteur privé ou public ?

Notre journal a entamé sa huitième année d'existence, et ces années lui ont permis d'acquérir une bonne visibilité puisqu'il prend part à toutes les grandes activités, aussi bien au plan national qu'international. Nos éditos sont relayés par des médias étrangers et locaux. S'agissant des annonceurs, nous faisons notre bonhomme de chemin, même si nous attendons beaucoup plus d'eux.

On sait qu'un quotidien n'est pas une entreprise facile à gérer, puisque 80 % du temps est justement consacré à la gestion. En qualité de directrice de publication déléguée, quelles sont concrètement vos tâches ?

En tant que directrice de publication déléguée, mes tâches sont à la fois administratives et rédactionnelles. Au quotidien, je m'occupe d'exécuter les affaires administratives : signer des documents, discuter avec des partenaires, veiller à la bonne marche du journal, etc. Par ailleurs, en collaboration avec la rédaction en chef, je suis les reportages, les publicités et les communiqués.

Quelles sont les priorités inscrites cette année sur la feuille de route de votre groupe de presse ?

Dans notre huitième année, nous avons pour principale ambition de réussir notamment notre passage à la digitalisation, car aujourd'hui le journal, pour être concurrentiel, a besoin de ce volet de développement qui lui permette d'obtenir la confiance d'un plus grand nombre d'annonceurs, d'augmenter sa pagination et de recruter plus de personnel.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

Économie verte : le Burkina s'engage fortement

Dans le cadre de la promotion du mécanisme de développement propre, le Burkina Faso a élaboré plusieurs projets bénéficiant du financement des crédits carbone, à l'instar du Programme national de biodigesteurs (PNB) qui concerne 35 000 ménages ruraux.

Depuis la mise en œuvre du protocole de Kyoto, le gouvernement burkinabè fait preuve de dynamisme en matière d'initiatives dévolues au développement durable. *« Mon pays a mis en place un dispositif national (AND/MDP) qui travaille à la promotion du mécanisme de développement propre en accompagnant les promoteurs dans la formulation de projets carbone »*, précise le ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique Siméon Sawadogo *(lire son interview p. 94-95)*.

Á ce jour, le Burkina Faso a déployé un certain nombre de projets carbone, parmi lesquels le Programme national de biodigesteurs (PNB), qui touche plus de 35 000 ménages ruraux, ou encore le projet Foyer trois pierres améliorées, de l'association Tiipaalga, qui concerne plus de 30 000 familles. Le premier consiste a équiper les ménages d'une installation domestique de production de biogaz afin d'éviter une utilisation non contrôlée du bois, et le second à promouvoir pour les foyers une construction fermée qui réduit de 60 % la quantité de bois nécessaire par rapport aux foyers traditionnels. Plusieurs autres initiatives sont en cours, notamment le projet de centrale solaire de Kodeni, le projet carbone du Programme d'investissement forestier (PIF), le projet de centrale solaire de Zina, le projet solaire photovoltaïque isolé à la mine IAMGOLD Essakane SA, etc.

Sur le plan politique et stratégique, le gouvernement a entamé l'élaboration de textes législatifs et réglementaires sur les droits carbone dans le cadre de l'implémentation du PIF. Par ailleurs, avec l'accompagnement de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI), le Burkina Faso disposera, en lien avec la concrétisation de l'Accord de Paris, d'une Stratégie bas carbone dans le cadre de la facilité 2050 de l'AFD. Cette stratégie définit la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Á l'échelle internationale, les autorités soutiennent les initiatives en faveur de la promotion du marché carbone. Citons entre autres l'Alliance ouest-africaine sur les marchés du carbone et le financement climatique, le Partenariat pour la mise en œuvre du marché carbone (PMI) et l'Initiative carbone pour le développement (Ci-Dev).

En termes de valorisation des crédits carbone, il est admis que soient prélevées des recettes issues des ventes de crédit carbone pour alimenter le Fonds d'adaptation. *« Le financement de ce fonds reste une question fondamentale pour les pays africains en général et le Burkina Faso en particulier. C'est pourquoi l'approvisionnement conséquent du Fonds d'adaptation fait parties des priorités du Burkina Faso dans les négociations internationales. Cette vision est partagée avec le groupe africain des négociations, qui propose un prélèvement de 5 % de ces recettes »*, indique le ministre Siméon Sawadogo.

Rappelons également que le président Kaboré ambitionne de transformer en éco-villages un ensemble d'habitats à taille humaine reflétant la priorité de placer l'homme et l'environnement au centre de tous les intérêts, 2 000 localités déjà identifiées selon un processus participatif et équitable. Dans les phases pilotes de ce processus, le budget national a inscrit au cours de la période 2016-2020 un investissement de plus de 3 milliards de FCFA.

Paul de Manfred



« Nous souhaitons changer la perception du public vis-à-vis de l'environnement »

Siméon Sawadogo, ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique, revient sur les enjeux du sommet One Planet Summit tenu le 11 janvier 2021 à Paris et où 14,326 milliards de dollars ont été mobilisés pour édifier la grande muraille verte dans les pays de la région sahélo-saharienne.

Dès votre prise de fonctions, vous avez rencontré l'ensemble du personnel de votre département et insisté sur les vertus de la communication. Pourquoi mettre en avant cette nécessité ?

Siméon Sawadogo : Il faut dire qu'aujourd'hui, la dégradation de l'environnement est d'une telle ampleur que sa protection a été nommée l'enjeu du XXIe siècle. Pour nous, l'urgence à agir et à modifier les comportements humains devient alors une priorité ultime. C'est pourquoi toutes nos actions et tous nos efforts doivent être canalisés dans ce sens, ce en quoi la communication est un allié majeur. J'ai donc insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité de nos campagnes de communication visant à modifier les comportements des citoyens en faveur de l'environnement. Nous travaillerons à la visibilité de nos actions, à la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles, à la modification de la perception du public vis-à-vis de l'environnement et au renforcement de la crédibilité du ministère. Nous allons opter pour une communication centrée sur l'information et la sensibilisation des populations et des partenaires du Burkina Faso. Notre stratégie vise à produire et la mettre à disposition une information environnementale de qualité, et à induire un changement d'attitudes et de comportements chez les citoyens burkinabè dans leur ensemble. Nous allons mettre l'accent sur la communication publique, la sensibilisation, le plaidoyer, le partenariat et le renforcement des capacités.

L'Initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) est une vision à long terme pour stopper l'extension du désert. Quelles sont les avancées depuis la création de cette structure ?

Lancée en 2005 à Ouagadougou, l'Initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel vise à améliorer la résilience des écosystèmes naturels et humains et à lutter contre la désertification dans la bande sahélo-sahélienne. Le Burkina Faso a adhéré dès le départ à cette initiative et a élaboré son premier plan d'action en 2012. La zone d'intervention de l'Initiative comprend 5 régions fortement touchées par la dégradation des terres : Centre-Nord, Est, Nord, Plateau central et Sahel. Actuellement, le Burkina Faso a pu mobiliser plus de 15 milliards de FCFA et développer différents partenariats pour la mise en œuvre de ses plans d'action en appui à l'Initiative. En termes de renforcement des capacités, on note la mise en place de structures de coordination au niveau national et dans les régions d'intervention, celle d'un système de suivi-évaluation, l'élaboration de documents de planification et de situation de référence, et enfin le renforcement des compétences des services techniques du MEEVCC. Sur le terrain, des actions de gestion durable ont été déployées : production de

Bio

Siméon Sawadogo, né en 1958 à Sabcé, est ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique depuis le 10 janvier 2021. Titulaire d'une maîtrise en sociologie, il débute sa carrière en 1982 comme instituteur. Sous l'ère Sankara, il est affecté au secrétariat général national des Comités de défense de la Révolution (SGN-CDR) et assure la formation politique des structures en français et en langues nationales. À partir de 1991, il exerce successivement au ministère délégué à la Présidence du Faso chargé des réformes économiques, au Premier ministère, au ministère des Finances et du Budget, et enfin au ministère de l'Administration territoriale. Élu député de 1997 à 2007, il sera secrétaire parlementaire, président du groupe parlementaire CDP, président de la Commission des affaires étrangères et de la défense (CAED), point focal pour le plan stratégique de développement du Parlement (PSDP), et enfin membre du Conseil national du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (CN/MAEP) et du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine.

Devenu gouverneur de la région du Centre-Est, il est nommé ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation en 2017 et, en janvier 2019, ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale.

16,6 millions de plants forestiers, reboisement de 20 383 ha, restauration de 29 602 ha de terres dégradées, création de 45 383 emplois et construction de 51 633 foyers améliorés. En 2019, l'assemblée générale des Nations unies a déclaré la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030, qui devrait mieux mettre en lumière la problématique de la restauration des terres et mobiliser des actions et des ressources financières supplémentaires pour la grande muraille verte. Dans ce cadre, des annonces de financement ont été faites lors du sommet One Planet Summit tenu le 11 janvier 2021 à Paris. Cet important événement a permis de mobiliser 14,326 milliards de dollars pour ériger la grande muraille verte dans les pays d'intervention.


Assane Ouédraogo

Siméon Sawadogo, ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique.

Quels types de partenariats visant la réhabilitation des sites miniers après exploitation avez-vous évoqués avec la délégation d'Essakane SA reçue le 9 février dernier ?
Conformément au décret portant organisation, fonctionnement et modalités de perception des ressources du Fonds de réhabilitation et de fermeture des mines, la mine de IAMGOLD Essakane a déposé un plan de réhabilitation auprès de l'administration environnementale pour examen et validation. Le Comité d'examen et de validation des plans de réhabilitation créé par arrêté interministériel a, dès mars 2021 et comme notifié à IAMGOLD lors de notre rencontre, élaboré une feuille de route pour planifier les différentes rencontres des membres du comité. Cette feuille de route a pour but d'amorcer l'examen des plans de réhabilitation et de fermeture des mines, et notamment ceux d'Essakane, afin que la réhabilitation puisse débuter sur les sites miniers. La première rencontre a eu lieu le vendredi 23 avril 2021 afin d'harmoniser les points de vue sur les enjeux majeurs à cerner pour un examen efficace du document. Nous avons convenu avec Essakane SA de respecter toutes les obligations législatives et réglementaires, de réhabiliter le site afin d'obtenir un usage post-minier compatible avec les contraintes édaphiques et écologiques de la zone ainsi que la vocation rurale de la région, de supprimer les risques pour la sécurité des communautés riveraines, notamment du fait des carrières, ainsi que la salubrité publique, et de restaurer le site afin qu'il présente à terme une configuration esthétique et stable ainsi qu'un paysage favorable à une valorisation post-minière. Nous avons également attiré l'attention d'Essakane sur la prise en compte de l'agroforesterie dans des actions de réhabilitation, vu le contexte climatique de la région qui abrite la mine. Á cet effet, un partenariat avec nos structures au sein de mon département, à savoir le Centre national des semences forestières, a été suggéré.

« L'Initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel vise à lutter contre la désertification. »

Propos recueillis par **Paul de Manfred**



FORAGE MINIER
TRANSPORT PERSONNEL MINIER





Journées Santé-Sécurité Essakane 2019.

639, avenue du Mogho – 01 BP 2433 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 34 70 70

Par Paul de Manfred

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Dans notre dossier spécial UEMOA, nous avons donné la parole au nouveau président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), le Béninois Serge Ekué. Ce dernier marque sa gouvernance avec un cycle de réformes audacieuses et innovantes qui vont de l'entrée d'actionnaires privés au capital à l'augmentation dudit capital d'environ 1,5 milliard de dollars. Autre changement, mais d'ordre politique cette fois, la présidence de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UEMOA a été confiée au président Roch Marc Christian Kaboré *(lire son interview exclusive p. 19 à 24)*. Désigné par ses pairs lors de la 22e session ordinaire, il succède depuis le 25 mars 2021 à son homologue Alassane Ouattara. Á cette occasion, le président Ouattara a dressé le bilan de ses cinq ans de gouvernance, soit de septembre 2016 à mars 2021, en évoquant entre autres les progrès importants réalisés dans le processus d'intégration de l'Union, notamment pour ce qui est de la gestion macroéconomique, de l'approfondissement du marché commun, du renforcement des infrastructures et de la mise en œuvre des politiques sectorielles.

Rappelons que sur le plan économique, le taux de croissance de l'UEMOA a fortement fléchi, du fait principalement des effets de la pandémie de Covid-19. En effet, ce taux est passé de 5,8 % en 2019 à 0,9 % en 2020. Cependant, les perspectives pour l'année 2021 laissent entrevoir une relance de l'activité économique dans l'Union, avec un taux de croissance estimé à 5,8 %, en lien avec la mise en œuvre des plans de riposte et de relance dans tous les États membres. C'est l'avis des représentants de la Banque mondiale et l'Union européenne installés à Ouagadougou.

En matière de changement à la tête de la Chambre consulaire régionale (CCR), le Burkinabè Abdoulaye K. Sory cède son fauteuil de président à l'Ivoirien Daouda Coulibaly. L'entretien que nous a accordé le président sortant montre qu'il a profondément restructuré cette institution pour mieux la mettre en phase avec sa vocation d'acteur majeur devant assurer la participation du secteur privé au processus d'intégration de l'Union. Des changements ont aussi été opérés au sein de la Commission UEMOA avec le départ du Nigérien Abdallah Boureima, élu en mars 2017, et l'arrivée du Sénégalais Abdoulaye Diop comme nouveau président. Le bilan de l'équipe sortante est salué par le président du Conseil des ministres de l'UMOA, Sani Yaya, qui explique qu'elle a respecté sa feuille de route centrée sur trois axes : la modernisation de la gouvernance et du pilotage institutionnel, la rationalisation des charges et des modalités d'intervention, et enfin le renforcement de la gouvernance économique et l'application de la législation communautaire par les États.

Les perspectives pour l'année 2021 laissent entrevoir une relance de l'activité économique dans l'Union, avec un taux de croissance estimé à 5,8 %.

Dans la zone UEMOA, les médias ont aussi un rôle important à jouer. Certains en ont même fait une priorité, comme le groupe de presse RACECO, l'un des rares de l'Union à s'adresser en français et en portugais aux 123,6 millions d'habitants de cette zone via son média OUEST TV et ses émissions « Info Développement », « Wari » ou « Population d'Afrique ». Son dirigeant Ibrahim Soumaré est convaincu de la nécessité pour l'Union de communiquer sur son engagement en faveur du développement, faute de quoi la région UEMOA pourrait passer pour être seulement *« un hub de crises, de conflits, d'insécurité et de pauvreté… »*

BOAD : 693 milliards de FCFA d'engagements en faveur du Burkina Faso

À ce jour, les concours de la BOAD en faveur du Burkina Faso s'élèvent à 693 milliards (Mds) de FCFA, représentant environ 11 % des concours globaux de la Banque. Les financements octroyés au secteur public représentent 79 %, contre 21 % dévolus au secteur privé. Ils concernent majoritairement des projets d'infrastructures (386 Mds), mais aussi ceux du secteur agricole et du développement rural (127 Mds). Parmi les projets structurants récemment soutenus, on peut citer le projet de promotion de la finance inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers (10 Mds), le projet d'aménagement et de bitumage de voies urbaines dans la ville de Ouagadougou (20 Mds), le Programme d'appui au développement des économies locales (50 Mds), et enfin le projet de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou (28 Mds).

« Notre défi actuel : consolider la reprise accélérée de l'activité économique »

Le grand argentier togolais Sani Yaya, président du Conseil des ministres de l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine), détaille les mesures prises par les institutions de la zone UEMOA pour favoriser la résilience de l'Union face à la pandémie de Covid-19.

Le 30 mars 2020, en période de crise sanitaire, la présidence du Conseil des ministres de l'UMOA est revenue au Togo, dont vous êtes le représentant en qualité de grand argentier. Quel rôle a joué le Conseil pendant la pandémie de Covid-19 ?

Sani Yaya : Effectivement, j'ai accédé à la présidence du Conseil des ministres de l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine) dans un contexte où les effets socio-économiques de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ont commencé à se faire sentir sur les économies de l'Union. Et comme vous le savez, le Conseil des ministres de l'UMOA assure la direction de l'Union monétaire, conformément à l'article 10 du Traité de l'UMOA. Á ce titre, le Conseil a tenu des réunions aussi bien ordinaires qu'extraordinaires pour prendre des mesures visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie sur les populations et les économies de l'Union. Ces différentes sessions avaient pour objet de réfléchir sur les instruments de politiques macroéconomiques à activer pour assurer une convergence et une solidarité dans les actions de financement des plans de riposte, de résilience et de relance mis en œuvre par les États membres pour gérer la crise sanitaire. Nous saluons, dans ce cadre, la forte implication des institutions de l'Union, notamment la BCEAO, la BOAD et la Commission de l'UEMOA.

« Nous allons poursuivre nos efforts visant à assainir les finances publiques en vue de retrouver les marges de manœuvre d'avant la crise sanitaire. »

Quelle est votre analyse sur les effets de cette pandémie aux plans monétaire et des finances publiques ?

Sur le plan budgétaire, la crise sanitaire a engendré une hausse des déficits publics pour deux raisons. Premièrement, les recettes ont baissé, en raison à la fois des perturbations enregistrées dans les activités économiques et des exonérations accordées par les administrations fiscales aux entreprises durement affectées par la pandémie. Deuxièmement, les dépenses ont progressé du fait du financement des plans de riposte, de résilience et de relance mis en œuvre par les États. Dans ce contexte, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a suspendu temporairement l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Suite à cette mesure, le Conseil a encouragé les institutions de l'Union à assister les États membres dans leurs efforts de mobilisation effective des ressources extérieures et intérieures pour riposter contre la pandémie, soutenir les populations vulnérables, stabiliser l'activité économique et préserver le tissu productif et les emplois.

Ainsi, très rapidement, la Banque centrale a procédé, en collaboration avec l'Agence UMOA-Titres, à la structuration de bons du Trésor dénommés « Bons Covid-19 » et à l'ouverture d'un guichet spécial pour le refinancement de ces bons. En outre, dès le début d'année 2021, la BCEAO a structuré des Obligations de Relance (OdR) afin d'accompagner les États membres de l'Union dans la mobilisation des ressources longues à moindre coût. La Banque centrale a par ailleurs pris des mesures pour permettre aux banques et aux systèmes financiers décentralisés d'accorder

des reports d'échéances des créances aux entreprises et aux particuliers qui rencontrent des difficultés pour rembourser leurs crédits en raison de la crise sanitaire. La BOAD, de son côté, en relation avec la Commission de l'UEMOA, a pris des mesures visant l'octroi de prêts concessionnels aux États et le refinancement des crédits accordés aux entreprises affectées par la crise. Enfin, le Conseil régional de l'Épargne publique et des marchés financiers (CREMPF), face à l'urgence d'accès au financement sur le marché financier, a pris de nouvelles règles et mis en place de nouvelles procédures visant à simplifier et à favoriser un plus grand accès au financement par les entreprises, notamment les PME-PMI. Aujourd'hui, le Conseil des ministres se réjouit des résultats probants de l'ensemble de ces mesures qui ont conduit l'Union à la résilience face à la pandémie. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le gouverneur de la BCEAO et le président de la BOAD pour leur forte implication dans la gestion de cette crise sanitaire.


Emmanuel Pita

Sani Yaya, président du Conseil des ministres de l'UMOA.

Sur le plan monétaire, la Banque centrale a pris des mesures proactives caractérisées, entre autres, par l'accroissement de son offre de liquidité assorti d'une réduction de ses taux directeurs afin d'apaiser totalement les craintes des banques quant à une éventuelle pénurie de liquidité dans le contexte du Covid-19. Grâce à ces mesures, le financement des activités économiques a été maintenu malgré les conséquences socio-économiques de la pandémie. Notre défi actuel est de poursuivre les efforts visant à consolider la reprise accélérée de l'activité économique et à assainir les finances publiques en vue de retrouver les marges de manœuvre d'avant la crise sanitaire.

Début mai, la Commission de l'UEMOA a accueilli un nouveau président en la personne du Sénégalais Abdoulaye Diop. La Commission sortante présidée par le Nigérien Abdallah Boureima a-t-elle respecté la feuille de route élaborée par la Conférence des chefs d'État en 2017 ?

Pour faire suite aux instructions de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du 10 avril 2017, l'équipe sortante a adopté une feuille de route autour de trois axes. En premier lieu, la modernisation de la gouvernance et du pilotage institutionnel, ensuite la rationalisation des charges et des modalités d'intervention, et enfin le renforcement de la gouvernance économique et l'application de la législation communautaire par les États. Ainsi, d'importantes réformes internes ont été conduites, notamment le passage au budget-programme, la suppression des charges locatives au siège de Ouagadougou et dans les bureaux de représentation, et enfin l'optimisation des dépenses liées aux missions et déplacements, aux acquisitions et aux autres prestations de services. Le recentrage des interventions des départements sectoriels a contribué à réaliser des économies substantielles et à renforcer l'intégration régionale dans un contexte marqué par de multiples défis sécuritaires et sanitaires. Par ailleurs, plusieurs chantiers sectoriels ont été achevés, notamment l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso et du Togo, la réalisation d'un Schéma de développement de l'espace régional (SDER), l'achèvement des travaux de plusieurs postes de contrôle juxtaposés aux frontières des États membres de l'Union, l'installation de huit plates-formes nationales de Mécanisme d'alerte aux obstacles au commerce (MAOC), pour ne citer que ceux-là. En matière de renforcement de la gouvernance économique, les actions conduites ont permis une nette amélioration du taux moyen d'application des réformes communautaires, qui est passé de 62 % en 2017 à 76 % en 2020.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

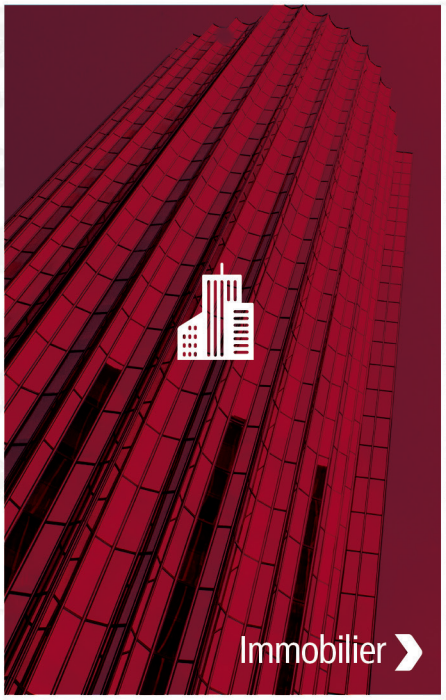

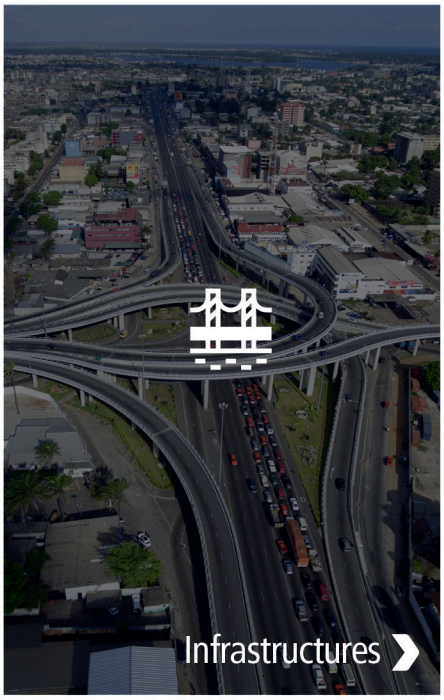







Nous finançons les projets privés et publics dans l'UEMOA

Banque Ouest Africaine de Développement

68, avenue de la libération - B.P : 1172 Lomé TOGO
Tél.: +228 22 21 59 06 / +228 22 21 42 44
Tél.: +228 22 21 25 67 / +228 22 21 72 69
E-mail : boadsiege@boad.org / infos@boad.org

YouTube

www.boad.org
www.boadevents.org

BOAD

Banque ouest-africaine de développement

La BOAD de demain avec le Plan Djoliba

Serge Ekué, président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), ambitionne de lever des fonds sur les marchés financiers internationaux à des conditions très intéressantes. Voilà pourquoi l'équipe dirigeante met tout en œuvre pour favoriser le rehaussement du rating de la banque tout en augmentant sa capacité d'emprunt.

Depuis sa nomination à la tête de la BOAD le 18 août 2020, Serge Ekué *(lire son interview p. 102-103)* a lancé une série de réformes audacieuses visant à renforcer aussi bien la gouvernance que les capacités de cette institution régionale. Au premier rang de ces innovations, le projet Oasis issu du plan stratégique 2021-2025 dénommé Plan Djoliba. Ce projet consiste à implémenter les recommandations faites avec l'appui de grands cabinets internationaux pour accroître l'efficacité opérationnelle de la banque au moyen d'une évolution optimale de son organisation. *« Dans ce nouveau dispositif, les deux vice-présidents ont respectivement en charge le pilotage de nos opérations de financement et la supervision des fonctions support de la banque. Quant au chef économiste, il est d'ores et déjà actif dans la structuration de l'opération de renforcement des fonds propres de la banque, qui vise à doubler le capital de la BOAD »*, explique Serge Ekué.

Un autre des chantiers du président de la BOAD est de permettre à la banque de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions très intéressantes, ce que ne permet pas pour l'instant l'actuelle note Baa1 délivrée par le cabinet américain Moody's. Pourtant, *« cette note constitue la 5e meilleure de Moody's en Afrique après AfDB (Aaa), Botswana (A2), Africa Trade Insurance (A3) et Africa Finance Corp. (A3) »*, relève le président de la BOAD. Cette notation permet malgré tout à la banque de bénéficier auprès des investisseurs sur le marché international de capitaux à des conditions de mobilisation de ressources qui s'améliorent progressivement. Pour preuve, le taux d'intérêt historiquement faible obtenu lors du dernier eurobond de la BOAD exécuté sous un format « obligation durable », une première en Afrique.

Cependant, la BOAD doit continuer à travailler à rendre encore plus favorables les conditions de ses émissions pour financer notamment les infrastructures des pays de l'UEMOA. Ainsi, le Plan Djoliba ambitionne d'augmenter l'impact des interventions de la banque en termes de résultats de développement par un accroissement de 50 % de ses financements par rapport au plan précédent. Les prévisions tablent sur environ 3 300 milliards de FCFA (environ 5 milliards d'euros) pour la période 2021-2025. Afin d'y parvenir en toute sérénité, la BOAD doit accroître sa capacité de mobilisation de ressources d'emprunt en renforçant le capital de l'institution. Elle structure donc actuellement une opération d'augmentation de capital dans laquelle les États et la BCEAO demeureront les actionnaires de référence. Le succès de cette opération favorisera le rehaussement à moyen terme du rating de la banque, tout en augmentant sa capacité d'emprunt à moindre coût.

Paul de Manfred

Succès de l'emprunt obligataire «vert»

Le premier emprunt obligataire dit «vert» de la gouvernance de Serge Ekué a permis de lever 750 millions d'euros (4,4 milliards de FCFA) à des conditions intéressantes : une maturité de 12 ans et un taux de coupon de 2,75 %. *«Cette opération est historique pour la BOAD sur le marché international. En effet, ce fut la première émission durable sur le continent africain ainsi que la première émission en euros, et avec un taux de coupon historiquement faible»*, se réjouit le président de la BOAD.

Les fonds levés seront utilisés pour financer des projets verts, sociaux et durables, la BOAD étant fortement attachée aux standards ESG et à l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment la création d'emplois décents. La banque, désireuse de respecter les objectifs fixés par son plan stratégique Djoliba, prévoit d'allouer au moins 25 % de ces financements aux projets de ce type. Des capitaux qui favoriseront notamment un accès au logement et à la propriété, un accès aux services essentiels, la transition économique et financière ou encore la prévention de la pollution. **P. de M.**

« La BOAD va devenir une référence pour la transformation de l'Afrique de l'Ouest »

Les ambitions de Serge Ekué, président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), vont sans aucun doute révolutionner la gouvernance de cette institution. Ses objectifs : entrée d'une troisième catégorie d'actionnaires, doublement du capital et amélioration de la notation financière.

Après presque un an aux commandes de la BOAD, quel sentiment vous anime ?
Serge Ekué : Je suis animé par un sentiment de fierté d'être au service du développement des États membres de l'UEMOA. Je voudrais réitérer mes vifs remerciements aux autorités de l'UEMOA pour le choix de ma personne à la tête de notre prestigieuse institution le 18 août 2020. J'en ai pris les rênes dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19, mais également d'importants défis de développement constatés lors de mes tournées officielles de visite auprès des plus hautes autorités de l'Union, défis nécessitant la mobilisation d'énormes moyens financiers. L'implémentation du Plan Djoliba, facilitée notamment par une bonne exécution de nos projets d'augmentation de capital et de transformation organisationnelle couplée à une conduite du changement (projet Oasis), participe de cet objectif. Le projet Oasis vise à accroître l'efficacité opérationnelle sur toute la chaîne de valeur. Une attention particulière sera accordée à une gestion plus agile des carrières et au renforcement des compétences.

Pour procéder au doublement du capital de la BOAD, il vous faudra convaincre le Conseil des ministres de l'UEMOA. Quels sont les objectifs de cette augmentation et quels sont les arguments du plaidoyer auprès des États ?
Actuellement, nous mettons en place un projet d'augmentation de capital d'environ 1,5 Md$ à laquelle souscriraient les États et la BCEAO à hauteur d'un


Cyril Bailleul

Serge Ekué, président de la Banque ouest-africaine de développement.

Md$. Pour aider les États à financer leur quote-part, nous étudions un schéma de réallocation, par les pays du G20 qui n'en auraient pas usage, de droits de tirages spéciaux dans le cadre la prochaine allocation de 650 Mds$ par le FMI. Nos actionnaires non régionaux – Europe, Asie et Moyen Orient – participeront aussi à l'opération. Les deux objectifs-clés sont d'une part l'accroissement des capacités de financement et d'action de la banque, car les fonds propres ainsi levés permettront à la BOAD de mobiliser de nouvelles ressources sur les marchés financiers à moindre coût, d'autre part le renforcement de la structure du capital de l'institution. Nos actionnaires souhaitent aussi l'atteinte de ces objectifs. Ce projet sera déployé dès le deuxième semestre 2021.

Quels sont pour la BOAD les enjeux liés à la création d'une troisième catégorie d'actionnaires, des actionnaires privés ?
Avec notre projet d'augmentation de capital, au-delà de renforcer nos fonds propres pour accroître nos capacités de financement, nous souhaitons améliorer notre notation financière afin de continuer à bénéficier de conditions d'emprunt toujours plus avantageuses sur les marchés financiers. En plus des actionnaires actuels de catégorie A que sont les États membres et la BCEAO, et de catégorie B que sont les actionnaires non régionaux, nous ambitionnons de permettre l'entrée au capital d'actionnaires privés dont la venue contribuerait à renforcer la notation de la banque.

De septembre 2020 à mars 2021, la BOAD a investi 256,1 milliards (Mds) de FCFA (390 millions d'euros) dans 24 projets. Dans quels secteurs et, concernant le Burkina Faso, quelles filières ?
Les secteurs concernés sont la finance et l'assurance (38,2 %), les infrastructures de transport, d'énergie et d'assainissement (35,8 %), la santé et l'éducation (12,1 %), l'industrie (7,8 %), et enfin l'agriculture et le développement rural (6,1 %). En faveur du Burkina Faso, nos engagements nets cumulés depuis le démarrage des activités opérationnelles de la BOAD s'élevaient à 693 Mds FCFA (1,06 Mds€) à fin mars 2021, soit environ 11 % des concours globaux de la banque. Notez que 79 % de ces financements ont été octroyés au secteur public, contre 21 % au secteur privé. De septembre 2020 à mars 2021, le pays a bénéficié de 35,1 Mds FCFA portant sur un prêt à court terme à une entreprise privée dans le domaine des hydrocarbures, une ligne de refinancement à une institution financière, un prêt à moyen et long termes à l'État pour la promotion de la finance inclusive, et enfin une étude de faisabilité pour un projet dans le domaine de la santé. Nous poursuivons actuellement l'instruction d'autres projets à soumettre aux prochaines sessions de notre conseil d'administration.
Je profite de l'occasion pour adresser à nouveau, au nom des agents de BOAD et en mon nom propre, mes sincères condoléances à Son Excellence Monsieur le président de la République du Faso, aux familles endeuillées et à l'ensemble du peuple burkinabè suite à l'attaque terroriste survenue à Solhan le 5 juin dernier.

Quels sont les secteurs d'intervention prioritaires du plan stratégique 2021-2025, le Plan Djoliba ?
Le Plan Djoliba a retenu cinq domaines prioritaires : les infrastructures de transport et de TIC/digitalisation, l'accès équitable à l'énergie et aux ressources naturelles, la production agricole et la sécurité alimentaire, l'immobilier, y compris les infrastructures touristiques, et l'habitat, notamment l'habitat social, et enfin la santé et l'éducation. Dans chaque secteur, l'accent sera mis sur le rôle des MPME et leurs besoins de financements appropriés pour diversifier le tissu économique et créer des emplois dans des domaines porteurs. Une attention particulière sera accordée à l'emploi des jeunes et à l'inclusion des femmes ainsi qu'au rôle du secteur financier : banques, établissements financiers, SFD. Le Plan Djoliba ambitionne de consentir environ 3 300 Mds FCFA (environ 5 Mds€) de concours financiers aux économies des États de l'Union sur la période 2021-2025, dont au moins ¼ pour soutenir le développement du secteur privé, soit un accroissement de 50 % par rapport au plan précédent.

Quel sera le gain d'influence de la BOAD sur les huit pays de la zone UEMOA à l'issue de ces grands chantiers ?
Avant de répondre, j'indique que la BOAD travaille aussi sur le projet Keur Samba visant à accroître ses financements en faveur des PME de l'UEMOA en titrisant leurs créances dans des banques locales. Aux côtés des États et des investisseurs régionaux et internationaux, la BOAD apportera des ressources aux banques locales en vue d'accroître leurs financements en faveur des PME avec une meilleure couverture du risque.
Pour revenir à la question, la vision du Plan Djoliba est de faire de la BOAD *« la banque de référence pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest »*. La réalisation des chantiers évoqués contribuera à transformer la BOAD. Ces cinq prochaines années, elle affirmera son leadership dans l'univers des banques multilatérales de développement. La réussite de ces chantiers mettra aussi à disposition de l'institution des moyens pour renforcer son action et augmenter l'impact de ses financements au bénéfice des populations de l'UEMOA.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

wari

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

OUEST-TV

POPULATION D'AFRIQUE

" Le magazine sociétal panafricain "

GROUPE RACECO

Producteur des magazines **WARI** et
POPULATION D'AFRIQUE de **TV5MONDE**

Éditeur de la chaîne régionale **OUEST-TV**

Villa N° 3082 Amitié I
Avenue Bourguiba – Dakar - Sénégal
Tél. : (+221) 33 824 49 – email : raceco@arc.sn

Banque mondiale au Burkina Faso

Après le pôle de croissance de Bagré, d'autres projets structurants en vue

Selon la Banque mondiale, au vu du succès du pôle de croissance de Bagré, le gouvernement burkinabè accélère sa stratégie de déploiement avec le pôle de croissance du Sourou, en phase de démarrage, et les pôles de Samendéni, du Sahel et de l'Est, en préparation.

Actuellement, en Afrique, la Banque mondiale finance plus de 600 projets, notamment pour lutter contre la malnutrition, augmenter la productivité agricole, améliorer l'accès à une énergie fiable et abordable, accroître la résilience au changement climatique, renforcer les États fragiles, et enfin promouvoir une éducation de qualité. Au Burkina Faso, le bureau de la Banque mondiale, dont la représentante résidente est la sénégalaise Maïmouna Mbow Fam *(lire son interview p. 106-107)*, gère un portefeuille de 32 projets pour une ligne de crédit globale fixée à 2,88 milliards de dollars affectés, entre autres, aux secteurs productifs tels que l'énergie, l'agriculture ou encore les infrastructures.

Au rang de ces financements figure notamment l'assistance dont bénéficie le Burkina Faso dans sa politique de mise en place de pôles de croissance, avec des projets structurants tels que le barrage de Samendéni ou l'expérience de Bagré. Rappelons que le Burkina Faso a adopté en 2011 l'approche « pôle de croissance » comme levier de transformation structurelle de l'économie. Cette approche, matérialisée au moyen des politiques publiques déclinées dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015) ainsi que dans le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020), se poursuit avec le Référentiel national de développement (RND) 2021-2025.

Comme le précise Maïmouna M. Fam, *« la Banque mondiale accompagne le Burkina Faso dans sa stratégie de déploiement des pôles de croissance aussi bien financièrement que techniquement »*. En effet, le pôle de croissance de Bagré, première expérience en la matière pour contribuer à l'activité économique par l'augmentation de l'investissement privé, la création d'emplois et l'augmentation de la production agricole dans la zone d'intervention du projet, a été entièrement mis en œuvre avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Près de 140 millions de dollars ont été investis et d'importants appuis techniques fournis sous forme de conseils.

Tirant les leçons de la réussite du pôle de croissance de Bagré, le gouvernement burkinabè *« est dans la logique de développer d'autres pôles de croissance. Il s'agit du pôle de croissance du Sourou, qui est en démarrage, et des pôles de croissance de Samendéni, du Sahel et de l'Est, tous trois en préparation »*, indique la représentante résidente Maïmouna Mbow Fam.

Louise Bibalou-Durand

La Banque mondiale, partenaire essentiel du secteur minier

Le Burkina Faso possède les plus grands sites aurifères d'Afrique. Comment la Banque mondiale (BM) accompagne-t-elle ce pays pour augmenter la valeur ajoutée de cette filière ? Sa représentante résidente Maïmouna M. Fam précise que son institution *«a été un partenaire essentiel pour le Burkina Faso à chaque étape de la chaîne de valeur du développement minier. Ce partenariat a commencé dans les années 1990, lorsqu'il s'agissait de mettre en place les conditions pour attirer les investissements en vue de prospecter sur le potentiel minier.»*

Ce partenariat s'est poursuivi lorsque le potentiel a été confirmé à la fin des années 2000, et que les premières mines dirigées par le secteur privé ont commencé à fonctionner. Le conseil d'administration de la BM a même approuvé le 29 juin dernier le déblocage de 150 millions de dollars en faveur du Projet renforcement de la gestion foncière et des mines du Burkina Faso. Ce projet s'appuie sur un dialogue solide pour aider le pays à mettre ses minéraux au service d'un développement inclusif en stimulant l'intégration économique du secteur minier par le biais d'initiatives de contenu local et de développement économique local, et en permettant de maximiser la participation du secteur privé et le potentiel de mobilisation des revenus domestiques. **L.B.-D.**

« Le Burkina Faso est leader en utilisation d'outils d'évaluation d'impact »

Au Burkina Faso, la Banque mondiale gère 32 projets pour un montant global de 2,88 milliards de dollars. Maïmouna Mbow Fam, responsable des opérations dans ce pays, estime que malgré les nombreux impacts persistants du Covid-19, l'économie burkinabè devrait poursuivre sa reprise en 2021.

Quel est le volume du portefeuille financier de la Banque mondiale (BM) au Burkina Faso et quels sont les secteurs prioritaires bénéficiant de l'engagement de la BM ?
Maimouna Mbow Fam : Le portefeuille est de 32 projets (22 nationaux et 10 régionaux) pour un engagement global de 2,88 milliards de dollars. Ces projets concernent une grande variété de secteurs : les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, la protection sociale ou encore l'eau et l'assainissement ainsi que les secteurs productifs tels que l'énergie, l'agriculture et les infrastructures.

Cet accompagnement intègre-t-il le volet sécuritaire, qui reste important pour ce pays ?
La situation sécuritaire s'est traduite par une fragilité de certaines régions et un accroissement des déplacés internes, mais elle a engendré des flux importants de ressources permettant d'apporter des solutions de développement dans certaines régions affectées. Ces solutions passent par l'approche territoriale intégrée, qui vise à faciliter le rééquilibrage du développement économique et social du pays. Depuis décembre 2020, le Burkina Faso est éligible aux ressources additionnelles de prévention et de résilience destinées à accélérer la mise en œuvre des projets au bénéfice des zones et des populations les plus vulnérables, avec une augmentation de 70 % de l'enveloppe allouée au pays. Une partie de ces ressources a permis le financement d'un projet d'urgence de développement local et de résilience qui cible les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.

Le 14 juin dernier, Alphonse Ibi Kouagou, administrateur groupe Afrique II du groupe de la Banque mondiale, a rencontré le ministre de l'Économie, des Finances et du Développement Lassané Kaboré pour une séance de travail. Quels étaient les enjeux de cette rencontre ?
L'administrateur est venu au Burkina Faso pour s'imprégner des priorités de développement et s'assurer que les interventions de la Banque mondiale répondaient aux attentes des populations. Avec le ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, il a échangé sur les axes stratégiques du cadre de partenariat, la performance globale du portefeuille et l'appui à la mise en œuvre des projets que nos équipes fournissent au pays. Il a par ailleurs eu une séance de travail avec le président du Faso, avec qui il a échangé sur une stratégie de mobilisation de plus de ressources par le biais d'un plaidoyer en faveur de l'Association internationale de développement (IDA), la branche de la Banque mondiale dédiée aux pays les plus pauvres.

Le Département de l'évaluation d'impact pour le développement (DIME) et le bureau pays de votre

Bio

Maimouna M. Fam est la représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso depuis le 1er juin 2020. Entrée dans l'institution en juillet 2007 en tant que spécialiste en gestion financière pour le Mali et la Mauritanie, elle a exercé diverses fonctions au sein du département gouvernance de la Région Afrique, notamment celles de spécialiste en chef en gestion financière. Elle fut la chargée du Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne (PGEPC) de 2016 à 2019.
De nationalité sénégalaise, elle a travaillé à l'Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux du Sénégal en tant que directrice administrative et financière. Elle possède également une vaste expérience dans le secteur privé, en particulier comme directrice et auditrice principale du cabinet international Ernst & Young.
Expert-comptable de formation, Maimouna Fam est diplômée de l'École supérieure de commerce de Rouen (France). Elle est aussi titulaire d'un master en comptabilité et finances et d'une certification professionnelle en budgétisation et comptabilité des ressources publiques.


Maïmouna Mbow Fam, représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso.

Assane Ouédraogo

institution ont organisé en mai dernier un atelier sur le thème : « Évaluation d'impact pour une relance verte, la transformation rurale et la cohésion sociale au Burkina Faso ». Quels sont les résultats attendus ?

Cet atelier mis en place sous le parrainage du ministre de l'Économie, des Finances et du Développement avait pour objectif de promouvoir l'utilisation de méthodes et outils d'évaluation d'impact (EI) pour améliorer les politiques publiques au Burkina Faso. Il a été question de présenter l'EI du DIME afin d'assurer une gestion adaptative des projets et programmes pour de meilleurs résultats. Ont aussi été présentés des exemples de collaborations d'EI existantes, avec un focus sur des projets au Burkina Faso et dans la région du Sahel. Il faut dire que le Burkina Faso est un leader dans la sous-région en matière d'utilisation des données et des preuves de l'EI pour concevoir et mettre en œuvre des projets plus impactants. Citons la création de la plate-forme SUPERMUN, un système de suivi annuel des performances des municipalités qui fournit des données fiables et actualisées sur la gouvernance locale, et qui est une première du genre en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, des collaborations dans le cadre d'EI entre la Banque mondiale et le gouvernement ont démontré que les programmes de protection de l'environnement pouvaient avoir des impacts importants sur la sécurité alimentaire, notamment en réduisant l'insécurité alimentaire sévère de 60 %.

De cet atelier étaient attendues une intégration plus systématique de l'évaluation d'impact, la gestion adaptative dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques, l'effectivité de la gestion axée sur les résultats, et enfin la maximisation de l'impact des politiques de développement. Par ailleurs, l'atelier a également permis d'initier les cadres des unités de mise en œuvre des projets et ceux du gouvernement aux méthodes d'EI ainsi que d'engager des discussions pour de nouvelles EI sur les projets en cours de conception ou d'implémentation.

« L'accroissement des déplacés internes a généré des ressources pour des solutions de développement dans certaines régions affectées par la crise sécuritaire. »

Du fait de la pandémie de Covid-19, l'économie burkinabè a enregistré une croissance de 2 % en 2020, soit 4 points de pourcentage de moins que prévu. Selon vos prévisions, les conditions de la relance sont-elles réunies en 2021 ?

Bien que de nombreux impacts du choc Covid-19 persistent, l'économie du Burkina Faso devrait poursuivre sa reprise en 2021. Dans un contexte d'incertitude, la croissance devrait atteindre 4,3 % en 2021, soit un taux supérieur à celui de la croissance de la population (2,9 %). La bonne pluviométrie enregistrée vers la fin de l'année 2020 pourrait se traduire par le maintien de bonnes performances agricoles. La production d'or devrait rester forte, soutenant le secteur secondaire comme principal moteur de croissance. Après le ralentissement observé l'année dernière, les services devraient contribuer de façon significative à la croissance grâce à une reprise progressive du commerce, des transports, des activités du secteur de l'hôtellerie-restauration et des activités immobilières, sans oublier les services publics.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Elitis EXPRESS

Nos Services

- Transport VIP
- Service courrier «Elitis Flash»
- Location de véhicules.



Nos plus

- Wifi,
- Vidéo à la demande Actia
- Collation/Boisson
- Toilette à bord
- Écran TV
- Port USB
- Service hôtesse
- Ouaga-Bobo sans arrêt.

(226) 70210521
07210521
58444444

elitisexpress

3440 - 3444

Commercial@elitisexpress.com

Chambre consulaire régionale-UEMOA

Comment Abdoulaye Sory a renforcé les capacités de la CCR-UEMOA

Élu pour un mandat de 3 ans (2018-2021), Abdoulaye Kouafilann Sory, président sortant de la Chambre consulaire régionale-UEMOA, présente un bilan réussi à plus d'un titre, notamment avec les marqueurs de sa gouvernance que sont l'élaboration d'un plan stratégique à l'horizon 2030 ou le renforcement des finances l'institution.

Chef d'entreprise avisé qui a acquis sa réputation en hissant son établissement financier, Fidelis Finance, parmi les plus en vue de la sous-région, Abdoulaye K. Sory *(lire son interview p. 144-145)* a dès son élection à la tête de la CCR-UEMOA élaboré un plan stratégique à l'horizon 2030. Á l'instar d'une boussole, cet outil de planification trace la voie pour renforcer l'ancrage institutionnel de la Chambre régionale, qui se veut une force de proposition en faveur des milieux d'affaires. La vision fixe le cap à suivre pour l'atteinte des objectifs qui, durant la prochaine décennie, visent à faire du secteur privé communautaire le moteur de l'intégration économique voulue par les chefs d'État des pays de la sous-région. *« Il était impérieux pour nous de doter notre institution communautaire d'un outil de planification pour lui permettre de réaliser ses ambitions tout en ajustant son action au gré de la conjoncture à l'aide d'un plan stratégique »*, indique Abdoulaye K. Sory pour justifier cette orientation.

Durant 3 ans, le président de la Chambre consulaire s'est aussi attaqué à l'amélioration des finances de l'institution, dont les ressources financières proviennent essentiellement de deux sources : la subvention reçue de la Commission UEMOA, qui se réduit d'année en année depuis l'adoption des mesures de rationalisation budgétaire en 2017, et les cotisations des membres. Outre les mesures de réduction du train de vie de l'organisation, Abdoulaye K. Sory a lancé trois initiatives visant à renforcer les finances de la CCR. En premier lieu, il a procédé à une augmentation graduelle du montant des cotisations annuelles, qui est passé de 1,5 million à 3 millions de FCFA en 2019, puis à 5 millions de FCFA en 2020. Ensuite, des actions ont été entreprises pour recouvrer la totalité des arriérés de cotisations, dont certains dataient de plus de 10 ans. Enfin, alors que tous les organes de l'Union enregistrent une réduction de leur budget, il a obtenu un relèvement du montant de la subvention de la CCR-UEMOA, passée de 400 à 600 millions de FCFA en 2020.

Autre moment fort de la gouvernance de M. Sory, la riposte face la crise sanitaire due au Covid-19 en 2020. La CCR a non seulement procédé au versement de 120 millions de FCFA sous forme de soutien pour renforcer la résilience des entreprises, mais elle a diligenté des études internes pour susciter la prise de décisions en faveur du secteur privé de l'Union.

Louise Bibalou-Durand

La CCR-UEMOA étoffe ses relations avec les institutions

Selon son président sortant, la CCR entretient un dialogue qualifié de *«fécond»* avec la Commission de l'UEMOA, en l'occurrence son président, le commissaire du Département du développement de l'entreprise, des mines, de l'énergie et de l'économie numérique (DEMEN), ainsi qu'avec l'ensemble du collège des commissaires. *«Je dois par ailleurs préciser que les Chambres de commerce et d'industrie nationales, les membres du bureau et les présidents de commissions ont été d'excellents partenaires»*, ajoute Abdoulaye K. Sory.

De façon générale, en matière de coopération internationale sous la mandature de M. Sory, la CCR peut se féliciter d'avoir obtenu la signature de deux conventions de partenariat, l'une avec la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) et l'autre avec le Programme d'autonomisation de la femme du Fonds des Nations unies pour la population (SWEED). La CCR a également signé un M.O.U. (mémorandum d'entente) pour l'installation d'une société communautaire dédiée à la gestion des conteneurs utilisés dans le cadre de l'approvisionnement des pays de l'Union. **L.B.-D.**

« La CCR-UEMOA a accompli des progrès remarquables »

Après avoir transmis le flambeau à la tête de la Chambre consulaire régionale (CCR) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Abdoulaye Kouafilann Sory, administrateur et directeur général de Fidelis Finance, dresse le bilan des actions de son mandat comme président de cette institution dédiée au secteur privé.

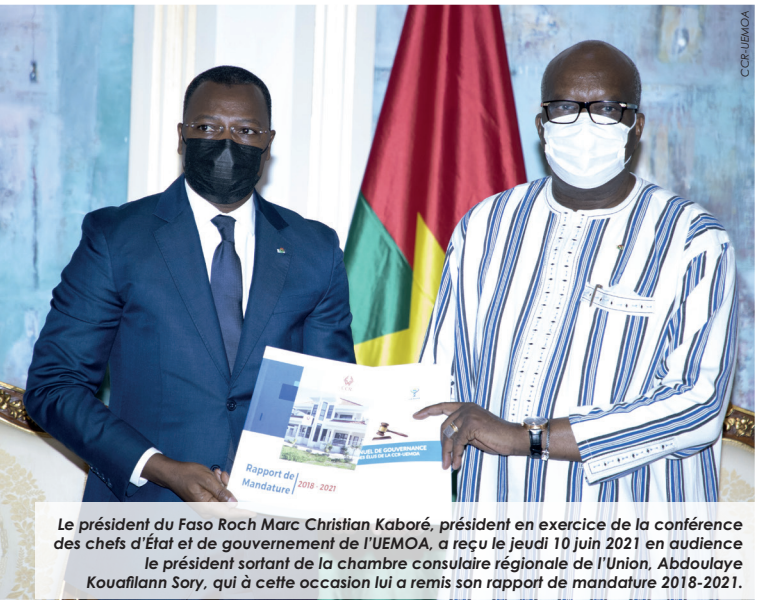

Le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré, président en exercice de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UEMOA, a reçu le jeudi 10 juin 2021 en audience le président sortant de la chambre consulaire régionale de l'Union, Abdoulaye Kouafilann Sory, qui à cette occasion lui a remis son rapport de mandature 2018-2021.

Après trois ans à la tête de la Chambre consulaire régionale (CCR), que retenez-vous de votre mandature ?

Abdoulaye Sory : Dès le début de notre mandat en mai 2018, nous avons adopté un programme de mandature en quatre grands axes : renforcer la gouvernance de l'institution et les capacités institutionnelles des organisations membres, améliorer l'efficacité technique et opérationnelle de ses instances, encourager et promouvoir les initiatives communautaires privées, et enfin consolider les capacités institutionnelles des organisations membres. Ces piliers étaient encadrés par une NOP (note d'orientation du président) qui fixait le cap, telle une boussole, sur les grandes actions du mandat. Au moment où j'ai passé le flambeau le 31 mai dernier, je puis vous assurer que nous avons, grâce au soutien et à la mobilisation des élus et des organisations consulaires ainsi que du personnel administratif de la CCR-UEMOA, accompli des progrès remarquables. Nous léguons à nos successeurs une institution dotée d'instruments de gouvernance à même de renforcer ses capacités opérationnelles. Pour doper les capacités financières de la CCR-UEMOA, nous avons pris des mesures drastiques de réduction du train de vie de la Chambre, comme la réduction de la durée des réunions des organes, passée de trois jours à une journée, ou l'obligation faite aux élus, excepté le président et les vice-présidents, de voyager en classe économique dans la sous-région. Résultat : sur ce poste budgétaire, la CCR réalise un gain de l'ordre de 150 millions de FCFA par an. De même, l'efficacité technique et opérationnelle de nos instances s'est considérablement accrue grâce à l'adoption de nouvelles méthodes de travail.

Au lendemain de la passation de charge au nouveau président élu, vous avez été reçu par le président Roch Marc Christian Kaboré. Pourquoi ?

Lors de ma prise de fonctions en 2018, j'avais pris conseil auprès du président du Faso et demandé son accompagnement, ce qu'il a fait de manière efficace avec, comme point d'orgue, l'augmentation de la subvention allouée à la Chambre, passée de 400 à 600 millions de FCFA. Il était donc opportun pour nous, à la fin du mandat, d'accomplir ce devoir de reconnaissance en lui remettant le rapport d'activités en sa qualité de président en exercice de la Conférence des chefs d'État de l'UEMOA. Au cours de l'audience, le président Kaboré nous a félicités pour les résultats engrangés et a réaffirmé sa volonté de faire de la CCR-UEMOA un organe important dans le dispositif des institutions au cœur de l'intégration économique régionale. Par conséquent, il s'est engagé à accompagner notre organisation en prenant des actions fortes pour l'accès du secteur privé régional à la parole lors de la Conférence des chefs d'État. Cela montre tout l'intérêt qu'il accorde au positionnement institutionnel de notre Chambre consulaire.

Où en êtes-vous avec le projet de construction du siège de la Chambre régionale ?
Les travaux de construction du siège de la Chambre consulaire régionale et du Bureau de la représentation de la Commission de l'UEMOA à Lomé, au Togo, enregistrent une avancée notable sous l'égide du comité conjoint Commission/CCR chargé de superviser lesdits travaux. À fin avril 2021, le taux d'exécution du chantier avait atteint 40,22 %.Le plan d'action de notre mandature a accordé une priorité à la sécurisation du programme immobilier. Outre la construction de son siège, notre institution a entrepris les travaux de construction de deux villas duplex, don de l'État togolais. Le coût des travaux de construction du siège, qui s'élève à 8 milliards de FCFA, est financé par le budget de l'Union, tandis que la construction des deux villas est financée sur fonds propres, pour un coût total de 180 millions de FCFA. Ces ouvrages seront livrés respectivement en 2021 et 2022.

Le 31 mai dernier, vous avez passé le témoin à une nouvelle équipe dirigeante. Comment s'est opéré le choix de votre successeur ?
L'élection du président se fait par le collège des 56 élus consulaires (7 par pays) venant des huit États de l'Union. La règle veut que les impétrants soient choisis parmi les chefs de délégation de chaque pays, à savoir les présidents des Chambres de commerce de chaque pays, qui s'affrontent dans les urnes. Nous nous sommes engagés à faire respecter un consensus autour des principes de mandat tournant par ordre alphabétique et de « un homme/un mandat de 3 ans ». C'est une réforme qui figure parmi les douze innovations que nous avons mises en place. En outre, nous avons instauré de nouvelles règles de désignation des candidats à l'élection des membres consulaires pour tenir compte des critères liés au quota genre et à la participation des élus issus de secteurs spécifiques ou nouveaux comme l'éducation, les mines, le tourisme, les télécoms et TIC, ou encore l'industrie pharmaceutique. La pierre angulaire de toutes ces réformes est l'instauration du mandat unique tournant par pays à la tête de notre organisation. De fait, les délégués ont placé leur confiance en Daouda Coulibaly, par ailleurs président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEFCI). Seul candidat en lice, M. Coulibaly a été plébiscité à la tête de l'équipe dirigeante de la CCR-UEMOA pour un mandat de trois ans en remportant 49 voix sur 54 votants, dont cinq bulletins nuls.



Passation de pouvoirs entre le président sortant Abdoulaye Kouafilann Sory (à droite) et Daouda Coulibaly (à gauche) plébiscité à la tête de l'équipe dirigeante de la CCR-UEMOA pour un mandat de trois ans.

Finalement, comment voyez-vous l'avenir de cette institution ?
Pour conclure, je dirai qu'au cours de mon mandat, la CCR-UEMOA a été profondément restructurée pour mieux l'aligner avec sa vocation d'acteur majeur devant assurer la participation effective du secteur privé au processus d'intégration de l'Union. Ces résultats ont été atteints grâce à la volonté des chefs d'État de l'Union, aux moyens dégagés par le Conseil des ministres statutaire de l'Union, et aux contributions multiformes de la Commission de l'UEMOA, des élus, des organisations membres, de l'équipe administrative de la CCR et de nos partenaires, dont la presse. À eux tous, je réitère l'expression de toute ma gratitude. Car mon seul mérite en tant que président a été d'avoir su former des équipes et instaurer un tandem entre les élus et le personnel de la CCR. Cela a permis de mieux coordonner leurs actions ou leurs énergies pour les focaliser sur la réalisation des objectifs prédéfinis. Nous partons avec la conviction que la CCR-UEMOA est désormais outillée pour relever les défis de l'intégration économique des dix prochaines années. Nous formulons des vœux sincères de réussite pour la nouvelle équipe dirigeante.

Mon seul mérite en tant que président a été d'avoir su former des équipes et instaurer un tandem entre les élus et le personnel de la CCR.»

Propos rassemblés par **Louise Bibalou-Durand** (avec *FRATMAT Infos*)

Entretien – Fondateur du Groupe RACECO et directeur de OUEST-TV

« Nous contribuons à renforcer l'intégration régionale en zone UEMOA »



Ibrahim Soumaré, fondateur du groupe Réseau africain de communication économique (RACECO) et directeur de OUEST-TV, s'emploie à renforcer la visibilité et la lisibilité des programmes de développement dans la zone UEMOA.

Votre groupe sénégalais de presse, RACECO, édite depuis décembre 2013 la chaîne régionale ouest-africaine OUEST-TV. Pourquoi une chaîne régionale ?
Ibrahim Soumaré : Pour renforcer la visibilité et la lisibilité des programmes du processus régional d'intégration en Afrique de l'Ouest, la communication est une mesure d'accompagnement de la mise en œuvre des programmes, et quand ces programmes sont censés améliorer les conditions d'existence de 350 millions de personnes, il est alors essentiel de fournir à ces personnes tout ce que ces programmes comportent comme dispositions en leur faveur.
Déjà, en 2002, le groupe RACECO avait lancé le magazine télévisé Espace UEMOA et, en 2004, le magazine Impact CEDEAO. Ces deux émissions, réalisées en étroite collaboration avec la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou et la Commission de la CEDEAO à Abuja, ont constitué les supports de diffusion des informations sur les avancées du processus régional d'intégration en Afrique de l'Ouest. Les chaînes nationales diffusaient les magazines Espace UEMOA et Impact CEDEAO en version française, anglaise et portugaise. Et cette communication régionale portait et incarnait en elle-même une réalité et une évidence du succès de l'intégration régionale en cours dans la sous-région. En décembre 2013, nous avons donc décidé d'élargir et de renforcer ce programme de communication avec une chaîne régionale ouest-africaine spécialisée dans la communication de développement. Ainsi est née OUEST-TV !

Sur quel canal est diffusée OUEST-TV, quel est son contenu et comment se compose votre rédaction ?
Notre chaîne, diffusée sur le satellite AMOS-17, est captée sur le Canal 783 du bouquet StarTimes présent dans une trentaine de pays. Il s'agit d'une chaîne d'information en continu, avec un journal de 13 minutes toutes les demi-heures sur l'actualité africaine. Et toujours dans ce domaine, nous avons le JT des JT, une revue de presse des journaux télévisés des chaînes nationales francophones de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Citons aussi nos magazines « Info Développement », « Chantiers d'Afrique », « Wari », « Population d'Afrique », « Afrique Hebdo », « Zoom d'Afrique »… Enfin, avec un effectif de 30 professionnels journalistes, reporters d'images, monteurs et techniciens de la régie, nous avons un staff opérationnel dans la production et la diffusion.

Comment contribuez-vous, par la qualité de vos programmes, à renforcer l'adhésion des populations de la zone UEMOA au processus d'intégration régionale ?
En améliorant l'image du processus d'intégration régionale en cours. Nous devons rassurer nos populations. L'espace UEMOA dispose de potentialités énormes qui devraient permettre à chacun des citoyens de l'Union de répondre à ses besoins. La libre circulation des personnes et des biens, le droit d'installation et autres avantages qui facilitent les échanges, la cohabitation et la coopération sont des fondamentaux de cette intégration régionale réussie. Et OUEST-TV diffuse des exemples de succès de cet espace ouest-africain.

Quelles sont vos ambitions aujourd'hui ?
Nous souhaitons développer au sein de nos institutions nationales, régionales et panafricaines, et aussi au niveau de leurs partenaires techniques et financiers, la prise en compte de l'exigence de communication. Il n'est plus possible d'élaborer des programmes, de concevoir des projets pour nos populations sans s'assurer qu'elles sont en capacité d'y adhérer. Comment voulez-vous convaincre les gens que vous œuvrez pour leur bien sans les informer de ce que vous entreprenez ?

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**



Le président français Emmanuel Macron salue le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré lors du Sommet sur le financement des économies africaines le 18 mai 2021 à Paris.

ATTIRER LES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

Que faut-il espérer du Sommet sur le financement des économies africaines réunissant une trentaine de chefs d'État africains qui s'est tenu à Paris le 18 mai dernier ? Le grand argentier burkinabè Lassané Kaboré apporte quelques éclaircissements.

À l'initiative du président français Emmanuel Macron, un sommet international portant sur le financement des économies africaines a été organisé à Paris le 18 mai dernier. Le but de ce grand événement était de trouver des moyens pour restaurer l'économie du continent africain et réduire sa dette. Le président Roch Marc Christian Kaboré, accompagné de son ministre de l'Économie, des Finances et du Développement Lassané Kaboré, a pris part à cette rencontre qui réunissait une trentaine de chefs d'État africains. Autres invités à cette conférence, les dirigeants des grands guichets internationaux ou régionaux tels que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque africaine de développement ou encore la Banque ouest-africaine de développement.

Cette rencontre a-t-elle été vraiment utile ? Un calendrier ou un mécanisme ont-il été mis en place pour aller vers un effacement de la dette des pays africains durement touchés par la pandémie de Covid-19 ? Á ce stade, il n'est pas encore question d'annulation de la dette, d'autant plus que le besoin en financement des économies africaines est estimé à environ 285 milliards de dollars jusqu'en 2025. Pour le moment donc, l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) en cours depuis avril 2020 et renouvelée jusqu'en janvier 2021 consiste principalement en une suspension sur une période de six mois de l'ISSD, rééchelonnée sur cinq ans et pouvant être différée d'un an.

« Toutefois, cette initiative connaît des limites », fait remarquer le grand argentier burkinabè Lassané Kaboré. Et à juste titre, car malgré les efforts déployés, cette proposition se cantonne aux dettes bilatérales, c'est-à-dire contractées auprès des États du G20. Les dettes dues aux institutions de financement privées n'en font pas partie, et les montants concernés, du fait de son champ d'application, ne sont pas véritablement importants. Á titre d'illustration, pour un pays comme le Burkina Faso, l'initiative porte uniquement sur un montant estimé à environ 15,700 milliards de FCFA, dont le remboursement est rééchelonné sur 5 ans.

« Vous constaterez que la communauté internationale doit poursuivre ses efforts. En principe, l'initiative du G20 devrait logiquement aboutir à la mise en place d'un nouveau cadre commun pour les traitements de la dette. La mise en place de ce cadre faciliterait le traitement de la dette pour les pays éligibles à l'ISSD, avec une large participation des créanciers, y compris le secteur privé », relève le ministre burkinabè.

Le besoin en financement est estimé à environ 285 milliards de dollars jusqu'en 2025.

Quoi qu'il en soit, dans l'immédiat, la priorité absolue pour les dirigeants africains est de vaincre la pandémie de Covid-19 qui menace encore le continent malgré l'arrivée sur le marché d'une série de vaccins autorisés : Oxford-AstraZeneca, Johnson & Johnson, Pfizer et BioNTech. En outre, comme le plaide le grand argentier burkinabè, *« il faut également trouver les moyens financiers pour permettre à l'Afrique de se remettre du recul de 2,1 % de son PIB et de la récession qu'elle connaît en ce moment. Nous espérons attirer les investissements en Afrique vers les secteurs public et privé. »*

Louise Bibalou-Durand

Référentiel national de développement

LE RND REMPLACE LE PNDES

Pour 2021-2025, le Référentiel national de développement (RND) doit à la fois consolider les acquis du PNDES 2016-2020 et prendre en charge les nouveaux défis et priorités du moment. Son coût est estimé à 16 173,46 milliards de FCFA.

L'objectif du Plan national du développement économique et social (PNDES) 2016-2020 était de transformer structurellement l'économie burkinabè. Son coût était de 15 395,4 milliards de FCFA, et l'on se souvient que ce programme avait été financé sur ressources propres de l'État burkinabè à hauteur de 9 825,2 milliards de FCFA, soit 63,8 % du total. Pour 2021-2025, en lieu et place du PNDES a été élaboré le Référentiel national de développement (RND).

Selon le ministre de l'Économie, des Finances et du Développement Lassané Kaboré, *« le Burkina Faso est engagé depuis 2020 dans l'élaboration d'un nouveau référentiel de développement. Ce nouvel outil, qui est en cours de finalisation, permettra de consolider les acquis du PNDES 2016-2020 et de prendre en charge les nouveaux défis et priorités du moment. »*

Le RND actuel est bâti sur quatre axes : tout d'abord consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix, ensuite approfondir les réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration publique, puis mettre l'accent sur le développement humain durable et la solidarité, et enfin dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Quel est son coût ? *« Á ce stade, son financement est estimé à 16 173,46 milliards de FCFA. Comparé au PNDES, on note une augmentation du coût de financement de 778,06 milliards de FCFA, soit 5,05 % »*, précise le grand argentier burkinabè.

Une augmentation évidemment liée à la situation sécuritaire du pays et à l'environnement national et international fortement impacté par la pandémie de Covid-19, avec des répercussions socio-économiques à court, moyen et long termes. Cependant, aux fins de relancer l'économie et de favoriser la résilience, les dépenses d'investissement – y compris les transferts en capital – représentent 40,85 %, soit une enveloppe globale de 6 606,73 milliards de FCFA sur la période, c'est-à-dire 1 321,35 milliards de FCFA par an.

> **« Le Burkina Faso est engagé depuis 2020 dans l'élaboration d'un nouveau référentiel de développement. »**

Ainsi, 67,11 % du coût total du nouveau référentiel 2021-2025 seront couverts par les ressources propres, soit 10 853,30 milliards de FCFA. Sur la base des conventions déjà conclues avec les bailleurs de fonds (Banque mondiale, Fonds monétaire, Union européenne, etc.), les ressources extérieures représentent 11,46 %, soit 1 853,8 milliards de FCFA. Il se dégage un besoin de financement additionnel de 3 466,35 milliards de FCFA correspondant à 21,43 % du coût total du plan. Ce besoin additionnel sera couvert par l'appui des partenaires au développement et le recours au secteur privé à travers des instruments novateurs déployés dans le cadre d'une stratégie d'optimisation des ressources et des dépenses pour plus d'efficacité. *« Les principaux instruments sont entre autres les emprunts à long terme et les financements innovants comme les PPP, le financement participatif, la mobilisation des ressources de la diaspora, l'actionnariat populaire et les financements verts »*, indique Lassané Kaboré, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement *(lire son interview p.116-117)*.

Paul de Manfred

UE-Burkina Faso : une coopération au beau fixe

La coopération entre le Burkina Faso et l'Union européenne (UE) est excellente, en témoigne la signature par le Burkina Faso et la Banque européenne d'investissement de deux conventions de financement d'un montant total de 24,926 milliards de FCFA intervenue en novembre 2020. L'objectif de ce financement est de contribuer au renforcement de la centrale solaire de Zagtouli pour un montant de 15,126 milliards de FCFA et de finaliser le Projet d'assainissement et de drainage de la ville de Ouagadougou pour un montant de 9,8 milliards de FCFA.

Le renforcement de la centrale solaire de Zagtouli permettra de porter sa capacité de production à 50 MW alors que sa capacité actuelle est de 37 MW. Quant au Projet d'assainissement et de drainage de la ville de Ouagadougou, il contribuera au développement urbain durable ainsi qu'à la préservation de l'environnement par le biais d'équipements socio-économiques. **P. de M.**



DES ESPACES LIBRE-SERVICE POUR VOUS RENDRE 100% AUTONOME

3 Espaces Libre-Service déjà ouverts au Burkina Faso :
Siège, Kwamé N'Krumah & Kossodo

Qu'est ce qu'un **ESPACE LIBRE-SERVICE** ?

Ce sont de nouveaux espaces modernes aménagés pour vous permettre d'effectuer des opérations en toute liberté : retraits d'espèces, consultations de solde, remises chèques et diverses éditions en toute autonomie 24h/24.

Pour plus d'informations, contactez le centre d'appel **SOCRE** au 25 38 15 15.

C'EST VOUS L'AVENIR

SOCIETE GENERALE BURKINA FASO

SOCIETE GENERALE BURKINA FASO, Société Anonyme au Capital de 12.800.000.000 fcfa - RCCM de Ouagadougou sous le n° BF OUA 2001 B 1946 - Agrément n° C 0074 P - IFU n° 00004430 - Adresse postale : 01 BP 585 Ouagadougou 01 - Siège social : 248, rue de l'hôtel de ville Ouagadougou - Tél. : (+226) 25 32 32 32 - Fax : (+226) 25 31 05 61 - Code swift : sgbbbfbf - Site internet : www.societegenerale.bf - E-mail : sgbf.burkina@socgen.com

« Le PIB réel ressortirait à 7 % en 2021, contre 2,5 % en 2020 »

Optimiste, Lassané Kaboré, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, prévoit un retour de croissance tiré principalement par les secteurs secondaire (+8,3 %) et tertiaire (+7,9 %). Il estime aussi que la consommation des ménages connaîtra une progression de 7,9 % de 2020 à 2021.



Assane Ouédraogo

Lassané Kaboré, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement.

Quelles sont les priorités inscrites dans la loi de finances 2021, année où la pandémie de Covid-19 est toujours présente ?

Lassané Kaboré : Les priorités du budget de l'État, exercice 2021 sont déterminées selon l'approche budget-programme de l'État 2021-2023. Les orientations et les choix stratégiques tiennent compte des axes définis pour la mise en œuvre du PNDES et des défis liés au contexte économique et social actuel. Ces priorités se déclinent autour de quatre axes stratégiques. En premier le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale, ensuite la promotion d'une bonne gouvernance, puis le développement du capital humain, et enfin la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie. Pour ce qui est du secteur de la santé, outre les actions en cours en vue de l'amélioration de notre système de santé dans son ensemble, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre du plan de riposte au coronavirus tout en travaillant à achever les chantiers prioritaires pour apporter une réponse efficace dans la prise en charge des autres pathologies.

La consommation des ménages et les investissements seront-ils toujours les principaux moteurs de croissance du PIB en 2021 ?

La croissance en 2021 devrait renouer avec son dynamisme d'antan, dans l'hypothèse d'une maîtrise du Covid-19, d'une situation sécuritaire apaisée, d'une pluviosité favorable et d'une poursuite de l'apaisement de la fronde sociale. Ainsi, l'activité économique en 2021 enregistrerait une reprise de son rythme de croissance, avec un taux de croissance du PIB réel qui ressortirait à 7,0 %, contre 2,5 % en 2020, soit un gain de 4,5 points de pourcentage. Cette croissance serait tirée principalement par les secteurs secondaire (+8,3 %) et tertiaire (+7,9 %).

Effectivement, comme pour la majorité des pays en

développement, la croissance au Burkina Faso en 2021 serait tributaire de la consommation finale. En effet, la croissance selon les emplois serait tirée en 2021 principalement par la consommation finale, l'investissement et les exportations nettes. En valeur nominale, la consommation finale ressortirait à 8 499,4 milliards de FCFA en 2021, contre 7 874,8 milliards en 2020, soit une progression de 7,9 %. Cette évolution serait soutenue par les sous-secteurs privé (+9,2 %) et public (+4,4 %). En termes réels, la consommation finale enregistrerait une hausse de 3,2 % en 2021, contre 0,0 % en 2020, soutenue à la fois par les sous-secteurs privé (+3,4 %) et public (+2,5 %).

Le 25 février dernier, vous avez animé la première session 2021 du conseil d'administration de votre ministère (CASEM) sur le thème « Stratégies de relance économique dans un contexte de crise sécuritaire et sanitaire ». Quelles ont été les préconisations formulées pour relancer l'économie de votre pays ?
Mon département, en raison de sa mission transversale, à savoir le pilotage de l'économie et des finances publiques, la gestion du développement et l'aménagement du territoire, est plus qu'interpellé par la double crise sécuritaire et sanitaire, et doit de ce fait proposer au gouvernement des pistes pour la relance économique. Les facteurs défavorables qui pourraient faire dérailler la reprise sont notamment une résurgence des cas de Covid-19, le surendettement, la volatilité des marchés financiers qui entrave les flux de capitaux, la faiblesse des prix des matières premières, la baisse des revenus du tourisme et des envois de fonds, les événements météorologiques extrêmes ainsi que les tensions sociales. Les facteurs favorables qui pourraient entraîner une croissance meilleure que prévue sur le continent comprennent le déploiement efficace de traitements et de vaccins contre le Covid-19, la mise en œuvre complète de l'Accord de libre-échange continental africain, et des progrès continus dans la transformation structurelle, avec notamment la digitalisation.
Les échanges ont permis de dégager des pistes propres à assurer une relance économique véritable et porteuse de progrès pour notre pays, au rang desquelles la poursuite des réformes majeures dans le secteur de l'énergie et de l'amélioration du climat des affaires, la poursuite de la mise en œuvre de mesures de soutien aux couches vulnérables et aux secteurs fortement touchés par les effets du Covid-19 (transport, hôtellerie, restauration, etc.), la promotion de la participation citoyenne à la sécurité nationale en renforçant la confiance entre la population et les forces de défense et de sécurité, la promotion de la consommation endogène en suscitant l'investissement productif, et enfin le développement du tissu industriel en créant les conditions pour un meilleur positionnement au niveau continental.

Au cours de cette session, quel a été le bilan du programme d'activités de votre département en termes d'acquis enregistrés au 31 décembre 2020 ?
En dépit du contexte sécuritaire et sanitaire difficile, la mise en œuvre du plan de travail 2020 a été satisfaisante, et d'importants résultats ont été enregistrés, parmi lesquels on peut citer la mobilisation de 1 749,65 milliards de FCFA de recettes propres par l'ensemble des régies sur une prévision annuelle révisée de 1 722,84 milliards, soit un taux de recouvrement de 101,75 %, la publication du rapport préliminaire du 5e recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-V), qui permet une meilleure connaissance de la population et une meilleure planification du développement, l'élaboration et la mise en œuvre du Programme de réalisations des infrastructures socioéconomiques, et enfin l'exécution en cours des travaux de réalisation de 2 872 infrastructures dans 7 régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Sud, Est, Nord et Sahel), dont 1 845 infrastructures achevées et en cours de réception dans le cadre du Programme d'appui au développement des économies locales et du Programme de réalisation des infrastructures socioéconomiques. Citons aussi l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de riposte au Covid-19, l'élaboration de la Matrice d'actions prioritaires du Programme d'urgence pour le Sahel (MAP/PUS-BF) avec l'appui des partenaires (Système des Nations unies, Banque mondiale, Banque africaine de développement et Union européenne) dans l'objectif d'identifier les priorités urgentes en matière de prévention et de consolidation de la paix dans la zone d'intervention du PUS-BF, et enfin la vérification de 906 postes comptables et de 266 contrats de marchés publics ainsi que les audits financiers et comptables de 10 établissements publics de l'État, de 10 collectivités territoriales et de 10 projets et programmes dans le cadre de la transparence dans la gestion des finances publiques.

« En dépit du contexte sécuritaire et sanitaire difficile, 1 749,65 milliards de FCFA de recettes propres ont été mobilisés par l'ensemble des régies. »

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

cfao MOTORS

NOUVELLE SUZUKI
S.PRESSO
Wiguim, trop zooo !

A PARTIR DE 8 000 000 TTC



AZUR CONSEIL

SUZUKI by cfao

STARLET. LA STAR QU'IL VOUS FAUT.

A partir de 10 500 000 fcfa

OUAGADOUGOU



cfao MOTORS

TOYOTA

Douanes

VERS UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DOUANIÈRE RÉGIONALE

Le Burkina Faso, pays de transit qui partage ses frontières avec six pays membres de la CEDEAO, utilise le même système informatique qu'eux – à l'exception du Ghana –, ce qui facilite l'interconnexion et améliore la prise en charge des marchandises.

Le 26 janvier dernier, la Direction générale des douanes (DGD) a célébré la Journée internationale des douanes (JID) sur le thème proposé par l'OMD (Organisation mondiale des douanes) : « Relance, renouveau, résilience : la Douane au cœur d'une chaîne logistique durable ». Pour Élie Kalkoumdo *(lire son interview p. 120-121)*, directeur général de la DGD, *« le terme relance, qui fait référence au renforcement de la collaboration entre les services des douanes et d'autres services pour une gestion coordonnée des frontières et la mise en place des normes SAFE* [1] », est plus que d'actualité et interpellateur, étant entendu qu'une bonne gestion des frontières permet d'assurer la fluidité des opérations commerciales, de garantir un meilleur recouvrement des recettes et de lutter efficacement contre l'insécurité.

En effet, l'administration des Douanes a procédé à l'interconnexion de son système informatique SYDONIA World avec ceux de la majorité des pays voisins. Cette politique intègre le programme d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers des pays membres de la CEDEAO. Elle représente un pan du vaste chantier de modernisation des procédures de dédouanement et de facilitation des échanges, auquel il faut ajouter celui relatif à l'acquisition et à l'usage des scanners dans le contrôle des marchandises aux bureaux des douanes de Bobo-Gare et de Ouaga-Route installés respectivement en 2015 et 2016. Deux autres scanners ont été installés à l'aéroport de Ouagadougou pour le contrôle des voyageurs et du fret. L'administration des Douanes a également lancé un programme d'enregistrement des exportateurs au sein du système REX de l'Union européenne qui leur attribue le statut d'exportateur enregistré. L'étape suivante consiste à mettre en place un programme pour l'obtention d'un statut d'opérateur économique agréé (OEA).

Enfin, signalons que la JID a été pour Élie Kalkoumdo l'occasion d'inviter les importateurs, les exportateurs et l'ensemble des opérateurs économiques de son pays à adhérer à ces nouveaux programmes et à se les approprier.

Louise Bibalou-Durand

La qualité de l'expertise douanière burkinabè reconnue sur le continent

Du Gabon, du Togo, du Congo, de Guinée-Bissau, du Tchad ou de Centrafrique, les futurs cadres douaniers viennent se perfectionner à l'École nationale des douanes (END) du Burkina Faso. Dans la promotion de 2019, ils étaient 33 à venir de ces pays sur 103 contrôleurs et inspecteurs des douanes diplômés. Preuve que la qualité de l'expertise douanière burkinabè est reconnue dans les autres pays africains.

D'où ce commentaire du directeur général des Douanes burkinabè Élie Kalkoumdo : «*L'END est un pôle d'excellence qui forme depuis 1984 tous les agents des douanes du Burkina Faso. Les missions principales de cette école sont la formation initiale et la formation continue. En 2005, au regard de la qualité des ressources humaines et de l'enseignement dispensé, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a érigé l'END en Centre régional de formation (CRF) pour l'Afrique occidentale et centrale et, depuis lors, elle reçoit des stagiaires d'autres pays d'Afrique.*»

Cela explique pourquoi les agents des douanes de plusieurs pays viennent au Burkina Faso, d'aucuns pour la formation initiale et d'autres pour la formation continue. En ce qui concerne le cycle de perfectionnement, précise Élie Kalkoumdo, il comprend *«plusieurs ateliers et séminaires organisés dans cette école au titre de la formation continue. Pour un meilleur renforcement des capacités des agents, les curricula ont été revus il y a deux ans et les enseignants sont, pour la plupart, des experts accrédités de l'OMD. Par ailleurs, l'école s'est aussi inscrite dans la démarche qualité et est candidate pour la certification ISO 9001 grâce à l'expertise d'un cabinet international»*. Ajoutons que les formateurs de l'END, compte tenu de l'évolution de la législation douanière, prennent régulièrement part à des activités de renforcement de leurs capacités. **L.B.-D.**

[1] *En juin 2005, le Conseil de l'Organisation mondiale des douanes a adopté le cadre de normes SAFE visant à sécuriser et à faciliter les échanges commerciaux internationaux. Il a un effet dissuasif sur le terrorisme international, sécurise la perception des recettes et favorise le commerce mondial.*

« Notre objectif de recettes est fixé à 702,26 milliards de FCFA »

Élie Kalkoumdo, directeur général des Douanes, détaille les raisons qui ont entraîné en 2020 un taux de régression des recettes de 4,23% par rapport à 2019, à cause notamment de la baisse des prix des hydrocarbures, qui a généré un manque à gagner de 25 milliards de FCFA.

Quel a été le montant des recettes mobilisées en 2020, année de votre prise de fonctions à la Direction générale des douanes, l'une des principales régies du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID) ?

Élie Kalkoumdo : Au 31 décembre 2020, le montant des recettes recouvrées par la Direction générale des douanes (DGD) s'élevait à 611,30 milliards de FCFA, contre 638,27 milliards en 2019, soit un taux de régression de 4,23 %. Cette régression pourrait s'expliquer notamment par les exonérations douanières accordées aux importations de certains produits entrant dans le cadre de la lutte contre les effets du Covid-19, comme les allégements fiscaux consentis par le gouvernement. Ces exonérations ont entraîné pour notre administration un manque à gagner estimé à 1,5 milliard de FCFA au 31 décembre 2020.

Les autres exonérations douanières (exonérations liées au code des investissements et au code minier, exonérations accordées aux institutions internationales et régionales, ONG, associations, etc.) se sont révélées de plus en plus importantes. L'exonération de la TVA pour remboursement accordée aux sociétés minières a généré un manque à gagner estimé à 12,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, et les révisions à la baisse de la structure des prix des hydrocarbures tout au long de l'année 2020 ont fait baisser les recettes douanières car, comme vous le savez, celles-ci sont fortement dépendantes des prix des hydrocarbures. Ainsi, la baisse des prix des hydrocarbures a produit un manque à gagner estimé à 25 milliards de FCFA au 31 décembre 2020. Ajoutons par ailleurs que l'application de mesures sociales prises par le gouvernement en faveur des ménages très vulnérables afin d'atténuer les effets du Covid-19 s'est soldée pour la SONABEL par des arriérés de paiement des droits et taxes de douanes d'un montant estimé à 5,2 milliards de FCFA durant la période indiquée. Il en est de même pour les activités de surveillance du territoire, qui ne couvrent plus certaines zones du pays, notamment les frontières, où la fraude douanière prend de plus en plus d'ampleur. Le manque à gagner total, estimé à 44,2 milliards de FCFA, ne nous a permis d'atteindre le niveau de recettes souhaité, soit environ 655,5 milliards de FCFA.

Pour l'année 2021, quel est le montant des recettes prévisionnelles fixé par votre ministère de tutelle et pensez-vous l'atteindre ?

L'objectif de recouvrement des recettes assigné par le MINEFID à l'administration des Douanes est de 702,26 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 6,77 % par rapport à la prévision de 2020.

Nous pensons pouvoir mobiliser ces recettes au profit du budget de l'État par le déploiement d'un certain nombre d'actions, parmi lesquelles la mise en œuvre de la Direction de la valeur, de l'analyse du risque et du renseignement chargée du suivi et du contrôle permanent de l'évaluation des marchandises dans les offices, l'informatisation de la gestion des exonérations douanières qui permettra de réduire leur temps de traitement et d'obtenir des statistiques plus fiables sur le volume des exonérations accordées, et enfin la mise en œuvre de la plate-forme eDouanes dont les avantages sont, entre autres, le paiement électronique des droits et taxes, la sécurisation des recettes, la décongestion des files d'attente devant les guichets de paiement, le gain en temps, la synchronisation entre SYLVIE et SYDONIA pour permettre aux vérificateurs d'avoir accès aux documents du commerce extérieur produits par SYLVIE et de lutter contre des fraudes comme la falsification de documents servant de base de dédouanement, la poursuite de l'interconnexion du système informatique douanier du Burkina Faso avec ceux du Mali et du Bénin, l'interconnexion avec celui de la Côte

d'Ivoire pour le transit par voie ferroviaire, ou encore la mise en route de l'Observatoire pour la célérité des opérations douanières au Burkina Faso (OCOD-BF).

Étant acquis que chaque année, le MINEFID enregistre une augmentation du recouvrement de 10 à 15 %, quelle est la contribution de votre administration à cette régularité des performances ?
En ce qui concerne la contribution de la DGD à la régularité de la progression du niveau de mobilisation des recettes du MINEFID au fil des ans, elle s'opère grâce à une synergie d'actions de tous les acteurs de la chaîne de recouvrement des recettes et de la lutte contre la fraude, mais aussi grâce aux différentes mesures et réformes engagées dans le cadre de la modernisation de l'administration des Douanes. Au nombre de ces mesures, on peut citer l'ouverture de notre système informatique SYDONIA WORLD sur Internet, le suivi permanent de l'évaluation des marchandises dans les offices par l'Équipe de contrôle de la valeur (ECV) qui lutte contre les glissements tarifaires et les fausses déclarations de quantité, l'interconnexion de notre système informatique avec ceux de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo pour le suivi des marchandises en transit dans le cadre du Système interconnecté de gestion des marchandises en transit de la CEDEAO, l'implémentation d'un module de gestion des exonérations douanières pour réduire les délais de traitement des dossiers d'exonération et contrôler la quantité et la nature des marchandises exonérées d'une part, et d'autre part, assurer régulièrement leur apurement dans SYDONIA, l'intensification des contrôles après dédouanement par le suivi des régimes économiques et des bénéficiaires des mesures de facilitation, la géolocalisation satellitaire des marchandises en transit, la gestion du contentieux avec le Système de gestion automatisé du contentieux douanier (SYGICOD), l'interfaçage entre SYNTAX et SYDONIA qui donne aux vérificateurs un accès aux informations liées aux codes IFU des opérateurs économiques régulièrement identifiés dans le système informatique des Impôts, et enfin le contrôle par scanner des chargements de marchandises.

Comptez-vous opérer en fin d'année un bilan du plan stratégique 2017-2021 en vue de définir les ambitions visées par la DGD dans son plan 2022-2026 ?
Oui. Notre administration compte faire le bilan du plan stratégique 2017-2021. Ce bilan permettra à l'administration des Douanes de tenir compte de ses insuffisances pour améliorer celui de 2022-2026. L'équipe projet est déjà à pied d'œuvre sur cet indicateur. Les ambitions de la DGD présidant à l'élaboration de ce nouveau plan stratégique sont l'amélioration du style managérial, le recouvrement optimal des recettes, la poursuite de la modernisation de la procédure de dédouanement, la promotion de l'éthique, le développement du partenariat, et enfin le renforcement de la communication.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**



Élie Kalkoumdo, directeur général des Douanes.

Assane Ouédraogo



Hôtel ★★★★ SISSIMAN

PROFITEZ DE BOBO DIOULASSO / ENJOY BOBO-DIOULASSO

L'**Hôtel Sissiman** est un complexe hôtelier bâti sur 3500 m² dans le quartier Sarfalao, ex-secteur 17 à proximité de la maison de la Culture de la ville de Bobo Dioulasso avec des voies d'accès entièrement bitumées. Le site se veut l'expression de la culture Burkinabé dans un esprit moderne et des équipements hôteliers d'un 4 Etoiles.
Composé d'un bloc de 5 bâtiments dont 2 R+1,01 R+2/ R+3/R+5, le tout dans un complexe qui compte 2 piscines ainsi que des espaces verts, de détente et de fitness.

Sissiman hotel is built on a 3500 m² in Sarfalao, former Sector 17 near « Maison de la Culture » in Bobo Dioulasso. With fully paved access roads, the site is an expression of the Burkina culture in a very modern style amenities of a 4 star hotel.



CHAMBRES & SUITES
ROOMS & SUITES

65 chambres
8 suites Junior
1 suite Emeraude
2 appartements

65 rooms of wich
8 junior Suites
1 Emerald Suite
2 apartments



FITNESS & DÉTENTE
FITNESS & RELAXATION

Deux piscines
Une salle de remise en forme
Un jardin et des aires de jeux pour enfants

Two swimming pools
An ultra modern gym
A garden and play ground for children



ÉVÈNEMENT ET RÉUNIONS
EVENTS AND MEETINGS

2 salles de réunions de 25 et 70 places
2 salles de conférences de 150 et 200 places

2 meeting rooms of 25 and 70 seats
2 conference rooms of 150 and 200 seats





RESTAURANTS & BARS

4 restaurants dont 1 panoramique au 5e étage du R+5
1 bar lounge climatisé
2 bars extérieurs + 1 salon VIP + 3 paillotes

4 restaurants including 1 panoramic on the 5th floor of the R+5
1 air conditionned lounge bar
2 outdoor bars + 1 VIP lounge + 3 huts



CONTACT & RÉSERVATION

Sarfalao Secteur 25 Bobo Dioulasso
(+226) 20 98 01 98/74 24 29 29
www.hotelsissiman.com

UN FONDS DE 100 MILLIARDS DE FCFA AU PROFIT DES PME ET TPE

Pour réduire les effets de la pandémie de Covid-19 sur les activités économiques des PME, TPE et grandes entreprises, le gouvernement burkinabè a mis en place un plan de riposte. La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) est intervenue à toutes les étapes du processus.

Pour atténuer les conséquences socio-économiques de la pandémie de Covid-19, le gouvernement a mis en place un plan global de soutien à l'activité à court et moyen termes. Ce plan vise notamment à rendre moins sévère l'impact de la crise sur les secteurs les plus affectés, à assurer la continuité de leurs activités et à protéger les populations les plus vulnérables. Il permettra également de préparer une reprise rapide à la fin de la pandémie. *« L'une de ces mesures pour soutenir la résilience de l'économie et favoriser sa relance est la mise en place d'un fonds de 100 milliards de FCFA dont le mécanisme d'intervention a été précisé dans une convention-cadre entre l'État et l'Association professionnelle des banques et établissement financiers (APBEF) »*, indique Célestin Santéré Sanon, directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique *(lire son interview p. 124-125)*.

« Un plan vise à préparer une reprise rapide des activités à la fin de la pandémie. »

Aux termes de cette convention, les interventions se font essentiellement sous forme de crédits avec des taux d'intérêt réduits à 3,5 % au profit des petites et moyennes entreprises (PME) et des très petites entreprises (TPE), et à 4 % pour les grandes entreprises. S'agissant de ce fonds, l'État intervient dans la constitution des dépôts nantis à hauteur de 50 % par crédit octroyé, et prend en charge une bonification de 1,5 % l'an sur les taux d'intérêt accordés par les établissements de crédit afin de rendre les crédits plus accessibles.

En tant que structure transversale, la DGTCP a été associée à toutes les étapes du processus, de la formulation du plan à la mise à disposition des fonds nécessaires à son déploiement. Par ailleurs, *« à travers la Paierie générale, l'Agence comptable centrale du Trésor et les trésoreries régionales, la DGTCP a exécuté des opérations au profit des structures opérationnelles de lutte contre le Covid-19 »*, précise le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique.

Louise Bibalou-Durand

Pourquoi allonger la maturité des emprunts obligataires ?

Pour financer un certain nombre d'investissements, la DGTCP a lancé le 11 mars 2021 un emprunt obligataire en vue de mobiliser 150 milliards de FCFA. Fait notable dans cet emprunt, c'est la seconde fois que le Burkina Faso lance une émission avec une maturité de 10 ans. L'autre particularité de cet emprunt relevée par Célestin Santéré Sanon, directeur général de la DGTCP, est que *«cette levée de fonds a permis de mobiliser 165 milliards de FCFA sur 150 milliards de FCFA sollicités, avec un taux de souscription de 184,08 %, signe de la bonne signature du Trésor burkinabè en dépit de la maturité allongée à 10 ans »*.

Le choix de cette maturité est induit par la stratégie de gestion de la dette à moyen terme 2021-2023 et de son plan de financement 2021. En effet, les analyses ont montré que le Burkina Faso ne courait aucun risque de surendettement sur les 10 prochaines années. Cependant, du fait de la présence plus prononcée de ce pays sur le marché financier régional, la dette intérieure a pris des proportions importantes. Au regard de sa maturité relativement courte, cette composante de sa dette a ramené la maturité moyenne du portefeuille à 8,5 ans en 2020, dont 3,1 ans pour la dette intérieure. *«Cela a une incidence sur le risque de refinancement, et c'est dans la perspective d'améliorer cela que nous avons décidé d'allonger la maturité de nos émissions sur le marché financier depuis quelques années. Cette stratégie commence à porter ses fruits, car il faut se rappeler que la maturité moyenne de la dette intérieure était de 1,8 an en 2014»*, explique le directeur général du Trésor.

« Plus de 30 milliards de FCFA d'annulation de dette par le FMI »

Célestin Santéré Sanon, directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, évoque les grands chantiers que son administration ambitionne de réaliser. Parmi eux, la modernisation de la fonction bancaire par la fourniture de services aux clients, notamment la banque en ligne, le TresorMoney et le TresorPay.

Lors de sa dernière session, l'Assemblée nationale a rehaussé le niveau de recouvrement des ressources internes par la DGTCP au vu de ses performances antérieures, généralement supérieures à 100 %. Comment expliquez-vous ces très fortes performances et pensez-vous pouvoir réaliser une fois encore vos objectifs de recouvrement ?

Célestin Santéré Sanon : Les performances de la DGTCP en matière de recouvrement s'expliquent par la nature des recettes qui lui sont assignées. En effet, les recettes liées aux prestations offertes par l'administration publique ne sont pas toujours prévisibles. Dans le cas particulier de l'année 2020, un effet inattendu de la pandémie de Covid-19 tient au fait que l'or est devenu une valeur refuge : le cours de l'once est en forte augmentation, frôlant les 1 900 dollars. Eu égard à la performance réalisée au 31 décembre 2020, les prévisions de l'année 2021 ont été revues à la hausse de 5,5 milliards dans la loi de finances rectificative (LFR) votée en mai 2021 par l'Assemblée nationale. Si les tendances des cours de l'or se maintiennent, la DGTCP se donne l'ambition d'atteindre un taux de 100 % de son objectif de recouvrement au 31 décembre 2021, car les prévisions de recettes minières (91,211 milliards) représentent plus de 43 % de la prévision globale de la DGTCP au titre de l'année 2021 (208,524 milliards). Outre les recettes minières qui font l'objet d'une attention particulière, les autres recettes à fort potentiel seront suivies de près au moyen d'un dialogue permanent avec les services techniques concernés et de contrôles rapprochés sur le terrain.

« La DGTCP se donne l'ambition d'atteindre un taux de 100 % de son objectif de recouvrement au 31 décembre 2021. »

Votre direction a entrepris des chantiers de grande envergure afin de renforcer ses performances, dont la fonction bancaire du Trésor. Que recouvre cette notion de fonction bancaire ?

La fonction bancaire fait partie des missions de la DGTCP. Á ce titre, la DGTCP assure la gestion des dépôts des fonds des organismes publics (dits correspondants du Trésor) dans ses livres. Ainsi, la DGTCP doit offrir à ces organismes les mêmes services que ceux offerts par les banques, conformément à la réglementation bancaire et dans les limites autorisées par la réglementation sur la comptabilité publique. Depuis quelques années déjà, la DGTCP réfléchit sur l'amélioration de la fonction bancaire pour atteindre au mieux cet objectif.

Avez-vous le plan d'action de son opérationnalisation et à quelle étape en êtes-vous ?

Après un audit effectué fin 2018, un plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude a été élaboré dans l'objectif de renforcer cette fonction bancaire. Ce plan d'action a reçu l'accompagnement technique et financier de la Banque mondiale. Les principales actions prévues sont la relecture des textes régissant la gestion des dépôts de fonds en vue d'améliorer les procédures et les services offerts aux déposants du Trésor, la révision du système d'information dédié à la gestion des dépôts de fonds, la mise en place d'une plateforme de e-banking afin d'offrir des services en ligne à nos clients, et enfin la réorganisation institutionnelle des services en charge de cette fonction pour mieux

répondre aux standards. En plus de ce plan d'action, d'autres actions sont en cours avec le groupement interbancaire monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA) dans le but d'offrir à la clientèle du Trésor l'utilisation de la monétique, notamment les cartes bancaires et les guichets automatiques de banque.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux États face à la crise du Covid-19, le FMI a annoncé l'allègement de la dette de 28 pays parmi les moins avancés. Quel sera son impact sur la gestion de la dette ?
En effet, ces pays, dont le Burkina Faso, bénéficieront d'un décaissement de 238 millions de dollars, soit un peu plus de 132 milliards de FCFA, sous forme de dons du mécanisme CCRT (Catastrophe Containment and Relief Trust). S'agissant du Burkina Faso, cette annulation de la dette du FMI est de 13,68 milliards de FCFA concernant la période de juin à décembre 2020 et de 16,63 milliards de FCFA en 2021. De plus, notre pays a bénéficié d'un décaissement total de 69 300 409 920 FCFA de cette institution au titre de la Facilité rapide de crédit/Covid-19. Ainsi, l'allègement de la dette vient réduire l'encours de la dette publique, dégageant des ressources pour faire face aux effets de la pandémie. Par ailleurs, les ressources du FMI étant très peu onéreuses, elles permettent d'améliorer la qualité du portefeuille de la dette et de renforcer la crédibilité de l'État burkinabè auprès des autres partenaires techniques et financiers.

Quels sont les grands chantiers de la DGTCP à moyen terme ?
Dans le cadre du développement institutionnel au service de l'accomplissement efficace de ses missions, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique a entamé l'élaboration d'un plan stratégique 2021-2025. Au regard des résultats du diagnostic stratégique, l'administration du Trésor envisage de réaliser plusieurs grands chantiers comme la modernisation de la fonction bancaire par la fourniture de services bancaires modernes aux clients, notamment la banque en ligne, le TresorMoney et le TresorPay, l'opérationnalisation de la plate-forme de paiement électronique ou digital, la gestion dynamique de la trésorerie par le biais du compte unique du Trésor, la mise en œuvre efficace de la réforme comptable et le déploiement du management de la qualité pour une meilleure satisfaction des clients ou usagers des services du Trésor public.

Quel sera leur impact sur les performances de votre département ?
Notre objectif est d'aboutir à la certification de certaines prestations offertes par l'administration, à la digitalisation des procédures et process avec le e-trésor, et enfin


Assane Ouédraogo

Célestin Santéré Sanon, directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique.

au renforcement de la capacité des ressources humaines et à leur mobilisation autour de valeurs communes et de performance. La réalisation de ces chantiers permettra le recouvrement optimal des recettes, la célérité dans le traitement des dossiers, la réduction des délais de paiement, la viabilité du système financier et *in fine*, la satisfaction des usagers des services du Trésor et le financement efficace des politiques publiques en faveur du bien-être de la population. Je rappelle que la gouvernance a été au centre de la 22e Conférence annuelle des agents comptables des établissements publics de l'État (CACEPE) tenue en juillet dernier sur le thème « Quels dispositifs organisationnels de la DGTCP pour une meilleure performance des agences comptables ? »

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

Sud Quotidien

Un journal de référence

Des analyses, des interviews, des reportages, des dossiers...

Je veux m'informer, je choisis Sud Quotidien !

Souscrivez au service AbonNET, vous recevrez votre journal PDF dès sa parution.

Pour les renseignements :
appelez au **+221 33 824 33 06**
ou envoyez un courriel à
sudcommercial@sudonline.sn

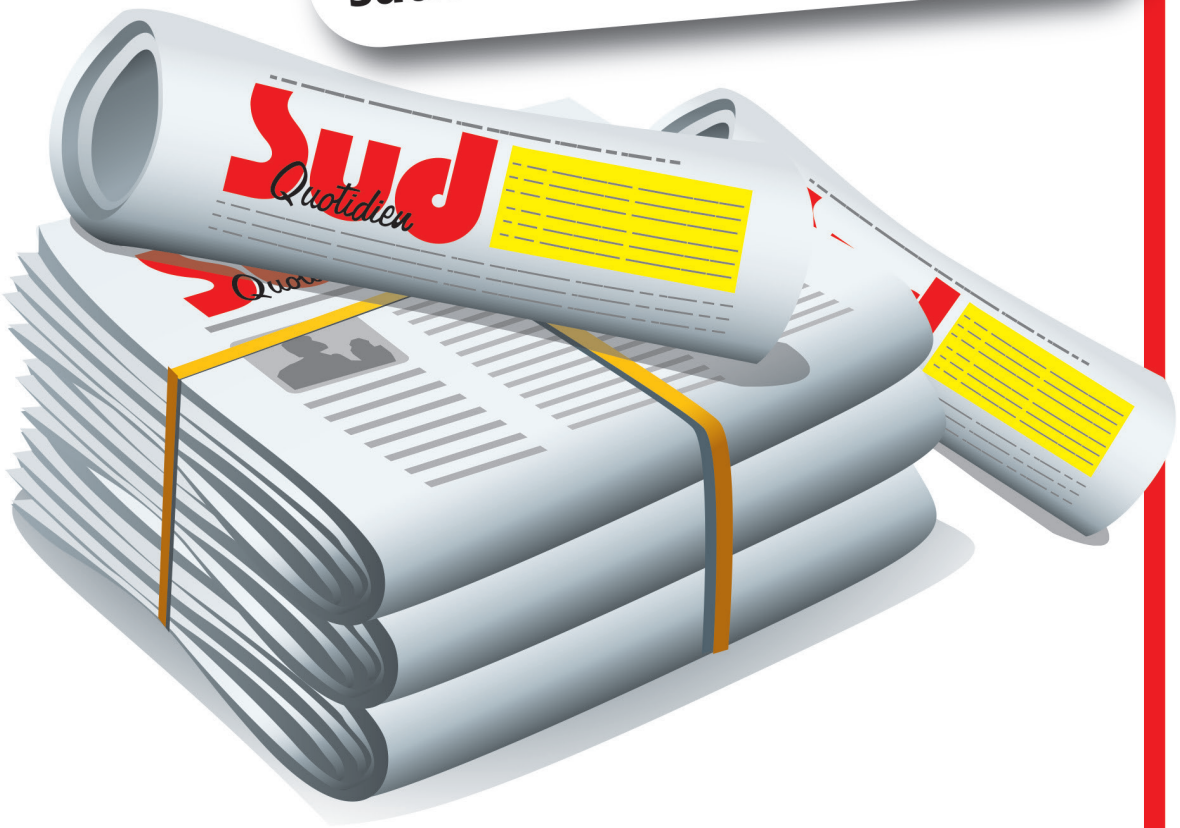

Loterie nationale burkinabè

UN GAGNANT RÉCOLTE PLUS DE 175 MILLIONS DE FCFA

En plus de 30 ans d'existence du PMU'B, Frédéric Zida bat tous les records de gains avec 175 561 500 FCFA. Créer des emplois générateurs de revenus pour de nombreux Burkinabè fait partie des priorités de ce nouveau multimillionnaire.

Depuis le 24 janvier 2021, la Loterie nationale burkinabè (LONAB) a un nouveau « super gagnant », Frédéric Zida, qui a pulvérisé tous les records de gains. En effet, il est parvenu à trouver la bonne combinaison du 4+1 et a empoché la faramineuse somme de 175 561 500 FCFA. Ce montant représente à ce jour le plus gros lot jamais gagné au Pari mutuel urbain burkinabè (PMU'B) depuis son introduction sur le marché des jeux et paris burkinabè le 2 mai 1990.

Frédéric Zida devait recevoir son chèque le 16 février dernier des mains de Moumounou Gnankambary, président du conseil d'administration (CA), et de Patin Deba Naza, directeur général, à l'issue d'une cérémonie officielle où avaient aussi été conviés le personnel de la LONAB et l'ensemble de la presse locale pour faire connaissance avec ce nouveau multimillionnaire, mais le gagnant, employé du ministère de l'Économie et des Finances, a préféré se faire représenter par un membre de sa famille, Mamoudou Ouédraogo, lors de la remise du chèque.

La direction de la LONAB a indiqué que pour gagner une telle somme, Frédéric Zida avait opté pour les formules de jeu « dans le champ total » et « dans le champ réduit », communément appelées « jeux avec les 'x' », qui donnent plus de chances aux parieurs. Le jeu a également consisté à faire deux combinaisons avec un cheval de base suivi de huit autres numéros. Chaque combinaison a coûté au parieur 504 000 FCFA. Á l'issue de la course, le parieur s'est retrouvé gagnant d'un numéro dans l'ordre à 164 928 500 FCFA, de 23 numéros en désordre à 383 000 FCFA chacun, et de 96 bonus à 19 000 FCFA chacun. Comme a pu l'indiquer le directeur général de la LONAB face à ce gain, *« il s'agit d'un lot d'exception »*.

Pour sa part, le président du CA de la LONAB s'est réjoui de ce que la nationale des jeux de hasard ait à nouveau enregistré un grand gagnant, souhaitant que ce fonctionnaire désormais multimillionnaire fasse bon usage de son gain en procédant à des *« investissements utiles »*. Des projets d'investissement confirmés par Mamoudou Ouédraogo : le nouveau multimillionnaire envisagerait de créer des emplois générateurs de revenus pour de nombreuses personnes.

Louise Bibalou-Durand



Investissements dans l'arrière-pays

Selon Patin Deba Naza, directeur général de la LONAB, les investissements en faveur des populations dans l'arrière-pays sont maintenus. Ainsi, cette année, la LONAB envisage de renforcer les capacités du Service national du développement (SND) à travers le Centre de formation professionnelle de Loumbila, situé à 30 km de la capitale, dans la région du Plateau-Central. Ces financements vont aussi concerner la rénovation et la construction de bâtiments visant à offrir de meilleures conditions de formation aux appelés du service national. En plus du SND, deux centres de santé et de promotion sociale (CSPS) doivent être construits respectivement dans les provinces du Kourwéogo et du Ganzourgou afin d'améliorer l'offre de soins en faveur des populations de la Région du Plateau-Central. Ces investissements, précise-t-on à la direction de la LONAB, rentrent dans le cadre des travaux d'infrastructures liés à l'organisation de la fête de l'indépendance du 11 décembre 2021, qui se déroula dans cette région. **L.B.-D.**

« Nous travaillons à rapprocher nos produits de notre clientèle »

Patin Deba Naza, directeur général de la Loterie nationale burkinabè (LONAB), dévoile le projet de digitalisation qui offrira aux joueurs de nouveaux canaux. Il sera aussi bientôt possible de parier depuis son mobile, donc sans se déplacer vers un point de vente.

Vous dirigez depuis le 7 juillet 2020 l'une des plus grandes sociétés d'État du Burkina Faso, qui jouit d'une bonne image auprès des populations. Quel sentiment vous anime depuis votre nomination au poste de directeur général ?

Patin Deba Naza : Permettez-moi tout d'abord de traduire toute ma gratitude aux plus hautes autorités du pays, en premier lieu au président du Faso Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, au Premier ministre et au ministre de l'Économie, des Finances et du Développement pour leur haute et stratégique vision de confier les rênes de la société à l'expertise interne. Le personnel et moi-même leur sommes infiniment reconnaissants pour cette vision. Je prends cette nomination à la tête de la LONAB, dont je mesure toute la portée, comme un challenge et un nouveau défi à relever.

Les chantiers de la digitalisation des produits et la conservation de la certification ISO 9001 version 2015 vont-ils constituer les priorités de votre action ?

Il faut dire que le défi aujourd'hui est celui de la digitalisation. Avec le Covid-19, cette dynamique connaît une accélération. Les TIC constituent de nos jours un puissant outil de développement de notre marché. La digitalisation va nous donner les moyens d'offrir à nos joueurs de nouveaux canaux de jeux. De votre portable par exemple, sans vous déplacer vers un point de vente, il vous sera bientôt possible de faire des paris.

Pour ce qui est de la démarche qualité, nous y sommes engagés. Nous avons été certifiés à la norme ISO 9001 version 2015 en 2019, et le processus se poursuit normalement. D'ailleurs, nous venons de réussir l'audit de surveillance qui figure au rang numéro un des recommandations. Cela nous permet de garder notre certificat et d'œuvrer à la satisfaction de nos clients internes et externes. La démarche qualité, c'est la dynamique de l'amélioration continue. Avec la norme ISO, il faut savoir que l'on n'est pas certifié une fois pour toutes. Au contraire, l'entreprise est auditée chaque année pour s'assurer que la démarche qualité est maintenue dans son système de management.

En termes de maintien de la croissance de la LONAB, votre société a enregistré en 2018 plus de 148 milliards de FCFA de CA, contre 130 milliards en 2017. En 2020, le cap des 159 milliards de FCFA de 2019 a-t-il été dépassé ? En tenant compte de certaines contraintes majeures, quels sont vos objectifs de CA en 2021 ?

En 2020, la LONAB a subi de plein fouet les conséquences du Covid-19. Elle s'est inscrite dans la dynamique des mesures sanitaires édictées pour limiter la propagation de la pandémie. C'est ainsi que les salles

Bio

Patin Deba Naza est le nouveau directeur général de la Loterie nationale burkinabè (LONAB). Nommé lors du Conseil des ministres du 24 juin 2020, il a pris ses fonctions le 7 juillet 2020. Économiste gestionnaire de formation, Patin Deba Naza est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, option gestion des entreprises et des organisations, et d'un master professionnel en audit et contrôle de gestion. Pour y avoir effectué toute sa carrière, on peut dire qu'il fait figure de véritable baobab de la maison LONAB. Dès la sortie de l'université en effet, il a directement intégré en tant que cadre la Loterie nationale burkinabè. Membre du «canal historique», il fait partie de l'équipe qui, en 1990, a lancé le pari mutuel urbain burkinabè (PMU'B). Durant ce long et fructueux parcours, il a successivement assumé les fonctions de chef de service, chef de département, chef d'agence, directeur régional, directeur des finances et de la comptabilité, et enfin directeur de Pool Support.

Á ce dernier poste, il avait en charge la coordination de cinq directions importantes : la direction des finances et de la comptabilité (DFC), la direction des ressources humaines (DRH), la direction des systèmes d'information (DSI), la direction du contrôle de gestion et de la planification (DCGP), et enfin la direction du patrimoine et de la logistique (DPL). Ses mérites ont même, par deux fois, été reconnus par la nation. En 2006, il a été élevé au rang de chevalier de l'Ordre national et, en 2015, au grade d'officier de l'Ordre national.



Assane Ouédraogo

Patin Deba Naza, directeur général de la Loterie nationale burkinabè.

de jeux des paris hippiques ont été fermées pendant 58 jours. Pour 2020, les performances réalisées sont en rapport avec les prévisions budgétaires, qui ont dû être révisées pour tenir compte de la situation nouvelle née de la pandémie. Les réalisations s'élèvent à 148 milliards de FCFA pour des prévisions de 145 milliards de FCFA, ce qui traduit assez clairement l'atteinte de nos objectifs. Pour 2021, nous avons placé la barre à 179 milliards de FCFA, et les tendances actuelles augurent de bonnes performances.

Dans le plan stratégique de développement 2016-2025 de la LONAB, quelle place est accordée aux ouvertures d'Espaces courses en direct (ECD), et dans quelle mesure ces nouveaux ECD vont-ils permettre à la LONAB d'augmenter son chiffre d'affaires ?
L'axe n° 3 de notre plan stratégique est consacré à « l'expansion de l'action commerciale ». Cet axe traduit le choix de la LONAB d'asseoir une stratégie commerciale plus dynamique, avec pour objectif de rapprocher nos produits de notre clientèle. Au niveau des paris hippiques, les ouvertures des salles « Espaces courses en direct » (ECD), notamment dans les villes où la LONAB dispose d'une représentation, constituent un moyen de faire vivre en direct les courses aux parieurs de ces localités et d'accroître notre chiffre d'affaires.

En votre qualité de nouveau patron, allez-vous apporter un soin spécial à votre mode de gouvernance et au renforcement du dialogue interne ?
Il y a un certain nombre de textes qui encadrent la gouvernance des sociétés. Il y a notamment le code des bonnes pratiques de gouvernance des sociétés (CBPGSE), qui a été adopté en juin 2015 et qui fait obligation à toute société d'État (SE) d'élaborer et de mettre en œuvre des outils de gouvernance. Nous nous inscrivons dans cette dynamique. Avec les partenaires sociaux, les échanges sont réguliers. J'apprécie ici le travail de veille, qui est salutaire pour la bonne marche de la société. Il faut dire que principe n° 3 de la démarche qualité qui concerne « l'implication du personnel » contribue fortement au renforcement du dialogue interne.

Pour consolider vos acquis, dans quel sens évoluent vos réflexions sur l'élargissement du portefeuille de produits impliquant la conception de nouveaux jeux ?
Avec le projet de digitalisation, nous allons effectivement étoffer notre offre en intégrant de nouveaux jeux. Nous avons lancé à cet effet un appel d'offres international pour disposer d'une plate-forme digitale. En temps opportun, une communication sera faite pour la promotion des nouveaux jeux.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Nous avons réussi à élargir notre surface financière »

La restructuration du Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) a donné naissance à l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriale. Son directeur général Bruno Dipama rappelle qu'en 12 ans d'existence, le FPDCT a financé plus de 12 000 projets structurants au profit des 364 collectivités territoriales.

Le 7 octobre 2020 en Conseil des ministres, le Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) a été rebaptisé Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT) après une décennie d'existence. Pourquoi cette mutation institutionnelle ?

Bruno S. Dipama : En une décennie, le FPDCT a pu engranger des résultats fort satisfaisants aussi bien dans la mobilisation des ressources destinées à accompagner les collectivités territoriales que dans l'encadrement des collectivités territoriales pour la réalisation de projets structurants. C'est ainsi que, en plus d'une décennie, ou plus exactement en douze ans d'existence, soit de 2008 à 2020, le FPDCT a pu mobiliser plus de 120 milliards de FCFA et financer plus de 12 000 projets à travers tout le pays. Vous savez que le FPDCT est le mécanisme d'accompagnement des collectivités territoriales (CT) et, quand vous parlez de CT, cela concerne l'ensemble des 13 conseils régionaux et des 351 communes. Voilà donc les résultats synoptiques présentés.

Mais dans son fonctionnement et dans la réalisation des missions de notre structure, des insuffisances se sont révélées. C'est pourquoi, à un très haut niveau politique, il a été décidé que ce formidable outil d'accompagnement de la décentralisation prendrait un virage plus stratégique pour une meilleure offre d'accompagnement des CT. C'est ainsi que le FPDCT a été restructuré pour devenir l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT).

« La subvention de l'État aux collectivités territoriales depuis plus d'une décennie va de 6 à 10 milliards de FCFA. »

Le bilan flatteur du FPDCT s'est traduit dans les faits par une mobilisation de 120 milliards de FCFA entre 2008 et 2020 pour financer plus de 12 000 projets structurants au profit des 364 CT du pays. Avec l'ADCT, à quelles innovations fondamentales faut-il s'attendre dans sa relation avec les CT ?

Comme je l'ai dit, c'est une meilleure offre d'accompagnement des CT. En outre, comme vous le savez, avec cette restructuration, il y a plus de missions assignées à l'ADCT dans le cadre de l'accompagnement des collectivités territoriales et pour une meilleure mise en œuvre du troisième cycle de la décentralisation. La subvention de l'État aux CT, qui existe de façon classique depuis plus d'une décennie, va de 6 à 10 milliards de FCFA, et elle devrait théoriquement s'accroître. Elle sera désormais aussi répartie aux collectivités territoriales au moyen de droits de tirage. Les droits de tirage se basent sur deux critères fondamentaux : l'indice de pauvreté à l'échelle de la collectivité territoriale et la démographie. Par ailleurs, concernant la subvention de l'État aux CT, il y aura des droits de tirage spéciaux pour les communes les plus méritantes. À côté de la subvention de l'État aux collectivités territoriales, il y a ce que l'on appelle les guichets spécifiques, qui sont des projets financés par les partenaires techniques et financiers dans des zones d'intervention délimitées de concert avec l'État burkinabè et dont le flux financier passe par l'ADCT. S'ajoutent à ces guichets spécifiques le guichet appui technique qui devrait être opérationnalisé, pour le plus grand bonheur des collectivités territoriales, parce que la plupart d'entre elles souffrent de l'absence d'accompagnement technique de la part des structures déconcentrées de l'État et n'ont pas très souvent le profil de personnel approprié pour la mise en œuvre d'un certain nombre de projets. C'est ainsi que nous

allons venir avec l'ADCT pallier cette insuffisance en fournissant aux collectivités territoriales une offre d'accompagnement technique. Il y aura également un guichet prêt et garanties consistant à octroyer des ressources financières au-delà des droits de tirage pour financer des projets d'une certaine envergure à même de changer le visage des collectivités territoriales. Nous avons aussi le guichet des financements innovants et, quand on parle de financements innovants, ce sont notamment les ressources mobilisées auprès de la diaspora. Enfin, il y aussi les ressources que nous voulons constituer à travers un fonds que l'on appellerait le Fonds vert et qui serait dévolu au financement des projets entrant dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la restauration du couvert végétal.


Bruno S. Dipama, directeur général de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales.

Assane Ouédraogo

En 2021, à combien s'élève le budget de l'ADCT, dont les ressources financières se composent de la contribution budgétaire de l'État et de celles des bailleurs de fonds, de revenus, de placements financiers, de dons, de legs et de toutes autres sources de financement autorisées par le conseil d'administration ? Est-il plus élevé qu'en 2020 ?

En 2020, la part contributive de l'État, c'est-à-dire, la subvention de l'État aux collectivités territoriales, était de six milliards annoncés et budgétisés, mais en fin de compte, avec la loi de finances rectificative et compte tenu de la pandémie due au coronavirus, il y a eu une régulation budgétaire s'appliquant à l'ADCT et nous avons été régulés à hauteur de 2,1 milliards de FCFA. Si vous faites rapidement le calcul, cela veut dire que nous avons reçu environ 3,9 milliards de FCFA en 2020. Pour cette année, de façon ferme, 5,5 milliards de FCFA proviennent de l'État comme subvention aux collectivités territoriales, mais avec les autres partenaires qui nous accompagnent, notamment la Coopération suisse, la Coopération financière allemande (KFW) et l'Agence française de développement (AFD), le cumul fait monter le budget de l'ADCT à plus de 20 milliards de FCFA.

Après presque quatre ans aux manettes, pensez-vous atteindre ces objectifs de mobilisation de ressources ?

Je vous donne des chiffres. Quand vous regardez la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers (PTF), nous avons, réussi à élargir notre portefeuille et, maintenant, la Banque mondiale accompagne aussi l'ADCT pour les collectivités territoriales. L'Union européenne s'est déjà positionnée, en plus de la Coopération suédoise. Le portefeuille des PTF s'est donc élargi et, partant de là, la surface financière de l'ADCT s'est accrue, pour le bonheur des collectivités territoriales. Nous avons changé de locaux, ce qui fait que déjà, les collectivités territoriales sentent que la structure d'accompagnement elle-même est à niveau pour les accompagner comme il se doit. Donc, comme je le dis, c'est à travers un certain nombre d'activités que nous matérialisons lentement mais sûrement cette vision, cette ambition. Il y a aussi l'esprit qui a prévalu à la restructuration du FPDCT en ADCT. Et cet esprit répond à la nécessité de matérialiser cette vision.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

L'ÉNERGIE VERTE ET LES MINES REMPORTENT LA PALME DE L'INVESTISSEMENT

L'énergie solaire, avec la construction de centrales par le Français ENGIE et le Suisse Axpo, ainsi que le secteur minier, avec des sociétés comme Endeavour Mining qui détient 5 mines en opérations dans le pays, concentrent bon nombre d'investissements.

Dans le secteur de l'énergie verte, la banque néerlandaise de développement FMO vient d'accorder un prêt de 21 millions d'euros au développeur français d'énergies renouvelables Green Yellow, filiale du groupe Casino, pour lui permettre de construire une centrale solaire à Nagréongo, à environ 35 km à l'est de Ouagadougou. Le Fonds d'accès à l'énergie de la FMO débloquera ce montant en trois tranches: d'abord 7,9 millions d'euros, puis 7 millions, et enfin les 6,1 millions restants. Dès sa mise en service prévue pour la fin de l'année 2021, cette centrale solaire photovoltaïque aura une capacité de 30 MW et devrait produire 50 GWh par an tout en réduisant les émissions de CO2 d'environ 27 500 tonnes par an. Ce projet est porté par partenariat public-privé signé en 2019 avec le gouvernement burkinabè, et toute l'électricité produite par cette centrale sera livrée à la compagnie nationale SONABEL.

Mentionnons également l'arrivée prochaine de 3 autres centrales solaires d'une capacité de 30 MW chacune actuellement en construction dans le pays : celle initiée par Urbasolar, une société du groupe suisse Axpo, et deux autres par le Français ENGIE. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, le Burkina Faso ne disposait fin 2020 que de 62 MW de capacité de production solaire. Avec les grands projets photovoltaïques en cours, sa capacité de production devrait plus que doubler.

Dans le secteur minier, malgré le climat sécuritaire difficile, le groupe Endeavour Mining, qui emploie plus de 3 500 salariés, n'a cessé d'investir, au point de détenir à lui seul cinq mines en opérations: Houndé, Mana, Wahgnion, Karma et Boungou. S'y s'ajoute l'acquisition des mines de Semafo en juillet 2020 et de Teranga en février 2021.

D'autres apports viennent de sociétés agro-industrielles comme la BRAKINA, qui a prévu un plan d'investissement de 30 milliards de FCFA en 2020-2021. Elle recycle systématiquement les bouteilles en verre et fabrique ses bouteilles en plastique selon des procédés à la pointe de la technologie. Elle a pour projet de poursuivre l'intégration de sa ligne de production grâce à un partenariat à venir avec une usine burkinabè de fabrication de cagettes en plastique.

Paul de Manfred

Un réseau pour fédérer les investissements

Le ministre en charge du Commerce Harouna Kaboré s'est donné pour objectif de dynamiser le climat des affaires et d'attirer davantage d'investissements. Ainsi, il a lancé officiellement le 21 juin dernier à Ouagadougou les activités d'un réseau dédié à la promotion et au suivi des investissements. Un processus qui s'est déroulé en deux étapes : la mise en place d'un premier réseau, interministériel, puis celle d'un second, avec les représentations diplomatiques. *«Il s'agit d'un réseau au plan national qui regroupe l'ensemble des départements ministériels et détient les projets structurants pour pouvoir organiser et ordonner l'information, et d'un un réseau au niveau des missions diplomatiques pour permettre à l'Agence burkinabè des investissements (ABI) d'interagir avec ceux qui sont chargés des questions économiques pour bien œuvrer et communiquer l'information aux différents investisseurs des pays qui souhaitent venir au Burkina Faso»*, précise le ministre Harouna Kaboré.

Ce second réseau, composé de 23 membres venant des différentes représentations diplomatiques accréditées au Burkina Faso, a plusieurs missions à accomplir. Ses membres doivent servir de relais auprès des investisseurs de leurs pays respectifs pour transmettre une information économique fiable sur les opportunités d'investissement et sur le climat des affaires au Burkina Faso, contribuer au renforcement des flux d'IDE, et enfin favoriser l'organisation commune de missions d'affaires et de prospection d'investisseurs dans les pays accrédités. Ils sont également chargés d'identifier et de recenser les investisseurs originaires de leurs pays respectifs en vue de la concrétisation de leurs projets, puis d'en assurer le suivi et de fournir l'assistance nécessaire.

Banque Commerciale du Burkina

Offrez-vous la LIBERTE avec nos cartes prépayées **BARAKA.** *Effectuez tranquillement vos achats en ligne,vos achats TPE et vos retraits GAB.*



Disponibilité - Souplesse - Sécurité

Disponibles dans toutes nos agences

La Banque qui vous comprend!

« La mandature 2016-2021 présente un bilan largement satisfaisant »

En novembre 2016, Mahamadi Savadogo est porté à la tête de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) pour un mandat de cinq ans. Son credo *? Assurer un renouveau consulaire et une transformation structurelle du secteur privé. Nonobstant l'impact de l'insécurité et du Covid-19 sur l'économie, de grandes réalisations ont marqué la mandature.*

Malgré le contexte sécuritaire et sanitaire difficile, avez-vous des raisons d'être satisfait du bilan de la CCI-BF en 2020 ?

Mahamadi Savadogo : L'année 2020 a été singulièrement éprouvante pour notre pays et son économie, qui ont dû faire face à la fronde sociale, à l'insécurité et à la pandémie de Covid-19. Cela a entraîné une contreperformance de la croissance économique, établie à 2 %, contre une prévision initiale de 6,3 %. Toutefois, nous saluons la capacité de résilience des entreprises : elles ont continué de fonctionner en créant de la richesse et une valeur ajoutée à l'économie nationale. La résilience économique dont il est question s'est traduite par un climat des affaires qui demeure avantageux pour les entrepreneurs, et j'en veux pour preuve les 15 643 entreprises formelles qui ont été créées en 2020 auprès des Centres de formalités des entreprises, contre 13 137 en 2019, soit une hausse de 19,07 %. En ce qui concerne les investissements directs étrangers, nous avons noté une hausse des entrées nettes estimée à 259 millions d'euros, contre 172 millions d'euros en 2019. La contribution du secteur privé à la mobilisation des recettes fiscales et douanières est quant à elle estimée à 2 194 millions d'euros, contre 2 172 millions d'euros en 2019. Enfin, les performances de notre institution se sont accrues, avec un taux d'exécution physique de 91,56 % de son programme annuel d'activités, contre 80,46 % en 2019. Tout ceci nous permet de tirer de cette année 2020 des motifs de satisfaction.

« Nous avons œuvré à la réalisation d'un campus consulaire qui servira de technopôle dédié à la formation professionnelle initiale et continue. »

Au registre de la formation professionnelle, du développement du capital humain et de la facilitation de l'accès des PME et TPE au financement, quelle est la nature des services offerts par la CCI-BF ?

Une société anonyme de micro-finance dotée d'un capital de 3,1 millions d'euros a été créée par la Chambre de commerce. En sus des activités traditionnelles des institutions de micro-finance – dépôts, épargne, crédits, cautions, etc. –, SAFINE S.A offre des services non financiers en termes d'appui-conseil et de suivi des MPME du secteur informel pour les accompagner vers la formalisation. En outre, nous avons lancé dans les treize délégations consulaires régionales de la CCI-BF l'initiative « prêts d'honneur » (prêts à taux zéro) avec une mise initiale de plus de 396 366,6 euros pour accompagner le financement des PME.

Au sujet du renforcement du capital humain, je dois dire que la formation professionnelle est un puissant levier de croissance économique, et nous y avons consacré l'axe 2 de notre plan stratégique de mandature. Afin de répondre aux exigences du monde des affaires, d'importantes réalisations et des réformes ont été entreprises en matière de renforcement de capacités. La plus importante réforme engagée est la création de l'Académie internationale pour la gouvernance et le leadership économique (AIGLE), dont la mission principale est d'encourager les chefs d'entreprise, les administrateurs et les hauts cadres des entreprises publiques et privées ainsi que les futurs promoteurs à adopter des pratiques modernes et conformes aux standards internationaux en matière de gouvernance d'entreprise. Nous avons également œuvré à la réalisation, pour un coût total de près de 6,1 millions d'euros, d'un campus consulaire qui servira de


CCI-BF

Mahamadi Savadogo, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso.

technopôle dédié à la formation professionnelle initiale et continue. Dans ce cadre, nous avons déjà des partenariats signés avec des instituts de référence tels que l'École française des affaires (EFA), le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), Toulouse Business School, Bordeaux École de Management, etc. Enfin, nous envisageons dans les mois à venir l'opérationnalisation d'un centre d'étude et de langues pour des programmes d'apprentissage des langues émergentes qui viendra renforcer le dispositif de formation professionnelle de notre institution.

Dans le cadre du développement de l'intelligence économique et du portefeuille de services d'appui-conseil aux entreprises, quelle est la nature de l'assistance apportée aux acteurs économiques par le programme PARE Covid-19 et le Fonds FRE Covid-19 ?

PARE Covid-19 est le Programme d'accompagnement à la résilience économique contre le Covid-19. C'est un programme non financier que nous avons mis en place pour apporter des solutions en termes d'assistance concrète en vue de la relance économique des PME-PMI durement affectées par les effets néfastes du Covid-19. Cette initiative a été un soutien à l'action gouvernementale pour la réduction de l'impact du Covid-19 sur l'économie nationale. Quant au Fonds de relance économique FRE Covid-19, il est une initiative de l'État burkinabè visant à financer la relance économique. Ce mécanisme de financement de près de 152,5 millions d'euros opère sous forme de crédits de trésorerie ou d'investissements pour booster la relance des activités économiques. Les interventions du FRE Covid-19 se font essentiellement à partir de trois guichets dédiés respectivement aux grandes entreprises, aux PME-PMI et aux TPE. Les prêts aux entreprises sont consentis au taux de 4 % à travers un mécanisme de bonification supporté par l'État à hauteur de 7,6 millions d'euros.

2021 est une année charnière où se clôture le Plan stratégique de la CCI- BF débuté en 2016. Comment évolue son taux d'exécution depuis 2019 et pensez-vous parvenir à relever le défi de l'achèvement des projets majeurs de votre mandature et à procéder au renouvellement démocratique de vos instances ?

Notre sommes engagés à amorcer la relance économique en poursuivant la mise en œuvre du Plan stratégique de la mandature (PSM) 2016-2021, qui a connu un taux d'exécution physique de 80,46 % en 2019, contre 79,68 % en 2018 et 74 % en 2017. Le taux d'exécution physique pour l'année 2020 est de 91,56 %. Ces statistiques nous rassurent sur la concrétisation des projets majeurs annoncés en début de mandature. Nous sommes donc convaincus, au vu de l'engagement de toutes les parties prenantes, de pouvoir atteindre un taux global de mise en œuvre satisfaisant pour la présente mandature. Toute chose qui permettra à la prochaine mandature de démarrer sur des bases solides et pérennes.

Bien entendu, notre mandat tire à sa fin et les élections consulaires se profilent déjà à l'horizon. J'invite donc l'ensemble des opérateurs économiques à s'intéresser au processus et à s'y impliquer afin de désigner, le moment venu, leurs représentants qui siégeront à l'Assemblée générale. Au demeurant, chacun devra faire prévaloir le sens de l'intérêt collectif en privilégiant le dialogue, la cohésion et la solidarité pour des élections libres, transparentes et équitables.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand (en collaboration avec la direction de l'Information et de la Communication de la CCI-BF)**

« Le patronat, un acteur important du dispositif éducation-formation et emploi »

L'homme d'affaires Appolinaire Compaoré, président du Conseil national du patronat burkinabè, dévoile les actions inscrites sur sa feuille de route de 2021, parmi lesquelles le lancement du programme RIPAQUE/BTP et l'installation des Conseils régionaux du patronat à Bobo-Dioulasso, Banfora et Koudougou.

Êtes-vous satisfait du bilan des activités du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) en 2020 ?
Appolinaire Compaoré : En dépit de la pandémie de Covid-19 qui a quelque peu freiné la mise en œuvre des activités, surtout en période de confinement, le taux d'exécution global en 2020, qui s'élève à 57,11 %, peut être considéré comme satisfaisant.

Quelles sont les actions marquantes inscrites à l'agenda du CNPB pour l'année 2021 ?
Elles sont nombreuses, mais les plus importantes à relever sont entre autres l'organisation de la rencontre gouvernement-patronat, la mise en place d'une société de cautionnement mutuel pour faciliter l'accès de nos membres au financement, et enfin l'intensification de l'exécution du Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage de type dual (PAFPA-Dual) financé par la Coopération suisse pour la période 2018-2022. Nous allons également lancer le projet « Renforcer l'insertion professionnelle par des apprentissages de qualité dans le secteur du BTP », ou RIPAQUE/BTP, financé par l'Union européenne pour la période 2021-2023, et participer au consortium chargé de l'exécution du projet « Environnement favorable au climat des affaires pour les jeunes et femmes entrepreneurs au Burkina Faso » financé par la coopération néerlandaise pour la période 2021-2024. Á cela s'ajoutent la mise en place des Conseils régionaux du patronat dans les trois grandes villes que sont Bobo-Dioulasso, Banfora et Koudougou, la participation au processus de relecture du code du travail débuté depuis 2017, l'organisation de la Nuit du meilleur employeur et enfin le renforcement des capacités des membres sur diverses thématiques.

Le CNPB compte plus de 80 groupements et associations professionnelles avec, pour membres de base, de grandes sociétés et PME. Quel est le budget de votre institution pour 2021 ?
En 2021, le budget s'élève à 359 millions de FCFA, et il est constitué en grande partie des cotisations des membres et des subventions des partenaires.

Quelle est l'implication du patronat dans la formation des jeunes ?
Depuis plusieurs années, le patronat est un acteur important du dispositif éducation-formation et emploi au Burkina Faso. En tant que mandant tripartite de l'Organisation internationale du travail (OIT) assurant le leadership dans ce dispositif, le patronat, de par ses membres regroupés dans l'Union nationale des établissements d'enseignement privé-laïc (UNEEP-L), compte sur toute l'étendue du territoire national plus de 1 000 écoles, centres et instituts de formation allant de la maternelle au supérieur. Trois étudiants ou élèves sur cinq sont inscrits dans le privé. En outre, pour améliorer l'adéquation formation-emploi et afin de satisfaire les besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée, le patronat exécute plusieurs projets et programmes. Citons, entre autres, le PAFPA-Dual (Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage de type dual), qui assure la formation de 8 000 jeunes dans les domaines de l'agro-sylvo-pastoral, du BTP, des mines et des TIC dans 6 régions du pays, ou encore le projet RIPAQUE/BTP qui concerne la formation duale de 600 jeunes dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

« Le PAFPA-Dual assure la formation de 8 000 jeunes dans les domaines de l'agro-sylvo-pastoral, du BTP, des mines et des TIC. »

Quels sont les pays qui soutiennent le patronat burkinabè dans le domaine de la formation ?
D'une manière générale, on recense presque tous les pays faisant partie de l'Union européenne, auxquels s'ajoute la Suisse, qui a d'ailleurs une représentation diplomatique dans notre pays.

Lors de votre élection en 2018 comme président du CNPB, vous avez présenté un plan stratégique de développement pour votre quinquennat. Comment évolue-t-il, quel est son coût et comment est-il structuré ?
Á l'issue de mon élection à la tête du CNPB, bien évidemment, mon plan d'action a été mis au profit de l'institution afin de renforcer son plan stratégique pour la période 2020-2024. Son coût est de 595 millions de FCFA et son exécution se poursuit normalement. Ce plan est structuré en 5 programmes: d'abord le renforcement des capacités du CNPB et de ses membres, ensuite le volet amélioration de la visibilité, de l'accessibilité et de l'image de marque du CNPB, en troisième lieu le renforcement de la capacité financière du CNPB, quatrièmement l'amélioration de la participation des employeurs au dialogue social public-privé et au dispositif éducation-formation et emploi, et enfin la diversification de l'offre de services par des activités innovantes et génératrices de revenus.

Le siège du patronat a reçu le 7 avril dernier des membres du Conseil national de l'économie informelle (CNEI). Quel a été l'apport du patronat au Forum de l'économie informelle qui, en 2019, a abouti grâce à votre implication à la création du CNEI ?
La contribution du patronat a été décisive dans la création du Conseil national de l'économie informelle (CNEI) en ce sens que près de 70 % de la population en milieux urbain et rural sont concernés par ce secteur. En outre, plusieurs associations du secteur informel en milieu urbain collaborent avec le patronat dans le domaine de la sous-traitance. Nous pensons que c'est un secteur qu'il faut encadrer et accompagner, d'où la création d'un poste de secrétaire chargé de l'économie informelle dans le bureau actuel du patronat. Cette fonction est revenue, tout naturellement, à l'actuel président de la CNEI.

Á Bamako en mars dernier, vous avez reçu de Mohammed Salia Touré, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le Prix du leadership africain pour la combativité, la résilience et l'intégration en votre qualité de patron des patrons burkinabè. Quelle est la portée de ce prix ?
Ce prix m'a en effet été décerné le 13 mars 2021 à Bamako par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle en raison de mon parcours dans les affaires, qui n'est plus un secret pour personne. Je ne suis pas allé à l'école, je n'ai pas de diplômes, je me suis investi très jeune dans les affaires. C'est ma persévérance, le don de soi et le flair qui ont été déterminants dans ma réussite dans le business. Ce prix représente la reconnaissance du gouvernement malien pour le *self-made-man* que je suis. Parti de rien, je suis aujourd'hui à la tête d'un groupe dont les sociétés sont implantées dans plusieurs pays de la sous-région. Je remercie le gouvernement du Mali de m'avoir honoré par cette distinction.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Le Prix du leadership africain représente la reconnaissance du gouvernement malien pour le self-made-man *que je suis. »*



CNPB

Appolinaire Compaoré, président du Conseil national du patronat burkinabè.

CNPB

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE

45 ans

au service du développement des entreprises du secteur privée

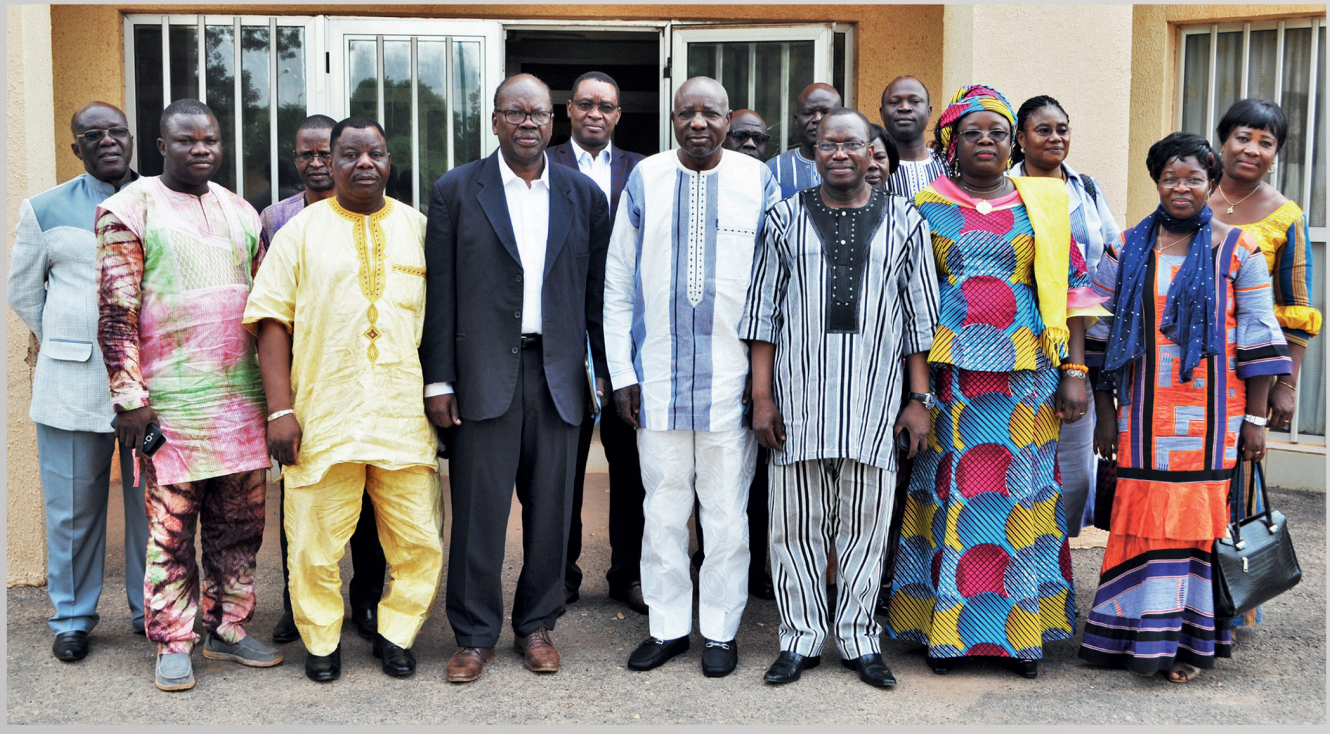

PLUS DE 60 000 ENTREPRISES NOUS FONT CONFIANCE

Rejoignez-nous pour vous faire entendre

www.patronat.bf

25 33 03 09

Maison de l'entreprise du Burkina Faso

LES BAILLEURS DE FONDS SOUTIENNENT LES FEMMES ET LES JEUNES

Coopération allemande (GIZ), Coopération belge (Enabel), Banque islamique de développement (BID) avec son programme BRAVE Women touchant un demi-millier de PME dirigées par des femmes… Au-delà de la Banque mondiale, son partenaire historique, la MEBF a su diversifier les soutiens financiers dont elle bénéficie.

Oumarou Yugo, bien connu du monde des affaires au Burkina Faso et dans la sous-région en tant que manager et membre de plusieurs institutions dont la Chambre de commerce, a pris en février 2021 ses fonctions de président du conseil d'administration (PCA) de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF), alors même que le nouveau Plan stratégique de développement pour la période 2020-2024 venait de démarrer. Avec ce plan, le CA ambitionne de faire de la MEBF une plate-forme intégrée de services à valeur ajoutée propre à contribuer à la compétitivité et à la promotion du secteur privé burkinabè *(lire notre encadré)*. Un objectif au service duquel les bailleurs de fonds jouent un rôle déterminant, car leur appui à cette institution lui permettrait de devenir, aux dires d'Oumarou Yugo, *« l'expression vivante d'un partenariat public-privé en cohérence avec notre slogan, qui prône l'excellence dans la synergie »*. La Banque mondiale (BM) est l'institution financière internationale avec laquelle la MEBF a le plus travaillé. Une relation ancienne puisqu'elle remonte au 10 septembre 2002, date de création de la MEBF. En près de vingt ans, plusieurs projets initiés par la BM au profit de la MEBF ont fait l'objet d'un financement global de plus de 40 milliards de FCFA. La BM a été le principal artisan, aux côtés de l'État et du secteur privé burkinabè, de l'édification d'une Maison de l'entreprise. *« C'est d'ailleurs la BM qui a financé la construction du siège de la MEBF, et nous lui devons en grande partie le succès que nous connaissons aujourd'hui.*

Le groupe de la BID accorde environ 8 millions de dollars au profit des femmes entrepreneurs.

Le dernier projet que nous avons mis en œuvre a été clôturé en novembre 2020, mais nous échangeons sur de nouvelles perspectives pour 2021, en lien avec les orientations de notre nouveau plan stratégique », fait remarquer le PCA.

Toutefois, la MEBF a eu soin de diversifier ses partenaires financiers. Ainsi, la Banque islamique de développement (BID) vient de lui fournir un financement d'environ 8 millions de dollars dédiée à BRAVE Women, un programme d'assistance à la résilience des entreprises à valeur ajoutée. Un accord de financement qui résulte du partenariat fructueux entre le groupe de la BID et le gouvernement burkinabè. Ce programme, qui court sur la période 2020-2023, vise à améliorer la résilience d'un demi-millier de PME dirigées par des femmes dans des contextes fragiles.

Ce nouveau projet met au service des bénéficiaires le capital d'expériences de la MEBF en gestion de projets et en programmes de soutien aux entreprises. *« C'est le même objectif poursuivi en ce moment avec l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) et l'Agence belge pour le développement (Enabel) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de renforcement des compétences entrepreneuriales et managériales des PME au Burkina Faso, qui concernera également la promotion de l'emploi et l'autonomisation des jeunes »*, nous révèle Oumarou Yugo.

Paul de Manfred

Créer une entreprise en ligne, c'est facile et sécurisé avec la MEBF !

Depuis le 23 mars 2020, la MEBF a mis en service sa plate-forme de création d'entreprise en ligne sous la tutelle du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Cette innovation entre dans le cadre de la politique d'amélioration du climat des affaires au Burkina Faso. Finies donc les longues attentes pour créer son entreprise ! Cette innovation digitale vient apporter un vrai plus dans la facilitation des initiatives entrepreneuriales. Dénommée «e-création », cette plate-forme s'adresse à tous les Burkinabè, qu'ils soient sur le territoire national ou membres de la diaspora. Elle est accessible au moyen de l'URL https://www.creerentreprise.me.bf. **P. de M.**

« Nous travaillons à renforcer le positionnement de l'institution »

Président du conseil d'administration de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso, l'homme d'affaires Oumarou Yugo précise que de sa création jusqu'en 2019, la MEBF a créé plus de 30 000 emplois et mobilisé plus de 17 milliards de FCFA de financements bancaires au profit des PME.



Oumarou Yugo, président du conseil d'administration de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso.

Assane Ouédraogo

Á la 17e Assemblée générale ordinaire de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF) tenue le 11 février dernier, vous avez été élu à l'unanimité président du conseil d'administration (PCA) pour trois ans, alors que le plan stratégique de développement 2020-2024 était déjà élaboré. Quels sont les axes majeurs de ce plan ?

Oumarou Yugo : C'est avec une fierté légitime que j'ai accepté de servir au plus haut sommet la Maison de l'entreprise du Burkina Faso, l'une des structures incontournables en matière d'appui à la promotion du secteur privé. J'ajoute que j'ai contribué à en poser les premières pierres depuis les années 2000. Après plus de 19 ans d'actions fructueuses au profit du secteur privé, la MEBF a engrangé de nombreux acquis et a eu un fort impact sur le secteur privé national et sous-régional. Grâce à nos actions de plaidoyer et à notre expertise, nous avons fortement contribué à l'adoption et à la mise en œuvre de réformes et de programmes majeurs favorables au climat des affaires au Burkina Faso ainsi qu'au développement de l'entrepreneuriat et de l'expertise nationale, avec notamment plus de 30 000 emplois créés et plus de 17 milliards de FCFA de financements bancaires mobilisés au profit des entreprises à fin 2019. J'ai conscience du fait qu'il s'agit d'une grosse responsabilité d'être le président de cette organisation, surtout au moment où elle déploie un plan stratégique ambitieux que je devrai conduire avec les orientations de toute l'équipe, car je suis entouré de femmes et d'hommes pétris d'expérience, de compétences et de valeurs. Je veux parler du conseil d'administration et de la direction générale, qui orchestrent et dirigent efficacement les équipes pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés. Le secteur privé compte sur nous pour mettre en œuvre les trois axes du plan stratégique : le renforcement de l'offre de services aux entreprises, la contribution à l'amélioration du climat des affaires et l'amélioration des performances organisationnelles.

Avec ce nouveau plan stratégique, pensez-vous parvenir à faire de la MEBF une plate-forme intégrée de services à valeur ajoutée qui contribue à la compétitivité et à la promotion du secteur privé ?
Nous nous sommes effectivement engagés pour l'atteinte de cet objectif majeur. Nous y travaillons depuis 2020 sur la base des orientations stratégiques et des plans d'action fixés. À cette fin, la MEBF mettra en place une gamme de services diversifiés, innovants et adaptés aux besoins des entreprises et de ses clients. Cela va de pair avec la poursuite et l'intensification des actions en matière d'amélioration du climat des affaires. Dans un contexte général difficile où le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire et sanitaire sans précédent, les attentes du gouvernement et du secteur privé vis-à-vis de la MEBF sont très fortes. En plus de la célérité attendue dans la délivrance des actes administratifs dédiés au secteur privé, nous devons impérativement travailler à l'identification et à la formulation de projets ainsi qu'à la mobilisation de ressources auprès des partenaires techniques et financiers pour le renforcement des capacités des entreprises et l'animation efficace du dialogue public-privé. Le gouvernement nous soutient dans notre démarche : nous sommes allés nous présenter à lui et dérouler notre plaidoyer pour une MEBF au service de la satisfaction des attentes fortes du secteur privé. Nous avons été grandement réconfortés par cette oreille attentive du gouvernement.

« Le Burkina Faso, à travers son secteur privé, est dans une dynamique de relance économique. »

La MEBF est fortement investie dans l'une de ses missions : l'appui-conseil aux entreprises ainsi que leur information et leur orientation. Arrivez-vous à le faire de manière satisfaisante ?
Nous tentons de contribuer au mieux au développement des entreprises à travers les pôles d'intervention de la MEBF, au nombre desquels l'appui-conseil, le renforcement des capacités des entreprises ou encore l'information économique et commerciale destinés au secteur privé. Á ce sujet, chaque année, des formations adaptées sont offertes aux porteurs d'initiatives économiques, aux porteurs de projets d'entreprise, aux chefs d'entreprise et d'organisation professionnelle. Nous proposons des causeries économiques, en synergie avec de nombreux partenaires, pour renforcer les compétences des acteurs du secteur privé en vue d'une meilleure compétitivité de leurs entreprises et du développement de leurs affaires. Nous avons mis en place des outils comme le Service de facilitation du financement des entreprises (SEFAFI) et le Programme économique de reconversion souple à l'attention des retraités et futurs retraités que nous appelons « le Pantouflage ». Ces activités sont indispensables, sachant qu'à travers son secteur privé, le Burkina Faso est dans une dynamique de relance économique. La MEBF, en bonne intelligence avec la Chambre de commerce et d'industrie, a beaucoup aidé les entreprises à parer aux impacts du Covid-19. Elle continuera de jouer le rôle qui est le sien, en tant que centre de services intégrés au profit des entreprises privées et des groupements professionnels.

Quelles sont vos priorités pour 2021 ?
De nombreux défis figurent sur mon agenda pour la MEBF. Avec le conseil d'administration et la direction générale, nous travaillons à digitaliser davantage nos prestations et à repenser le mode d'action et de mobilisation de ressources pour renforcer le positionnement de l'institution et le plaidoyer à son profit. Ces priorités vont avec le raffermissement des principes de gouvernance, qui font la force et la fierté de la Maison, ainsi que la consolidation des résultats atteints en 19 ans de parcours. Tout cela s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2024.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Bio

Oumarou Yugo, né en 1962 à Ouagadougou, est depuis le 11 février 2021 président du conseil d'administration de la MEBF, une organisation qu'il sert depuis sa création. D'ailleurs, c'est un homme très connu du monde des affaires, aussi bien au Burkina Faso qu'à l'international. Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, d'un BTS en action commerciale et d'un BESS 1er degré, il est le patron de plusieurs entreprises actives dans l'industrie et les services : Kora Finance, IBC, groupe Wep SARL et Afrique Elec S.A. Il est membre du Club des hommes d'affaires franco-burkinabè, de l'Association des professionnels en énergie, de Nepad Burkina, du Cercle des jeunes chefs d'entreprises et du Cercle international des décideurs, organisations du secteur privé dont la faîtière est la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, où il assume les fonctions de vice-président dans le bureau consulaire et préside le Comité de pilotage d'Africallia, le forum ouest-africain de développement des entreprises.
Sportif professionnel depuis 40 ans, il est président de la Fédération burkinabè de karaté-do et de la région ouest de l'Union des fédérations africaines de karaté. Pour son mérite personnel et les services éminents rendus à la nation, il a été fait chevalier de l'ordre de l'Étalon par la Grande Chancellerie des ordres burkinabè.

« Nous allons ouvrir dix agences cette année »

Le directeur général de la Banque Commerciale du Burkina (BCB) Ali Bashir Karwa indique fièrement que, de 2019 à 2020, le produit net bancaire a progressé de 47,93 %, passant de 6 874 à 10 169 millions de FCFA.

Au cours des trois dernières années, dans quelles proportions vos chiffres-clés ont-ils évolué ?
Ali Bashir Karwa : La BCB est l'une des banques pionnières du Burkina Faso, avec une profonde connaissance du secteur économique et financier, qu'elle accompagne depuis plus de trois décennies. Les efforts continus déployés pour s'adapter aux dynamiques du marché et améliorer le service offert à la clientèle font qu'entre 2019 et 2020, nous avons connu une embellie due à une nette croissance. En effet, en matière d'encours de crédits distribués, la banque a enregistré une progression de 33,19 %. Le produit net bancaire a progressé de 47,93 %, passant de 6 874 à 10 169 millions de FCFA. Le résultat net progresse quant à lui de 216,48 % par rapport à 2019.

La progression fulgurante du PNB témoigne des efforts fournis par votre banque pour remonter la pente après une traversée du désert. Peut-on connaître les raisons de cette embellie et ses conséquences en termes de positionnement ?
La BCB a, en l'espace d'une année, de 2019 à 2020, observé des performances particulières dont nous sommes raisonnablement fiers, bien évidemment, sans un soupçon d'orgueil. En effet, le coefficient d'exploitation est passé de 103 % en juin 2019 à 59,49 % en novembre 2020 et, de juin 2019 à septembre 2020, le total bilan a progressé de 42,42 %, soit une variation de 70 milliards de FCFA. Comme incidence heureuse, la BCB quitte la 10e place pour la 7e au niveau du classement interbancaire suivant le total bilan. Ces nouveaux chiffres indiquent à souhait la combinaison de deux facteurs gagnants : la vision des premiers dirigeants couplée à l'engagement infaillible du personnel. Sous l'impulsion du conseil d'administration, il a fallu réduire les charges et développer les produits à grande valeur ajoutée en créant une Direction commerciale et du réseau et une Direction de la monétique et de la digitalisation. Cette stratégie a été portée à bout de bras, dans un sursaut collectif, par un personnel déterminé.

Peut-on avoir un aperçu du poids de la BCB sur la place financière de Ouagadougou ? Une réflexion est-elle en place pour renforcer sa politique de proximité ?
À la Banque Commerciale du Burkina, le verbe comprendre occupe une place centrale et conduit notre stratégie prospective. Ainsi, nous rapprocher du client pour cerner au mieux ses besoins afin de lui offrir une solution sur mesure reste la ligne conductrice de notre démarche client. Nous sommes en pleine expansion de notre réseau d'agences et de GAB. Notre banque compte à ce jour 18 points de vente et nous allons ouvrir dix agences cette année 2021 pour un meilleur maillage du territoire national, et ce dans le double but de consolider notre partenariat avec notre aimable clientèle et d'aller à la conquête d'une nouvelle clientèle.

Comme directeur général de la BCB, vous avez reçu le Prix africain de développement en octobre 2020. Votre DGA a été élevé au rang de chevalier de l'ordre de l'Étalon en décembre 2020. Ces distinctions récom-

Bio

Ali Bashir Karwa, directeur général de la Banque Commerciale du Burkina (BCB), peut se prévaloir d'une très solide expérience dans le domaine bancaire. Titulaire d'un diplôme supérieur en comptabilité de l'Institut supérieur de science administrative et financière, il se définit lui-même comme *« un produit du secteur bancaire »* eu égard au fait qu'il y a consacré la quasi-totalité de sa carrière professionnelle, soit plus de 42 ans d'une expérience pratique riche et variée qui l'a conduit à exercer ses compétences, et même son expertise, dans de nombreux pays.
Qu'on en juge : c'est en 1973 qu'il intègre son premier poste à la Libyan Foreign Bank de Tripoli. Il assumera ensuite au Tchad, en 1995, les fonctions de co-liquidateur d'une banque. Au rang des nombreux postes à responsabilités qui lui échoient ensuite, citons ceux de directeur de la comptabilité, directeur général adjoint et directeur général dans des banques au Tchad, en Mauritanie, au Niger, au Mali, au Burkina Faso, au Bénin et en Côte d'Ivoire. En 2014, il préside au destin de la BSIC Tchad en qualité de directeur général lorsque sonne l'heure d'une retraite que l'on jugerait de prime abord amplement méritée et à laquelle il est naturellement admis. Pourtant, nous sommes en 2021 et ce fringant jeune homme s'enthousiasme des résultats obtenus ces dernières années par la BCB, un établissement florissant dont les rênes lui ont été confiées…


Assane Ouédraogo

Ali Bashir Karwa, directeur général de la Banque Commerciale du Burkina.

pensent-elles la qualité du management de la BCB et comment ont-elles été célébrées par le personnel de la Banque ?
L'année 2020 a été une année couronnée par deux distinctions honorifiques pour la banque. Successivement, la BCB, à travers ma modeste personne, fut distinguée à Kigali en novembre 2020 par le Prix africain de développement, une reconnaissance continentale, et un mois après, en décembre, notre directeur général adjoint Hubert Léandre Kabré fut à son tour élevé au rang de chevalier de l'ordre de l'Étalon par le président du Faso. Nous nous réjouissons de toutes ces marques de reconnaissance et osons espérer que c'est également la qualité du management qui est remarquée et primée. Mais pour sûr, nous sommes convaincus et honorés de l'adhésion unanime du personnel à la vision imprimée. Heureux, nous avons tous accueilli et célébré ces distinctions dans un esprit de convivialité et de collégialité sans équivoque.

Actuellement, bon nombre de banques burkinabè se lancent dans un processus de digitalisation de leurs services. Où en est la BCB dans la mise en route de ce chantier prioritaire ?
Le numérique est un atout majeur qui réoriente l'offre bancaire tout en apportant le dynamisme de nouvelles perspectives. Ainsi et en toute logique, les réformes en chantier au sein de notre institution octroient une importance sans pareille à cette impérieuse donne par la création d'une Direction de la monétique et de la digitalisation. Nous pouvons assurer à notre clientèle que la BCB est bien avancée dans ses travaux pour lui présenter davantage d'e-solutions et d'e-services innovants.

Pour 2021, quels sont vos objectifs prioritaires ?
Nous sommes avant tout une banque d'accompagnement, une banque à l'écoute et disponible pour faciliter l'atteinte des objectifs personnels de chaque client. Chaque client a une importance particulière pour notre banque. Nous inscrivant dans cette perspective de satisfaction, nous continuons de dérouler notre réseau d'agences et de guichets pour un maillage optimal du territoire. Nos services digitaux et monétiques suivent la même cadence afin d'imprimer un rythme novateur et audacieux à l'offre bancaire au Burkina Faso. Enfin, nous ne saurions conclure sans aborder l'idée du renforcement du capital humain, clé de voûte du succès de toute entreprise.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

« Les capacités à offrir des opportunités aux entreprises restent fortes »

Optimiste sur les perspectives de développement de Fidelis Finance, l'administrateur et directeur général du groupe, Abdoulaye K. Sory, dresse le bilan de son plan stratégique « Élan 2021 » grâce auquel, en quatre ans d'exercice, les nouveaux crédits ont été multipliés par 2,5, s'affichant en 2020 à 28 000 millions de FCFA.



Fidelis Finance

Abdoulaye K. Sory, administrateur et directeur général du groupe Fidelis.

Votre plan d'affaires 2017-2021 dénommé « Élan 2021 » va se clôturer cette année. Avez-vous atteint vos objectifs majeurs ?

Abdoulaye K. Sory : À un an du terme du plan d'affaires dénommé « Élan 2021 » qui a été adopté en novembre 2016, Fidelis Finance a fait des progrès significatifs. Les indicateurs d'activités et les performances de rentabilité ont tous évolué suivant les tendances projetées. Ainsi, en quatre exercices, nous avons multiplié par 2,5 le niveau annuel des nouveaux crédits, qui s'affichent à 28 000 millions de FCFA en 2020, alors que les encours de nos prêts aux PME ont crû en moyenne de 15 % par an pour s'élever à 56 000 millions. Le capital social a été porté de 4 592 à 6 200 millions de FCFA, soit une amélioration de 35 %, et le réseau a été renforcé avec l'ouverture de deux nouvelles agences en Côte d'Ivoire, dont celle de Bouaké. Le projet de construction des locaux devant abriter le siège de la société a démarré en novembre 2019 pour une durée de deux ans. Enfin, au cours des dix dernières années, notre établissement a injecté plus de 150 000 millions de FCFA dans le financement des projets des PME au Burkina Faso. C'est dire que la mise en œuvre du plan d'affaires Élan 2021 va bon train. Toutefois, le contexte de Covid-19 nous amène à réajuster les objectifs de 2021.

Affichez-vous une réelle satisfaction sur l'évolution des indicateurs de performance de la filiale ivoirienne ?

Fidelis Finance Côte d'Ivoire a équilibré ses comptes en 2017, soit deux exercices pleins après le démarrage de ses activités. Notre stratégie sous-régionale est plus à la conquête de nouvelles parts relatives de marché dans ce pays.

Comment Fidelis Finance mobilise-t-il ses ressources destinées au financement des besoins des PME ?

Par son statut d'établissement financier à caractère bancaire, Fidelis Finance n'est pas autorisé à collecter

Forte de plus de 20 ans d'expérience éprouvée, la société Fidelis Finance est un établissement financier à caractère bancaire spécialisé dans le leasing, le factoring et autres crédits aux PME. Elle est présente au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, et son capital de 6 200 millions de FCFA est détenu à 86,3 % par les institutionnels que sont AfriCapital, FBDES, la BOAD, la BIDC, le FSA, et à 13,7 % par d'autres personnes morales et le personnel.
Fidelis Finance détient par ailleurs la majorité des parts dans deux sociétés en matière civile et immobilière (SCI) créées au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, avec chacune un capital social de 500 millions de FCFA.

l'épargne du public. Il mobilise ses ressources à au moins 30 % auprès des banques de la place, et à plus de 70 %, auprès des institutions de financement sous-régionales ou internationales en Afrique, en Europe ou aux États-Unis. Forte en effet de la qualité de son actionnariat, de sa gouvernance d'entreprise et de sa réputation de bon risque, notre société jouit de la confiance de ses partenaires qui lui prêtent des ressources adéquates et suffisantes pour financer les besoins des entreprises de ses pays d'implantation. C'est le lieu ici de remercier les banques partenaires qui nous font confiance et ces institutions ou fonds d'investissements dont les lignes de crédit accompagnent le développement de nos activités. Je citerai sans être exhaustif la BOAD, la BIDC, le FSA, la BAD, DWM, Lions Head, Symbiotiques, Oickocredit, Incofin, Triple Jump, Blueorchard, la Banque Islamique, Nordfund, etc. Ces partenaires nous ont permis de mobiliser plus de 100 000 millions de FCFA sur les quatre dernières années pour financer les besoins des entreprises.

Quels changements majeurs le Covid-19 va-t-il occasionner sur les activités de Fidelis Finance ?
La nouvelle normalité induite par la pandémie de Covid-19 a nécessité des ajustements structurels et opérationnels au sein de notre société. Dès le premier trimestre 2020, nous avons conduit auprès de notre clientèle une étude empirique qui avait pour objectif de mesurer son degré d'exposition à la crise et d'évaluer les nouveaux besoins induits par celle-ci. Les résultats de cette étude nous ont permis une meilleure mise en œuvre des mesures d'accompagnement prises par la BCEAO (report d'échéances), un recentrage de nos financements sur nos clients en portefeuille, et enfin la mobilisation de plus de 12 millions d'euros de ressources destinées à accompagner les PME mises en difficulté. Par ailleurs, l'organisation du travail de nos équipes a été modifiée pour faciliter l'observation des mesures barrière, et notre politique de prise de risques a été révisée par le conseil d'administration. Je voudrais saluer le courage et l'abnégation au travail de nos équipes, la confiance que nos partenaires investisseurs ont en la résilience de notre société qui, elle-même, fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation et est dotée d'une vision d'entreprise aux fondements solidement ancrés dans son environnement.

En termes de gouvernance, pourquoi avez-vous jugé nécessaire d'instaurer un afterwork mensuel pour célébrer les dates d'anniversaire ou d'autres événements heureux qui marquent la famille Fidelis Finance ?
C'est justement afin de permettre aux membres du personnel de se retrouver en famille et de célébrer ensemble des moments particuliers pour les uns et les autres que le concept de l'afterwork a été élaboré. Il repose essentiellement sur le partage et la convivialité. C'est un excellent moyen de développer des relations cordiales empreintes de respect au sein de l'entreprise, de fédérer les équipes et de célébrer les événements heureux. C'est également l'occasion de présenter les nouveaux collaborateurs et de mieux les intégrer dans la vie de l'entreprise. C'est une occasion pour les cadres et les agents de se côtoyer librement autour de la direction générale. Certaines barrières tombent réellement et laissent place à des instants de réjouissance qui renforcent les liens. En plus de cet afterwork mensuel, des sorties de détente sont également organisées par le bureau de la mutuelle afin de fédérer les membres du personnel et leurs familles dans l'union et la solidarité.

Quelles sont les nouvelles perspectives de développement pour Fidelis Finance dans ce contexte de la pandémie aux rebondissements multiples ?
En dépit de la situation de crise qui se prolonge, il y a de bonnes raisons pour nous d'être optimistes : les capacités de nos pays d'implantation à relancer leurs économies et à offrir de nouvelles opportunités aux entreprises restent fortes. L'économie burkinabè a été très résiliente avec un taux de croissance du PIB de 2,5 % en 2020, et les chiffres du premier trimestre montrent une bonne reprise au Burkina Faso avec 3,1 % et en Côte d'Ivoire avec 3,5 %. Notre établissement est dans la logique de saisir les opportunités de ces rebonds économiques pour accompagner davantage les PME dans leurs efforts de gestion des effets de la crise ou leurs efforts de développement. De nouveaux défis à relever dans le cadre de notre nouveau plan d'affaires 2021-2025.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

L'ARTISANAT REPRÉSENTE PRÈS DE 30 % DU PIB

À sa manière, le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat œuvre à la transformation de l'économie burkinabè, avec un agenda des plus chargés jusqu'à la fin de l'année.

Depuis sa prise de fonctions le 5 février 2018 à la tête du département du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, le ministre Harouna Kaboré travaille à transformer encore l'économie avec la valorisation des produits locaux et un soutien plus important apporté aux petites et moyennes entreprises (PME). Les activités s'accumulent sur son agenda pour le reste de l'année 2021.

En effet, son département s'active déjà pour la traditionnelle rencontre nationale État/secteur privé prévue les 27 et 28 septembre prochain à Bobo-Dioulasso sur le thème « L'accord de la Zone de libre-échange continentale en Afrique (Zlecaf) : défis et opportunités pour la transformation structurelle de l'économie burkinabè ». Ce sujet arrive à point nommé puisque la Zlecaf est entrée en vigueur le 1er janvier dernier. La conviction du ministre Kaboré est que le secteur privé burkinabè pourrait tirer un meilleur profit des opportunités de la Zlecaf, à condition de mettre l'accent sur la promotion des produits des filières porteuses et sur une *« transformation accrue »*. Avant cette rencontre nationale État/secteur privé, des concertations régionales et sectorielles ont réuni plusieurs groupes d'intérêt : Agriculture, environnement et ressources animales, Sécurité, travail, justice et emploi, Bâtiments et travaux publics (BTP), ou encore Commerce, industrie, énergie et mines. Du 22 au 28 octobre, le ministère dirigé par Harouna Kaboré doit relever le défi de l'organisation de la 3e édition du Salon régional de l'artisanat (SARA) à Ziniaré, dans la région du Plateau central. Cette manifestation, qui se tient tous les deux ans hors Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), aura pour thème « Développement de l'artisanat dans les régions, facteur de résilience des populations, de création d'emplois et de revenus ».

La Zlecaf est entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

Des élections consulaires en vue

Le SARA permettra aux artisans burkinabè de se remettre de l'annulation – pandémie de Covid-19 oblige – de la 16e édition du SIAO qui devait se dérouler du 29 octobre au 8 novembre 2020. Au Burkina Faso, faut-il le rappeler, l'artisanat est le troisième secteur pourvoyeur d'emplois : selon les chiffres officiels, il occupe plus de 2 millions de personnes et contribue pour près de 30 % à la formation du produit intérieur brut (PIB). En avril dernier, le directeur général du SIAO Dramane Tou détaillait certaines activités prévues pour la 3e édition du SARA : une exposition-vente de produits artisanaux, une compétition entre artisans, des rencontres professionnelles, des animations culturelles et la présence d'un espace restauration. Les trois meilleurs artisans seront récompensés avec des prix en espèces et en nature. Les 1er, 2e et 3e percevront respectivement un million, 500 000 et 250 000 FCFA. Chacun disposera aussi gratuitement d'un stand climatisé de 700 000 FCFA à la prochaine édition du SIAO.

Autre événement non moins important programmé à l'agenda du ministère du Commerce, l'organisation des élections consulaires prévues le 14 novembre prochain. Les mandats de cinq ans des élus consulaires, répartis en trois catégories (commerce, industrie et services) étant arrivés à terme, un renouvellement de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) s'impose. Les inscriptions sur les listes électorales ont lieu du 2 au 22 août 2021. Dans la perspective de ces élections, un décret adopté en Conseil des ministres le 24 février dernier apporte quelques innovations. Le nombre de sièges à pourvoir passe de 151 à 170 et, selon les explications données par le président de la Commission d'organisation des élections consulaires Bernard Zougouri lors d'une rencontre courant juillet dernier, la province est devenue une circonscription électorale. *« Cette année, pour une bonne conduite du processus électoral, on a souhaité que les membres qui sont engagés dans le processus prêtent serment. Ce qui a été fait »*, a-t-il ajouté.

Patrick Kader Karantao

SONABHY

Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures



« Une entreprise citoyenne au service de l'économie et du consommateur Burkinabè »



CONTACTS

OUAGADOUGOU
01 BP 4394 Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 25 43 00 01/25 43 00 34

BINGO
Tél. : (+226) 25 31 56 31/32

BOBO-DIOULASSO
01 BP 1104 Bobo-Dioulasso 01
Tél. : (+226) 20 97 01 97

www.sonabhy.bf

10 milliards de FCFA d'investissements prévus en 2021

Un programme d'investissements d'environ 80 milliards de FCFA a été lancé en 2020 par Hilaire Kaboré, le directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY). Au terme de ces chantiers attendus fin 2022, la société aura multiplié sa capacité de stockage par trois et modernisé ses installations d'exploitation.

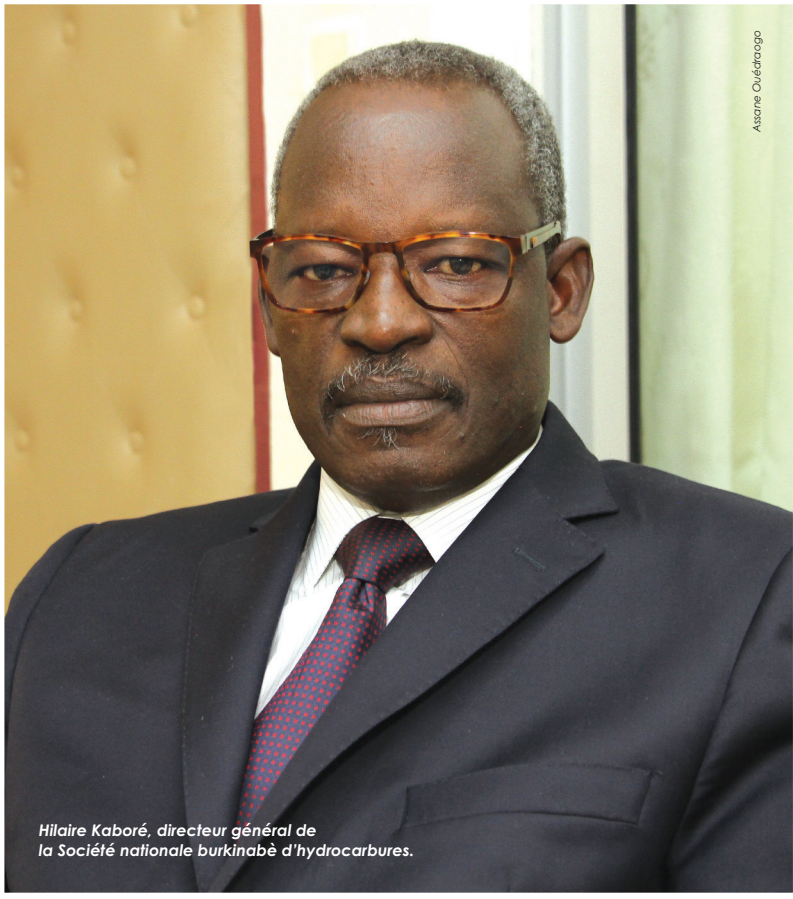
Assane Ouédraogo

Hilaire Kaboré, directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures.

Á la tête de la SONABHY depuis le 10 mai 2017, quel bilan pouvez-vous établir en termes de gouvernance et de promotion du dialogue social au sein de l'entreprise ? Votre société applique-t-elle un quota genre ?

Hilaire Kaboré : Très difficile de répondre à votre question. En matière de dialogue social, c'est très probablement l'avis des bénéficiaires qui compte le plus. Je n'ai pas eu un héritage facile. Les attentes sont nombreuses et la SONABHY connaît une floraison de réclamations, collectives ou individuelles, de demandes en tous genres. Ma volonté de répondre à ces attentes est constante. Je sais aussi que je ne pourrai donner satisfaction à toutes. Certaines attentes sont fondées, d'autres le sont peut-être moins. Nous avons pu trouver des solutions à certaines réclamations, principalement collectives. D'autres sont toujours en traitement et certaines solutions nécessitent des réformes profondes ou impliquent des décisions de niveaux supérieurs. Certaines situations ont évolué en contentieux. Ma démarche de promotion du dialogue social est basée fondamentalement sur la communication. Ma porte est ouverte en permanence aux partenaires sociaux et à chaque agent de la SONABHY. Nous nous sommes même débarrassés de tout protocole à ce niveau, et je reçois souvent sous quelques minutes sur demandes au téléphone. Nous avons par ailleurs une rencontre trimestrielle entre partenaires sociaux et la direction générale représentée par le directeur des ressources humaines, avec un suivi de la mise en œuvre des points discutés. J'ai un dialogue direct avec le personnel lors d'assemblées générales organisées de façon ordinaire deux fois par an sur chacun des sites de la société et, de façon extraordinaire, chaque fois que de besoin, à mon initiative ou à la demande des partenaires sociaux.

S'agissant de la gouvernance, je pense pouvoir dire que les avancées sont plus visibles. Nous nous sommes appuyés sur des commissions de travail internes et des

audits et études externes pour renforcer la gestion de nos activités. La SONABHY a aussi un système de management de la qualité qui fonctionne bien, avec des équipes très dynamiques. L'amélioration de nos résultats doit beaucoup à une meilleure maîtrise des cycles d'importation et de vente. Les questions de sécurisation du recouvrement des produits de vente sont réglées. La gestion des immobilisations a été réorganisée. De nombreux travaux sont en cours d'achèvement pour doter la société de plus de référentiels et d'outils modernes de gestion : un nouveau plan stratégique attend d'être validé, la mise en place de la comptabilité analytique est en phase d'achèvement, la refonte du progiciel de gestion intégrée est presque terminée, une étude de gestion des ressources humaines (GRH) est en cours, les comptes des quatre derniers exercices seront soumis à une revue approfondie durant l'année 2021, etc. C'est un engineering quasi complet de la société qui a été ainsi engagé pour adapter sa gestion aux exigences du moment.
Pour ce qui est du genre, il n'y a pas véritablement de quota genre à l'entrée à dans la société. Le ratio est d'environ 20 %, et il est principalement bon dans l'encadrement moyen avec un taux de 50 %, puis dans l'encadrement supérieur (25 %), et très bas dans la catégorie employés et ouvriers.

« En 2020, la SONABHY a retrouvé une trésorerie positive, ce qui ne lui était plus arrivé depuis au moins une décennie. »

En matière de formation et de renforcement des capacités du personnel, quelle est la politique de la SONABHY visant notamment à permettre à ses collaborateurs de s'adapter aux évolutions du secteur ?
Les efforts de formation se poursuivent. Ce volet est d'autant plus important que notre société connaît une véritable rupture de compétences et une insuffisance d'effectifs. La SONABHY a trente-cinq ans et la plupart des cadres qui ont engagé sa construction sont en fin de carrière. En 2020-2021, une quarantaine d'emplois ont été stabilisés et une soixantaine de nouveaux agents ont rejoint la société. De nouveaux recrutements sont planifiés en 2021. L'étude GRH en cours devra mieux outiller notre société en termes de politique de formation et de gestion des carrières.

En octobre 2020, la SONABHY a donné le coup d'envoi des travaux d'extension de ses installations de dépôts dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Quel est le coût de cet investissement visant à augmenter les capacités de stockage ?
Le coût global des investissements lancés en octobre 2020 est d'environ 80 milliards de FCFA. Au terme de ces chantiers attendus pour le second semestre 2022, la SONABHY aura multiplié sa capacité de stockage par trois et modernisé ses installations d'exploitation. D'autres projets démarreront en 2021 pour un coût d'environ 10 milliards de FCFA. Après ces projets d'extension et de modernisation des dépôts existants en 2022, un autre cycle d'investissements d'une importance similaire à celui de 2020 devra être lancé pour la construction de nouveaux dépôts et la déconcentration des activités de la SONABHY.

En 2019, la SONABHY a réalisé un résultat net bénéficiaire de 41,876 milliards de FCFA, en progression de 8,45 % par rapport au résultat de l'exercice précédent. Quelle a été la situation en 2020 par rapport à 2019 ?
Les résultats de 2020 sont de l'ordre de 32 milliards de FCFA, en baisse importante donc par rapport à 2019, de l'ordre de 20 %. Ils restent toutefois bien meilleurs que nos résultats d'il y a quelques années (11 milliards en 2016). Cette baisse est principalement liée à la pandémie de Covid-19 qui a eu des impacts sur les volumes vendus mais a aussi engendré des dépréciations de valeur de nos stocks. Toutefois, en 2020, la SONABHY a retrouvé une trésorerie positive, ce qui ne lui était plus arrivé depuis au moins une décennie. La SONABHY a très bon espoir de redresser la barre de ses résultats en 2021.

En 2021, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?
Les priorités en 2021 sont la consolidation de l'outil d'exploitation, le renforcement des ressources humaines et celui de la gouvernance. La consolidation de l'exploitation, c'est la mise en œuvre des projets d'infrastructures à l'intérieur du pays, mais c'est aussi le renforcement du positionnement de la société sur ses corridors d'importation et sur le marché pétrolier. Le renforcement des ressources humaines englobe les recrutements, le renforcement des capacités, le renforcement de la motivation et de l'engagement du personnel ainsi que l'amélioration du climat social. Il est en particulier attendu de l'étude GRH la mise à disposition d'outils de gestion des ressources humaines modernes assurant la transparence et l'équité. La consolidation de la gouvernance passera par la finalisation des travaux et études en cours pour une meilleure maîtrise des activités, une amélioration de leur rentabilité et la satisfaction de nos clients et des consommateurs burkinabè.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Le consommateur burkinabè est très porté sur la qualité lorsque le prix est abordable »

Entre une année 2020 en demi-teinte et une année 2021 pleine d'espoir car porteuse d'initiatives et d'innovations, Camille Wassom Ndessoko, directeur général du leader du marché des véhicules légers CFAO Motors Burkina, dresse un bilan lucide des activités de l'entreprise tout en envisageant l'avenir de façon résolument optimiste.

Installé au Burkina Faso depuis 1973, CFAO Motors Burkina est connu pour être le distributeur exclusif de quatre marques de renommée mondiale : Toyota, Peugeot, Suzuki et Yamaha. Comment s'est portée votre activité en 2020 par rapport à 2019 ? Dans ce pays roi du deux roues, parvenez-vous à tirer votre épingle du jeu sur ce segment concurrentiel ?
Camille Wassom Ndessoko : En 2020, nous avons constaté une baisse de nos performances de vente de marchandises. Cette baisse, déjà constatée en 2019, est le résultat de trois facteurs essentiels : la baisse du nombre de véhicules neufs vendus au Burkina Faso (-17 % selon nos chiffres en 2020 *vs* 2019), la poursuite de la baisse de nos positions dans les achats du secteur public, et enfin, s'agissant notamment du domaine des motos, la concurrence déloyale du secteur informel. Nous nous réjouissons néanmoins de la belle résilience de l'économie du Burkina Faso qui, couplée à notre nouvelle stratégie produits et prix, devrait nous permettre d'y consolider notre position de leader du marché des véhicules légers.

CFAO Motors Burkina est implantée dans les deux plus grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Avec ses points de vente, assure-t-elle à ses clients plus de réactivité et de disponibilité ? Pour 2021, quelles sont les nouveautés proposées par CFAO Burkina à sa clientèle de particuliers et de professionnels ?
En plus de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, nous sommes présents à Koupèla et, jusqu'en 2020, nous étions à Kaya. Le contexte actuel ne nous permet pas de continuer la densification du maillage du pays, mais nous travaillons sur le développement des équipes mobiles. Nous souhaitons aussi faire du « sur mesure » au moyen de contrats spécifiques qui permettent de répondre aux attentes de chacun de nos clients, notamment les miniers. Nous avons également un plan de développement du réseau de service après-vente pour des partenariats avec des acteurs présents dans l'ensemble du pays tels que les distributeurs de carburant ayant un réseau déjà établi. Par ailleurs, nous avons un projet de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes pour l'entretien des motos dans les zones reculées avec les huiles de notre marque YAMALUB. Enfin, notre gamme s'est récemment enrichie avec des véhicules à prix bas qui s'adressent aux particuliers et aux PME en primo achat, ou plus généralement aux « petits budgets », et cela sans sacrifier le confort et la fiabilité.

Depuis l'acquisition du groupe CFAO par le géant japonais Toyota Tsusho Corporation (TTC), qui reste l'un des leaders historiques de la distribution de véhicules neufs en Afrique francophone, parvenez-vous à séduire les classes moyennes africaines, en particulier celles du Burkina Faso ?
Suite à l'acquisition de CFAO par TTC, notre slogan est désormais : WITH AFRICA FOR AFRICA. C'est tout dire. Le groupe TTC nous a permis de développer nos moyens de négociation avec les constructeurs et autres partenaires, mais aussi d'étendre notre réseau sur toute l'Afrique, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Nous avons pu nous engager plus vite vers la diversification de nos métiers. Nous intervenons aujourd'hui dans la mobilité, la santé, les biens de consommation et les infrastructures. Nous améliorons sans cesse notre capacité à offrir des produits adaptés aux besoins de la classe moyenne africaine en général, et burkinabè en particulier. Nous commercialisons désormais une gamme qui va des véhicules neufs avec des prix d'entrée aux véhicules d'occasion, donc accessibles à la classe moyenne. Par ailleurs, notre groupe attire et promeut de plus en plus de talents africains.

En 2020, votre part de marché sur le secteur a-t-elle consolidé votre position de leader au Burkina Faso sur les différents segments de votre activité ?
Comme nous le disions, 2020 n'a pas été une bonne

CFAO Motors Burkina



« Notre gamme s'est récemment enrichie avec des véhicules à prix bas sans sacrifier le confort et la fiabilité. »

Camille Wassom Ndessoko, directeur général de CFAO Motors Burkina.

année pour le secteur automobile, qui a vu ses chiffres de vente en baisse. Nos positions ont été maintenues dans l'activité de vente de véhicules légers et des services, mais elles ont significativement baissé dans l'activité de vente de motos. Le poids du secteur informel nous interpelle fortement. La concurrence est rude, et les zones grises sont nombreuses. La lutte que mène le gouvernement contre les manœuvres frauduleuses à l'importation devrait permettre une concurrence plus saine, et donc moins défavorable.

Votre stock de pièces de rechange est-il suffisamment étoffé pour satisfaire la demande ? Par ailleurs, quelles sont les formules proposées pour la location et d'acquisition-vente ?

Nous avons d'immenses magasins de stockage de produits gérés avec des techniques modernes. Nous sommes néanmoins tributaires de moyens d'acheminement (bateaux, avions et trains) dont les délais et les coûts représentent quelquefois de gros handicaps. Nous avons développé avec nos filiales sœurs des pays voisins des collaborations qui permettent de trouver des solutions de dépannage dans les pays côtiers.

La location de véhicules en courte, moyenne et longue durées a beaucoup souffert en 2020 de la fermeture des frontières. Il n'en demeure pas moins que la location longue durée est un levier important pour le développement de cette activité, avec des clients qui nous concéderaient la gestion de leurs besoins de mobilité et se concentreraient sur leur cœur de métier. Nous représentons AVIS au Burkina Faso : notre parc de véhicules dont l'âge est de 3 ans au maximum est un atout, car les clients recherchent des véhicules propres, confortables et fiables. Nous offrons aussi, sous le label AVIS Séjour France, des locations de courte et moyenne durées à tous les voyageurs à destination de la France.

En octobre 2019, quelques jours avant votre prise de fonctions, vous avez tenu à présenter au ministre porte-parole du gouvernement burkinabè les challenges de la filiale CFAO Motors Burkina, et aussi de prendre des conseils. Peut-on avoir un aperçu de ces challenges ainsi que des conseils prodigués par le ministre ?

En effet, suite à ma prise de fonctions, il m'a semblé incontournable de me présenter aux personnalités du pays et d'échanger certes sur nos ambitions et nos difficultés, mais aussi sur leurs attentes. Je dois dire que les contacts avec les autorités, et plus particulièrement le ministre Fulgance Dandjinou, porte-parole à cette époque, furent pleins d'enseignements qui ont aidé à mon intégration et à l'enrichissement de notre vision adaptée aux réalités locales. Je dirai en résumé que le ministre a attiré mon attention, entre autres, sur la nécessité d'améliorer et de diversifier nos offres, de les rendre plus attrayantes par des prix étudiés, de les porter à l'attention du public par une communication plus visible, et de garder à l'esprit que le consommateur burkinabè et très porté sur la qualité lorsque le prix est abordable.

***Propos recueillis par* Andju Ani**

Infrastructures

Plus de 105 milliards de FCFA pour les projets routiers en 2021

Le 6 avril dernier, lors de sa session extraordinaire, le Comité de revue du programme budgétaire a dévoilé la liste des 12 grands chantiers routiers inscrits en 2021 et dressé le bilan du secteur des transports routiers en 2020.

Une grande première au Burkina Faso ! Le leader dans la production de l'or Endeavour Mining a décidé de financer les études techniques pour la construction et le bitumage de la route régionale Ougarou-Boungou-Nadiabondi-Partiaga située dans l'est du pays et longue de 86,2 kilomètres. Cette opération historique, qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) avec l'État du Burkina Faso, a été saluée par Éric W. Bougouma, ministre des Infrastructures et du Désenclavement : *« C'est quelque chose qui va changer profondément la perception que nous avons, en tant que citoyen, du rôle que peuvent jouer les sociétés minières dans le développement du pays. »* Cette contribution d'Endeavour Mining s'élève à environ 627 millions de FCFA. Elle a donné lieu en mars dernier à la signature d'une convention de partenariat entre la compagnie minière canadienne, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières et celui des Infrastructures et du Désenclavement.

Les membres du Comité de revue du programme budgétaire « Développement du réseau routier classé, de la voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques » se sont réunis en une session dite extraordinaire le 6 avril dernier à Ouagadougou. La mission de ce programme budgétaire est de contribuer à l'efficacité du secteur des transports grâce à des actions de désenclavement interne et externe, de modernisation du réseau routier et d'amélioration des conditions de mobilité.

Lors de cette rencontre, le secrétaire général du ministère des Infrastructures et président de ce comité, Ollo Franck Hervé Kansié, a rappelé que ce sont 12 projets routiers inscrits dans ce programme qui sont concernés par cette revue en 2021. Il a indiqué également que pour leur financement, une ligne de budget estimée à plus de 105 milliards de FCFA était programmée, avec en perspective le démarrage de grands projets tels que le bitumage de la voie Ouahigouya-Djibo, la réhabilitation de la route Lomé-Cinkansé-Ouagadougou, la construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou ou encore de la route Gounghin-Fada N'Gourma-Piéga-frontière du Niger. Quant au bilan 2020, les membres du comité l'ont jugé *« satisfaisant »*, car sur une prévision de 97,22 milliards de FCFA, c'est une exécution de 75,13 milliards qu'a enregistrée le rapport du comité, soit un taux d'exécution de 77,28 %.

Paul de Manfred





KABERTO®
GROUP

La proximité et l'expertise à votre service

www.kaberto.com

Avenue Kanti-Zobré – Secteur 24
09 BP 1738 – Ouagadougou 09 – BURKINA FASO

PYRAMIDE SECURITE

BTP BER INC

Union Voyage Express

HÔTEL LA MOUSSON

« 2020 A ÉTÉ POUR NOUS UNE ANNÉE DE GRANDES RÉALISATIONS »

KABERTO GROUP œuvre dans deux secteurs éminemment stratégiques : la sécurité et le BTP. Bernard Bazongo, administrateur directeur général, évoque l'évolution des affaires pour les entreprises PYRAMIDE SÉCURITÉ SARL et BERINCT BTP, sachant que la jeune branche de BTP peut déjà s'enorgueillir d'avoir construit le plus grand hôtel de Bobo-Dioulasso.

En 2020, comment ont évolué vos deux cœurs de métier, d'une part la sécurité et d'autre part le BTP, notamment avec la construction de bâtiments et d'infrastructures comme les routes et les canalisations ?
Bernard Bazongo : L'année 2020 a été pour nous une année de grandes réalisations. Sur le volet sécurité de notre activité, nous avions pour objectif avec notre entreprise PYRAMIDE SÉCURITÉ SARL de signer des contrats avec les plus grands sites miniers du pays pour des services d'escorte et de garde rapprochée : objectif atteint au-delà de nos espérances, puisque nous avons aussi remporté plusieurs prix internationaux nous récompensant de notre forte expertise. Sur le volet BTP, notre principale mission avec notre entreprise BERINCT BTP était de livrer totalement le gros œuvre de l'hôtel 4 étoiles à sept niveaux de la ville de Bobo-Dioulasso, qui se trouve être le plus grand hôtel de la deuxième agglomération du pays, et nous l'avons conduite à bien.

En matière de sécurité, quelles sont vos spécialités pour répondre aux besoins des sociétés et des particuliers ? Comment sont équipés vos hommes et quelle est la situation de votre carnet de commandes ?
La spécialité de PYRAMIDE SÉCURITÉ SARL se décline dans les activités de gardiennage, d'escorte, de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et de vente de matériel de sécurité. La qualité de nos prestations tient beaucoup au fait que nous recrutons de agents physiquement aptes et très dynamiques, avec un mode de recrutement très sélectif exigeant de répondre à des critères de condition physique, de bonne santé, de bonne moralité et de respect de la hiérarchie. Nous avons un code de conduite connu de tous les agents. S'y ajoutent la formation et le recyclage continus, car nos agents reçoivent tous une formation avant leur déploiement sur les sites et qu'un programme de recyclage les concernant


Assane Ouédraogo

Bernard Bazongo, administrateur directeur général de KABERTO GROUP.

dans leur ensemble est étalé sur toute l'année. En outre, nous avons une équipe mobile de renfort, ou « piquet », prête à intervenir en H24 pour parer à des éventualités d'urgence sur nos sites. Enfin, l'uniforme est distinctif, et l'agent qui le porte est rassuré du point de vue de ses équipements, qui sont de qualité. Nous offrons le minimum d'équipement à chaque placement d'agent pour lui donner les moyens de bien accomplir sa tâche : tenues et uniformes, chaussures de sécurité, matraque, sifflet, ceinturon, téléphone flotte, gilet réfléchissant, blouson, casquette. Viennent s'y ajouter les armes, gilet pare-balles, casque pour les agents en poste sur les sites où les armes sont utilisées, ainsi que des véhicules pour les prestations d'escorte ou de patrouille. En matière de qualité, nous nous donnons comme priorité première la référence aux exigences contractuelles tout au long de l'exécution de la prestation, dont le coût est concurrentiel si l'on tient compte du rapport qualité/prix.

« Nous avons remporté plusieurs prix internationaux nous récompensant de notre forte expertise en matière de sécurité. »

PYRAMIDE SÉCURITÉ est l'une des rares sociétés de sécurité privée qui ait une administration bien structurée, avec des postes bien définis et du personnel compétent. Il faut dire qu'à ce jour, les clients sont estimés à une centaine, avec des besoins divers et variés. Afin d'assurer la meilleure prestation possible, nous n'acceptons pas tous types de clients. D'ailleurs pour cette année 2021, notre priorité est axée sur le toilettage des contrats afin de ne conserver que la clientèle haut de gamme tout en augmentant notre chiffre d'affaires. En d'autres termes, nous avons sélectionné le type de marché à acquérir en tenant compte non pas du nombre d'agents nécessaire mais du montant de la facturation.

Vous évoquiez l'hôtel 4 étoiles que BERINCT BTP est en train de parachever à Bobo-Dioulasso. Quelle est la capacité de cet établissement et pouvez-vous nous décrire cet ouvrage et son emplacement dans la capitale économique du pays ?

La capacité d'accueil de cet établissement est impressionnante, eu égard à la multitude de services qu'il déploie. En effet, au sous-sol se trouve une discothèque pouvant recevoir 150 personnes. Le rez-de-chaussée est équipé d'une salle polyvalente en mesure d'accueillir jusqu'à 286 personnes. Au premier étage, le bar est prévu pour 95 consommateurs, et le restaurant attenant pour 188 convives. Le deuxième étage est celui des salles de réunion, au nombre de quatre : l'une présente une capacité d'accueil de 250 personnes, la seconde de 85 personnes, la troisième de 60 personnes et la quatrième de 50 personnes. Les trois étages supérieurs, soit le troisième, le quatrième et le cinquième étages, sont ceux où se trouvent les chambres, et chacun de ces étages en compte 20, soit une capacité de 40 personnes, ce qui au total en matière de chambres donne une capacité d'accueil de 120 personnes. Enfin, le sixième et dernier étage est celui des VIP : il est équipé d'une salle pouvant recevoir 264 personnes. Si nos calculs sont exacts, cela nous donne une capacité d'accueil totale de 1548 personnes.

En ce qui concerne sa situation géographique à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays et capitale économique réputée pour son dynamisme, l'hôtel est situé à proximité de la Maison de la culture et des jeunes de Bobo-Dioulasso, un grand centre de loisirs connu de tous, donc un lieu très attractif.

Sur le présent exercice, vos commanditaires classiques que sont l'Agence des travaux d'infrastructures (Agetib), la commune de Bobo-Dioulasso ou le ministère des Infrastructures vous ont-ils attribué des marchés en cours d'exécution ?

BERINCT BTP étant une structure nouvellement créée, puisque notre activité de BTP est née il y a seulement deux ans, tous nos projets d'appel d'offres avec ces entités étatiques sont en cours d'acquisition. Ce que je peux vous dire, c'est que dans un futur proche, nous devrions livrer des infrastructures commandées par l'État.

Propos recueillis par **Andju Ani**

Bio

Bernard Bazongo, 47 ans, administrateur directeur général de KABERTO GROUP, est de ces hommes dont on dit qu'ils «se sont fait tout seuls» avec une pointe d'admiration. En effet, depuis le lancement en 2003 de sa première entreprise, la société AGPI (Agence de Placement et de Gestion Immobilière), l'autodidacte est fier d'avoir lutté contre le chômage au Burkina Faso en employant et formant des jeunes : près de 7000 d'entre eux ont bénéficié de formations professionnelles en matière de sécurité.

Après avoir créé en 2005 Pyramide Négoce International (PNI),qui reprenait les activités d'AGPI, il a ouvert en 2012 PYRAMIDE SÉCURITÉ (PS), une entreprise intégrant les activités de PNI et développant des services de sécurité physique et électronique ainsi que l'escorte de fonds, jusqu'à devenir une référence. En 2018, il crée BERINC BTP, qui a déjà à son actif la construction du plus grand hôtel de Bobo-Dioulasso. En 2021, KABERTO GROUP, promis à un brillant avenir, rassemble toutes ces activités.

SOCIÉTÉ DE TRANSIT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉÉ N°25 DE JUILLET 1989



SIÈGE SOCIAL

638, avenue Guillaume Ouédraogo
01 BP 3252 – Bobo-Dioulasso
Tél. : (+226) 20 97 01 96 / 20 97 22 26
E-mail : sotraci@fasonet.bf

NOS AGENCES

OUAGADOUGOU
28, rue Inoussa Sankara – Secteur 24
01 BP 5378 – Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 25 37 26 44 / 25 37 39 81
E-mail : sotracio@fasonet.bf

BANFORA
BP220 – Banfora
Tél. : (+226) 20 91 01 43 /70 16 84 52

FADA N'GOURMA
Tél. : (+226) 76 41 63 99 / 70 28 16 14

BUREAUX FRONTALIERS

DAKOLA- Tél. : (+226) 70 86 32 33
CINKANCÉ – Tél. : (+226) 70 29 35 31
NADIAGOU – Tél. : (+226) 70 28 16 14
NIANGOLOKO – Tél. : (+226) 70 46 50 41
KOLOKO – Tél. : (+226) 70 19 84 00

L'ÉCONOMIE EN LETTRES CAPITALES







Par Louise Bibalou-Durand

L'essor économique promet un bel avenir à Bobo-Dioulasso

Bobo-Dioulasso est non seulement la capitale économique du Burkina Faso ainsi que la capitale de la région des Hauts-Bassins et de la province du Houet, elle est aussi la deuxième ville après Ouagadougou en termes de population. Son nom signifie « La maison des Bobo-Dioula ». C'est ici que sont installées la plupart des grandes unités de production des grandes sociétés et PME qui forment le poumon économique du pays : groupe Soba, SOFITEX, Saphyto, Tropic Agro, etc. Tous les chefs d'entreprise que nous avons rencontrés font preuve d'optimisme et, au lendemain des effets désastreux de la pandémie de Covid-19, croient dur comme fer à la relance économique, fondant une partie de cet optimisme sur les projections du PIB réel avancées par le ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, et selon lesquelles la croissance devrait renouer en 2021 avec son dynamisme grâce à un taux à 7,0 %, contre 2,5 % en 2020, soit une hausse de 4,5 points…

Parmi les opérateurs économiques, El hadj Al Hassane Sienou, PDG de Tropic Agro, vante le potentiel de ses deux usines en cours d'édification et qui verront le jour à Bobo-Dioulasso avant fin 2021. La première est une usine d'assemblage de tracteurs agricoles créée en partenariat public-privé (PPP), et la seconde une unité industrielle d'engrais présentant une capacité de production de 600 000 tonnes par an. Wilfried A.G. Sidbéwindé Yaméogo, directeur général de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX), confirme quant à lui que les 200 milliards de FCFA (305 millions d'euros) d'investissements turcs par le groupe Ayka Textile & Investiments sont en train de se matérialiser. En effet, les sites d'installation des usines ont déjà été identifiés : 40 hectares à Ouagadougou, 10 à Bobo-Dioulasso et 5 à Koudougou. En outre, les deux ateliers de couture industrielle que va diriger Ayka Textile dans les villes de Bobo-Dioulasso et de Koudougou devraient créer chacun près de 1 500 emplois. La Société africaine de produits phytosanitaires d'insecticides (Saphyto) dirigée par Jonas B. Bayoulou, qui possède aussi au Niger la filiale Agrimex, a actualisé en 2020 son unité d'embouteillage liquide aux normes internationales pour renforcer ses capacités de production et a fait l'acquisition d'une seconde unité confinée d'embouteillage liquide. La crise sanitaire de Covid-19 ayant retardé son installation, son démarrage sera effectif cette année et, avec ce nouvel outil performant, Saphyto dépassera ses capacités de production actuelles.

En termes d'investissement, les politiques locales ne sont pas en reste. Boyo Jean Célestin Koussoubé, président du Conseil régional (CR) des Hauts-Bassins, rappelle que l'institution a fait adopter pour 2018-2022 un Plan régional de développement estimé à plus de 15 milliards de FCFA et dans lequel figurent les projets de réhabilitation de l'aéroport international de Bobo-Dioulasso ainsi que du marché de gros de produits frais pour la zone UEMOA ou encore celui de construction d'un abattoir. Toujours dans cette perspective de relancer et de dynamiser l'économie de la ville, Lassiné Diawara, président de la Délégation consulaire régionale des Hauts-bassins de la Chambre de commerce et d'industrie de Bobo-Dioulasso, souligne le rôle majeur de la deuxième phase des travaux au port sec de la ville. Il explique que les recettes, de l'ordre de 57,9 millions d'euros à l'ouverture du port en 2010, ont atteint 182,9 millions d'euros en 2020, avec une projection à 192,1 millions d'euros en 2021. Sur le plan économique, le chantier du port sec est stratégiquement le plus important de la région des Hauts-Bassins. Près de 900 emplois devrait être générés par l'extension de ce port. Le volume de trafic de marchandises en provenance des pays frontaliers (Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, etc.) est estimé pour les dix prochaines années à 3,5 millions de tonnes. Un essor qui renforcera le statut de carrefour des échanges économiques d'ores et déjà acquis par la ville de Bobo-Dioulasso.

Sur le plan économique, le chantier du port sec est stratégiquement le plus important de la région des Hauts-Bassins.

Conseil régional des Hauts-Bassins

En quête de financements

Qu'il s'agisse de réhabiliter l'aéroport international de Bobo-Dioulasso ou de construire un abattoir frigorifique, ces grands projets ont un dénominateur commun : le Conseil régional. Avec détermination, il s'investit pour leur réalisation.



Le Conseil régional (CR) contribue fortement à la réussite de projets dans la région des Hauts-Bassins. Par exemple, en matière de mécanisation agricole à Bobo-Dioulasso en PPP (partenariat public-privé), le CR facilite l'acquisition d'équipements au profit des CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole). Dans le domaine de l'environnement, il n'a pas hésité à initier un PPP avec un promoteur privé pour la réalisation d'un parc d'attraction et d'un jardin botanique. Ce projet est d'ailleurs en cours de finalisation. Présent également dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il contribue au recrutement de fermiers pour la gestion des systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés (AEPS) au profit des communes.

La Région des Hauts-Bassins, comme le rappelle son président Boyo Jean Célestin Koussoubé *(lire son interview p. 160-161)*, est une collectivité territoriale ayant vocation à constituer un centre d'impulsion et de coordination du développement, et qui participe avec l'État au progrès sur plusieurs fronts, dont celui du développement économique. Plusieurs grands chantiers ont été lancés grâce à l'action du CR, qui sollicite non seulement la contribution du gouvernement burkinabè mais aussi celle des grands guichets internationaux. *« En général, pour les projets cofinancés par les bailleurs de fonds ou l'État, leur apport est de l'ordre 90 % et, sur les 10 % restants, le solde est acquitté par le Conseil régional »*, fait observer le président du Conseil régional. Soulignons à ce propos l'appui financier consenti par plusieurs bailleurs : le projet TUUMA destiné à soutenir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les régions rurales avec un cofinancement de la Coopération autrichienne et de l'Union européenne (UE), la contribution de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (France) au financement de l'Agence régionale de développement des Hauts-Bassins, celle de l'Agence française de développement au projet Agriculture et Développement durable (AgriDD), celle du Programme d'appui aux industries créatives et de gouvernance de la culture également cofinancé par l'UE, ou encore celle du département de l'Aude (France) au Programme jeunesse et agriculture.

Louise Bibalou-Durand

Des partenariats fructueux noués avec l'étranger

Le bilan du Conseil régional des Hauts-Bassins pour les cinq dernières années en matière de coopération décentralisée ou de jumelage est fécond. Le président Boyo Célestin Koussoubé indique que dès sa prise de fonctions, son *«objectif majeur a été la recherche de nouveaux partenaires et le renforcement des partenariats existants»*.

S'agissant du premier défi, une collectivité telle que la Région de Rabat-Salé-Kénitra (Royaume du Maroc) a répondu favorablement à la volonté de construire un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Bobo-Dioulasso. Cela s'est traduit par des voyages d'études et des actions de renforcement des capacités des agents en gestion de projets, et Rabat a accueilli une délégation de la Chambre de commerce de Bobo-Dioulasso. En outre, dans le cadre du Fonds de soutien africain (FSA) d'appui à la coopération internationale décentralisée des collectivités territoriales, le Conseil régional a pu cofinancer la formation de deux agents préparant un master exécutif en management des villes en Afrique. Une convention de partenariat a également été signée avec la région du Bélier en Côte d'Ivoire et la région du Centre au Burkina Faso.

Quant au second défi, le Conseil régional des Hauts-Bassins a consolidé depuis 2009 ses relations avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (France). Ce partenariat a débouché sur l'octroi d'une subvention de plus de 3,401 milliards de FCFA qui a permis de financer environ 700 projets au profit des populations de la région. Ajoutons que le département de l'Aude (France) soutient des actions en cours de réalisation au profit de la jeunesse, des sapeurs-pompiers et de la filière agricole. **L.B.-D.**

« Un défi majeur : la dynamisation de l'économie locale »

Boyo Jean Célestin Koussoubé, président du Conseil régional des Hauts-Bassins, détaille le contenu de sa feuille de route 2021. Elle compte de grands projets comme la réhabilitation de l'aéroport international de Bobo-Dioulasso ou la construction d'un abattoir frigorifique.

En poste depuis le 28 juillet 2016, vous vous êtes engagé dès votre installation à relever le défi de l'agriculture. Cinq ans après, estimez-vous que l'équipe dirigeante du Conseil régional des Hauts-Bassins a gagné cette bataille ?

Boyo Jean Célestin Koussoubé : Je voudrais avant tout propos adresser mes sincères remerciements à votre journal pour l'intérêt que vous portez au développement de la Région des Hauts-Bassins et pour l'opportunité que vous m'offrez de faire un bilan de nos actions. En ce qui concerne le domaine de l'agriculture, nous avons des motifs de satisfaction au regard des actions engagées. Nous avons mis à la disposition des 33 communes de la région 33 tracteurs à travers des Coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA). Nous avons également aménagé 108 hectares de bas-fonds rizicoles, 5 hectares de site maraîcher doté d'un système d'irrigation semi-californien avec pompage solaire ainsi que 2 hectares de site maraîcher muni d'un système d'irrigation goutte-à goutte-avec pompage solaire. En outre, nous avons accompagné dans leur installation professionnelle 10 jeunes des centres de formation agricole avec des kits – semences améliorées, engrais, bœufs de trait, équipement complet de labour –, renforcé les capacités des productrices sur les itinéraires techniques de production et de transformation du niébé et du soja, ou encore réalisé des études diagnostiques et de stratégie opérationnelle sur la vallée du Kou. Enfin, nous prévoyons l'aménagement de 4 hectares dans les communes de Toussiana et Houndé avec le système d'irrigation goutte-à-goutte par pompage solaire avec un cofinancement de l'Agence française de développement (AFD) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la poursuite de l'équipement des CUMA en égreneuses polyvalentes ainsi qu'un vaste projet de réhabilitation de la vallée du Kou avec des partenaires. L'ensemble de ces actions peut être estimé à environ un milliard de FCFA.

Quels sont le rôle et les missions d'un Conseil régional comme le vôtre et comment est-il financé ? Pour rayonner sur toute la région, avez-vous des bureaux de représentation et de combien d'effectifs disposez-vous ?

Le rôle et les missions du Conseil régional sont définis par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). La vocation de la Région est d'être un espace économique et un cadre d'aménagement, de planification et de coordination du développement. Elle concourt avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur des ressources naturelles ou à l'amélioration du cadre de vie.

Bio

Boyo Jean Célestin Koussoubé, président du Conseil régional des Hauts-Bassins, est agroéconomiste, ingénieur agronome et ingénieur chimiste et des industries agricoles. Il a débuté sa carrière professionnelle en 1972 au ministère en charge du Développement rural. En 1975, il a occupé le poste de directeur d'exploitation de la Société sucrière de la Comoé, fonctions qu'il a assumées durant une décennie. Il a poursuivi son parcours en tant que directeur général de la SOFIB-Huilerie-Savonnerie de 1985 à 1991, puis comme directeur général de la SAFCO à partir de 1992. Au plan politique, son engagement a pris la forme d'une élection comme maire de l'arrondissement de Konsa de 1995 à 2000, maire de la commune de Bobo-Dioulasso de 2000 à 2005, député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso de 2007 à 2014 et président du Conseil régional des Hauts-Bassins du 28 juillet 2016 à nos jours.
Son implication dans la vie publique lui a valu nombre de distinctions honorifiques : il est officier de l'ordre de l'Étalon, officier de l'ordre de la Pléiade (Assemblée parlementaire de la Francophonie), et enfin récipiendaire de la Médaille d'honneur des Collectivités locales et de la Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers-Étoile d'Or.

En ce qui concerne les ressources financières, elles sont constituées des frais de location des différentes propriétés du Conseil régional, des prélèvements de 1,5 % à 3 % sur les impôts et taxes des communes de la région, des subventions de l'État et des apports des différents partenaires, notamment les projets et programmes ainsi que la Coopération décentralisée.
Pour rayonner sur toute la région, il n'y a pas de représentation en tant que telle, mais nous avons deux conseillers régionaux par commune et par arrondissement qui concourent à l'atteinte de nos objectifs sur le terrain. Le Conseil régional dispose d'un personnel administratif de 38 agents et d'un organe délibérant de 78 élus régionaux.


Guy Roland Traoré

Boyo Jean Célestin Koussoubé, président du Conseil régional des Hauts-Bassins.

Dans leur application, comment ont évolué le Plan régional de développement et le Schéma régional d'aménagement du territoire et du développement durable ?
Le Plan régional de développement (PRD), dans son application, a intégré de nouvelles thématiques transversales et émergentes telles que le genre, le changement climatique, l'économie locale, les questions de population, etc. Il est arrimé au Plan national de développement économique et social (PNDES) et intègre les Objectifs du développement durable (ODD). Le PRD est un guide d'actions qui résultent de réflexions concertées entre les différents acteurs du développement agissant au niveau du territoire régional. Il détermine sur cinq ans l'ensemble des actions prioritaires retenues par les populations locales et dont la mise en œuvre doit permettre à terme de promouvoir un développement socioéconomique. Le coût du PRD actuel (2018-2022) est estimé à plus de 15 milliards de FCFA. Quant au Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) en cours d'élaboration, c'est un instrument de planification à long terme (20-25 ans) qui précise les grandes orientations de développement durable du territoire au niveau régional.

« Le coût du Plan régional de développement actuel (2018-2022) est estimé à plus de 15 milliards de FCFA. »

Quels sont vos objectifs à atteindre en 2021 ?
En 2021, les défis majeurs seraient, entre autres, la dynamisation de l'économie locale à travers la mise en œuvre de certains projets, au rang desquels le projet de développement du Grand Ouest : projet de réhabilitation de l'aéroport international de Bobo-Dioulasso, marché de gros des produits frais pour la zone UEMOA, projet de construction d'un abattoir frigorifique à Bobo-Dioulasso et projet de réhabilitation de l'abattoir de Bobo-Dioulasso. Citons également le projet Énergie solaire Sahel, le Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture, l'organisation des assises régionales sur la culture, et enfin la poursuite de l'amélioration de l'accessibilité des populations aux services sociaux de base : santé, éducation, eau potable, etc. Enfin, évoquons la poursuite de la modernisation de l'agriculture avec la promotion de la mécanisation agricole ainsi que la poursuite du renforcement des compétences et des capacités du personnel, mais aussi la poursuite et le renforcement de la communication sociale avec la population, les contribuables et les partenaires par l'organisation de journées portes ouvertes.

***Propos recueillis par* Paul de Manfred**

« Le baobab de Bobo-Dioulasso », un homme doué pour le succès

Le parcours de El Hadj Dianguinaba Barro fait mentir les idées reçues : oui, l'on peut à la fois réussir SA vie et réussir DANS la vie. Et oui, le succès doit autant au talent, au travail et aux qualités morales qu'à la chance pure et fortuite.

Peut-on dire de quelqu'un qu'il est « parti de rien » ? Non, quand ses qualités personnelles innées conjuguées aux bienfaits de son éducation parentale et aux valeurs reçues de son milieu d'origine font déjà de lui une personne riche. Certes, El Hadj Dianguinaba Barro est issu d'une famille modeste d'agriculteurs, mais son père, cultivateur courageux, était le chef très respecté du village de Diéri, dans le département d'Orodara, province du Kénédougou, région des Hauts-Bassins. Certes, le petit garçon né dans ce même village vers 1929 n'a pas connu l'opulence matérielle ni le privilège de bénéficier d'une scolarité, mais par chance, il a reçu le don de n'être pas de ceux qui geignent et accusent de tous leurs maux les circonstances extérieures sans lever le petit doigt pour les changer : il a toujours agi, à la fois pour son bien propre et celui des autres, avec ce qu'il faut de persévérance et d'abnégation. Car le secret de la réussite pourrait bien être dans cette détermination paisible et constante tout autant que dans une forme aiguë d'intelligence des affaires et des relations humaines. Autrement dit, dans ce qui fait la qualité spéciale d'une grande âme.

Le don de faire fructifier

La façon dont El Hadj Dianguinaba Barro a mené ses affaires depuis le tout début devrait être enseignée dans les meilleures écoles de commerce. Pourtant, elle tient en une simple formule, « le don de faire fructifier », que l'on peut paraphraser par le proverbe : « Les petits ruisseaux font les grandes rivières. » Qu'on en juge : le jeune homme qui aide ses parents aux travaux champêtres fait tant fructifier ses talents qu'il y acquiert rapidement une remarquable dextérité. Puis, pour gagner son autonomie financière, il fait fructifier son travail en vendant les ignames, patates douces, arachides et bananes qu'il récolte. En outre, il devient berger en gardant les troupeaux de son père, et c'est le début d'une diversification qui se poursuit les samedis et dimanches : il se rend à Orodara pour se former au métier de mécanicien réparateur de vélos. Car du haut de ses 16 printemps, il ne lui suffit pas de ne plus être à la charge de ses parents, il souhaite les soutenir. En 1948, en gestionnaire de 19 ans déjà avisé, il a épargné le produit de la vente des produits agricoles et possède un capital de 14 000 francs : 7 500 pour ses parents et 7 500 à utiliser comme fonds de roulement afin de se lancer dans le commerce des pièces de rechange de vélo. Commence alors une forme d'itinérance pour le jeune paysan sédentaire : il effectue des voyages de prospection commerciale au Mali, d'abord à Sikasso puis à Bamako, ensuite à Dakar, au Sénégal, et à Porto-Novo, au Dahomey (actuel Bénin), où il se fournit en pièces qu'il revend dans les villages d'Orodara et de Banfora. Avec les économies réalisées grâce cette nouvelle activité, il achète en 1949 son premier véhicule utilitaire, le légendaire T45 de Citroën, un camion avec lequel il parcourt pratiquement toute l'Afrique occidentale française (AOF) pour transporter les passagers et les marchandises : noix de cola, céréales et produits du cru. Dans la perspective d'acquérir un second camion, il ajoute à son métier de transporteur celui de commerçant importateur/exportateur ayant élargi son périmètre d'activité à la Côte-d'Ivoire et au Niger, fournissant des grossistes dans ces différents pays et revendant lui-même certains produits comme grossiste, demi-grossiste ou détaillant, et enfin ouvrant sa première boutique de vente.

Au fil des ans, son ardeur au travail fait tant et si bien fructifier ses gains qu'en 1971, l'expert-comptable Georges Ouattara lui propose ses services de conseiller en comptabilité en vue d'un suivi rigoureux de ses activités. Commence en 1979, à la création de l'entreprise SOBA avec un capital de 15 millions de FCFA, un long compagnonnage pour faire fructifier ses affaires en les gérant de façon optimale. Car travailler de tout son cœur, vendre et acheter ou encore gérer intelligemment

ses biens ne suffisent pas : il faut aussi savoir nouer avec autrui des liens de qualité mutuellement profitables.

Le don de coopérer

La recherche et l'entretien de partenariats vont donc s'imposer et concerner au début une dizaine de petits commerçants de Bobo-Dioulasso. Auxe autres petits commerçants, Monsieur Barro accorde des prêts ou offre des facilités de règlement de leurs factures, parfois à fonds perdus. Mais, la dette ne valant pas pour lui malhonnêteté, il se montre magnanime. D'autres occasions de collaboration se présentent, comme par exemple avec Oumarou Kanazoé ou encore André Aubaret. C'est ce dernier qui l'aide à acquérir un deuxième camion, l'invite à s'intéresser aux activités de la Chambre de commerce et lui ouvre les portes des directeurs de comptoirs : SCOA, CFCI et BATA. En coopération avec d'autres acteurs du domaine, il se lance dans l'exportation de l'arachide, du karité puis du beurre de karité vers l'Europe et crée en 1994 la devenue célèbre Association des importateurs et exportateurs de produits du cru (ASIECRU) qui, très bien structurée, regroupe les opérateurs de toutes les provinces du Burkina Faso et mène de nombreuses activités au profit de ses membres.

Cet entregent dans les milieux d'affaires et ses actions associatives conduiront El Hadj Dianguinaba Barro à vivre la grande aventure de sa vie : la présidence de la Chambre de commerce de Bobo-Dioulasso de juillet 1986 à octobre 2014, soit 28 ans – un record ! – qu'il doit à son prédécesseur. En effet, André Kambou, démissionnaire pour cause de maladie, le désigne pour lui succéder parce qu'il incarne le prototype du leader capable de mobiliser et fédérer toutes les synergies du secteur privé dans la région de l'Ouest, ce qu'il mettra un point d'honneur à accomplir avec brio tout en continuant à faire prospérer ses affaires : création de l'entreprise de fabrication de mousse matelas SOMOUSSE, de SOFIB-Huilerie suivie de SOFIB-Savonnerie, de la société de transit et de transport SOTRACI ou encore de la société de production d'eau minérale et de jus de fruits KOLONBA *(voir notre article sur le groupe SOBA p.180-181)*, ce qui lui confère une indiscutable envergure.


El Hadj Dianguinaba Barro, fondateur du groupe SOBA.
Guy-Roland Traoré

Le don de partager et de transmettre

Là encore, il tient à faire profiter autrui des fruits de son expérience. Toujours disponible et prêt à conseiller ainsi qu'à encourager l'initiative privée, cet homme « au cœur sur la main », exigeant avec lui-même comme avec les autres, est disposé à aider ceux qui sont dans le besoin à la seule condition qu'ils ne soient pas fainéants et ne quémandent pas s'ils sont valides et aptes à travailler. Outre ses nombreuses actions caritatives, notamment en faveur de la construction de mosquées, le sage homme d'affaires délivre à la jeunesse un message simple et dénué de complaisance qui se résume à deux formules : « seul le travail paie » et « respectez vos engagements ». Il faut dire que la réussite de sa vie personnelle – ses 28 enfants et 119 petits-enfants – démontre son implication dans l'éducation et le devenir des générations montantes. En leur faisant le cadeau de sa droiture, il les place sur le chemin du succès. Un succès pour lequel, d'évidence, il possède un don.

Andju Ani

« Notre plan d'actions 2016-2021 réalisé à plus de 90 % »

Initiatives de gouvernance, réalisations nombreuses, projet d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso, plaidoyer pour un soutien de l'État, lancement d'autres chantiers… Lassiné Diawara, président de la Délégation consulaire régionale (DCR) des Hauts-Bassins, évoque un mandat bien rempli en faveur de la relance économique de cette région.

En 2016, votre élection à 96,67 % en qualité de président de la Délégation consulaire régionale (DCR) des Hauts-Bassins fut un plébiscite. Cinq ans après, quel bilan dressez-vous de votre gouvernance fortement axée sur la relance économique de Bobo-Dioulasso ?

Lassiné Diawara : Je voudrais tout d'abord réitérer ma reconnaissance à l'ensemble des opérateurs économiques de la région des Hauts-Bassins pour la confiance placée en moi et surtout pour l'accompagnement dont j'ai bénéficié durant les cinq années à la tête de la DCR des Hauts-Bassins. Grâce à cette synergie, nous avons réussi le pari de consolider les acquis de nos devanciers en construisant une communauté des affaires unie, solidaire et engagée pour le développement économique du Burkina Faso. Dès mon installation, en collaboration avec le bureau et l'Assemblée consulaire régionale, j'ai décidé de renforcer la gouvernance consulaire par l'animation régulière des instances et une participation accrue aux différents cadres de concertation aux niveaux communal, régional et national. Les préoccupations du secteur privé régional ont pu s'y exprimer et les intérêts des milieux d'affaires être mieux pris en compte. En outre, pour faciliter l'accès à l'information stratégique et susciter des décisions d'investissement dans notre région, une note sur les potentialités économiques a été élaborée. Afin de renforcer la proximité de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) avec les acteurs économiques au niveau provincial, nous avons entrepris des démarches pour la construction des Maisons de commerçants en acquérant des terrains. Sur le plan infrastructurel, nous avons lancé les travaux de réhabilitation et d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso. Enfin, nous avons en perspective de lancer le processus d'aménagement d'une zone d'activités diverses (ZAD) en vue d'attirer des investissements à Bobo-Dioulasso ainsi que la construction d'un centre


CCI-BF

Lassiné Diawara, président de la Délégation consulaire régionale des Hauts-Bassins de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso – Bobo-Dioulasso.

de formation professionnelle dont les études techniques sont achevées. Ces réalisations ont contribué à renforcer les actions de relance économique dont les projets phares soutenus par l'État burkinabè sont la redynamisation des activités de l'aéroport de Bobo-Dioulasso et la construction d'un marché de gros d'envergure sous-régionale pour les produits frais.

Pouvez-vous détailler les réalisations effectuées durant votre mandat ?

Pour bâtir une DCR performante au service des entreprises, je m'étais fixé des priorités dans l'objectif d'une transformation structurelle du secteur privé régional des Hauts-Bassins. Le bilan est largement satisfaisant avec un taux de réalisation de plus de 90 %. Les actions résiduelles sont en cours de réalisation. À titre d'exemple, entre 2016 et 2020, nous avons créé un cadre de concertation avec l'ensemble des structures d'appui au secteur privé local, mis en place un fonds d'appui aux initiatives des femmes et soutenu pour plus de 200 000 euros les commerçants des marchés affectés par les mesures de restriction dues au Covid-19, enregistré la création de plus de 8 000 entreprises, accompagné la participation de plusieurs centaines d'entreprises aux missions commerciales, lancé les travaux d'extension et de réhabilitation du port sec de Bobo-Dioulasso, acquis des terrains pour d'autres projets d'infrastructures dans les provinces, et enfin formé plus de 4 500 personnes et sensibilisé environ 16 000 acteurs économiques sur des thématiques diverses : entrepreneuriat, accès au financement, élaboration des plans d'affaires, accès aux marchés publics, fiscalité d'entreprise, leadership féminin, gouvernance d'entreprise et associative…

« L'extension du port sec va consolider le statut de carrefour des échanges économiques conféré à la ville de Bobo-Dioulasso. »

Où en sont les travaux d'extension et de réhabilitation du port sec de Bobo-Dioulasso et comment l'État soutient-il ce projet ?

Les travaux d'extension et de réhabilitation du port sec de Bobo-Dioulasso se déroulent bien. Lancés officiellement le 15 octobre 2019 par Son Excellence Monsieur le Premier ministre du Burkina Faso, ils ont démarré le 15 juillet 2020 pour un délai d'exécution de 24 mois. Le niveau de réalisation du volet VRD est de 34,61 % au 10 juin 2021. Nous avons fait auprès de l'État burkinabè un plaidoyer qui a reçu une attention particulière et le projet bénéficie d'une exonération de TVA estimée à environ 3,05 millions d'euros. En outre, pour améliorer l'accessibilité à l'infrastructure, l'État s'est engagé cette année à réhabiliter la voie d'accès de 1 km qui relie la RN7 au port sec et à construire la voie Nord de 8 km qui reliera l'infrastructure à la RN1 et à la RN8. Je voudrais donc traduire ma reconnaissance et celle des opérateurs économiques de la région au chef de l'État et au gouvernement pour les efforts consentis et les initiatives prises en faveur de la relance économique.

En quoi la deuxième phase des travaux du port sec contribue-t-elle à relancer l'économie de Bobo-Dioulasso et quel est son coût ?

Le projet contribuera à la relance de l'économie de la ville de Bobo-Dioulasso sur plusieurs plans. D'abord la mobilisation des recettes publiques, car le bureau des douanes du port sec figure parmi les trois premiers bureaux de collecte de ressources au profit du budget de l'État. De l'ordre de 57,9 millions d'euros à l'ouverture du port en 2010, elles ont atteint 182,9 millions d'euros en 2020, et la projection pour 2021 est de 192,1 millions d'euros. L'extension permettra à l'administration des douanes de mettre en œuvre son plan stratégique de scission du bureau des douanes du port sec en trois bureaux distincts pour renforcer le dispositif de collecte des recettes douanières. À ces recettes s'ajoutent la TVA collectée au profit du budget de l'État, l'impôt sur les bénéfices des sociétés et tous les autres types de contributions collectées sur les activités de l'ensemble des acteurs installés au port, estimées à plusieurs centaines de milliers d'euros. En outre, le projet favorisera la création de structures, notamment dans les domaines du transit, du transport et du petit commerce, avec pour corollaire la création de 870 emplois directs. Sur le plan du trafic, le volume de trafic attendu pour les dix prochaines années est estimé, avec l'extension, à 3,5 millions de tonnes de marchandises. Enfin, le projet va consolider le statut de carrefour des échanges économiques conféré à la ville de Bobo-Dioulasso et le caractère intégrateur du port sec grâce au renforcement des infrastructures de réception des marchandises en provenance du Ghana et de Côte d'Ivoire, en transit vers le Mali et le Niger ou à destination du Burkina Faso.

Le coût des travaux, estimé à 15,2 millions d'euros, est financé par la Banque ouest-africaine de développement, les banques locales BOA Burkina et Coris Bank International, et enfin la CCI du Burkina Faso.

Propos recueillis par **Andju Ani**
(en collaboration avec la direction de l'Information et de la Communication de la CCI-BF)

Coton

À LA RECHERCHE D'UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

Les membres de l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB) envisagent une production de 627 000 tonnes de coton-graine pour la campagne 2021-2022. Mais l'atteinte de cet objectif nécessite des efforts, en particulier concernant la maîtrise de la pression parasitaire.

La traditionnelle conférence de presse de l'AICB (Association interprofessionnelle du coton du Burkina) s'est tenue le 30 avril 2021 à la Maison du coton, à Ouaga 2000. Comme à l'accoutumée, il a été question du bilan de la campagne écoulée et des décisions prises par l'assemblée générale pour gérer la campagne 2021-2022 qui s'installe. Tous les grands acteurs de la filière ont animé cet échange avec la presse locale. Le président de l'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina (SCOOP-CA UNPCB), Bambou Bihoun, par ailleurs président de l'AICB, a exhorté les médias à soutenir la production cotonnière pour qu'elle aille de l'avant, *« sinon le recul de la production est aussi le recul du pays »*. Pour sa part, le secrétaire général de l'AICB Louis Yazon Yé a livré des informations sur le bilan de la précédente campagne et confirmé la poursuite de la mise en œuvre des recommandations issues de l'Atelier national de relance durable de la production cotonnière au Burkina tenu en mars 2019 à Ouagadougou. Il a également rappelé que l'engagement de l'État avait permis aux prix de cession des intrants agricoles d'être maintenus au même niveau que la saison précédente. Quant au directeur général de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) Wilfried A. G. Sidbéwindé Yaméogo, pour répondre aux attentes des producteurs qui se plaignent souvent de difficultés liées à l'enlèvement du coton, il a souhaité préciser que les sociétés cotonnières avaient constitué leur propre flotte pour pallier ce handicap.

L'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina et l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina exhortent les médias à soutenir la production cotonnière pour qu'elle aille de l'avant.

Le rendement de la campagne 2020-2021 affiche 882 kg/ha, soit une progression de 11 % par rapport à la campagne précédente. Pour le coton biologique et équitable, le rendement moyen au champ atteint les 390 kg/ha, et sa production totale a connu une hausse de 13 % par rapport à la campagne 2019-2020. Cependant, un aspect important de la campagne cotonnière est à relever. En effet, en raison de la pandémie de Covid-19, le prix d'achat du coton-graine de premier choix, initialement fixé à 240 FCFA, a malheureusement subi une baisse de 25 FCFA/kg.

Concernant les prévisions de la campagne 2021-2022, l'AICB prévoit une production nationale de 627 000 tonnes pour le coton-graine conventionnel et de 2 500 tonnes pour le coton biologique et équitable. Afin d'atteindre ces objectifs, les membres de l'association entendent fournir des efforts conséquents en renforçant la formation des équipes d'appui-conseil et en déployant des actions destinées à maîtriser la pression parasitaire. Ils veulent aussi mutualiser leurs initiatives dans les domaines de la sensibilisation et de l'information.

Louise Bibalou-Durand



LA SOFITEX : VISION ET DYNAMIQUE D'UNE PRODUCTION COTONNIERE DURABLE AU BURKINA FASO

« De par le monde, les peuples ont su relever les défis de leur développement social et économique parce qu'ils ont été **mobilisés et organisés** autour de programmes de développement audacieux, orientés vers **leur bien-être**, et avec **leur pleine participation** », dixit son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

La SOFITEX, société citoyenne, a fait donc de la production cotonnière durable et compétitive son cheval de bataille pour le développement du monde rural, consciente que le coton constitue le principal moteur du développement agricole et économique du Burkina Faso.

En faisant du coton un ''success story'', la SOFITEX s'est engagée dans une politique de relance et de modernisation de la culture cotonnière et a engrangé des résultats probants qui se sont traduits par un accroissement de la production cotonnière ainsi qu'une amélioration de la qualité de la fibre.

Cette dynamique, basée sur un programme de recherche et de sélection variétale, ainsi qu'une modernisation de l'outil industriel et de contrôle de la qualité, a permis à la SOFITEX de pouvoir relever les défis suivants à l'horizon 2025 :

- ***Le développement de la production cotonnière :***
  - produire des semences coton de qualité conformément aux normes recommandées ;
  - maintenir la confiance des producteurs de coton pour mieux appliquer la politique de relance durable de la production cotonnière ;
  - améliorer la productivité agricole et la qualité du coton pour l'atteinte des objectifs escomptés ;
  - améliorer les revenus des producteurs.
- ***La satisfaction des règles de gestion*** garantissant la bonne gouvernance et la pérennité de l'activité de la société, notamment au moyen de la réduction puis de la maîtrise des coûts.
- ***La recherche de la pleine satisfaction de nos clients internes et externes et de nos fournisseurs*** au nombre desquels figurent en bonne place les cotonculteurs.
- ***Le renforcement de la protection de nos collaborateurs et l'amélioration leur bien-être et de leur condition de travail.***
- ***L'optimisation de la vente du coton et de ses co-produits.***
- ***La consolidation de notre engagement environnemental et de notre reconnaissance comme entreprise citoyenne au service du développement durable.***







FILSAH
FILATURE DU SAHEL



Fabrication de fil de coton 100 % et de toile d'emballage en déchets de coton

Nos gammes de produits

- Le fil Open End 100 % coton cardé
- Le fil classique 100 % coton cardé
- La toile non tissée de coton

Processus de fabrication

Le fil de coton est un produit obtenu au bout d'un processus de fabrication appelé filature.
La filature est l'ensemble des opérations nécessaires pour passer des fibres aux fils. Ce processus se déroule en cinq étapes principales :



Ouvraison

Les fibres sont livrées en balles comprimées. L'ouvraison est une opération qui permet par arrachage de décomposer cet ensemble compact de fibres pour le transformer en flocons grossiers.

Battage

Il s'agit d'un traitement mécanique énergique des flocons de fibres destiné à commencer le démêlage et à éliminer les impuretés solides telles que des boues séchées, des débris végétaux, etc.

Cardage

Le cardage est une forme de brossage énergique des flocons de matière réalisé par l'action de garnitures métalliques en mouvement.
Le cardage est destiné à individualiser et à paralléliser les fibres. Il permet aussi d'éliminer des impuretés telles que des chardons, fibres entremêlées.
L'alimentation de la carde, avec des fibres d'origines différentes permet également de procéder à des mélanges.

Étirage

Le ruban de fibres issu de la carde est assez irrégulier. Le parallélisme des fibres n'est pas encore parfait et leurs extrémités sont souvent repliées. Plusieurs doublages et étirages vont permettre de paralléliser les fibres et de régulariser la grosseur du ruban.
L'association de ruban d'origine différente permet aussi de procéder à des mélanges de matières.



Filage

Au stade de la filature Open End ou à bout libéré, il s'agit de l'introduction du ruban par un briseur qui libère les fibres sous forme d'un faisceau et elles se réunissent à nouveau librement en un point de rotation au moyen d'un rotor qui leur confère une torsion, les transforment ainsi en fil.

Les produits FILSAH SA sont certifiés OEKO-TEX et sont présents sur le marché local, sous régional et international.

SIÈGE SOCIAL :
Zone industrielle - 01 BP 1416
BOBO-DIOULASSO 01
Tél. : (+226) 20 97 53 47
E-mail : filsah@fasonet.bf

REPRÉSENTATION À OUAGADOUGOU :
01 BP 2508
OUAGADOUGOU
Tél. : (+226) 25 34 32 35
E-mail : filsah.o@fasonet.bf

Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina

AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ POUR AMÉLIORER LA VIE DES PRODUCTEURS

Cohésion dans la filière cotonnière, meilleur fonctionnement des sociétés coopératives, professionnalisation des producteurs, soutien des femmes, amélioration des rendements et des conditions de vie… autant de défis à relever pour le conseil d'administration de la SCOOP-CA UNPCB.

Élu président du conseil d'administration (PCA) de la SCOOP-CA UNPCB (Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina) à l'unanimité le 28 février 2017 à Bobo-Dioulasso par les délégués des 28 unions provinciales que comprend la faîtière des producteurs de coton, Bambou Bihoun, agriculteur passionné et défenseur infatigable des intérêts des producteurs de coton *(lire son interview p.170-171)*, peut se prévaloir d'avoir impulsé depuis le début de son mandat une dynamique dont témoignent les résultats de son programme d'action.

Rappelons tout d'abord que l'actuel conseil d'administration (CA) de l'UNPCB a été élu durant une crise de confiance entre la faîtière et les acteurs de la filière. Son premier défi a donc été de venir à bout de cette crise de confiance en définissant des axes d'intervention, au premier rang desquels figurait la nécessité de favoriser une cohésion des producteurs et de leur partenaire. Il fallait ensuite poursuivre la mise en œuvre du plan quinquennal, notamment en matière de renforcement des capacités des producteurs, de gestion de la fertilité des sols, de maîtrise du crédit et de l'endettement dans les coopératives, et enfin de réalisation d'infrastructures au profit des membres. Il s'est aussi agi de veiller à l'immatriculation de l'ensemble des sociétés coopératives des producteurs de coton (SCOOP-CA et SCOOP-PC UNPCB/UPPC/UDPC), avant de s'atteler aux deux grands chantiers que sont la diversification des services à rendre aux membres et la mobilisation de ressources pérennes.

En termes de résultats, on note en premier lieu le renforcement effectif de la cohésion souhaitée entre producteurs et à l'intérieur de la filière. Une chose en entraînant une autre, les sociétés coopératives ont vu leur fonctionnement s'améliorer. Le nerf de la guerre demeurant la ressource financière, il fallait en passer par une augmentation de la productivité qui, progressivement, sera une réalité. Enfin, le CA de l'UNPCB peut se réjouir de la conduite réussie de plusieurs plaidoyers en faveur d'une amélioration des conditions d'exercice de la profession de producteur de coton. *« Promouvoir la culture du coton et défendre les intérêts des producteurs est mon véritable combat. Avec le conseil d'administration, notre défi actuel est l'accroissement des rendements aux champs, qui aura pour effet immédiat une augmentation de la productivité et donc, par ricochet, une amélioration des conditions de vie des agriculteurs »*, confie d'ailleurs Bambou Bihoun.

Pour produire plus et mieux, les cotonculteurs sont donc sensibilisés au bon usage de la fumure organique ainsi qu'à la professionnalisation des intérimaires. Les femmes, qui occupent une place importante dans la production cotonnière, sont aussi vivement encouragées à se lancer dans ce que le PCA de l'UNPCB appelle *« un vrai métier »* et qu'il souhaite voir considéré comme tel. *« Revoir le Burkina Faso retrouver sa première place de producteur de coton dans la sous-région est mon souhait ultime »* ajoute-t-il, convaincu de ce que l'engagement et la détermination des acteurs de la filière cotonnière augurent d'un futur meilleur.

Andju Ani



Le conseil d'administration de la SCOOP-CA UNPCB et son coordonnateur national.

« Le coton bio est produit à plus de 60% par des femmes »

L'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina (SCOOP-CA UNPCB) est l'interlocuteur privilégié des groupements d'acteurs de la filière concernant leur régulation et le soutien apporté à tous les niveaux. Son président Bambou Bihoun nous dessine les grandes lignes du fonctionnement de la structure.



L'UNPCB a été créée le 15 avril 1998 par les Unions provinciales de producteurs de coton (UPPC). Quel est son rôle dans la filière coton au Burkina Faso et qu'implique le fait qu'elle soit régie depuis le 28 février 2017 par l'Acte uniforme de l'OHADA du 15 décembre 2010 relatif au droit des sociétés coopératives (AUDSCOOP) ?

Bambou Bihoun : Le rôle de l'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina (SCOOP-CA UNPCB), conformément à l'objet de sa création, est de promouvoir la production cotonnière au Burkina Faso, de faciliter la commercialisation du coton-graine des démembrements, d'améliorer les conditions de vie des producteurs de coton et de défendre leurs intérêts socio-économiques. Au sein de la filière, l'UNPCB assure une mission de représentation des producteurs de coton et la défense de leurs intérêts économiques et sociaux. Pour cela, elle est membre à part entière de l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB), la structure chargée des grandes orientations et décisions de la filière.
S'agissant de la mise en conformité avec l'AUDSCOOP de l'OHADA, elle a amélioré le fonctionnement des organisations de producteurs. Les textes les régissant impliquent à la fois une professionnalisation accrue des producteurs dans leur pratique et une meilleure organisation en termes de gouvernance.

En mai dernier, lors de votre prise de parole dans la presse locale en qualité de président de l'UNPCB, pourquoi avez-vous invité les producteurs de coton à *« marquer l'histoire par une grande production »* ?

Bio

Bambou Bihoun, né en 1969 dans la province du Tuy, exerce avec passion le métier d'agriculteur depuis 40 ans. Président de l'UNPCB depuis février 2017, il est le porte-parole de plus de 350000 chefs d'exploitation auprès des instances de décision nationales et internationales afin de tenir haut le flambeau de l'or blanc. Également président de l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB), cadre de concertation regroupant producteurs et sociétés cotonnières, il y défend les intérêts des producteurs. Disposant d'une exploitation de plus de 330 hectares, il consacre la moitié de ses terres à la culture du coton. Pour la campagne 2021-2022, c'est une superficie de 200 hectares qu'il a emblavée pour la culture du coton. Il cultive aussi d'autres spéculations : maïs, riz, mil, haricot et arachide. Également éleveur, il possède un cheptel d'environ 250 têtes de bœufs, 40 porcs, 400 poulets, 50 chèvres et 100 moutons. Son dévouement pour le monde rural lui a valu la distinction de chevalier de l'ordre du Mérite du développement rural.

Suite à la pandémie de Covid-19, les cours du coton-fibre se sont effondrés sur le marché mondial. Les sociétés cotonnières ont été contraintes de suspendre la commercialisation et de stocker le coton-fibre pendant une longue période, alors même que les prix des matières premières des intrants agricoles, eux, ne cessaient de grimper. Cette situation de pandémie s'ajoutant à l'insécurité dans le pays a fortement affecté l'économie nationale. Malgré la situation difficile, le gouvernement du Burkina Faso, soucieux du devenir des producteurs de coton, est venu en appui à la filière avec une subvention du prix d'achat des engrais destinée à les maintenir au même niveau que ceux de la campagne écoulée afin de les rendre accessibles aux producteurs. Dans la même dynamique, le gouvernement a accordé une subvention au prix du coton-graine. C'est pourquoi, afin de montrer au gouvernement que les producteurs avaient positivement apprécié sa décision et que les efforts fournis ne resteraient pas vains, j'ai invité tous mes pairs à manifester leur reconnaissance avec une grande production de coton au titre de la campagne 2021-2022.

Que faut-il attendre de l'étude commanditée par le ministère du Commerce sur le nouveau modèle économique préconisé à la filière coton, et ce nouveau schéma économique peut-il contribuer à la pérenniser ?
Le nouveau modèle économique préconisé par Monsieur le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat est à notre avis une très bonne chose. Cet outil va certainement mettre en avant les questions de rentabilité de la filière coton au Burkina au niveau de chaque acteur. Il donnera les grandes orientations afin que le coton soit encore plus rentable pour ceux qui le cultivent. L'un des éléments positifs majeurs du nouveau modèle économique est la prise en compte de la transformation au Burkina Faso du coton produit par les Burkinabè.

Votre pays a depuis janvier 2020 la première unité de production de coton bio dans la sous-région, dont l'UNPCB est actionnaire. Quels investissements futurs cela implique-t-il ?
Le Burkina produit du coton biologique depuis 2004, et les quantités produites ont évolué en dents de scie. Au titre de la campagne 2020-2021, nous avons obtenu une production de 1 500 tonnes de coton-graine. On note que le coton biologique est produit sur de petites superficies, et à plus de 60 % par des femmes. L'impact des revenus issus du coton biologique n'est plus à démontrer dans ses zones de production. C'est d'ailleurs ce constat qui a conduit le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers à accompagner la construction de la première usine d'égrenage du coton biologique de la sous-région. Nous demeurons convaincus que cela va galvaniser beaucoup d'autres producteurs et productrices pour produire du coton biologique. Des dispositions très stratégiques sont en cours à l'UNPCB en vue d'accroître substantiellement la productivité et la production, de sorte à assurer le fonctionnement normal de l'usine.


Guy Roland Traoré

Kalo Millogo, coordonnateur de l'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton du Burkina.

Quelle a été la contribution de l'UNPCB dans le processus de fixation des prix d'achat des intrants et du coton-graine pour cette campagne 2021-2022 ?
Il faut noter que le prix du coton est fixé à travers un mécanisme de fixation des prix qui prend en compte les réalités des cours du coton sur le marché mondial. Quant aux intrants, les prix sont dictés par le marché. Cependant, l'UNPCB joue un rôle très important en ce sens qu'elle assure le suivi des outils de gestion du mécanisme de fixation du prix du coton. Elle assure le plaidoyer auprès du gouvernement afin d'obtenir des subventions lorsque la réalité des prix est critique et ne motive pas le producteur à retourner au champ. Ce fut le cas de la campagne 2021-2022, où les prix des intrants des fournisseurs étaient excessifs alors que le prix du coton restait assez bas. L'UNPCB a dû entreprendre des démarches de plaidoyer auprès du gouvernement en vue d'obtenir des subventions pour amener les engrais à la portée du producteur.

Quelles sont vos priorités pour 2021 ?
Pour ce qui est de 2021, les priorités sont essentiellement la recherche de ressources pérennes pour assurer le fonctionnement normal de l'UNPCB et de ses démembrements, la poursuite de la maîtrise du crédit et de l'endettement dans les coopératives de producteurs, la gestion de la fertilité des sols et, partant, l'augmentation de la productivité dans les champs.

Propos recueillis par **Andju Ani**

LA SOFITEX SE LANCE DANS LA VENTE EN LIGNE

Wilfried A. G. Sidbéwindé Yaméogo, directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX), décrit l'avancement du projet d'investissement du groupe turc Ayka Textile & Investment, qui prévoit de créer des unités de textile à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou.

Depuis la création de la plate-forme de transactions commerciales en ligne e-bolero, la SOFITEX a concrétisé en mars 2021 sa première vente digitalisée. Quel est le niveau d'efficacité, de sécurité et de transparence de cet outil ?

Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yaméogo : Lancée en 1996, e-bolero est une plate-forme qui relie de manière transparente les entreprises à leurs partenaires logistiques et aux institutions financières. Cette solution permet la dématérialisation et la transmission sécurisée des documents d'embarquement de la fibre de coton aux parties prenantes. Outre la rapidité avec laquelle les documents sont transmis dans la chaîne logistique, la technologie repose sur sa capacité de remplacer légalement les documents papier originaux par des versions électroniques signées numériquement et acceptées universellement. Toutes les transactions pour la remise documentaire électronique sont signées numériquement grâce au certificat de sécurité de l'utilisateur, garantissant ainsi la non-répudiation des documents électroniques échangés entre les parties prenantes. Toutes les transactions doivent se faire en ligne sur la plate-forme e-bolero, et les documents imprimés à partir de la plate-forme n'ont aucune valeur juridique.

« SECOBIO, l'unité de production de coton biologique dans laquelle la SOFITEX est actionnaire, a une capacité annuelle de 18 000 tonnes. »

Cette solution génère une traçabilité de bout en bout de toutes les transactions, chaque entreprise pouvant connaître à tout moment le degré d'évolution du traitement de chaque dossier.

Qui étaient les acteurs de la première transaction et quelle était la valeur marchande de cette vente ?

Les parties prenantes de cette première opération étaient la SOFITEX, ITFC (International Islamic Trade Finance Corporation), le client de la SOFITEX Louis Dreyfus Commodities, et enfin CMA CGM, une compagnie logistique. La valeur marchande de cette vente digitalisée s'est élevée à 316 973,03 euros, et les principaux résultats obtenus sont la réduction, voire l'annulation des délais de transmission des documents d'embarquement aux institutions financières – ils étaient généralement de 21 jours minimum –, le règlement sans délai de la facture de vente par le client, la mitigation du risque de perte des documents d'embarquement, et enfin la disponibilité en tout temps des documents pour les parties prenantes sur la plate-forme sécurisée norme ISO 27001/2013.

La SOFITEX envisage-t-elle de renouveler ce type d'opération ?

Au regard des avantages qu'il procure, la SOFITEX compte poursuivre avec ce mode de transaction et souhaiterait étendre l'exploitation de la plateforme e-bolero aux autres banques.

La première société d'égrenage de coton biologique en Afrique de l'Ouest a été inaugurée le 30 janvier 2020. Que va apporter cette unité où l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso (UNPCB) et la SOFITEX sont actionnaires ? Et quelle est la capacité de production de cette usine ?

L'unité de production de coton biologique dénommée SECOBIO et dans laquelle la SOFITEX est actionnaire produit et commercialise du coton-fibre biologique, avec une capacité de production annuelle de 18 000 tonnes. Le marché des produits biologiques est en pleine expansion, notamment avec le développement d'entreprises textiles et de vêtements utilisatrices de coton biologique. La SOFITEX, en partenariat avec l'UNPCB (Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso), se positionne

donc pour une occuper une place importante sur ce marché de niche en satisfaisant la demande. Cette activité participe également à la promotion de la politique de biodiversité dans laquelle le Burkina Faso est fortement engagé.

La Turquie souhaite, via le groupe Ayka Textile & Investment, installer des unités de textile à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou pour un investissement de 200 milliards de FCFA (305 millions d'euros). Où en est l'avancement de ce projet ?
Les diligences relatives à l'opérationnalisation du projet A STAR TEXTILE BURKINA se poursuivent. D'ores et déjà, il convient d'acter certains progrès, dont la finalisation des processus d'identification des sites du projet, soit 40 hectares à Ouagadougou, 10 hectares à Bobo-Dioulasso et 5 hectares à Koudougou, ainsi que le bouclage imminent du financement de la première partie du projet, soit 25 millions d'euros pour la mise en place des ateliers de couture industrielle sur les sites de Bobo-Dioulasso et de Koudougou, où ces deux ateliers de couture industrielle devraient permettre d'embaucher chacun 1 500 personnes. Nous sommes également en phase de finaliser la mobilisation du financement auprès de AFREXIMBANK, et le démarrage des travaux de construction des ateliers de couture industrielle à Bobo-Dioulasso et à Koudougou est prévu courant 2021.

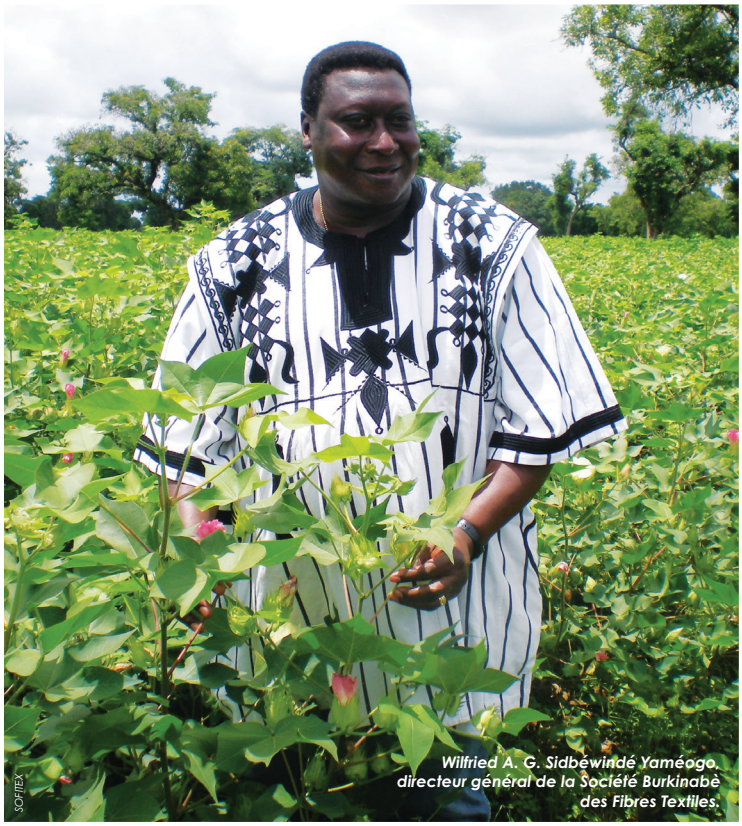
Wilfried A. G. Sidbéwindé Yaméogo, directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles.
SOFITEX

Quels sont les facteurs qui ont conduit à fixer le prix au producteur de coton à 240 FCFA le kilo pour la campagne 2020-21 ?
Au Burkina Faso, la fixation du prix d'achat du coton-graine au producteur est réglementée par le mécanisme de lissage qui s'inscrit dans un cadre de gestion articulée du risque-prix et se base sur les niveaux du marché mondial. Ce mécanisme a l'avantage d'être transparent puisque tous les acteurs peuvent implémenter le modèle économétrique, et il est dynamique car il intègre l'évolution future des cours. C'est donc l'application stricte du mécanisme de lissage en ses différents composants, notamment les cours du coton et leur évolution ainsi que l'accompagnement de l'État par les subventions, qui a abouti au niveau de prix de 265 FCFA pour la campagne 2019-2020 et 240 FCFA pour la campagne 2020-2021.

Malgré la subvention de l'État, de l'ordre de 10 FCFA par kilo, ce prix est en baisse de 25 FCFA par kilo par rapport à celui de la campagne précédente. Quelles en sont les raisons ?
Afin d'amoindrir la charge des engrais et des insecticides dans le compte d'exploitation du producteur, l'État a subventionné le prix des facteurs de production du coton conventionnel de la campagne 2020-2021 à hauteur de 15,436 milliards de FCFA. Il est important de noter que ces efforts financiers consentis par l'État burkinabè visent essentiellement à galvaniser les cotonculteurs dans le dur labeur de la production cotonnière, à booster la productivité de leurs exploitations en coton et en céréales et, partant, à améliorer leurs revenus.

Quelles sont vos priorités en 2021 ?
Nos priorités pour la campagne 2021-2022 sont la poursuite de la mise en œuvre de notre politique de relance dans ses différents compartiments afin d'augmenter la productivité des exploitations et les revenus des producteurs, l'atteinte de nos objectifs de rendement et de production, la poursuite de la modernisation des exploitations des producteurs, et enfin le renforcement de la rentabilité et de la durabilité de la filière cotonnière.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Une progression de notre CA est prévue pour 2021 »


Guy Roland Traoré

Abdoulaye Nabolé, directeur général de la Filature du Sahel.

Abdoulaye Nabolé, directeur général de la Filature du Sahel (FILSAH), peut se frotter les mains. En 2020, le volume de production de son entreprise s'est élevé à 5 000 tonnes, générant un chiffre d'affaires de 8 milliards de FCFA, en hausse de 14 % par rapport à 2019.

Que faut-il savoir sur FILSAH ?
Abdoulaye Nabolé : La Filature du Sahel, en abrégé FILSAH, est une industrie de transformation du coton-fibre en fil et de transformation des déchets de coton en toile non tissée dont la date de création remonte à juin 1997, mais dont l'opérationnalité est devenue effective en 2000. C'est une société anonyme (SA) de droit privé burkinabè, avec un capital de 2 100 000 000 FCFA.

« FILSAH s'est impliquée pour amorcer le tissage artisanal de 12 millions de masques de protection contre le Covid-19 à destination de deux ministères. »

La Filature du Sahel fabrique et commercialise une gamme de trois produits : le fil Open End 100 % coton cardé, le fil classique 100 % coton cardé et la toile non tissée de coton. Les produits FILSAH SA sont certifiés OEKO-TEX et sont présents sur le marché local, sous-régional et international. À partir de janvier 2021, la société a diversifié sa gamme de production. Sa capacité de production installée à ce jour est de 10 000 tonnes de fil par an. En termes d'effectifs, elle comprend 500 travailleurs, dont 35 % sont des femmes.

En matière de rentabilité, quel a été en 2020 le niveau du chiffre d'affaires par rapport à 2019, et comment se présentent les tendances du marché du textile pour 2021 ?
Notre volume de production s'est élevé en 2020 à 5 000 tonnes de fil, générant un chiffre d'affaires de 8 milliards de FCFA. Ce chiffre d'affaires a progressé de 14 % par rapport à 2019, et les prévisions de rentabilité et de chiffre d'affaires pour 2021 sont également en hausse.

En 2019, ce sont au total 1 000 métiers qui ont été mobilisés pour mettre au travail environ 5 000 femmes et jeunes filles dans le domaine du tissage à l'horizon 2020. Quelles ont été les conséquences de cet événement, placé sous le parrainage de FILSAH, en termes de professionnalisation du secteur et d'essor de la transformation du coton burkinabè ?
Cet événement placé sous notre parrainage a réellement contribué à professionnaliser ce secteur, conduisant de fait à une transformation accrue du coton burkinabè. Pour preuve, pendant la pandémie de Covid-19, la fabrication de 12 millions de masques de protection a nécessité une importante implication

du tissage artisanal, démontrant ainsi sa capacité de résilience et l'importance de son potentiel productif.

Cet événement a-t-il créé plus d'emplois décents dans la filière et véritablement permis de lutter contre la pauvreté ? Pensez-vous que cette opération sera renouvelée ?
Filsah s'est impliquée pour amorcer l'opération et souhaite naturellement une continuité dans cette façon de créer de l'emploi pour lutter contre la pauvreté.

« D'importants investissements ont été réalisés de 2018 à 2020 pour lancer une nouvelle ligne de production d'une capacité de 5 000 tonnes. »

Cette initiative, à l'instar de celle lancée il y a 7 ans par l'Ethical Fashion Initiative (EFI), met en valeur le tissage du coton burkinabè, un savoir-faire traditionnel reconnu à l'international sous le nom de Faso Danfani. EFI a mis en relation certains ateliers de tisseurs au Burkina Faso avec des maisons de mode internationales dans le but, justement, d'augmenter les possibilités d'emploi et de valoriser ce savoir-faire traditionnel. Ainsi, au risque de me répéter, en effet, ces initiatives permettent de lutter contre la pauvreté…

La mise en valeur du tissu Faso Danfani par le chef de l'État, qui le porte au quotidien, a-t-elle permis de donner plus de visibilité à ce produit textile ?
En ce qui nous concerne, je crois que les chiffres d'affaires des 5 dernières années sont des indicateurs pertinents à ce sujet. Ils ne cessent de croître.

Pour renforcer votre outil de production, quels ont été vos investissements dans les années passées et qu'est-il prévu à l'avenir ?
D'importants investissements ont été réalisés de 2018 à 2020 pour lancer une nouvelle ligne de production d'une capacité de 5 000 tonnes. Ainsi, en 2018, nous avons investi 537 millions de FCFA, puis 3,2 milliards de FCFA en 2019 et 615 millions de FCFA en 2020. Pour l'avenir, il faut consolider cette tendance de croissance économique.

Le partenariat FILSAH-Air Burkina consistant à assurer la promotion du Faso Danfani par l'intermédiaire du personnel d'Air Burkina a-t-il porté ses fruits en termes de visibilité au niveau sous-régional ?
La pandémie de Covid-19 est venue freiner le déploiement de certaines approches stratégiques de commercialisation. Mais le plus important était de commencer et nous pensons que le meilleur reste à venir.

Un retour de la croissance est attendu en 2021. Quelles sont vos perspectives de distribution sur le marché ?
Si la reprise économique après le Covid-19 se confirme, nous espérons reprendre nos parts de marché à l'exportation, surtout en Europe et au Maghreb.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

Bio

Abdoulaye Nabolé est né le 24 mai 1960 à Ouagadougou. Marié et père de quatre enfants, ce spécialiste de la gestion d'entreprise, non content d'être depuis 1985 titulaire d'une maîtrise en sciences économiques option gestion des entreprises de l'ESSEC (université de Ouagadougou), depuis 1994 d'un C.A.P. en finances d'entreprise du CEFEB de Marseille (France) et depuis 1996 d'un C.A.P. en restructuration des entreprises du CEFEB de Ouagadougou, a éprouvé le besoin d'accroître son savoir en obtenant en 2016 un C.A.P. en technologie, innovation et entrepreneuriat en Afrique de la Harvard Kennedy School de Boston (USA).
C'est dire qu'il n'a ménagé aucun effort pour parfaire ses connaissances, faisant preuve à ce sujet de la même constance qui a guidé toute sa vie professionnelle. En effet, avant d'endosser en 2005 ses responsabilités actuelles d'administrateur directeur général de FILSAH SA (Filature du Sahel), il a été directeur financier du groupe Winner. De plus, il est président du Comité national de pilotage du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises (PRMN)/Burkina, président de l'Organisation professionnelle des industries cotonnières et textiles de l'UEMOA (OPICT), président de la Confédération du coton-textile habillement du Burkina (CCTH), vice-président du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) chargé de l'industrie, 1er vice-président du Groupement professionnel des industriels du Burkina-Faso (GPI), membre consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina-Faso et membre du RAF SUD-OIF (Réseau des acteurs francophones pour la coopération Sud-Sud et tripartite).
Un parcours édifiant ponctué à juste titre de reconnaissances et de décorations : chevalier de l'ordre du Mérite burkinabè (agrafe Travail) en 2002, commandeur de l'ordre du Mérite de l'industrie en 2017, chevalier de l'ordre du Mérite burkinabè (agrafe Promotion de la Femme) en 2019, et enfin officier de l'ordre de l'Étalon en 2020
En matière de vie associative, il est sénateur de la Jeune Chambre économique internationale et compagnon de Melvin John's (Lions Club International). Enfin, lorsque ses multiples activités lui en laissent le loisir, il apprécie de pratiquer le vélo, le footing et la danse, ou encore d'aller se délecter d'un bon film au cinéma.

TROPIC AGRO CHEM

TROPIC AGRO INDUSTRIES

De la terre... à la vie

Distributeur d'engrais, de semences, d'appareils de traitement et de produits chimiques au Burkina Faso.

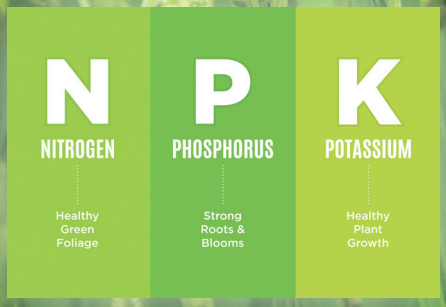

OUAGADOUGOU

Zone commerciale de Sankariare
11 BP 739 CMS – Ouagadougou 11
Tél. : (+226) 25 30 02 15

BOBO-DIOULASSO

Zone industrielle
Tél. : (+226) 20 98 59 00

E-mail : tropic.agrochem@yahoo.fr
info@tropicagrochem.com

Hygiène Publique

SAPHYTO A ADAPTÉ SON OUTIL INDUSTRIEL POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

Investie dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, la Société africaine de produits phytosanitaires d'insecticides (Saphyto) a permis la réouverture du marché central de Bobo-Dioulasso en lançant une opération de désinfection. Elle a aussi offert du matériel d'hygiène et produit plusieurs milliers de litres de solution chlorée.

L'hygiène publique est l'un des cœurs de métier de Saphyto et elle est leader dans la distribution des produits phytosanitaires *(lire l'encadré ci-dessous)*. La société a d'ailleurs été un acteur important auprès des pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Le 17 avril 2020, Saphyto a permis la reprise des activités du marché central de Bobo-Dioulasso et a pris l'initiative de distribuer du matériel d'hygiène. Au-delà de la simple action citoyenne, cette opération faisait partie intégrante de son service d'hygiène publique. *« Face à la pandémie de Covid-19, nous nous sommes d'abord rendus solidaires des autres. En effet, le Covid-19 nous a amenés en tant qu'êtres humains à revoir nos priorités. C'est ainsi que plusieurs initiatives ont été prises dans le but de vaincre la maladie »*, explique Jonas B. Bayoulou, le directeur général de Saphyto *(lire son interview p. 178-179)*.

En outre, Saphyto n'a pas hésité à adapter son outil industriel pour pouvoir produire plusieurs milliers de litres de solution chlorée mis gracieusement à la disposition des autorités sanitaires régionales. Le groupe a également offert à la région des Hauts-Bassins des équipements de pulvérisation et de protection, et plus particulièrement à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays, qui d'ailleurs abrite le siège de Saphyto. *« L'ensemble de notre contribution à la lutte contre la pandémie de Covid-19 est estimé à plusieurs dizaines de millions de FCFA »*, précise le manager.

> ***«Le Covid-19 nous a amenés en tant qu'êtres humains à revoir nos priorités»***

Il a ensuite fallu s'atteler aux traitements de désinfection de locaux ayant abrité des cas de Covid-19. L'expertise du département hygiène publique de Saphyto a ainsi été mise à profit. Bénéficiant déjà du statut d'acteur majeur dans la lutte contre des maladies vectorielles telles que le paludisme et la dengue, Saphyto a su, selon son dirigeant, mettre au service de tous sa *« forte expérience dans les traitements intra et extra domiciliaires pour faire face au défi du moment »*.

Louise Bibalou-Durand

Kaltox Paalga, le tueur de moustiques

Chaque minute, le paludisme tue un enfant dans le monde. Chaque année, environ 500 millions de personnes sont infectées. Dans un pays comme le Burkina Faso, on enregistre plus de 4 millions de cas de paludisme par an. C'est dire que cette maladie constitue un problème de santé publique majeur, sachant qu'elle a par ailleurs un impact significatif sur la productivité des entreprises privées. On estime en effet que 75% des entreprises sont touchées, ce qui représente de nombreuses heures de travail perdues, quand ce ne sont pas les compétences qui disparaissent, car bien souvent les employés perdent la vie.

Saphyto, avec sa branche hygiène publique, possède une partie des solutions pour organiser la lutte intégrée contre les vecteurs du paludisme grâce à différentes gammes de produits. Ainsi, Saphyto met à la disposition des professionnels et des particuliers des solutions adaptées à leurs besoins, par exemple en matière de lutte anti-larvaire, de lutte sur les sites de reproduction des vecteurs, de lutte en traitement intra-domiciliaire contre des individus adultes et de lutte contre des vecteurs adultes en extérieur, ajoutant à cette panoplie de produits des moustiquaires imprégnées de longue durée.

L'un de ses produits, Kaltox Paalga, a été conçu en 1991 pour se débarrasser effectivement des moustiques et autres nuisibles. Selon les tests réalisés sur des populations d'*anopheles gambiae* résistantes en partenariat avec l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS) et le Centre Muraz dans la vallée du Kou, au nord-ouest de Bobo-Dioulasso, au moins 99% des moustiques sont éliminés par traitement à la dose recommandée. Fabriqué au Burkina Faso, Kaltox Paalga, disponible en conditionnements de 150 ml, 300 ml et 750 ml, se présente comme la meilleure solution de démoustication spontanée et domestique. **L.B.-D.**

« Saphyto est le premier fournisseur de solutions agricoles au Burkina Faso »

Jonas B. Bayoulou, directeur général de la Société africaine de produits phytosanitaires et d'insecticides (Saphyto), détaille les nombreux investissements consentis ces dernières années pour renforcer la capacité de l'outil industriel, notamment avec l'unité d'incinération, unique dans le pays.



Guy Roland Traoré

Jonas B. Bayoulou, directeur général de la Société africaine de produits phytosanitaires et d'insecticides.

Créée en 1991, Saphyto est devenue un acteur incontournable de la fabrication, du conditionnement et de la distribution de produits phytosanitaires au Burkina Faso. En trois décennies, quelles sont les solutions et innovations que vous avez apportées au monde agricole en matière d'herbicides, d'insecticides et de traitements de semences ?

Jonas B. Bayoulou : Depuis sa création, Saphyto est le premier fournisseur de solutions agricoles au Burkina Faso. Animée par les trois valeurs que sont la qualité, l'innovation et la proximité, Saphyto a toujours cherché à proposer aux populations du Burkina en particulier et de l'Afrique de l'Ouest en général le meilleur des solutions agricoles et d'hygiène publique. Les innovations en solutions agricoles apportées par Saphyto depuis sa création sont nombreuses. Au départ, Saphyto ne proposait dans sa gamme que des insecticides destinés au coton. Très rapidement, la gamme a été élargie à d'autres spéculations, à tous les stades de la culture. C'est ainsi que nous avons commencé à proposer des solutions multiples à divers stades de culture céréalière, maraîchère, fruitière et de rente. La recherche et développement est une ligne importante dans notre organisation. Cela nous permet de toujours proposer des solutions innovantes à nos vaillants producteurs. Ainsi, nous avons lancé depuis 2016 près d'une dizaine de solutions agricoles, dont certaines sont biologiques. Saphyto, grâce à son expertise, a noué divers partenariats. Depuis 2018, nous sommes distributeur exclusif au Burkina Faso de Aflasafe BF 01, l'unique solution permettant de contrôler la contamination aux aflatoxines dans les cultures de maïs, d'arachide et de sésame. C'est une chose de vendre les produits, c'en est une autre de savoir les utiliser. Saphyto a mis en place deux programmes d'appui conseil : le Programme Stewardship dans les années 90 et le Programme Applique Bien en 2014. Ces programmes itinérants et indépendants

visent à renforcer les capacités de tous les acteurs de la production en matière de bonnes pratiques agricoles. Ce sont près de 5 000 producteurs et techniciens agricoles qui sont formés gratuitement chaque année au Burkina Faso et au Niger.

Agrimex, l'une des rares filiales de Saphyto, est implantée au Niger depuis 1993. Dans quels secteurs intervient-elle et pourquoi n'avez-vous pas créé de filiales dans les six autres États de la zone UEMOA, essentiellement agricole ?
À sa création, Saphyto appartenait au groupe Calliope, devenu Arysta Lifescience dans les années 2000, puis UPL en 2019. Le groupe Calliope avait des filiales dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Cela explique le fait qu'après la création d'Agrimex en 1993, d'autres filiales de Saphyto n'aient pas été créées. En septembre 2016, nous avons quitté le groupe auquel nous appartenions, devenant ainsi le groupe Saphyto, avec Saphyto au Burkina et Agrimex au Niger. Nous gardons aujourd'hui de bons rapports techniques et commerciaux avec le groupe UPL, pour lequel nous sommes les distributeurs exclusifs au Burkina et au Niger. L'ouverture d'autres filiales n'est pas encore à l'ordre du jour. Nous restons cependant ouverts aux opportunités nous permettant d'être toujours plus proches de nos clients.

« Nous formons gratuitement près de 5 000 producteurs et techniciens chaque année au Burkina Faso et au Niger. »

Pour renforcer les capacités de vos deux unités de production que sont l'unité de reformulation et l'usine d'incinération ainsi que de vos cinq ateliers, quels investissements ont été consentis ces dernières années et quels sont ceux à venir à court terme ?
Ces dernières années, nous avons entamé un processus de renforcement de capacité de notre outil industriel. L'innovation majeure dans ce sens était l'installation, en 2015, de notre unité d'incinération industrielle. Cet outil unique au Burkina, d'une capacité d'incinération de 5 tonnes/jour, nous a permis de contrôler nos déchets dans le plus grand respect de l'homme et de l'environnement. Nous avons par la suite décidé de proposer ce service aux industries, collectivités et structures tierces. Aujourd'hui, l'engouement autour de notre unité d'incinération est important, puisqu'elle est en activité toute l'année. Nous avons par la suite, en 2019, décidé d'optimiser l'unité d'embouteillage liquide et le laboratoire, cœur de notre outil industriel. C'est ainsi qu'en 2020, le laboratoire a été mis aux normes internationales actuelles. Nous avons également acquis en 2020 une unité confinée d'embouteillage liquide. La crise sanitaire de Covid-19 a retardé son installation, mais elle sera finalisée au dernier trimestre de 2021. Après l'installation de ce nouvel outil performant, nous dépasserons largement notre capacité de production actuelle.

Pour l'exercice 2020, en intégrant les résultats financiers d'Agrimex, quel a été le chiffre d'affaires de Saphyto sur l'ensemble de ses activités par rapport à 2019 ?
En 2020, le groupe Saphyto a enregistré un chiffre d'affaires de 14,55 milliards de FCFA, ce qui correspond à une baisse de 14 % comparativement à 2019. La crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19 en est la principale cause. Nous notons quand même un résultat net positif en 2020 et prévoyons de meilleurs résultats en 2021.

Justement, quels sont vos objectifs pour 2021 ?
Nos défis sont nombreux en 2021. Nous comptons dans un premier temps finaliser la mise à jour de notre outil industriel. La crise économique causée par la pandémie de Covid-19 est toujours présente. Nous prévoyons néanmoins une croissance à un chiffre durant cet exercice, en espérant que dans les années à venir, nous ayons un climat économique plus favorable.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Bio

Jonas Bobou Bayoulou est directeur général de Saphyto depuis novembre 2016. Détenteur depuis 1993 d'un DESS en stratégie et gestion d'entreprise du Centre des études financières, économiques et bancaires (CEFEB) de Paris et Marseille (France) et, depuis1997, d'un DESS en techniques bancaires de l'Institut technique de banque de Paris, il débute sa carrière dès 1993 à la Sofitex pour y effectuer un brillant parcours. D'abord responsable intérimaire de l'audit et du contrôle interne cumulativement avec la fonction de directeur commercial jusqu'en 1995, il enchaîne de 1996 à 2009 comme administrateur représentant l'entreprise aux conseils d'administration de plusieurs sociétés, cumulativement avec les postes de directeur des transports et de la logistique en 1997-1998, directeur commercial de 1998 à 2000, président délégué des cercles de qualité de 1997 à 2001 et conseiller technique du directeur général de 2000 à 2002. De 2002 à 2010, il sera inspecteur général des services (auditeur général), menant parallèlement deux études sur le secteur coton en 2009. Directeur des études économiques et de la prospective de 2010 à 2012, il accédera ensuite aux fonctions de secrétaire général en charge de la coordination des directions centrales et des régions cotonnières jusqu'en 2016.

Le groupe SOBA, une réussite burkinabè

Le groupe SOBA, c'est un ensemble d'entreprises couvrant au Burkina Faso un grand nombre de secteurs d'activité, mais c'est aussi et surtout un homme, El Hadj Barro Dianguinaba, qui n'a eu de cesse de faire fructifier un talent inné pour les affaires.

El Hadj Barro Dianguinaba entrepreneur chevronné, n'a pas été scolarisé, mais il a su impacter l'économie du Burkina Faso par son parcours personnel exceptionnel dû à son flair et à sa capacité d'anticipation. Il a commencé ses activités commerciales dans les années 50, donc bien avant les indépendances, d'abord par le petit commerce, puis par le transport et le commerce général. De fil en aiguille, ces activités l'ont conduit à entrer dans le monde des affaires pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, où il est présenté comme l'un des hommes d'affaires les plus importants du Burkina Faso. À l'heure actuelle, il est présent dans tous les secteurs de l'économie nationale : agriculture, commerce, transport, transit, industrie.

Son groupement d'entreprises, le groupe SOBA, emploie plus de 600 agents permanents ainsi que des occasionnels. Ses fleurons se distinguent dans le domaine agro-alimentaire avec SOFIB-Huilerie et KOLONBA S.A, dans l'import-export et la logistique avec SOTRACI, ou encore dans la commercialisation de marchandises et le transport au profit exclusif des Burkinabè avec la Société Commerciale BARRO & CIE.

SOFIB-Huilerie, la pionnière

Pionnière de la production d'huile alimentaire, la Société industrielle du Burkina-Huilerie – ou SOFIB-Huilerie – démarre ses activités en 1985 avec la production de beurre de karité, à laquelle s'ajoute dès 1987 celle d'huile de coton. En 1996, l'entreprise connaît sa première restructuration, la seconde intervenant en 2009 et débouchant en 2010 sur un changement d'outil et de méthode de production : les presses anglaises qui assuraient l'extraction après décorticage de la graine sont remplacées par des presses chinoises pressant la graine sans décorticage préalable.

Dotée d'un capital de 302 350 000 FCFA, SOFIB-Huilerie compte 27 employés permanents, 57 employés temporaires et environ 70 journaliers. En 2020, la société a connu une hausse de chiffre d'affaires de 11 % en dépit de la pandémie de Covid-19. Il faut dire que sur le marché de l'huilerie, les tendances sont favorables : la production interne reste en deçà de la consommation, donc l'offre ne suffit pas. Par ailleurs, ces dernières années, un phénomène d'importation d'huile par des acteurs particuliers et professionnels commercialisant des containers en provenance d'Asie du Sud-Ouest ou d'autres pays et parvenant, pour des raisons diverses, à contourner le circuit normal d'importation commence à bousculer le marché, ce qui oblige les dirigeants à concevoir une vision de compétitivité dans la qualité. La société consent ainsi de nombreux efforts en matière d'investissement pour renforcer sa capacité de production, notamment par l'acquisition d'anneaux de presses plus efficaces et le renouvellement des engrenages.

La production nationale d'huiles alimentaires à base de graines de coton au Burkina Faso est estimée à 30 000 tonnes par an pour des besoins en consommation de près de 60 000 tonnes. Il faut donc importer de l'huile de l'étranger ou de la sous-région. Comment résoudre alors la double problématique de la faible capacité de la production locale et de la lutte contre la fraude sur certaines huiles importées ? La première question pourrait trouver une solution dans un soutien accru de l'État à la production du coton-graine et dans la prospection d'autres pistes d'oléagineux comme le tournesol ou le colza. Pour ce qui est de la lutte contre la fraude, des mesures drastiques s'imposent au niveau des autorisations d'importation ainsi que des taxes et contrôles douaniers, sachant que des emplois sont en jeu. Un sain protectionnisme sur ce secteur donnerait aux acteurs locaux des latitudes de développement.

KOLONBA S.A pour étancher sa soif

KOLONBA S.A est une filiale du groupe spécialisée dans le conditionnement et la production d'eau minérale. Kolonba est un mot dioula, la langue maternelle d'El Hadj Barro, qui signifie « grand puits ». Ce nom trouve son origine à Diéri, village natal de Dianguinaba Barro, qui abrite une source d'eau réputée dans les villages environnants pour être intarissable, limpide et potable. Lancée en 2017, l'eau Zénith est captée depuis une



adobestock – Travel mania

nappe souterraine à une grande profondeur de 80 à 120 mètres par forage muni d'une pompe immergée sur le site de l'usine KOLONBA à Bobo-Dioulasso. Après avoir été récupérée dans un château, cette eau est expédiée en salle de traitement pour y subir plusieurs étapes de filtration et de désinfection. Ensuite, la société procède à des contrôles internes permanents via son laboratoire aux normes internationales tout en envoyant régulièrement l'eau traitée au laboratoire national de santé publique pour analyse externe et indépendante. Ces étapes franchies, l'eau est conditionnée dans des sachets ou des bouteilles sous contrôle UV Naturellement minéralisée, l'eau Zénith, agréable à boire, a reçu ce nom en raison de sa capacité à étancher la soif même sous le chaud soleil de midi. Ses emballages, de très bonne qualité et biodégradables, répondent aux normes internationales : bouteilles de 1,5 et 0,5 litre et sachets de 50 et 30 cl.



Guy Roland Traoré

Pour le moment, l'eau Zénith n'est pas exportée, mais l'objectif à moyen terme est de déployer la production et la distribution des produits KOLONBA dans la sous-région. Pour l'heure, KOLONBA utilise deux canaux de distribution : le canal direct auprès des consommateurs et le canal long auprès des grossistes. L'objectif est de toucher le maximum de consommateurs, y compris ceux qui ne peuvent pas s'offrir les bouteilles ou les sachets en grande quantité.

En plus de l'eau, KOLONBA S.A produit et commercialise dans des bouteilles PET et des sachets biodégradables du jus naturel – Zénith Cocktail, Zénith ananas, Zénith orange et Zénith fraise –, des boissons gazeuses – Zodia cola, Zodia orange et Zodia Limo – et de l'eau énergétique aux saveurs fraise et menthe.

SOTRACI et Société Commerciale BARRO & CIE : la bosse du commerce

SOTRACI a pour activité principale la mise à la consommation de marchandises à l'importation et à l'exportation en assurant la logistique à partir des ports de l'hinterland vers les entrepôts des clients. La part de marché de cette entreprise très compétitive ne cesse de croître, et les clients ne tarissent pas d'éloges à son endroit. Le port sec de Bobo-Dioulasso constitue un atout très important dans les activités de SOTRACI en facilitant le transit des marchandises et la fluidité des transactions grâce à la localisation des services techniques sur le même site. Il offre plus d'opportunités par la diversification des corridors de désenclavement. Le renforcement en cours de ses capacités laisse donc présager des perspectives encore meilleures.

La Société Commerciale BARRO & CIE est quant à elle spécialisée dans la commercialisation de sel criblé importé du Sénégal, d'huile alimentaire « Délice d'or » produite par ses unités, ainsi que de riz et de ciment. Elle assure aussi le transport de personnes et de marchandises. Le groupe étant orienté essentiellement vers la satisfaction des populations, ses produits sont distribués exclusivement au Burkina Faso.

Ces exemples emblématiques des activités du groupe SOBA suffisent à donner une idée du rayonnement et de l'enracinement de ce pool d'entreprises dans la vie quotidienne de chaque Burkinabè. SOBA, c'est une saga.

Andju Ani

« Futur complexe agro-industriel : 600 000 tonnes d'engrais et 2 000 tracteurs par an »

En partenariat avec l'État burkinabè, le groupe Tropic Agro a participé depuis 2017 à la remise de 1 400 tracteurs agricoles aux producteurs du Burkina Faso. Son PDG El Hadj Al Hassane Sienou relève que ces équipements font évoluer le monde rural d'une agriculture de subsistance vers une agriculture de marché.

Depuis quand existe le groupe Tropic Agro et quel est son cœur de métier ?
El Hadj Al Hassane Sienou : Le groupe Tropic Agro a vu le jour en octobre 2006, et nous intervenons dans le secteur agro-industriel, les mines et les carrières.

Après la première opération de distribution de tracteurs agricoles en 2017, quelle a été l'ampleur de la campagne de 2019 au profit des producteurs de l'Ouest et du Burkina Faso ?
L'année 2017 a marqué la première campagne avec une mise à la disposition du monde rural de 500 tracteurs subventionnés. La deuxième campagne, en 2019, concernait une dotation de 400 tracteurs subventionnés au monde paysan, puis 500 en acquisition par la SONATER pour la campagne agricole de 2021, en collaboration avec notre filiale Tropic Agro-Industrie.

Que représentent ces équipements agricoles pour la mécanisation de l'agriculture au Burkina Faso ?
L'apport de ces tracteurs est significatif pour le Burkina Faso en général, et en particulier pour la région du Grand Ouest, zone géographique favorable à la production agricole grâce à son climat généreux et ses terres fertiles. En outre, en matière de mécanisation dans cette zone géographique, moins de 1 % des producteurs avaient accès à la traction motorisée avant le lancement de ce programme, la traction animale représentant de 30 à 50 %. La mise à disposition de tracteurs subventionnés par l'État, en collaboration avec son partenaire-opération Tropic Agro-Industrie, a tout d'abord permis de redorer l'image de l'agriculture au Burkina Faso en général et dans le Grand Ouest en particulier. Grâce à l'apport de ces équipements agricoles, les mises en culture céréalières sont de plus en plus mécanisées et les charges inhérentes de plus en plus maîtrisées par les producteurs. Les superficies de production exploitées sont croissantes, les rendements connaissent une hausse et les producteurs évoluent d'une agriculture de subsistance vers une agriculture de marché. Ainsi, le revenu monétaire agricole s'accroît fortement avec le niveau de mécanisation.

Le ministère de l'Agriculture a porté son choix sur votre société, Tropic Agro-Industrie, pour la réalisation d'une usine d'assemblage de tracteurs agricoles créée en partenariat public-privé (PPP). Pouvez-vous nous en dire plus ?
La mise œuvre de cette unité de production se fait en partenariat avec l'État burkinabè et le projet est en cours d'exécution. L'équipe technique est à pied d'œuvre

Bio

Al Hassane Sienou, administrateur général de la société Tropic Agro-Industrie SA, est un opérateur économique né en 1968. Spécialiste du commerce de gros, industriel, transporteur, importateur-exportateur de produits chimiques, d'équipements agricoles et de traitements phytosanitaires, il a maintes cordes à son arc, y compris l'exploitation de mines et de carrières dolomitiques. C'est ainsi qu'il est président directeur général des sociétés Tropic Agro Chem et Tropic Agro Chem-Côte d'Ivoire, président de la société Tropic Mining and Quarry, administrateur général de la société Transferti SA et directeur général de la société Grand Grenier du Faso.
Fortement impliqué dans la défense du secteur privé, il est vice-président de la Chambre de commerce de la région des Hauts-Bassins, vice-président du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) au compte du CIDEF, membre du Conseil interprofessionnel des entreprises du Burkina Faso (CIDEF) et président du conseil administratif du Conseil burkinabè des chargeurs (CBC).
Pour optimiser ses performances, il s'est perfectionné par des formations en logistique, en techniques d'approche et de développement du partenariat public-privé, en techniques d'utilisation des produits phytosanitaires et engrais et de promotion des intrants agricoles, ou encore en gestion d'entreprise à vocation agricole.

et le démarrage de l'usine d'assemblage de tracteurs agricoles est programmé avant la fin de l'année. Nous avons également prévu un service de maintenance qui sera assuré par Tropic Agro-Industrie pour commencer.

Quel va être l'impact de votre future unité industrielle d'engrais à Bobo-Dioulasso sur l'agriculture dans la région ?
Notre future usine de production d'engrais à Bobo-Dioulasso aura une capacité de production de 600 000 tonnes par an. Le projet va améliorer les rendements des cultures céréalières et maraîchères. Elle permettra aux ménages de gagner en sécurité alimentaire. La flambée des prix des engrais sur les marchés locaux sera également maîtrisée.

La première édition du Salon de l'élevage du Burkina Faso s'est tenue à Ouagadougou sur le thème « Place des productions animales et halieutiques dans le développement des bases productives et de compétitivité de l'économie nationale ». L'élevage étant le 3e produit d'exportation du Burkina Faso, quelle est la portée de cet événement ?
L'élevage fait partie des principaux produits d'exportation à côté de l'or et du coton. Il contribue pour plus de 18 % à la formation du PIB. Ce salon est une vitrine exemplaire de l'agriculture au sens large, et il représente activement les acteurs de l'élevage. Grâce à ce salon, les produits et les dérivés de l'élevage sont connus du grand public national et international. Ce salon est un espace où les acteurs des filières de l'élevage se rencontrent et nouent des relations d'affaires.

Depuis 2008, TAC (Tropic Agro Chem) est en partenariat avec l'État sur plusieurs filières agro-alimentaires, dont la fourniture d'engrais chimiques, les aménagements hydrauliques et la promotion du riz. Quel bilan faites-vous de ces opérations ?
Le bilan est positif et ces actions sont louables. Comme on pouvait s'y attendre, le PNUD note dans son rapport « Analyse de l'impact des subventions de fertilisants chimiques de céréales au Burkina Faso » que les subventions de fertilisants chimiques pour la culture de maïs et de riz ont eu un impact positif sur la production de ces deux céréales. Leurs productions respectives se sont accrues avec le taux de subvention. La production de maïs enregistre un accroissement plus élevé que la production de riz, quel que soit le taux de subvention des fertilisants chimiques. L'impact des subventions sur la production de maïs est 2 à 3 fois supérieur à l'impact sur la production de riz. Par exemple, une subvention de fertilisants chimiques destinés au maïs et au riz au taux de 75 % permet d'accroître la production de maïs de 54,7 % et celle de riz de 21,1 %. Pour doubler la production de maïs, toutes choses égales par ailleurs, une subvention de fertilisants chimiques au taux de 88,4 % est requise, alors que pour le riz, c'est un taux de subvention de 98,5 % qui est requis pour doubler la production…


Assane Ouédraogo
El Hadj Al Hassane Sienou, président directeur général du groupe Tropic Agro.

En 2021, quelles sont vos priorités ?
En 2021, nous souhaitons poursuivre la quête vers l'organisation technique et professionnelle de l'équipe de Tropic Agro Chem et opérationnaliser l'unité de montage des tracteurs et de production d'engrais.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale

L'ENERGIE, AU SERVICE DU MONDE RURAL

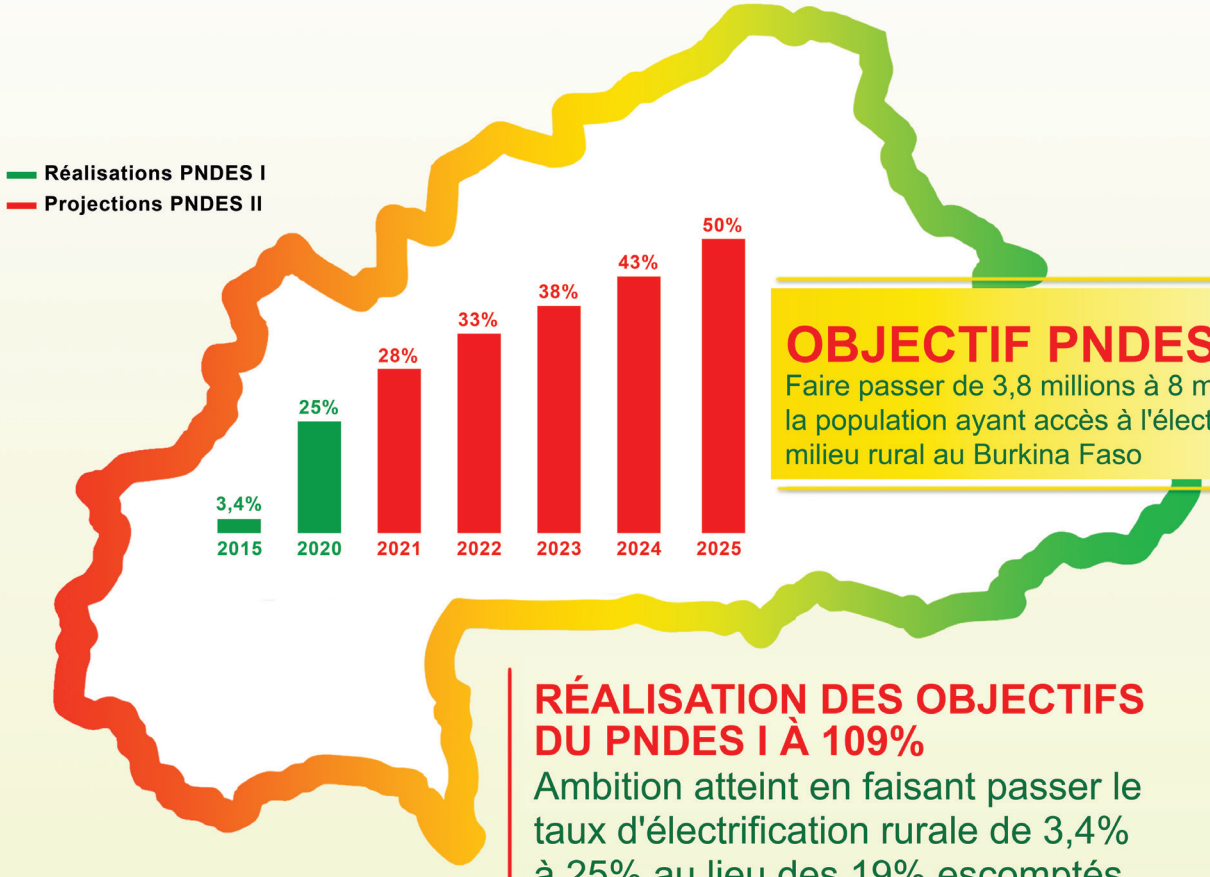

OBJECTIF PNDES II

Faire passer de 3,8 millions à 8 millions, la population ayant accès à l'électricité en milieu rural au Burkina Faso

RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PNDES I À 109%

Ambition atteint en faisant passer le taux d'électrification rurale de 3,4% à 25% au lieu des 19% escomptés.

ABER
AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE
L'ELECTRICITE POUR TOUS

SONABEL

ANEREE
AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

L'Iran et la Turquie proposent leur expertise

Pour assurer le développement des unités de transformation des produits agrosylvopastoraux, l'apport des technologies agricoles turques et iraniennes séduit le Burkina Faso. Le ministre de l'Agriculture burkinabè envisage une mission à Téhéran pour consolider cette coopération bilatérale.

De 2016 à 2020, le Burkina Faso a pris de grandes initiatives concernant le secteur agricole. On pense notamment à la Centrale d'achats des intrants et matériels agricoles (CAIMA), à l'unité de production d'engrais à base de phosphate à Kodjoari et à l'unité de mélange d'engrais à Koupèla. Pour un fonctionnement optimal, ces structures ont besoin de crédits à taux faibles afin de supporter l'acquisition des stocks initiaux et certaines charges d'investissement. C'est pourquoi les possibles financements de la Banque d'investissements de la CEDEAO (BIDC) pour la production d'engrais et le renforcement des intrants s'avèrent cruciaux.

Salifou Ouédraogo, ministre de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation, le rappelle : *« La CAIMA a un besoin de crédit, ou tout au moins de crédit documentaire, pour assurer l'achat d'au moins 150 000 tonnes d'engrais au regard des besoins formels exprimés par les producteurs. Il en est de même pour l'unité de mélange d'engrais de Koupèla, avec un besoin de fonds de roulement de 10 milliards de FCFA. »* C'est ainsi qu'une délégation de la BIDC a été reçue au ministère de l'Agriculture le 16 février dernier. Confiant sur l'issue favorable de ce dossier, le ministre Salifou Ouédraogo a indiqué que la BIDC avait *« confirmé sa disponibilité à accompagner le Burkina Faso, au moins pour l'appui à la CAIMA qui est en cohérence avec ses plans stratégiques »*.

En matière de mécanisation agricole, deux offres ont retenu l'intérêt du ministre. D'une part celle du groupe turc Abollo, qui souhaite prêter main forte au Burkina Faso dans le processus de mécanisation de son agriculture par le biais d'un partenariat mutuellement profitable. Salifou Ouédraogo loue d'ailleurs les qualités de cette proposition : *« J'ai instruit une équipe de mon département, qui a effectué une mission de prospection en Turquie pour toucher du doigt les réalités et apprécier les opportunités de partenariat fructueux avec le groupe turc en matière de mécanisation. »* D'autre part celle de l'Iran, qui a proposé des transferts de technologies aux Burkinabè. Mohammed Delghanni, deuxième conseiller de l'ambassade d'Iran à Ouagadougou, a rencontré le ministre de l'Agriculture pour explorer les pistes de collaboration entre les deux pays. Cette audience a donné lieu à la rédaction d'un mémorandum dans lequel le ministère de l'Agriculture d'Iran marque son accord pour sa signature. *« J'envisage d'effectuer une mission à Téhéran pour témoigner de toute l'importance que revêt ce protocole d'accord »*, révèle le ministre burkinabè.

Ce mémorandum met l'accent sur la mécanisation agricole et le développement d'unités de transformation des produits agrosylvopastoraux ainsi que sur transfert des techniques et technologies d'irrigation et de gestion rationnelle de l'eau. Le développement de la riziculture, prévu pour contribuer à la concrétisation de l'initiative présidentielle « Produire un million de tonnes de riz », ainsi que celui de la production de blé pour réduire les quantités importées, le transfert de connaissances en matière de formation technique sur l'étude des sols et la mécanisation, et enfin l'organisation de séminaires, symposiums, foires et conférences sur les produits agricoles constituent d'autres aspects du contenu de ce document de travail.

Louise Bibalou-Durand



« Notre ambition : faire progresser l'emploi de 30 % dans le secteur primaire »

Salifou Ouédraogo, ministre de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation, explique pourquoi le volet mécanisation a été ajouté à son portefeuille et nous détaille les actions prioritaires de sa feuille de route pour 2021.

Peut-on savoir pourquoi le président burkinabè a estimé nécessaire d'ajouter à votre portefeuille ministériel le volet mécanisation ?

Salifou Ouédraogo : Son Excellence Monsieur le président du Faso a fait de l'accroissement significatif de la productivité du secteur agricole un levier majeur pour réaliser la transformation structurelle de l'économie du pays et mettre fin au cycle récurrent de déficit céréalier. Comme vous le savez, le faible niveau de mécanisation de l'agriculture burkinabè, essentiellement manuelle et dont le recours à la traction animale est récent, se révèle l'une des causes principales de sa faible productivité ainsi que de son manque d'attractivité, surtout pour les jeunes. Ainsi, durant son premier mandat, le président a engagé de grandes initiatives additionnelles aux interventions habituelles : mise à la disposition des producteurs de 1 051 tracteurs à prix subventionnés, accompagnement d'un privé dans la mise en place d'une unité de montage et création d'une centrale d'achats des intrants et matériels agricoles (CAIMA) au profit des acteurs de la mécanisation. Au regard de ces acquis et convaincu que leur inscription dans la durée est l'unique gage d'obtention des effets attendus sur l'augmentation durable de la productivité et la modernisation de l'agriculture, conformément à l'agenda 2063 de l'Union africaine, le président a donc jugé opportun d'adjoindre le volet mécanisation à la dénomination du département en charge de l'Agriculture. En affichant cette ambition, il engage ce département à aborder la problématique de la mécanisation agricole en intégrant tous les maillons de la filière. Il s'agit de mettre l'accent sur les grande et moyenne motorisations au regard des acquis engrangés dans la traction animale, de soutenir et mettre à l'échelle les innovations en cours en matière de motorisation agricole, de créer l'environnement adéquat pour assurer l'utilisation optimale et l'entretien des différents équipements motorisés, et enfin d'assurer la viabilité des investissements structurants réalisés dans ce domaine, notamment les unités de montage de tracteurs et motoculteurs ainsi que la centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles. Pour y parvenir, l'ajout du volet mécanisation nous impose une réorganisation institutionnelle avec la mise en place d'une direction générale en charge de la mécanisation agricole au sein du département ministériel de l'Agriculture.



Salifou Ouédraogo, ministre de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation, visite un bas-fond rizicole dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Quelles sont les potentialités du site de production de pomme de terre par 200 femmes déplacées venues s'installer à Goinré, dans la commune de Ouahigouya, site que vous avez d'ailleurs visité le 21 février dernier ?

Situé dans la commune de Ouahigouya, dans la province



La mécanisation agricole est une priorité pour le gouvernement.

du Yatenga, Goinré est effectivement une localité qui a accueilli des déplacées internes compte tenu de sa proximité avec les zones à défis sécuritaires. Elle abrite un barrage d'une capacité de 19 888 000 mètres cubes construit en 1967 et qui assure le ravitaillement en eau potable et celui destiné à la production agricole. Cette retenue d'eau offre une capacité potentielle d'aménagement estimée à 30 hectares de bas-fonds et à 80 hectares de périmètres irrigués. Selon nos estimations actuelles, 63 hectares de périmètres irrigués et 20 hectares de bas-fonds y sont effectivement exploités, principalement pour des productions maraîchères et céréalières en saisons sèche et humide. Les producteurs de ces sites sont accompagnés par l'État et ses partenaires au développement, dont la FAO, par le biais de formations sur les itinéraires techniques ainsi que d'accès aux semences, aux engrais et aux équipements, notamment les motopompes et les tubes PVC. La commune a reçu des réfugiés dont le nombre était estimé en 2019 à 1 654 personnes déplacées internes et dépourvues de leurs moyens d'existence. Au regard de cette situation particulière et après échanges avec les populations hôtes, nous avons engagé une initiative d'exploitation pilote au profit des femmes déplacées internes de la localité pour la mise en valeur d'un périmètre aménagé de 10 hectares consacrés à la production de pomme de terre. Elle est de 400 tonnes environ, avec un bénéfice net de 64 166 000 FCFA.

En 2021, quelles sont vos priorités ?

Pour consolider le rôle du secteur primaire comme levier à fort potentiel dans le processus de transformation de l'économie, notre ambition affichée est d'y faire progresser de 30 % la productivité de l'emploi. Le taux d'atteinte des rendements potentiels agricoles devrait passer de 44 % en 2019 à 60 % en 2025, le taux de couverture des besoins céréaliers à plus de 120 % en moyenne par an et le taux de commercialisation des produits agricoles de 37 % en 2020 à 44 % en 2025. Pour obtenir ces effets attendus, nous envisageons cette année de mettre à l'échelle l'initiative « modèle d'exploitation agricole innovante, résiliente et performante AIRP » et d'étendre l'assurance agricole à plusieurs autres produits agricoles. La réalisation de l'initiative présidentielle « produire un million de tonnes de riz » est aussi l'une de nos priorités. Nous entendons contribuer fortement à dynamisation de l'agropole de Bagré, à la réalisation des agropoles du Sourou et de Samendeni, et enfin à l'opérationnalisation de l'incubateur du centre agricole polyvalent de Matourkou avec au moins 50 jeunes professionnels en formation. Rendre disponibles des intrants agricoles à travers la centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA) et l'unité de production d'engrais minéral constitue une autre préoccupation fondamentale. Nous allons parachever la mise en œuvre du mécanisme révisé de distribution électronique des intrants et matériels agricoles, mettre à l'échelle la e-vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, doter chaque commune d'au moins une unité de mécanisation agricole ainsi que d'une coopérative d'utilisation du matériel agricole, et chaque province d'un atelier de maintenance et réparation des équipements agricoles. Nos priorités portent également sur la mise à la disposition des producteurs d'au moins 10 000 unités d'équipement motorisé intermédiaire et 2 000 unités d'équipement de grande motorisation, et sur le maillage total des communes par les services fonciers ruraux (SFR) afin de faciliter la sécurisation foncière agricole. Enfin, nos chantiers concernent l'amélioration du taux de transformation des produits agricoles par l'installation de 15 nouvelles unités de transformation, portant ainsi à 45 le nombre d'unités mises en place par mon département, et par le renforcement du capital humain dans toutes ses dimensions au moyen de la formation professionnelle agricole.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

L'or du Burkina attire toujours les investisseurs

Le renforcement des activités d'Endeavour Mining – désormais détenteur de cinq mines en production –, la hausse de la contribution des compagnies minière au Trésor burkinabè – 322 milliards de FCFA en 2020, contre 256 milliards en 2019 – et l'arrivée d'une 18e mine font dire que le secteur se porte plutôt mieux.

En 2020, avec 17 mines en extraction – 16 d'or et une de zinc –, le Burkina Faso fait partie du Top 5 des pays miniers du continent. En effet, ces dernières années, le volume de production du secteur minier n'a cessé d'augmenter, passant de 38,5 tonnes d'or en 2016 à 60,75 tonnes en 2020, soit un accroissement de 36,62 %. En outre, il a contribué à 15 % du budget de l'État en 2020 avec 322 milliards de FCFA, contre 256 milliards en 2019. Le Burkina Faso est le 4e producteur d'or en Afrique derrière le Ghana, l'Afrique du Sud et le Mali. Malgré le climat sécuritaire difficile, les investissements miniers n'ont cessé de croître, et la mise en production prochaine d'une 18e mine devrait renforcer encore les performances de ce secteur.

Plus de 30 tonnes d'or l'an prévues pour Endeavour Mining

L'événement de taille a été l'acquisition par le groupe canadien Endeavour Mining des mines SEMAFO en juillet 2020 et de Teranga en février 2021. Actuellement leader de la production d'or en zone UEMOA, Endeavour Mining a même fait son entrée dans le Top 10 des plus grands producteurs d'or au monde. Adama Soro, vice-président affaires publiques du groupe pour le Burkina Faso *(lire son interview p. 206-207)*, indique que sa compagnie a plus de 3 500 salariés directs dans le pays, et le double d'emplois indirects. Il ajoute également qu'à l'échelle des cinq mines burkinabè, Endeavour produira dorénavant environ un million d'onces d'or par an, soit plus de 30 tonnes.

Alors qu'une seule mine industrielle était en activité en 2007, l'industrie aurifère burkinabè a vu affluer en moins de 15 ans des investissements venant du Canada, de Turquie, d'Australie ou encore de Russie, pour en arriver aujourd'hui à 17 unités en production. Ainsi, depuis 2008, l'or est devenu le premier produit d'exportation du Burkina Faso devant le coton, ▸(*suite p. 190*)

Plus de 71 milliards de FCFA de capitaux reversés aux 300 communes

Le Fonds minier de développement local (FMDL) aurait reçu de la part des compagnies locales des crédits estimés à 20 milliards de FCFA. Dès lors, une question se pose : comment ces fonds sont-ils gérés ? Toussaint Bamouni, directeur exécutif de la Chambre des mines du Burkina (CMB), précise que le FMDL est l'un des quatre fonds créés par le code minier de 2015 dont l'objectif est de contribuer au développement local des communautés impactées par l'exploitation minière industrielle, et ce par le financement des plans communaux et régionaux de développement. Il ajoute qu'un Comité national de collecte et de répartition assure la collecte des contributions de l'État, des sociétés minières et des carrières, puis procède à leur distribution selon une clé de répartition régie par un décret. *«De 2017 à 2020, ce sont plus de 71 milliards de FCFA qui ont été recouvrés et répartis aux 300 communes et 13 régions du Burkina, avec une part belle faite aux communes minières et aux régions directement impactées par l'exploitation minière industrielle»*, révèle le directeur exécutif de la CMB.

Précisons qu'ont été mis en place des comités communaux de suivi de l'utilisation de ces capitaux. Le secteur minier y est représenté aussi bien au niveau local qu'au niveau national, ce qui permet aux acteurs privés d'être informés et d'apporter leur contribution pour une bonne gestion de ce Fonds.

P. de M.



ENDEAVOUR MINING



ENDEAVOUR MINING, L'UN DES 10 PREMIERS PRODUCTEURS D'OR AU MONDE

Nous nous engageons auprès de nos employés, de nos actionnaires et des communautés voisines de nos opérations, à créer durablement de la richesse.



7 mines
en production au Burkina Faso
en Côte d'Ivoire
et au Sénégal

4 projets
phares au Burkina Faso
en Côte d'Ivoire
et au Mali





© Conception - Impression Indoo Publicité / Tél : +229 29 30 62 74


DR

La mine de Mana située à l'ouest du pays et exploitée par le groupe Endeavour Mining depuis l'acquisition de SEMAFO en juillet 2020.

▸ représentant plus de 70 % des recettes d'exportation : elles sont passées de 974 milliards de FCFA en 2016 à près de 1 500 milliards en 2020. Le poids socio-économique de ce secteur se mesure aussi à ses effectifs, puisque la filière compte 15 000 emplois directs et 50 000 emplois indirects.

De même, afin d'assainir notamment les pratiques des plus de 2 millions d'orpailleurs en activité, le Dr B. Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie et des Mines *(lire son interview p. 192-193)* envisage de renforcer les capacités de la Brigade anti-fraude de l'or et celles de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS, *lire l'interview de son directeur général p. 198-199)*.

La mine Bomboré alimentée au GNL

Au registre des innovations, la compagnie Orezone a entamé cette année les travaux de construction de sa mine d'or Bomboré, pour une entrée en production au troisième trimestre 2022. Si plusieurs mines de la sous-région fonctionnent déjà à l'énergie solaire, l'utilisation comme combustible du gaz naturel liquéfié (GNL) sera une véritable première. L'annonce en a été faite le 2 juin dernier par le groupe Orezone Gold, qui a conclu à cet effet un contrat d'achat d'électricité avec l'américain Genser Energy *(lire l'entretien de son directeur général Ousseni Dera p. 210-211)*. Patrick Downey, PDG d'Orezone, voit de multiples avantages à cette solution, estimant que « *les systèmes d'alimentation au GNL couplés à l'énergie solaire permettront aux industries à forte consommation d'énergie, comme c'est le cas pour une exploitation minière, de réduire la consommation de carburant, de diminuer les coûts énergétiques et de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre* ».

Paul de Manfred

Chambre des mines : Adama Soro, nouveau président

Le 8 juillet 2021, Adama Soro, 46 ans, a été installé dans ses nouvelles fonctions de président de la Chambre des mines du Burkina (CMB) [1] à l'issue de la 8e session ordinaire de l'Assemblée générale. Adama Soro, actuel vice-président affaires publiques pour le Burkina Faso du groupe Endeavour Mining prend donc les rênes de la CMB pour un mandat de deux ans. Il remplace à ce poste Tidiane René Barry, élu en 2017 et qui a effectué deux mandats de deux ans.

Titulaire de plusieurs diplômes dont une maîtrise en administration des affaires et sciences de gestion et une certification en Global Learning Initiative for International Trade, Adama Soro a travaillé durant 18 années dans le développement des affaires internationales avec les services diplomatiques et de coopération français et canadiens, dans le commerce international et dans la gestion du secteur extractif.

Entre octobre 2015 et décembre 2017, il été surintendant des affaires corporatives de la mine Essakane du groupe IAMGOLD. Depuis 2016, il est membre du conseil d'administration de la Chambre des mines et président de la commission RSE et communication. En janvier 2018, il entame une nouvelle carrière professionnelle avec le groupe Endeavour Mining en qualité de directeur pays pour le Burkina Faso. En janvier 2021, il accède à son poste actuel.

[1] Association à but non lucratif créée en juillet 2011 pour représenter le secteur minier privé et qui compte une cinquantaine de sociétés minières intervenant dans les domaines de l'exploration, de l'exploitation et des géo-services.

OUEST-TV
Le Temps du Développement

IAMGOLD
ESSAKANE SA

CHAÎNE DE VALEUR ÉCONOMIQUE
DE LA MINE ESSAKANE AU BURKINA FASO **2010-2020**



1 860
MILLIARDS FCFA
DANS L'ECONOMIE

Contributions directes
Impôts et autres paiements à l'État

433
MILLIARDS FCFA

- **87** MILLIARDS FCFA — Impôts sur le bénéfice
- **77** MILLIARDS FCFA — Douanes
- **51** MILLIARDS FCFA — TVA sur le gasoil
- **28** MILLIARDS FCFA — Contributions salaires
- **137** MILLIARDS FCFA — Royautés
- **05** MILLIARDS FCFA — Dividendes
- **07** MILLIARDS FCFA — Patente
- **10** MILLIARDS FCFA — FMDL
- **31** MILLIARDS FCFA — Autres taxes

Contributions indirectes
Retombées économiques

1 427
MILLIARDS FCFA

- **1169** MILLIARDS FCFA
  - Plus de 500 fournisseurs
  - 1500 employés sous-traitants sur site
  - 1200 emplois indirects au Sahel
- **258** MILLIARDS FCFA
  - 2500 emplois directs (Salaires et autres taxes sociales)

Secteur 13, rue 13.16 Porte 72, Zone du Bois
09 BP 11 OUAGADOUGOU 09 BURKINA FASO
Tél: + 226 25 42 87 00 Fax: + 226 25 36 09 24
Courriel: Essakane_CommunicationExterne@iamgold.com
site web: www.iamgoldessakane.com

« Nous voulons éclairer tout le pays grâce à la technologie solaire »

Le Dr Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, indique que la filière aurifère, avec une production de 60 tonnes, a généré plus de 2 000 milliards de FCFA de revenus en 2020. Il ambitionne d'accroître la production minière en misant sur la stratégie du local content.

Pour son second quinquennat, pourquoi le président Roch Marc Christian Kaboré a-t-il estimé nécessaire de fusionner les ministères de l'Énergie et des Mines ?
Dr Bachir Ismaël Ouédraogo : L'énergie et les mines sont les moteurs de notre économie. Cette fusion est une volonté du président du Faso, S.E.M. Roch Marc Christian Kaboré, dans sa vision de faire des secteurs porteurs comme l'énergie et les mines des leviers de développement socioéconomique du Burkina Faso. Cela doit nous permettre de concrétiser l'accès universel à l'énergie grâce au potentiel minier. Et nous devons produire des résultats pour répondre aux attentes des Burkinabè. Sans énergie, point de développement.
Au cours des cinq dernières années, le taux d'accès à l'électricité est passé de 18 à 45 %. Notre objectif est d'atteindre le seuil de 75 % à l'horizon 2025. Quant au secteur minier, la filière aurifère a généré plus de 2 000 milliards de FCFA de revenus en 2020, avec une production de 60 tonnes, et nous voulons accroître la production minière en misant sur la stratégie du *local content*. Il s'agit de faire en sorte que des PME et des hommes d'affaires burkinabè puissent prendre des parts de marché dans la chaîne de commande, et d'inciter les investisseurs locaux à saisir les opportunités du secteur.

« De 2015 à 2020, le taux d'accès à l'électricité est passé de 18 à 45 %. Il faut atteindre les 75 % à l'horizon 2025. »

Comment comptez-vous inciter les hommes d'affaires burkinabè à entrer dans la chaîne de commande, et cet objectif est-il inscrit dans la feuille de route que le chef de l'État vous a remise ?
En effet, la feuille de route que nous a donnée le chef de l'État est claire sur ce point. Nous avons mis en place une direction générale consacrée à la promotion des économies minières et énergétiques, de façon à favoriser l'émergence de PME fortes, capables de construire des centrales et des mines. Cela va nous permettre d'installer des industries pour préparer « l'après-mine » en utilisant le potentiel du secteur extractif afin de développer d'autres pans de l'économie. Déjà, nous nous réjouissons d'avoir obtenu l'extension de la mine de Bomboré, financée par une banque locale, et d'avoir octroyé le premier permis minier détenu à 100 % par des capitaux burkinabè, Salma Mining. Une autre de nos priorités est la baisse du coût de l'énergie, qui représente 40 % du prix de l'once d'or produite. Paradoxalement, les mines disposent de 400 mégawatts *off grid* (hors réseau). Cette puissance peut servir à électrifier les villages environnants, et l'excédent peut être injecté dans le réseau connecté de la SONABEL.

Vous avez présidé le 19 février 2021 la cérémonie de lancement de Mousstakbal Négoce, une entreprise burkinabè qui évolue dans le domaine des énergies renouvelables. Sachant que votre pays importe 55 à 60 % de son électricité du Ghana et de la Côte d'Ivoire, pensez-vous que les opportunités offertes par la technologie solaire peuvent réduire sa dépendance énergétique ?
Effectivement, le Burkina Faso importe 55 à 60 % de sa consommation d'électricité de la sous-région, principalement du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Il y a des pays qui ont du pétrole, d'autres ont du gaz : au Burkina Faso, nous avons le soleil. Notre pays a une opportunité en or avec le solaire car il bénéficie du meilleur ensoleillement de la sous-région. De plus, la technologie solaire est la moins chère au kilowattheure comparée aux autres technologies. Notre ambition est d'utiliser ce potentiel pour éclairer tout le Burkina.

C'est pourquoi j'ai présidé le 19 février 2021 l'inauguration du siège de Mousstakbal Négoce, une entreprise évoluant dans le domaine des énergies renouvelables. Le potentiel est énorme et nous comptons sur le secteur privé pour atteindre cet objectif. Ce sont 16 centrales solaires qui sont construites ou en cours de réalisation, et le solaire représente 60 % du mix énergétique. Aujourd'hui, moins de 50 % de la population burkinabè a accès à l'énergie. L'ambition du gouvernement, c'est l'accès universel à l'énergie à l'horizon 2030. Nous sommes en train de travailler à tendre vers l'autosuffisance et la sécurité énergétiques avec de grands projets que nous allons mettre en œuvre. Le Programme de financement de la politique de développement du commerce régional de l'énergie en Afrique de l'Ouest-Burkina Faso va permettre d'accroître le commerce régional de l'électricité en vue de renforcer la sécurité énergétique, de réduire le coût de l'électricité et de soutenir la croissance économique dans la région.

Á travers le programme Yeleen, mon département ambitionne de développer la production photovoltaïque sur le réseau et de faciliter l'intégration de cette production avec l'ajout de moyens de stockage. En outre, il s'agira de densifier le réseau en améliorant l'accès par le réseau SONABEL, et de développer un modèle d'électrification rurale en s'appuyant sur la génération solaire. Avec le programme Yeleen, nous allons non seulement augmenter l'offre d'énergie électrique, réduire la dépendance énergétique du pays mais aussi baisser le coût de production de l'électricité en contribuant à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Au 31 décembre 2020, le secteur minier a produit 60 tonnes d'or et généré 2 000 milliards d'exportation, contribuant à 15 % du budget de l'État, soit plus de 322 milliards de FCFA. Pour 2021, les perspectives seront-elles meilleures ?

Nous pensons que les perspectives pour 2021 seront meilleures. Le cours mondial de l'or est fort. Nous avons plusieurs projets en cours d'exécution. Le secteur minier burkinabè est en pleine expansion. Pour maintenir le cap de la performance et maximiser les retombées de notre secteur minier au profit des populations, nous devons parvenir à minimiser les risques qu'engendrent l'insécurité et la maladie liée au coronavirus. D'ores et déjà, nous sommes confiants dans le fait que ce secteur sera résilient. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités de la Brigade nationale anti-fraude de l'or, l'Inspection des mines et l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées à travers un projet de 600 millions de FCFA signé en 2019, qui s'étale sur deux ans et dont l'objectif global est de *« promouvoir les bonnes pratiques dans l'exploitation minière artisanale tout en minimisant ses impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé humaine »*. Nous allons aussi renforcer l'opérationnalisation des fonds, intensifier l'exploitation industrielle, et enfin mettre en place l'école des métiers de la mine.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**



Dr Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières.

AGENCE NATIONALE D'ENCADREMENT DES EXPLOITATIONS MINIÈRES ARTISANALES ET SEMI-MÉCANISÉES

NOS MISSIONS

- L'encadrement technique dans le domaine des exploitations aurifères
- Le suivi-contrôle des circuits de commercialisation de l'or
- La régulation de la commercialisation par l'achat sur tous les sites
- Le suivi administratif et règlementaire en vue de réduire la part de l'informel pour responsabiliser les orpailleurs
- L'aménagement d'infrastructures
- La surveillance environnementale
- La restauration des sites dégradés

L'ANEEMAS agit dans dix villes du Burkina Faso à travers cinq régions.

Grâce à ces efforts, l'artisanat minier se professionnalise et les communautés se développent.

Pour une exploitation minière artisanale responsable et une meilleure contribution à l'économie nationale.







SIÈGE : 27, avenue du Président Sangoulé Lamizana
01 BP 1635 – Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (226) 25 30 87 23 – www.aneemas.bf

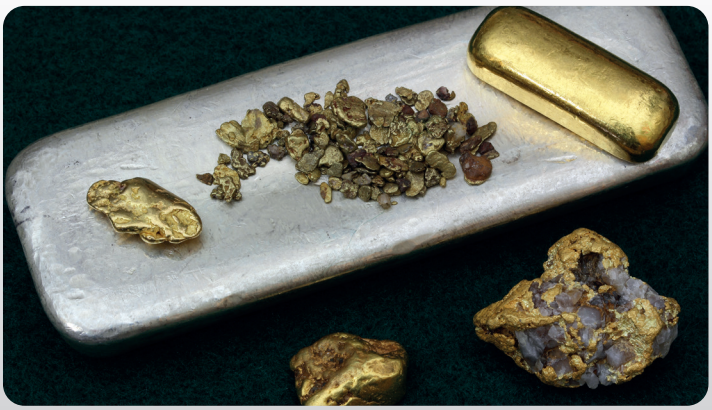

En quête de diversification des ressources minières

Depuis 2016, le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) réalise des travaux dits de « levés géochimiques en sédiments » afin de trouver de nouvelles potentialités minières et de donner au secteur minier burkinabè les moyens de se diversifier.

Abdoulaye Ouédraogo, directeur de la recherche géologique et minière du BUMIGEB, rappelle le rôle majeur joué par cette société d'État dans le secteur minier de son pays : *« Le BUMIGEB est le garant du patrimoine géologique et minier du pays. Par ses missions, le BUMIGEB contribue à l'amélioration de la connaissance géologique et minière du pays et à la constitution d'une infrastructure géologique et minière de base fiable, indéniable pour promouvoir le secteur minier burkinabè. »* Autrement dit, cette société d'État offre des services géo-scientifiques à même de répondre aux besoins de promotion du potentiel minier du Burkina Faso ainsi qu'aux besoins spécifiques de l'industrie dans le cadre de ses travaux d'exploration minérale.

Depuis quelques années, la direction du BUMIGEB est engagée dans une vision de diversification de la production minière. Elle a notamment joué un rôle déterminant dans la mise en exergue de nouvelles potentialités, qui s'est concrétisée par le résultat des travaux de recherche géologique et minière menés avec l'appui de plusieurs guichets internationaux : Banque mondiale, UE, BAD, etc. Une volonté de diversification qui s'avère capitale. *« Je rappelle que le secteur minier burkinabè est à ce jour quasi monominéral, avec l'or comme substance essentiellement exploitée. Il était donc impérieux pour le BUMIGEB de mener des actions de recherche intense pour changer la donne »*, précise Abdoulaye Ouédraogo.

Le BUMIGEB va bientôt procéder au lancement d'une unité pilote de transformation de géo-matériaux.

On se souvient qu'en 2016, le BUMIGEB avait réalisé des travaux de levés géochimiques en sédiments de ruisseaux dans la partie sud-ouest du pays afin de mieux appréhender le potentiel minéral de cette zone. Ensuite, en 2018, il avait complété à 100 % la cartographie géologique et minière à l'échelle 1/200 000 des 26 degrés carrés que compte le pays et produit une carte de synthèse géologique, structurale et des substances minérales du Burkina Faso à l'échelle 1/1 000 000. Á la même période, il avait couvert tout le pays en levé géophysique aéroporté en magnétométrie et spectrométrie gamma haute résolution sur financement de la Banque mondiale à travers le Projet d'appui au développement du secteur minier (PADSEM). L'ensemble de ces travaux a conduit à déceler plusieurs zones très prospectives en diverses minéralisations. *« Á moyen terme, la promotion de substances minérales telles que le nickel, le lithium, la colombo-tantalite (coltan), les terres rares ainsi que le cuivre et le manganèse attirera des investisseurs potentiels dans le secteur minier burkinabè. Notre vision est l'ouverture de mines d'autres substances minérales que l'or au Burkina Faso »*, indique le directeur de la recherche géologique et minière du BUMIGEB.

Actuellement, des travaux de prospection géochimique régionale et de cartographie géologique à l'échelle 1/50 000 sont en cours afin de mieux cerner d'autres zones à fort potentiel minéral. Par ailleurs, le secteur des carrières n'est pas en reste car un accent particulier est mis sur la recherche et la valorisation des substances de carrières et des matériaux de construction. En partenariat avec les promoteurs privés, le BUMIGEB compte procéder bientôt au lancement d'une unité pilote de transformation de géo-matériaux.

S'agissant de la gestion des résultats de la recherche géologique et minière, le BUMIGEB a bâti ces dernières années une infrastructure informatique solide assurant à la fois leur sécurisation et leur capitalisation. En outre, le système de diffusion et de promotion des ressources minérales du pays a été amélioré à travers le développement d'un géo-portail, une plate-forme qui présente une vue panoramique des informations géominières du Burkina Faso accessible en ligne : www.bumigeb.bf.

Paul de Manfred

« Nous visons un chiffre d'affaires de 2,239 milliards de FCFA »

Déterminé à diversifier la production minière de son pays, Abdoulaye Ouédraogo, directeur de la recherche géologique et minière du Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB), décrit les minerais susceptibles d'attirer des investisseurs à moyen terme.

Ces deux dernières années, la performance du BUMIGEB est au rendez-vous. Malgré la pandémie de Covid-19, vos ambitions à hauteur de 1,856 milliard de FCFA en 2020 ont-elles été atteintes ?
Abdoulaye Ouédraogo : Bon nombre de services géologiques nationaux, notamment africains, ont vu leurs activités baisser d'intensité du fait de la pandémie de Covid-19. Pour le cas spécifique du BUMIGEB, nos activités ont pris un sérieux coup, si bien que nous avons été obligés de revoir nos ambitions à la baisse et de fixer le chiffre d'affaires (CA) prévisionnel de l'année à 1,089 milliard de FCFA. Á la clôture de l'exercice, nous avions pu réaliser un CA de 1,174 milliard FCFA. Certes, c'est moins que l'année précédente, mais légèrement au-delà du CA prévisionnel révisé, donc nous ne pouvons qu'apprécier ce résultat à sa juste valeur compte tenu du contexte sanitaire marqué par le Covid-19.

« L'expertise du BUMIGEB est sollicitée à l'étranger, ce qui constitue un atout majeur pour l'accroissement de nos parts de marché. »

En 2021, peut-on s'attendre à voir le BUMIGEB dépasser le cap des 2 milliards de FCFA de CA ? À travers vos missions de service public et vos prestations commerciales au profit du secteur privé, votre expertise tant sollicitée se révèle-t-elle rentable ?
Pour 2021, nous visons un CA à hauteur de 2,239 milliards et nous mettons au service de cet objectif toutes les diligences nécessaires, nonobstant les difficultés du terrain pour y parvenir. En effet, l'expertise du BUMIGEB dans le domaine des géosciences est plus que jamais reconnue et sollicitée, même au-delà des frontières nationales, ce qui constitue un atout majeur pour l'accroissement de nos parts de marché. Mieux, nous avons acquis ces dernières années de nouveaux équipements de sondage très performants prisés par les compagnies minières, ce qui facilite la conquête de nouveaux marchés. Á cela s'ajoutent d'une part le démarrage effectif des activités de l'Unité de contrôle des appareils à pression à Kouba, dans la commune de Koubri, qui va permettre d'augmenter considérablement les revenus en matière de prestations, d'autre part l'intensification des travaux d'analyse géochimique du laboratoire. Depuis décembre 2015, notre laboratoire est certifié ISO 17025 par le Conseil canadien des normes pour la « détermination de l'or par Fire Assay avec collection au plomb et par spectrométrie d'absorption atomique au four en graphite (FAL-GAA) ». Ses compétences techniques et organisationnelles lui ont valu l'obtention d'un statut de laboratoire accrédité, ce qui lui permet de produire des résultats mondialement reconnus et conformes aux normes et directives internationales. Ainsi, tout porte à croire que nos ambitions en matière de chiffre d'affaires ne sont pas démesurées.

Quel est le mécanisme de financement du BUMIGEB ?
Les activités du BUMIGEB sont financées par des ressources provenant de la contrepartie des contrats-plans quinquennaux signés depuis 2000 avec l'État pour le financement des missions de service public, et par les produits des travaux et prestations pour tiers. En outre, le BUMIGEB bénéficie souvent des appuis de l'État à travers la coopération bilatérale et multilatérale par le biais de divers projets miniers financés par les partenaires techniques et financiers.

Quels sont les minerais à fort potentiel susceptibles d'attirer des investisseurs à moyen terme dans l'objectif de diversifier une production minière essentiellement centrée sur l'or ?
Les travaux de recherche géologique et minière ont mis en évidence de nombreuses substances minérales. Des études approfondies et de réévaluation de certaines cibles minières ont été entamées afin de mettre à la disposition des investisseurs miniers des substances minérales exploitables. Cela étant, à moyen terme, la promotion des substances minérales telles que le nickel, le lithium, la colombo-tantalite (coltan), les terres rares ainsi que le cuivre et le manganèse permettra d'attirer des investisseurs potentiels dans le secteur minier burkinabè. Notre vision est l'ouverture de mines d'autres substances minérales que l'or au Burkina Faso.


Abdoulaye Ouédraogo, directeur de la recherche géologique et minière du Bureau des mines et de la géologie du Burkina.

Pour 2021, quelles sont vos priorités ?
Nous avons amorcé la dynamique en faveur d'une production minière diversifiée. Il convient donc de maintenir le cap. Pour cela, en 2021, nous comptons tout d'abord finaliser deux grosses études débutées avec l'appui de consultants internationaux. Il s'agit de l'élaboration d'un plan minéral du Burkina Faso assurant une continuité dans la priorisation des cibles en fonction des données nouvellement collectées. Il s'agit aussi de l'étude de faisabilité de la réalisation des travaux de prospection des hydrocarbures dans les bassins sédimentaires et de l'élaboration d'un projet de législation pétrolière pour le Burkina Faso. Á la fin de ces études, le BUMIGEB sera doté d'outils d'orientation efficaces dans la recherche géologique, minière et énergétique du pays. Ces deux études s'inscrivent dans la vision du ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, le Dr Bachir Ismaël Ouédraogo, qui découle de la feuille de route du président du Faso, Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, invitant à diversifier la production minière et à rendre le secteur minier plus rentable tout en étant profitable aux populations burkinabè. L'autre priorité est l'opérationnalisation de l'unité pilote de transformation des grès en pavés, carreaux, granulats… pour les infrastructures routières et les enceintes des établissements publics et privés, une vision très soutenue par le ministre délégué chargé des Mines et des Carrières, Monsieur Aristide Aimé Zongo, par ailleurs ancien directeur général du BUMIGEB.
L'année 2021 verra également, pour le volet contrôle des appareils à pression et des installations industrielles et minières, le démarrage effectif des travaux de l'Unité de contrôle des appareils à pression (UCAP) de Kouba, dans la commune de Koubri, qui va contribuer à réduire de façon significative les risques liés à l'utilisation des bouteilles de gaz et des citernes à gaz.
Enfin, il est plus que nécessaire pour nous, courant 2021, de capitaliser les acquis (diverses acquisitions et formations) du Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de formation sur les sciences de la Terre (FFRGM), et de poursuivre le renforcement des capacités techniques et opérationnelles du BUMIGEB. Nous comptons aussi mettre en œuvre des stratégies susceptibles d'accroître le volume des prestations commerciales par la conquête de nouveaux clients, mais surtout opérationnaliser l'octroi des 10 % des travaux de laboratoire et de sondage des sociétés minières au BUMIGEB tels que prévus par le code minier de 2015.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

L'ANEEMAS RAYONNE SUR L'OR

Faire de l'exploitation minière une activité régulée et responsable, telle est la mission de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS), qui intervient tous azimuts dans l'accompagnement des acteurs de la filière et en faveur de la protection de l'environnement.

Avec une production d'une dizaine de tonnes d'or ayant généré environ 232,2 milliards FCFA en 2016, le secteur de l'exploitation minière au Burkina Faso compte plus de 800 sites et occupe plus d'un million de personnes à temps plein. L'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS), un établissement public à caractère économique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion mis en place par le décret n°2015-1402/PRES-TRANS/PM/MEF/MME du 30 novembre 2015, a comme attributions l'encadrement et la surveillance des activités d'exploitation artisanale et semi-mécanisée de l'or. Dirigée depuis le 28 avril 2021 par Jacob Ouédraogo, l'ANEEMAS est constituée d'une équipe très jeune – la moyenne d'âge est de 33 ans –, ambitieuse, hautement qualifiée, dynamique et prête à relever les plus grands défis du secteur de l'artisanat minier.

Mais pourquoi se doter d'une telle structure ? Pour contribuer à minimiser les impacts négatifs de l'exploitation artisanale sur l'environnement, à assurer une meilleure sécurité sur les sites, à réduire la fraude dans la commercialisation de l'or produit, et enfin à éradiquer le travail des enfants sur les sites d'exploitation artisanale.

À cet effet, l'ANEEMAS procède à l'encadrement technique dans le domaine des exploitations aurifères, effectue le suivi-contrôle des circuits de commercialisation de l'or, assure la régulation de la commercialisation par l'achat sur tous les sites, prend en charge le suivi administratif et réglementaire en vue de réduire la part de l'informel et de responsabiliser les orpailleurs, s'occupe de l'aménagement d'infrastructures, s'emploie à la surveillance environnementale, et enfin veille à la restauration des sites dégradés.

Des acquis tangibles en un temps record

Depuis la mise en fonctionnement de l'ANEEMAS, ses actions destinées à réguler l'exploitation minière et à promouvoir des pratiques responsables et éclairées s'enchaînent à grande vitesse. Ainsi, on lui doit l'identification des acteurs de l'exploitation minière artisanale grâce à la délivrance de cartes professionnelles d'artisans miniers, ainsi que l'allègement de la taxe à l'exportation de l'or artisanal, passée de 3-5 % à 0,8 % depuis mai 2018 pour les comptoirs d'achat et de vente qui exportent leur or par son entremise. À son crédit encore, l'institution de registres de production, d'achat ou de vente, toutes procédures de traçabilité de la production aurifère artisanale visant à lutter contre la fraude.

Par ailleurs, dans l'objectif de simplifier la vie des exploitants miniers, l'ANEEMAS a opérationnalisé un guichet unique où s'acquitter des formalités relatives à l'exploitation minière artisanale, ouvrant de surcroît en deux ans une dizaine de bureaux dans dix chefs-lieux de province afin d'assurer un encadrement de proximité des activités et des artisans miniers. Sa mission d'accompagnement s'est illustrée par le déploiement d'actions de formation dispensées aux artisans miniers sur les bonnes pratiques d'extrac-

Bio

Jacob Ouédraogo, directeur général de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) qui a pris ses fonctions le 28 avril 2021, est un juriste d'affaires de 38 ans né à Boussouma. Précédemment directeur de l'administration et du patrimoine de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) depuis 2017, il a fait dans cette entreprise un brillant parcours : entré 2013 comme chef de service des achats et recouvrement à la direction commerciale, il est nommé chef de service des marchés à la direction de l'administration et du patrimoine en 2015 avant d'être promu en 2017. Dans le cadre de ces fonctions, il participe à la mise en place des chaînes de valeur des filières agricoles ainsi qu'à celle de l'union nationale des producteurs de riz.

Titulaire depuis 2008 d'une licence en droit de l'université de Ouagadougou et, depuis 2010, d'une maîtrise en droit option affaires, il a mis à profit ses expériences professionnelles pour affûter ses compétences en recouvrement des créances, gestion de la logistique, des marchés publics, du contentieux et des ressources humaines ainsi qu'en management des administrations. Des outils indispensables dans sa nouvelle affectation.


Asane Ouédraogo

Jacob Ouédraogo, directeur général de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées.

tion, de traitement de minerai et de préservation de l'environnement, cette démarche pédagogique trouvant son prolongement dans l'installation en cours d'un site pilote de traitement de minerai afin de faire connaître au plus grand nombre les équipements performants n'utilisant aucun produit chimique. Citons également l'appui à la mise en place de coopératives d'artisans miniers et la délégation de la gestion des sites artisanaux par le biais de la signature d'une convention de gestion. Enfin, notons l'élaboration de la carte des sites d'exploitation artisanale du Burkina Faso ayant abouti en 2018 à l'inventaire de plus de 800 sites artisanaux, ainsi que l'opérationnalisation, depuis novembre 2019, du comptoir public d'achat d'or au profit du Trésor public.

Encore plus de proximité grâce aux services déconcentrés

Depuis l'année 2019, l'ANEEMAS a entamé un processus de déconcentration de ses services. Aujourd'hui, elle compte 10 bureaux d'encadrement répartis entre les régions du Sud-Ouest, des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest. En 2019, ce sont quatre bureaux qui ont été ouverts à Gaoua, Diébougou, Dano et Batié, dans la région du Sud-Ouest, et six en 2020 : Bobo-Dioulasso, Banfora, Dédougou, Houndé, Boromo et Réo.
Cette stratégie d'ouverture de bureaux qui relèvent de la direction de l'encadrement technique (DET) a comme objectif d'assurer dans les zones d'exploitation à la fois un suivi de proximité de l'activité minière artisanale et une surveillance environnementale. En effet, ces bureaux interviennent auprès des autorités locales afin de porter à leur connaissance les textes en matière d'exploitation artisanale des métaux précieux et contribuent également à la formation des artisans miniers dans le but de leur donner les clés en faveur d'une exploitation minière artisanale responsable.
Enfin, ces bureaux participent à la vie administrative des différents cadres de concertation de la province, à la sensibilisation des populations et des artisans miniers sur les bonnes pratiques en matière d'exploitation artisanale, à l'enrôlement des artisans miniers pour l'obtention de la carte professionnelle, à la lutte contre la fraude dans l'achat et la vente des métaux précieux, à la lutte contre l'utilisation de produits chimiques prohibés et contre le travail des enfants sur les sites, et enfin à la gestion des conflits sur les sites entre les artisans miniers et les populations, les conseils municipaux et les sociétés minières. Forte des résultats déjà engrangés et résolue à continuer sur sa lancée, l'ANEEMAS compte poursuivre son encadrement de proximité dévolu à l'essor d'une exploitation minière artisanale responsable et profitable à tous.

Andju Ani

« Le Burkina Faso est devenu un pays minier majeur en Afrique »

Tidiane René Barry, président sortant de la Chambre des mines, dresse le bilan de ses quatre ans à la tête d'une institution qui, selon lui, a pris une place « prépondérante *» dans le paysage institutionnel du pays.*

Président depuis 2017 de la Chambre des mines où vous représentiez la société minière IAMGOLD Essakane SA, vous avez passé le flambeau à Adama Soro, vice-président affaires publiques pour le Burkina Faso du groupe Endeavour Mining. Quel bilan pouvez-vous dresser de l'évolution du secteur minier au Burkina Faso pendant votre mandature ?

Tidiane René Barry : Avec mon équipe, nous avons contribué au règlement des préoccupations du secteur, particulièrement celles liées au code de 2015. Il s'agit de l'opérationnalisation, en 2019, du Fonds minier de développement local par le biais d'une convention signée avec la Chambre des mines du Burkina, et qui a permis de distribuer plus de 70 milliards de FCFA aux communes et régions du Burkina. Cela concerne aussi l'amélioration du processus de remboursement du crédit de TVA des sociétés minières, qui sont structurellement en situation de crédit de TVA du fait de l'exportation de la quasi-totalité des produits miniers, et pour lequel le plaidoyer de la Chambre des mines a abouti à la réduction du solde de la dette au niveau de la Direction générale des impôts. De même, l'accumulation des crédits de TVA des sociétés minières en phase d'exploitation a connu une baisse importante grâce à un arrêté ministériel du ministère en charge des Finances qui suspend provisoirement la perception de la TVA au cordon douanier. Par ailleurs, la Chambre des mines du Burkina a pris une place prépondérante dans le paysage institutionnel du pays, comme en attestent les rencontres de haut niveau avec le président du Faso. En outre, un séminaire gouvernement/secteur minier présidé par le Premier ministre a permis de prendre des décisions allant dans le sens du développement harmonieux du secteur minier.

La Chambre des mines a également accordé un intérêt particulier à la contribution des mines au développement socioéconomique du pays en participant à toutes les plates-formes où il est question de cette thématique, en contribuant à l'élaboration de la politique nationale de promotion du contenu local et en encourageant les sociétés minières à mettre en œuvre des actions allant dans le sens de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Sur la question des emplois, la Chambre des mines du Burkina a organisé au niveau national et international des journées portes ouvertes sur les emplois dans le secteur des mines. Au quotidien, la direction exécutive accueille, conseille et oriente les jeunes désirant travailler ou travaillant déjà dans le secteur des mines.

L'expert que vous êtes peut-il confirmer qu'avec 17 mines en extraction, le Burkina Faso est devenu

Bio

Élu en janvier 2017 président de la Chambre des mines du Burkina (CMB), au sein de laquelle il représentait la société minière IAMGOLD Essakane SA, Tidiane René Barry a passé le flambeau, le 8 juillet dernier, à Adama Soro, vice-président affaires publiques pour le Burkina Faso du groupe Endeavour Mining. En janvier 2020, le président sortant Tidiane René Barry, qui assurait chez IAMGOLD la direction des approvisionnements et des affaires corporatives, a été promu directeur pays du groupe au Burkina Faso. En outre, il est membre fondateur de la section locale de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM).

Diplômé d'un BAA de l'Université du Québec à Montréal-UQAM et d'un MBA de Pittsburg State University aux États-Unis, Tidiane René Barry a débuté sa carrière professionnelle comme analyste financier au sein d'une compagnie spécialisée dans l'aéronautique avant de rejoindre la compagnie minière Orezone Resources au Canada et au Burkina Faso comme directeur administratif. Dès 2009, il a intégré IAMGOLD en tant que directeur des affaires corporatives.

Ce cadre senior qui a fait l'essentiel de sa carrière dans la compagnie IAMGOLD a la responsabilité de promouvoir les intérêts de l'entreprise dans le pays et entretient des relations à long terme avec les représentants du gouvernement, les agences et les communautés locales, tout en veillant à l'alignement des priorités stratégiques de la mine Essakane au Burkina Faso.

un pays minier majeur en Afrique, dans la mesure où la production aurifère, en particulier, connaît un accroissement ces cinq dernières années ?
Oui, on peut affirmer sans ambages que le Burkina Faso est devenu un pays minier majeur, qui d'ailleurs se classe comme quatrième producteur d'or en Afrique après le Ghana, l'Afrique du Sud et le Mali. De 2016 à 2020, le pays est passé de 10 à 17 mines en exploitation : 16 mines d'or et une mine de zinc. La production d'or a connu une hausse sensible, passant de 38,5 tonnes d'or à en 2016 à 60,75 tonnes en 2020, soit un accroissement de 36,62 %.

«Avec plus d'un milliard de dollars US, la mine d'Essakane constitue à ce jour l'investissement privé le plus important au Burkina Faso.»

La contribution directe de la filière de l'or au Trésor burkinabè a-t-elle dépassé en 2020 le cap des 256 milliards de FCFA de 2019 ? Depuis 2017 et les 226 milliards de FCFA reversés à l'État, cette contribution augmente régulièrement d'année en année. La hausse des cours de l'once d'or explique-t-elle cette situation ?
En 2020, la contribution directe du secteur minier au budget de l'État a été de 322 milliards de FCFA, soit 15 % des recettes totales. Cette contribution, qui était effectivement de 226 milliards en 2017, connaît une hausse constante qui s'explique par l'augmentation de la production due à l'entrée en exploitation de nouvelles mines et aussi, comme vous le supposez, par l'embellie des cours de l'or, qui ont connu une envolée en 2020 en oscillant entre 1 300 USD/once et 1 800 SD/once. Il faut dire aussi que le secteur a été résilient face à la pandémie de Covid-19 et que, globalement, les cibles de production ont été atteintes.

Comment un secteur stratégique comme le vôtre appréhende-t-il la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso ?
Les investisseurs et opérateurs miniers ont manifesté leur inquiétude concernant l'évolution négative de la situation sécuritaire, qui entraîne des contraintes supplémentaires sur le plan de la compétitivité du pays. Le gouvernement est constamment interpellé car, au-delà des sites miniers existants, il y a la question cruciale de la recherche minière, indispensable pour intégrer de nouveaux projets dans le pipeline et garantir le futur minier du pays.

Depuis 2020, vous officiez en qualité de directeur pays du groupe minier IAMGOLD. Quel est votre périmètre d'action et quelle a été l'influence de ce poste sur vos responsabilités à la Chambre des mines ?
La fonction de directeur pays de IAMGOLD au Burkina Faso me place au premier plan de la gestion du permis minier d'Essakane et de la préservation des intérêts du groupe dans le pays, avec un focus sur le partenariat stratégique entre la société et l'État burkinabè. Je rappelle que la mine d'Essakane constitue toujours à ce jour l'investissement privé le plus important au Burkina Faso, avec plus d'un milliard de dollars US, entraînant les retombées que l'on sait en termes d'emploi, de développement local et de participation à la création de richesses dans le pays.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**



Tidiane René Barry, président sortant de la Chambre des mines du Burkina.

DR

« Le Burkina Faso est une destination attractive pour les investisseurs miniers »

Toussaint Bamouni, directeur exécutif de la Chambre des mines du Burkina (CMB), indique qu'en 2022, la concrétisation du projet Orezone Bomboré entrant en production sera la 18e mine du pays, ce qui laisse présager pour le secteur une croissance plus soutenue durant les cinq années à venir.


Assane Ouédraogo

Toussaint Bamouni, directeur exécutif de la Chambre des mines du Burkina.

En tant que directeur exécutif de la CMB depuis 2017, pouvez-vous dresser le bilan de l'action menée ?
Toussaint Bamouni : Mon bilan est étroitement lié à celui du président et du bureau de la Chambre des mines avec qui je travaille en étroite collaboration En quatre ans, les principales préoccupations liées au nouveau code minier de 2015 ont trouvé des solutions satisfaisantes pour toutes les parties. On peut citer entre autres le Fonds minier de développement local qui a été opérationnalisé en 2019, le crédit de TVA qui connaît une amélioration de son traitement, la meilleure représentativité de la Chambre des mines dans le paysage institutionnel du pays, etc.

Comment peut-on définir le rôle du directeur exécutif dans le fonctionnement de la Chambre des mines ?
En tant que directeur exécutif, j'assure le fonctionnement quotidien de la Chambre des mines, exécute le programme d'activités adopté par le conseil d'administration, assure la représentation quotidienne de l'institution , et enfin assiste les administrateurs et les commissions techniques spécialisées pour la préparation de dossiers techniques.

L'or est devenu le premier produit d'exportation de votre pays en remplacement du coton, hissant le Burkina Faso dans le Top 5 des pays miniers africains. Comment voyez-vous l'évolution du secteur durant les cinq prochaines années ?
Le potentiel minier important du Burkina, allié à la bonne gouvernance du secteur extractif reconnue par l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), en font une destination attractive pour les investisseurs miniers, et ce malgré les difficultés réelles liées à l'insécurité. En 2022, le projet Orezone Bomboré en cours de construction entrera en production : ce sera la 18e mine du Burkina Faso. Le nombre important de projets miniers arrivés à maturation permettra en outre au secteur d'enregistrer une croissance plus soutenue dans les cinq années à venir, sachant toutefois que la sécurité est une condition indispensable et stratégique à la réalisation de cette croissance.

Quelles sont votre feuille de route et vos priorités pour 2021 ?
En 2021, la Chambre des mines du Burkina devrait se doter d'un nouveau plan stratégique de développement pour orienter son action dans les cinq ans à venir. Elle va contribuer aussi à la sensibilisation des acteurs concernés par la mise en œuvre du Fonds minier de développement local, afin de permettre à ce fonds d'atteindre son objectif de réaliser des projets structurants pour améliorer les conditions de vie des populations. Toutes ces actions doivent être accompagnées par une bonne communication, et nous comptons contribuer à ce que les communautés et toutes les parties prenantes du secteur minier soient informées. Cela demande une synergie d'actions que nous comptons porter et promouvoir.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

Bio

Toussaint Bamouni est directeur exécutif de la Chambre des mines du Burkina depuis juin 2017. Il est aussi trésorier du conseil exécutif de la Fédération des Chambres des mines de la CEDEAO (EFEDCOM). Titulaire d'd'une maîtrise en sciences et techniques option sciences de la Terre de l'université de Cocody, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et d'un DESS en valorisation des ressources du sous-sol de l'Institut national polytechnique de Lorraine, à Nancy, en France, il débute sa carrière à la SOREMIB-Mine de Poura, d'abord comme ingénieur de fabrication métallurgiste, puis comme chef de service traitement du minerai, et enfin comme directeur adjoint de l'usine de traitement du minerai. Il sera ensuite chef de département exploitation de la cimenterie CIMAT et adjoint chef du projet CIMBURKINA, du groupe allemand Heidelbergcement.

L'énergie c'est la vie.
Nous en avons tous besoin
et elle est source de progrès.
Alors aujourd'hui, pour contribuer
au développement durable de la planète
face au défi climatique,
nous avançons, ensemble,
vers de nouvelles énergies.

L'énergie se réinvente

et ce chemin des énergies, c'est le nôtre.
Notre ambition est d'être un acteur majeur
de la transition énergétique.
C'est pour cela que

Total se transforme et devient TotalEnergies.

TotalEnergies

« Notre concentration sur l'Afrique de l'Ouest est la clé de notre succès »

Le portefeuille du groupe Endeavour Mining est l'un des plus importants d'Afrique de l'Ouest, avec au total 7 mines d'or en production, dont 5 au Burkina Faso. Le PDG du groupe Sébastien de Montessus précise qu'environ 12% du budget minier mondial est dépensé en Afrique de l'Ouest, zone parmi les plus prometteuses de la planète.



Sébastien de Montessus, président directeur général du groupe Endeavour Mining.

Vos dernières acquisitions, notamment celles de SEMAFO en juillet 2020 et de Teranga en février 2021, font de votre groupe, Endeavour Mining, le plus important d'Afrique de l'Ouest. Quel est l'intérêt de ces nouvelles acquisitions ?

Sébastien de Montessus : Notre concentration sur l'Afrique de l'Ouest explique en grande partie pourquoi nous sommes en mesure de maintenir un portefeuille diversifié et actif, avec une croissance et une exploration significatives. Notre stratégie consiste à être à la fois suffisamment concentré géographiquement pour favoriser des synergies et diversifié à travers de multiples actifs et pays sur la ceinture de roches vertes birimiennes. Grâce à l'acquisition de SEMAFO, nous sommes devenus le plus grand producteur d'or en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, où se trouvent les deux tiers de la ceinture de roches vertes birimiennes, donc dans une région très prometteuse de l'Afrique de l'Ouest. L'acquisition de Teranga nous a donné l'occasion d'élargir notre exposition géographique au Sénégal. Les acquisitions de SEMAFO et de Teranga ont permis de combiner des portefeuilles très complémentaires au nôtre. Nous nous concentrons sur l'optimisation du portefeuille par le biais d'opportunités de croissance organique grâce à l'exploration. Cela comprend les possibilités d'expansion des mines existantes, notamment Sabodala-Massawa. Nous avons également quatre projets en phase de développement que nous éva-

luons actuellement. Notre portefeuille est l'un des plus solides de l'industrie aurifère, grâce auquel nous pouvons poursuivre notre objectif de produire de l'or qui apporte une valeur durable à la société, tout en restant fidèles à notre ambition d'être une force positive dans toutes les communautés où nous avons des opérations et en veillant à ce que toutes les parties prenantes bénéficient de nos activités.

Après quatre années de gros investissements, Endeavour Mining est actuellement le leader de la production d'or en zone UEMOA et a même fait son entrée dans le Top 10 des plus grands producteurs d'or au monde. Comment analysez-vous la réussite de votre stratégie dans cette région avec un pays comme le Burkina Faso qui a permis cette ascension ?
L'Afrique de l'Ouest est la deuxième plus grande région productrice d'or au monde, et l'une des plus attrayantes au niveau mondial. Environ 12 % du budget minier mondial est dépensé en Afrique de l'Ouest. La ceinture de roches vertes birimiennes se classe spécifiquement parmi les zones les plus prometteuses du monde. Au cours des dix dernières années, plus de 79 millions d'onces y ont été découvertes et plus de 5 milliards de dollars dépensés, juste derrière l'Australie et le Canada. Malgré ces investissements importants dans la région, des pays clés comme le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont encore sous-explorés. Ils représentent 60 % de la ceinture de roches vertes birimiennes, mais seulement 35 % des découvertes dans la région. Il existe donc de nombreuses opportunités d'y découvrir de nouveaux actifs et ressources et de continuer à diversifier notre portefeuille.

« En 2020, nous avons effectué 74 % de nos dépenses, soit environ 622 millions de dollars, auprès de fournisseurs nationaux et locaux. »

Comme producteur d'or, quels sont vos actifs dans les différentes juridictions que sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali ?
Notre portefeuille est l'un des plus importants d'Afrique de l'Ouest, avec un total de sept mines en production au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, et des projets de développement et d'exploration avancés. Nous avons cinq mines au Burkina Faso (Houndé, Mana, Wahgnion, Karma et Boungou), une en Côte d'Ivoire (Ity) et une au Sénégal (Sabodala-Massawa), avec quatre projets de développement potentiels (Fétékro, Kalana, Bantou et Nabanga) et un solide portefeuille d'actifs d'exploration. Nous sommes particulièrement fiers de nos mines de Houndé, Sabodala-Massawa et Ity. Sabodala-Massawa, intégrée lors de l'acquisition de Teranga Gold, constitue désormais notre actif phare, qui produira entre 310 000 et 330 000 onces d'or en 2021. La mine de Houndé, au Burkina Faso, est l'un des actifs les plus importants d'Endeavour, construite en avance sur le calendrier et en dessous du budget. Sa production commerciale a débuté au dernier trimestre 2017 et depuis lors, cette mine a toujours été capable de fonctionner à plus de 30 % au-dessus de la capacité nominale. La mine d'Ity, en Côte d'Ivoire, est un autre pilier d'Endeavour et possède le plus long historique d'exploitation de toutes les mines d'or en Côte d'Ivoire, avec +1,2 Moz d'or produit en plus de 20 ans d'exploitation.

Comment fonctionne ECODEV, la structure d'investissement créée par Endeavour ? Avez-vous déjà réalisé des projets en Afrique à travers ECODEV ? Si oui, lesquels ?
ECODEV est un fonds de développement économique créé par Endeavour pour soutenir la croissance économique locale en promouvant de petites et moyennes entreprises durables et rentables en Afrique de l'Ouest, et en investissant dans leur création. Il s'agit de l'un des éléments clés de notre engagement dans les régions où nous opérons. ECODEV a réalisé son premier investissement d'un million de dollars dans le projet MaliShi, la première usine industrielle de transformation de beurre de karité au Mali. L'usine MaliShi, avec un potentiel de transformation de 14 100 tonnes de beurre de karité par an, est opérationnelle depuis mars 2021. Elle a permis de créer 128 emplois directs, et travaillera à terme avec plus de 120 000 femmes au Mali, dont un grand nombre dans la région de notre mine Kalana. ECODEV a également investi dans le projet Ranch du Tuy, un parc d'engraissement et d'abattage de bovins près de notre mine de Houndé, au Burkina Faso. Ce projet aura un impact significatif et positif pour des milliers d'éleveurs dans la région entourant la mine de Houndé, et profitera également aux agriculteurs locaux. Au-delà d'ECODEV, nous investissons de manière significative dans la région. L'année dernière, nous avons effectué 74 % de nos dépenses d'approvisionnement, soit environ 622 millions de dollars, auprès de fournisseurs nationaux et locaux. Au cours des quatre dernières années, le total de nos dépenses d'approvisionnement au Burkina Faso s'est élevé à environ 1,8 milliard de dollars. Au fur et à mesure de notre croissance, notre contribution aux économies de nos pays hôtes s'accroît. Nous avons versé en 2020 environ 800 millions de dollars en taxes et redevances aux États burkinabè, ivoirien et malien.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Nos nouvelles acquisitions offrent des avantages considérables à l'État burkinabè »

Adama Soro, vice-président Affaires publiques pour le Burkina Faso du groupe Endeavour Mining, confirme qu'en renforçant son poids minier, Endeavour Mining devient l'une des plus grandes entreprises privées du pays, pourvoyeuse de près de 3 500 emplois directs et du double d'emplois indirects.

Après l'acquisition de SEMAFO et Teranga par votre groupe Endeavour Mining, vous gérez cinq mines en opérations ainsi que plusieurs projets d'exploration au Burkina Faso. Quelles sont les conséquences de ces rachats sur l'emploi et sur votre production aurifère ? Combien avez-vous de permis d'exploitation et quels sont les projets d'exploration ?

Adama Soro : La nouvelle Endeavour Mining détient effectivement cinq mines en opérations et trois projets au Burkina Faso. Les mines exploitées sont celles de Houndé, de Mana et de Wahgnion à l'ouest, la mine de Karma au nord et la mine de Boungou à l'est. Les projets sont Kari, Nabanga et Bantou. Endeavour détient également onze permis d'exploration dans le pays. Avec l'acquisition de SEMAFO en juillet 2020 et de Teranga en février 2021, Endeavour traduit sa grande confiance dans le potentiel de développement économique du Burkina Faso et dans son engagement à valoriser son potentiel minier.

« Notre équipe de sécurité a défini une stratégie cohérente qu'elle ajuste en permanence afin de sécuriser nos employés et nos mines. »

Ces acquisitions ont un double intérêt : d'une part offrir aux employés d'Endeavour l'opportunité de développer leur carrière dans une société plus grande disposant d'un fort potentiel de développement, d'autre part offrir des avantages considérables à l'État burkinabè, comme une augmentation notable de la contribution d'Endeavour Mining à l'économie nationale tant au niveau de la chaîne de valeur économique (fournisseurs locaux, emplois indirects, investissements communautaires, etc.) que des contributions directes (royalties, dividendes, impôts et taxes) au budget de l'État. Le groupe Endeavour a désormais de 3 457 employés directs (au dernier trimestre 2021) et le double en termes d'emplois indirects au Burkina Faso. À l'échelle de l'ensemble des cinq mines burkinabè, Endeavour produira environ un million d'onces d'or par an, soit plus de 30 tonnes d'or.

Au Burkina Faso, quels sont les projets d'investissement en 2021 ?

Le Burkina Faso fait partie des pays à fort potentiel minier. Endeavour Mining se concentre géographiquement sur l'Afrique de l'Ouest parce que cela permet d'importantes synergies d'actions, mais aussi parce que nous entretenons de très bonnes relations avec les États de la région qui souhaitent s'appuyer sur le secteur minier pour développer leur économie. La croissance externe n'est pas la seule voie que nous avons suivie. Vous aurez noté que nous avons également fait de la croissance interne, notamment en menant sur nos différents permis des campagnes d'exploration qui ont porté leurs fruits et permis d'allonger la durée de vie de nos mines en activité. C'est par exemple le cas de la mine de Houndé, dont les réserves ont été revues à la hausse de 554 000 onces pour atteindre 4,45 millions d'onces d'or grâce aux travaux d'exploration dans les zones de Kari-Ouest et Kari-Centre.

Concernant l'action citoyenne, quelle est la contribution d'Endeavour Mining, qui a signé avec les ministres des Infrastructures, de l'Énergie et des Mines une convention portant sur le financement de l'étude technique à hauteur de plus de 627 millions de FCFA pour la réhabilitation


Endeavour Mining

Adama Soro, vice-président Affaires publiques pour le Burkina Faso du groupe Endeavour Mining.

de la route régionale (RR28) dans la région de l'Est ?
En mars 2021, Endeavour Mining a signé une convention de partenariat avec le ministère en charge des Infrastructures et celui de l'Énergie, des Mines et des Carrières. Il s'agissait pour nous de financer entièrement, pour un coût global de 627 543 905 FCFA, l'étude technique pour la construction et le bitumage de la route régionale Ougarou-Boungou-Nadiabondi-Partiaga longue de 86,2 kilomètres. La réalisation de cette étude va nous doter d'un dossier plus complet aboutissant éventuellement, dans le cadre d'un co-financement avec l'Etat du Burkina Faso, au financement des travaux de réalisation et de construction de la route. Les raisons de ce partenariat public-privé (PPP) sont essentiellement des raisons de sécurité et de développement socio-économique de la région de l'Est.

Endeavour Mining a fait de l'éducation un pilier de sa politique de responsabilité sociale et veut contribuer à l'amélioration du capital humain au Burkina Faso. Combien de bourses d'études ont-elles été financées par Endeavour Mining pour des étudiants burkinabè ? Quels étaient les critères de sélection ?
Dans le cadre de notre responsabilité sociale et avec la volonté de contribuer positivement au développement des communautés impactées par nos projets aurifères, nous sommes résolument engagés à financer des projets et programmes à forte valeur ajoutée. Le Programme de bourse d'excellence d'Endeavour Mining s'inscrit dans cet engagement. Il s'adresse essentiellement aux élèves des zones impactées par nos projets aurifères. Il vise à former des ingénieurs compétents et compétitifs sur le marché de l'emploi, et à offrir aux pays où se déroulent nos opérations un vivier de compétences dans le domaine des mines et autres secteurs affiliés. À ce jour, ce sont 49 étudiants de Houndé, dans la province du Tuy, et de Ouahigouya, dans la province du Yatenga, qui ont bénéficié de bourses Endeavour pour leurs études universitaires dans des universités privées et publiques du Burkina Faso et d'ailleurs. Parmi eux, cinq étudiants sur la base de leurs excellents résultats ont bénéficié de bourses d'excellence pour poursuivre des études d'ingénieur : trois étudiants à l'institut 2iE au Burkina Faso et deux étudiants à l'Institut UniSalle de Beauvais, en France. Ce sont au total 225 492 180 FCFA qui ont été investis à date par Endeavour pour financer le cursus universitaire de ces étudiants. Et ce programme de bourse continue.

La sécurité est l'un des défis majeurs au Burkina Faso. Quelles sont les dispositions prises par Endeavour Mining pour protéger ses employés et les opérations sur toutes vos mines en activité au Burkina Faso ?
Nous avons toujours accordé une grande importance à la sécurité des personnes qui travaillent sur tous nos sites, même si c'est davantage le cas au Burkina Faso actuellement. Notre équipe de sécurité a défini une stratégie cohérente qu'elle ajuste en permanence à la situation afin de sécuriser nos employés, nos mines et les projets d'Endeavour dans tous nos pays hôtes. Cette stratégie repose sur des moyens humains et matériels et des procédures internes, mais aussi et surtout sur nos excellentes relations avec les communautés voisines et les autorités. Nous sommes conscients du fait que la sécurité de nos travailleurs est indissociable de la protection des populations de la région. Toutes nos mesures de sécurité sont ainsi mises en place en parfaite coordination avec les autorités nationales compétentes, avec lesquelles nous coopérons de manière aussi étroite qu'efficace.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« La mine Essakane est un acteur économique de premier plan »

Tidiane René Barry, directeur pays du groupe IAMGOLD, rappelle que la mine Essakane est l'une des plus grandes du pays et qu'elle y représente près de 30 % de la production industrielle d'or, dont 12,5 t en 2020. Il détaille aussi les grands projets d'Essakane visant à améliorer les conditions socio-économiques des populations.

Ces deux dernières années, quelle a été la progression des achats locaux de la mine Essakane ?
Tidiane René Barry : L'approvisionnement local occupe une place majeure dans la stratégie de partage de la richesse définie par la mine Essakane. Depuis 2010, plus de 1 000 milliards de chiffre d'affaires ont été générés par la chaîne d'approvisionnement de la mine auprès de plus de 500 entreprises installées au Burkina Faso. Par an, ce sont plus de 60 % de ces dépenses qui sont réinvestis dans l'économie nationale.

En 2020, quels ont été par rapport à 2019 les volumes d'achats nationaux et de contribution au budget de l'État, ainsi que les chiffres de la production ?
Nous avons assisté à une croissance annuelle significative des achats nationaux, qui sont passés de 55 milliards de FCFA en 2010 à plus de 110 milliards en 2017, puis 137 milliards en 2019, et enfin 154 milliards en 2020. En ce qui concerne les achats locaux dans la région du Sahel, qui accueille la mine Essakane, nous avons mis en place dès 2012 une stratégie pour les développer, ce qui a permis d'accroître progressivement la part des achats de biens et services dans cette région. Les achats ont plus que doublé entre 2017 et 2020, passant de 3 milliards de FCFA en 2017 à 7 milliards en 2020. Entre 2010 et 2020, les contributions directes en termes d'impôts et de taxes d'Essakane versées à l'État s'élèvent à près de 433 milliards de FCFA. Essakane est l'une des plus grandes mines du Burkina avec près de 30 % de la production d'or industrielle nationale, dont 12,5 t en 2020.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, quel a été l'apport d'IAMGOLD au Burkina Faso ?
Dès le début de la pandémie, soit nous avons été approchés par les autorités, soit nous avons, dans certains cas, pris les devants, afin non seulement de contribuer aux efforts de contrôle de la pandémie, mais également


IAMGOLD

Tidiane René Barry, directeur pays du groupe IAMGOLD au Burkina Faso.

de soutenir les populations les plus vulnérables. Notre groupe IAMGOLD, fidèle à sa responsabilité sociale, a rapidement réagi, et c'est ainsi que notre contribution a revêtu plusieurs formes : dons de vivres ou d'équipements médicaux comme des respirateurs, une machine d'analyse PCR et des unités de soins intensifs. Cela s'est effectué directement à l'État par l'intermédiaire de la Chambre des mines, soit aux autorités régionales ou locales, soit aux communautés environnantes ainsi qu'aux organisations nationales intervenant au Burkina Faso. Au total, IAMGOLD Essakane SA a contribué pour près de 400 millions de FCFA à la lutte contre le Covid-19 en 2020.

Peut-on avoir un aperçu des actions et grands projets de la mine Essakane visant à améliorer les conditions de vie des populations riveraines ?

En plus d'être un acteur économique de premier plan au Burkina Faso, la mine Essakane se positionne comme un véritable partenaire au développement dans la région du Sahel. Jusqu'à récemment, l'approche de la mine pour favoriser le développement local passait par des appuis financiers directs aux Plans communaux de développement (PCD) des communes riveraines. Á ce titre, près de 3 milliards de FCFA ont été investis entre 2014 et 2019 au profit des PCD des communes de Gorom-Gorom, Falagountou, Dori et Markoye, ainsi que du Plan régional de développement du Sahel. En plus de ces investissements, la mine a procédé à de nombreux appuis ponctuels au niveau régional et national. Pour la période 2017-2020, nous avons versé pour le compte du Fonds minier de développement local près de 9 milliards de FCFA, et chacune de nos communes hôtes – Gorom-Gorom et Falagountou – a reçu 2,414 milliards de FCFA en 2020. Ce fonds est alimenté par les contributions directes de la mine à hauteur de 1 % de son chiffre d'affaires ainsi que par la cession par l'État d'une partie des redevances minières perçues. Les montants substantiels versés donnent donc à ces communes les moyens de réaliser des investissements structurants et durables pour améliorer les conditions des communautés locales grâce à des projets dans les infrastructures et les services sociaux de base : eau, éducation, élevage, énergie, routes, santé…

« Pour la période 2017-2020, nous avons versé près de 9 milliards de FCFA au Fonds minier de développement local. »

Même après la fermeture de la mine, nous continuerons à déployer notre stratégie fondée sur une vision du développement durable qui passe par la concrétisation de projets structurants au bénéfice des populations. Citons à ce sujet certains de nos projets comme le Projet eau et croissance économique durable au Sahel (ECED-Sahel-2015-2019) en partenariat avec le gouvernement du Canada et la Fondation One Drop, réalisé par Cowater-Sogema pour un coût total de 7,6 milliards de FCFA financé à hauteur de 1 milliard de FCFA par IAMGOLD. La phase 1 de ce projet inauguré en 2021 permet l'approvisionnement en eau potable de près de 60 000 personnes du Sahel. Avec nos partenaires, nous recherchons actuellement des financements pour la phase 2 du projet, qui desservira les communes de Gorom-Gorom et Falagountou. Le projet Développer les capacités des jeunes (DCAJ) a quant lui visé à améliorer les possibilités d'éducation de plus de 6 000 jeunes au Burkina Faso et à leur fournir un meilleur accès à la formation professionnelle. Au total, ce sont plus de 3,5 milliards de FCFA qui ont été mis à la disposition du projet par le biais d'un accord de coopération entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Plan Canada et le gouvernement du Burkina Faso. Plus de 500 stagiaires venant des centres professionnels du Sud-Ouest et du Centre-Nord ont été formés à la mine Essakane. Ces stages ont offert à ces jeunes une immersion professionnelle en milieu minier et des formations pratiques et théoriques portant sur différents thèmes liés à la santé-sécurité, aux processus d'extraction du minerai, etc.

Par ailleurs, le partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation qui a permis à la mine de signer en 2018, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation, une convention de financement pour un montant de 400 millions de FCFA au profit des universités de Dori et de Fada N'Gourma s'inscrit dans le cadre du soutien de la mine d'or Essakane à l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Fada (ENSI-F), qui forme des cadres en génie minier et génie civil, et de la nouvelle université de Dori, qui formera des techniciens en mines.

Sur le plan de l'emploi, la mine Essakane investit dans le capital humain au moyen de la formation continue de ses employés afin de leur permettre d'accéder à des postes de gestionnaires précédemment occupés par des expatriés. Á date, 97 % des employés sont des nationaux, un objectif atteint grâce au programme de transfert de compétences ou programme Plan de développement de la relève (PDR). Actuellement, près de 170 employés, soit 74 %, ont un plan de développement en cours, et le PDR a permis la nomination de près de 200 Burkinabè à des postes de gestion.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Bomboré générera plus de 1 000 emplois durant la période de construction »

Ousseni Derra, directeur général de la filiale burkinabè d'Orezone Gold Corporation, confirme que son groupe a levé environ 189 millions de dollars américains en vue de renforcer le développement du projet industriel de la mine de Bomboré.

En avril 2015, Orezone Gold annonçait qu'une étude de faisabilité pour la mine de Bomboré indiquait une durée de vie des plus prometteuses et un gisement d'or des plus importants non exploités au Burkina Faso. Qu'en est-il exactement ?

Ousseni Derra : Les réserves minérales actuelles à Bomboré sont de 70 100 000 tonnes, avec une teneur moyenne en or de 0,81 g/t et un taux de récupération d'environ 87,2 % pour une durée de vie de la mine de 13,3 ans et une production d'or de 1,6 million d'onces. Un potentiel de croissance significatif se situe au-delà de cette valeur.

Récemment, la direction du groupe Orezone Gold Corporation a conclu, dans le cadre de la poursuite de l'exploration de sa mine d'or de Bomboré, un accord avec le Français EURO Ressources spécialisé dans l'exploration de métaux précieux. Quels sont les contours de cet accord ?

En effet, nous avons signé un accord avec EURO Ressources à travers notre filière locale au Burkina Faso pour la vente de 50 % de l'argent (Silver Stream) qui serait produit pendant la durée de vie de la mine. Les principales conditions sont qu'Orezone reçoive un paiement en espèces de 7 150 000 dollars américains d'EURO Ressources et que, en échange, Orezone livre le minimum de 37 500 onces d'argent chaque année à compter de la date d'entrée en production commerciale de Bomboré et jusqu'à ce que 375 500 onces d'argent aient été livrées. Orezone prévoit d'utiliser ces fonds pour compléter l'exploration en cours sur le projet, car plusieurs cibles-clés pourraient permettre une extension importante du projet au-delà de la durée de vie actuelle prévue de la mine.



Orezone est engagée depuis des années aux côtés des populations locales à travers des actions citoyennes en termes de formation et de renforcement des capacités techniques et organisationnelles, notamment avec la création d'unités de production de savon.

En 2019, en raison de son potentiel, la mine avait bénéficié pour sa construction de l'octroi d'une ligne de crédit d'environ 100 millions de dollars par la banque burkinabè Coris Bank International. D'autres partenaires financiers sont ils encore attendus pour renforcer ce projet industriel ?

En fait, nous avons levé environ 189 millions de dollars américains, le reste des fonds étant une note de crédit de 35 millions de dollars américains financée par Resource Capital Fund et Beedie Investments Ltd., et une levée de capitaux d'environ 58 millions de dollars américains provenant de l'émission de nouvelles actions sur le marché en janvier 2021. La société est maintenant entièrement financée pour la production. L'ingénierie détaillée, l'achat d'équipement et les premiers travaux de construction ont commencé, pour une première coulée d'or prévue au troisième trimestre 2022.

Quelles sont les actions citoyennes d'Orezone auprès des populations situées autour de la mine de Bomboré ? Êtes-vous un acteur dans le financement du Fonds minier ?

Orezone contribuera à 1 % du chiffre d'affaires et sera assujetti au financement du Fonds minier de développement local dès qu'elle sera en production, conformément aux textes en vigueur et à nos engagements

vis-à-vis de l'État du Burkina Faso. Cependant, nous pensons que les communautés locales sont l'un de nos partenaires-clés dans ce projet et, à ce titre, doivent faire partie de la stratégie de développement depuis le début de l'exploration. À cet égard, Orezone est engagée depuis des années aux côtés des populations locales à travers des actions citoyennes en termes de formation et de renforcement des capacités techniques et organisationnelles, d'appui en fourniture d'intrants et d'équipements agro-pastoraux et de développement d'activités génératrices de revenus.

Par exemple en 2020, Orezone a formé 281 personnes, dont 195 femmes, en techniques de compostage, de fauche, de confection de pépinières, de gestion d'eau en parcelles, de gestion d'entreprise, de tissage, de teinture, etc. Cinquante personnes des villages de Mogtédo V4 et Nobsin ont bénéficié d'équipements agricoles, 11,25 ha de terres dégradées ont été récupérées et végétalisées, 2 jardins nutritifs et 1 1,31 ha de site maraîcher ont été aménagés au profit des populations. Dans le domaine de l'élevage par exemple, 10 ateliers d'embouche constitués de 45 moutons et 20 unités d'élevage d'aviculture ont été réalisés au profit de d'associations de femmes des villages de Mogtédo V4, de Mogtédo V5 et de Nobsin. En outre, 10 unités d'élevage naisseur de 30 petits ruminants (brebis et chèvres) ont été créées au profit de 10 ménages vulnérables. Enfin, 2 campagnes de vaccination de 1 580 volailles et 75 petits ruminants ont été menées au cours de l'année écoulée. Orezone a créé des unités de production de savon, de soumbala et de pagnes tissés dans le cadre de son programme de développement d'activités génératrices de revenus des femmes. Et nous continuons à travailler avec les communautés locales dans le cadre d'autres programmes de restauration des moyens de subsistance à long terme car nous croyons fermement que ce projet sera développé au profit de ces parties prenantes locales.


Assane Ouédraogo

Ousseni Derra, directeur général d'Orezone Bomboré SA.

En volume d'emplois directs et indirects, quelle est la situation d'Orezone au Burkina Faso ?

La mine de Bomboré générera plus de 1 000 emplois durant la période de construction, qui va durer 18 mois, puis environ 280 emplois directs et 1 400 emplois indirects pendant la phase de production.

Comment intégrez-vous la question de la santé et de la sécurité au travail dans les activités de la mine ?

La santé, la sécurité et le bien-être de notre main-d'œuvre et de nos communautés sont la pierre angulaire de notre entreprise. Nous sommes extrêmement fiers de notre bilan à ce jour lors de l'exploration, de la construction du Plan d'action de réinstallation (PAR) et de toutes les premières constructions d'usine. Notre devise est « *Tout le monde travaille en toute sécurité et rentre chez lui en toute sécurité* ». La sécurité des employés et du projet est considérée comme une haute priorité et nous travaillons à renforcer le dispositif sécuritaire de la mine. Cette tendance devrait se poursuivre pendant que nous progressons vers la mise en place de l'usine de traitement du minerai et des infrastructures minières.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

Bio

Ousseni Derra, directeur général et président du conseil d'administration d'Orezone Bomboré SA depuis le 3 septembre 2020, connaît parfaitement cette entreprise puisque c'est à l'issue d'un long et riche parcours chez Orezone Inc. SARL (la filiale en charge de l'exploration minière) qu'il peut afficher aujourd'hui le double et passionnant objectif de *«construire la mine d'or du Projet Bomboré dans les délais et budget prévus et maintenir l'excellente relation existant entre le projet et la communauté voisine»*. Qu'on en juge : géologue junior de 1999 à 2002, il y a ensuite assumé successivement jusqu'en 2020 différentes fonctions en passant par le poste de directeur à l'exploration et gérant, puis en accédant dès décembre 2016 à la direction générale d'Orezone Inc. SARL. Avant cela, fraîchement titulaire d'une maîtrise en géologie, il avait intégré comme stagiaire et géologue junior Billiton BV en 1997, puis Goldfields Limited et Ashanti Goldfields en 1998. Toujours désireux de s'améliorer, il prépare actuellement un Global Executive MBA en management général à l'université de Paris Panthéon-Sorbonne.

SONABEL



Payez vos unités prépayées et factures d'électricité chez nos partenaires.

Ensemble, luttons contre le COVID-19

Payez vos factures A DISTANCE EN UN CLIC.

Orange Money

PAYEZ VOS FACTURES
Composer :
*144*4*2*2*1*1*2#
et suivre les instructions

PAYEZ VOS UNITES
Composer :
*144*4*2*2*2*1*2#
et suivre les instructions

Mobicash

PAYEZ VOS FACTURES
Composer :
*555*4*3*2*1#
et suivre les instructions

PAYEZ VOS UNITES
Composer :
*555*4*3*2*2*2#
et suivre les instructions

Orabank
un partenaire à votre écoute

PAYEZ VOS FACTURES ET VOS UNITES
par TPE auprès des agents payeurs
Paiement de factures d'électricté:
se munir de sa facture d'électricité.
Pour l'achat d'unités prepayées:
se munir de son numéro de compteur.



Payez par :

TELEPHONE PORTABLE | INTERNET | TPE

Ecobank
La Banque Panafricaine

PAYEZ VOS FACTURES
par l'application Mobile de Ecobank « Mobile App » téléchargeable sur
GET IT ON Google Play & Download on the App Store
et suivre les instructions.

BANQUE ATLANTIQUE
GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

PAYEZ VOS FACTURES
par l'application mobile **BABF E-FACTURE** téléchargeable sur GET IT ON Google Play & Download on the App Store
et suivre les instructions.

BANK OF AFRICA

PAYEZ VOS FACTURES ET VOS UNITES
par TPE dans nos agences.
Paiement de factures d'électricté:
se munir de sa facture d'électricité.
Pour l'achat d'unités prepayées:
se munir de son numéro de compteur.

CORIS BANK INTERNATIONAL
La Banque Autrement

PAYEZ VOS FACTURES
l'application **Coris Money** téléchargeable depuis
GET IT ON Google Play & Download on the App Store et suivre les instructions.

YUP
Vivez positif

PAYEZ VOS FACTURES ET VOS UNITES
par TPE dans nos agences **et**
par l'application **YUP** téléchargeable
GET IT ON Google Play & Download on the App Store

ET AUSSI DANS LES GUICHETS DE TOUS NOS PARTENAIRES.

Électricité

« Faire du Burkina Faso le leader de l'énergie solaire en Afrique de l'Ouest »

L'objectif du gouvernement est de faire passer l'accès à l'électricité de 45 % en 2020 à 75 % en 2025. Une stratégie qui va notamment s'appuyer sur des programmes énergétiques conclus avec des partenaires comme l'Union européenne ou la Banque mondiale.

Le développement du secteur de l'électricité est une priorité inscrite sur la feuille de route 2021 du ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières Bachir Ismaël Ouédraogo *(lire son interview p. 192-193)*. Conscient de ce qu'aujourd'hui, moins de 50 % des Burkinabè bénéficient de l'électricité, le gouvernement se donne pour objectif de faire passer le taux de population générale ayant accès à l'énergie de 45 % en 2020 à 75 % en 2025, et de 25 à 50 % en milieu rural. Pour y parvenir, le Burkina Faso veut utiliser le secteur minier comme *« un levier pour accélérer la croissance de l'électrification au Burkina Faso. L'ambition de mon département est d'assurer l'accès universel à l'énergie »*, indique le ministre. Il compte aussi imprimer un rythme soutenu à l'électrification rurale *(lire notre article p. 217)* par la construction de grandes centrales. *« Ce n'est pas le potentiel énergétique qui manque pour assurer une synergie entre l'accès à l'énergie pour les mines et l'accès à l'énergie pour les populations »*, relève Bachir Ismaël Ouédraogo.

« Le programme Yeleen permettra d'apporter un surplus de 52 MW d'énergie solaire dans le mix énergétique. »

Car la vision du gouvernement burkinabè est de faire des énergies renouvelables un outil pour garantir le meilleur coût de production de l'électricité et accélérer l'accès aux services énergétiques. La part de l'énergie renouvelable dans la production totale était de 16,87 % en 2018. La politique globale du ministère est de porter à 30 % cette part dans le mix énergétique à l'horizon 2025. Ces actions permettront au Burkina Faso de disposer alors d'une capacité de production solaire de l'ordre 500 MW.

Plusieurs programmes *(lire l'encadré)* bénéficiant de différents accords de financement ont pour but d'atteindre cet objectif. Le dernier en date a été signé le 22 février 2021 à Ouagadougou entre le gouvernement burkinabè et l'Union européenne (UE) et porte sur un financement d'une valeur de 5,4 milliards de FCFA (8,3 millions d'euros). Outre qu'il va renforcer le réseau, ce programme va augmenter la capacité photovoltaïque du pays et prévoit l'installation du premier système de stockage électrique d'Afrique de l'Ouest. *« Il s'agit du programme Yeleen qui permettra d'apporter un surplus de 52 MW d'énergie solaire dans le mix énergétique. L'objectif est de faire du Burkina Faso le leader de l'énergie solaire en Afrique de l'Ouest »*, précise le ministre Ouédraogo. Yeleen va aussi aboutir à la densification et à l'extension du réseau de distribution pour améliorer l'accès des populations à l'électricité. Il développera également la production électrique décentralisée à partir d'énergie solaire sous la forme de mini-réseaux et de solutions individuelles.

Louise Bibalou-Durand

La Banque mondiale contribue à l'électrification rurale

Le 21 juin dernier, la Banque mondiale (BM) a approuvé le financement de 75 millions de dollars à l'Association internationale de développement (IDA) et 93 millions de dollars au Fonds pour les technologies propres via le programme Sustainable Renewables Risk Mitigation Initiative (SRMI), permettant de mettre en œuvre le Projet solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER). Ce projet vise à améliorer l'accès à l'électricité en zone rurale au Burkina Faso et à aider le pays dans sa transition énergétique.

« Ce nouveau projet s'inscrit en droite ligne de notre stratégie pour le Sahel, qui ambitionne de doubler le taux d'accès à l'électricité d'ici à 2025, surtout en zones rurales, et de créer les conditions pour plus de financements privés dans le secteur de l'énergie », explique Maimouna Mbow Fam, responsable des opérations de la BM pour le Burkina Faso. Le projet soutiendra l'électrification d'environ 300 localités dans des zones rurales sélectionnées ainsi que le raccordement de 120 000 ménages, PME et infrastructures communautaires : écoles, centres de santé, etc.



Le renforcement de la centrale de Kossodo vise à contribuer à l'accroissement des capacités de production de la SONABEL et à améliorer significativement la qualité de la fourniture d'électricité aux populations.

SONABEL

SONABEL – Projet de renforcement de la centrale de Kossodo

PRCK : 50 MW POUR ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE LA SONABEL

Lancés officiellement en mars 2019 par le docteur Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, les travaux du Projet de renforcement de la centrale de Kossodo (PRCK) sont achevés à plus de 98 %. Les premiers mégawatts de ce projet thermique d'un coût global de 96 millions d'euros devraient être livrés à 100 % sur le réseau de la SONABEL avant la fin du mois de septembre 2021.

Le Projet de renforcement de la centrale de Kossodo (PRCK) a été initié dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES), le référentiel d'exécution du programme du président Roch Marc Christian Kaboré lors de son premier mandat, soit durant la période 2015-2020. Avec ce plan, la SONABEL, sous l'égide du ministère en charge de l'Énergie, a bénéficié pour le financement du PRCK d'un accompagnement de la Banque islamique de développement (BID). D'un coût total de 96 millions d'euros, soit environ 63 milliards de FCFA, le PRCK est financé à hauteur de 96 % par la BID, et par l'État burkinabè à 4 %. Les travaux ont été confiés au groupement TECMON/VPOWER Group.

Le renforcement de cette centrale thermique vise à contribuer à l'accroissement des capacités de production de la SONABEL et, partant, à améliorer significativement la qualité de la fourniture d'électricité aux populations. Cet objectif global se subdivise en quatre composantes essentielles : l'augmentation de la capacité totale de Kossodo d'au moins 50 MW à la fin du chantier, l'augmentation de l'énergie produite à partir des centrales thermiques – elle doit passer de 906 GWh en 2015 à 1221 GWh d'ici à 2021 –, l'augmentation du

taux moyen de disponibilité du système de production thermique – il doit passer de 69 % en 2015 à 71 % d'ici à 2021, avec au moins 85 % pour la nouvelle centrale –, et enfin la contribution au renforcement du taux d'accès à l'électricité, qui doit plus que tripler en 10 ans en passant de 18 % en 2015 à 60 % d'ici à 2025. Rappelons que jusqu'à la mise en service de la centrale thermique de Komsilga, dont la capacité de production est de 90 MW, celle de Kossodo était la plus importante du parc de production de la SONABEL. Avec ce projet, elle redeviendra la centrale la plus importante du Burkina Faso en termes de puissance thermique installée. Le projet ayant débuté officiellement le 14 mars 2019, les premiers kilowattheures étaient attendus en novembre 2020. Tout allait d'ailleurs pour le mieux lorsque, le 14 février 2020, le ministre de l'Énergie Bachir Ismaël Ouédraogo et la délégation qui l'accompagnait avaient visité le chantier. *« Les besoins sont énormes et il faut tout faire pour que les populations puissent avoir accès à une énergie de qualité. Je puis vous dire que nous sommes satisfaits car, quand nous regardons la programmation, c'est sûr que nous aurons cette centrale avant le délai »*, se réjouissait alors le ministre. Malheureusement, les travaux ont accusé un retard essentiellement dû à la pandémie de Covid-19. En effet, la crise sanitaire mondiale a entraîné un ralentissement durable du chantier et deux prorogations du délai d'exécution de six mois à partir du délai contractuel initial, fixé précisément au 2 novembre 2020.


SONABEL

Ahmed Baba Coulibaly, directeur général de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL).

Comment le PRCK est-il structuré ?

Le Projet de renforcement de la centrale de Kossodo, ou PRCK, comporte quatre composantes. Tout d'abord, la construction de la centrale et du poste d'évacuation, qui à elle seule représente 91% du projet. Ensuite, le contrôle et la surveillance des travaux, qui en constituent 0,8%. Troisièmement, l'assistance technique à l'exploitation et à la maintenance, qui a été chiffrée à 7,9%. Et enfin, le soutien à l'Unité de gestion du projet (UGP), dont le taux est de 0,3%. Le PRCK réalise l'extension de la centrale, par l'installation de trois groupes électrogènes de 18 MW chacun, soit au total 54 MW. L'entreprise en charge des travaux est le groupement TECMON/VPOWER Group, pour un coût total de 96 millions d'euros, soit environ 63 milliards de FCFA.

A.A

Évidemment, ce retard a eu un impact négatif sur la qualité de la fourniture d'électricité durant la dernière saison chaude, marquée par de nombreuses perturbations chez les clients de la SONABEL. Face à la presse le 1er mai 2021, le directeur général de la SONABEL Ahmed Baba Coulibaly justifiait la fréquence des ruptures d'approvisionnement en électricité en cette période caniculaire par la sécheresse que connaissaient eux aussi les pays fournisseurs, le Ghana et la Côte d'Ivoire, pourvoyeurs de l'énergie électrique du Burkina Faso à près de 70 % : ils avaient dû mettre à l'arrêt leurs centrales hydroélectriques, ce qui avait réduit drastiquement la quantité d'énergie disponible à l'exportation. C'est dire que le gain en autonomie attendu de l'augmentation des capacités de la centrale de Kossodo se révèle crucial.
Pour l'heure, ce ne sont plus là que de mauvais souvenirs car les travaux sont désormais pratiquement achevés. Les premiers kilowattheures des nouveaux groupes de Kossodo ont déjà été injectés sur le Réseau national interconnecté (RNI) durant les tests de démarrage pour la réception provisoire des équipements entrepris début juillet 2021 et qui devraient s'achever à la fin du mois d'octobre 2021. Les retombées attendues sont multiples, qu'il s'agisse de fournir de l'électricité en quantité suffisante face à la hausse constante des besoins du pays, de monter en puissance en tant que producteur d'énergie et d'être moins tributaire de la production exogène. Comme le résume le directeur général de la SONABEL Ahmed Baba Coulibaly, qui, bien sûr, s'en réjouit, *« ce projet permettra à la SONABEL de mieux satisfaire la demande en énergie, qui croît d'environ 15 % l'an. Il permet en effet de renforcer le parc de production national et de réduire du même coup la dépendance énergétique du pays envers ses voisins »*.
De quoi ouvrir de nouvelles perspectives à la SONABEL et à l'ensemble de sa clientèle désireuse de profiter des inestimables bienfaits d'un accès élargi à l'électricité. La fin octobre, qui verra la livraison des nouvelles installations du PRCK, est donc attendue avec la plus grande impatience.

Andju Ani



Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER)
01 BP 545 - Ouagadougou 01 – BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 37 45 01 – E-mail : info@aber.bf

Électrification rurale

L'ÉNERGIE, MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Promouvoir l'utilisation productive de l'énergie est une priorité pour l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), car elle est de nature à créer des emplois dans la transformation des produits agricoles et à faire émerger de nouveaux emplois qui aideront à fixer la jeunesse là où elle se trouve.

La réforme institutionnelle portant sur le remplacement du Fonds de développement de l'électrification (FDE) par l'ABER opérée en 2017 répondait à une volonté d'efficacité. L'objectif visé par l'ABER et son directeur général Ismaël Somlawendé Nacoulma *(lire son interview p. 218-219)* est d'atteindre un taux d'électrification rurale d'au moins 50 % à l'horizon 2025.

Le directeur général de l'ABER le rappelle: *« L'objectif assigné à notre structure dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES) était de passer d'un taux d'électrification de 3,4 % à fin 2015 à 19 % à fin 2020. Avec le travail abattu par toute l'équipe de l'ABER, l'accompagnement des tutelles et des collectivités territoriales, nous avons atteint un taux d'électrification de 25 % à fin 2020, soit 130 % de l'objectif. »*

La vision du développement de l'électrification rurale partagée par la direction et le personnel de l'ABER passe par la conscience du fait que l'accès à l'énergie constitue un moteur de développement socio-économique. Tous estiment qu'à partir de leur connaissance de leur propre environnement, en optimisant leurs interventions et en accordant la priorité à leurs actions sur le terrain, ils

« Nous avons atteint 130 % de notre objectif d'électrification rurale à fin 2020. »

parviendront à donner aux populations rurales l'accès à l'énergie en quantité suffisante et à des coûts abordables. En effet, les réformes institutionnelles qui s'opèrent et les projets en cours d'exécution consistent à développer des solutions innovantes, performantes et accessibles. *« C'est pour cela que nous nous sommes tournés vers des systèmes solaires autonomes, individuels comme collectifs, en vue de faciliter et de renforcer les conditions d'accès à l'électricité. C'est dire que nous mettons les énergies renouvelables, notamment le solaire, au cœur de notre démarche »*, affirme le directeur général.

En outre, promouvoir l'utilisation productive de l'énergie est la priorité de l'ABER, car seule l'augmentation de la productivité en milieu rural peut induire de façon durable un développement socio-économique et un recul de la pauvreté. *« Notre priorité à travers l'énergie est de permettre la création d'emplois dans les secteurs de la production et de la transformation des produits agricoles. L'émergence de nouveaux emplois permettra de fixer la jeunesse dans son environnement »*, explique Ismaël S. Nacoulma. Ajoutons que l'égalité d'accès à l'énergie entre les genres en milieu rural pour accompagner et encourager l'entrepreneuriat féminin doit aussi contribuer de façon décisive à une meilleure autonomisation des femmes. Enfin, dans un contexte sécuritaire toujours précaire, l'éclairage public peut jouer un rôle très important en matière la sécurité en accroissant le sentiment de sécurité.

Louise Bibalou-Durand

Comment se financent les investissements ?

Pour la direction générale de l'ABER, il faut pouvoir compter sur ses propres moyens pour des investissements aussi structurants que ceux consacrés à l'énergie. Aujourd'hui, la taxe de développement de l'électrification (TDE) d'un montant de 2 FCFA prélevée sur chaque kilowattheure payé par les abonnés de la SONABEL contribue au financement de nombreux projets structurants. De surcroît, l'ABER bénéficie chaque année de l'appui de l'État en matière d'investissements. Mais malgré les efforts consentis par le gouvernement, les besoins de financement restent énormes. D'où la gratitude de la direction de l'ABER, qui se dit *«infiniment reconnaissante de l'aide et de l'accompagnement des bailleurs de fonds. Cela nous permet de nous approcher un peu plus de notre objectif.»* **L.B.-D.**

« Un taux d'électrification rurale de 50 % à l'horizon 2025 »

Ismaël S. Nacoulma, directeur général de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), détaille la stratégie en quatre étapes de son administration pour atteindre l'ambition présidentielle d'afficher un taux d'électrification rurale d'au moins 50 % d'ici à 2025.

Quelles raisons stratégiques ont conduit à la mutation du FDE en Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) ?

Ismaël Somlawendé Nacoulma : L'énergie est au cœur du développement socio-économique d'un pays. Alors, depuis son accession à la présidence du Faso, le chef de l'État S.E.M. Roch Marc Christian Kaboré a affiché la ferme volonté de révolutionner le secteur de l'énergie face à l'insuffisance de couverture électrique au Burkina Faso. Au début de son premier mandat en 2015, le taux d'électrification en milieu rural était de l'ordre de 3,4 %. Comme vous le savez, 80 % de la population du Burkina Faso vit dans les campagnes, et le développement de ce pays ne peut objectivement pas se faire sans elle. La nécessité de procéder à un changement de paradigme afin d'accélérer l'accès à l'énergie est donc apparue clairement. Pour ce faire, courant avril 2017, une réforme institutionnelle à la faveur de la loi 014 portant réglementation générale du secteur de l'énergie a procédé à la création de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) en remplacement du Fonds de développement de l'électrification (FDE). Ce nouveau cadre institutionnel a permis d'élargir les missions du FDE afin de faire de l'ABER une structure plus opérationnelle et plus autonome, en cohérence avec la décentralisation. Sous sa forme actuelle, l'ABER est à même de mettre en œuvre des projets structurants pour l'atteinte de l'accès universel à l'électricité en milieu rural au Burkina Faso à l'horizon 2030.

Á la suite de sa réélection, le président du Faso affiche l'ambition d'atteindre au moins 50 % de taux d'électrification rurale d'ici à 2025. Quelle va être votre stratégie pour relever ce challenge ?

D'abord, nous travaillons activement à consolider les acquis engrangés dans le domaine de l'électrification rurale. J'en profite d'ailleurs pour féliciter tous les acteurs, du privé comme du public, pour leur constant accompagnement à l'édification de notre domaine. Les grands progrès enregistrés en l'espace de quelques années prouvent à suffisance que nous sommes sur la bonne voie. Cependant, nous sommes conscients de ce que 25 %, c'est bien, mais que nous devons continuer à travailler afin que toutes nos populations en milieu rural aient l'électricité. Nous sommes prêts à relever ce défi avec une nouvelle approche qui peut se résumer en quatre points.

Bio

Ismaël S. Nacoulma est directeur général de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale depuis août 2018. Titulaire d'un MBA de la Clark University Graduate School of Management du Massachusetts (USA) avec une double spécialisation en finance/création et gestion d'entreprise, d'un diplôme d'expert en commerce international de l'École supérieure de gestion et de commerce international de Paris (France), d'un Executive Certificate on Financial Valuation de la Leonard N. Stern School of Business de New York (USA) et d'un Executive Strategic Leadership Program Degree de la London Business School (Angleterre). Il débute sa carrière en 1997 à New York chez MasterCard International comme analyste senior et y devient manager en planification et analyses financières de 1999 à 2001 puis directeur des nouveaux marchés et investissements jusqu'en 2004. Commence alors un long parcours chez Airtel qui le verra jusqu'en 2016 aux postes successifs de directeur marketing et commercial, VP responsable des opérations, Chief Marketing & Service Officer pour Airtel Afrique en région francophone responsable de l'exécution d'un budget commercial de 264 millions de dollars US, ensuite Chief Regional Operations Officer à Kinshasa (RDC), responsable d'un chiffre d'affaire annuel de 400 millions de dollars US, et enfin directeur Afrique de la distribution stratégique de Airtel pour assurer un chiffre d'affaire annuel d'environ 3 094 millions de dollars US au siège de Airtel à Nairobi.

En premier lieu, l'opportunité que nous offre la technologie basée sur le solaire. Avant 2015, au moins 90 % des localités rurales étaient raccordées au réseau national, mais seules les localités proches de ce réseau faisaient l'objet d'électrification. Depuis 2019, plus de 80 % des solutions d'électrification déployées sont des mini-centrales solaires, des systèmes solaires individuels et des lampadaires solaires. Notre pays bénéficie d'un niveau d'ensoleillement unique qui nous permet de mettre en œuvre des solutions décentralisées adaptées, à des coûts compétitifs, aux réalités de chaque localité rurale. L'une de nos innovations consiste d'ailleurs à faciliter l'accès à l'eau potable et à de meilleurs services sociaux en même temps qu'un accès à l'électricité. En second lieu, la planification à long terme de nos actions combinée à une démarche participative du milieu rural, avec l'implication de tous les acteurs : collectivités, communes, etc. Nous avons d'ailleurs signé une convention-cadre de maîtrise d'ouvrage public déléguée avec toutes les régions du Burkina. Du coup, les 13 régions et les 302 communes rurales pourront mieux participer au processus d'électrification. La troisième approche consiste à nous appuyer davantage sur les ressources nationales, notamment le secteur privé, pour le financement des projets d'électrification en milieu rural. Citons la levée de fonds avec les institutions financières de la place qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de nos projets-phares. Enfin, la digitalisation des services électriques. Cette approche induit indubitablement l'amélioration de l'accès à l'électricité avec le déploiement des compteurs intelligents et des systèmes solaires autonomes payables à tempérament auquel s'ajoutent des solutions de paiement mobile qui vont améliorer la qualité des services et réduire les coûts d'exploitation.

« Le Projet NAAFA vise à électrifier plus de 200 localités par des systèmes solaires individuels ou collectifs. »

Quelles sont vos perspectives ?

Actuellement, nous mettons en œuvre un ambitieux projet financé à 100 % par l'État burkinabè pour l'électrification de plus de 200 localités additionnelles par des systèmes solaires individuels et/ou collectifs : le projet d'électrification NAAFA. Déjà, je puis vous dire que d'ici quelques semaines, nous pourrons comptabiliser dans nos statistiques 229 nouvelles localités électrifiées grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers. Parallèlement, nous sommes aussi engagés dans la finalisation d'un certain nombre de projets structurants tels que le projet YEELEN d'électrification rurale qui bénéficie de l'accompagnement de la Banque africaine de développement (BAD), des Fonds Verts Climat et de l'Union européenne, le projet Solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER), pour lequel la Banque mondiale vient d'approuver deux grandes conventions de financement, avec à la clé plus de 120 000 nouveaux ménages à raccorder à une source d'énergie, ou encore le Projet d'électrification rurale décentralisée par énergie renouvelable (PERD/EnR) pour l'électrification de 42 localités additionnelles mis en œuvre avec l'appui du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (FADD). Je puis vous assurer que l'électrification rurale est réellement en marche au Burkina Faso. Le défi que nous nous sommes donné est d'atteindre un taux d'électrification rurale d'au moins 50 % à l'horizon 2025.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**



Ismaël Somlawendé Nacoulma, directeur général de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale.

Assane Ouédraogo



ONEA

Pose de conduite d'amenée d'eau.

L'ACCÈS À L'EAU, UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE

Pour la période 2021-2022, plusieurs actions prioritaires sont inscrites sur la feuille de route du ministre de l'Eau et de l'Assainissement : construction et réhabilitation de barrages, édification de latrines et réalisation de plus d'un millier de forages neufs équipés de pompes à motricité humaine.

L'accès des populations à l'eau et à l'assainissement est reconnu comme un droit constitutionnel au Burkina Faso. Le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré en a d'ailleurs fait une priorité au début de son premier mandat, en 2015, en créant un ministère spécifiquement dédié à ces deux préoccupations. *« Le chef de l'État s'est engagé à satisfaire durablement les besoins en eau et en assainissement des populations »*, rappelle Ousmane Nacro, ministre de l'Eau et de l'Assainissement *(lire son interview p. 222-223)*.

Ainsi, sur sa feuille de route 2021-2022, le ministre Ousmane Nacro a inscrit plusieurs actions prioritaires orientées vers la réalisation de cet engagement présidentiel. Au titre des aménagements hydrauliques sont programmées la construction de quatre barrages et la réhabilitation de huit autres. Pour l'assainissement des eaux usées et *excreta*, le département du ministre envisage de procéder dans 400 villages à l'éradication de la défécation à l'air libre (DAL), de suivre et évaluer 200 villages déclarés FDAL (fin de la défécation à l'air libre), et enfin de réaliser 42 000 latrines familiales et 15 000 puisards pour les ménages.

Quant à l'approvisionnement en eau potable, il est notamment prévu de construire 1 600 forages neufs équipés de pompes à motricité humaine, 65 autres forages à gros débit et 79 bornes-fontaines. À cela s'ajoutent 112 approvisionnements en eau potable et 41 494 branchements particuliers. En outre, le ministre ambitionne d'augmenter les capacités de production d'eau de l'Office national d'eau et d'assainissement (ONEA) de 41 164m³/j et d'étendre de 726 km le réseau de distribution.

Louise Bibalou-Durand

ONEA : un bilan 2020 satisfaisant

G. Frédéric François Kaboré, l'actuel directeur général de l'ONEA, a de quoi se réjouir : il a atteint ses objectifs en 2020. En effet, au niveau de la fourniture en eau potable, plus de 100 millions de m³ ont été distribués, soit une hausse de 25% par rapport à 2019. En matière d'assainissement, on compte plus de 3 000 000 de m³ d'eau épurées et 287 000 m³ de boues traitées dans les différentes stations de la société. De plus, s'agissant des ressources humaines, il apparaît que les effectifs ont gagné 90 nouveaux collaborateurs pour une meilleure prise en charge des activités.

Satisfecit également pour le nombre d'abonnés, qui a franchi la barre des 510 000 au cours de l'année 2020, *« ce qui nous a amené à faire des réformes tant sur notre mode de facturation que sur la gestion globale des préoccupations des usagers de nos services »*, indique le directeur général. Pour faciliter aux abonnés le paiement de leurs factures, l'ONEA a porté de sept à huit les partenariats noués avec les banques et les structures de téléphonie mobile : 20% des abonnés utilisent désormais ce moyen de paiement qui permet de désengorger les agences. Enfin, la direction de l'ONEA se félicite de ce que son centre d'appels Vénégré ait enregistré plus de 150 000 appels pour informations et réclamations.

Ces chiffres-clés démontrent à suffisance l'engagement continu et l'abnégation de l'ensemble du personnel pour l'atteinte des objectifs communs de l'ONEA.



ONEA

Office national de l'eau et de l'assainissement

engagé pour le bien-être des populations !



Nous relevons au quotidien le défi de fournir de l'eau potable en quantité et en qualité ainsi que des services d'assainissement adéquats dans les centres urbains du Burkina Faso.

Plus de 100 millions de m^3 d'eau potable distribués chaque année aux consommateurs.

Plus de 100 000 requêtes clients traitées chaque année via notre centre d'appels VENEGRE opérationnel 24h/24.

Plus de 73 000 analyses microbiologiques et physico-chimiques effectuées chaque année pour garantir la potabilité de l'eau distribuée.



Garantir la potabilité de l'eau distribuée, un des engagements de l'ONEA et de son équipe d'analystes en laboratoire.

Des collaborateurs engagés 24h/24 pour la satisfaction des clients

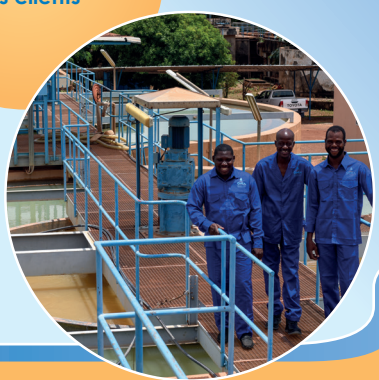

Un château d'eau situé à proximité du siège de l'ONEA à Ouagadougou



220, avenue de l'ONEA – Secteur 12 (Pissy)
01 BP 170 Ouagadougou 01 • Tél. : +226 25 43 19 00 à 08
E-mail : oneadg@fasonet.bf • www.oneabf.com

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION



Assane Ouédraogo

Ousmane Nacro, ministre de l'Eau et de l'Assainissement.

Entretien – Ministre de l'Eau et de l'Assainissement

« En dix ans, des taux d'assainissement multipliés par 25,4 »

Ousmane Nacro, ministre de l'Eau et de l'Assainissement, détaille les enjeux du Programme national d'assainissement des eaux usées et excreta *estimé à environ 1 216 milliards de FCFA. En outre, il précise le rôle des structures engagées en faveur d'un plus grand accès des populations à l'approvisionnement en eau.*

Pourquoi avez-vous choisi dès votre prise de fonctions de visiter les installations de l'Office national de l'eau et l'assainissement (ONEA) telles que les stations de pompage de Bendogo, Karpala et Pissy à Ouagadougou ?
Ousmane Nacro : Sachez que l'ONEA est l'instrument du gouvernement pour la mise en œuvre de sa politique sectorielle en matière d'eau potable en milieu urbain. Beaucoup de projets sont en cours et, avec la période chaude qui s'annonçait, il nous fallait sortir pour constater le niveau d'avancement des travaux ainsi que les dispositions prises pour faire face à la période. Au niveau des quartiers de la capitale, nous avons visité les travaux de renforcement de la branche sud qui consiste en la pose d'une conduite de 700 mm de diamètre pour relier la station de Karpala au château d'eau de Pissy. Nous sommes ensuite allés à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays, visiter les travaux de renforcement de la production d'eau, soit la réalisation de cinq forages à gros débit, la pose d'une conduite entre Nasso et Bolmakoté et la construction d'un réservoir de 5 000 m^3. Á Ouahigouya, nous avons visité les travaux de renforcement de la capacité de production et de distribution. Á Boussé, nous avons lancé l'exécution de quatre forages pour le renforcement de la production. Dans toutes ces

villes, nous avons expliqué aux populations les difficultés que nous rencontrons, certes, mais aussi les perspectives.

Comment évolue le Programme national d'assainissement eaux usées et *excreta* (PN-AEUE) qui constitue au Burkina Faso l'outil de référence en matière d'actions sur le volet assainissement ?
L'objectif stratégique du PN-AEUE est d'assurer un assainissement durable des eaux usées et excreta au Burkina Faso à l'horizon 2030. Le PN-AEUE avance assez bien et l'ensemble des acteurs (administration, partenaires, ONG et populations) est mobilisé pour sa mise en œuvre. En termes d'évolution, le taux national est passé de 22,6 % en 2018 à 25,3 % en 2020, soit une progression de trois points. Entre 2010 et 2020, sur la base d'ouvrages homologués, les taux d'assainissement ont été multipliés par 25,4 pour le milieu rural et 8 pour le milieu urbain. Par ailleurs, l'ensemble des réalisations des acteurs a permis de desservir une population additionnelle de 511 433 personnes en 2020, dont 398 240 en milieu rural, faisant passer à 5 299 287 personnes la population totale desservie en ouvrages d'assainissement adéquats sur le plan national.

Quel est le coût du financement de ce programme ?
Le coût du Programme est estimé à environ 1216 milliards de FCFA. Il devrait permettre d'ici à 2030 de réaliser environ 2 900 000 latrines familiales et 15 000 latrines institutionnelles et publiques, 2 500 000 puisards, 340 km de réseau d'égouts avec environ 400 000 raccordements, 14 stations d'épuration (STEP) et enfin 34 stations de traitement des boues de vidange (STBV).

En matière de gouvernance de l'eau, on dénombre plusieurs structures, comme le Secrétariat permanent pour la gestion intégrée des ressources en eau (SP-GIRE) ou des Agences de l'eau. Quel est le rôle de chacune de ces organisations et comment contribuent-elles à faire avancer le système d'approvisionnement en eau des populations ?
Pour rappel, le Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) a été le premier plan d'action GIRE qui a permis de mettre en place les capacités d'ancrage. Actuellement, ce plan a évolué en Programme national pour la GIRE (PN-GIRE), programme budgétaire permettant l'opérationnalisation sur le terrain de la GIRE et la durabilité des acquis. En somme, le PN-GIRE est le cadre programmatique des actions de la GIRE pour l'ensemble du pays.
La mise en œuvre de la GIRE s'appuie sur un cadre institutionnel bien organisé, composé d'instances et de structures parmi lesquelles figurent, en effet, le SP-GIRE, qui a un rôle de coordination, d'appui technique et de suivi dans la mise en œuvre de la GIRE, mais aussi le Conseil national de l'eau (CNEau), communément appelé « le Parlement de l'eau » et qui regroupe l'ensemble des catégories socio-professionnelles intervenant dans le secteur de l'eau. C'est un organe consultatif qui traite des questions intéressant aussi bien l'approvisionnement en eau potable des populations et l'assainissement que les autres usages de l'eau. Les populations, à travers leurs associations, y expriment leurs préoccupations. Les questions de pénurie et de qualité de l'eau y sont régulièrement traitées, et des recommandations à l'endroit des acteurs concernés y sont formulées. Comme autres structures de la GIRE, citons le Comité technique de l'eau (CTE), une instance regroupant uniquement les départements techniques et qui se tient en amont afin d'examiner les aspects techniques avant la tenue des sessions du CNEau.
Enfin, il y a aussi les Agences de l'eau, des structures chargées de l'opérationnalisation de l'approche de la GIRE sur les différents bassins. Actuellement, elles sont au nombre de cinq. Les Agences de l'eau, à l'aide des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE), planifient les actions majeures dans le domaine de l'eau, y compris dans l'approvisionnement en eau potable (AEP). Par ailleurs, par la protection des plans et cours d'eau, les agences contribuent à améliorer la disponibilité des ressources en eau et leur qualité pour un meilleur approvisionnement en eau potable. Elles financent également des actions dans le domaine de l'AEP.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Bio

Ousmane Nacro, 56 ans, ministre de l'Eau et de l'Assainissement depuis le 10 janvier 2021, connaît très bien le domaine pour lequel son expertise est sollicitée car il a œuvré durant 11 ans à l'AGETEER (Agence d'exécution des travaux en eau et équipement rural) : 6 ans comme directeur administratif financier et comptable et 5 ans comme directeur général. Lorsque, après s'être perfectionné en formation continue, il obtient en 2006 un MBA option affaires internationales de Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université Jean Moulin-Lyon 3 (France), il a déjà derrière lui une carrière professionnelle de plus de 15 ans. En effet, muni de son DUT option finances-comptabilité de l'Institut universitaire de technologie de Ouagadougou délivré en 1988, il est recruté en 1990 comme auditeur par le cabinet comptable SOFIDEC, puis intègre en 1994 l'entreprise CIMAT au poste d'adjoint au directeur administratif et financier. De 1996 à 1998, il met ses compétences au service de Mobil Oil Burkina, d'abord en tant que responsable de la trésorerie, puis comme chef du département financier et comptable. S'ensuit un passage de 10 ans à la CAMEG aux fonctions successives de superviseur commercial, responsable de l'administration et des ressources humaines, contrôleur de gestion, et enfin directeur administratif et financier. De 2008 à 2009, il sera auditeur senior pour le cabinet d'expertise comptable AMC, puis il intégrera l'AGETEER.

PDIS

Programme de Développement Intégré
de la vallée de Samendeni



ÉMERGENCE D'UN PÔLE DE CROISSANCE









www.pdis-burkina.com

01 BP 143
Bobo-Dioulasso
Burkina Faso
Tél. : (+226) 20 97 37 69
Fax : (+226) 20 97 37 05
Email : contact@pdis-burkina.com

Barrage de Samendéni

PRESQUE 2% DE CROISSANCE DU PIB IMPUTABLES AU PDIS

Le potentiel exploitable du Programme de développement de la vallée de Samendéni (PDIS) est de 21 000 hectares. L'exploitation du barrage, ouvrage structurant, doit contribuer à la création d'au moins 100 000 emplois.

Un simple coup d'œil sur les caractéristiques et les capacités réelles du barrage de Samendéni permet de mesurer l'importance de ce chantier hydraulique qui a mis près de trois décennies à voir le jour. Techniquement, ce barrage comprend un volet hydroélectricité. La centrale est munie de deux turbines et la production annuelle d'électricité attendue est de 18 GWH. La quantité d'eau stockée sera utilisée pour d'autres usages, notamment l'irrigation pour l'agriculture, la fourniture en eau potable, la pisciculture, etc. En outre, Abdoulaye Ouédraogo, coordonnateur national du PDIS *(lire son entretien, p. 226-227)* précise que *« Samendéni est un barrage qui a été construit pour assurer le développement socio-économique des deux plus grandes régions productrices de céréales du pays, à savoir la région des Hauts-Bassins et celle de la Boucle du Mouhoun »*.

À la coordination du PDIS, on indique que depuis la mise en eau du barrage le 7 juillet 2017, l'activité de pêche s'est notablement développée, créant de nombreux emplois permanents. Dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques, le gouvernement a classé le plan d'eau de Samendéni en périmètre halieutique d'intérêt économique suivant un décret pris en Conseil des ministres en juillet 2018. En 2019, c'est une production de plus de 1 000 tonnes qui y a été enregistrée. En termes de création d'emploi, on estime à plus de 2 000 les emplois permanents de pêcheurs, mareyeurs et transformatrices. Du reste, cela est visible dans la ville de Bobo-Dioulasso, d'où les produits de la pêche de Samendéni sont acheminés partout dans le pays.

« Le barrage de Samendéni a été construit pour assurer le développement socio-économique des deux plus grandes régions productrices de céréales du pays. »

En ce qui concerne les aménagements hydroagricoles, le potentiel exploitable du PDIS est de 21 000 hectares. En outre, dans la conception du projet, c'est le fleuve Mouhoun qui doit être utilisé comme canal adducteur des périmètres irrigués, ce qui explique pourquoi le recalibrage du fleuve a été intégré aux travaux d'aménagement hydroagricole. Ces travaux consistent à nettoyer le lit du fleuve, à stabiliser les berges et à créer la forêt galerie dans la bande de servitude pour permettre au cours d'eau de jouer de façon optimale son rôle de canal adducteur. Au total, ce sont 17 sites situés le long du Mouhoun qui vont être aménagés au fur et à mesure que les financements seront mobilisés. Trois sites d'une superficie totale de 1 500 ha sont déjà en aménagement dans les villages de Séguéré, Niéguéma-Toukoro et Bossora. L'achèvement des travaux est prévu en cours d'année 2022.

Louise Bibalou-Durand

Le PDIS, un programme structurant

Le volet industriel du PDIS va enregistrer des progrès dans la réalisation de la zone agro-industrielle. Un espace de 100 hectares a été sécurisé, ce qui signifie que les droits des propriétaires terriens ont été purgés et que l'espace appartient désormais à l'administration.

En termes de développement, le ministère des Ressources animales projette de réaliser une station aquacole dans le village de Samendéni, où un site de 10 hectares a été sécurisé par le PDIS pour abriter l'activité. Cette station aquacole a pour objectif la formation des acteurs ainsi que la production et la commercialisation des intrants, notamment des alevins pour les stations piscicoles réalisées sur les sites des aménagements hydroagricoles.

Sur le volet tourisme, l'État s'affaire avec les promoteurs privés pour envisager des actions qui inciteront les Burkinabè à inscrire la destination Samendéni dans leur programme de vacances. De même, le ministère des Sports et Loisirs a instruit son département d'étudier la possibilité d'ériger des espaces de loisirs sur les berges du barrage.

À terme, la mise en œuvre du PDIS doit contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire, à une croissance du PIB estimée à près de 2%, à une augmentation de la production nationale de céréales de près de 3%, et enfin à la création d'au moins 100 000 emplois. **L.B.-D.**

SAMENDÉNI, UN PÔLE ÉCONOMIQUE POUR VALORISER DEUX RÉGIONS À FORT POTENTIEL AGRICOLE

Abdoulaye Ouédraogo, coordonnateur national du Programme de développement de la vallée de Samendéni (PDIS), a en charge la gestion du 3e plus grand barrage du pays. Un ouvrage à multiples visées : énergie, pêche, pisciculture, élevage, transformation agro-industrielle, etc.



Abdoulaye Ouédraogo, coordonnateur national du Programme de développement de la vallée de Samendéni.

Quelles sont les missions du Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS), comment est-il structuré et quel est son mécanisme de financement ?

Abdoulaye Ouédraogo : Merci pour l'opportunité que vous nous offrez de parler du PDIS, le Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni, qui a pour mission de contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaires du Burkina Faso. En effet, il va permettre de valoriser le potentiel hydraulique, faunique, forestier, agricole, pastoral, agro-industriel et touristique de la haute et moyenne vallée du fleuve Mouhoun. L'objectif est de développer la mobilisation des ressources en eau pour accroître la production agricole et énergétique en vue de favoriser le développement socio-économique durable de deux régions du pays à fort potentiel agricole : la région des Hauts-Bassins et la région de la Boucle du Mouhoun. Le projet de construction du barrage de Samendéni a mis, je dirais, près de trois décennies à voir le jour. L'accouchement de ce projet a été long car ses initiateurs avaient à cœur de prendre en compte, dans sa formulation, tous les secteurs porteurs de développement.

L'unité de gestion du PDIS est structurée en une coordination, un secrétariat particulier, un service administratif et financier, un service chargé du contrôle interne, un service technique, un service environnemental et social, un service suivi-évaluation, un service chargé des marchés et un service chargé de la communication et des relations publiques. Le PDIS compte un effectif d'une trentaine de personnes : cadres et agents d'exécution.

Le mécanisme de financement est mixte avec, d'une part, l'État burkinabè et, d'autre part, huit partenaires techniques et financiers : le Fonds saoudien pour le développement (FSD), le Fonds koweitien pour le développement économique arabe (FKDEA), le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (FADD), le Fonds OPEP (OFID), la Banque islamique de développement (BID), la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), et enfin la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Samendéni est présenté comme le 3e plus grand barrage du pays. Pouvez-vous nous donner un aperçu de ses caractéristiques techniques et de ses capacités réelles ?

Parlant des caractéristiques techniques, le barrage de Samendéni est un ouvrage en terre avec un noyau argileux. La digue a une longueur de 2 900 mètres et une



hauteur maximale de 23,9 mètres. La surface du plan d'eau est de 153 km², et sa longueur de 50 km. Le barrage présente une capacité de 1 milliard 50 millions de m³, ce qui, comme vous l'avez souligné, en fait le 3e plus grand barrage du Burkina Faso.

Que recouvre le slogan « l'émergence d'un pôle de croissance » et comment évaluer l'impact du PDIS dans la région des Hauts-Bassins, à l'ouest du pays ?
Le PDIS a été conçu dès le départ pour être un pôle économique, raison pour laquelle le projet intègre pratiquement tous les secteurs essentiels au développement économique de notre pays. Le barrage n'a pas été construit isolément avant de savoir ce que l'on pouvait en faire mais au contraire avec, en prévision, toutes les composantes. Vous avez en premier lieu la mobilisation des ressources en eau avec le barrage, principal ouvrage structurant, mère nourricière de toutes les autres composantes : les aménagements hydro-agricoles, l'énergie, la pêche, la pisciculture, l'élevage, le tourisme, et enfin la production et la transformation agro-industrielle. Tous ces aspects mis ensemble font du PDIS un pôle de croissance en devenir, d'où le slogan « l'émergence d'un pôle de croissance ».
L'impact du PDIS dans la région est réel en termes de création d'emplois, comme je l'ai dit, et également en termes de création de richesse. Les travaux sur les différents chantiers, notamment le barrage, la valorisation du bois de la cuvette, les travaux de réalisation de 1 500 ha de périmètres irrigués, les travaux de reboisement des berges du barrage et du fleuve Mouhoun ou encore les travaux de réalisation d'infrastructures sociales dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale ont créé près de 8 000 emplois temporaires et permis à nombre de Burkinabè et d'entreprises de sous-traitance de vivre et d'exister. Si l'on y ajoute les emplois permanents créés par la pêche, on peut déjà se satisfaire des résultats atteints en attendant la mise en œuvre des autres volets.

« La mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale a créé près de 8 000 emplois temporaires. »

Pour votre feuille de route 2021, quelles sont vos priorités ?
L'avènement du Covid-19 a impacté nos prévisions depuis 2020. Nos priorités en 2021 sont la mise en service de la centrale hydroélectrique, l'avancement des travaux d'aménagement des 1 500 ha de périmètres irrigués, la poursuite de l'étude de faisabilité technique des 5 000 ha de périmètres irrigués, la réalisation de 100 ha d'auréole de protection du plan d'eau du barrage, la réalisation des pistes de désenclavement pour l'accès aux sites aménagés des 1 500 ha, la réalisation des adductions d'eau potables simplifiées (AEPS) dans les villages des sites des 1 500 ha et enfin, le gouvernement ayant adopté la création du dispositif institutionnel de préparation de l'agropole de Samendéni par un décret pris en Conseil des ministres le 23 octobre 2019, les progrès dans le processus de construction de l'agropole de Samendéni.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

Bio

Abdoulaye Ouédraogo est coordonnateur national du PDIS depuis janvier 2017. En 1991, il obtient son diplôme d'ingénieur de l'équipement rural option génie rural de l'EIER, la célèbre École inter-États des ingénieurs de l'équipement rural de Ouagadougou. La même année, il intègre la fonction publique burkinabè comme ingénieur du génie rural chargé des travaux d'aménagement hydro-agricole à la Direction régionale de l'eau du Centre-Nord à Kaya, avant d'être nommé en 1992 responsable de la section hydraulique agricole et chargé du suivi-évaluation à la Direction des études et de la planification du ministère de l'Eau. Directeur national du PEBASO (Projet petits barrages dans le Sud-Ouest) de 1997 à 2003, il est aussi chef du projet de construction du barrage hydro-agricole et hydroélectrique de Samendéni de 2002 à 2007, puis chef du service technique du PDIS de 2007 à fin 2016.
Durant ce parcours, il s'est formé aux techniques et méthodes de gestion des projets de développement en 1999, en suivi-évaluation des impacts des projets de développement en 2002, ou encore en énergie solaire photovoltaïque en site isolé en 2009. Il est expert en sinistres des ouvrages hydrauliques, en gestion de projets de développement, en identification et formulation de projets d'hydraulique agricole, d'hydraulique rurale et urbaine, et enfin en étude et élaboration de dossiers d'appels d'offres (DAO) et de termes de référence pour la construction de barrages et d'aménagements hydro-agricoles

Fournitures d'équipements, Prestation de services





INFORMATIQUE
TELECOM - SERVICES
MOBILIERS DE BUREAU

ads sarl
Atlantic Distribution & Services

Atlantic Distribution & Services

(+226) 70 12 12 18
(+226) 67 49 49 49
(+226) 78 88 86 05

01 BP 4075 Ouagadougou 01

adsinfo32@yahoo.com



cisco · hp · KASPERSKY SECURITY · D-Link Building Networks for People · TOSHIBA Leading Innovation · intel · Windows · android

APC Legendary Reliability · DELL · lenovo · brother · ASUS IN SEARCH OF INCREDIBLE · SAMSUNG · Canon

Barrages hydrauliques

Quelles perspectives ouvre le futur barrage de Sanguin ?

L'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) est déterminée à donner un coup d'accélérateur au barrage de Sanguin, le plus grand de la région du Centre-Nord, dont les travaux sont estimés à 25 milliards de FCFA.



Le futur barrage de Sanguin permettra d'irriguer environ 2 000 hectares de terres dans la région du Centre-Nord.

Quelles sont les spécificités techniques du futur barrage de Sanguin, considéré comme le plus grand chantier hydraulique de la région du Centre-Nord ? Á la direction de l'AGETEER, on précise que le projet consiste à réaliser un barrage-pont intégrant sur la digue le passage de la RN15, à y adjoindre la piste de désenclavement de Sanguin et à mettre en œuvre le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES). Les travaux sont estimés à 25 milliards de FCFA entièrement financés par le budget de l'État. La digue de cet ouvrage, d'une hauteur maximale de 11 m et d'une longueur de 2 km, comprendra un déversoir de 150 m. Ce barrage mobilisera, sur une superficie de 4 000 ha, un volume d'environ 123 millions de m^3 d'eau, et il permettra d'irriguer environ 2 000 hectares de terres. « *Le lancement officiel des travaux a eu lieu le 21 décembre 2019 sous la présidence du Premier ministre Dabiré. Á ce jour, leur niveau d'avancement est de l'ordre de 5 %. La piste de désenclavement et la base vie sont achevées. Les travaux du barrage et du PGES sont en cours* », précise Ibrahim Yanogo, directeur général de l'AGETEER *(lire son interview p. 230-231)*. Ce faible taux d'exécution s'explique par deux raisons majeures : d'une part l'adaptation du passage de la RN15 sur la digue du barrage, d'autre part la suspension des activités due à la pandémie de Covid-19. Cependant, Ibrahim Yanogo se veut confiant et indique que « *des dispositions sont prises pour résorber le retard constaté en accélérant la réalisation des principaux ouvrages du barrage* ».

Ajoutons que la présence de cet important potentiel hydrique aura de multiples conséquences positives : l'amélioration, la diversification et la sécurisation de la production agricole, le développement des activités piscicoles et de pêche, et enfin l'approvisionnement en eau potable des villes de Boulsa, Pouytenga, Koupela et Zorgho ainsi que des localités voisines, qui bénéficient en outre du réseau de distribution de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Cette région du Centre-Nord compte près de 1,5 million d'habitants et regroupe 25 communes rurales incluant 757 villages. Au vu de la qualité de l'expertise de l'AGETEER, son directeur général précise que son agence « *est la mieux outillée pour réaliser ces travaux d'urgence au regard de sa flexibilité et de son expérience dans ce type de chantier hydraulique, et qu'elle travaillera d'arrache-pied pour relever ce défi* ». En plus de cet engagement de l'AGETEER à remplir avec zèle ses différentes missions, Ibrahim Yanogo n'omet pas de louer la confiance que son ministère de tutelle accorde à son agence, une confiance dont il veut être digne : « *Nous renouvelons toute notre volonté à accompagner notre département ministériel pour l'atteinte des objectifs dont il a la lourde charge et, partant, des objectifs stratégiques du gouvernement* ».

Louise Bibalou-Durand

« La réhabilitation de plusieurs barrages est à finaliser en 2021 »

Ibrahim Yanogo, directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER), détaille les avantages de l'aménagement du périmètre irrigué finalisé dans la région de la boucle du Mouhoun.

Quel est le bilan de l'AGETEER en 2020 ?
Ibrahim Yanogo : En termes de bilan de l'année écoulée, nous notons un niveau satisfaisant de réalisation du programme d'activités avec l'achèvement des quatre projets phares que sont notamment la construction de magasins complémentaires financée par l'UEMOA, le programme d'aménagement hydraulique multi-usages réalisé sur financement UEMOA, le projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural, et enfin l'approvisionnement en eau potable des sites d'accueil des populations déplacées de la plate-forme aéroportuaire de Donsin financé par le Royaume de Belgique. En outre, notre pari de démarrer les travaux de réalisation du barrage de Sanguin a été gagné avec la mobilisation de l'entreprise sur le chantier. Il faut préciser que ces résultats ont été atteints dans un contexte sécuritaire difficile ayant entraîné l'arrêt de la construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff dans le Sahel, sans oublier les conséquences de la crise sanitaire avec la pandémie liée au coronavirus. Cette crise a eu un impact négatif considérable sur la mise en œuvre de certains projets.


Assane Ouédraogo

Ibrahim Yanogo, directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural.

Pour 2021, avez-vous un aperçu de votre programme de projets à finaliser ?
Au titre de l'année 2021, il est prévu d'achever le projet de réhabilitation des barrages et d'aménagement de périmètres et de bas-fonds dans plusieurs provinces : le Boulkiemdé, le Ziro, le Sanguié et les Balé. Ce projet est financé par la BOAD. Concernant le barrage de Sanguin, nous projetons d'atteindre un niveau de 50 % d'exécution physique. Nous prévoyons également l'achèvement des autres conventions en cours de signature avec le ministère en charge de l'Eau, notre ministère de tutelle technique. Il faut souligner que des efforts considérables sont déjà fournis par ce ministère en vue d'accorder de nouvelles conventions à l'agence, malgré l'insuffisance des inscriptions au budget 2021.
D'ores et déjà, nous enregistrons la

signature de la convention relative à la construction du barrage de Dawelgué et celles en cours pour l'exécution des travaux de réhabilitation des barrages de Tuiré et de Mogtédo. Nous sommes également en négociation pour la signature d'une convention de réhabilitation d'urgence de barrages et la réalisation de postes d'eau autonomes. Ces travaux visent à mieux gérer les pénuries d'approvisionnement en eau potable dans les quartiers périphériques des grands centres urbains et à mettre en sécurité des barrages qui menacent de rupture si des travaux de confortation ne sont pas réalisés avant la saison pluvieuse. Ces nouvelles conventions acquises vont sans doute accroître notre résultat prévisionnel et contribuer à l'amélioration de la situation financière de l'agence.

« Les nouvelles conventions vont contribuer à l'amélioration de la situation financière de l'agence. »

Dans la boucle du Mouhoun, quelles sont les caractéristiques de l'ouvrage hydraulique et d'assainissement visant à autonomiser les femmes dans le cadre du projet BID-UEMOA ?

Le périmètre irrigué réalisé dans le village de Passakongo dans le cadre du projet BID-UEMOA et exploité par les femmes réunies au sein du groupement ANAMI a eu un impact très important sur la production agricole du groupement féminin, qui s'en réjouit. Alimenté par un forage de 5m³/h de débit d'exploitation, le périmètre irrigué de Passakongo, d'une superficie d'un hectare, a été réalisé à partir des techniques d'irrigation à basse pression avec la technologie Spray Tube en association avec le goutte-à-goutte. L'ensemble peut être modifié en système semi-californien en cas de défection des deux précédents systèmes. Il permet d'avoir une production de maïs en deux campagnes en hivernage, de mai à octobre, et des cultures maraîchères de novembre à février. Cette production est associée à une plantation de 140 pieds de papayers irrigués au goutte-à-goutte, et fournit également plus de 18 000 pieds de plans agroforestiers et fruitiers sur une pépinière de 1 000 m². D'un coût global d'environ 24 millions de FCFA, l'aménagement de ce périmètre permet aux exploitantes de réaliser un flux financier brut de plus de 8 millions de FCFA chaque année à partir de la production de maïs, d'oignon et de papaye ainsi qu'avec la pépinière forestière.

En 2021, quelles sont vos priorités ?

En dépit du contexte sécuritaire et sanitaire difficile, nous sommes toujours engagés dans la dynamique de consolidation des acquis de l'agence et de sa mission : *« assurer la réalisation d'ouvrages hydrauliques et d'équipements ruraux de qualité, dans les meilleures conditions de coût et de délais, et fournir une assistance technique adaptée aux besoins des entreprises œuvrant dans le secteur»*. La réussite de cette mission passe par une meilleure opérationnalisation de certains outils de gouvernance. Á ce titre, nous avons entrepris au titre de l'année 2021 l'actualisation de notre plan stratégique arrivé à terme en 2018. Ce plan révisé va nous conduire à négocier avec l'autorité un contrat-plan, ce qui garantira un minimum de portefeuille à l'agence. Au niveau managérial, nous avons prévu l'élaboration du plan de carrière des salariés et des activités de renforcement de leurs capacités. L'élaboration de ce plan vise la mise en place d'un mécanisme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences disponibles et la description des passerelles d'évolution des postes de travail des agents de l'AGETEER. Il constituera également une source de motivation et de fidélisation du personnel et permettra de mieux le mobiliser pour l'atteinte des objectifs de l'agence.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

Bio

Ibrahim Yanogo, né en 1981 à Ouagadougou, est directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER) depuis le 2 juin 2021, après y avoir assumé les responsabilités de directeur des marchés depuis 2014 et, avant cela, de gestionnaire financier puis de chef comptable depuis 2009. Autant dire qu'il connaît bien le fonctionnement de la maison, où il a réalisé l'essentiel de sa carrière après un passage au FEER (actuelle SONATER) au poste d'économiste-gestionnaire.

Titulaire d'un DESS-FCC, soit un diplôme d'études supérieures spécialisées en finance, comptabilité et contrôle, il totalise dix-sept ans d'expérience générale dans le domaine de l'économie, de la gestion et des finances, dont quatorze dans la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et dix dans la passation et la gestion des marchés des projets et programmes à financements divers : État, BID, UEMOA, Banque mondiale, BAD et BOAD, etc.

Dans le domaine des collectivités territoriales, il est président du conseil d'administration de l'Agence de développement économique urbain (ADEU) de la commune de Ouagadougou depuis décembre 2020, et premier vice-président de la Commission affaires économiques et financières (CAEF) depuis 2016. Il a été élu conseiller municipal du secteur 08 de l'arrondissement n° 2 de la ville de Ouagadougou en 2016 sur une liste du MPP.

Enfin, dans un tout autre registre, il est 1er vice-président de la Fédération burkinabè de football (FBF) et, s'agissant des distinctions honorifiques, il a été fait chevalier de l'ordre de l'Étalon.

DEVCHAMPION connecte les entreprises aux talents IT



"Dans le nouveau monde, ce n'est pas le plus gros qui mange le plus petit ; c'est le plus rapide qui mange le plus lent"

Klaus Schwab, Founder and Executive Chairman, World Economic Forum

Notre mission

Notre mission est d'inciter les développeurs et les spécialistes en cybersécurité africains à exceller dans leur domaine afin de leur ouvrir un maximum d'opportunités.

Notre vision

Notre vision est de créer la plus grande communauté de cyber-talents africains pour accélérer la digitalisation des entreprises et des administrations en Afrique et dans le monde.



Dr BOYARM Aristide Aly
Directeur Associé
AfricaCRM&SI

DEVCHAMPION

Accompagner la revolution digitale en Afrique

Aujourd'hui, l'informatique est partout : services dématérialisés, objets connectés, tâches administratives digitalisées, cloud computing, données en temps réel, Big Data, e-commerce, Blockchain, intelligence artificielle (IA), biotechnologie, robotique... Une véritable économie digitale existe désormais et elle bouleverse les habitudes.

De plus, il y a peu de transformations dans l'entreprise actuelle qui n'ait pas un aspect digital. C'est pourquoi les métiers de l'IT ont le vent en poupe depuis plusieurs années. Cela n'est pas près de s'arrêter, au contraire : les entreprises ont besoin de toujours plus de compétences digitales.

Dans ce contexte, DEVCHAMPION, une initiative du cabinet AfricaCRM&SI, accompagne les entreprises dans la détection et le recrutement de talents africains en programmation et en cybersécurité. Nous nous appuyons pour cela, sur une série de concours (Hackathon & Hack lab/CTF) pour identifier chez les participants des capacités d'analyse, de résolution de problèmes complexes et de résistance au stress qui sont des qualités utiles pour réussir les projets digitaux.

Notre nouvelle plateforme multiservices *thedevchampion.com*, permet également de renforcer les capacités des étudiants et des jeunes professionnels dans le développement informatique ainsi qu'en cybersecurité. Ces derniers peuvent aussi se certifier (TOSA International) afin de prouver aux clients qu'ils ont les compétences requises pour réaliser avec succès leurs projets.

Enfin, la plateforme permet aux développeurs de vendre en ligne leurs solutions digitales et ainsi de se générer des revenus complémentaires. Les clients peuvent de ce fait acheter des composants prêts à l'emploi et réduire considérablement le temps de développement et le coût de leurs projets digitaux.

Les technologies digitales peuvent stimuler l'innovation, la croissance économique et la création d'emplois dans de nombreux secteurs clés de l'économie du Burkina Faso et les talents IT sont des atouts pour y parvenir rapidement.

AfricaCRM&SI
Av. Houari Boumediene,
Secteur 4, quartier KOULOUBA,
10 BP 827 Ouagadougou 10
Tél. : +226 25 65 50 57

Eau et Assainissement

Quel bilan du PAEA à presque mi-parcours ?

Lancé en avril 2019, le Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) concerne 14 villes en zone urbaine et, en milieu rural, se déploie dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et du Sud-Ouest.

Le 25 avril 2019, le Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré a donné le coup d'envoi officiel du Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA). Pour diriger ce programme ambitieux d'une durée de 5 ans, le choix s'est porté sur Jean Mathieu Bingbouré *(lire son interview p. 234-235)*, qui, en qualité de coordonnateur, a pour mission d'améliorer l'accès à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en milieux urbain et rural ainsi que sa durabilité et l'efficacité des services, et de mettre à jour les connaissances sur la gestion intégrée des ressources en eau.

> *«623 forages équipés de pompes à motricité humaine en milieu rural, plus de 15 000 branchements d'eau, plus de 8 000 latrines familiales et plus de 7 000 puisards.»*

Le périmètre d'intervention du PAEA en milieu urbain se concentre sur quatorze villes : Ouagadougou, Kaya, Korsimoro, Boussouma, Yako, Gourcy, Boussé, Gon-Boussougou, Mogtédo, Béguédo, Tiébélé, Dédougou, Nouna et Bobo-Dioulasso. En milieu rural, le programme se concentre sur les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et du Sud-Ouest.

Á presque mi-parcours du PAEA, quel bilan peut-on mettre en avant ? Le coordonnateur répond que, *« en dépit des contraintes liées au Covid-19 et aux tensions sécuritaires, de nombreux efforts ont été fournis pour adopter des mesures de mitigation et porter le taux d'avancement global des activités du programme à 43,1 % pour un délai consommé de 40 % à fin 2020. Au titre des réalisations physiques, le programme a déjà pu réaliser 623 forages équipés de pompes à motricité humaine en milieu rural, plus de 15 000 branchements d'eau, plus de 8 000 latrines familiales et plus de 7 000 puisards, et a organisé des formations au bénéfice de plus de 1 600 personnes »*.

En matière d'infrastructures en cours, citons la réalisation de 2 000 toilettes familiales au profit des personnes déplacées internes, de 27 systèmes d'adduction d'eau potable simplifié (AEPS) en milieu rural, de 2 châteaux d'eau, de 2 bâches au sol ainsi que de 2 stations de pompage à Ouagadougou, et l'approbation le 5 mai 2021 par le Conseil des ministres de la construction au marché de 48 000 latrines dont les travaux sont en passe de démarrer. Enfin, ajoutons que 7 études sont également en cours pour la connaissance des ressources en eaux de surface et souterraines.

Louise Bibalou-Durand

Un modèle hydrogéologique à Bobo-Dioulasso

Le Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) va réaliser dans les régions des Hauts-Bassins 14 000 latrines et des centaines d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable d'ici à 2023. *«Bientôt, les conditions de vie des populations des régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et du Sud-Ouest seront améliorées grâce au PAEA»*, a indiqué devant plusieurs acteurs du milieu hydraulique et de l'assainissement Sayouba Sawadogo, secrétaire général du Conseil régional des Hauts-Bassins, lors d'un atelier d'information et d'échanges consacré au PAEA organisé le 20 octobre 2020 à Bobo-Dioulasso.

Dans son intervention, Sayouba Sawadogo a précisé que le PAEA allait œuvrer à la réalisation d'infrastructures d'assainissement et d'approvisionnent en eau potable, soit *«330 forages équipés de pompes à motricité humaine et 46 nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable simplifié (AEPS) à venir.»*

Présent à cet atelier, le coordonnateur du PAEA Jean Mathieu Bingbouré s'est félicité de ce qu'en plus d'apporter de l'eau potable à environ 1 150 000 personnes et l'assainissement à 1 350 000 personnes, le PAEA allait aussi aboutir à la construction d'un modèle hydrogéologique de la zone sédimentaire de Bobo-Dioulasso permettant de mettre à jour les connaissances sur la situation des eaux de surface et des eaux souterraines pour une meilleure planification de la ressource. **L.B.-D.**

« Le financement du programme est corrélé aux résultats obtenus »

Le coordonnateur du Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) Jean Mathieu Bingbouré décline les nombreuses actions prioritaires inscrites sur sa feuille de route en 2021, dont la réalisation de 20 000 branchements privés à Ouagadougou et de 1 100 forages équipés de pompes à motricité humaine en milieu rural.

En quoi un programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) peut-il apporter une réponse appropriée au besoin en eau en milieux urbain et rural ? Quelles sont ses missions ?

Jean Mathieu Bingbouré : Le PAEA est l'une des réponses du gouvernement au besoin d'accès à l'eau potable, à l'amélioration des infrastructures d'assainissement et à la connaissance des ressources en eau du pays. Il est l'un des instruments de mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'eau (SNE) qui vise à identifier et à gérer les ressources en eau du pays pour atteindre l'accès universel à des services améliorés d'eau et d'assainissement afin de contribuer au développement durable. Le PAEA doit permettre à 1 150 000 personnes d'accéder à l'approvisionnement en eau et à 1 350 000 personnes de bénéficier d'infrastructures d'assainissement. Il a aussi en charge d'élaborer un modèle d'aide à la décision pour la gestion des aquifères du pays. Sur le plan géographique, il couvre l'ensemble du pays, avec cependant une concentration dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest pour ce qui est du milieu rural.

En termes de budget de fonctionnement, quel est votre mécanisme de financement ?

Les ressources financières du programme sont décaissées en fonction des résultats obtenus et vérifiés sur le terrain par un agent de vérification indépendant. Autrement dit, excepté l'avance de démarrage consentie par le partenaire, aucun franc ne peut être décaissé sans une liaison avec une réalisation certifiée.

L'objectif « zéro corvée d'eau » formulé par le président du Faso pour le peuple burkinabè fait-il partie des engagements au PAEA ?

Nous nous inscrivons parfaitement dans cet objectif du président du Faso pour contribuer à réduire les corvées d'eau, notamment celles des femmes, qui sont les plus exposées. Mais, je le rappelle, le PAEA est un programme qui a des cibles à atteindre. Nous travaillons avec tous les acteurs afin que les résultats du PAEA puissent contribuer efficacement à la réalisation de cet objectif du président du Faso.

Au bout des cinq ans de mise en œuvre du PAEA, allez-vous améliorer sensiblement la situation en sachant qu'en 2018, le taux d'accès à l'eau potable était estimé à 73,4 % et le taux d'assainissement à 21,6 % ?

Le PAEA contribuera à faire progresser ces taux. Cependant, ce sont des taux composites intégrant plusieurs paramètres dans leur mode de calcul. Les seules réalisations du PAEA ne suffiront

Bio

Jean Mathieu Bingbouré est responsable du programme budgétaire et coordonnateur du PAEA depuis mars 2019. Cet ingénieur diplômé de l'École inter-états des ingénieurs de l'équipement rural de Ouagadougou et titulaire d'un master en science de l'eau de l'Institut national pour la recherche scientifique-eau de Québec, au Canada, peut se prévaloir de 24 ans d'expérience dans l'administration burkinabè.

Depuis 1997 où il a débuté sa carrière à la Direction générale de l'hydraulique comme chargé d'études et du suivi des projets et programmes, il a assumé les fonctions de chef de projet, directeur de l'approvisionnement en eau potable, coordonnateur, directeur général des ressources en eau, administrateur, président du conseil d'administration, secrétaire technique, chargé de mission ou encore chargé de suivi-évaluation au service de divers projets et programmes ainsi que dans des institutions comme la Direction de l'approvisionnement en eau potable, la Direction générale des ressources en eau, l'Office national de l'eau et de l'assainissement, le Fonds de l'eau et de l'équipement rural, le Conseil national de l'eau, le Secrétariat permanent des engagements nationaux et des programmes d'urgence ou encore le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité alimentaire.

pas à les amener autour de 100 %. En plus de l'édification des infrastructures, leur répartition spatiale compte pour avoir plus d'impact sur les différents taux. En d'autres termes, si les infrastructures sont concentrées sur une seule localité, le taux peut ne pas connaître d'évolution. C'est pourquoi nous associons tous les acteurs dans notre démarche d'implantation de ces différents ouvrages.


Jean Mathieu Bingbouré, coordonnateur du Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Assane Ouédraogo

Quel est le coût du PAEA pendant 5 ans ?

Le coût exact est de 365 millions de dollars, soit 197,8 milliards de FCFA. Il est financé à hauteur de 300 millions de dollars par la Banque mondiale, dont 50 millions en don. En plus de l'État et de la Banque mondiale, les bénéficiaires aussi doivent apporter leur contribution à hauteur de 34 millions de dollars, une contribution surtout en nature sous forme de réalisation des infrastructures d'assainissement et d'entretien des ouvrages d'eau potable. Notons que c'est une première pour le ministère de disposer d'un tel montant dans le domaine du financement de l'eau potable et de l'assainissement. Si bien que nous concentrons tous nos efforts sur la mise en œuvre de ce programme afin qu'elle soit une réussite pour le pays.

Quelles sont vos priorités en 2021 ?

L'utilisation de l'instrument de financement « programme pour les résultats » (PforR) a pour conséquence d'accorder plus d'importance aux résultats atteints qu'au processus d'exécution. En 2021, les principales orientations du PAEA doivent aboutir à l'obtention d'un taux d'atteinte d'au moins 60 % à la fin de l'année, notamment sur le nombre de bénéficiaires ayant accès à l'eau potable dans les zones rurales. À cette fin, les actions du PAEA vont se porter sur la réalisation de réservoirs d'eau, de 20 000 branchements privés à Ouagadougou, de 1 100 forages équipés de pompes à motricité humaine, de 37 adductions d'eau potable simplifiées (AEPS), de 400 bornes-fontaines et de plus de 600 branchements privés en milieu rural.

« Le PAEA doit permettre à 1 150 000 personnes d'accéder à l'approvisionnement en eau. »

Dans le domaine des infrastructures d'assainissement améliorées dans la zone d'intervention du programme, le PAEA envisage d'atteindre 85 % de la cible des bénéficiaires. Cela nécessite de poursuivre les travaux de construction/réhabilitation de plus de 50 000 latrines familiales en milieux urbain et rural, et d'entamer le projet de construction de 10 200 cabines d'assainissement communautaires pour doter les écoles, les centres de santé et les lieux publics en zone rurale d'un programme en infrastructures d'assainissement équipées d'installations de lavage des mains. Nous avons aussi à cœur de débuter l'élaboration d'un modèle de gestion des aquifères du bassin sédimentaire occidental avec l'achèvement des études diagnostiques et de connaissance des eaux, et de démarrer les travaux des premiers forages profonds. Enfin, nous souhaitons accélérer le renforcement du capital humain par les formations de courte durée et les programmes techniques et de spécialisation.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

« Nous devons renforcer la crédibilité et l'image de l'ONEA »

G. Frédéric François Kaboré, directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), décrit les projets structurants de la société et ses actions prioritaires pour l'année.



G. Frédéric François Kaboré, directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement.

Pouvez-vous rappeler brièvement le contexte d'intervention et les missions de l'ONEA ?

G. Frédéric François Kaboré : L'accès à l'eau et à l'assainissement représente un combat quotidien pour la plupart des pays du monde. Les pays du Sud, et en particulier le Burkina Faso, sont encore plus concernés par cette problématique. Le gouvernement du Burkina Faso, conscient du fait que le développement passe par un accès adéquat des populations à l'eau et à l'assainissement, a intégré une composante « eau et assainissement » dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) pour la réalisation de la vision « zéro corvée d'eau » du président du Faso. L'ONEA, comme vous le savez, est responsable des volets eau et assainissement en milieu urbain. En cohérence avec cette vision, nous travaillons donc à accroître les taux d'accès dans notre périmètre, qui couvre actuellement 59 centres.

Après la clôture du plan stratégique 2016-2020, comment est articulé votre nouveau plan 2021-2025 ? Quels sont les investissements structurants prévus, y compris ceux visant à renforcer votre outil de production ?

Les projets structurants de l'ONEA s'inscrivent dans le cadre de la stratégie développée en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), dont l'échéance est fixée à 2030. Ils concourent à la réalisation de trois axes de notre stratégie : renforcer les installations pour les maintenir en adéquation avec la demande dans les villes déjà équipées, optimiser l'exploitation du service et maîtriser les charges y afférentes par l'amélioration du rendement des installations. Nous pouvons citer le Programme d'approvisionnement en eau et assainissement (PAEA), qui prévoit notamment la création de 4 centres secondaires et de 2 centres de production d'eau. Dans le cadre du renforcement de la capacité de production d'eau potable pour la ville de Bobo-Dioulasso à l'horizon 2030, un projet intitulé PAPEP-Bobo est en déploiement. Le Projet d'appui aux droits à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

(PADAEPA) de la ville de Fada N'Gourma permettra quant à lui d'accroître l'accès à nos services dans cette zone. Dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable (AEP) par le Système multi-villages, nous alimenterons 27 villages des régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun. Le Programme d'investissement et de renforcement des capacités (PIRC) prévoit également l'alimentation en eau des villes de Ouahigouya et de Séguénéga par le barrage de Guitti : la production d'eau potable sera renforcée de 1 400 m^3 par heure et 313 km de conduite seront posés. Ajoutons les programmes PEA-SO couvrant la zone du Sud-Ouest, l'AEP-4 Régions qui concerne la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins, les Cascades et le Sud-Ouest, l'AEP-4 Villes de l'Est qui concerne Tenkodogo, Bagré, Garango et Bittou, le projet de construction de 3 stations de traitement des boues de vidange, le PC-SEPA couvrant Dori et Djibo, ou encore les actions de renforcement des infrastructures existantes prévues à Kaya, Banfora, etc. C'est dire que les chantiers sont nombreux.

« Les projets structurants de l'ONEA s'inscrivent dans la stratégie développée en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable. »

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, différents partenaires ont accompagné l'ONEA par le biais de subventions. En quoi consistent ces dons et quel est leur apport ?
L'ONEA, avec l'appui des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers, a déployé ces dernières années d'importants efforts en matière de facilitation de l'accès à l'eau pour les populations. Nous apprécions et saluons la constance dans l'accompagnement de nos partenaires techniques et financiers que sont la Banque mondiale, l'Union européenne, l'Agence française de développement, DANIDA, la KFW, ENABEL (Coopération belge), la GIZ (Coopération allemande), l'IDA, la BID, l'OFID, la Chine, etc. Certains de ces partenaires privilégiés ont permis à l'ONEA d'assurer la continuité de ses activités pour que l'eau soit disponible. En choisissant de soutenir l'approvisionnement en eau, ces partenaires traduisent leur attachement au bien-être des populations. Si l'eau est source de vie, l'eau potable, dans le contexte actuel de Covid-19, est une denrée plus qu'indispensable.

En poste depuis 2018, quelles actions mettez-vous en œuvre pour renforcer la communication interne ? Sachant qu'en décembre 2020, le PCA de l'ONEA a échangé avec les partenaires sociaux de la société à la faveur d'une rencontre, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure cet échange favorise le vivre-ensemble dans l'entreprise ?
L'un des objectifs principaux de notre communication interne est la création d'une identité collective, d'un sentiment d'appartenance, d'une cohésion entre les différentes équipes, afin que toutes et tous travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs fixés. Tous les collaborateurs sont dans une « flotte téléphonique » dont les frais mensuels sont entièrement pris en charge par l'ONEA. Cela nous permet la maîtrise des charges liées aux coûts de la téléphonie mobile et contribue à fluidifier les rapports aussi bien professionnels que personnels.
Notre projet d'Intranet est en cours de finalisation. Cette plate-forme mettra à la disposition des collaborateurs un mailing interne plus fluide et facilitera l'accès à tous les outils et documents de travail. Informer les collaborateurs sur les changements et projets en cours permet de les impliquer dans l'entreprise.
Nommé en conseil des ministres comme président du conseil d'administration (PCA) de l'Office, Monsieur Alassoun Sori est le secrétaire général du ministère de l'Eau et de l'Assainissement, qui assure la tutelle de l'ONEA. Il est au fait des dossiers relatifs à la vie de l'ONEA et apporte son expérience pour un meilleur vivre-ensemble dans l'entreprise. Les partenaires sociaux jouent un rôle important en matière de gouvernance sociale et économique en représentant les intérêts et en formulant les problèmes des collaborateurs. Nous les encourageons dans la mise en place de leurs structures et apportons une contribution financière à leur fonctionnement. Semestriellement, une rencontre est organisée avec le PCA, au cours de laquelle les différentes sollicitations sont passées en revue et des solutions consensuelles trouvées pour le mieux-être des collaborateurs. À ce jour, il y a une satisfaction générale sur les améliorations apportées aux conditions de travail et de sécurité.

Quelles sont vos priorités en 2021 ?
En 2021, nous devons dans un premier temps renforcer la crédibilité et l'image de l'ONEA, qui a été mise à mal par les incompréhensions liées aux réformes entreprises. Une attention particulière sera portée aux insuffisances constatées en 2020, notamment les problèmes de facturation. Les axes d'amélioration se porteront sur la gestion et l'extension de notre réseau ainsi que sur la facilitation de l'accès à l'assainissement et sur le renforcement des capacités de production dans les centres, la demande en eau étant de plus en plus forte, surtout durant la période chaude.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

Priorité au développement des infrastructures routières

Le ministère des Infrastructures et du Désenclavement, qui a établi une liste de 12 chantiers prioritaires en 2021, compte aussi finaliser certains projets routiers en cours de réalisation comme la RN17 Guiba-Garango.

En 2021, le Burkina Faso entend poursuivre la modernisation de son infrastructure routière. Selon le ministère des Infrastructures et du Désenclavement, le gouvernement a mobilisé une enveloppe budgétaire de plus de 105 milliards de FCFA pour le développement de 12 projets routiers (*lire l'article Investissements & Infrastructures p. 152)*. Parmi ces chantiers figure notamment la réhabilitation de la route sur le corridor Lomé-Cinkansé-Ouagadougou, un projet qui relève du programme dit prioritaire du réseau routier communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cette route Lomé-Cinkansé-Ouagadougou, longue de près de 975 km, bénéficiera de la réhabilitation de 303 km en très mauvais état : 150 km au Togo et 153 km au Burkina Faso. Au ministère des Infrastructures, on attend de la fin de ce chantier plusieurs retombées économiques aussi bien au Burkina Faso qu'au Togo : augmentation du trafic et du commerce de transit, réduction des coûts généraux de transport, amélioration de la sécurité routière, et enfin création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

Autre chantier en vue, celui de la route communautaire Gounghin-Fada N'Gourma-Piéga-frontière du Niger. D'un coût de 204,39 millions d'euros, ce projet est financé à la fois par la Banque africaine de développement, l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Union européenne, l'UEMOA et le gouvernement burkinabè. Il concerne un tronçon routier d'une longueur de 218 km situé dans la région du Centre-Est, dont le chef-lieu est Tenkodogo, et la région de l'Est, dont le chef-lieu est Fada N'Gourma.

Hors de la liste des 12 chantiers prioritaires de 2021, citons les travaux de bitumage de la RN17 Guiba-Garango. Pour s'enquérir de l'avancée de ce chantier, le ministre des Infrastructures Éric W. Bougouma, accompagné de ses plus proches collaborateurs et des autorités régionales, s'est rendu le 13 juillet dernier dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Est que dessert cette route longue de 72 km passant par les communes de Bindé, Kaïbo, Niangho, Béguédo et Koemtoega. Précisons que le coût des travaux de bitumage de la RN17 Guiba-Garango s'élève à plus de 28 milliards de FCFA conjointement financés par la Banque islamique de développement et le gouvernement burkinabè.

En plus du bitumage de cette route, l'entreprise Soroubat doit mener des travaux supplémentaires qui consistent notamment à construire un poste de péage équipé, à réaliser 50 km de pistes rurales, à édifier 11 000 ml de mur de clôture, à planter 11 000 arbres et à réaliser, dans le périmètre des travaux, 7 forages dont 6 sont déjà effectués. Á l'issue de sa visite, le ministre Bougouma a indiqué que son déplacement s'inscrivait dans le cadre des *« injonctions du président du Faso Roch Marc Christian Kaboré d'inspecter régulièrement les chantiers pour que les travaux se déroulent conformément aux prescriptions techniques et dans les délais »*.

Louise Bibalou-Durand

Début des travaux de la RN23 Ouahigouya-Djibo

L'État burkinabè a obtenu en 2016 auprès du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA) et, en 2017, du Fonds saoudien de développement (FSD) et de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) des financements dévolus au Projet de construction et de bitumage de la route nationale numéro 23 (RN23) Ouahigouya-Djibo, dont le coût est estimé à plus de 38 milliards de FCFA. Les avis d'appel d'offres pour la réalisation de ce chantier ayant été publiés le 19 mars dernier, la sélection des entreprises est en cours.

Outre la réalisation de cette future route principale, des travaux connexes d'aménagement de 5 km de voiries urbaines dans la ville de Djibo et de 20 km de pistes rurales concernent la construction d'ouvrages d'assainissement et de drainage (dalots, caniveaux, ouvrage de protection, etc.), le déplacement et la réservation de réseaux divers (électricité, eau, téléphone, etc.), la mise en place de la signalisation et de dispositifs de sécurité routière, ou encore le déploiement de mesures compensatrices environnementales et sociales. La durée de réalisation de ce chantier étant de 30 mois, sa livraison et son inauguration sont programmées pour courant 2023.



TRAVAUX PUBLICS
LOCATION DE MATÉRIEL BTP
AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES
CARRIÈRE

GLOBEX CONSTRUCTION

Siège social :
Rue André Aubaret Ouaga 2000
01 BP 154 Ouagadougou 01
Tél. : +226 25 38 89 48 / Fax : +226 25 38 89 48
Email : globex.construction@yahoo.fr
Web : www.globexconstructionbf.com

« Plus de 174 milliards de FCFA de la BAD pour soutenir les projets routiers »

Surnommé le « bulldozer national », Éric W. Bougouma, ministre des Infrastructures et du Désenclavement, nous détaille les nombreux projets en cours d'exécution et évoque ses priorités en 2021.

Quel est le volume de projets routiers financièrement soutenus par la Banque africaine de développement (BAD), dont vous avez récemment rencontré le responsable Pascal Yembiline ? D'autres projets vont-ils s'ajouter durant ce quinquennat ou s'agira-t-il de mener à leur terme tous les projets routiers en cours ?

Éric Wendenmanegha Bougouma : Actuellement, la BAD soutient le gouvernement dans la réalisation de projets routiers pour un montant de 174,63 milliards de FCFA. Parmi eux, le projet de réhabilitation et de facilitation du transport sur le corridor CU9 long de 153 km Lomé-Cinkansé-Ouagadougou, pour un coût global de 101,22 milliards de FCFA. La participation de la BAD à ce projet s'élève à 78,86 milliards de FCFA. Les travaux ont porté principalement sur la réhabilitation de la section du corridor Koupéla-Tenkodogo-Cinkansé-frontière du Togo, qui est achevée et a été inaugurée le 21 mars 2019 par le président Roch Marc Christian Kaboré. Des travaux connexes y sont en cours. S'y ajoute le Projet d'aménagement de routes et de désenclavement interne (PARDI) dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun. Ce projet consiste à construire et bitumer les routes nationales classées comme routes de désenclavement interne : la n° 22 sur le tronçon de 96 km Kongoussi-Djibo et la n° 10 sur le tronçon de 91 km Dédougou-Tougan. Le coût global des travaux d'aménagement des routes concernés par le PARDI est de 70,9 milliards de FCFA, et la contribution de la BAD s'élève à 35,64 milliards de FCFA. Précisons que le bitumage du tronçon Dédougou-Tougan sur la route nationale n° 10 a été achevé et réceptionné en 2019. Quant au tronçon Kongoussi-Djibo de la route nationale n° 22, les travaux sont actuellement suspendus du fait, notamment, du contexte sécuritaire. La reprise des travaux s'annonce pour bientôt. Enfin, il y a aussi le Projet de renforcement de la route communautaire CU2a section Gounghin-Fada N'Gourma-Piéga-frontière du Niger, longue de 218 km. Le montant des travaux est estimé à 125,99 milliards de FCFA, et la contribution de la BAD est de 60,13 milliards de FCFA. L'ensemble de ces projets, qui font partie intégrante du Document de stratégie pays (DSP) 2017-2021, est actuellement en cours d'exécution. L'objectif principal est de les mener à terme et d'envisager, dans le cadre du DSP 2022-2026, la mise en œuvre de nouveaux projets tels que le renforcement de la route Bobo-Banfora-frontière de Côte d'Ivoire.

Quelle est l'importance accordée par votre département au projet d'extension et de réhabilitation du port sec du village de Sya à Bobo-Dioulasso ?

On sait qu'en dix ans, soit de 2010 à 2020, le volume de marchandises de ce port est passé de 350 000 à 1 500 000 tonnes et que les recettes douanières, qui s'élevaient à 35 milliards de FCFA en 2010, ont atteint les 116 milliards en 2020. C'est dire la nécessité de doter cette infrastructure de moyens à la hauteur de son volume d'activités.

« Les recettes douanières du port sec de Bobo-Dioulasso, qui s'élevaient en 2010 à 35 milliards de FCFA, ont atteint les 116 milliards en 2020. »

Quelle contribution apporte au secteur privé le département des Infrastructures et du Désenclavement dont vous êtes ministre concernant les travaux d'extension de cette plate-forme commerciale indispensable à l'économie burkinabè ?

Conformément à la vision du président Roch Marc Christian Kaboré qui guide l'action de notre gouvernement, il apparaît clairement que le secteur privé est le moteur de la croissance. Ce projet d'extension du port sec porté par la Chambre de commerce et d'industrie

du Burkina Faso (CCI-BF) vient compléter les efforts du gouvernement pour relancer l'économie de Bobo-Dioulasso et faire de cette ville un véritable carrefour des échanges internationaux. Mon département assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet d'extension par l'entremise de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (AGETIB). De plus, nous allons assurer le désenclavement de ce port sec en procédant à la réhabilitation et au renforcement des voies d'accès, dont les travaux démarrent au troisième trimestre de 2021. Nous menons en ce moment les études techniques pour la réalisation de 15 km de voie de contournement de la ville de Bobo-Dioulasso afin de mieux sécuriser le trafic vers le port sec.

Comment évoluent les travaux de réhabilitation de la RN4 Gounghin-Fada-Piéga-frontière du Niger, sachant que vous avez rencontré le 26 février 2021 à Ouagadougou une délégation de leaders de la région de l'Est sur le désenclavement global de cette localité ? Avez-vous pu les rassurer sur l'évolution de ce chantier et sur le calendrier ?

Les travaux de renforcement de la RN4 – ou route communautaire CU2a – ont été répartis en trois lots. Le processus d'acquisition est bouclé pour les trois lots et les contrats sont approuvés aussi bien pour les entreprises que pour les missions de contrôle. Les travaux sont en phase de démarrage, avec l'approbation du premier dossier d'exécution et du planning général. Nous avons en effet rencontré des leaders de la région de l'Est avant d'effectuer une visite le 15 avril 2021 dans cette région qui retient toute l'attention du gouvernement. Plus de 160 milliards de FCFA sont investis pour de grands projets de modernisation de son réseau routier : le bitumage de la RN18 Fada-Bogandé, longue de 129 km et dont les travaux sont assurés par PFO Africa, le bitumage de la route Kantchari-Diapaga-frontière du Bénin assuré par SOROUBAT, et enfin le renforcement de la RN4 ou Cu2A assuré par les trois entreprises SINTRAM, YELHY et SOROUBAT. Il faut noter aussi que le bitumage de la section Kantchari-Diapaga est quasi achevé. Il est vrai que les difficultés ne manquent pas, en raison notamment du contexte sécuritaire et du Covid-19 qui entraînent quelques lenteurs. En dépit de ces difficultés, nous conduirons ces projets à leur terme.

Quelles sont vos priorités en 2021 ?

Nous avons trois priorités en 2021. La première consiste à poursuivre et achever les grands chantiers engagés lors du premier mandat, les plus emblématiques étant les travaux de bitumage et de réhabilitation de l'autoroute de contournement de Ouaga, la rocade sud-est du boulevard des Tensoba, la route Gounghin-Fada-Piéga-frontière du Niger, la route Kongoussi-Djibo, et enfin la construction de 3 postes de péage modernes. La seconde priorité est de poursuivre la mise à niveau du réseau routier grâce à des travaux d'entretien appropriés. La troisième priorité est de poursuivre le programme de désenclavement rural avec la construction de plus de 3 500 km de pistes rurales dans les 13 régions du pays. Par ailleurs, de nouveaux projets de bitumage seront mis en œuvre, parmi lesquels Boulsa-Kalwartenga, Gaoua-Batié et Ouahigouya-Djibo. De même, la politique de développement de voiries urbaines sera poursuivie, notamment à Ouagadougou, Bobo, Ouahigouya et dans les principales villes de la région du Plateau-Central, qui abrite la prochaine commémoration de la fête de l'indépendance le 11 décembre 2021.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**


Assane Ouédraogo

Éric Wendenmanegha Bougouma, ministre des Infrastructures et du Désenclavement.

« Il faut injecter 70 milliards de FCFA par an pour l'entretien du réseau routier »

Nommé récemment conseiller technique du ministre des Infrastructures et du Désenclavement et président du conseil d'administration de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (AGETIB), Adama Ouédraogo revient sur les réalisations fortes qui ont marqué son mandat à la tête du Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B).

Depuis 2018, quel a été l'impact du vaste projet de modernisation du péage routier par la construction de postes de dernière génération ? En 2019 et 2020, les recettes collectées ont-elles dépassé les 6,628 milliards de FCFA de 2018 ?

Adama Ouédraogo : Le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B) est un fonds de deuxième génération qui, pour le financement de la construction et de l'entretien routiers, a pour mission principale la mobilis ation des ressources liées à l'usage de la route : le péage routier et la taxe sur les produits pétroliers. En vue d'accroître le taux de recouvrement des recettes du péage, dont le potentiel reste très élevé, le FSR-B envisage la modernisation progressive de l'ensemble des postes de péage, soit 42 sur le territoire national Á ce titre, une étude de modernisation des sept postes les plus rentables a été réalisée par le Cabinet africain d'études et de maîtrise d'œuvre (CAEM). Il s'agit des postes Ouaga sortie Fada, Ouaga sortie Bobo, Bobo sortie Ouaga, Ouaga sortie Po, Bobo sortie Banfora, Yendéré frontière de Côte d'Ivoire et Bitou. Á la suite de cette étude, Son Excellence Monsieur le Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré a procédé, en septembre 2020, au lancement des travaux de construction des trois premiers postes à Bobo-Dioulasso pour un coût global d'environ 14 milliards de FCFA. En attendant l'impact sur les recettes de ce vaste projet de modernisation, il est à souligner que l'amélioration des conditions de travail des agents affectés au recouvrement des recettes depuis leur transfert au FSR-B en 2018, la sensibilisation des usagers au paiement de la taxe de péage, la sécurisation des tickets et enfin les contrôles ont permis de relever le niveau des recettes de péage, qui sont passées de 6,628 milliards de FCFA en 2018 à 7,656 milliards en 2019 et à 8,072 milliards en 2020, soit une progression de 21,78 % en trois années de gestion.

Quelle était la nécessité pour la direction générale du FSR-B de mettre en circulation de nouveaux tickets de péage routier en 2020 ?

Le Fonds spécial routier du Burkina a procédé depuis le 1er février 2020 à la mise en circulation de nouveaux tickets de péage routier en remplacement des anciens tickets hérités de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP), qui assurait la gestion du péage avant le transfert en 2018. Ce changement, qui fait partie des réformes entreprises par le FSR-B, était plus que nécessaire dans la mesure où les anciens tickets portaient toujours le logo de la DGTCP, et il vise principalement à sécuriser encore les tickets pour éviter les fraudes

Bio

Adama Ouédraogo, 48 ans, marié, père de trois garçons et d'une fille, fait ses débuts dans la vie active en 1996 comme enseignant en comptabilité et mathématiques financières au lycée technique de Ouagadougou durant six mois. La même année, il devient comptable à l'Office national des Télécoms (ONATEL), où il reste sept ans, jusqu'en 2003. Puis il s'éloigne du Burkina Faso pour mettre à profit son expertise au Togo, au Centre régional de maintenance des télécommunications de Lomé (CMTL), de 2003 à 2011. L'entreprise renouvelle son contrat jusqu'en 2014 aux fonctions de directeur administratif et financier. Revenu au pays, il intègre de 2014 à 2016 la Société financière de garantie interbancaire (SOFIGIB). En mars 2016, il est nommé directeur général du Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B). Après cinq ans à la tête du FSR-B, il assume désormais depuis avril 2021 les fonctions de conseiller technique du ministre des Infrastructures et du Désenclavement et, depuis juin 2021, celles de président du conseil d'administration de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (AGETIB) Au plan académique, Adama Ouédraogo obtient en 1995 au Maroc un DUT en finances et comptabilité, en 2007 une maîtrise en finances et banque à l'Institut africain d'administration et d'études commerciales de Lomé, et en 2008 un master en finances et comptabilité dans la même institution togolaise.


FSR-B

Maquettes des prochains postes de péage de dernière génération.

éventuelles, ce qui impactera certainement le niveau de collecte des recettes. Il faut noter qu'à terme, avec la modernisation des postes de péage en cours, ces nouveaux tickets seront progressivement remplacés par d'autres, plus sécurisés.

La totalité du réseau routier est-il concerné par les 100 milliards de FCFA levés pour le Programme national d'entretien routier (PER) qui prend fin en 2023, ou faudra-t-il lancer un second processus d'appel de fonds auprès des banques locales ?

Conformément au Programme d'entretien routier (PER), il faut injecter en moyenne 70 milliards de FCFA par an pour maintenir le réseau routier du Burkina Faso, qui est constitué de 15 272 km de routes classées et de plus de 46 000 km de pistes rurales dans un état de praticabilité acceptable. Vous comprenez aisément que le montant de 100 milliards de FCFA levé auprès de sept banques locales en 2018 pour une maturité de sept ans ne pouvait pas couvrir les besoins en termes de travaux d'entretien. Cette première levée de fonds était donc destinée au financement partiel du PER. C'est pour cette raison qu'a été prévue, dans la convention, une possibilité de refinancement au bout de quelques années de remboursement. Rappelons que Son Excellence Monsieur le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré a, dans son programme, accordé une place très importante au développement des infrastructures routières du Burkina, ce qui nécessite beaucoup de ressources financières. De ce fait, pour le financement de la deuxième phase du PER, le FSR-B prévoit de solliciter une fois encore l'accompagnement des banques locales pour une seconde levée de fonds d'un montant de 200 milliards de FCFA. Tout comme la première phase, elle sera adossée sur les recettes de la TPP. Les discussions ont déjà commencé avec deux banques, la Société Générale Burkina Faso et Coris bank International, qui joueront le rôle de chefs de file. La signature de la convention interviendra en juillet 2021.

Quelles sont les priorités du Fonds spécial routier en 2021 ?

Les priorités du FSR-B demeurent la consolidation des acquis, notamment les réformes entreprises depuis 2016, afin que la structure puisse jouer réellement son rôle de fonds de deuxième génération, un instrument au cœur du développement des infrastructures routières au Burkina Faso. Nous envisageons également d'ouvrir de nouveaux postes de péage et de finaliser les travaux de construction des trois postes de péage modernes entamés en 2020 (Ouaga sortie Fada, Ouaga sortie Bobo, Bobo sortie Ouaga) et le processus de levée de fonds de 200 milliards de FCFA que je viens d'évoquer.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**


Assane Ouédraogo

Adama Ouédraogo, ex-directeur général du Fonds spécial routier du Burkina.

LABARI

FREQUENCE RADIO : 88.3 FM

FREQUENCE TELE : 495.25 UHF



Nos Éditions

Télé	12h45	19h45
Radio	12h15	18h15

✓ Informations générales

✓ Promotion de la bonne gouvernance

La parole à tout le monde

www.labarinfo.org

Quartier Yantala Haut – 100m de l'Ecogare de Tillabery
(Immeuble Bradji) – BP 11260 – Niamey-Niger
Tél. : (+227) 23 90 01 14 / 96 53 80 55
91 79 52 56 / 96 99 71 27
E-mail : infos@labarinfo.org / rtlniger@gmail.com

Commémoration du 11 décembre

L'AGETIB VEILLE AU GRAIN

Le coup d'envoi des travaux d'aménagement et de bitumage de 60 km de voiries urbaines pour la célébration de la fête nationale du 11 décembre 2021 à Ziniaré, chef-lieu de la région du Plateau central, a été donné le samedi 29 mai 2021 par Clément P. Sawadogo, ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Les préparatifs pour la célébration tournante du 61e anniversaire de la fête de l'indépendance du Burkina Faso le 11 décembre 2021 avancent à grand pas. Cette fois-ci, c'est au tour de la ville de Ziniaré, chef-lieu de la région du Plateau central, d'abriter ces festivités. En prévision de cet événement, un budget de plus de 15 milliards de FCFA a été débloqué par le gouvernement afin de réaliser des infrastructures routières dans cette région. Conscient de l'enjeu qui s'attache à la réussite de cette manifestation, le ministère des Infrastructures et du Désenclavement est en première ligne dans le suivi et l'exécution de tous ces chantiers par le biais de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (Agetib).

En effet le gouvernement, qui connaît l'intérêt des régions à accueillir ce type de festivités, estime nécessaire de sensibiliser tous les partenaires impliqués dans les chantiers routiers. C'est dans cette optique que la direction générale de l'Agetib a organisé un atelier technique de démarrage des travaux de voiries le 23 juin dernier à Ziniaré. Cette rencontre avait pour but de porter à la connaissance des bénéficiaires les informations techniques sur les travaux prévus et de solliciter leur implication au service de leur réussite dans les villes de Ziniaré, Zorgho et Boussé.

Cet atelier comptait également la présence du gouverneur de la région du Plateau central Nana Fatoumata Benon/Yatassaye, du secrétaire général du ministère des Infrastructures et du Désenclavement Franck Ollo Kansie, ainsi que des élus locaux, des chefs coutumiers et religieux, des organisations de la société civile des villes concernées et des entreprises de BTP engagées dans les chantiers programmés pour la région.

Dans les trois villes concernées, rappelons que ces travaux sont liés à l'assainissement, aux aménagements routiers, et enfin au bitumage de voiries urbaines. Ziniaré verra par exemple son réseau routier croître de 29,81 km de voiries bitumées et de 7,66 km de route en terre. Á cela s'ajoutent la réalisation de l'éclairage public solaire sur un linéaire de voiries de 12,5 km, de 40 km de réseau d'assainissement, de 4 forages positifs et 2,5 km de clôture ainsi que la plantation de 2 400 arbres. Les deux autres chefs-lieux de province de la région, Zorgho et Boussé, bénéficieront du même type de travaux.

Ziniaré verra son réseau routier croître de 29,81 km de voiries bitumées et de 7,66 km de route en terre.

Louise Bibalou-Durand

Les activités de l'AGETIB sont-elles éligibles aux guichets internationaux ?

L'Agetib a pour objet essentiel la mise en œuvre de projets d'infrastructures et d'ouvrages spécifiques, notamment routiers, à titre de maître d'ouvrage délégué public, donc pour le compte et au nom de l'État et de ses structures, des collectivités territoriales et des associations, mais aussi de tout organisme de droit public ou privé.

Sa création a été motivée par la volonté du gouvernement burkinabè de favoriser notamment l'accroissement de la capacité d'absorption des crédits des autorités contractantes, la célérité du processus d'acquisition, le désengorgement des administrations centrales, la promotion de l'ingénierie publique et la réduction du risque de défaillance dans les contrats de commande publique. D'où cette question, ses activités sont-elles éligibles aux guichets internationaux ?

Le directeur général de l'Agetib Mathieu Lompo est affirmatif, rappelant que son agence *« est beaucoup plus indiquée pour conduire les activités des projets d'investissement financés par différents bailleurs de fonds qui ont généralement de fortes contraintes de délai de mise en œuvre. Son statut particulier, son autonomie de gestion et la standardisation de ses procédures de gestion lui permettent de s'adapter à celles des différents bailleurs de fonds. »*

Il cite en outre des partenaires financiers avec lesquels son agence a plusieurs projets ayant déjà été financés : la Banque mondiale, la BOAD, l'AFD, l'UEMOA ou la coopération américaine via le programme Millennium Challenge Account. Et il n'est pas impossible que les mêmes partenaires soient à nouveau sollicités sur les projets en cours de l'Agetib.

« Nous avons engagé plus de 32 milliards de FCFA de projets d'infrastructures en 2020 »

Mathieu Lompo, directeur général de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (Agetib), détaille les trois grandes priorités de sa structure : réussir les différents projets lancés en 2020, mettre en œuvre ceux planifiés en 2021 et réussir la signature du contrat-plan avec l'État.

Quel est le bilan des activités de l'Agetib en 2020, année où votre agence célébrait sa décennie d'existence ?
Mathieu Lompo : Nous pouvons dire que le bilan 2020 de l'Agetib est satisfaisant. Nonobstant les difficultés en lien avec la pandémie de Covid-19 et les problèmes sécuritaires que connaît notre pays, les activités de l'Agetib ont enregistré une hausse par rapport à l'année précédente. En effet, nous avons engagé plus de 32 milliards de FCFA de projets d'infrastructures au cours de l'année 2020, contre 22 milliards au titre de l'année 2019, soit le montant annuel engagé le plus élevé de cette décennie d'existence de l'agence. Tout au long de l'exercice 2020, nous avons bénéficié de la confiance renouvelée de nos partenaires : ministère des Infrastructures, FSR-B, CCI-BF, UEMOA, Banque mondiale, BOAD, Coopération suisse. L'un des projets les plus importants lancés au cours de 2020 porte sur la phase 1 de la modernisation du péage routier de notre pays pour le compte du Fonds spécial routier (FSR-B). La liste de nos partenaires s'est aussi élargie au cours de l'année sous revue avec la signature d'une convention pour la réalisation des pistes rurales dans la région de l'Est prévue par le Projet sécurité alimentaire de l'Est (PSAE) sur un financement de l'Agence française de développement (AFD). Pour sa décennie d'existence, l'Agetib a donc beaucoup de motifs de satisfaction et travaille à mériter davantage la confiance de ses partenaires.

« Un système de management de la qualité a été mis en place afin d'être plus performant et d'obtenir la certification à la norme ISO 9001 2015 . »

Quelle a été la contribution de l'Agetib dans la réalisation des études techniques, économiques et d'impact environnemental et social de la mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou sur le tronçon d'environ 200 kilomètres Bobo-Dioulasso/frontière de Côte d'Ivoire ?
Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme économique régional (PER), l'UEMOA a décidé la réalisation, sur les ressources du Fonds d'aide à l'intégration régionale (FAIR), des études routières permettant de disposer d'informations techniques et financières fiables, nécessaires à la mobilisation des ressources pour les travaux de réalisation d'infrastructures de transports sur le réseau communautaire, notamment les études techniques de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou. Les études techniques, économiques et d'impact environnemental et social de la mise en concession du tronçon d'environ 200 km Bobo-Dioulasso/frontière de Côte d'Ivoire, dont le coût s'élève à plus de 1,2 milliard de FCFA, s'y rattachent. Dans cette étude, l'Agetib joue le rôle de maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le bénéficiaire est l'État burkinabè à travers le ministère en charge des Infrastructures routières. Notre homologue en Côte d'Ivoire, l'Ageroute Côte d'Ivoire, assure la même mission avec l'UEMOA sur le dernier tronçon de ce projet autoroutier en territoire ivoirien. En notre qualité de maître d'ouvrage délégué et en rapport avec le bénéficiaire et le maître d'ouvrage, nous assurons la gestion administrative, financière et technique de cette étude. À cet effet, nous nous sommes attaché les services d'un consultant international qui conduit les études sous notre supervision depuis janvier 2019. L'étude est subdivisée en trois phases qui font chacune l'objet d'une validation : la phase préliminaire,


Assane Ouédraogo

Mathieu Lompo, directeur général de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina.

la phase d'avant-projet sommaire (APS) et la phase d'avant-projet détaillé (APD).

Votre défi de faire de l'Agetib une agence orientée vers l'extérieur va-t-il se concrétiser en 2021 au niveau du marché sous-régional de la zone UEMOA ou de la CEMAC ?
Forte d'une expérience de plus de 10 ans dans la gestion des projets au niveau national, l'Agetib est confortée pour prospecter les marchés au niveau de la sous-région. Pour cela, elle a mis en place un système de management de la qualité afin d'être plus performante et d'obtenir la certification à la norme ISO 9001 2015. Le plan stratégique de l'Agetib en cours d'élaboration a déjà pris en compte cette volonté de s'exporter, et les bases pourront être jetées au cours de l'année 2021.

Pour 2021, début du second quinquennat du président Kaboré, quels sont vos projets prioritaires ?
Nous avons trois grandes priorités. La première est de réussir le parfait achèvement des différents projets lancés au cours de l'année 2020. Ces projets sont la réalisation des travaux d'aménagement de voiries urbaines et des canaux de drainage d'eaux pluviales pour les villes de Ouahigouya et de Koudougou dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU) sur financement de la Banque mondiale, la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso pour le compte de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) sur co-financement de la BOAD, de la BOA et de Coris Bank International, et enfin la réalisation des travaux de construction de trois postes de péage routier modernes au profit du Fonds spécial routier du Burkina à Tintilou (Ouagadougou sortie Bobo), à Boudtenga (Ouagadougou sortie Fada) et à Kotédougou (Bobo sortie Ouagadougou). Notre deuxième priorité est de réussir la mise en œuvre des différents projets planifiés pour 2021 : réalisation des travaux de bitumage de 60 km de voirie urbaines entrant dans le cadre du 11 décembre 2021 dans les villes de Ziniaré, Zorgho et Boussé, région du Plateau central, sur financement du budget de l'État 2021, et réalisation des travaux d'aménagement d'environ 200 km de pistes rurales dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est ainsi que d'environ 30 km de canaux d'assainissement des eaux pluviales pour la ville de Fada N'Gourma dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR sur financement de la Banque mondiale. Nous allons également réaliser les travaux de réhabilitation, d'aménagement et de bitumage des voies d'accès au port sec et de l'avenue Châlons-en-Champagne à Bobo-Dioulasso sur financement du FSR-B. Enfin, notre troisième priorité est d'avoir la signature du contrat-plan avec l'État et l'approbation en Conseil des ministres de la modification du capital de la société tel qu'autorisé lors de l'assemblée générale des sociétés d'État en juin 2020.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA
Agetib

Agence des travaux d'infrastructures du Burkina

Sis secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI – 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11
Tél : + 226 25 37 72 23 – Fax : +226 25 37 72 24 – email : info@agetib.bf

Notre métier, le développement par la route

www.agetib.net

« Des outils modernes de gestion pour un nouvel élan »

Daouda Zongo, ex-directeur général du LNBTP, explique que dans le cadre de la fête de l'indépendance prévue à Ziniaré le 11 décembre prochain, des tarifs compétitifs ont été proposés aux promoteurs immobiliers par le service commercial de cette structure étatique.



Assane Ouédraogo

Daouda Zongo, ex-directeur général du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics.

En 2020, la crise sanitaire a ralenti l'économie de tous les pays, dont le Burkina Faso. Le secteur du BTP a-t-il été affecté ?

Daouda Zongo : Oui, la pandémie de Covid-19 a eu un impact négatif sur le secteur privé au Burkina Faso, et notamment sur le secteur du BTP. De fait, la réalisation de certains projets de construction d'infrastructures a été touchée dans la mise en œuvre des procédures de financement et d'attributions des marchés de travaux. Le LNBTP (Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics) a constaté en 2020 un ralentissement des commandes de ses prestations par les partenaires en charge d'études et de contrôles.

Comment le LNBTP procède-t-il pour sensibiliser les acteurs du BTP à la nécessité d'effectuer des études préalables de sol ou encore des contrôles des matériaux de construction ?

Dans ses missions, le LNBTP vient en appui à la réalisation d'infrastructures de qualité à travers des essais, des études et un contrôle aussi bien en amont qu'en cours de réalisation des projets de construction. Afin de construire en toute confiance, les promoteurs doivent disposer de données géotechniques sur le sol et sur la fondation ainsi que sur la qualité des matériaux utilisés, d'où l'importance de consulter le LNBTP. Bien entendu, le LNBTP est le seul laboratoire de génie civil agréé par l'État burkinabè. Toutefois, son rôle stratégique dans le secteur du BTP demeure ignoré ou négligé, ce qui justifie la mise en œuvre en 2021, dans la région du Plateau central, d'une campagne de communication qui va s'étendre à d'autres régions.

Votre campagne de sensibilisation auprès des promoteurs immobiliers du Plateau central, où de grands ouvrages vont être réalisés en prévision de la fête de l'indépendance prévue à Ziniaré le 11 décembre 2021, a-t-elle été une réussite ?

Oui, cette rencontre de sensibilisation et d'échanges avec les promoteurs immobiliers avait pour but d'insister sur le rôle stratégique du LNBTP et sur la nécessité de recourir systématiquement à ses prestations pour des infrastructures de qualité. Nous pouvons dire que cette sensibilisation était la bienvenue, car beaucoup d'acteurs ignoraient le rôle du LNBTP.

Face à l'engouement des entreprises et des particuliers à mener des chantiers de BTP dans cette région, le service commercial du LNBTP propose-t-il des tarifs compétitifs pour les études de sol, la géotechnique routière et les missions de contrôle des structures d'ouvrages ?



L'équipe des études et du contrôle des sols, des fondations et des ouvrages.

Bio

Daouda Zongo, 51 ans, titulaire d'un master 2 en gestion d'entreprise, fut auditeur comptable à la SOFIDEC de 1994 à 1996, puis assuma durant plus de deux décennies de nombreuses fonctions et responsabilités à la CCI du Burkina Faso. Nommé directeur général du LNBTP en mars 2017, il exerça cette charge pendant plus de 4 ans avant d'être officiellement installé, le 22 avril dernier, au poste de directeur général du Fonds Spécial Routier. Chevalier de l'ordre du Mérite du commerce et de l'industrie, il est quadrilingue français, anglais, mooré et dioula.

Des prix très réduits ont été fixés pour cette campagne promotionnelle afin d'accompagner les promoteurs immobiliers dans ce contexte difficile au plan national. Ainsi, une étude de sol qui pouvait atteindre 700 000 FCFA a été ramenée à 250 000 FCFA sur toute la période promotionnelle.

Quel bilan global tirez-vous de l'ensemble de vos activités en 2020 ?

En attendant le bilan à mi-parcours prévu courant 2021, je peux dire que beaucoup d'activités ont été entamées, et certaines déjà mises en œuvre. Citons notamment la certification, qui est en cours de déploiement, la construction du siège, dont le bloc technique a démarré, l'amicale des retraités, qui est fonctionnelle, et enfin la diversification des prestations, avec notamment les essais chimiques sur le ciment et la peinture. Par ailleurs, je souligne l'affermissement du partenariat avec des institutions du secteur du BTP, concrétisé par la signature de nombreuses conventions de collaboration. Enfin, sur le plan de la gestion des ressources humaines, des renforcements de capacités ont été initiés, de même que l'élaboration d'un nouveau statut plus attractif. Aujourd'hui, en plus d'un climat social assaini, nous avons mis au vert les indicateurs de gestion. Cela devra être poursuivi en vue de conforter tous les agrégats.

Quelles sont vos priorités pour l'année 2021 ?

En 2021, le LNBTP va continuer la réalisation des actions prévues dans le cadre du plan stratégique. Un accent particulier sera mis sur le processus de certification qualité et l'accréditation, de même que sur l'implémentation de nouvelles prestations dans le domaine du génie civil. Il convient de relever que l'organisation du LNBTP devra connaître un nouvel élan à travers des outils modernes de gestion en vue de réduire les délais de prestation et d'accroître la qualité de nos extrants.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**





NOUS BÂTISSONS POUR VOUS !



- ROUTES - BATIMENTS
  FORAGES - BARRAGES
- GENIE CIVIL
  PRODUCTION DE GRANULÂT
- AMÉNAGEMENT
  HYDRO-AGRICOLE



L'AFRICAINE ATP SA DES TRAVAUX PUBLICS

Bâtir autrement !

Avenue du Dr Kwamé N'krumah, Résidence Aziz
(+226) 25 30 48 37/39 - 25 37 73 03
atp@groupesmaf.bf •
www.atp-sa.net

Programme sectoriel des transports

Un flux d'actions prioritaires pour le SP-PST en 2021

Le Programme sectoriel des transports (PST) ambitionne plusieurs réalisations via trois dispositifs : le Projet de transports et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU), le Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et à la facilitation du commerce (PAMOSET-FC) et le Projet régional d'infrastructures de communication de l'Afrique de l'Ouest-Burkina Faso (PRICAO-BF).

Parmi les actions prioritaires inscrites sur la feuille de route de Daouda Diabaté, secrétaire permanent du PST, trois grands projets sont à l'honneur : le PTDIU, le PAMOSET-FC et le PRICAO-BF.

Au titre du PTDIU (Projet de transports et de développement des infrastructures urbaines), il s'agira d'achever les travaux de bitumage de 7 km de voiries urbaines ainsi que de réaliser 2 ouvrages de franchissement, le réseau d'assainissement, la signalisation horizontale et verticale ou encore un canal de drainage des eaux pluviales de 2,5 km dans la commune de Koudougou. Sont également prévus, dans la commune de Ouahigouya, le bitumage de 7 km de voiries urbaines, l'aménagement de périmètres maraîchers sur une superficie de 50 ha, la construction d'un village artisanal et la réhabilitation de la plate-forme maraîchère. Dans la ville de Manga, ce sont 20 ha de périmètres maraîchers qui sont envisagés. *« Nos priorités porteront également sur la construction de la gare routière et du marché du secteur 6 de Dédougou ainsi que sur celle d'un marché à bétail et d'une gare routière dans la ville de Manga, où sera aussi effectuée la mise à niveau d'un abattoir »*, précise Daouda Diabaté.

Dans le cadre du PAMOSET-FC (Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et à la facilitation du commerce), il s'agit de concevoir, de développer et de déployer la phase pilote d'un système informatique de gestion des examens du permis de conduire au Burkina Faso (Sigepec), mais aussi d'interconnecter les systèmes d'information de la DGTTM (Direction générale des transports terrestres et maritimes), de l'Office national d'identification (ONI), de l'IRAPOL (Identification, rapprochement, analyse de police), de la Direction générale des douanes (DGD), du Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) et de la Direction générale des impôts (DGI). *« En outre, nous allons développer le SYGESTRAN 3 par l'intégration de modules complémentaires, automatiser le mécanisme de suivi et de perception du fonds de garantie, et enfin permettre aux professionnels du secteur du transport routier opérant dans le formel ou l'informel, sous conditions, d'accéder à un modèle de financement de véhicules neufs en échange du retrait définitif de leurs véhicules âgés : 150 camions seront renouvelés à la fin du mécanisme en juin 2022 »*, indique le secrétaire permanent du PST, où l'on a déjà planifié le renouvellement de 25 véhicules poids lourds à la fin de 2021. Il est aussi prévu d'élaborer et de mettre en œuvre le statut d'opérateur économique agréé qui permettra à ceux qui ont obtenu la certification de bénéficier plus facilement des procédures douanières simplifiées et d'un allègement des contrôles physiques et documentaires, avec possibilité de choix du lieu des contrôles.

Enfin, concernant le PRICAO-BF (Projet régional d'infrastructures de communication de l'Afrique de l'Ouest-Burkina Faso), les priorités seront axées sur la construction de la liaison en fibre optique Dindéogo-Zabré, sur l'acquisition de la bande passante internationale pour l'administration publique, ou encore sur l'acquisition d'équipements pour le renforcement du point d'atterrissement virtuel (PAV)/point d'échanges Internet (IXP) à Ouagadougou.

Louise Bibalou-Durand

Comment est structurée l'équipe dirigeante du SP-PST ?

Cette structure regroupe une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les différents domaines nécessaires à ses activités. Dans son fonctionnement quotidien, elle est régie par un organigramme à la base comportant le département de l'administration et des finances, le département des marchés, le département du suivi et de l'évaluation et le département de l'environnement et du social. Deux cellules et un secrétariat sont rattachés au secrétariat permanent : la cellule de communication et de la documentation et la cellule du contrôle interne et de gestion. La plupart de ces spécialistes peuvent aussi être sollicités pour différents projets en fonction de leur domaine d'expertise selon les exigences des bailleurs de fonds. **L.B.-D.**

« Nous coordonnons le PTDIU pour l'investissement dans 5 régions »

Le secrétaire permanent du Programme sectoriel des transports (PST) Daouda Diabaté fait le point sur ses actions concernant le Projet de transports et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU), le Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et à la facilitation du commerce (PAMOSET-FC) et le Projet régional d'infrastructures de communication de l'Afrique de l'Ouest-Burkina Faso (PRICAO-BF).



Assane Ouédraogo

Daouda Diabaté, secrétaire permanent du Programme sectoriel des Transports.

Depuis mars 2019, vous êtes le secrétaire permanent du PST. Quelles sont les missions de cette structure ?
Daouda Diabaté : Le secrétariat permanent du PST (SP-PST) a été mis en place par arrêté n° 2014-0024/MIDT/SP-PST du 28 février 2014 et a pour mission de coordonner et de superviser la conception, la préparation, l'élaboration, la mise en œuvre technique et financière et le suivi-évaluation des projets de développement. Le SP-PST est certes institutionnellement rattaché au ministère des Infrastructures et du Désenclavement, mais par son statut de secrétariat permanent et son expérience dans la coordination des projets financés par les bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale, il coordonne des projets financés par cette institution au profit d'autres départements ministériels.
À ce titre, les projets mis en œuvre par le SP-PST se font en étroite collaboration avec nos partenaires financiers et le ministère des Infrastructures et du Désenclavement pour les projets d'infrastructures, mais aussi avec les autres ministères qui ont les tutelles techniques pour les projets qui les concernent. Donc ce département ministériel, impliqué à tous les niveaux, est de ce fait un acteur important dans la mise en œuvre de nos projets de développement au Burkina Faso.

Lors du bitumage de la RN29, une route de 79 km qui relie Manga à Zabré, vous étiez le maître d'ouvrage de ce chantier inauguré le 24 avril dernier par le président du Faso. Quel rôle a joué le SP-PST ?
Effectivement, pour le bitumage de la RN29, le SP-PST était le maître d'ouvrage à travers le PTDIU en sa composante A, qui comprend des infrastructures interurbaines de désenclavement dans les zones de production et les hinterlands ruraux des capitales régionales sélectionnées. De manière plus spécifique, le SP-PST a joué un rôle de coordination pour la planification de l'exécution des travaux et la mise en œuvre fiduciaire

(passation des marchés, gestion environnementale et sociale, gestion financière et suivi-évaluation) en collaboration avec les agences d'exécution et les entreprises sur le terrain afin de garantir la qualité souhaitée en respectant le coût de réalisation et le délai imparti. Plusieurs visites de chantier et réunions techniques et de planification ont été organisées par le SP-PST pour amener le groupement d'entreprises à booster le rythme des travaux et à respecter les délais.

Le SP-PST a lancé le Projet de transports et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU), qui prévoit de grands travaux routiers dans 5 régions. Pouvez-vous nous détailler leur portée, leur durée et les régions concernées ?
Effectivement, le SP-PST coordonne le PTDIU pour la réalisation d'investissements dans 5 régions : le Centre-Sud, le Centre-Est, le Centre-Ouest, le Nord et la Boucle du Mouhoun. Pour ce qui concerne les travaux routiers, en plus du bitumage de la route Manga-Zabré déjà évoqué, il s'agit principalement de la construction d'environ 100 km de pistes par la méthode HIMO (haute intensité de main-d'œuvre) dans les cinq régions et d'environ 5 km de canaux d'assainissement dans les villes de Manga, Tenkodogo et Dédougou, du bitumage de 7 km de la rocade de contournement de la ville de Koudougou en deux fois deux voies, d'environ 7 km de voies urbaines à Ouahigouya en deux fois deux voies et deux fois une voie, et d'environ 5 km de voies urbaines à Tenkodogo.

En deux ans d'activité du SP-PST sous votre gouvernance, quel bilan pouvez-vous afficher ?
En deux ans au poste de secrétaire permanent du PST, j'ai pu faire concrétiser, avec mon équipe projet et tous les autres acteurs du projet, les investissements dans le cadre du PTDIU – le bitumage de 79 km de route sur la RN 29 Manga-Zabré, l'acquisition d'équipements (traceurs, kits informatiques, véhicules), la construction de plus 100 km de pistes rurales réalisées par la méthode HIMO dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun, le bitumage d'environ 5 km de voiries dans la ville de Tenkodogo, l'aménagement de 12,829 km de canaux d'assainissement exécutés par la méthode HIMO dans les villes de Dédougou, Manga et Tenkodogo – et renforcer les compétences d'agents et cadres intervenant à des titres divers dans la mise en œuvre du projet dans le cadre duquel environ 350 personnes ont été formées.

En prévision, 7 km de chaussée en béton bitumineux à Koudougou et 7 km à Ouahigouya.

En ce qui concerne le Projet PAMOSET-FC, nous avons élaboré des référentiels de formation et d'évaluation ainsi que des outils pédagogiques des métiers d'enseignants de la conduite automobile (moniteurs d'auto-écoles) et de gestionnaires de parcs de véhicules poids lourds, et nous avons acquis des outils pédagogiques et d'évaluation au profit du CFTRA. Nous avons également opérationnalisé l'interconnexion SYDONIA World des systèmes de gestion douanière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, implanté des panneaux géants de sensibilisation à la sécurité routière le long du corridor Ouagadougou-Abidjan, ou encore acquis des radars de dernière génération et des pèse-essieux mobiles au profit de l'Office national de la Sécurité routière (ONASER). Enfin, nous avons mis en place le long de la section burkinabè du corridor une opération de caravanes de sensibilisation sur la sécurité routière qui a touché environ 4 000 personnes, et procédé à la formation des acteurs et opérateurs de l'industrie du transport de marchandises.
Pour le FA-PRICAO-BF, nous avons acquis 15 GPbs de bande passante pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ainsi que des équipements dans le cadre de la mise en place d'un point d'atterrissement virtuel et d'un point d'échanges Internet à Bobo-Dioulasso.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**

Bio

Depuis 2019, Daouda Diabaté, 42 ans, est secrétaire permanent du Programme sectoriel des transports (PST) de la Banque mondiale rattaché au ministère des Infrastructures et du Désenclavement. Ingénieur d'État en bâtiment et infrastructures de transport formé à l'École Mohammadia d'ingénieurs (EMI) de Rabat, au Maroc, il est également titulaire d'un master en management de projet délivré en France par l'École polytechnique ainsi que de deux certificats de formation aux contrats internationaux de la FIDIC (Fédération internationale des ingénieurs conseils) de Genève (Suisse) et Paris (France).
Il débute sa carrière au Maroc de septembre 2003 à fin 2012 au bureau d'études Conseil, Ingénierie et Développement (CID), d'abord comme ingénieur études au Pôle transport, économie et études générales, puis comme ingénieur spécialisé à la Division autoroutes et rails de 2007 à février 2011, et enfin comme ingénieur principal. Il rejoint ensuite le bureau de conseil en ingénierie Conseil, Ingénierie et Recherche Appliquée (CIRA SA) à Bamako, au Mali, aux postes d'ingénieur senior, directeur adjoint, chargé du contrôle et de l'assistance technique. Á ce dernier poste, il coordonne depuis le siège les équipes de missions de contrôle mobilisées par le cabinet sur divers chantiers de génie civil dans une vingtaine de pays en Afrique.



Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries exécutés à Banfora par Globex Construction.

Globex Construction

Globex Construction

GLOBEX CONSTRUCTION TRACE SA ROUTE

L'entreprise de BTP Globex Construction dirigée par Issaka Kanazoé peut se prévaloir d'une augmentation significative et régulière de son chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices, en cohérence avec le nombre et l'ampleur des travaux effectués.

L'entreprise Globex Construction, le fait est désormais bien connu, a été créée en 2007 au Burkina Faso. Dirigée par Issaka Kanazoé, elle officie essentiellement dans le secteur économique du bâtiment et des travaux publics (BTP). Elle ajoute à ces activités principales de génie civil au service de la construction d'infrastructures ainsi que de conception et de réalisation de bâtiments une branche de création et de gestion de carrières. Enfin, de façon périphérique, elle procède à des aménagements hydro-agricoles, mène des activités d'import-export et possède un secteur de location de matériel de BTP.



Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries dans le cadre de la commémoration du 11 décembre 2019 à Tenkodogo.

© Globex Construction

L'évolution de son chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices est éloquent : de moins de 8 milliards de FCFA en 2018, il a bondi à presque 12,8 milliards en 2019 pour atteindre les 18,06 milliards en 2020. Et il n'y a pas de secret : qui dit accroissement du chiffre d'affaires dit augmentation du nombre et de l'importance des chantiers. Un succès qui vient couronner le sérieux et l'ardeur au travail.

Une riche activité depuis janvier 2017

Le moins que l'on puisse dire est que depuis 2017, chez Globex Construction, on n'a pas chômé. Pour le compte des trois principaux maîtres d'ouvrage que sont le ministère des Infrastructures, l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (Agetib) et la Ville de Ouagadougou, les chantiers se sont multipliés.

Pour le ministère des Infrastructures, de janvier 2017 à septembre 2018, Globex Construction a procédé

aux travaux d'aménagement d'environ 1 000 km de pistes rurales dans les 13 régions du Burkina Faso (lot 18) pour un montant de 1 059 771 145 FCFA. De mars 2017 à août 2018, l'entreprise de BTP a mené sur 72,850 km les travaux d'entretien périodique de la route bitumée nationale n° 7 Banfora-frontière de Côte d'Ivoire (pont sur la Leraba) pour un montant de 6 757 943 467 FCFA. De mai 2018 à janvier 2019, elle a réalisé les travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 à Manga (lot 1) pour un montant de 2 243 308 915 FCFA. De février 2020 à juillet 2021, soit un achèvement tout récent, il s'est agi des travaux de construction et de bitumage de voiries dans la ville de Ouagadougou (13 km) pour un montant de 10 417 446 995 FCFA, avec implication de la BOAD. De juin 2019 à juin 2021, Globex Construction a mené à bien les travaux d'aménagement, de bitumage et de réhabilitation de voiries d'accès à la Présidence du Faso à Kosyam, de la rue Bassi à Gounghin et des rues n° 13, n° 18 et n° 56 à Zogona pour un montant de 2 243 308 915 FCFA. Et enfin de juin 2019 à juin 2021, ce sont les travaux d'entretien périodique de la route nationale n° 2 (RN02) Gourcy-Ouahigouya qui ont été effectués pour un montant de 8 213 464 142 FCFA.

Pour le compte de l'Agetib, Globex Construction a procédé de juin 2019 à janvier 2020 aux travaux d'aménagement et de bitumage de voiries dans le cadre de la commémoration du 11 décembre 2019 à Tenkodogo (lot 1) pour un montant de 3 289 503 947 FCFA et, de juin 2020 à mars 2021, aux travaux d'aménagement et de bitumage de voiries dans le cadre de la commémoration du 11 décembre 2020 à Banfora (lot 1) pour un montant de 2 754 846 406 FCFA.

Enfin, pour la mairie de Ouagadougou et sous convention avec l'Agence française de développement (AFD), ce sont des travaux d'aménagement, de bitumage et d'assainissement pluvial de voiries dans la commune de Ouagadougou (lot 1) pour un montant de 4 237 777 777 FCFA qui ont été réalisés par Globex Construction d'août 2019 à juin 2021.

Encore du pain sur la planche

Actuellement, sous la maîtrise d'ouvrage du ministère des Infrastructures, trois chantiers sont en très bonne voie de réalisation, avec des taux d'achèvement significatifs. Citons en premier lieu les travaux de construction et de bitumage du boulevard des Tansoba, entre l'intersection avec la RN3 et l'échangeur du Nord, financés par la BOAD pour un montant de 20,6 milliards de FCFA : son taux d'achèvement est de 80 %. Évoquons ensuite les travaux de construction et de bitumage de 13 km de voiries dans la ville de Ouagadougou, dont le taux d'achèvement est, lui, de 90 %. Parlons enfin des travaux d'entretien périodique de la route nationale n° 2 (RN02) Gourcy-Ouahigouya lot 1, dont le taux d'achèvement est de 85 %.

S'ajoute à ce tableau un chantier sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agetib qui concerne la modernisation de 3 postes de péage routier au Burkina Faso. Il s'agit du lot 1, dévolu à des travaux de génie civil de voirie et réseaux divers ainsi que de construction d'ouvrages annexes. Son taux d'achèvement et de 25 % pour une date de livraison estimée à mai 2022.

Une philosophie de l'excellence

On le voit, mener à bien des travaux de cette envergure conduit Globex Construction à engranger toujours plus de commandes et à faire fructifier ses activités, et l'on se doute que de tels résultats ne sont pas le fruit du hasard. En effet, dans toute entreprise qui réussit, il y a une « culture » partagée par tous les collaborateurs, une philosophie qui guide l'action collective et selon laquelle les instances dirigeantes de la société *« mettent l'accent sur le professionnalisme et la rigueur afin de toujours respecter les engagements pris et, surtout, anticiper les attentes des clients. La réactivité de l'entreprise couplée au matériel performant dont elle dispose lui permet de s'adapter à tous types de chantier et d'avoir ainsi une longueur d'avance dans le domaine. »* Des déclarations d'intention amplement concrétisées, validées par les faits, et qui font de Globex Construction un acteur désormais incontournable du BTP en Afrique de l'Ouest.

Andju Ani



La centrale à béton de Globex Construction.



Travaux de construction de péages modernes sur la route Ouaga-Fada à Boudtenga.

Pistes rurales

Des pistes rurales pour améliorer la mobilité

Engagé dans une politique de désenclavement, le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré veille à la mise en œuvre effective du programme d'aménagement de 5 000 kilomètres de pistes rurales lancé en 2016.

Le Burkina Faso est un pays en chantier. Depuis que le président Roch Marc Christian Kaboré est arrivé à la tête du pays en 2015, les projets de construction et de bitumage de routes foisonnent dans les grandes villes comme à l'intérieur du pays. Dans son projet de société, le chef de l'État réélu en novembre 2020 accorde une importance particulière au désenclavement, ainsi qu'à l'amélioration de la mobilité des populations partout sur le territoire national. Au début de son premier mandat en octobre 2016, il avait lancé pour une période de cinq ans le programme d'aménagement de 5 000 km de pistes rurales dans les 13 régions du Burkina Faso. *« La question des routes et des pistes est essentielle pour le développement de notre pays, aussi bien au plan agricole que pour le transport des produits d'une zone à l'autre, et au plan sanitaire parce qu'il n'y a pas de routes pour transporter le plus rapidement possible les femmes vers les centres de santé pour l'accouchement »*, avait-il affirmé à cette époque.

Pour des routes « fiables » et « durables »

Á l'entame du programme, le ministre des Infrastructures Éric W.Bougouma a indiqué que le type d'aménagement retenu était celui de piste améliorée de type B, avec des caractéristiques techniques précises. Il a notamment déclaré que la largeur de l'emprise était égale à 15 m et celle de la chaussée à 5 m, que la vitesse de référence était de 60 km/h et que la couche de roulement était en graveleux latéritique de 15 cm d'épaisseur. L'ambition du département en charge des Infrastructures, comme n'a de cesse de répéter le ministre Bougouma, est de développer des infrastructures *« fiables »*, *« durables »* et *« accessibles »* pour favoriser la transformation structurelle de l'économie, conformément aux ambitions présidentielles. Suivant les objectifs affichés, plusieurs pistes rurales ont été aménagées à coups de milliards de FCFA. Citons celles de Bassinko-Sourgbila (15 km), de N'Dorolla-Kodouna-Kourouma (62 km), de Zoungou-Wavoussé-Kuilmasga (46 km) et d'Absouya-Bilgotenga (27 km). D'après des sources proches du ministère des Infrastructures, le contexte sécuritaire défavorable conjugué à la défaillance de certaines entreprises n'a aucunement empêché la poursuite du programme.

Les perspectives à l'horizon 2025

Les informations collectées auprès du département indiquent que les travaux ont concerné 3 828,4 km de pistes rurales pour un linéaire achevé de 2 803,8 km sur la période 2016-2021, avec un montant cumulé de 93 578 225 302 FCFA. Le gouvernement va poursuivre l'aménagement des pistes rurales dans le cadre de la mise en œuvre, pour la période 2021-2025, du Référentiel national de développement (RND) qui remplace le Plan national de développement économique et social (PNDES) arrivé à son terme en 2020. *« Notre ambition est d'accélérer l'achèvement des chantiers en cours ainsi que le démarrage des nouveaux projets de désenclavement dont les financements sont acquis »*, a souhaité le Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré lors de son discours sur la situation de la nation prononcé devant l'Assemblée nationale le 20 mai dernier. Pour les cinq prochaines années, en plus des 1 024,6 km de travaux en cours d'exécution, il est prévu d'aménager 3 500 km de pistes rurales.

Patrick Kader Karantao



REBRANDING AFRICA FORUM

Make Africa Great

29, 30 OCTOBRE - OCTOBER 29TH, 30TH 2021

7ème Edition

Bruxelles - Brussels

THÈME : LES OPPORTUNITÉS DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE POUR LE CONTINENT AFRICAIN

THEME : HOW THE DIGITAL REVOLUTION CAN SHAPE AFRICA'S FUTURE



Follow us / Suivez-nous :

Rebranding Africa Forum @rebrandingAF Rebranding Africa

Rebranding Africa #RAF2021 #MakeAfricaGreat

www.rebrandingafrica.com

contact@rebrandingafrica.com

Organisé en Partenariat avec

NOTREAFRIK

Académie Africaine de Management & Leadership

L'ACADÉMIE AFRICAINE DE MANAGEMENT ET LEADERSHIP PRESENTE :

LE PARCOURS MANAGEMENT POUR VOS CADRES ET MANAGERS :

DU MANAGEMENT AU LEADERSHIP



UN PARCOURS CERTIFIANT ALLIANT
PERFORMANCE, MIX LEARNING ET ANDRAGOGIE :

- **30%** DE CONCEPT
- **70%** DE PRATIQUES
- RETOURS D'EXPERIENCES

- Missions du Manager
- Management d'équipe
- Conduite du changement
- Management transverse
- Développement personnel
- Détecter son profil managérial
- Coaching individuel
- Coaching ourselves

TROIS PARCOURS :

- Je deviens Manager (Cadres en devenir)
- Je suis Manager (Management de proximité : chefs de service et assimilés)
- Je suis Leader (Top Manager, Directeurs, Comité Exécutif)

MODE : En ligne / distanciel ou en présentiel (Ouagadougou / Dakar/ Marrakech)

Adresse à Ouagadougou :
Avenue Houari Boumedienne
02 BP 5383 Ouagadougou 02

Adresse à Dakar :
Bande Verte
VDN

Email : contact@cbc-africa.com
25 33 07 40 / 73 83 66 99

L' ACADEMIE EST L'INSTITUT DE FORMATION DU CABINET CBC



La future Assemblée nationale prévue dans le quartier de Ouaga 2000 par le maître d'œuvre SATA Afrique.

■ **Cabinet d'architecture SATA Afrique**

UN DESIGN FUTURISTE POUR LE SIÈGE DU PARLEMENT

Le cabinet d'architecture SATA Afrique, maître d'œuvre de la future Assemblée nationale, décrit les innovations que présente cet ouvrage et la configuration du futur hémicycle.

Le cabinet d'architecture SATA Afrique a été retenu en 2017 pour la construction du futur Parlement burkinabè. Le site choisi par les autorités s'étend sur une surface de 10 ha à Ouaga 2000, non loin de Kosyam, le palais présidentiel. Selon Souleymane Zerbo, gérant de SATA Afrique *(lire son entretien p. 260-261)*, les travaux de cet ouvrage devraient se clôturer courant 2024.

En ce qui concerne le stationnement, 53 places de parking sont programmées pour la présidence et les véhicules de service au sous-sol, et 300 places couvertes au rez-de-chaussée pour les députés et le personnel. Pour plus de sécurité, ce parking couvert sera contrôlé aux entrées et sorties par un dispositif de vidéo-surveillance. D'autres places de stationnement non couvertes accueilleront les véhicules : 40 à proximité de l'entrée principale à destination de certains invités, et 100 autres disponibles à l'extérieur du site.

En outre, M. Zerbo précise que dans le futur Parlement, *« l'hémicycle a été réaménagé de sorte à positionner les places réservées aux membres du gouvernement sur les deux côtés. Cette disposition permet d'avoir les places destinées aux députés en face du présidium de l'Assemblée nationale. Les emplacements réservés aux invités VIP, également latéraux, sont aménagés au niveau de la mezzanine. Ces places seront séparées de celles réservées au public, et leur accès se fera depuis le hall VIP par deux escaliers dédiés. »* Autres innovations à relever, une bibliothèque, une salle de banquet, une infirmerie, un restaurant et d'une salle d'archives.

À direction de SATA Afrique, on rappelle que depuis les événements du 30 octobre 2014, lors desquels le Parlement a été saccagé et partiellement brûlé, les députés burkinabè siègent dans un immeuble transitoire. De ce fait, comme l'explique Souleymane Zerbo, *« cet ouvrage, par sa force symbolique, va marquer les grands travaux d'infrastructure du deuxième mandat du président Kaboré. Dans tous les pays, les projets de cette dimension restent dans les mémoires. »*

Paul de Manfred

SATA Afrique, une expertise qui s'exporte

Au Burkina Faso, on ne compte plus les bâtiments conçus par SATA Afrique. Une signature matérialisée par des ouvrages tels que le complexe pédagogique et une cité universitaire pour l'université Thomas Sankara de Ouagadougou, des infrastructures pour l'université Norbert Zongo de Koudougou, troisième ville du pays, ou encore le siège de la Banque sahélo-sahélienne pour l'investissement et le commerce du Burkina (BSIC) en zone Zaca à Ouagadougou.

Mais l'expertise de SATA Afrique est aussi reconnue et sollicitée dans des pays de la zone UEMOA comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, où le cabinet d'architecture a construit des agences de la BCEAO. Au Togo, au Niger, au Mali et au Bénin, il a édifié les sièges de la BSIC et, au Togo, la cité résidentielle du personnel de la BOAD. Les réalisations de SATA Afrique sont aussi présentes dans certains pays de la zone CEMAC comme le Cameroun, le Tchad et la Guinée équatoriale ainsi qu'à Madagascar, dans l'Océan indien. **P. de M.**

« La construction du futur Parlement est un grand défi pour notre cabinet »

L'architecte urbaniste Souleymane Zerbo a vu son cabinet SATA Afrique être retenu pour la construction des prochains locaux du Parlement. Il décrit les caractéristiques de ce chantier comprenant un immeuble de 7 étages à l'allure futuriste, où est même prévu un héliport.

Pouvez-vous nous présenter le cabinet panafricain SATA Afrique, créé il y a 16 ans suite à la restructuration de la société Afrique-Archi ?

Souleymane Zerbo : En effet, nous sommes sur le marché du BTP en Afrique depuis seize ans. Outre le Burkina Faso où se trouve le siège du cabinet, nous intervenons dans d'autres pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Togo, le Niger ou le Bénin.

Bio

L'architecte urbaniste, concepteur et chef de projet Souleymane Zerbo, né en 1959 à Bamako, au Mali, est un professionnel que 36 ans d'expérience ont doté d'une incontestable expertise. Depuis 2005, il est le gérant du cabinet SATA Afrique, en charge notamment de l'édification des locaux du futur Parlement et du siège de la Cour des comptes du Burkina Faso.

Titulaire en 1985 d'un diplôme d'architecte DEIAU de l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU) de Lomé (Togo), en 1986 d'un DESS en urbanisme, aménagement et construction de l'Institut d'aménagement régional d'Aix-en-Provence (France), et enfin en 1987 d'un certificat d'études approfondies en architecture (CEAA) option spécialiste en habitat dans les pays du Tiers Monde de l'École d'architecture de Marseille Luminy (France), il a parcouru un long chemin de création et de réalisation depuis ses années de formation.

Il débute dès juillet 1985 comme architecte collaborateur à l'Atelier d'architecture Mamadou Dabré à Ouagadougou, enchaîne en octobre de la même année à Marseille chez l'architecte Éric Castaldi puis revient en août 1986 au cabinet Dabré comme architecte permanent, et enfin entame en octobre 1988 un parcours de 17 ans aux responsabilités de co-gérant du cabinet Afrique-Archi avant de fonder son propre cabinet.

Œuvrant pour des institutions de premier plan au rang desquelles la Présidence du Faso, la Commission de l'UEMOA et des ministères mais aussi pour des banques comme la BCEAO et la BEAC, il a construit des hôpitaux régionaux à Tenkodogo, Ouahigouya, Dédougou et Manga, à Savè au Bénin ou encore à Tignère et Maga au Cameroun, imprimant sa marque dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Océan indien : Cameroun, Guinée équatoriale, Sénégal, Togo, Bénin, Tchad, Centrafrique, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana et Madagascar.

En zone CEDEAO, nous avons réalisé des chantiers au Nigeria et en Guinée Conakry, et, dans l'Océan indien, à Madagascar. Mais nos commandes de BTP s'étendent aussi jusqu'en Afrique centrale en zone CEMAC : Cameroun, Tchad et Centrafrique. Le profil de notre cabinet étant pluridisciplinaire, nos équipes sont composées de jeunes architectes et ingénieurs de diverses nationalités : Burkinabè, Béninois, Bissau-Guinéen, Camerounais, Congolais, Ivoiriens, etc.

Dans le domaine de l'architecture, quel sont vos cœurs de métier ?

La vocation pluridisciplinaire dans le BTP est un fait général à relever pour les cabinets d'architecture en Afrique. Ici, au Burkina Faso, les réalisations de SATA Afrique sont visibles en infrastructures de santé, notamment avec des hôpitaux, mais aussi par la construction de centres universitaires pour le secteur de l'enseignement supérieur, professionnel et technique. Dans la sous-région, il est courant que notre cabinet décroche des appels d'offres venant des pays d'Afrique centrale, en zone CEMAC. Notre expertise est également sollicitée dans le secteur tertiaire par les banques centrales BCEAO et BEAC ou par les banques primaires. En outre, notre cabinet a décroché des marchés de construction de logements de standing ou sociaux, ou encore de sièges de bureaux, d'immeubles à usage professionnel, voire de bâtiments pour des institutions.

En 2017, le Parlement burkinabè vous a retenu comme maître d'œuvre pour l'immense chantier du prochain siège de l'Assemblée nationale, non loin du palais présidentiel. Que représente pour SATA Afrique ce défi architectural ?

La construction de ce complexe de l'Assemblée nationale du Burkina Faso est un grand défi pour notre cabinet. Nous avons été retenus par le biais d'un concours d'architecture à deux degrés. Notre projet architectural

a capté l'attention des autorités de l'Assemblée nationale. C'est un défi dans la mesure où ce palais est appelé à durer au-delà de cent ans et verra défiler plusieurs générations de politiciens. En termes de capacités, ce complexe implanté sur un terrain de 10 ha va au-delà du quota officiel des 127 députés et se porte sur un nombre de 350 parlementaires, soit plus du double.

Quelles sont les caractéristiques de cet ouvrage où un héliport est même programmé ?
En effet, le complexe situé à Ouaga 2000, à quelques encablures de Kosyam, le palais présidentiel, comporte plusieurs parties : les bureaux d'un côté et, de l'autre, la salle de séance appelée hémicycle, qui est le cœur du Parlement, doté d'une capacité de 800 places. L'immeuble de 7 étages plus un sous-sol aura une allure futuriste comprenant près de 500 bureaux et une trentaine de salles de réunion. Un héliport est effectivement prévu dans l'hypothèse où il faudrait déplacer en un temps record une autorité, ou en cas d'évacuation sanitaire. Dans le même esprit, le complexe sera doté d'une infirmerie équipée dont le programme a été revu pour renforcer ses capacités. Le futur Parlement bénéficiera aussi d'un restaurant-cantine ainsi que d'un centre de presse de télévision et de radio, avec un plateau pour interviewer les députés ou le président ou pour réaliser des émissions en direct. Deux autres innovations ont été intégrées dans ce chantier : une salle de sport et une salle de banquet pouvant accueillir de nombreux convives lorsqu'il s'agira de célébrer un événement important.

Quelles sont les contraintes environnementales ?
Concernant l'autonomie en eau, un système d'alimentation autonome est prévu car nous avons beaucoup d'espaces verts. De façon globale, la conception de cette nouvelle Assemblée est axée sur la protection de l'environnement et l'utilisation des énergies renouvelables. Des panneaux solaires occuperont les toits des parkings, qui accueilleront plus de 300 voitures. En outre, nous avons recommandé, dans le choix des équipements, des innovations destinées à garantir une réduction des charges d'exploitation. Par exemple, une gestion intelligente de la climatisation intégrée est préconisée dans les différents espaces. La protection des façades par des brise-soleil contribue aussi à réduire la consommation énergétique. Une mini-station de traitement des eaux est également prévue, avec une réutilisation pour l'arrosage des espaces verts.

L'ouvrage a-t-il déjà reçu l'appui du bureau de contrôle technique Veritas ?
Ce type de projet, qui est un ouvrage pensé pour avoir une longue durée de vie, doit être conforme aux normes en vigueur. Le contrôle technique pour la garantie décennale des ouvrages est assuré par le Bureau Veritas Burkina.


Souleymane Zerbo, architecte urbaniste gérant de SATA Afrique.
Assane Ouédraogo

Quelle est la durée de construction retenue pour ce gigantesque chantier ?
En notre qualité de maître d'œuvre de ce projet, nous avons achevé les études architecturales et techniques et nous avons estimé une durée globale de 30 mois pour les travaux. Toutefois, le recrutement des entreprises relève du maître d'ouvrage, l'Assemblée nationale, et du maître d'ouvrage délégué, l'ACOMOD Burkina. Ce projet architectural dont les travaux vont débuter bientôt doit être livré avant la fin du quinquennat, soit 2025.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

LA SOLUTION PME



La solution PME

www.cmf-sa.com

CORIS
MESO
FINANCE



adobestock – Julien Eichinger

Banques

UN TOTAL BILAN GLOBAL À 6615 MILLIARDS DE FCFA EN 2020

Tous les signaux sont au vert pour les banques burkinabè en 2020, aussi bien en termes de marchés de clientèle et de titres que de résultat net. L'arrivée prochaine de la Banque postale et le rachat de la BICIAB par le groupe VISTA confirment également la dynamique du secteur.

Selon les chiffres actuellement disponibles dans le rapport annuel 2020 de la Commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), la zone UEMOA compte 152 établissements de crédit agréés, contre 153 en 2019, suite à la cessation d'activité d'une banque. Sur les 152, le Burkina Faso affiche 19 établissements, le Bénin 16, le Mali 17 et le Niger 18, tandis que les deux poids lourds économiques de l'Union, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, en comptent respectivement 31 et 30. Cela signifie donc que *« le réseau bancaire burkinabè est le 3e en termes de nombre d'établissements de crédit de l'espace UEMOA »*, comme le fait observer Diakarya Ouattara, directeur général de Coris Bank International et président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso *(APBEF-B, lire son interview p. 266-267)*. Autre fait à relever depuis 2019, les banques internationales dominent le marché avec 49,3 % des actifs bancaires de l'Union, concentrent 34,9 % du réseau d'agences, disposent de 43,9 % des GAB, détiennent 54,3 % des comptes bancaires et emploient 49,1 % des effectifs. Quant aux banques sous-régionales, elles représentent 49,0 % de parts de marché.

Sur les 19 établissements de crédit du paysage bancaire burkinabè, 15 sont des banques et les 4 autres des établissements financiers. Pour ses treize ▸(*suite p. 265*)



Vivez la liberté avec notre carte MASTERCARD DUNIA

GAB • TPE • INTERNET

WBI
Wendkuni Bank International

Grandir avec vous

Projet ZACA, Rue 5.11
Tél. : +226 25 49 16 00
www.wendkunibank.bf

La Société Générale fait la part belle à sa clientèle VIP

Dans la gestion de son portefeuille de clients particuliers, la Société Générale Burkina Faso, dirigée par Harold Coffi *(lire son interview p. 270-271)*, a décidé d'optimiser la gestion de son portefeuille-clients en regroupant les clients susceptibles d'avoir les mêmes besoins et le même comportement de consommation.

Après analyse, la banque a identifié trois segments de clientèle : tout d'abord le grand public, ensuite la bonne gamme, et enfin le patrimonial, groupe qui représente moins de 10% de sa base de clientèle mais 53% de son PNB. Stratégiquement, cette catégorie de clients retient donc toute son attention. Ainsi, la direction de Société Générale Burkina Faso a pensé à un dispositif composé de deux agences dédiées dénommées «Prestige» et «Premium» ainsi que d'espaces premiers dans toutes ses agences, avec des équipes d'experts en charge de la gestion de ces clients.

Partout dans son réseau, les clients de ces agences élitistes bénéficient du même traitement privilégié fait de rapidité, de discrétion et de services dédiés. La banque leur propose un ensemble de produits et services innovants : opérations en bourse, contrats d'assurance-vie et autres produits de prévoyance, produits d'épargne à taux attractifs, ou encore dépôts à terme produisant des intérêts de rente. Elle leur réserve aussi un traitement personnalisé comprenant une gestion patrimoniale et financière sur mesure : protection, valorisation, gestion des revenus et du patrimoine, etc. *«Il est indéniable que cette approche est rentable vu le nombre de comptes des clients de ces segments que nous ouvrons et le retour favorable qu'ils nous adressent, preuve de leur satisfaction, ce qui fait notre fierté»*, fait remarquer Harold Coffi.

P. de M.

▸régions, le pays dispose d'un réseau bancaire structuré autour de 312 agences liées aux banques et 10 aux quatre établissements financiers à caractère bancaire : Alios Finance, Fidelis Finance, la Société burkinabè de crédit automobile (SOBCA) et la Société financière de garantie interbancaire du Burkina (SOFIGIB). Précisons en outre que, eu égard à la décision prise en Conseil de ministres le 14 avril 2021 de créer la Banque postale, le nombre de banques au Burkina Faso va passer de 19 à 20. Á l'APEBF-B, on considère que cette décision devrait assurément donner un coup de fouet à la bancarisation et à l'inclusion financière.

Quant au parc de guichets automatiques de banque (GAB), l'APBEF indique une augmentation de plus de 34 : ils sont au nombre de 526 en 2020. Toutefois, par rapport à 2019, on note la suppression de quatre agences bancaires, mais ce chiffre devrait être assez vite revu à la hausse, car selon Ali Bashir Karwa, directeur général de la Banque Commerciale du Burkina *(BCB, lire son interview p. 142-143)*, vu le dynamisme de l'activité de sa banque, dont le produit net bancaire a progressé de 47,93 % de 2019 à 2020, passant de 6 874 millions à 10 169 millions de FCFA, sa direction envisage de créer pas moins de 10 agences en 2021.

L'activité de la place financière de Ouagadougou a été marquée en 2020 par une hausse de 16 % du total bilan, portant le total bilan global des banques à 6 615 milliards de FCFA. Le marché de la clientèle a pour sa part été caractérisé par un accroissement des emplois et des ressources comparativement à 2019. En effet, l'encours total des crédits est en hausse de 7 % pour s'afficher à 3 404 milliards de FCFA, tandis que l'encours des dépôts se renforce de 21 % pour se fixer à 4 676 milliards de FCFA. En résultat net, à fin décembre 2020, les activités bancaires ont généré un résultat global de 90,86 milliards de FCFA, contre 76,87 milliards à fin décembre 2021. Par rapport à 2019, l'animation du marché interbancaire par les 15 banques a été marquée par une hausse des emplois et des ressources. Plus concrètement, les prêts interbancaires connaissent une progression de 20 %, ce qui les établit à 810 milliards de FCFA. Quant aux emprunts interbancaires, ils enregistrent une augmentation de 3 %, ce qui les porte à 1 142 milliards de FCFA. De même, le marché des titres, avec les différents lancements d'emprunts obligataires par appel public à l'épargne, a connu un accroissement à hauteur de 36 % en 2020 par rapport à la même période de l'année précédente. Les placements atteignent ainsi 2 088 milliards de FCFA.

Autre innovation annoncée depuis octobre 2020, l'acquisition en 2021 de la filiale de la Banque internationale pour le commerce, l'industrie et l'agriculture du Burkina (BICIAB), filiale du Français BNP Parisbas, par le groupe bancaire VISTA, dirigé par le Burkinabè Simon Tiemtoré. Après la Guinée-Conakry, la Sierra-Leone et la Gambie, qui évoluent dans la zone CEDEAO, le groupe VISTA a attiré dans son escarcelle la BICIAB. Et grâce à cette nouvelle acquisition, VISTA tient avec le Burkina Faso un point d'entrée stratégique sur le marché bancaire de la zone UEMOA. L'industriel burkinabè a confié les rênes du management de la filiale burkinabè au banquier malien Mohammed Ba, ancien collaborateur du groupe BNP au Mali.

Paul de Manfred

lefaso.net
l'actualité au Burkina Faso
sur le web

Plus d'un milliard de FCFA de crédits accordés aux entreprises pour relancer l'économie

Le directeur général de Coris Bank International Diakarya Ouattara, désormais à la tête de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso (APBEF-BF), pense que la création prochaine de la Banque postale va accélérer la bancarisation et l'inclusion financière.

Pendant deux ans, vous allez assumer la présidence de l'APBEF. Quel sentiment vous anime ?
Diakarya Ouattara : Je suis animé par un sentiment de fierté et de reconnaissance pour la confiance que mes confrères ont témoigné à ma modeste personne en me plaçant à la tête de l'APBEF-BF pour un mandat de deux ans. Cette confiance implique de ma part une responsabilité, un engagement et des résultats probants. Vient s'y greffer une immense détermination à relever les nombreux défis auxquels est confrontée la profession bancaire. Je n'ai aucun doute qu'avec l'ensemble des membres, nous pourrons opérer des changements conséquents propres à faire de la place bancaire du Burkina Faso un bel exemple pour la sous-région.

Le réseau bancaire burkinabè compte aujourd'hui 19 établissements de crédit, dont 15 banques et 4 établissements financiers, avec 321 agences. Faut-il s'attendre à son élargissement dans les prochaines années et, si oui, dans quelles proportions ? Combien de comptes bancaires recense-t-on sur le marché ?
Le réseau bancaire burkinabè est le 3e de la zone UEMOA en nombre d'établissements après la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le réseau d'agences couvre les treize régions du pays, mais l'on relève des disparités d'une région à l'autre. Au 31 décembre 2019, la région la plus couverte en agences était naturellement la région du Centre, qui abritait 49,2 % du réseau national, suivie des régions des Hauts-Bassins et du Centre-Est, comptant respectivement 12,1 % et 10,1 % des agences. La région qui accueille le moins d'agences est le Plateau central : 0,7 % des agences. Les établissements financiers sont quant à eux principalement localisés dans le Centre et les Hauts-bassins. On ne peut pas dire avec certitude que le réseau d'agences va connaître un élargissement dans les prochaines années car en la matière, chaque banque a sa stratégie : l'implantation des agences est fonction des potentialités des régions et de leur dynamisme, des types d'activité qui y sont


Coris Bank International

Diakarya Ouattara, président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso et directeur général de Coris Bank International.

pratiqués, des opportunités d'affaires, de la structure démographique, de la psychologie des populations, etc. Par ailleurs, vous n'ignorez pas que le pays est en proie à des attaques terroristes, notamment dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, avec leur corollaire de déplacés internes. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires estime le nombre de personnes déplacées internes à 1 074 000 au 31 décembre 2020, contre 614 000 en janvier 2020. Il est évident que cette situation ne favorise pas le développement de l'activité bancaire.

Enfin, je suis heureux de vous apprendre que dans un futur proche, le nombre d'établissements de crédit va passer de 19 à 20. En effet, le Conseil de ministres du 14 avril 2021 a décidé de la création de la Banque postale. Une création qui, assurément, va donner un coup de fouet à la bancarisation et à l'inclusion financière dans notre pays.

Quel est le taux de bancarisation au Burkina Faso ? Les habitudes bancaires changent, la banque n'est plus le seul endroit où exécuter une opération bancaire puisqu'elle est concurrencée par les opérateurs de téléphonie. Comment les banques s'adaptent-elles à cette nouvelle donne ?

Le taux de bancarisation strict au Burkina Faso s'est établi à 23,20 % en 2019, contre 22,29 % en 2018, alors que le taux de bancarisation élargi s'est fixé à 43,42 % en 2019, contre 43,26 % en 2018. Quant au taux d'utilisation des services financiers, il est ressorti à 70,86 % en 2019, contre 69,31 % en 2018. En outre, selon le secrétariat permanent pour la promotion de l'inclusion financière, 39 % de la population adulte n'a accès à aucun service financier formel ou informel au niveau national. Certes, il y a une évolution, mais des efforts restent encore à faire pour atteindre l'objectif. Ainsi, le pays s'est doté d'une stratégie nationale d'inclusion financière et d'un Fonds national de la finance inclusive (FONAFI) dont l'objectif, à terme, est de porter à 75 % la proportion de la population adulte burkinabè ayant accès à des produits et services financiers abordables et adaptés, et les utilisant. Tous les acteurs – institutions de microfinance, opérateurs de téléphonie mobile, banques et établissements financiers –, bien qu'en concurrence, doivent travailler de concert avec le concours du gouvernement.

« Le réseau bancaire burkinabè est le 3e de la zone UEMOA en nombre d'établissements après la Côte d'Ivoire et le Sénégal. »

Dans le paysage des fournisseurs de services financiers numériques, il y a les banques d'un côté, les opérateurs de téléphonie mobile (OTM) de l'autre, et enfin le partenariat banques-OTM. Sur les trois OTM que sont TELMOB, devenu récemment Moov Africa Burkina, Orange Burkina Faso et Telecel Faso, seuls les deux premiers sont fournisseurs de services financiers numériques. L'offre de services financiers numériques a commencé au Burkina Faso en 2016 avec un partenariat banque-OTM. Le second OTM a rejoint les pionniers un an plus tard, en 2017. L'offre s'est étoffée en 2018 avec l'entrée des banques sur ce marché. Au total, trois banques, un OTM et deux banques en partenariat avec un OTM offraient des services financiers numériques au Burkina Faso à fin 2020.

Du fait de la pandémie de Covid-19, un accord-cadre de partenariat a été signé en 2020 entre les banques et l'État burkinabè pour mettre en place un Fonds de relance économique de 100 milliards de FCFA à destination des sociétés en difficulté. Quelles ont été les suites de la signature ?

Effectivement, l'APBEF-BF a procédé à la signature d'une convention de 100 milliards de FCFA le 16 juillet 2020 avec le ministère de l'Économie, des Finances et du Développement dans le cadre du financement de la relance économique (FRE COVID-19). Le 4 mars 2021, l'APBEF-BF et le MINEFID ont signé un avenant à l'accord-cadre visant à alléger les critères d'éligibilité des entreprises. Actuellement, le mécanisme est mis en œuvre et, au 25 mars 2021, date de la dernière session du comité de gestion, le montant des crédits accordés était évalué à 1,465 milliard de FCFA.

La Journée de l'inclusion financière et de la monétique a été annulée en 2020 en raison de la pandémie. Pensez-vous pouvoir organiser cet événement en 2021 ?

Les Journées de l'inclusion financière et de la monétique tenues respectivement en octobre 2018 et mai 2019 ont connu un franc succès. Les activités de l'année 2020 ont été paralysées par la pandémie de Covid-19. Cette année, nous reprenons progressivement les activités et, dans cet élan, nous envisageons d'organiser la 3e édition de la Journée de l'inclusion financière. En ce qui concerne les Journées de la monétique, il faudra attendre 2022, Covid-19 oblige.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Chez nous, l'innovation est au service de la proximité »

Moukaramou Chanou Alao, directeur général de la filiale burkinabè d'Ecobank, révèle les trois priorités de la banque en 2021 : trouver de bonnes opportunités de placement de crédits auprès de la clientèle des PME, accentuer le recouvrement des créances en difficulté et améliorer le coefficient d'exploitation.

Depuis que vous dirigez la filiale Ecobank Burkina, dont l'effectif de 500 employés est réparti dans 38 agences et qui compte une centaine de guichets automatiques à travers le pays, avez-vous consolidé votre politique de proximité ?

Moukaramou Chanou Alao : Malgré un contexte sécuritaire et sanitaire très délicat, nous n'avons jamais transigé sur la question de la proximité avec notre clientèle. Même si au cours des années passées, nous avons fortement mis l'accent sur la dématérialisation et l'automatisation d'un certain nombre d'actes simples, il n'en demeure pas moins que notre finalité est d'être le partenaire de confiance de notre clientèle. De ce point de vue, nous sommes clairement à un stade de consolidation des bénéfices de notre stratégie. Nous avons beaucoup investi dans l'innovation et la technologie en allant vers plus de digitalisation. Aujourd'hui, nous avons mis en place plusieurs plates-formes pour donner à notre clientèle un maximum d'autonomie : Ecobank Mobile App, OmniPlus, OmniLite, RapidTransfer, Ecobankonline. Mais pour être au rendez-vous d'une expérience client exceptionnelle et différenciante, nous conserverons toujours les contacts humains en agence pour les opérations à valeur ajoutée telles que les prêts, la gestion de l'épargne, etc. D'ailleurs, nous proposons plus de proximité avec les plus de 300 Express Point que nous avons essaimés à travers tout le pays, les plus de 60 TPE que nous avons installés chez les commerçants, l'extension à 98 actifs de notre réseau de GAB, et tous les autres moyens de paiement que nous avons déployés : BankCollect, QR Code… Je puis même dire que nous n'avons jamais été aussi proches de nos clients et de leurs attentes en matière de diversification de produits et services bancaires. Chez nous, l'innovation est au service de la proximité.

« Au Burkina Faso, Ecobank est la banque qui apporte le plus de concours au secteur agricole. »

En matière de chiffres-clés, quelle a été la situation d'Ecobank en 2020 par rapport à 2019 : total bilan, total dépôts et contribution au financement de l'économie ? Pour 2021, quelles sont les priorités ?

Le total bilan de la banque est ressorti à 949 708 millions de FCFA à fin décembre 2020, soit une hausse de 8 961 millions de FCFA (+1 %) comparé au 31 décembre 2019. Les dépôts collectés sont ressortis à 744 804 millions de FCFA, en forte hausse de 65 109 millions de FCFA (+10 %) par rapport à 2019, conséquence de la mise en œuvre d'une stratégie de collecte de ressources non rémunérées. Les crédits octroyés se situent pour leur part à 384 073 millions de FCFA, contre 420 228 millions de FCFA pour l'exercice précédent, soit un repli de 9 % consécutif à la poursuite de la politique d'assainissement du portefeuille commencée en 2019. En 2021, les priorités de la banque sont de trouver de bonnes opportunités de placement de crédits auprès de la clientèle des PME, d'accentuer le recouvrement des créances en difficulté et d'améliorer notre coefficient d'exploitation.

Quelle est la portée du programme « 100 000 MPME d'ici 2021 » lancé par l'Agence de développement de l'Union Africaine-AUDA-NEPAD, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) auquel le groupe Ecobank est associé ?

Les MPME sont placées au cœur des stratégies nationales de développement de nos pays, qui leur attribuent le rôle de pilier de la transformation structurelle. Malgré leur poids dans le tissu économique, avec une contribution au PIB de l'ordre de 40 % pour le cas du Burkina

Faso, les MPME restent confrontées à des contraintes majeures qui minent leur développement, les empêchant de jouer pleinement leur partition dans la croissance économique et sociale des pays. En termes de contraintes majeures, on note une insuffisance d'accès aux capacités, c'est-à-dire une absence de structures de gouvernance et de meilleures pratiques, ainsi qu'une faible utilisation de la technologie numérique, mais aussi une difficulté d'accès aux marchés imputable à l'insuffisance d'infrastructures adéquates ou encore au faible accès à l'information sur les marchés, nécessaire pour leur permettre d'y être compétitives. De ce fait, ces deux précédents points aboutissent à une difficulté d'accès au financement, à une absence de garanties réelles, et en conséquence à un coût élevé du financement. C'est donc pour aider les MPME à lever ces contraintes majeures que le programme « 100 000 MPME d'ici 2021 » a été lancé par l'Agence de développement de l'Union Africaine-AUDA-NEPAD en collaboration avec le groupe Ecobank. Ainsi, dans le cadre de sa mise en œuvre, nous avons ouvert la nouvelle Académie des MPME en vue de leur apporter gratuitement des réponses durables aux problématiques évoquées précédemment.


Assane Ouédraogo

Moukaramou Chanou Alao, directeur général d'Ecobank Burkina Faso.

Depuis le rachat par Ecobank, début 2008, de la Banque agricole et commerciale du Burkina, la part de l'agriculture et de l'agro-industrie a-t-elle été renforcée ? Sachant que vous êtes le chef de file du pool national de financement de la SOFITEX (Société burkinabè des fibres textiles), quelle est la place du rural chez Ecobank ?

La place du rural est très importante pour Ecobank Burkina Faso, qui est fortement impliquée dans le financement agricole. Sur la place bancaire du Burkina Faso, Ecobank est la banque qui apporte le plus de concours au secteur agricole. Depuis le rachat de la BACB, nous nous sommes engagés à poursuivre et à développer le financement du secteur agricole, qui est le socle économique du Burkina Faso. À titre illustratif, le montant des crédits aux SCOOPS-PC (Sociétés coopératives simplifiées de producteurs de coton) est passé de 16,71 milliards de FCFA pour la campagne 2009-2010 (ex-BACB) à 31,18 milliards de FCFA au titre de la campagne 2020-2021, avec un pic de financement de 51,13 milliards de FCFA lors de la campagne 2017-2018.

Ecobank finance-t-elle le secteur de la mécanisation agricole, qui semble se développer ?

Nous sommes convaincus que la modernisation des équipements agricoles a un impact direct sur la productivité et sur le bien-être des acteurs du monde rural. C'est pourquoi nous avons toujours accompagné les producteurs dans la mécanisation et l'acquisition d'équipements agricoles. Plusieurs programmes de financement ont été déployés dans ce sens, parmi lesquels il faut noter le programme Opération tracteurs qui, depuis 2013, a permis aux producteurs d'acquérir une centaine d'engins avec les accessoires, pour un coût évalué à près d'un milliards de FCFA, le financement à hauteur de 2 milliards de FCFA, en 2014, de 300 tracteurs pour les membres de l'UNPCB (Union nationale des producteurs de coton du Burkina) et le programme de financement de l'irrigation d'appoint (équipement d'irrigation et aménagements antiérosif et d'irrigation) avec la SOFITEX, actuellement en cours…

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Notre objectif : anticiper l'évolution des comportements des clients »

Dans un secteur bancaire qui, depuis quelques années, connaît de profondes mutations technologiques, et pour donner plus d'autonomie à ses clients, Société Générale Burkina Faso n'a pas hésité à accélérer la digitalisation de ses offres et services. Harold Coffi, son directeur général, nous décrit tous les outils mis en place.



Harold Coffi, directeur général de Société Générale Burkina Faso.

Assane Ouédraogo

Les banques traditionnelles se métamorphosent et doivent relever conjointement plusieurs défis. Quel regard portez-vous sur l'état actuel du secteur bancaire burkinabè ?

Harold Coffi : Le secteur bancaire burkinabè, à l'instar de celui des autres pays, a pris le train de la transformation. En effet, l'arrivée de nouveaux acteurs vient changer la donne, et les clients manifestent de nouvelles attentes. Le progrès technologique offre des capacités inattendues et permet de proposer des services inédits. De plus, l'apparition de risques imprévus à l'image du coronavirus bouleverse les habitudes et incite les banques et institutions financières à adapter leur modèle. Ces transformations structurelles en cours et l'avènement des services bancaires mobiles commencent à stimuler la concurrence. De plus en plus, dans le secteur bancaire burkinabè, nous assistons à l'émergence d'offres digitales afin de rendre les clients plus autonomes, le Mobile Money et Banking se développent, des modèles de financements de PME se profilent. Le secteur bancaire burkinabè reste solide et résilient. Les dépôts et les crédits demeurent en forte croissance.

La fermeture récente de certaines de vos agences a suscité de nombreuses interrogations. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette rationalisation ?

C'est ici l'occasion de redire combien nous regrettons les désagréments que cela a pu créer. Notre secteur d'activité subit depuis quelques années de profondes mutations technologiques, et donner plus d'autonomie à des clients devenus de plus en plus sophistiqués nous semble être un chemin irréversible. On ne devrait pas avoir besoin de se déplacer en agence pour retirer son argent, ou pour demander son solde de compte, ou encore pour une demande de prêt. Même les réclamations peuvent se faire à distance et plus forcément en agence. Telle est, aujourd'hui, la réalité. Nos distributeurs automatiques

de billets, nos espaces libre-service ou encore notre application SG Connect sont autant de solutions qui fonctionnent et donnent à nos clients cette autonomie qu'ils recherchent. Notre responsabilité est de faire en sorte que ces outils digitaux soient stables et précis : voilà notre mission au quotidien ! Notre objectif est d'anticiper l'évolution des comportements des clients qui sollicitent de plus en plus des services en ligne et ont des attentes accrues de réactivité et d'immédiateté vis-à-vis des services bancaires. Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de prendre les dispositions idoines pour améliorer nos performances et accompagner au mieux nos clients. Á cet effet, nous avons procédé à la fermeture progressive de six de nos agences, et cela a entraîné des changements dans les habitudes de nos clients. Afin de faciliter leur quotidien, nous avons mis en place des dispositifs d'accompagnement dans ces zones et déployé de nouveaux services destinés à leur assurer une autonomie, comme nos espaces libre-service et notre application mobile SG Connect qui pourra, à terme, permettre les transactions d'un compte Société Générale Burkina Faso vers un porte-monnaie électronique YUP.

« Des projets de digitalisation et d'autonomisation viendront conforter notre positionnement de banque moderne et innovante. »

La crise sanitaire a donné un nouvel élan à la banque à distance. Quelle est votre position par rapport à l'omnicanal ?

La crise, exceptionnelle par sa dimension et par ses retombées sur notre avenir, nous a rappelé l'importance de la digitalisation des offres et services. C'est ainsi que nous avons accéléré la digitalisation dans la gestion de la clientèle de particuliers par une plus grande synergie avec YUP, la solution de Mobile Money du groupe Société Générale en Afrique, pour combler les besoins de nos clients et des non-clients, et pour faciliter l'accès à nos services sur tout le territoire, même sans compte en banque. L'application SG Connect, solution de Mobile Banking, a été lancée. Gratuite pour notre clientèle, elle poursuit son évolution et intègre depuis le 1er janvier 2021 la possibilité de faire des virements depuis son téléphone en toute quiétude. D'autres fonctionnalités encore plus innovantes seront bientôt disponibles. Enfin, toujours dans le cadre de l'autonomisation de nos clients, nous avons lancé le concept des espaces libre-service (ELS) qui nous distingue totalement des autres banques de la place. Les ELS permettent à nos clients, 24h/24 et 7jours/7, en toute autonomie et à toute heure, de faire des remises chèques et des transactions bancaires : consultation de solde, retrait d'argent, etc. Cette innovation sera étendue au cours des prochaines années, et des projets de digitalisation et d'autonomisation viendront conforter notre positionnement de banque moderne et innovante.

Quel est le dispositif mis en place par votre banque pour accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) face à la crise sanitaire ?

Convaincu du rôle essentiel que les PME jouent dans la croissance durable d'une économie, le groupe Société Générale est partenaire de nombreuses initiatives visant à soutenir l'essor des PME africaines sur le continent, mais aussi à accompagner les PME françaises en Afrique. Ainsi, nous avons élaboré un programme de financement spécial du nom de Product Program au profit de nos PME, qui évoluent le plus souvent dans des environnements informels. Ce programme prend en compte non seulement les performances de la PME mais aussi son portefeuille, et il analyse son historique. L'objectif, *in fine*, est d'octroyer des crédits à la PME en intégrant d'autres critères que le bilan. De plus, grâce à des garanties comme Ariz, nous avons pu accompagner de très nombreuses PME en finançant du matériel, des machines, la construction d'usines, etc. Aujourd'hui, avec Choose Africa, nous développons en continu des produits qui permettent aux PME de bénéficier au quotidien de nos financements.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route pour 2021 ?

Au cours de ces derniers mois, le monde a connu des bouleversements radicaux. Les entreprises vont évoluer, et sortir de la crise du Covid-19 diversement et profondément marquées. Ainsi, le principal défi pour les banques se résume à « se moderniser et adapter ses offres et services ou courir le risque d'être dépassées, voire de disparaître ». Conscients de ces changements et des enjeux, notre priorité stratégique pour l'année 2021 est l'accélération de notre transformation amorcée depuis 2020. En effet, nous allons réinventer notre modèle afin d'adapter notre capacité à répondre efficacement aux besoins de nos clients. Des évolutions majeures seront perceptibles pour nos clients, qui seront plus autonomes grâce à nos solutions digitales. Je vous donne rendez-vous en 2022 pour une SGBF complètement transformée, et prête à encore mieux servir ses clients…

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Plus de 95 milliards de FCFA en crédits directs accordés à la clientèle »



Étienne Konan, directeur général d'Orabank Burkina.

Assane Ouédraogo

Après l'ouverture d'une agence Premium-Digitale pour sa clientèle VIP en février dernier, Étienne Konan, directeur général d'Orabank Burkina, précise qu'ont été développés des outils d'e-commerce et des cartes prépayées VISA, et que le maillage du territoire avec les GAB et les points de vente via le porte-monnaie électronique se poursuit.

En 2020, quelle est l'évolution de vos chiffres-clés par rapport à l'exercice 2019 ?

Étienne Konan : Dans un contexte difficile caractérisé par la crise sanitaire mondiale couplée à des tensions sécuritaires, Orabank Burkina a su faire preuve de résilience afin de continuer à participer au développement de l'économie burkinabè et de la zone UEMOA. Ainsi, le portefeuille de titres d'État de la zone UEMOA a doublé par rapport à 2019 pour se situer à 117 milliards de FCFA. Cet accompagnement s'est poursuivi également au niveau des particuliers et des entreprises – surtout les PME – des secteurs fortement impactés par des modes de financement flexibles : reports d'échéance, etc.

En 2020, plus de 95 milliards de FCFA ont été accordés à la clientèle en termes de crédits directs. Dans ce contexte d'incertitude, une stratégie spécifique a été mise en place afin de favoriser la collecte des dépôts : une réussite, car en 2020, les dépôts de la clientèle ont progressé de 33 %, soit 39 milliards de FCFA de plus que l'année dernière. Ceci nous a permis d'enregistrer une progression de 17 % sur le produit net bancaire, qui se situe à fin 2020 à 11 milliards de FCFA. Le résultat net est lui aussi en progression de 19 % par rapport à 2019, pour se situer à 4 milliards de FCFA.

Où en êtes-vous avec l'ouverture d'une agence Premium-Digitale d'Orabank Burkina dédiée à votre clientèle VIP ?

L'agence Premium-Digitale a ouvert ses portes en février 2020. Notre objectif en ouvrant cette agence est de renforcer notre expérience client. Nous offrons donc dans cet espace un service adapté à chaque entreprise,

Bio

Étienne Konan, 46 ans, directeur d'Orabank Burkina, est titulaire depuis 1998 d'un diplôme d'ingénieur statisticien de l'ENSEA (École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée) d'Abidjan et depuis 2001 d'un master en science du management, option finance, de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Paris.
Il débute sa carrière en 1999 à Paris en tant qu'assistant en audit au cabinet Deloitte, la poursuit en 2001, toujours à Paris, au poste d'analyste financier chez African Merchant Bank (Banque Belgolaise, groupe Fortis), avant de revenir en 2002 à Abidjan pour entamer un parcours de six ans chez Citibank : d'abord contrôleur financier au département finance, il accède en 2004 aux fonctions de directeur financier adjoint du même département, puis est promu directeur financier en 2008. Afin de découvrir d'autres environnements et de vivre d'autres expériences, il intègre la même année en tant que directeur financier régional la Diamond Bank UEMOA, où il fait partie de l'équipe d'implantation de l'établissement bancaire dans 3 pays : Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo. Puis viendra le Bénin, et il sera basé à Cotonou en février 2012, ayant acquis dans cette aventure professionnelle des compétences rares et précieuses en création de banque.
Enfin, il rejoint en 2013 Orabank Côte d'Ivoire et succursales, qui couvre 6 pays de l'UEMOA avec un siège à Abidjan, et y assume les responsabilités de directeur financier jusqu'à ses attributions actuelles.

avec des processus dédiés à la rapidité et à la simplicité d'exécution de ses opérations, afin qu'il y ait un réel gain d'efficacité pour chacun de nos clients.

Quelle est la contribution d'Orabank Burkina au financement de l'économie locale ?
Orabank est une banque universelle et panafricaine et, à ce titre, elle joue un rôle important d'intermédiation. Ainsi, Orabank Burkina participe activement au financement de l'économie nationale (financement de la campagne cotonnière à travers le pool bancaire) et à la digitalisation des produits bancaires afin de faciliter les services. Elle octroie des crédits aux ménages, aux entreprises et à l'administration publique.
Nous finançons principalement les secteurs qui contribuent fortement au PIB, notamment le secteur agricole (intrants, crédits de campagne, équipements de production, commodities...), les infrastructures (financement des marchés à travers le partenariat public-privé PPP) ou encore les énergies renouvelables (projets solaires). Par ailleurs, nous comptons participer à des projets structurants à forte valeur ajoutée comme la construction d'usines pour la transformation des produits agricoles.

En 2019, Orabank Burkina comptait 10 agences au Burkina Faso. Y avez-vous renforcé votre politique de proximité ?
Orabank Burkina a une stratégie basée sur les niches. Ainsi, l'extension de notre réseau d'agences se fait en fonction des opportunités et des besoins du marché. Notre politique est de couvrir les 13 principales régions que compte le pays et, progressivement, de nous implanter dans d'autres zones à fort potentiel pour nos activités. Á ce jour, notre réseau compte 11 agences et des guichets automatiques dans plusieurs points stratégiques de la ville, pour la proximité de nos services.

Comment se déroule la mise en œuvre de votre stratégie digitale, élément important pour le secteur bancaire ?
Orabank Burkina a amorcé sa transformation digitale afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle. Notre vision est de faire de la banque digitale un pôle de croissance et d'excellence. Pour ce faire, nous travaillons à l'élargissement de notre offre en produits digitaux, au développement des partenariats stratégiques, à l'automatisation de nos processus et à l'amélioration de la qualité de service au client.
Ainsi, nous avons développé un ensemble de produits numériques comme les terminaux ORAMONEY pour le paiement électronique des factures d'eau et d'électricité, ou encore les TPE Android tactiles sécurisés NGENIUS pour les encaissements des ventes via les cartes bancaires chez les commerçants. Dernièrement, nous avons développé des outils d'e-commerce et de cartes prépayées VISA pour mieux répondre encore aux besoins de nos clients. Actuellement, nous poursuivons le maillage du territoire avec des GAB et des points de vente via le porte-monnaie électronique.

Pour 2021, quelles sont vos priorités ?
Pour 2021, la banque va poursuivre sa dynamique de croissance. En plus de consolider notre position sur le marché et de renforcer notre statut d'institution bancaire de référence, nous comptons mettre un accent particulier sur les priorités suivantes : promouvoir la digitalisation de produits innovants, notamment à travers le lancement de notre plate-forme digitale KEAZ, consolider nos acquis par la qualité du service rendu à la clientèle, avec notamment la mise en œuvre d'une plate-forme de mesure de la satisfaction de la clientèle dans toutes nos agences, ou encore par la gestion des réclamations avec la mise en place d'un département de la qualité. Nous souhaitons aussi renforcer le développement du segment des PME-PMI avec des programmes de financement des pépinières d'entreprises à fort potentiel en vue de les accompagner dans leurs besoins de financement en équipement de fonctionnement et d'installation, et surtout en conseils financiers.

« Nous finançons les secteurs qui contribuent fortement au PIB, notamment la filière agricole, les infrastructures ou les énergies renouvelables. »

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

« La banque a acquis un portefeuille de plus de 10 000 clients en moins de trois ans d'exercice »

L'ascension spectaculaire de la jeune banque Wendkuni Bank International (WBI) se double d'une bonne résilience face à la crise sanitaire actuelle. Quelle est sa recette ? Jeanne Marie Christine Tani, sa directrice générale, évoque notamment une politique de solidarité et de suivi rapproché vis-à-vis de la clientèle de professionnels du secteur informel et un partenariat à venir avec les guichets internationaux et régionaux lié à ses bons résultats.

Le lancement des activités de Wendkuni Bank International a eu lieu en mai 2018. Trois ans plus tard, vous est-il possible de dresser le bilan de WBI en termes de chiffres-clés comme ceux du PNB, du total bilan, de la collecte des ressources ou encore du volume des emplois ?

Jeanne Marie Christine Tani : En moins de trois ans d'exercice, la banque a acquis un portefeuille de plus de 10 000 clients. Au 31 décembre 2019, elle affiche un résultat net bénéficiaire de 700,7 millions de FCFA et un total bilan de 76,12 milliards de FCFA, contre 22,7 milliards au 31 décembre 2018, soit une hausse de 53,3 milliards, ce qui représente le taux considérable de +234 %.

Pour l'exercice 2020, nonobstant la crise sanitaire mondiale, WBI a fait preuve de résilience. Au terme de cet exercice, elle a réalisé un total bilan de 134 milliards de FCFA, consacrant son passage du groupe des petites banques à celui des banques moyennes de la place. Son résultat net s'est établi à 1 816 millions de FCFA.

Vous faites du financement des TPE, PMI et PME un axe commercial stratégique dans l'activité de la banque. Et nous savons que bon nombre de ces structures évoluent aussi dans l'informel. Comment intégrez-vous cette donnée dans le ciblage de cette clientèle particulière ?

Depuis sa création, Wendkuni Bank International ne cesse d'innover pour offrir à sa clientèle, ainsi qu'à la population burkinabè dans son ensemble, des services en phase avec ses attentes. À ce titre, elle a effectivement développé des produits adaptés au financement du secteur informel et des PME-PMI. La spécificité de ces produits être d'être axés sur la solidarité et le suivi



Assane Ouédraogo

Jeanne Marie Christine Tani, directrice générale de Wendkuni Bank International.



Assane Ouédraogo

Le siège de Wendkuni Bank au cœur du quartier d'affaires de Ouagadougou.

rapproché pour pallier les insuffisances de garanties présentées par certaines des ces activités professionnelles.

Le renforcement de votre politique de proximité grâce à l'édification d'un réseau d'agences et l'implantation de distributeurs automatiques de billets (DAB) était-il indispensable pour asseoir la visibilité de WBI sur la place de Ouagadougou et dans le reste du pays ? Comment évolue ce processus ?
La banque dispose à ce jour d'un réseau de huit agences : quatre à Ouagadougou, une à Bobo-Dioulasso qui, comme vous le savez, est la deuxième plus grande ville du pays et sa capitale économique, une à Koudougou, une à Manga et une à Banfora.
En perspectives, trois nouvelles agences seront ouvertes courant l'année 2021 – une à Ouagadougou et deux à l'intérieur du pays –, ce qui portera le réseau à onze agences. Nos huit agences sont toutes équipées en DAB, et nous détenons de surcroît deux DAB hors sites.

« En 2021, les ouvertures d'agences se poursuivront afin d'offrir aux clients plus de proximité et de satisfaction. »

L'apport de lignes de crédit émanant des guichets internationaux et régionaux était à l'étude pour renforcer les capacités d'investissement de WBI. À ce jour, qu'en est-il exactement ?
La Banque vient de boucler le troisième exercice, et la production des états financiers était l'une des conditions de partenariat avec les guichets internationaux et régionaux. Cela a permis de compléter les dossiers, dont l'instruction est actuellement avancée, et conduira indéniablement à offrir davantage d'opportunités à notre aimable clientèle.

Comment WBI compte-t-elle accompagner le Burkina Faso dans sa volonté de relance économique, dont il est prévu qu'elle génère un PIB de plus de 2 % en 2021, contre –2 % en 2020 ?
WBI est engagée dans le financement de l'économie et accompagne les entreprises dans l'exécution des chantiers du Référentiel national de développement (RND), le nouveau programme du président du Faso récemment réélu. Elle participe également au financement des grands projets nationaux. En outre, WBI soutient l'État en prenant des titres émis par ce dernier.

Quelles sont vos priorités en 2021 ?
En 2021, Wendkuni Bank International entend donner à ses clients ainsi qu'à ses partenaires l'assurance que leurs attentes seront portées par un management efficace, résolument engagé dans la voie de l'amélioration continue de la qualité de service et la digitalisation de ses produits. Les ouvertures d'agences se poursuivront afin de leur offrir plus de proximité et de satisfaction.

Propos recueillis par **Andju Ani**

Bio

Le 1er janvier 2020, Jeanne Marie Christine Tani devient directrice générale de Wendkuni Bank International (WBI). Depuis le 1er mars 2018, elle y assumait les fonctions de directrice générale adjointe, après avoir été directrice générale adjointe à la Banque de l'Union Burkina Faso de 2016 à 2018. En trois ans d'exercice, la banque qu'elle dirige actuellement obtient des résultats impressionnants.
Titulaire depuis 2013 d'un DESS en gestion des micro-entreprises du Centre international d'études supérieures appliquées (CIESA) du Nouveau-Brunswick (Canada), et depuis 2005 d'un DESS de l'Institut technique de banque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM, France), elle débute sa riche carrière de banquière en octobre 1989 comme cadre supérieure à la Caisse générale de péréquation des prix des produits de grande consommation du Burkina Faso (CGP), société d'État, avant même l'obtention en 1990 de sa maîtrise en sciences juridiques option droit des affaires de l'université de Ouagadougou. Elle y restera jusqu'à son entrée à Ecobank Burkina Faso en octobre 1998. De 2003 à 2005, c'est comme cadre à la direction générale de la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC Burkina Faso SA) qu'elle exerce et, de 2005 à 2016, comme cadre supérieure à la direction générale de Banque Atlantique Burkina Faso.
Sa compétence et son engagement professionnels lui ont valu de recevoir en 2006 la distinction honorifique de chevalier de l'ordre du Mérite burkinabè et, en 2014, celle d'officier.

Groupe Coris – CMF SA

CMF SA : LA MÉSOFINANCE AU SERVICE DU TISSU ÉCONOMIQUE BURKINABÈ

Le financement des PME donne invariablement lieu à mille déclarations d'intention de la part des banques, et pourtant la question se posait encore jusqu'à ce que, entre les frilosités des banques traditionnelles et les limites des institutions de microfinance, une troisième voie soit trouvée : la mésofinance, qui compte désormais avec Coris Méso Finance SA un établissement spécialisé.

Les difficultés de financement que connaissent les PME, TPE et auto-entrepreneurs, pourtant acteurs essentiels de l'économie d'un pays, sont évoquées avec constance année après année dans nos colonnes. En dépit des efforts déclarés des établissements bancaires en leur faveur, l'accès aux services classiques des banques traditionnelles, notamment en matière de crédits, demeure pour ces entreprises un parcours du combattant. Et elles ne constituent pas non plus la cible prioritaire des institutions de microfinance (IMF) qui, certes, consentent des prêts modiques à taux abordables à des publics financièrement précaires, mais n'offrent pas les services bancaires répondant aux besoins de financement spécifiques de cette clientèle de professionnels. Désormais, une troisième voie existe entre ces deux impasses : la mésofinance. Moins limitée dans ses offres de financement que ne le sont les IMF, plus accessible que les banques traditionnelles dont les exigences de solvabilité constituent un obstacle, l'institution de mésofinance accorde à ce segment jusqu'alors mal loti des montants compatibles avec ses nécessités de fonctionnement. Ainsi, c'est pour combler ce manque qui s'apparente à une injustice que le groupe Coris s'est enrichi d'une nouvelle filiale, Coris Méso Finance SA (CMF SA).

Créée sous la forme d'une société anonyme au capital d'un milliard de FCFA, agréée en qualité de Système financier décentralisé sous le numéro A-14-190475 suivant arrêté ministériel n° 2019-028/MINEFID/SG/DCTCP/SFD du 14 février 2019, CMF SA est spécialisée dans la mésofinance et s'est donné pour ambition de constituer LA solution au financement des PME. Forte d'une équipe de 26 collaborateurs expérimentés, issus aussi bien du milieu bancaire que de celui de la microfinance, Coris Méso Finance compte deux agences à Ouagadougou : l'agence principale sise à son siège social dans la ZACA et l'agence Kwamé N'Krumah.

En s'engageant sur cette voie, l'institution de mésofinance s'est dotée d'une vision large, qui dépasse les strictes limites de la prestation bancaire. En effet, il s'agit pour elle en tout premier lieu de proposer une offre originale répondant aux attentes des PME au Burkina Faso, ce qui en soi s'apparente déjà à une démarche d'intérêt national, avec en filigrane l'ambition de devenir un acteur majeur dans le financement des PME burkinabè. Mais il est aussi question pour CMF SA de représenter très vite une institution de référence dans son domaine d'activité qu'est la mésofinance et, plus largement encore, d'apporter sa contribution à l'effort communautaire d'inclusion financière.

Pour l'heure, la clientèle de CMF SA est bien sûr constituée, comme on pouvait s'y attendre, de PME, d'associations et d'acteurs du secteur informel, mais aussi de grandes entreprises. D'ailleurs, elle couvre un vaste spectre de secteurs d'activité pouvant bénéficier de financement auprès d'elle : commerce, transformation, BTP, services, transport, enseignement, activités techniques et intellectuelles spécialisées… En matière de crédits, elle propose le financement du cycle d'exploitation, le financement d'investissement ainsi que diverses avances dont une entreprise a toujours besoin pour assurer son fonctionnement optimal. Dans son portefeuille de produits figurent également les cautions ainsi que les placements que sont le dépôt à terme (DAT) et l'épargne.

En 18 mois d'activité, les chiffres qu'affiche CMF SA ont des allures de plaidoyer en faveur de la mésofinance. Ses deux agences totalisent déjà 3 078 clients pour 3 111 comptes ouverts, 19,15 milliards de FCFA de crédits distribués et un total bilan de plus de 10,5 milliards de FCFA. Au vu de l'oxygène que fournit la mésofinance aux courageux entrepreneurs qui contribuent à l'essor vers lequel le Burkina Faso tend de toutes ses forces, nul doute que ces chiffres sont appelés à connaître une évolution fulgurante.

Andju Ani

Assurances

LE MARCHÉ BURKINABÈ EST LE 5E DE LA ZONE CIMA

Avec 17 compagnies d'assurances, le secteur a généré un chiffre d'affaires (CA) global de près de 95 milliards de FCFA en 2019. Un record depuis dix ans.

Le rapport d'activité du secteur des assurances pour l'année 2020 n'est pas encore disponible au moment où nous mettons sous presse, mais nous pouvons affirmer que le marché burkinabè a fait preuve de bonne santé en 2019. En effet, les branches vie et non-vie (IARD) ont affiché un chiffre d'affaires (CA) global de 94,84 milliards de FCFA, soit une hausse de 16 % par rapport à 2018 avec 40,18 milliards de FCFA pour la vie et 54,66 milliards de FCFA pour la non-vie. Pour Abdoulaye Touré, dirigeant de la compagnie Jackson Assurances et président en exercice de l'Association professionnelle des sociétés d'assurances du Burkina Faso (APSAB), *« cette hausse du CA global à près de 95 milliards de FCFA représente la plus grande évolution de ces dix dernières années. Cette croissance est marquée par la progression continue des assurances-vie, dont la part de marché atteint 42 % en 2019. »*

Répartition du CA par branches d'activité

Le marché reste dominé par l'assurance automobile, avec 27% de part de marché, suivie des assurances collectives et de l'assurance-vie individuelle, dont les parts de marché sont égales et s'élèvent à 21%. La branche «accidents corporels et maladie» arrive toujours en 4e position, avec 14%. Quant à la branche «incendies et autres dommages aux biens» et à la branche transports, elles représentent respectivement 8% et 5% de part de marché. Ces cinq dernières années, les assurances-vie collectives ont fait un bond en part de marché en passant de 11% en 2014 à 21% en 2019 du fait de l'assainissement opéré sur la branche vie.
En termes d'effectifs, presque toutes les sociétés d'assurance ont vu leur personnel augmenter. Les sociétés IARD ont embauché des collaborateurs à hauteur de 67%, et la répartition par catégories indique que le personnel de direction et les cadres représentent 56%, les agents de maîtrise 33% et les agents d'exécution 12%.

« On dénombre 144 intermédiaires, dont 104 agents généraux et 4 courtiers. »

La part des assurances-vie dans la constitution du CA global est croissante : elle est passée de 38 % en 2017 à 40 % en 2018, puis à 42 % en 2019. Si elle poursuit cette progression, il n'est pas impossible qu'elle dépasse finalement la part de marché de la branche IARD.
Ajoutons que le marché burkinabè est le cinquième de la zone CIMA [1], derrière ceux de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Sénégal et du Gabon. Toutefois, il est à déplorer que, malgré le dynamisme affiché de ce secteur, le taux de pénétration de l'assurance reste de l'ordre de 1,17 %. En 2019, on comptait 17 sociétés, dont 7 compagnies d'assurances-vie et 8 en non-vie, 1 en réassurance et 1 en micro-assurance. Autre fait à signaler, la tendance haussière du nombre d'intermédiaires en assurance sur le marché est maintenue. *« On dénombre 144 intermédiaires, dont 104 agents généraux et 4 courtiers »*, précise Serge Victorien W. Ramde, secrétaire général permanent de l'APSAB.

Louise Bibalou-Durand

[1] Elle couvre 14 pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo. Elle a été créée en 1992 et supervise les activités d'assurance et de réassurance des pays membres.

lefaso.net
l'actualité au Burkina Faso
sur le web

« Le total bilan consolidé de 2020 marque une hausse de plus de 6 % »

Thomas Zongo, le directeur général du groupe SONAR, détaille le nouveau plan stratégique 2021-2025 qui, outre l'ambition pour SONAR de rester leader du marché, prévoit la création prochaine d'une filiale dédiée à l'assurance santé.


Assane Ouédraogo

Thomas Zongo, directeur général du groupe SONAR.

Comment vivez-vous le fait de diriger l'une des compagnies leader du secteur des assurances du pays, vous qui êtes arrivé aux commandes du groupe SONAR le 11 mai 2020 ?

Thomas Zongo : Je mesure l'honneur qui m'a été fait par le conseil d'administration pour diriger le groupe SONAR, leader des assurances au Burkina Faso. C'est une responsabilité que j'ai acceptée avec une forte émotion et beaucoup d'humilité. Nous ambitionnons, avec la participation active de nos collaborateurs, de maintenir le leadership du groupe SONAR par l'opérationnalisation de toutes les transformations nécessaires pour se différencier de la concurrence ainsi que par notre force d'innovation constante et le renforcement de notre capacité à offrir des produits, services et résultats à la hauteur des attentes des parties prenantes.

En 2020, comment a évolué l'activité de la SONAR en termes de chiffre d'affaires par rapport à 2019 ?

En 2020, en termes de chiffre d'affaires, le groupe SONAR garde le leadership sur le marché global (non-vie et vie) avec une part de marché au-dessus de 20 % malgré le recul de la branche dommages. La SONAR VIE a tiré vers le haut la performance du groupe et détient 28 % de part de marché en assurance Vie.

Rappelons qu'en 2018, votre groupe a connu la première notation financière de SONAR VIE. Peut-on avoir le résultat de l'évolution du rating de 2018 à 2020 ?

C'est effectivement en 2018 que la SONAR VIE s'est soumise volontairement à la notation financière, à l'instar de SONAR IARD, la société mère, notée depuis 2009. En 2020, la SONAR VIE a renouvelé, pour la troisième fois consécutive, sa notation financière. Elle a été créditée de la note A perspective stable (long terme), qui indique la qualité de crédit élevée, et de la note A1 perspective stable (court terme), qui indique la certitude de remboursement en temps opportun la plus élevée. Ces notes sont satisfaisantes et nous invitent à faire encore mieux.

Bio

Thomas Zongo est directeur général du groupe SONAR depuis mai 2020. Cet actuaire, statisticien et économètre de formation, titulaire d'un diplôme d'étude spécialisée en sciences actuarielles de l'université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique) et d'un master-pro en statistique et économétrie de l'université de Toulouse (France), prépare actuellement à Paris un ED Business Administration. Il n'a cessé de renforcer ses capacités par des formations qualifiantes en leadership transformationnel, formulation d'une stratégie d'affaires efficace, protection sociale, assurance indicielle ou encore management du risque dans les institutions financières.

Il commence sa carrière en 1998 comme professeur de mathématiques avant de rejoindre le monde des assurances pour ne plus le quitter : le contrôleur interne à la Générale des Assurances du Burkina Faso devient chef de projet d'une compagnie d'assurance régionale du mouvement coopératif, la Confédération des institutions financières, qui le nomme directeur général de CIF-Assurances Vie Burkina. Il dirige ensuite Coris Assurances et Coris Assurances Vie, puis exerce en freelance : assistance technique et conseil dans l'élaboration et le suivi du budget d'une société d'assurance et dans la stratégie financière et commerciale, révision et mise en place des systèmes d'informations en interne, design de produits d'assurance ou encore appui technique à la réorganisation d'un groupe de sociétés.

Pour la certification de votre système de management qualité, programmée en 2019 et 2020, quels ont été les verdicts ?

En ce qui concerne la certification sur le système de mangement, la SONAR IARD a vu sa certification reconduite pour la norme ISO 9001 version 2015 en cette année 2021. Pour ce qui concerne SONAR VIE, le processus a commencé par des formations du personnel de cette filiale, ce qui est déjà une étape importante. Ces formations contribuent à sensibiliser le personnel à la qualité de service à offrir à la clientèle, et ce même en l'absence d'une certification formelle...

L'année 2020 était celle de la clôture de « SONAR Vision 2020 », le plan stratégique articulé autour de six axes. Un autre plan allant jusqu'en 2025 a été validé par votre conseil d'administration. Quels défis comporte-t-il ?

Effectivement, le dernier plan stratégique 2016-2020 a pris fin et, dans la suite logique, nous avons soumis une feuille de route pour de nouvelles ambitions. Cette feuille de route, effectivement validée par le conseil d'administration, comporte de nouvelles orientations et a servi de base pour l'élaboration du plan stratégique 2021-2025 décliné en quatre axes.

L'enjeu du premier axe est de garantir le développement maîtrisé du groupe SONAR en gardant un bon niveau de capitalisation et de rentabilité. L'enjeu du deuxième axe est de répondre à l'ensemble des besoins et attentes de la clientèle par la construction d'une relation plus dynamique en lui offrant le meilleur du monde « physique » et du monde « digital » : nous disons qu'il faut oser innover pour créer de la richesse. Le changement du système d'information est en cours pour favoriser la création de produits innovants et faciliter l'interaction à distance avec la clientèle, aussi bien pour la souscription des contrats que pour le règlement des indemnisations. L'enjeu du troisième axe est de mettre en place une organisation et des processus efficaces à même de donner à des employés compétents et engagés les moyens d'obtenir la satisfaction des assurés, des actionnaires et des autres parties prenantes. Quant au quatrième axe, il concerne le développement des aptitudes et le renforcement de l'engagement des collaborateurs par la promotion d'un management de la performance et des changements favorables à l'innovation.

Ce nouveau plan stratégique du groupe SONAR est-il encore plus ambitieux que le précédent ?

Pour répondre précisément à cette question, il est bon de retenir que tous les plans stratégiques, depuis le premier, en 2005, ont été ambitieux compte tenu de la réalité du moment. L'ambition première de ce nouveau plan est de donner à SONAR les moyens de rester leader du marché, certes en termes de chiffre d'affaires, mais aussi et surtout en termes de création de valeur pour toutes les parties prenantes. Et ce qui est important, c'est l'engagement des actionnaires pour accompagner ce nouveau plan. Un signal fort a été donné pour passer le capital social à plus de cinq milliards de FCFA en 2021 malgré la suspension par la CIMA des nouvelles mesures sur le capital social et les fonds propres des sociétés d'assurances adoptées en 2016. Le deuxième signal fort est l'engagement du conseil d'administration et des actionnaires à soutenir la poursuite du projet de construction du nouveau siège social. Le troisième signal fort est l'option de croissance externe du groupe par la création prochaine d'une filiale dédiée à l'assurance santé. Enfin, un autre signal fort prend la forme d'une recommandation du conseil d'administration : moderniser notre métier via le recours au digital ainsi qu'aux nouvelles techniques d'émission et de gestion des contrats d'assurances.

« La SONAR VIE a tiré vers le haut la performance du groupe et détient 28 % de part de marché en assurance Vie. »

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

« Le groupe UAB Assurances a enregistré une croissance de 14 % en 2020 »

Jean Damascène Nignan, directeur général du groupe UAB Assurances, apporte de la nouveauté à sa branche IARDT en lançant en janvier dernier un produit d'assistance automobile qui offre de multiples services gratuits : constat amiable, remorquage et mise à disposition de véhicule de remplacement.


Assane Ouédraogo

Jean Damascène Nignan, directeur général du groupe UAB Assurances.

Comment a évolué le chiffre d'affaires de vos deux branches IARDT et vie en 2020 par rapport à 2019 ?
Jean Damascène Nignan : La société vie affiche une croissance de 12 % tandis que l'IARDT progresse de 18 %. Le groupe enregistre ainsi un chiffre d'affaires consolidé de 18 milliards en 2020, contre 15,8 milliards en 2019, soit une évolution de 14 %. Nous sommes dans une bonne dynamique, en cohérence avec notre plan stratégique 2019-2022.

Avez-vous déjà des signaux sur les tendances pour l'exercice 2021 ?
Les réalisations du premier trimestre 2021 confortent les tendances de l'exercice précédent. Il y a une volonté forte de notre groupe de bâtir de la croissance rentable. Cela peut se ressentir sur le niveau d'évolution du chiffre d'affaires à la fin de l'année 2021, mais nous sommes focus sur notre stratégie.

Depuis le début de l'année, l'État burkinabè a lancé deux emprunts obligataires. Le groupe UAB s'est-il positionné sur ces levées de fonds afin de contribuer à la relance de la machine économique du pays ?
Notre rôle en tant qu'investisseur est effectivement d'accompagner l'État dans la mobilisation de ressources pour développer notre pays. Nous cherchons toujours à optimiser nos excédents de trésorerie en investissant dans des supports financiers sûrs, rentables et liquides afin d'être aptes à respecter nos engagements à tout moment. Les emprunts obligataires permettent de respecter ces critères de gestion tout en contribuant à la relance économique.

Ces emprunts obligataires de l'État ne permettent-ils pas aussi aux compagnies d'assurance d'obtenir une

rémunération supérieure à celle que rapporte l'acquisition de bons du Trésor ?
Comme je le disais, nous sommes astreints à une exigence de rentabilité que nous pouvons obtenir sur les obligations et cela est bon à prendre. Les produits financiers sont une composante importante du résultat d'une compagnie d'assurances. Concernant les activités vie par exemple, nous gérons des cotisations appartenant à nos assurés, à qui nous devons garantir un minimum de rémunération des fonds collectés.

« Notre rôle en tant qu'investisseur est d'accompagner l'État dans la mobilisation de ressources pour développer notre pays. »

Pour 2021, quelles vont être vos priorités en tant que manager ?
Le renforcement de l'offre commerciale, la digitalisation de nos services et l'optimisation du système d'information intégré sont nos principales priorités. Au niveau de la branche vie, nous allons redynamiser notre produit Mixte Diaspora, qui a souffert de la crise sanitaire. En ce qui concerne la non-vie, nous avons également mis sur le marché en janvier dernier un produit d'assistance automobile offrant des services gratuits : constat amiable, remorquage du véhicule en cas d'accident ou de panne, et mise à disposition de véhicule de remplacement.

Propos recueillis par **Paul de Manfred**



« Nous sommes des facilitateurs de succès »

Yelen Assurance est la première société spécialisée en micro-assurance dans la zone CIMA. Joel Bamogo, PDG de cette compagnie active dans les branches santé, accidents, agricole et protection des biens, parle des produits innovants de son portefeuille.

Longtemps en activité à l'international, vous avez voulu en rentrant au pays être un acteur dans son développement en créant en 2018 une société de micro-assurance. Pourquoi ce choix de la micro-assurance ?
Joel Bamogo : L'activité économique au Burkina Faso, comme dans d'autres pays de la sous-région, est principalement informelle et agricole. Seulement, nos courageuses populations qui portent cette activité économique depuis la base sont exposées à une série d'aléas qui entravent leurs efforts. Par exemple, le changement climatique n'est plus ici un concept sujet à polémiques mais une réalité impliquant une récurrence de poches de sécheresse subies par nos producteurs. Cette situation est d'autant plus critique que plus de 70 % de la population active évolue dans la chaîne de valeur agricole. Quant aux conditions de vie des ménages, les sondages nationaux indiquent que plus de 17 % sont affectés annuellement par des problèmes de maladies graves ou d'accidents d'un membre de la famille. Vous conviendrez que dans un tel environnement, tous les efforts de nos populations pour se développer sont vains car éventuellement anéantis par des événements indépendants de leur volonté. À Yelen Assurance, nous sommes convaincus que l'industrie globale de financement du risque peut résoudre ces problèmes et nous proposons de le faire en déployant des solutions de micro-assurance accessibles.

Comment avez-vous été accueilli par le public et par le marché ?
Le projet a été positivement accueilli par les autorités réglementaires, les institutions partenaires et le public. Bien que notre développement commercial soit plus long que prévu, nous observons ces derniers trimestres des tendances encourageantes. Il faut dire que notre timing n'était pas le meilleur, mais nous avons fait preuve de résilience face aux challenges de développement d'une startup dans un environnement économique difficile marqué par les crises sécuritaire, sociale et sanitaire que connaît le pays. Nous sommes des facilitateurs de succès, et je crois que les clients commencent à le percevoir dans l'engagement de nos collaborateurs.

Comment réagissez-vous au fait que Yelen soit le premier assureur spécialisé en micro-assurance du Burkina Faso ?
Yelen Assurance est effectivement la première société dans la zone CIMA à obtenir un agrément du régulateur pour les branches IARD de la micro-assurance. Être pionnier sur ce marché représente une responsabilité lourde et un challenge important. De fait, nous avons le devoir d'opérationnaliser un modèle fonctionnel qui pourra servir de référence pour la croissance du marché au niveau régional. Le challenge est également de taille étant donné que nous nous adressons à un segment qui requiert des efforts de sensibilisation et des mécanismes d'incitation qui vont généralement au-delà des capacités d'un seul acteur.

Bio

Ingénieur diplôméde l'École centrale de Paris, titulaire d'un MBA en finance et entrepreneuriat de la Wharton School of Pennsylvania, actuaire et entrepreneur dans les domaines de l'énergie, de la technologie et des services financiers, Joel Bamogo croit à l'entrepreneuriat social comme vecteur d'émergence de l'Afrique et souhaite bâtir l'infrastructure financière et technologique permettant aux populations de réaliser leur potentiel de développement. Il est le fondateur de Sahelia Solar, une société d'ingénierie solaire dont l'objectif est de relever les défis énergétiques des pays du Sahel via l'intégration des technologies photovoltaïques et financières, et de Yelen Assurance, une société de micro-assurance dédiée aux populations exclues du système financier. Il apporte à l'environnement entrepreneurial africain une expertise technique, financière et managériale ainsi que des réseaux de partenaires stratégiques acquis durant quinze années de management des opérations dans des groupes internationaux des secteurs de la technologie aux États-Unis, de la finance en Europe et de la réassurance aux Bermudes. Il est certifié Chartered Financial Analyst, Chartered Property Casualty Underwriter, Associate of the Society of Actuaries et Associate in Reinsurance.



Assane Ouédraogo

Joel Bamogo, président directeur général de Yelen Assurance.

Quels sont les produits innovants de votre portefeuille sur un marché où vous êtes l'assureur des gens modestes ?

Notre offre a évolué selon un processus itératif pour converger vers les besoins spécifiquement exprimés par le marché. Nous sommes actifs dans les branches santé, accidents, agricole et protection des biens. En matière de santé, nous offrons une couverture individuelle basée sur un système de souscription et de gestion complètement digitalisé avec nos centres de soins partenaires. Concernant les accidents, nous avons un produit hybride couvrant les frais médicaux et les dommages subis par la moto en cas d'accident. Dans le segment agricole, nous avons mis sur le marché un produit indiciel couvrant les pertes subies par les producteurs en cas de sécheresse ou de déficit de pluviométrie pendant la saison. Cette solution supporte le développement du portefeuille agricole des institutions financières et améliore l'accès au crédit des producteurs. Enfin, s'agissant du segment de la protection des biens, nous commercialisons un produit intégrant une solution de vidéo-surveillance et la couverture des risques de vol, d'incendie ou d'accident à destination des agents distributeurs de monnaie électronique. Nous accordons une importance particulière à la prise en compte des besoins réels des clients et y apportons des solutions reposant sur l'intégration technologique et financière. Nous avons des études en cours pour développer des produits couvrant les risques d'inondation, de stockage de marchandises, de bétail, etc.

Avez-vous l'ambition de porter votre modèle de compagnie d'assurance dans d'autre pays de l'UEMOA ?

Yelen est un projet à ambition régionale. Vous savez qu'en assurance, on fonctionne selon la loi des grands nombres. Outre la croissance sur de nouveaux produits, la mise à l'échelle du projet passe par une expansion géographique, notamment dans les pays de la zone UEMOA. Il faut cependant noter que le parcours de mise sur le marché d'une innovation présente des incertitudes multiples qui nous contraignent à avoir une approche agile dans le développement du projet. L'environnement réglementaire du marché de l'assurance est aussi fragmenté et requiert des agréments spécifiques par pays. Nous comptons d'abord mettre au vert nos indicateurs opérationnels au Burkina Faso avant d'amorcer la phase de croissance régionale.

En 2021, quelles sont vos priorités ?

Notre priorité absolue en 2021 et toutes les années à venir est de rendre l'opportunité de développement accessible à tous et de faciliter le succès de nos clients. Pour y arriver, nous allons intensifier les opérations de sensibilisation et de communication, poursuivre la digitalisation de nos services afin d'améliorer l'efficience de nos process, développer des partenariats institutionnels destinés à la mise en place d'un réseau de distribution performant, et surtout rester à l'écoute du marché en vue de l'adaptation et de l'adéquation de notre offre aux besoins et pratiques de nos populations.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

Les trois opérateurs ont réalisé un CA global de 358 milliards de FCFA

En 2019, avec un volume de plus de 20 millions d'abonnés, le taux de pénétration du secteur de la téléphonie mobile est de 97,58 %. Les trois opérateurs ont versé au Trésor burkinabè près de 93 milliards de FCFA et ont investi environ 47 milliards de FCFA.

Le marché burkinabè de la téléphonie mobile reste dominé par trois opérateurs : Moov Africa Burkina, Orange Burkina Faso et Telecel Faso. Selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP), ils ont réalisé en 2019 un chiffre d'affaires (CA) estimé à 358 milliards de FCFA, contre 331 milliards en 2018. Autre indication donnée par l'ARCEP, ils totalisent un parc d'abonnés de 20 364 508, ce qui représente un taux de pénétration pour le téléphone mobile de 97,58 %. Néanmoins ce parc, explique-t-on à l'ARCEP, est à considérer dans un environnement *« multi-Sim, avec en moyenne 3 cartes Sim par abonné »*. En termes de positionnement *(voir le graphique sur la part de marché selon le parc)*, en 2019, Orange Burkina Faso se situe en part de marché à 43,56 %, talonné de près par son principal concurrent Moov Africa Burkina qui affiche 40,95 %, tandis que Telecel Faso est à 14,48 %. On constate que par rapport à 2018, le leader du marché Orange Burkina Faso perd 3 % au profit de Moov Africa Burkina, et que Telecel Faso gagne respectivement 2 % et 1 %. Telecel Faso qui, en décembre 2020, a fait après Orange Burkina Faso et Moov Africa Burkina l'acquisition de la licence 4G+ pour un coût estimé à 80 milliards de FCFA, mise sur une augmentation de sa part de marché dans ce secteur devenu très concurrentiel. *« Il n'est pas hasardeux d'affirmer que le lancement de notre offre 4G+ a permis à Telecel Faso de gagner des parts de marché dans la fourniture de l'Internet mobile »*, estime son directeur général adjoint Boris Compaoré *(lire son interview p. 292-293)*. Quant à Orange Burkina Faso, l'acquisition de la licence 4G+ pour une durée de 15 ans va lui permettre la pénétration croissante de l'Internet mobile et des Smartphones dans le pays. Son directeur général Mamadou Coulibaly *(lire son interview p. 290-291)* indique : *« Dès notre arrivée sur le marché burkinabè, nous avons affiché notre volonté d'offrir la 4G à nos abonnés, parce que l'innovation fait partie de notre ADN. »*.

PART DE MARCHÉ SELON LE PARC

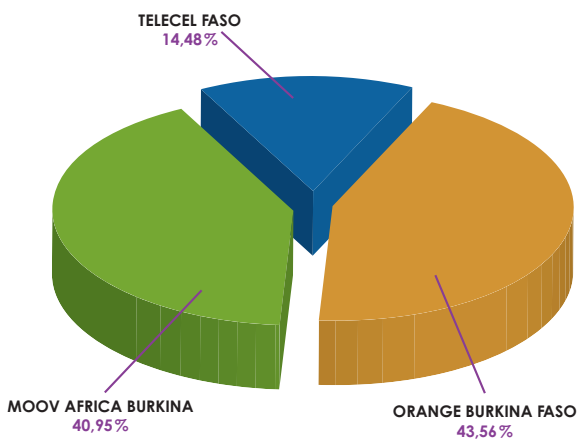

Outre les trois opérateurs de téléphonie mobile, l'ARCEP a enregistré 30 fournisseurs d'accès à Internet (FAI), mais seuls 13 sont actifs et opérationnels. Le parc des abonnements à Internet a enregistré une croissance constante grâce à l'Internet mobile offert par les trois opérateurs *(voir le graphique sur leur part de marché)*. Le nombre d'utilisateurs actifs de l'Internet mobile en 2019 était à 6,441 millions, contre 5,907 millions en 2018, soit une hausse de 9,02 %. De même, la bande passante utilisée par les trois opérateurs est passée de 40 Gbits/S en 2018 à 60 Gbits/s en 2020. Une évolution appréciée par la ministre de l'Économie numérique, des Postes et de la Transformation digitale, Hadja Fatimata Ouattara/Sanon *(lire son interview p. 288-289)*. *« Grâce à ces infrastructures, les opérateurs de téléphonie et les FAI s'approvisionnent localement en capacité Internet à prix réduit de 86 %. Du fait de la combinaison de tous ces facteurs, la bande passante* ▶ (suite p. 286)



VOODOO · Mai 2021

Payer et retirer partout et à tout moment

Carte VISA Orange Money

Payez en ligne, dans les boutiques et faites vos retraits dans les GAB au Burkina Faso et partout dans le monde, même sans compte bancaire, 24H/24 et 7J/7 grâce à la Carte Visa Orange Money.

Carte disponible dans les boutiques Orange
Plus d'informations sur www.orange.bf

orange™ Vous rapprocher de l'essentiel

UBA

▸ *internationale a connu un accroissement constant afin de fluidifier les communications électroniques dans notre pays. Ainsi, de 12 Gbits/s en 2015, la bande passante internationale du pays a atteint 60 Gbits/s en 2020, contre les 49,16 Gbits/s de 2019* », explique-t-elle. Malgré cette avancée, l'Internet fixe au Burkina Faso connaît une stagnation en raison de la mauvaise qualité du réseau filaire ainsi que de l'avènement de la technologie haut débit (3G et 4G) des réseaux mobiles. Citons d'ailleurs la construction par Orange Burkina Faso de son propre réseau de fibre optique de plus de 3 800 km pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

PART DE MARCHÉ INTERNET

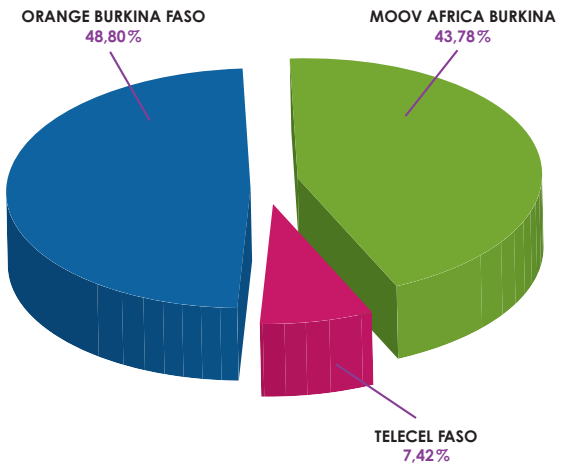

La contribution à l'économie nationale, notamment au Trésor, du secteur de la téléphonie mobile est en hausse chaque année. Il a globalement versé en 2019 au titre des impôts et taxes 92,331 milliards de FCFA, contre environ 80 milliards de FCFA en 2018. Précisons que ce montant a été multiplié par 8 en 8 ans.

En matière de création d'emplois directs, les rédacteurs de l'ARCEP indiquent qu'entre 2014 et 2019, le nombre d'emplois directs dans le secteur a baissé d'année en année, passant de 1 512 à 838. Néanmoins, ils précisent que cela se justifie en partie par les départs à la retraite non remplacés, notamment par l'opérateur historique Onatel SA, devenu Moov Africa Burkina. Les autres raisons sont liées à l'externalisation de certains services. Le rapport ajoute que ces réductions ont été compensées par la création d'emplois indirects concernant des activités qui se greffent autour de la téléphonie mobile, notamment les gérants de shops, la vente d'appareils et accessoires, la réparation d'appareils, etc.

En matière d'investissements, les actions entreprises par les trois opérateurs en 2019 sont estimées à 47,228 milliards de FCFA. Á ce titre, relevons une initiative de la part d'Orange Burkina Faso, qui a développé un produit innovant portant sur la micro-assurance, utilisant la carte Visa Orange Money et associant la banque UBA Burkina et des compagnies d'assurance. Les débuts de ce service ont été plutôt prometteurs : les clients d'Orange peuvent souscrire via Orange Money certaines polices d'assurance ou payer des produits d'assurance tels que la rente éducation et les cotisations de retraite complémentaire. Dans la même veine, le groupe Orange prépare l'installation d'Orange Bank Africa au Burkina Faso comme il l'a fait en 2020 en Côte d'Ivoire. Une offre destinée à toutes les couches sociales sans conditions de revenus. Quant à l'opérateur Telecel, il souhaite aussi se positionner sur le créneau de l'inclusion financière et lancer à court terme sa solution de Mobile Money.

Au-delà des chiffres, il faut indiquer que l'ARCEP joue son rôle de gendarme dans le secteur. L'équipe dirigée par le président Tontama Charles Millogo veille à la qualité des services délivrés par les opérateurs et au respect des cahiers des charges. On retiendra qu'en 2018, quatre vérifications, soit une par trimestre, ont été effectuées sur le secteur. Elles portaient sur les obligations des opérateurs que sont la qualité de service, l'interconnexion et l'accès, les tarifs et les conditions de prestations des services de communications électroniques ainsi que les conditions financières et comptables. Le rapport de l'ARCEP conclut : « *Les quatre audits de 2018, à l'instar de ceux des années antérieures, ont révélé le non-respect par chacun des trois opérateurs de certains de leurs engagements en matière de couverture et de qualité de service. Des procédures de sanctions ont été mise en œuvre suite au contrôle.* »

Louise Bibalou-Durand




telecel
4G+

« La future Banque postale aidera à atteindre l'inclusion financière »

Hadja Fatimata Ouattara/Sanon, ministre de l'Économie numérique, des Postes et de la Transformation digitale, souligne que le Burkina Faso a enregistré, de 2016 à 2019, un bond remarquable en matière de pose de fibre optique. Le pays est passé de 1 901 km de fibres optiques exploitables en 2016 à plus de 8 000 km aujourd'hui.

De 2020 à ce jour, comment ont évolué les taux de pénétration de la téléphonie et d'Internet fixes et mobiles ?

Hadja Fatimata Ouattara/Sanon: Le parc d'accès à Internet mobile connaît depuis 2015 une progression extrêmement rapide tirée par les connexions au réseau mobile haut débit. Ainsi en 2020, le taux de souscription à Internet mobile s'élève à 31,70 %, contre 15 % en 2015. En revanche, le parc d'accès à Internet fixe est en recul depuis 2012 et compte aujourd'hui moins de 1 % du total des accès à Internet dans le pays. De la même manière, le parc d'abonnés téléphoniques mobiles a crû rapidement sous l'effet du déploiement du réseau mobile. Avec un total estimé à plus de 14 millions d'abonnés à fin 2015, la télé-densité mobile est de 102,82 % en 2020, contre 78,3 % en 2015.

Peut-on avoir un aperçu des infrastructures déployées au Burkina Faso depuis l'arrivée au pouvoir du président Kaboré ?

De 2016 à 2019, le Burkina Faso a enregistré un bond remarquable en matière de pose de fibre optique. En effet, le pays est passé de 1 901 km de fibres optiques exploitables en 2016 à plus de 8 000 km aujourd'hui, dont environ 3 000 km sur initiative directe de l'État. Cette extension considérable du réseau en fibre optique a fait passer le nombre de provinces couvertes de 11 en 2016 à 42 en 2020. De même, ce sont plus de 800 bâtiments administratifs qui sont raccordés par l'État au moyen d'un réseau urbain en fibre optique de plus de 500 km. En outre, pour améliorer encore la résilience des réseaux et réduire les coûts de transmission internationale, le gouvernement a mis en place un Point d'échange Internet (IXP). Á travers l'IXP, les opérateurs et les fournisseurs d'accès Internet (FAI) peuvent échanger leurs trafics au niveau national sans sortir des frontières du Burkina Faso et, grâce au stockage en miroir des principaux sites et moteurs de recherche, les internautes peuvent naviguer localement. En conséquence, une augmentation de près de 1 100 % du trafic échangé localement au Burkina Faso a été constaté par la prestigieuse association internationale Internet Society, qui a fortement salué cette performance de notre pays, parmi les plus importantes en Afrique. Le couronnement de toutes ces réalisations a été la construction de deux ports secs virtuels de stockage de la bande passante Internet internationale appelés Points d'atterrissement virtuel (PAV) à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Bio

Hadja Fatimata Ouattara/Sanon, experte en technologies de l'information et de la communication, est depuis 2017 aux commandes du ministère de l'Économie numérique et des Postes, là même où elle avait été conseiller technique TIC du ministre de 2013 à 2015. Titulaire d'un DESS en réseaux informatiques et multimédia, elle prépare actuellement une thèse à l'université Ouaga I.

Secrétaire technique du Guichet virtuel unique de l'administration publique de 2015 à 2017, elle est depuis 2005 administrateur des TIC au Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES), structure rattachée à la présidence du Faso. Membre fondateur du Réseau africain des logiciels libres et accréditée auprès d'ICANN, la société d'attribution des ressources critiques d'Internet, elle a contribué à l'émergence de l'écosystème numérique du Burkina Faso dans maintes institutions : l'ONG A3LBF, ITICC, ISOC, Coder4Africa et la Fondation femme et TIC. Son expérience lui a valu de représenter le Burkina Faso et l'Afrique dans des instances internationales où se décide l'avenir du numérique, et de participer à des réunions stratégiques et des formations de haut niveau dans plusieurs pays d'Asie, d'Europe, d'Amérique et d'Afrique.

Sur le plan politique, elle a été directrice provinciale de la campagne pour les élections de 2020. Élue député du Houet sous la bannière du MPP, elle a dû céder son poste pour entamer au plus haut niveau le vaste chantier de la « transformation digitale ».

Quel est le CA généré par l'économie numérique et combien pèse-t-il dans le PIB burkinabè ?
La contribution au PIB par le secteur du numérique était estimée à 5 % en 2017, selon une évaluation de la Banque mondiale. Les chiffres d'affaires cumulés des trois opérateurs ont été estimés à plus de 370 milliards en 2019, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP). Il faut également noter que le secteur de l'économie numérique est en passe de devenir l'un des plus grands secteurs pourvoyeurs d'emplois, surtout pour les jeunes.

« L'économie numérique est en passe de devenir l'un des plus grands secteurs pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes. »

L'énoncé de votre fonction ministérielle comporte la mention « transformation digitale ». Á quoi cela correspond-t-il en termes de stratégie ?
Désireux du bien-être de la jeunesse et de la modernisation de la société et de l'économie, le président du Faso, au sortir des élections couplées de 2020, a voulu donner une autre dénomination à notre département ministériel, ce qui indique à nos yeux une orientation stratégique imprimée à ce secteur. C'est ainsi que beaucoup de plates-formes digitales ont été développées, dont une majorité en implémentation au sein de l'administration. La digitalisation prend forme dans notre pays. L'autre pan de cette digitalisation est la contribution du numérique à la lutte contre le chômage. Á ce titre, dans le cadre du Projet e-Burkina, un programme structurant conduit avec l'appui de la Banque mondiale, deux incubateurs ont été sélectionnés pour accompagner les jeunes porteurs de projets innovants vers la maturation de ces projets, avec l'espoir de voir émerger des start-up du numérique.

Pourquoi votre gouvernement tient-il tant à la mise en œuvre d'une banque postale au Burkina Faso et s'active-t-il pour l'obtention d'un agrément ?
L'une des visions du président du Faso est de travailler à faire de l'inclusion financière une réalité. Pour y parvenir, il faut que l'État dispose d'une structure capable de couvrir une bonne partie du territoire national allant des communes urbaines aux communes rurales. Il se trouve que La Poste Burkina Faso, grâce à l'implantation de son réseau postal qui couvre 117 communes, peut jouer ce rôle. La future Banque postale pourra donc aider à atteindre l'inclusion financière dans notre pays.

Comment est structurée la mise en œuvre du plan stratégique de votre département ministériel doté de plus de 49 milliards de FCFA sur la période 2021-2023 ?
Le plan stratégique de mon département ambitionne de développer les fondements et les piliers importants pour l'essor de l'économie numérique et la transformation digitale rapide du pays. Ainsi, le plan stratégique met l'accent entre autres sur le cadre réglementaire pour garantir une confiance numérique et une attractivité du secteur de l'économie numérique. Ce document met également l'accent sur le développement de l'infrastructure numérique, sans occulter le développement des compétences numériques et du capital humain en général.

Propos recueillis par Louise **Bibalou-Durand**



Hadja Fatimata Ouattara/Sanon, ministre de l'Économie numérique, des Postes et de la Transformation digitale.

« Nous venons de lancer la fibre et préparons l'arrivée d'autres services innovants »

Mamadou Coulibaly, directeur général d'Orange Burkina Faso, passe en revue les investissements engagés en 2021. Y figurent l'économie verte, avec Orange Énergie, et le monde paysan, avec « GARBAI », un centre d'appel qui fournit des conseils pour l'agriculture et l'élevage.


Sanoussy Sanfo

Mamadou Coulibaly, directeur général d'Orange Burkina Faso.

Après l'acquisition d'Airtel Burkina en mars 2017, vous êtes devenu le numéro un du marché de la téléphonie mobile en moins de deux ans. Quelle stratégie avez-vous mise en œuvre pour atteindre cet objectif ?

Mamadou Coulibaly : À l'arrivée de la marque Orange au Burkina Faso, nous nous sommes engagés à être un acteur majeur de la transformation numérique et de l'inclusion financière. Pour tenir ces engagements, nous avons d'entrée mis un fort accent sur la qualité des services. Nous avons ainsi consenti un investissement conséquent à la modernisation et à l'extension de notre réseau. En parallèle, nous avons profité du capital expérience du groupe Orange, notamment sur les marchés de la sous-région. Cette synergie contribue au renforcement non seulement des capacités opérationnelles des équipes, mais aussi du dispositif de prise en charge de nos clients.

Dès 2017, Orange Burkina a indiqué vouloir investir 14 % de son chiffre d'affaires pour assurer la transformation complète des équipements. Comment ces investissements se sont-ils traduits dans les faits ?

Nous avons effectivement investi plus de 14 % de notre CA pour rester en cohérence avec nos priorités stratégiques. Il s'est agi principalement d'investissements pour moderniser notre cœur de réseau et étendre notre couverture afin de répondre efficacement aux besoins du marché aussi bien sur le service voix que sur l'Internet mobile et fixe. Nous avons par ailleurs procédé à la construction de notre propre réseau de fibre optique, long de plus de 3 800 km, pour mieux répondre aux besoins de notre marché. Au-delà de l'agrégation du trafic domestique et de son acheminement vers nos différents Datacenters à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, ce réseau nous assure de façon permanente une connectivité aux câbles sous-marins (ACE, MainOne) pour le trafic international via la Côte d'Ivoire, le Ghana et, bientôt, le Mali.

En 2019, en renouvelant vos licences 2G/3G, vous avez acquis la licence 4G+ pour une durée de 15 ans. Stratégiquement, qu'est-ce que cela représente pour Orange ?
La pénétration croissante de l'Internet mobile et des smartphones dans nos pays nous démontre la nécessité d'aller vers des solutions de connectivité adaptées aux besoins d'utilisation des populations. Dès notre arrivée sur le marché burkinabè, nous avons affiché notre volonté d'offrir la 4G à nos abonnés, parce que l'innovation fait partie de notre ADN. À cet effet, nous avons acquis une licence technologiquement neutre.

Que représentent le service Orange Money Burkina, élément moteur de la croissance d'Orange Burkina Faso, et la carte Visa Orange Money associé à UBA ? Avez-vous développé des produits tels que la micro-assurance ou le micro-crédit avec ce service ?
Il est important de préciser qu'Orange Money est une société distincte d'Orange Burkina Faso, qui est orientée GSM. Les deux appartiennent au même groupe Orange, mais leurs fonctionnements ne sont pas liés en local. Le poids du service Orange Money Burkina dans la vie de chaque Burkinabè est très important, car il facilite la vie de millions de citoyens qui ont décidé de lui faire confiance. Cette marque de confiance se traduit par le leadership d'Orange Money sur le segment de l'argent mobile au Burkina Faso. Concernant la carte VISA, il faut dire que nous sommes très satisfaits des premiers résultats et du très bon accueil réservé par les Burkinabè à ce produit innovant. Enfin, pour les produits de micro-assurance, nous avons plutôt à ce stade des partenariats avec des compagnies d'assurance. Ces conventions permettent à nos clients de souscrire assez facilement, via Orange Money, certaines polices d'assurance, ou de payer des produits d'assurance tels que la rente éducation et les cotisations de retraite complémentaire.

Dans le contexte de relance économique que connaît le Burkina Faso, qui prévoit un PIB réel de 7,00 % en 2021, contre 2,5 % en 2020, comment l'opérateur Orange va-t-il accompagner ce mouvement ?
Nous n'avons pas d'autre choix que d'investir, car nous devons consolider notre place de leader du marché, satisfaire nos clients et continuer à contribuer à l'économie du pays. L'investissement a d'ailleurs été dès le lancement de la marque l'un de nos engagements. Nous resterons donc fidèles à cette ligne et ferons encore plus cette année afin d'accélérer l'inclusion numérique et financière des populations et de soutenir la relance économique. Au-delà des investissements dans nos fondamentaux dont le réseau, il est important de renforcer l'investissement dans le digital et la relation client. La crise du Covid-19 nous démontre toute la nécessité d'une transformation digitale à tous les niveaux dans nos administrations et dans notre quotidien. Nous devons nécessairement repenser notre façon de travailler, de servir nos clients. Chez Orange, en plus d'Orange Money et de la carte VISA qui permettent de digitaliser les flux monétaires, nous venons de lancer la fibre optique. Cette technologie offrira une connectivité à très haut débit fixe, permettra aux entreprises d'améliorer leur productivité et aux ménages de vivre de meilleures expériences.
Dans la même dynamique, le groupe Orange prépare l'installation d'Orange Bank Africa, sa filiale bancaire, dont les activités commerciales ont été lancées avec succès en Côte d'Ivoire le 23 juillet 2020. Cette banque digitale apportera des solutions concrètes pour simplifier l'accès aux services bancaires de toutes les couches sociales de la population, sans conditions de revenus. En plus des offres et services, nous avons aussi digitalisé notre expérience client. Nous avons ainsi donné aux clients le pouvoir avec l'application « Orange et Moi », un puissant outil d'autonomisation du client dans l'usage de son numéro Orange. Nous avons renforcé notre assistance sur les réseaux sociaux, mis en place une boutique en ligne, des efforts qui nous font aujourd'hui afficher un taux de digitalisation des interactions clients de 45 %.

« Nous n'avons pas d'autre choix que d'investir, car nous devons consolider notre place de leader du marché. »

Et nous n'oublions pas le monde paysan, car avec le ministère des Ressources animales et halieutiques et la SNV, nous avons lancé le service « GARBAl », un centre d'appels qui fournit des informations et des conseils dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. À court terme, nous envisageons la mise en place d'un *marketplace* pour faciliter les échanges entre les producteurs et leurs clients. Enfin, pour accompagner l'économie du Burkina, nous nous investissons également dans l'énergie verte car, comme vous le savez, l'énergie représente une ressource stratégique. Nous avons ainsi lancé Orange Énergie, une solution d'accès simple à l'énergie solaire partout au Burkina Faso à des tarifs adaptés. Tous les éléments de cette approche contribueront à rendre l'économie burkinabè plus agile, dynamique et en phase avec le monde.

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**

« Notre ambition : couvrir au moins un tiers de la population en 4G+ avant fin 2021 »

Boris Compaoré, directeur général adjoint de Telecel Faso, estime que l'acquisition de la 4G+ va permettre à l'opérateur de se réinventer et lui donner un coup d'accélérateur dans l'objectif d'offrir aux Burkinabè le meilleur des technologies numériques.



Assane Ouédraogo

Boris Compaoré, directeur général adjoint de Telecel Faso.

Vous avez lancé officiellement un réseau 4G+ de dernière génération en décembre 2020. Á quel niveau vous situez-vous en termes de compétitivité et de qualité de service ?

Boris Compaoré : Telecel Faso a effectivement procédé au lancement commercial de son offre 4G+ en décembre 2020 dans un environnement fortement concurrentiel. Dans ce contexte, il était évident que si nous voulions avoir droit de cité, notre offre haut débit devait être ce qui se fait de mieux sur la place. Nos équipes se sont donc attelées à mettre sur pied un réseau robuste et redondant qui délivre une qualité de service appréciée sur le marché. En termes de rapport qualité/prix, nous avons également les meilleures offres du marché car, comme vous le savez, Telecel, c'est offrir plus.

En dehors des grandes capitales régionales que vous couvrez depuis le début, à quand votre 4G+ dans le reste du pays ?

En ce qui concerne l'extension géographique du réseau 4G+, nous sommes déjà présents dans la quasi-totalité des chefs-lieux de région, soit 11 sur 13. De nombreux chefs-lieux de province et de département sont également couverts. Notre ambition est de couvrir au moins un tiers de la population avant fin 2021.

Le secteur du numérique, notamment celui des opérateurs de télécommunications, est en pleine transformation avec la baisse des revenus traditionnels voix et SMS. L'acquisition de la 4G+ va-t-elle faciliter la transition de Telecel vers de nouvelles chaînes de valeur ?

Vous avez raison, notre industrie est à la croisée des chemins, avec une forte pression sur ses métiers traditionnels et l'arrivée de nouveaux concurrents dits « OTT ». La voix, qui a été pendant longtemps notre cœur de métier, croît peu quand elle ne régresse pas. Il en est de même pour les SMS, progressivement remplacés par les messageries instantanées. Nous devons

donc nous réinventer, et l'acquisition de la 4G+ donne un coup d'accélérateur à ce processus chez Telecel Faso. Notre ambition est clairement de faire profiter nos abonnés d'une grande diversité de services auxquels ils auront droit avec leur téléphone portable. Certains de ces services nécessitent un réseau haut débit, donc un investissement dans les infrastructures. C'est ce à quoi nous nous attelons. Notre plan de modernisation n'en est du reste qu'à ses débuts. Nous poursuivrons notre effort afin d'offrir aux Burkinabè le meilleur des technologies numériques.

Dans le registre de l'inclusion financière, envisagez vous de lancer votre solution Mobile Money ?
Le Mobile Money fait partie de nos projets à court terme : bientôt, nous mettrons sur le marché une solution fiable, abordable et adaptée aux besoins de nos abonnés et aux nouveaux usages.

Depuis cet investissement dans la licence 4G+ dont le coût est estimé à 80 milliards de FCFA et le lancement effectif de votre réseau, ressentez-vous une augmentation de votre part de marché dans ce secteur devenu très concurrentiel ?
Les offres que nous lançons connaissent un véritable succès. En attendant la publication des données collectées par le régulateur, il n'est pas hasardeux d'affirmer que le lancement de notre offre 4G+ a permis à Telecel Faso de gagner des parts de marché dans la fourniture de l'Internet mobile.

Lors de la cérémonie de lancement de vos offres 4G+, pourquoi avoir éprouvé le besoin d'exprimer la gratitude de Telecel Faso au gouvernement burkinabè pour la confiance qu'il avait su placer dans l'entreprise ces 20 dernières années ?
L'expression de notre gratitude à l'endroit du gouvernement burkinabè nous paraît naturelle. Nous sommes un opérateur majeur dans le contexte burkinabè. Nous sommes présents sur le marché depuis les débuts de la téléphonie mobile au Burkina Faso et notre activité est en croissance continue en dépit des nombreux défis. Il est donc normal que nous exprimions notre reconnaissance au gouvernement qui a su créer un cadre propice à la conduite de nos affaires. On dit souvent que la reconnaissance est la mémoire du cœur. Eh bien, à Telecel Faso, nous avons bonne mémoire et nous savons saluer à leur juste valeur les efforts consentis par le gouvernement pour nous aider dans notre croissance.

« Le Mobile Money fait partie de nos projets à court terme : bientôt, nous mettrons sur le marché une solution fiable. »

Dans le contexte de relance économique du Burkina Faso, qui devrait afficher une croissance du PIB de plus de 7,00 % en 2021, contre 2,5 % en 2020, quelle sera la contribution de l'opérateur Telecel Faso en 2021 ?
Depuis nos débuts sur le marché burkinabè, nous nous sommes résolument inscrits dans l'accompagnement de la croissance nationale. La pandémie de Covid-19 a négativement impacté le tissu économique national, avec son corollaire de difficultés de toutes sortes. Il faut donc relancer la machine économique, et Telecel Faso entend apporter sa pierre à l'édifice de reconstruction du tissu économique national, notamment en continuant à s'acquitter de toutes ses obligations fiscales et en soutenant les initiatives gouvernementales et privées qui peuvent soulager les populations. Nous mettons également à la disposition de notre réseau d'abonnés des offres et services qui tiennent compte de la situation des uns et des autres dans ce contexte particulier.

Telecel Faso participe régulièrement au financement d'activités culturelles et sportives d'envergure nationale. L'on vous voit également aux côtés des personnes défavorisées dans des opérations de plantation d'arbres ou de récompense de l'excellence scolaire. Quel sens donnez-vous à ces actions ?
Telecel Faso tient à sa dimension de société citoyenne. C'est une orientation voulue par son conseil d'administration, qui entend redistribuer une partie de nos bénéfices à ces vaillantes populations qui nous font confiance. C'est pourquoi nous ne ménageons aucun effort pour accompagner les initiatives qui nous sont soumises. En tant qu'entreprise de téléphonie mobile à capitaux exclusivement nationaux, nous mettons un point d'honneur à accompagner les initiatives locales ou gouvernementales dans tous les domaines. Notre présence auprès des manifestations d'envergure au niveau national ou auprès d'initiatives plus modestes doit être perçue non seulement comme une prime à l'excellence mais aussi comme un appel à l'effort soutenu, au don de soi. Nous nous investissons dans la promotion de la culture nationale parce qu'elle projette une certaine idée de nous. Nous accompagnons l'excellence scolaire parce qu'elle participe à la construction de la société de demain. Nos efforts dans le domaine sanitaire visent à construire des citoyens avec un esprit sain dans un corps sain. Telecel Faso a une identité burkinabè et en tire un sentiment de fierté légitime qu'elle veut renforcer en faisant corps avec les populations.

Propos recueillis par **Louise Bibalou-Durand**

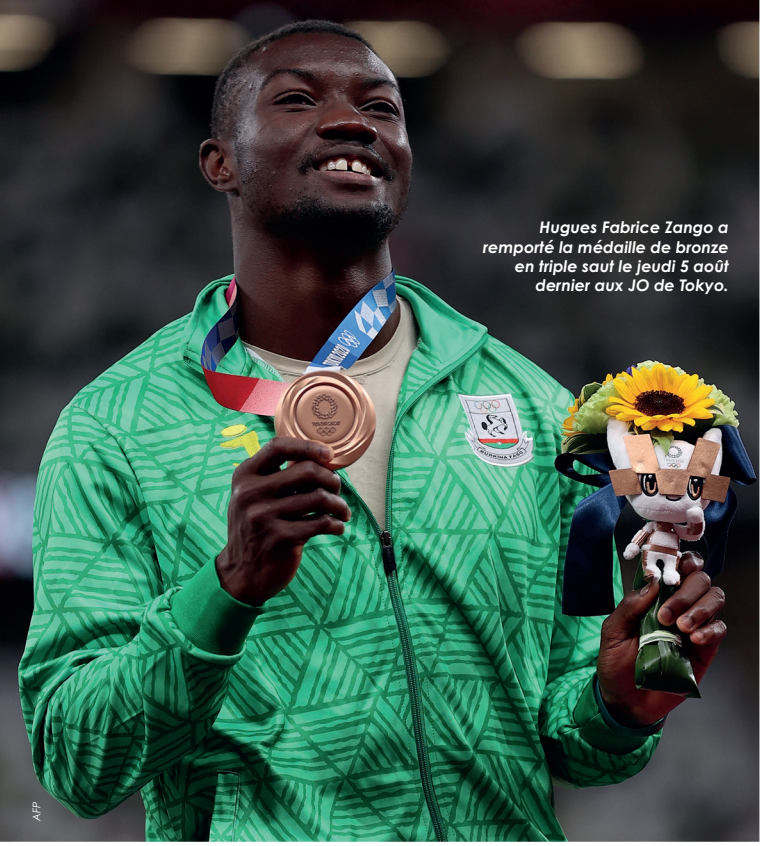
Hugues Fabrice Zango a remporté la médaille de bronze en triple saut le jeudi 5 août dernier aux JO de Tokyo.

AFP

Le Burkina remporte sa première médaille

Aux Jeux olympiques de Tokyo, au Japon, le spécialiste du triple saut Hugues Fabrice Zango a remporté la médaille de bronze. Une première pour le Burkina Faso qui, toutes disciplines confondues, n'était jamais monté sur le podium.

Il était l'espoir du Burkina Faso dans la catégorie triple saut aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo qui se sont déroulés du 23 juillet au 8 août 2021. Hugues Fabrice Zango, athlète burkinabè en pleine ascension, n'a pas déçu ses compatriotes lors de la finale dans sa discipline de prédilection. Avec un bond de 17,47 m, il a remporté le jeudi 5 août dernier, jour de la fête de l'indépendance du pays, la médaille de bronze en triple saut.

Une performance historique pour le Burkina Faso, qui participe aux JO depuis 1972 sans avoir obtenu la moindre médaille, et pour le continent tout entier, auparavant dépourvu de médaille dans cette catégorie. Hugues Fabrice Zongo est classé troisième derrière le Chinois Zhu Yaming, deuxième avec 17,57 m, et le Cubain naturalisé Portugais Pedro Pichardo, médaille d'or avec 17,98 m. « J*e suis plutôt heureux pour le Burkina parce qu'aujourd'hui, c'est le jour de la fête de l'indépendance de mon pays, et je gagne sa première médaille. C'est historique pour moi et pour mon pays* », a réagi Hugues Fabrice Zango au sortir de la compétition. Les primes officielles cumulées liées à sa médaille de bronze aux JO s'élèvent à 9 millions de FCFA.

Du haut de ses 28 ans, l'athlète burkinabè, auréolé de ses performances inédites ces dernières années, visait le sommet, mais le sort en a décidé autrement. *« Je n'avais ni problème physique, ni mental. Je ne sentais pas forcément de pression, comme certains pourraient le penser. J'ai vraiment tout donné et j'étais dans le même état que pour les autres compétitions. J'étais plutôt bien préparé. On est tombé sur un jour sans. C'est dommage, mais il faudra en retenir les enseignements… Avec du recul, on verra ce qui n'a pas marché »*, a-t-il confié au quotidien d'État burkinabè Sidwaya. Pour autant, Hugues Fabrice Zango ne perd pas espoir et espère rebondir les années à venir. *« Le compteur est ouvert et je sais que les générations futures et moi marquerons les pas dans d'autres échéances à venir, notamment les Jeux olympiques de Paris 2024. Cette fois-ci, j'irai viser l'or et j'espère que je l'aurai, parce qu'il n'y aura plus d'excuses d'expérience »*, a-t-il déclaré le dimanche 8 août dernier à l'aéroport international de Ouagadougou, quelques instants après son retour triomphal au bercail.

Outre sa médaille de bronze aux JO, ce doctorant en génie électrique à qui le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré a rendu hommage est détenteur de plusieurs titres importants. Parmi eux figurent la médaille d'or aux 12e Jeux africains au Maroc et celle de bronze acquise aux Championnats du monde d'athlétisme de Doha en 2019. Le 16 janvier dernier, à Aubière en France, il a battu avec un bond de 18,07 m le record mondial de triple saut en salle établi depuis 2011 à 17,92 m par son entraîneur, le Français Teddy Tamgho.

Hugues Fabrice Zango a pris part aux JO avec six autres athlètes burkinabè : la spécialiste du 100 mètres haie et de l'heptathlon Marthe Yasmine Koala, le judoka Lucas Diallo, le pratiquant de taekwondo Fayçal Sawadogo, les nageurs Adama Ouédraogo et Angélica Ouédraogo et le nouveau roi du cyclisme burkinabè Paul Daumont. Tous n'ont pas eu la chance du médaillé de bronze : ils ont été éliminés dans les épreuves. Marthe Yasmine Koala, qui espère faire mouche en heptathlon après son échec au 100 mètres haie, a été contrainte d'abandonner la compétition à la suite d'une blessure aux adducteurs pendant l'épreuve du lancer de poids…

Patrick Kader Karantao

Coupe du Faso 2021/Football

DES CLUBS AUX FORTUNES DIVERSES

Le football burkinabè se développe à son rythme, avec ses hauts et ses bas. Une dynamique entretenue en partie par les clubs évoluant en première division (D1), à l'image du RCK, de l'ASFA Yennenga, de l'EFO et de Rahimo FC.

Le Burkina Faso écrit tant bien que mal les pages de l'histoire de son football. Á la date du 27 mai 2021, selon le classement de la Fédération internationale de football association (FIFA), le pays occupait la 60e place au plan mondial et la 11e en Afrique. Il devançait des nations africaines cotées en matière de ballon rond, comme la RD Congo (12e) et l'Afrique du Sud (15e). Malgré la modicité de ses moyens, le Burkina Faso ne figure pas parmi les derniers sur le continent en matière de football. En témoigne sa participation régulière à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) et à d'autres compétions continentales.

Classé 11e en Afrique selon la FIFA

Ces performances sont à mettre à l'actif du gouvernement et des acteurs du domaine qui œuvrent inlassablement à hisser haut le drapeau national. Les clubs de D1, aux fortunes diverses, jouent un rôle important en dépit de la précarité dans laquelle ils évoluent. C'est le cas du Rail club du Kadiogo (RCK), de l'ASFA Yennenga, de l'Étoile filante de Ouagadougou (EFO) et de Rahimo FC, seul club du lot basé à Bobo-Dioulasso, respectivement créés en 1967, en 1947, en 1955 et en 2012.
Ces quatre clubs, tout comme d'autres, ont contribué à former de nombreux internationaux, dont Charles Kaboré, Issoufou Dayo et Bakary Koné, alias « le général Bako ». Tous ont déjà remporté le championnat national ou d'autres compétitions de même envergure, mais en raison de leur ancienneté, l'EFO, le RCK et l'AS-Yennenga ont engrangé plus de titres que Rahimo FC. Ces clubs d'un certain âge ont fait rêver et continuent d'entretenir de nombreux supporters. Même si elles présentent des trajectoires différentes, ces formations traversent souvent des moments difficiles liés à leurs performances dans les compétitions ou à des questions financières, surtout des arriérés de salaires et de primes de joueurs. Depuis respectivement 2013, 2014 et 2017, l'ASFA-Yennenga, l'EFO et le RCK n'ont plus brandi le trophée du championnat national de football.
Seul Rahimo FC a réussi à remporter le Championnat national et la Coupe du Faso en 2019, sachant que les éditions de 2020 ont été annulées du fait du Covid-19. Mais l'ASFA Yennenga, classé 3e à l'issue de la 32e journée du championnat national 2020-2021, semble renaître. Ce club en pleine forme a remporté la finale de la 34e édition de la Coupe du Faso le 20 juin dernier face à l'ASFB. Il n'avait plus « goûté » à une telle victoire depuis sept ans… Dans le classement de la 32e journée du championnat national, le RCK, l'EFO et Rahimo FC, qui n'était pas assurés de se maintenir en D1, se sont positionnés respectivement 9e, 10e et 14e sur 18 clubs en lice.



Vainqueur de la finale de la 34e Coupe du Faso qui s'est tenue à Ouagadougou le 20 juin dernier en présence du président du Faso, l'ASFA-Yennenga sera le prochain représentant du Burkina Faso en coupe CAF.

Quoi qu'il en soit, les dirigeants de ces clubs maintiennent la flamme et travaillent à faire advenir des lendemains meilleurs. Le président du RCK Ibrahim Yanogo, par ailleurs directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER), s'inscrit dans cette dynamique. *« Les ambitions actuelles du bureau dont nous avons la charge sont entre autres la réorganisation/restructuration du RCK afin de ramener l'équipe à son lustre d'antan, notamment le titre de champion national et la participation aux compétions africaines, avec l'objectif de jouer les phases de poule d'ici à 2023 »*, confie-t-il. D'ailleurs, des réflexions sont en cours pour faire migrer le RCK de son statut associatif vers celui de société sportive.

Patrick Kader Karantao

Les masques bwa, fleuron de Boni

Loin de se résumer à une esthétique attraction visuelle pour touristes, les masques bwa produits à Boni, village de la province de Tuy, dans la région des Hauts-Bassins, recèlent une signification hautement élaborée et civilisatrice.

À l'heure où l'Occident a fini par imposer au monde sa marche forcée, il y a une joie particulière à évoquer les masques bwa de Boni, moins étriqués, plus richement spirituels et artistiques que ceux que nous oblige à porter chaque jour la pandémie générée par ce rythme fou.

Les Bwa, anciennement appelés en dioula Bobo-Wilé ou Bobo Rouges, ne doivent pas être confondus avec leurs voisins Bobo-Fing ou Bobo Noirs aussi nommés Bobo. Les Bwaba ou Bwa vivent à l'ouest du Burkina Faso et sont entourés à l'est par les Marka Dafing et à l'ouest par les Bobo. Leur culture et leurs traditions sont riches de masques qui, en dépit de leur beauté, ne sont pas des objets décoratifs mais recèlent des significations ésotériques : les appréhender à leur juste valeur exige une initiation.

Ces masques sont fabriqués à partir de feuilles prélevées sur des arbres et tressées à même le corps, la tête portant la plupart du temps une crête ou d'une collerette de paille tressée. D'autres masques comportent des pièces de bois sculpté et peint surmontant un imposant vêtement constitué de fibres de chanvre colorées. Ils peuvent représenter des animaux : antilope, buffle sauvage, phacochère, singe, crocodile, serpent, oiseau, poisson, insecte... D'autres symbolisent des types d'humains particuliers comme le fou et sa femme, le lépreux, le félon... Enfin, une troisième catégorie figure les esprits de la brousse. C'est dire que la vie y est convoquée sur tous ses plans, y compris les plus mystérieux et invisibles.


DR

Masque planche Nwantantay Bwa au village de Boni.

Lorsqu'ils se présentent sous forme faciale naturaliste sculptée en haut-relief, l'arrière de la tête est dissimulé par des fibres nouées en bordure du masque. La forme dite « à planche », verticale ou horizontale, souvent de dimensions imposantes, est sculptée en bas-relief avec une prédominance de motifs peints et gravés : graphismes noirs, blancs et rouges disposés en mosaïque, damier noir et blanc, cible, traits en zigzag, croix ou croissant s'organisant en un système d'écriture symbolique compris des seuls initiés.

Lorsque des anciens commandent un masque au sculpteur, ils lui décrivent très précisément les motifs à graver. Le masque reçoit un nom initiatique gardé secret. Lors de ses apparitions publiques, il est appelé par un autre nom. Lui sont souvent associées plusieurs interprétations qui ne s'excluent pas l'une l'autre car elles correspondent à des niveaux différents de connaissance. Élément central de la création plastique en Afrique subsaharienne, ces œuvres généralement anonymes peuvent aussi provenir d'ateliers de « maîtres » sculpteurs, qui ont alors un véritable rôle social.

Réalisés pour être portés lors de cérémonies, rites, spectacles divinatoires, initiations qui n'ont rien de « mascarades », ils ne sont pas des objets de divertissement mais les marqueurs d'événements fondateurs des groupes socioculturels africains issus de la culture du masque, élément fondateur de la cohésion des hommes et de leur accession à la plus haute civilisation.

Andju Ani

Les incontournables de Ouagadougou

Le Bistrot Lyonnais – Une des tables les plus réputées de Ouagadougou. Le Bistrot Lyonnais offre une véritable cuisine riche et raffinée, agrémentée de produits du terroir français et de spécialités lyonnaises. Belle carte des vins, l'un des services les plus raffinés de la place et un accueil très chaleureux. Contact : (+226) 25 33 01 65

Espace Gondwana – Ce restaurant rend hommage aux beautés architecturales et artistiques de l'Afrique de l'Ouest. On peut aussi voyager d'un espace à un autre : la maison touareg, la case peul, le vaste salon mauritanien. Dans ce décor enchanteur, on savoure des plats recherchés. Contact : (+226) 25 33 43 40

Princesse Yenega – Un magnifique jardin verdoyant et une terrasse équipée de brumisateurs invitent les voyageurs à la détente, à midi ou le soir, face à la piscine. Trois espaces de restauration proposent plusieurs formules de menus au choix, mais aussi une carte concoctée par le chef cuisinier français des lieux. Contact : (+226) 70 21 63 15

Le Bénoua Lodge – Le Bénoua Lodge est un établissement où l'accent est mis sur le bien-être, une paillotte ventilée dont le jardin ombragé vous accueillera pour un repas préparé avec un soin particulier. On peut aussi boire un verre au bar où sont servis divers apéritifs et d'excellents rhums arrangés. Contact : (+226) 64 77 20 20

Sika Lounge – Á l'abri du soleil, dans un vaste jardin coloré, le Lounge du Sika vous accueille sous de grands arbres. Très agréable en fin de journée, un espace cosy pour des apéros intimes ou des fins de soirée festives. Assis confortablement, venez déjeuner, dîner ou siroter un bon cocktail accompagné d'une assiette de tapas. Contact : (+226) 77 65 55 00

Villa Kaya – Ambiance lounge, les pieds dans le sable blanc. La décoration est très travaillée, raffinée à l'image de la carte, écrite sur une ardoise et renouvelée chaque semaine. Les plats sont délicieux et bien présentés, un plaisir pour les yeux et les papilles ! Contact : (+226) 60 16 80 80

Le Vert Galant – Créé il y a plus de 20 ans, le Vert Galant est une institution parmi les très bonnes tables de Ouagadougou. On y sert une cuisine d'inspiration française, et notamment du Sud-Ouest, un large choix de poissons et d'excellents desserts. Contact : (+226) 25 37 43 08

Le Coq Bleu – Situé avenue Kwamé N'krumah, le Coq bleu propose une cuisine européenne de très bonne qualité aux accents germaniques pour certains plats. La salle climatisée est décorée avec soin. Cet établissement, sur la plus belle avenue de Ouagadougou, est une institution. Contact : (+226) 25 30 01 93

COMPTOIR D'AFRIQUE

AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR

20 ANS D'EXPERIENCE

Embellissez votre intérieur avec Comptoir d'Afrique !

+226 78 03 58 07

murielle.bossuyt@gmail.com


Hôtel Sissiman

Un des bars extérieurs de l'hôtel Sissiman.

Les incontournables de Bobo-Dioulasso

Les 2 Palmiers – L'une des meilleures tables de Bobo-Dioulasso, située dans le quartier résidentiel Le Petit Paris. Doté d'une terrasse au bord d'un beau jardin arboré et d'une salle climatisée, l'excellent restaurant de cet hôtel de charme est fréquenté par de nombreuses personnalités. La carte, souvent renouvelée et accompagnée de suggestions du jour à l'ardoise, propose une cuisine raffinée, toujours préparée avec des produits frais et merveilleusement bien présentée. Dégustation et plaisir garantis ! Contact : (+226) 20 97 27 59



Hôtel Sissiman – Ce bel hôtel 4 étoiles offre un standing haut de gamme : les chambres sont spacieuses et la décoration soignée. Il offre de multiples espaces de détente – bar américain, coin VIP, billard –, chacun agrémenté d'œuvres d'artisans bobolais, ainsi qu'une belle piscine dotée d'une fontaine et une seconde, plus petite, devant la réception. Il propose un choix de 4 restaurants, dont un restaurant panoramique qui jouit d'une très belle vue sur la ville de Bobo. Sa carte de plats africains, végétariens, de viande rouge ou de poisson révèle une cuisine de qualité. Un cadre idyllique pour vos courtes ou longues excursions, professionnelles ou familiales. Contact : (+226) 20 98 01 98

L'eau vive – Les sœurs qui tiennent cet établissement de qualité depuis de nombreuses années préparent une bonne cuisine d'inspiration française et quelques plats burkinabè. La charcuterie est maison, le filet de capitaine aux éclats d'ail est délicieux, les nems juste un régal, l'assortiment de plats végétariens également. À 21h30, les sœurs chantent l'*Ave Maria*, le temps d'une prière pour Marie, moment à la fois étrange et agréable. Une atmosphère apaisante en plein centre de Bobo. Contact : (+226) 20 97 20 86

Le Dankan – Le Dankan est un « maquis très amélioré » et bien tenu au cœur de la ville de Bobo-Dioulasso. On vient y déguster des spécialités africaines et européennes, notamment des grillades. La carte est fournie et propose également des jus maison. Contact : (+226) 20 98 28 42



NOUVEAU LANDTREK

DE RETOUR SUR TOUS LES TERRAINS

JUSQU'À 1 TONNE EN CHARGE UTILE - 4 ROUES MOTRICES
- SIÈGES MODULABLES

cfao MOTORS

Lonab

LOTERIE NATIONALE BURKINABÈ

Les lots aux gagnants, les bénéfices au Faso

La LONAB certifiée ISO 9001 version 2015



CERTIFIÉE lonab ISO 9001:2015 AFAQ-AFNOR N°2019/83912.1

Dans le souci de satisfaire davantage sa clientèle, la LONAB est certifiée ISO 9001 version 2015 au système de management de la Qualité

NOS PRODUITS

PMUB
La fortune en fin de course !

ECD
Espace Courses en Direct
La fortune en direct

TOMBOLA MINUTE PLUS
Grattez, grattez y a l'argent dedans

Télé Fortune
Grattez, tournez et gagnez

Siège social : 436 rue du Grand Marché - 01 BP 68 Ouagadougou 01 - Tél. : +226 25 30 61 21 / 22 / 23
Fax : +226 25 31 19 42 / 25 31 28 16 - E-mail : lonab@lonab.bf - Site web : www.lonab.bf
Serveur vocal : +226 25 49 38 00 - www.facebook.com/lonab.bf